M.I.L VIGILANCE

N° 1/2005 La lettre des adhérents du M.I.L.

Le Mouvement Initiative et Liberté vous vous présente ses meilleurs voeux pour l'année 2005.

NOUS FERONS TOUT POUR QUE CETTE ANNEE SOIT MARQUEE PAR NOTRE ACTION CONTRE LA GAUCHE ET LA PREDOMINANCE DE NOS IDEES ET DE NOS VALEURS CIVIQUES, GAULLISTES ET PATRIOTIQUES.

VIOLENCES
333 VEHICULES BRULES DURANT LE REVEILLON

Le phénomène est spécifique à la France : depuis dix ans, pendant le nuit de la Saint-Sylvestre, des jeunes brûlent des voitures. Une violence partie de Strasbourg et qui aujourd'hui gagne de plus en plus de villes. Cette année n'a pas échappé à la « tradition » : selon le ministère de l'Intérieur, 333 voitures ont été détruites par le feu, ce qui « témoigne d'une stabilité des phénomènes de violence urbaine » puisque 324 véhicules avaient été brûlés en 2003, (379 en 2002 et 388 en 2001). Dans la quasi-totalité des cas, ces incendies volontaires se sont déroulés dans des quartiers dits « difficiles », comme dans les cités de Sevran, Clichy-sous-Bois, Aulnay et la Courneuve en Seine-Saint-Denis. Ce département figure d'ailleurs en tête des départements d'Ile-de-France avec 75 voitures brûlées (47 il y a un an) et 84 personnes interpellées.

Outre les voitures, des poubelles, des abribus et d'autres objets ont été incendiés tout au long de la nuit, qualifiée de « mouvementée » par la police et la préfecture, avec de très nombreuses interventions. Au total, la préfecture de Seine-Saint-Denis a mobilisé 500 policiers sur le terrain pour la nuit du Nouvel an, dont une compagnie de CRS et un peloton de gendarmerie mobile.

A Paris, 140 personnes ont été interpellées et 8 véhicules brûlés ou endommagés. Parmi les personnes interpellées, 19 l'ont été pour dégradations volontaires, 34 pour vol ou tentative de vol, 34 pour violences, 8 pour outrage aux forces de l'ordre et 13 pour jets de projectiles. Autre département d'Ile-de-France particulièrement touché : celui des Yvelines, qui totalise 38 voitures incendiées, dont 16 pour la seule ville de Mantes-la-Jolie, dans le quartier du Val-Fourré.

Quant au Bas-Rhin, département traditionnellement fortement touché, il enregistre pratiquement le même chiffre qu'il y a un an. Trente-trois voitures ont été brûlées, dont 29 à Strasbourg et sa banlieue, contre 32 il y a un an. Quarante-trois personnes ont été interpellées et un policier a été blessé à la main au cours des incidents de la nuit. Dans ce département, les incendies de véhicules sont généralement associés aux violences urbaines devenues au fil des années une sorte de rituel qui marque cependant le pas depuis l'an 2000 (53 voitures brûlées à Strasbourg), notamment en raison des importants déploiements de police dans les quartiers sensibles.

Enfin de nouvelles villes ont été gagnées par le phénomène, comme Toulouse. Cette année, le bilan des voitures brûlées est en nette augmentation. Dix-sept au total pour la nuit de la Saint-Sylvestre dans le quartier du Mirail. L'an dernier, aucun acte de ce type n'était signalé. Une flambée de la violence urbaine exceptionnelle selon les forces de l'ordre.

Le Parisien du 02/01/05

ECONOMIE : L'ETAU SE RESSERRE

Alors que s'ouvre l'année 2005, l'économie française se trouve plus que jamais soumise à un double défi. Combattre ses handicaps du passé - insuffisance des réformes, coûts de production trop élevés- et miser davantage sur l'avenir en poussant les feux de la recherche, de l'innovation et de l'investissement productif.

Prise en étau entre ces deux rendez-vous qu'elle tarde à confirmer, la France se montrera-t-elle capable de sursaut ? Ou bien faudra-t-il attendre plus longtemps que le pays s'enfonce dans une crise financière et sociale inéluctable qui forcera l'opinion publique et les élus à admettre que l'heure de la remise en cause de certains acquis a vraiment sonné ?

En dépit d'indéniables efforts menés pour conduire la France sur le chemin de la réforme, ceux-ci restent insuffisants. La tentation reste grande de se comparer au passé plutôt qu'à ses voisins. C'est dommage : ils font généralement mieux que nous. Ainsi l'Allemagne, notre compétiteur traditionnel, que l'on dit empêtré dans ses mauvaises habitudes sociales, bouge enfin, si l'on en juge par l'ampleur de la grogne sociale (les salaires y sont comprimés depuis trois ans) et par les performances exceptionnelles qu'enregistrent ses entreprises à l'export. Là où la France va dégager un léger déficit commercial de 6 milliards d'euros en 2004, l'Allemagne enregistre un surplus considérable de 140 milliards ! Preuve que la hausse de l'euro face au dollar, si elle est pénalisante au-delà d'un certain seuil que l'on estime à 1,20 dollar, n'explique pas seule nos contre-performances à l'export. La qualité, l'attrait marketing des produits et le service après-vente font la différence.

Une note optimiste, quand même. Selon l'organisme Rexecode, les entreprises françaises ont prévu d'augmenter en 2005 leurs projets d'investissement dans les technologies de l'information (informatique, télécoms…) de l'ordre de 5 %, après seulement 2,7 % en 2004 et 2,3 % en 2003, soit un marché global estimé à 90 milliards d'euros. Un soutien à la croissance non négligeable.

Mais il en faudra plus pour inverser significativement les courbes du chômage, de la dette publique et refaire du territoire français un pôle d'attractivité international enfin débarrassé de ses pesanteurs réglementaires et fiscales.

Au-delà, deux constats majeurs s'imposent. Le premier concerne la déception qu'a fait naître l'euro. Six ans après son lancement, la monnaie unique est loin d'avoir apporté les avantages promis. La croissance est plus faible en Europe qu'ailleurs. Un peu plus de 2 % seulement, contre 5 % dans le reste du monde, qui retrouve sa meilleure performance depuis 1973. Le chômage reste anormalement élevé. Autour de 10 % en France et en Allemagne, soit le double des Etats-Unis et du Royaume-Uni. L'investissement demeure en retrait par rapport à nos compétiteurs américains et asiatiques. Au vu de ces trois critères, l'échec est patent. En revanche, l'inflation est contenue (2 %) et les taux d'intérêt sont bas (moins de 4 % pour le long terme). Mais les chiffres sont quasiment les mêmes hors de la zone euro ! Fidèle à son credo, la Banque centrale européenne continue de mettre ces piètres résultats sur le compte de l'absence de réformes suffisantes et non sur la parité de l'euro, qui file vers 1,40 dollar. Explication nécessaire, mais pas suffisante.

Second constat : les gouvernements européens vont devoir piloter l'année 2005 dans un contexte probable de ralentissement international. Tout y concourra. Le fait que la croissance mondiale ait probablement dépassé son pic au printemps dernier ; l'inévitable modération de l'expansion chinoise confrontée à une menace de surchauffe ; le nécessaire rééquilibrage de la politique économique américaine qui repose sur une triple fuite en avant monétaire (la chute du dollar), budgétaire (un déficit de 520 milliards de dollars) et des paiements extérieurs (580 milliards) ; le pétrole qui pourrait rester cher, autour de 40 dollars le baril.

Au total, coincée entre un euro cher malgré l'absence de réformes d'envergure, une conjoncture mondiale en baisse de tension et un investissement qui se dérobe, l'économie française est prise dans un étau aux mâchoires puissantes dont la délivrance imposerait une action plus soutenue en matière de modernisation publique, industrielle et sociale. A une encablure des élections de 2007, le calendrier politique risque pourtant de jouer contre cet objectif.

Figaro Magazine du 31/12/04

2004 : UN MOMENT DIFFICILE POUR LE FN

Après débats sur la stratégie, fronde de cadres, querelles internes entretenues par la perspective de la succession de Jean-Marie Le Pen, résultats électoraux mitigés. C'est le bilan du Front national pour 2004. Mais le parti de Jean-Marie Le Pen demeure, que la droite ou la gauche gouverne. Il s'installe et se fixe à un niveau suffisant pour compliquer le jeu électoral, bloc de résistance à tous les appels des partis politiques traditionnels, écharde permanente dans le pied de la droite gouvernementale.

Aux régionales de mars, puis aux européennes de juin, les résultats sont restés en deçà de la surprise du 21 avril 2002 : 14,79 % des voix au premier tour des régionales, (16,86 % pour le FN et le MNR confondus), 156 élus au second tour : 9,81 % aux européennes et sept élus. Le FN avait 280 élus aux régionales de 1998, avant la scission avec les mégretistes, et avec un système de répartition des sièges qui lui était plus favorable. Aux européennes de 1999, le FN avait obtenu cinq eurodéputés. Les scores précédents du mouvement avaient été, aux régionales, de 9,5 % en 1986, de 13,6 % en 1992, de 15,3 % en 1998. Aux européennes : 11,8 % en 1989, 10,54 % en 1994, 5,4 % (et 3,5 % au MNR) en 1999.

La déconvenue subie au début de l'année par Jean-Marie Le Pen peut expliquer en partie le plafonnement de son mouvement. Il s'est vu interdire de conduire la liste du FN aux élections régionales en Paca. Les services fiscaux, puis le préfet ont estimé qu'il ne remplissait pas les conditions de domiciliation, appréciation confirmée par les tribunaux. Depuis des mois, il se préparait avec méthode à ce scrutin dont il attendait une confirmation de son succès du 21 avril 2002 et un prélude à de nouveaux progrès en 2007. Jamais on n'avait vu Jean-Marie Le Pen aussi affairé, positif, et même constructif dans un débat régional. Il avait mis de côté ses grandes diatribes pour n'évoquer presque exclusivement que les problèmes de Paca.

Tête de liste du FN en Ile-de-France aux régionales et aux européennes, Marine Le Pen a obtenu 12,24 % et 8,58 % des voix lors de ces deux scrutins. L'Ile-de-France est une région difficile pour le FN, où il connaît une perte d'influence persistante. Dans ces conditions, les résultats de la fille du président du FN n'ont pas constitué réellement un échec, même si évidemment elle espérait davantage. Ce résultat a enhardi tous ceux qui, au sein du FN, supportent mal sa montée en puissance médiatique et l'influence qu'elle a prise dans le mouvement depuis l'été 2002. Les critiques ont fusé contre elle lors de l'université d'été organisée à Orange par les « frondeurs ». Marine Le Pen a demandé des sanctions contre ceux qui, à l'intérieur du mouvement, menaient « une guerre ouverte contre elle ». Et ce fut la suspension provisoire du bureau politique pour Jacques Bompard et Marie-France Stirbois. Suspension obtenue difficilement, beaucoup de membres du bureau politique, autour de Bruno Gollnisch, rechignant à sanctionner des militants historiques.

L' « affaire Gollnisch », provoquée par ses déclarations sur les chambres à gaz, a constitué un autre facteur de tensions au sein du parti. Certains se sont demandés si les propos du délégué général ne traduisaient pas sa volonté de courtiser ceux des militants FN qui sont réfractaires à toute tentative de normalisation et hostiles à la ligne « moderne » défendue par la fille de Jean-Marie Le pen. Lequel, il l'a répété encore cette année, entend bien tenir la barre de son parti longtemps encore, et en tout cas jusqu'à la présidentielle.

Le Figaro 31/12/04

LUTTE CONTRE LA VIOLENCE SCOLAIRE

Le 6 janvier dernier, Dominique de Villepin, Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité intérieure et des Libertés locales, a lancé à Orléans, une opération de sécurisation aux abords des établissements scolaires.

Menée en lien avec François Fillon, Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et Dominique Perben, Ministre de la Justice, cette opération s'inscrit pleinement dans la politique conduite par le Gouvernement pour combattre l'insécurité sous toutes ses formes.

La sécurité des mineurs est l'un des « 6 chantiers prioritaires » de Dominique de Villepin.

La sécurisation des abords des établissements scolaires, enjeu essentiel de la lutte contre l'insécurité

Alors que globalement l'insécurité recule, les violences scolaires restent à un niveau préoccupant

La délinquance à l'école est en hausse de 13%

Près de 82.000 actes de violences ont été recensés pour l'année scolaire 2003-2004

Près d'une violence physique sur deux commise contre un mineur se déroule dans la sphère scolaire

Renforcer la coopération entre les services pour combattre la violence scolaire :

Un protocole entre l'Education Nationale et l'Intérieur a été signé par François Fillon et Dominique de Villepin le 4 octobre pour fonder un nouveau partenariat dans la lutte contre la violence scolaire.

Ce protocole prévoit plusieurs mesures pour enrayer la montée de l'insécurité en milieu scolaire : instauration de référents dans tous les services de police et de gendarmerie ainsi que dans tous les établissements scolaires qui le souhaitent ; mise en place d'un principe de diagnostics de sécurité dans les établissements scolaires ; opérations de surveillance et de contrôle aux abords des établissements et dans les transports scolaires.

Des opérations de surveillance et de contrôle pour mettre fin au sentiment d'impunité aux abords des écoles

Renforcer la sécurité de nos enfants aux abords des établissements scolaires

Il n'est pas acceptable que des enfants se rendent à l'école la peur au ventre et que les abords des établissements scolaires ou les transports scolaires, soient des zones de non-droit où des délinquants se livrent en toute impunité au racket, au trafic de stupéfiants.

L'opération du 6 janvier a mobilisé plus de 8.000 personnes : 4.000 policiers, 4.000 gendarmes pour 1889 établissements concernés.

L'objectif n'était pas de contrôler les identités, mais d'interpeller ceux qui considèrent encore que les abords des écoles sont des zones d'impunité.

L'opération du 6 janvier s'est soldée par un bilan édifiant, avec 101 interpellations :

75 pour infraction à la législation sur les stupéfiants,
13 pour port d'armes prohibées,
4 pour vol à l'arrachée,
4 pour vol à la portière,
3 pour racket
et 2 pour incendie volontaire.

Renouveler ce type d'opération de sécurisation pour inscrire notre action dans la durée

L'opération de sécurisation du 6 janvier a donné le coup d'envoi de cette nouvelle méthode de sécurisation des établissements scolaires, en liaison et en coordination étroite avec les responsables de l'Education nationale et de la Justice, notamment pour ce concerne le cadre et les suites juridiques de ces actions.

Les opérations de sécurisations constituent un des outils de ce partenariat au plan local. Les préfets viennent de recevoir une circulaire du Ministre de l'Intérieur pour continuer d'en organiser là où elles sont nécessaires, sur la base d'un diagnostic partagé et d'une volonté commune.

La mise en œuvre des objectifs du protocole du 4 octobre sera également poursuivie : les référents, police et gendarmerie, doivent tous être désignés et les diagnostics de sécurité doivent être réalisés dans les établissements où ils sont nécessaires. Des instructions précises ont été adressées aux Préfets et aux services Académiques en ce sens.

Ce partenariat et ses modes d'action feront l'objet d'informations régulières de l'ensemble des instances concernées : parents d'élèves, conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), conférence départementale de sécurité (CDS) et conseil départemental de prévention (CDP).

Un bilan sera tiré lors d'un comité de pilotage qui réunira début février les directeurs de cabinet de l'Education Nationale, de la Justice et de l'Intérieur.

Jean-François COPÉ

MIL-VIGILANCE N° 01/2005
Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 2/2005 La lettre des adhérents du M.I.L.

ILE-DE-FRANCE : LE SOCIALISTE HUCHON VA AUGMENTER IMPOTS ET EMPRUNTS

Jean-Paul Huchon, président PS du conseil régional d'Ile-de-France, s'apprêterait à augmenter les impôts régionaux de 30 % et le recours à l'emprunt de 15 %. C'est, en tout cas, ce qu'assure Roger Karoutchi, président du groupe UMP au conseil régional, lequel a disséqué le projet de budget 2005 présenté par Huchon. « L'exécutif compte sur des recettes fiscales de 900 millions d'euros, alors qu'elles ne s'élevaient, en 2004, qu'à 645 millions d'euros. Les hausses d'impôts seront donc de 30 et non de 15 %, assure Karoutchi. Par ailleurs, ajoute-t-il, « compte tenu des nombreuses dépenses engagées, l'autorisation d'emprunt augmentera également de 15 % pour atteindre 600 millions d'euros par an. » De quoi creuser encore la dette de la région, laquelle a déjà augmenté de… 28 % en huit ans !

Valeurs Actuelles du 24/12/04

L'INJUSTICE DU PANTOUFLAGE

Ancien directeur du Trésor de 2000 à 2004, sous la gauche comme sous la droite, Jean-Pierre Jouyet a piqué une grosse colère dans « Paris Match » (23/12/04). Désireux de partir « pantoufler » et donc d'améliorer ses fins de mois, ce brillant énarque avait eu droit à une promesse du nouveau président d'EDF, Pierre Gadonneix : il deviendrait le numéro deux de l'électricien national.

Mais c'était compter sans la loi sapin : depuis 1993, elle interdit pendant cinq ans à tout fonctionnaire d'être embauché dans une entreprise publique avec laquelle il a eu un rapport quelconque. Fin, donc, des espoirs de Jouyet. Sauf que cette règle législative ne s'applique pas aux membres des cabinets ministériels : eux peuvent aller s'enrichir où et quand ils veulent.

« Une déontologie à deux vitesses » que Jouyet dénonce en citant trois exemples récents et en balançant trois de ses petits camarades de Bercy : Didier Banquy, directeur de cabinet du ministre du Budget, va devenir secrétaire général des Caisses d'épargne, qui agissent sous le contrôle de Bercy ; Christian Bechon, directeur de cabinet de la ministre de l'Industrie, Nicole Fontaine, qui avait la tutelle d'EDF, va rejoindre… EDF, bien sûr ; et François Pérol, directeur adjoint au cabinet de Mer puis de Sarko, où il s'occupait notamment des privatisations, vient d'être embauché chez Rothschild, une des banques qui a su profiter évidemment… des privatisations.

Sur cette lancée, Jouyet aurait pu aussi souligner le cas instructif de Jean-François Cirelli. Ex-conseiller économique à l'Elysée sous Chirac, il devient, en 2002, directeur adjoint du cabinet de Raffarin. Pendant deux ans, pas un seul dossier industriel qui ne passe par son bureau. Miracle : en novembre 2004, Cirelli devient pédégé de Gaz de France, dont il supervisait la gestion.

La pratique du pantouflage, d'une déontologie pour le moins douteuse, n'est pas une spécialité des cabinets ministériels de droite. Mathieu Pigasse, qui au cabinet de Strauss-Kahn puis de Fabius traitait tous les dossiers bancaires, s'est fait embaucher comme associé gérant à la banque Lazard. Un établissement qui a toujours eu les faveurs du cabinet de DSK comme celui de Fabius. L'intéressé n'avait fait que suivre l'exemple de Nicolas Bazire, aujourd'hui secrétaire général de LVMH, qui, en 1995, était passé directement de la direction du cabinet d'Edouard Balladur à la banque Rothschild. Sans avoir même la décence de se faire oublier quelque temps dans un quelconque sas de décompression.

Ces passages du service public au privé ont gagné désormais tous les secteurs de l'économie. Paul Hermelin, qui fut membre du cabinet de Strauss-Kahn à l'Industrie, est parti pantoufler chez Cap Gemini. Le nouveau directeur financier de France Télécom, Michel Combes, a réalisé l'exploit de servir un ministre de gauche, Jean-Louis Bianco, puis un de droite, Bernard Bosson, avant d'aller vendre son carnet d'adresses dans le privé.

Dans la banque, la pratique, pour être plus ancienne, est une constante : Michel Pébereau (BNP Paribas) avait appartenu au cabinet de René Monory ; Daniel Bouton (Société générale), à celui de Maurice Papon puis de Juppé ; Charles de Goisset, ex-CCF, à l'équipe de Balladur aux Finances.

Le Canard enchaîné du 29/12/04

SARKOZY ISRAËL AVANT LA TURQUIE ?

« Si nous voulons vraiment nous élargir dans cette région du monde, nous devrions d'abord intégrer Israël, dont la population, largement d'origine européenne, partage nos valeurs. »

Valeurs Actuelles du 24/12/04

CABINET DE DELANOË LES COMPTES DE CHARON

Vice-président du conseil général de Paris, Pierre Charon conteste le chiffrage du budget voté le 13 décembre par Bertrand Delanoë. S'étant procuré les tableaux de la DRH (direction des ressources humaines), Charon s'inscrit en faux contre les chiffres annoncés concernant le nombre de collaborateurs du maire. Selon l'élu sarkozyste, « il ressort des documents de ses propres services que Delanoë emploie à son cabinet non pas 40 agents, comme il l'annonce, mais… 262 ! A ajouter, poursuit-il, aux 264 agents affectés à la très politique DGIC (Direction générale de l'information et de la communication) et aux autres 440 recensés au secrétariat général du Conseil de Paris, directement sous les ordres du maire. Nous sommes donc, accuse Charon, à près de mille contractuels à ce jour ! » En réponse aux dénégations de Delanoë, le très actif conseiller de Paris propose donc que soit réalisé un « audit général de l'ensemble des directions de la Ville de Paris, a fortiori celles, précise-t-il, qui sont les bras armés du maire de Paris ! »

Valeurs Actuelles du 24/12/04

TRIBUNE D'UN GENERAL FRANÇAIS SUR L'ISLAM

Grand officier de la légion d'honneur et grand-croix de l'Ordre du mérite, le général Paul Arnaud de Foïard ne vit pas une retraite paisible malgré ses quatre étoiles. Sans doute regrette-t-il les quatre années pendant lesquelles, en fin de carrière, il a présidé l'enseignement militaire supérieur technique. Dont l'une des trois « facultés », anciennement dénommées « Ecoles de guerre », assure la formation des officiers de haut rang destinés à devenir généraux de l'armée de terre.

Aujourd'hui, privé de cette responsabilité d'enseignant, car il en a passé l'âge, Arnaud de Foïard est en manque. Et, faute de pouvoir délivrer directement un message à ses jeunes collègues, cet ancien responsable en chef de la réflexion militaire (mais oui…) a rempli son stylo de vitriol. D'où une prose qui mérite d'autant plus le détour qu'elle ne s'adresse pas qu'aux seuls officiers supérieurs.

Dans le récent numéro de « L'Epaulette », une revue de 82 pages destinées aux officiers qui ne sont pas sortis de Saint-Cyr, le général publie une tribune libre.

Exemples, à consommer avec modération : « L'invasion islamiste de notre pays constitue l'événement le plus inquiétant de notre temps (…). Une telle agression se révèle d'autant plus redoutable que l'Occident semble méconnaître la complexité de l'Islam (…). Le vecteur de l'agression islamique réside dans un déferlement migratoire (…). C'est ainsi que se développe l'agression (…). Elle bénéficie de l'assistance de certains de nos responsables politiques. »

Et ce bon général de citer le député-maire PS « Manuel Valls, qui a demandé que l'Etat subventionne la construction de mosquées [et] un ministre de la Ville (il se garde de le nommer) qui aurait affirmé que « la France est un pays du Maghreb » ! (…)

Moralité, s'il en faut une : le plus excité des faucons du Pentagone mérite d'être traité de lavette si l'on compare ses propos publics à ceux de notre général.

Le Canard enchaîné du 22/12/04

CA SENT LE SAPIN…

« Cachez ce sapin que je ne saurais voir ! » Aujourd'hui, Tartuffe s'appelle Nabil, il est élève de terminale dans un lycée public de Lagny-sur-Marne, en banlieue parisienne, et il est parti en guerre contre le sapin de Noël installé dans le hall de son établissement. « Cet arbre représente la chrétienté, assène-t-il. Avec la loi laïcité, il faut le retirer ! » Son amie Afilah renchérit : « Pourquoi eux, ils auraient le droit d'afficher leur religion ? » Peu leur importe, au fond, que le sapin décoré soit à l'origine un vieux symbole celtique et païen, adopté ensuite par les protestants et généralisé seulement à la fin du XIXe siècle. Peu leur importe, aussi, que l'immense majorité de leurs camarades – chrétiens, juifs et musulmans modérés – réclament le retour de l'arbre. Car il s'est trouvé dans ce lycée un responsable pour céder à Nabil et Afilah, et reléguer le sapin dans un coin obscur. Comme il s'est trouvé une institutrice de Coudekerque-Branche, près de Dunkerque, pour bouter hors de son école mille trois cents figurines en chocolat à l'effigie de saint-Nicolas, destinées à ses élèves, parce que sa mitre s'orne fort logiquement d'une croix chrétienne ! Pour ceux qu'amusent les coïncidences, rappelons que saint-Nicolas fut à la fin du IIIe siècle évêque de Myra, ville située aujourd'hui… en Turquie !

Laïcité, que de bêtises on commet en ton nom… Et, comme toujours, les Etats-Unis avaient quelques années d'avance. Figurez-vous que, sous l'influence de non-croyants ou de communautés non chrétiennes, le «Merry Christmas (« Joyeux Noël ! ») traditionnel avait progressivement cédé la place à un «Happy Holidays» («bonnes vacances») jugé politiquement plus correct. Tout comme, à la télévision française, miss météo nous annonce le plus souvent : «Demain, nous fêterons les Barnabé» au lieu de « Demain, nous fêterons la saint Barnabé ». Mais, outre-Atlantique, le vent tourne. Requinqués par la victoire de George Bush, les chrétiens repartent à l'assaut des conifères perdus. « Les étoiles et les anges ont été enlevés des sapins et remplacés par des ours en peluche, explique à la correspondante du Monde Robert Knight, le directeur de l'Institut culture et famille de Washington. Il est temps de laisser tomber Holidays et de revenir à Joyeux Noël. » Knight signifiant en français « chevalier », nul doute que cette nouvelle et pacifique croisade sera couronnée de succès. Et que la Vieille Europe, cessant de renier ses glorieuses et incontestables « racines chrétiennes », suivra prochainement le mouvement. En attendant, et n'en déplaise à Nabil et Afilah, ou même à Recep Tayyip Erdogan, Joyeux Noël à tous !

Valeurs Actuelles du 24/12/04

« COOPERATION OPTIMALE AVEC LES AMERICAINS »

Rapporteur parlementaire sur le renseignement à la commission des Finances, Bernard Carayon, le député UMP du Tarn évoque la collaboration entre services français et américains.

La coopération en matière de renseignement entre la France et les Etats-Unis a-t-elle été affectée par les désaccords politique sur l'Irak ?

Non, la coopération en matière de renseignement s'est toujours déroulée de manière optimale avec nos alliés américains. C'est vrai pour le renseignement « classique » : notre coopération est très étroite en matière de lutte contre le terrorisme ou contre la prolifération nucléaire.

Et sur le terrain ?

C'est également vrai : nos forces spéciales sont massivement engagées aux côtés des forces alliées en Afghanistan. Le président Bush a reconnu la grande efficacité de leur contribution.

Les synergies dans l'industrie de défense sont-elles plus importantes entre Européens ou entre Européens et Américains ?

Ne soyons pas manichéens. Il y a des domaines de collaborations étroites. Je pense par exemple à la motorisation aéronautique dans laquelle coopèrent Snecma et General Electric. Et il y a des domaines d'âpres compétitions : par exemple, dans celui des avions de combat où nous ne pouvons que constater la volonté des entreprises américaines d'empêcher le développement d'une industrie européenne, au besoin en faisant miroiter un partage de la recherche !

L'évolution de nos crédits de renseignement sur les deux ou trois dernières années est-elle en phase avec les nouvelles menaces ?

Hélas, non ! Et l'écart se creuse avec nos partenaires européens. Comme je le soulignais dans le rapport parlementaire sur le renseignement dont j'ai la charge à la commission des Finances, nos moyens budgétaires ne tiennent compte que partiellement de l'évolution des missions confiées à nos services et ne progressent que de manière limitée. Sur la totalité de la loi de programmation militaire, il manquerait entre cinquante et cent postes par an pour notre seule action extérieure. Quant aux crédits destinés aux équipements techniques, en particulier d'interception et de traitement de l'information, ils ne sont pas à la hauteur des efforts consentis par nos alliés américains, anglais ou espagnols, dont les crédits ont progressé de 10 à 30 % par an depuis le 11 septembre.

Notre communauté du renseignement s'est-elle vraiment adaptée à la nouvelle donne, et comment ?

C'est la nation tout entière qui devrait faire son aggiornamento en ce domaine ! Vous avez peut-être vu les séries télévisées américaines ou anglaises diffusées en France qui valorisent les services de renseignements. Rien de tel sur nos services, qui n'ont même pas de site Internet ou de porte-parole. Les efforts de communication engagés par le directeur de la DST m'apparaissent sur ce point exemplaires.

Les Français ont-ils un problème culturel avec le renseignement ?

Oui. Nous n'en sortirons que par un affichage politique. Je préconise depuis plusieurs années la mise en place d'un Conseil national du renseignement placé auprès du chef de l'Etat. Entre la fermeture complète et la commission parlementaire américaine, il y a une voie médiane d'ouverture et de responsabilité. C'est cette voie que j'appelle de mes vœux.

Valeurs Actuelles du 24/12/04

NORD-PAS-DE-CALAIS : LE PS FAIT ADOPTER SON BUDGET GRACE A L'UDF

Invoquant leur opposition à la hausse de la fiscalité régionale inscrite au budget 2005 de la région Nord-Pas-de-Calais (+ 14,5 %) par son président, Daniel Percheron (PS), les élus communistes ont refusé, vendredi 17 décembre, de le voter. Celui-ci a cependant été adopté par 55 voix (PS et Verts) contre 52 (PCF, UMP et FN), grâce à l'abstention du groupe UDF, dont tous les amendements avaient été acceptés par l'assemblée régionale. Le budget s'élèvera en 2005 à 1,67 milliard d'euros (+ 6,5 % par rapport à 2004). A l'issue du vote, M. Percheron a rejeté l'idée d'un divorce avec les communistes, assurant que dans les autres régions contrôlées par la gauche, les budgets seront votés par les élus socialistes et communistes.

Le Monde 19/20 décembre 2004

BEDOS TACLE JOSPIN

Invité de Pascale Clark sur Canal + (« En aparté »), Guy Bedos s'est montré cinglant envers son ex-ami Lionel Jospin : « En 2002, s'il avait commandé le Titanic, il aurait sauté dans la première chaloupe. Et aujourd'hui, il voudrait revenir comme s'il était De Gaulle. A chacun son Colombey-les-Deux-Eglises ! Il est ridicule. »

Le Parisien du 09/01/05

1,2 MILLION

C'est le nombre de bénéficiaires du RMI. Ils étaient 400.000 à sa création, fin 1988…

Jean-Louis Borloo, interview au « Parisien », 6/12/2004

MIL-VIGILANCE N° 02/2005
Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 3/2005 La lettre des adhérents du M.I.L.

PROPOS ENTENDUS PAR LES OTAGES EN IRAK

(…)En fait, pendant une heure, nous avons droit à un cours de théologie sur la supériorité de l'islam sur les autres religions. Pour lui, l'islam est au-dessus des autres religions – chrétienne et juive – parce que Mahomet est le dernier prophète… Les Evangiles ne sont pas le vrai Livre parce qu'il a été rédigé plusieurs années plus tard. Certains récits ont été inventés. En fait, nous sommes dans l'erreur, et il ajoute : « Finalement, toi, pourquoi ne deviens-tu pas musulman ? » Je réponds : « Mon père est né chrétien, je suis donc chrétien. » Il rigole et me dit : « Si ton grand-père s'est trompé, si ton père s'est trompé, si tu t'es trompé… Vas-tu rester dans l'erreur ? Si vous vous convertissez à l'islam, ça va faciliter votre libération. Réfléchissez… » Il nous demande ensuite comment on imagine le paradis… La mort, le purgatoire, la résurrection des âmes, etc. J'avais l'impression qu'il voulait vraiment nous convertir et qu'il allait finir par sortir un revolver ! Si on acceptait sa proposition, on savait qu'il allait faire une cassette : moi, Christian Chesnot, je renie ma religion, je deviens musulman… Cette nuit-là, j'ai vraiment mal dormi.

P.M. Arrive le mois d'octobre…

C.C. On nous transfère vers le nord de l'Irak, autour de Samarra, dans une cellule de cinq combattants djihadistes, admirateurs de Ben Laden. « Moi, j'ai appris tous les maniements des armes et des explosifs en Afghanistan, nous dit un jeune de 30 ans. Nous sommes forts militairement, mais il faut que la peur change de camp. Notre objectif est de diviser l'Occident, notamment les Etats-Unis et l'Europe, et de porter des coups non pas quantitatifs mais qualitatifs contre l'économie de l'Occident. » Il nous précise que la France n'est pas sur la liste des mauvais Etats mais il nous reproche l'Algérie et l'Afghanistan. Leurs objectifs prioritaires sont de faire tomber les régimes saoudien et égyptien. Ils forment aussi des commandos palestiniens. Là, on comprend qu'on est sur la planète Ben Laden. Ils veulent libérer l'Irak de l'occupation américaine, mais aussi s'attaquer aux infidèles, aux croisés. Ils se considèrent en état de légitime défense : « Toutes les dernières guerres, m'explique-t-il, ce sont les chrétiens qui les ont faites contre nous, en Bosnie ou ailleurs. » Pour eux, c'est une guerre de civilisation ! Ils sont dans cette perspective. L'Irak est seulement une base de départ. Ce qu'ils veulent, c'est l'islam, de l'Andalousie à la frontière de Chine. Notre gardien a remercié Bush d'avoir attaqué l'Afghanistan : « Grâce à lui nous avons pu nous développer, nous disperser dans soixante pays… » Je lui dis que ce serait bien que John Kerry soit élu car il allait retirer les troupes américaines… « Surtout pas ! Nous, on est pour Bush. Avec lui, ça va être la confrontation, et pendant les deux ou trois ans qui viennent, on va être de plus en plus forts, on va recruter plus de monde… ! »

P.M. Que vous disent-ils à propos des négociations avec les autorités françaises ?

C.C. Les Français vous réclament, vous êtes plus connus que Chirac, nous disent-ils. Il y a même une délégation de musulmans de France qui est venue à Bagdad. On ne comprend pas pourquoi. Nous, on veut les aider et on assiste à des manifestations de musulmans en France en votre faveur, alors que les chrétiens ne se mobilisent pas pour vous… » C'est la première fois qu'ils dialoguaient avec un Occidental. Je n'ai pas regretté mes cours d'arabe ! La nuit, ils tiraient sur une base américaine voisine. Dans le hall, il y avait des fils électriques. On les entendait scier, bricoler des bombes. C'était surréaliste.

Lorsqu'ils apprennent l'attentat de Taba, en Egypte, ils applaudissent. « C'est nous ! On a tué 35 sionistes et blessé des dizaines d'autres. On est content. » Chaque nuit, les Américains bombardaient de plus en plus fort. Alors ils ont fini par nous ramener dans une maison à Bagdad, où nous avions déjà séjourné. C'était le 15 octobre, la veille du ramadan. Mais ils nous donnaient quand même à manger.

Paris Match décembre 2004

LE MINISTERE DE L'INTERIEUR DURCIT LES CONDITIONS POUR HEBERGER UN ETRANGER EN VISITE

Faire venir sa grand-mère d'Alger pour la circoncision de son petit-fils ou le mariage de sa fille sera désormais plus difficile pour les étrangers résidant en France. Le ministère de l'intérieur a adressé aux maires une circulaire exigeant des garanties financières et de logement très dures. Quelque 170 euros pour le visiteur et 14m2 de surface habitable par personne chez le logeur sont demandés depuis le 1er janvier.

C'est par cette circulaire du 23 novembre 2004, envoyée en application de la loi Sarkozy sur l'immigration, que les maires ont été prévenus des nouvelles exigences pour toute visite sur le sol français. Jusqu'alors, les maires, seuls habilités à délivrer l'attestation d'accueil nécessaire à l'obtention d'un visa pour un court séjour privé ou familial, faisaient remplir à l'hébergeant un certificat précisant son identité et son adresse, le nombre de personnes accueillies et la durée de leur séjour.

La loi Sarkozy confère désormais au maire le droit de vérifier la réalité du logement et de refuser l'attestation s'il juge que les « conditions normales » d'hébergement font défaut. Un décret est venu préciser ces conditions.

L'étranger visiteur doit, en plus du visa, qu'il paye entre 30 et 50 euros selon le pays d'origine, payer un timbre fiscal de 15 euros pour l'Office des migrations internationales et souscrire une assurance médicale et hospitalière avec un minimum de garantie de 30.000 euros. La compagnie d'assurances la moins chère prévoyant cette couverture en France, April, propose une assurance de 32 euros pour un séjour de moins de huit jours, et de 107 euros pour ceux supérieurs à deux mois.

Au total, le visiteur étranger peut être amené à débourser, s'il n'a pas d'assurance personnelle, pas moins de 150 à 170 euros pour un séjour d'un à deux mois. Une somme astronomique quand le smic algérien est à 90 euros et le turc à 189 euros.

Les exigences du gouvernement pour « lutter contre les fraudes », comme le justifie la loi, vont plus loin. La circulaire demande aux maires de vérifier que le logement de l'hôte « remplit les conditions » posées par le code de la construction et de l'habitat, qui définit les normes de confort et d'hygiène des « logements décents ». L'habitation doit avoir une surface moyenne minimum de 14 m2 pour une personne, 28 m2 pour deux, 42 m2 pour trois…, les enfants étant comptés comme adultes. Le logement doit en plus comporter des « éléments d'équipement », comme un « chauffage normal », une cuisine « aménagée d'un appareil de cuisson et d'un évier », une installation sanitaire permettant de « garantir l'intimité personnelle »…

Les premiers demandeurs de la mairie du 14e arrondissement de Paris se sont vus remettre une liste de six critères pour leur logement et réclamer trois fiches de paye attestant leur capacité à couvrir les besoins du visiteur. « Avant, on ne vérifiait pas, peu importait la surface du logement. Nous sommes maintenant tenus de le faire », s'excuse le responsable des services des affaires générales et militaires.

La pratique fait bondir les associations : « Ces normes sont celles exigées pour les demandes de regroupement familial. C'est démentiel de les appliquer pour les étrangers qui viennent visiter leur famille !, s'insurge Claire Rodier, du Groupe d'information et de soutien des immigrés (Gisti). C'est pire que sous les lois Pasqua. »

Le Monde du 09/01/05

DOUNIA BOUZAR : « POURQUOI JE DEMISSIONNE »

Nouveau coup de tonnerre dans le ciel très agité du Conseil français du culte musulman (CFCM) : l'anthropologue Dounia Bouzar démissionne du bureau où elle siégeait en tant que personnalité qualifiée, poste auquel elle avait succédé, il y a deux ans, à Betoule Lambiotte, elle-même démissionnaire.

Dans une interview exclusive, celle qui était jusqu'à présent la seule femme membre du bureau de l'instance représentative de l'islam, explique pourquoi elle claque la porte, à cinq mois des élections prévues le 5 juin pour renouveler les instances régionales et nationales du Conseil, dont le bureau doit se réunir demain matin à la mosquée de Paris.

Outre la désignation d'un successeur, la question des élections, qui a complètement paralysé le CFCM de mi-septembre à mi-décembre (la Mosquée de Paris contestant les modalités du scrutin), figure bien sûr à l'ordre du jour de la réunion.

Pourquoi démissionnez-vous du CFCM ?

Dounia Bouzar. Parce que dans cette institution, où j'étais censée représenter les musulmans nés en France, il n'a jamais été question des problèmes des Français issus de l'immigration. Au CFCM, on ne parle que de procédures, des places des uns et des autres et des modalités des élections qui auront lieu en juin. Rappelez-vous la façon dont le CFCM a traité la problématique du foulard à l'école : les représentants du CFCM sont allés voir les hommes politiques pour les rassurer, leur montrer que les musulmans sont des gens normaux et civilisés, qu'ils ne constituent pas une menace pour la République. Au lieu d'aborder la question de fond, le CFCM a décrété que le voile était une prescription religieuse, refermant ainsi un débat qui n'est pas tranché dans les pays musulmans. Avant d'en appeler au respect de la loi interdisant le port des signes religieux ostensibles à l'école. Moi, ça fait deux ans que j'attends que l'on discute. Or, nous n'avons jamais parlé de rien. Je ne vois pas pourquoi je continuerais à faire de la figuration. Le président Boubakeur à qui j'ai envoyé ma démission par mail lundi soir, sait bien que je ne sers à rien dans son institution.

Que pensez-vous de l'attitude du gouvernement par rapport au CFCM ?

Le gouvernement fait porter au CFCM le poids de toutes les questions politiques qu'il n'a pas su régler depuis des années, qu'il s'agisse de la reconnaissance du rôle des Algériens dans l'histoire de France (notamment lors de la Première Guerre mondiale) ou du problème des discriminations à l'emploi, au logement… dont sont victimes les populations issues de l'immigration. Il est scandaleux d'envisager, comme le fait Nicolas Sarkozy, la construction de mosquées pour redonner espoir aux jeunes musulmans. Moi, je suis pour la construction de lieux de culte. Mais il ne faut pas faire croire aux Français que c'est comme ça qu'on lutte contre les discriminations.

Que préconisez-vous pour en finir avec les discriminations qui risquent de nous conduire au communautarisme ?

Le communautarisme n'est pas la solution. Lutter contre les discriminations suppose d'abord que les partis politiques arrêtent de virer les gens portant des noms à consonance maghrébine dès qu'ils sont en position éligible ou de les reléguer en fin de liste ! Le premier lieu où s'exprime le communautarisme est le milieu politique. Maintenant, j'attends de voir de quels moyens disposera concrètement la Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité qui doit commencer à fonctionner ces jours-ci.

Estimez-vous qu'il faille revoir la composition du CFCM ?

Tant qu'il n'y aura, dans le bureau, une majorité de personnes nées en France de confession musulmane, le CFCM – au sein duquel les gens de la deuxième ou troisième génération ne se sentent pas représentés – souffrira des rivalités qui divisent ses membres selon leur pays d'origine. Et le ministère de l'intérieur joue de ces rivalités pour la sécurité internationale et la lutte contre le terrorisme. Mon grand regret, c'est que le CFCM n'a pas su saisir cette chance inouïe qui nous était offerte il y a deux ans, quand toutes les conditions étaient réunies pour créer une nouvelle religiosité musulmane, adaptée à la laïcité française. En effet, les jeunes musulmans nés en France ne peuvent se retourner vers les pays étrangers pour trouver la réponse à leur question – à savoir : que signifie être musulman dans une société laïque ? – parce que ces pays ne sont pas des Etats laïcs. C'est donc au CFCM qu'il appartenait de s'emparer du débat.

Le Parisien du 05/01/05

BEATRICE DALLE LUI A DIT « OUI » EN PRISON

Ils se sont dit « oui », c'est banal, et pourtant leur histoire n'a rien de commun. La mariée n'est autre que l'actrice Béatrice Dalle, Béatrice Cabarrou pour l'état civil, née à Brest (Finistère) le 19 décembre 1964. Le marié, lui, est l'un des détenus de la maison d'arrêt de l'Hermitage, dans la même ville. On imagine mal Béatrice Dalle épouser un employé de banque : elle a choisi un prisonnier.

L'administration pénitentiaire n'a voulu révéler le nom ni l'âge de l'heureux élu. Selon Le Télégramme de Brest, la cérémonie s'est déroulée lundi dans la plus stricte intimité dans l'enceinte de la prison, célébrée par un officier de l'état civil de la mairie de Lambezellec, une commune voisine. Du romantisme trash qui convient à merveille à cette brune sulfureuse au grand cœur.

Béatrice Dalle a déjà effectué plusieurs séjours en prison. Elle avait été condamnée en 1992 pour des vols de bijoux à Paris, avant de s'attirer les foudres de la justice américaine pour possession de cocaïne, en 1999 à Miami, en Floride.

Mais l'actrice n'aurait pas rencontré son prince charmant lors de ces séjours. Elle exerce en effet, selon Le Télégramme, une activité bénévole de visiteuse de prison et c'est à l'occasion de l'une de ses visites qu'elle aurait eu le coup de foudre pour un détenu.

Une autre version circule toutefois : elle aurait rencontré son nouvel époux lors du tournage d'un film dans une prison. Mais l'administration pénitentiaire n'a voulu confirmer aucune de ces hypothèses.

Révélée en 1986 par le film 37°2 le matin, de Jean-Jacques Beineix, où elle joue le rôle de Betty, impulsive et fragile, la mauvaise fille du cinéma français a toujours aimé flirter avec le danger. Comment oublier sa relation houleuse avec le chanteur de rap Joey Starr, tant le couple s'est souvent illustré dans la rubrique des faits divers, love story version déjantée ?

En 1992, elle avait interprété La prémonitoire Fille de l'air, du réalisateur Maroun Bagdadi : l'histoire, fondée sur des faits réels, d'une jeune femme qui a fait évader son amoureux d'une prison après avoir kidnappé un pilote d'hélicoptère…

France Soir du 07/01/05

LES BANLIEUES PEUVENT BASCULER

« Les banlieues peuvent basculer. Demain, on aura affaire à des lobbies communautaristes avec lesquels on ne pourra plus dialoguer »

Mouloud Aounit, secrétaire général du MRAP, Libération du 6/12/2004

HOMMAGE A PAUL-MARIE DE LA GORCE

Paul-Marie de La Gorce, journaliste et écrivain, est mort mercredi 1er décembre à l'hôpital américain de Neuilly, à l'âge de 76 ans. Yves Guéna, président de la Fondation et de l'Institut Charles de Gaulle, a rendu un poignant hommage au "grand historien de De Gaulle".

Quand tomba la triste nouvelle de la mort de Paul-Marie de La Gorce, me revint par bribes un superbe poème de Federico Garcia Lorca :

« Non, je ne veux pas le voir le sang d'Ignacio dans l'arène »

Non, nous ne pouvions accepter la disparition de cet homme en pleine possession de toute son intelligence, en pleine activité.

« Il n'y eut prince dans Séville qu'on pût lui comparer, ni épée comme son épée, ni cœur qui fût aussi vrai ». Oui, il avait tout les talents.

Une fois pour toutes, après s'être engagé à l'âge de 16 ans, en dissimulant son âge, dans les combats de la Libération, il avait choisi la Patrie et celui qui l'incarnait. Il fut le grand historien de De Gaulle, et son superbe ouvrage sur le Libérateur de la Patrie et le Rénovateur de la République venait d'être traduit en chinois. Ses connaissances, ses informations - souvent exceptionnelles - il avait le talent de les exposer avec la plus grande clarté, oralement ou par écrit, sans jamais buter ni sur une idée ni sur une tournure, ni sur un mot. Sa capacité de travail était infinie : il avait tout lu ; il aura écrit sur tout, et toujours avec un égal bonheur. Non seulement il savait les choses, mais sur tous les problèmes, sur les pays arabes dans « l'Orient compliqué » - je le sais d'expérience - ou sur la baisse des impôts en France, il avançait des idées claires, opportunes et intéressantes. Et il en discutait toujours avec une courtoisie exquise. Danielle, vous perdez un compagnon exceptionnel et vos enfants un père attentionné. Moi, je perds un ami sur qui, depuis bientôt quarante ans, j'ai toujours pu compter.

La Fondation Charles de Gaulle qui lui doit le plus clair de son redressement sait qu'elle ne pourra le remplacer. Et les grands éditorialistes de la presse ne doutent sûrement pas qu'ils ont perdu le meilleur d'entre eux. Nous sommes nombreux, très nombreux à partager votre deuil et à porter une part de ce lourd fardeau.

Plût au ciel que cette immense solidarité dans l'épreuve allège un peu le poids de votre peine. Hélas « la vie sépare ceux qui s'aiment Tout doucement sans faire de bruit… »

Adieu Paul-Marie !

MIL-VIGILANCE N° 03/2005

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 4/2005 La lettre des adhérents du M.I.L.

CE QUI MANQUE A HOLLANDE

Il gagne, mais ne séduit pas encore le grand public. En tout cas, pas assez pour apparaître comme le candidat naturel des socialistes à la présidentielle de 2007, l'homme incontournable. Tel est le paradoxe de François Hollande en ce début d'année 2005 : brillant vainqueur des scrutins régionaux, cantonaux et européens, et triomphateur de... Laurent Fabius lors du référendum interne sur la Constitution européenne. Mais voilà, Hollande reste devancé, selon les enquêtes d'opinion, par d'autres éléphants : Lang, Delanoë, DSK, Jospin ou encore sa compagne Ségolène Royal. Que manque-t-il au patron du PS pour s'imposer dans l'esprit des Français ? Peut-il passer à la vitesse supérieure ou devra-t-il se contenter d'un simple rôle d'animateur ? Les spécialistes des sondages et de la communication politique sont partagés.

« Hollande est un homme public qui a constamment été sous-estimé, analyse Brice Teinturier, directeur des études politiques à la Sofres. On le brocarde volontiers mais, à chaque échéance, il est là, sans faire de bruit. Il progresse, conforte sa position, gagne des points. C'est la stratégie des petits pas. » Rien de mauvais ? « Je pointe une faiblesse du côté de l'international, il doit voyager plus. » Ex-conseiller en communication de Jacques Chirac et proche de Nicolas Sarkozy, Thierry Saussez estime que le patron du PS a incontestablement franchi un cap. Notamment en écartant la menace Fabius : « Il a prouvé qu'il était intelligent, constant dans ses choix. Il a bien tenu la boutique tout en résistant à l'influence des éléphants. » Un « parcours sans faute », selon Saussez qui masque tout de même, selon lui, « une lacune évidente », déjà pointée par l'écrivain chiraquien Denis Tillinac lors de l'émission « 100 Minutes pour convaincre » sur France 2 dont Hollande était l'invité début décembre : « Il ne parle qu'aux socialistes.» «S'il veut avoir une chance de représenter la gauche à la présidentielle, il faut qu'il explose, qu'il parte à la conquête des gens », insiste Saussez. Une analyse partagée par Roland Cayrol, directeur de l'institut CSA : «Pour l'instant, les Français perçoivent majoritairement Hollande comme un chef de parti, pas comme un présidentiable. Il y a cette forte interrogation le concernant : a-t-il le niveau pour concourir ? A-t-il les épaules ? Comme il n'a jamais exercé de responsabilités gouvernementales, le doute risque de subsister.» Plus vachard, Jean-Marc Lech estime que Hollande souffre aussi d'un problème de... look. « Il est un peu trop rond, trop blagueur, mal fagoté », juge le coprésident d'Ipsos, qui tempère aussitôt : « Il n'y a rien de rédhibitoire. Deux ans avant son accession au pouvoir, Tony Blair n'était pas beaucoup mieux. Mitterrand non plus d'ailleurs. » (…)

Fan de Hollande, Jacques Séguéla, vice-président de Havas, balaie la plupart des critiques : « François est un papillon qui n'est pas encore sorti de sa chrysalide. Mais il a pris le meilleur de Mitterrand, le meilleur de Jospin. Tout cela est en train de mûrir. On dit que l'histoire ne se répète pas. En politique, au contraire, elle bégaie. Hollande sera désigné candidat. C'est presque toujours le premier secrétaire du PS qui sort du chapeau. »

Le Parisien du 11 janvier 2005

AFFRONTEMENTS ENTRE DEUX BANDES DANS UN LYCEE

Deux bandes rivales n'ont pas hésité à s'affronter dans une enceinte scolaire à Chelles (Seine-et-Marne). L'échauffourée a eu lieu dans la cour que partage le lycée professionnel Louis-Lumière et le lycée Bachelard. Une quinzaine de jeunes de Villeparisis, ville située à une dizaine de kilomètres de Chelles, se sont rendus dans ces lycées mitoyens, après avoir escaladé une grille.

Certains étaient scolarisés sur place, d'autres pas. « Ils étaient venus régler leurs comptes avec des élèves », raconte le proviseur adjoint.

Munis de battes de base-ball, d'extincteurs et de grosses bombes lacrymogènes, ils s'en sont pris à une autre bande, provenant, elle, de Chappe, un quartier sensible de Chelles. «Cela a duré très peu de temps. Dès que la police est intervenue, les jeunes se sont vite dispersés. Entre-temps, les surveillants avaient essayé de s'interposer», poursuit-il. Sur place, la police a interpellé quatre jeunes, non scolarisés dans ce lycée, avant de les placer en garde à vue. Trois sont de Villeparisis, le quatrième vient de Seine-Saint-Denis. Ils ont entre 16 et 20 ans. Cinq jeunes ont également été transportés à l'hôpital de Lagny-sur-Marne pour y recevoir quelques soins. Au sein des deux établissements scolaires, cette bagarre n'a surpris personne. «On avait entendu dire déjà qu'il allait se passer quelque chose, qu'il y allait avoir un règlement de comptes», avoue une surveillante. Le rendez-vous avait en effet été donné quelques jours auparavant, alors qu'un différend aurait opposé un jeune de Villeparisis et un autre de Chelles, dans un bus vendredi dernier. Les deux bandes sont allées au rendez-vous, accompagnées de leurs copains respectifs. Rien à voir pourtant avec une guerre des gangs, assure le procureur adjoint de Meaux.

Le Parisien du 11 janvier 2005

ARRESTATIONS DANS LES MILIEUX NATIONALISTES CORSES

Trois hommes et leurs compagnes ont été interpellés à leur domicile dans la région d'Ajaccio. Ils sont soupçonnés d'avoir participé à la première conférence de presse du «FLNC du 22 octobre», en mai 2003. Ce groupe s'était alors démarqué de son «concurrent», le FLNC-Union des combattants, engagé dans une trêve en attendant le référendum sur l'avenir de la Corse. Les trois hommes sont d'anciens du «FLNC-UC». Le «22» a revendiqué, depuis, des dizaines d'attentats. Il serait aussi l'auteur de celui qui a sérieusement endommagé la caserne de gendarmerie d'Aléria, le 21 octobre 2004. Par ailleurs, le procureur de la République d'Ajaccio a révélé qu'une information supplétive avait été ouverte pour «destruction par explosif ayant entraîné la mort». Le 10 octobre, une puissante bombe avait détruit l'entrée de l'inspection académique de Corse-du-Sud. Une femme de 81 ans avait succombé dans les heures qui avaient suivi. Selon l'expertise médico-légale, sa mort résulterait «directement de l'explosion». Cet acte avait été revendiqué par l'Armée du peuple corse (APC), qui, vendredi dernier, annonçait qu'elle allait s'en prendre à un fonctionnaire de l'île.

mardi 11 janvier 2005

AGRESSION CONTRE BERLUSCONI

Le chef du gouvernement italien Silvio Berlusconi a été victime vendredi 31 décembre d'une agression par un jeune touriste italien qui lui a lancé le pied de son appareil photo alors qu'il se promenait à Rome. Le jeune homme, âgé de 28 ans et maçon de profession, a lancé le projectile en direction du chef du gouvernement alors que ce dernier profitait des animations de fin d'année place Navone dans le centre de Rome. Il a été ausculté par un médecin qui a diagnostiqué une légère contusion à l'oreille droite et un petit hématome au cou.

Le Nouvel Observateur du 6 janvier 2005

ELECTRICITE : LE PASSE – DROIT DE BERCY

C'est un secret bien gardé à Bercy : les fonctionnaires chargé du contrôle de l'opérateur électrique bénéficient du même tarif préférentiel que les agents d'EDF. Concrètement, alors que les particuliers payent 90 euros le mégawatt-heure, ils sont, eux, à 5 euros le mégawatt-heure. Et la demande de hausse d'EDF faite à Bercy table sur le passage de 90 à 92 euros du mw/h pour le plus grand nombre. D'où la colère de

Patrick Devedjian, le ministre de l'Industrie, qui avait envisagé, sans succès à ce jour, de faire passer de 5 à 7 euros les tarifs préférentiels d'EDF.

Le Parisien du 11 janvier 2005

LES DISTRIBUTEURS DE BILLETS DE BANQUE NE SONT PAS AU-DESSUS DE TOUT SOUPÇON

En principe, les coupures retirées à la banque devraient être au-dessus de tout soupçon. Pourtant, il est possible que des distributeurs automatiques délivrent des billets douteux, ou même faux. C'est la mésaventure qui est arrivée à Elodie M. en retirant 300 € avec sa carte bancaire. *"Lorsque j'ai eu en main les six billets de 50 €, il m'a semblé que l'un d'entre eux avait un toucher plus doux, plus velouté que les autres"*, explique-t-elle.

Quelques jours plus tard, ces mêmes 50 € ont été refusés par un commerçant qui possédait un détecteur de faux billets. "Il m'a fait remarquer que l'hologramme était plus brillant que celui des autres billets", explique Elodie. Le matériel utilisé est une lampe Wood : à la lumière des ultraviolets, les faux filigranes apparaissent soit complètement blancs, soit beaucoup plus marqués que dans une vraie coupure. Toutefois, ce critère n'est pas décisif. *"Il s'agit là d'un procédé sommaire qui permet seulement de présumer qu'un billet est faux, alors qu'il peut seulement avoir été altéré par un passage en machine à laver ou une exposition au soleil"*, indique un cadre bancaire.

Elodie aurait pu tenter de vérifier elle-même son billet par la méthode du "toucher, regarder, incliner" détaillée sur le site de la banque de France (www.banque-france.fr, rubrique billets et pièces en euros). Elle ignorait d'autre part que, selon le code monétaire et financier, le commerçant n'avait pas le droit de refuser le billet sans être passible d'une contravention de deuxième classe (article R 642-3 du code pénal). Tout au plus pouvait-il lui demander de faire l'appoint si l'objet acheté avec une grosse coupure était de faible valeur, ou relever son identité s'il doutait de l'authenticité du billet.

Le particulier n'a plus qu'à rapporter le billet à la banque : s'il est faux, il sera confisqué ; s'il cherche à l'écouler, il encourt dix ans de prison et une amende de 150.000 € (article 442-2 du code pénal). Le commerçant a un peu plus de chance : il se voit remettre un reçu qui lui permet d'en déduire le montant de son bénéfice comptable.

En principe, les automates sont alimentés par des fonds en provenance de la Banque de France : coupures neuves ou anciennes, dont l'authenticité a été vérifiée. Ces coupures sont acheminées dans les différentes agences bancaires par des convoyeurs de fonds et placées dans les automates de retrait par les collaborateurs de la banque ou, le plus souvent, par les employés de sociétés prestataires, filiales des transporteurs de fonds.

En France, où la réglementation est très contraignante, le recyclage des billets par les transporteurs de fonds ou les banques est interdit : tout billet doit, avant d'être remis en circulation, être préalablement vérifié par la Banque de France, qui élimine les périmés, les faux et les abîmés.

Mais, en pratique, il peut arriver dans certains cas (grève ou difficultés rencontrées par les convoyeurs de fonds en périodes de surcharge d'activité) que les agences bancaires soient autorisées à réapprovisionner leurs automates de retrait avec des fonds déposés par leurs clients.

La détection de faux billets, par reconnaissance visuelle et tactile, incombe alors aux employés de la banque, avec tous les risques d'erreurs que cela comporte. C'est peut-être ce qui s'est produit au moment où Elodie a retiré son argent.

Le phénomène semble heureusement peu fréquent. Interrogés, plusieurs responsables de banques, qui ne souhaitent pas être cités, admettent cependant la possibilité d'une présence de faux billets dans les automates de retrait. D'autant que la seule formation des collaborateurs des agences bancaires ne suffit pas, face à la sophistication accrue des contrefaçons. Ils indiquent aussi que des mesures seront sans doute bientôt prises pour améliorer les contrôles.

Le Monde du 12 janvier 2005

173.100

C'est le nombre d'immigrés supplémentaires arrivés légalement en France l'année dernière, soit une hausse de + 11% par rapport à 2002. 136.400 de ces nouveaux arrivants sont non-Européens titulaires d'un titre de séjour obtenu, pour 74% des cas, au titre du regroupement familial

Rapport annuel de l'Observatoire de l'immigration et de l'intégration , 8/11/2004

250.000

C'est le nombre de personnes déboutées du droit d'asile depuis 1998 qui se trouveraient encore sur le territoire français, en toute illégalité. 18.000 familles, représentant 62.000 personnes, feraient partie du lot. Les dépenses consacrées par le ministère de la Cohésion sociale à la « fonction asile », déboutés compris, sont en forte augmentation : de 134 millions d'euros en 2001 à 286 millions en 2003. Les seules familles déboutées coûteraient 43 millions d'euros à l'Etat chaque année

Rapport confidentiel de l'Inspection générale des affaires sociales – Igas – et de l'Inspection générale de l'administration – IGA –

50 %

C'est le pourcentage de malades du Sida (VIH) recensés en France et habitant les régions Ile-de-France et PACA. Alors que la proportion d'usagers de drogue diminue au sein de la population contaminée, celle des immigrés d'Afrique subsaharienne s'accroît : les immigrés représentent plus de 20 % des hommes et plus de 40 % des femmes au sein de la population diagnostiquée entre 2000 et 2003. Dans près de la moitié des cas, ils n'ont pas d'activité professionnelle

Enquête Vespa « VIH – Enquête sur les personnes atteintes », publiée dans « Populations et sociétés, bulletin de l'Institut national d'études démographiques, 5/11/2004.

42

C'est le nombre de lieux de culte musulmans contrôlés par des groupes salafistes ou kaplanci (mouvement radical d'origine truque). Depuis octobre 2003, 7 imams étrangers ont été expulsés de France (1 Egyptien, 1 Algérien et 4 Turcs) ; 3 autres ont fait l'objet d'une mesure d'expulsion non encore exécutée ; l'expulsion de 2 autres imams est en cours d'instruction

Le Figaro, du 25/11/2004

REFORMES

«Si rien ne se passe en **France**, elle finira par ressembler à un musée»

Gerrit Zalm, ministre néerlandais des Finances, Les Echos du 6/12/2004

MIL-VIGILANCE N° 04/2005

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 5/2005 La lettre des adhérents du M.I.L.

QUESTIONS PRATIQUES SUR LE MEDECIN TRAITANT

Sur le choix du médecin traitant

1) Pourquoi passer par un médecin traitant ?
Le médecin traitant c'est votre médecin de famille, le médecin qui vous connaît le mieux et en qui vous avez confiance. Il sera donc le plus à même de vous conseiller et /ou de vous orienter, si besoin est, vers un médecin spécialiste, un praticien hospitalier voire un généraliste s'il ne l'est pas lui-même. Toutefois, le patient pourra revoir ensuite ce second médecin sans repasser par la case « médecin traitant », dès lors qu'il respectera un parcours balisé par un protocole de ou par un plan de soins coordonnés, conclu entre son médecin traitant et un spécialiste.

2) Quand et comment faire pour signaler le choix de mon médecin traitant ?
Depuis le 1er janvier, l'assurance maladie invite les Français de 16 ans et plus à choisir et déclarer un médecin traitant, qui sera en général leur médecin de famille. Vous recevrez à votre domicile un formulaire de déclaration, accompagné d'un mode d'emploi précis. Vous disposerez d'un délai de 6 mois pour exprimer votre choix avec la signature de votre médecin traitant.
Vous pouvez profiter d'une prochaine consultation ou d'un déplacement au cabinet de votre médecin pour effectuer cette formalité.
Si vous n'avez pas eu l'occasion de consulter dans ce délai, vous pourrez choisir votre médecin traitant sans pénalité à votre prochaine consultation.

3) Est-ce que je peux changer de médecin traitant ?
Oui : si vous décidez de changer de médecin traitant, il vous faudra simplement le signaler sans contrainte de délai. Il vous suffira alors de renvoyer un formulaire à votre caisse d'assurance maladie.

4) Les enfants ont-ils un médecin traitant ?
Les enfants moins de 16 ans ne sont pas concernés. Le choix du médecin traitant ne s'effectue qu'à partir de l'âge de 16 ans. Pour ceux qui atteindront l'âge de 16 ans après le 1er juillet, ils choisiront leur médecin traitant à la première consultation après leur 16 ans avec l'aval de la personne exerçant l'autorité parentale jusqu'à leur 18 ans.

5) Doit-il n'y avoir qu'un seul médecin traitant par famille ?
Si vous avez déjà un médecin de famille, vous pourrez le choisir comme médecin traitant. Mais chaque personne de plus de 16 ans au sein de votre famille devra déclarer son médecin traitant, choisi librement. En revanche, les enfants de moins de 16 ans ne sont pas concernés par le médecin traitant.

6) Comment font les enfants de parents séparés ?
Les enfants de moins de 16 ans ne sont pas concernés par le médecin traitant et pourront donc consulter librement le médecin le plus proche du lieu où il se trouve. Le jeune de plus de 16 ans pourra également le faire s'il se trouve dans un lieu éloigné du médecin traitant qu'il a choisi

7) Le médecin traitant sera-t-il obligatoirement un médecin généraliste ?
Non, vous choisirez qui vous voulez, généraliste ou spécialiste, médecin libéral ou médecin hospitalier. Le principe c'est le libre choix, vous choisissez celui que vous voulez.

8) Je vais dans un cabinet de groupe pour avoir toujours un médecin disponible, est- ce que je peux déclarer ce cabinet de groupe médecin traitant ?
La déclaration du médecin traitant se fait nécessairement sur le nom d'une personne et non sur une structure. Bien évidemment, en cas d'indisponibilité du médecin que vous avez déclaré comme médecin traitant, un autre médecin du cabinet de groupe assurera son remplacement sans modification de votre remboursement.

9) Le médecin du travail peut-il être mon médecin traitant ?
Non, ce n'est pas le rôle du médecin du travail qui intervient dans le monde du travail dans un objectif de prévention.

10) Que se passe-t-il si je ne peux pas consulter mon médecin traitant ?
Si vous êtes en vacances, en déplacement professionnel ou dans une situation d'urgence, vous pouvez consulter un autre médecin sans incidence de remboursement. La situation est identique en cas d'absence de votre médecin traitant.
Vous n'aurez pas de formulaire spécifique à remplir dans ces cas de figure mais il est conseillé d'en tenir informer votre médecin traitant afin qu'il dispose pour bien soigner de toutes les informations médicales vous concernant.

11) si le médecin traitant cesse son activité, ou si on déménage a-t-on également un délai pour choisir un autre médecin ?
Oui, vous le ferez à l'occasion du prochain contact avec le médecin que vous aurez choisi comme médecin traitant. Quoi qu'il arrive, vous pourrez toujours changer si vous n'êtes pas satisfait de votre nouveau médecin traitant.

12) Les gens qui vivent dans plusieurs lieux en même temps (étudiants, certains retraités, certains salariés qui travaillent 4 jours dans une ville et passent les 3 jours de la semaine restant dans une autre…) ont-ils droit à des dérogations ? Comment faire concrètement ?
Vous choisissez votre médecin traitant en fonction de ce qui vous est le plus commode. Une fois que votre médecin traitant est choisi, si vous avez besoin de consulter sur un lieu éloigné de celui-ci, vous pourrez consulter un autre médecin sans pénalité.

13) Quel est la différence entre le médecin traitant et le médecin référent ?
Si vous avez un médecin référent, vous pouvez naturellement le choisir comme médecin traitant.
Le médecin référent repose sur un principe d'abonnement forfaitaire à l'année, et l'on ne peut pas en changer. Avec le médecin traitant la liberté de choix est respectée : liberté d'en choisir et liberté d'en changer. Par ailleurs, le médecin référent est obligatoirement un généraliste à la différence du médecin traitant qui peut être soit un généraliste soit un spécialiste, notamment pour les patients souffrant d'affection ou de maladies chroniques.

14) Que se passe-t-il si je ne passe pas par le médecin traitant, ou si je ne choisis pas de médecin traitant?
Lorsque vous vous rendrez en « accès direct » chez un spécialiste, il pourra pratiquer un dépassement d'honoraires ; ce dépassement sera limité à 32 €. Par ailleurs, le niveau de remboursement sera diminué.

Sur l'accès au spécialiste

15) Le médecin traitant pourra-t-il imposer le spécialiste de son choix au patient ?
Non. Le médecin traitant vous dira si vous avez besoin de vous rendre chez un spécialiste, mais c'est vous qui choisirez lequel. La liberté de choix est essentielle.

16) Que se passe-t-il pour les patients atteints de maladie chronique (diabètes, cancers…)
Si vous êtes atteint d'une maladie chronique ou une affection de longue durée (ALD), vous pourrez continuer à vous rendre directement chez votre spécialiste. Par exemple, un diabétique n'aura pas besoin de solliciter systématiquement son médecin traitant pour prendre rendez-vous avec son endocrinologue.

17) Que se passe t-il lorsque l'on est atteint d'une pathologie (par exemple un problème de peau régulier) qui nécessite des visites fréquentes ou annuelles chez un spécialiste ?

Pour un même problème de santé, il n'est pas nécessaire de consulter le médecin traitant puisque ces visites sont prévues dans un protocole de soins. Le spécialiste le tiendra informé et échangera avec lui sur votre cas. Votre médecin traitant pourra vous conseiller un spécialiste mais c'est donc vous au final qui choisirez.
Si par exemple, vous souffrez d'un problème de peau régulier et identifié et que vous avez choisi avec votre médecin traitant votre dermatologue, vous rentrez dans un protocole de soins, cela ne nécessite donc pas de consulter son médecin traitant avant chaque consultation dermatologique.

18) Quels sont les spécialistes que je pourrai consulter en accès direct ?
Les ophtalmologistes, les gynécologues, les psychiatres pourront être directement consultés sans passer par le médecin traitant.
Les pédiatres sont également d'accès direct puisque les enfants de moins de 16 ans ne sont pas concernés par le médecin traitant.
Les dentistes ne sont pas non plus concernés par le système du médecin traitant.

19) Les délais seront-ils les mêmes selon que l'on aille voir un spécialiste en « accès direct » ou après consultation de son médecin traitant ?
Oui. Les rendez-vous devront être obtenus dans les mêmes délais, quelques soient les patients, c'est inscrit dans la loi. La prévoit qu'un conciliateur placé auprès de chaque caisse d'assurance maladie recevra les éventuelles réclamations formulées par les patients à ce sujet.

Sur les tarifs et remboursements

20) La première consultation avec le nouveau médecin traitant sera-t-elle moins bien remboursée ?
Non, à chaque fois que vous serez amené à choisir un médecin traitant, la première consultation avec ce médecin sera remboursée comme aujourd'hui c'est à dire à 70 %.

21) Comment serai-je remboursé selon que je consulte ou non au préalable un médecin traitant ?
Pour tous les actes médicaux réalisés et recommandés par le médecin traitant, dont les consultations, y compris de spécialistes. Votre remboursement est donc de 70% comme aujourd'hui.
Sans médecin traitant déclaré ou hors parcours de soins coordonnés, les actes médicaux seront moins remboursés.

22) les tarifs et remboursements changent-ils ?
Quand vous choisissez un médecin traitant, vous rentrez dans un parcours de soins coordonné dont votre médecin traitant est le pivot. Que ce soit pour les consultations de votre médecin traitant ou des spécialistes que vous consulterez dans le cadre de ce parcours de soins vos remboursements ne changent pas (70%).
Le tarif de la consultation du médecin traitant généraliste est fixé à 20 €.
Le tarif est le même si vous n'avez pu consulter votre médecin traitant généraliste, quand vous êtes en déplacement, en cas d'urgence ou si votre médecin traitant est absent.
Sur recommandation de votre médecin traitant, le tarif de consultation du généraliste sera de 22 €, celui des spécialistes à 27 €.

23) Quel est le dépassement maximum autorisé par un spécialiste en secteur 1, pour une consultation qui n'a pas été demandé par le médecin traitant.
Le dépassement est une possibilité qui reste plafonné 32 euros

24) Et que se passe-t-il dans le cas d'un spécialiste en secteur 2 ?
Pour le parcours non coordonné, c'est à dire sans médecin traitant, les honoraires sont libres, il n'y a pas de changement.
En revanche, pour le parcours de soins coordonné, c'est à dire avec médecin traitant, le spécialiste de secteur 2 peut choisir de pratiquer les tarifs conventionnés, auquel cas l'Assurance maladie prendra en charge une partie de ces cotisations sociales.

« ARMES, DROGUES, TELEPHONE : TOUT PASSE »

Familier de la Santé, Fresnes, Fleury-Mérogis et Bois-d'Arcy, l'ancien braqueur Emmmanuel Caldier, dit Manu le Gitan, 36 ans, ne s'étonne pas de cette découverte d'explosifs. Après dix ans de sa vie derrière les barreaux, l'homme assure que « tout peut entrer en prison ». Dans un ouvrage à paraître en avril, l'ancien voyou détaille la corruption, les moyens d'évasion, les trafics.

Comment peut-on faire entrer 200 g d'explosifs à la Santé ?
Emmanuel Caldier. On peut jeter un colis au-dessus du mur, qui n'est pas très haut. Et il n'y a pas de filin au-dessus des cours. Mais la livraison au parloir ou la corruption sont plus sûres. Il suffit qu'un complice vienne avec du plastique dans ses baskets et que le détenu et le visiteur échangent leurs chaussures. Comme le plastique est aussi malléable que de la pâte à modeler et indétectable sous les portiques de sécurité, c'est facile. Pour le détonateur, il faut cacher un petit engin dans un objet métallique, un stylo par exemple, qu'on dépose à côté du portique pour que celui-ci ne sonne pas.

Peut-on vraiment tout faire passer en prison ?
Oui, quasiment. A condition d'avoir un bon réseau de corruption, des idées et de l'argent. Les prisons sont des passoires. Ce sont les téléphones portables, le cannabis, les armes qui intéressent le plus les détenus. Mais je me suis aussi fait livrer des médicaments et de la nourriture dans tous les endroits où j'ai été incarcéré. Après, il faut savoir où cacher les objets récupérés. J'ai longtemps planqué un beretta dans un poste de radio que j'avais démonté avec un tournevis artisanal. Hors cellule, les tuyauteries sanitaires, les ampoules des douches, les guidons des vélos de la salle de gym... les cachettes sont nombreuses.

Que vous êtes-vous procuré pour vous évader de Fresnes il y a dix ans ?
Trois téléphones portables, des talkies-walkies et du liquide pour finir de payer les personnes qui m'ont « aidé ». Je m'étais fait embaucher à la boulangerie de la prison. J'ai fait acheter le matériel par un « ami » dehors. Il l'a caché dans un sac de 50 kg de farine. Je l'ai laissé quinze jours dans la boulangerie avant de me faire la belle en me glissant dans un camion.

Et la corruption ?
Tous les surveillants ne sont pas corruptibles, mais il y en a. Pour preuve, certains sont régulièrement incarcérés pour trafic. Ceux qui fument du shit se font payer en nature. Pour les portables, c'est entre 1 200 € et 2 300 €. Quant aux armes de poing, ça coûte de 3 000 € à 8 000 €. Certains avocats ou intervenants extérieurs peuvent aussi être corrompus.

Le ¨Parisien du 13 janvier 2004

LE PEN : «L'OCCUPATION N'A PAS ETE AUSSI INHUMAINE»

Dans une interview à l'hebdomadaire d'extrême droite Rivarol, le président du FN affirme que «l'occupation allemande n'a pas été aussi inhumaine (...). Si les Allemands avaient multiplié les exécutions massives dans tous les coins, comme l'affirme la vulgate, il n'y aurait pas eu besoin de camps de concentration pour les déportés politiques». Il y a bien eu quelques «bavures», reconnaît Le Pen. Mais aussi certaines circonstances où la Gestapo est intervenue «pour arrêter le massacre».

Libération du 13 janvier 2005

47 MILLIARDS D'EUROS

C'est le poids financier du secteur associatif français, correspondant à 3,7 % du PIB en 2001. Près de 65 % des revenus des associations, soit un peu plus de 32 milliards d'euros, sont issus de fonds publics (Etat, collectivités locales, Europe…)

SOURCE : « Marianne » du 11 au 17/122004

MIL-VIGILANCE N° 05/2005
Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 6/2005 La lettre des adhérents du M.I.L.

LES MUSULMANS ONT DU MAL A AVALER LA VIANDE A LA CANTINE

Dans la région lyonnaise, des dizaines de parents d'élèves musulmans s'opposent à des élus ou à des responsables de cantines scolaires. Ils refusent que leurs enfants mangent de la viande non halal (non égorgée).

Libération du 10 janvier 2005

L'ARMEE DU PEUPLE CORSE MENACE L'«OCCUPANT»

L'APC (Armée du peuple corse), un groupe clandestin apparu l'été dernier, a menacé, dans un communiqué, de s'en prendre «dans les jours à venir» à «un représentant de l'occupant, en poste sur l'île». Expression d'une dissidence ou «faux nez» du FLNC-Union des combattants, qui observe «une trêve» depuis dix-huit mois, le ton du discours, censé traduire «une ligne militaire de plus en plus dure», a de quoi inquiéter. Le ministre de l'Intérieur, Dominique de Villepin, a assuré que «toutes les mesures de sécurité qui s'imposent» seront prises. Ce groupe avait fait éclater une bombe à la mairie de Bordeaux en juillet, revendiqué le tir d'une roquette contre la gendarmerie de Cauro (Corse-du-Sud) et promis, le 22 novembre, de frapper «des cibles verrouillées». Selon un observateur au fait des us des mouvements clandestins corses, «ceux qui ont réellement l'intention de procéder à de tels actes ne le disent pas à l'avance».

Libération du 7 janvier 2005

HAUSSES DE LA FISCALITE REGIONALE

Les 20 présidents des exécutifs régionaux de gauche viennent d'annoncer une explosion de leurs impôts locaux et tentent d'utiliser la décentralisation comme alibi pour justifier ces hausses sans précédent : parfois jusqu'à plus de 50%.
La seule région dont la fiscalité reste quasiment stable, c'est la seule région gérée par la droite : cherchez l'erreur !
A l'heure où l'Etat se mobilise pour maîtriser la dépense publique et baisser les impôts, les régions de gauche préfèrent la spirale infernale des hausses de prélèvements obligatoires, hypothéquant le pouvoir d'achat des Français.

1) Non, la décentralisation ne sera pas le bouc émissaire des hausses d'impôts dans les régions de gauche

Selon la gauche, les transferts de compétence non financés seraient responsables de la hausse de fiscalité… C'est faux :
Les compétences transférées ne concernent en 2005 que 2,4% des dépenses des budgets régionaux et elles sont totalement compensées :
elles ne peuvent en rien justifier des hausses d'impôts qui vont parfois à plus de 50% (en Alsace, seule région gérée par la droite, où les impôts n'augmentent que de 3,8%)
elles ne peuvent en rien expliquer des hausses aussi disparates (15%, 25%, parfois plus de 50% de hausse) : si la décentralisation était responsable, les hausses seraient similaires…
Les documents budgétaires des collectivités régionales montrent que les exécutifs régionaux ont bâti leur budget 2005 à droit constant :
en clair, alors que les transferts de compétences prévus par la décentralisation ne sont pas appliqués en 2005, ils sont accusés d'être responsables des hausses de fiscalité…
à titre d'exemple, la Région Centre affirme que la hausse de fiscalité ne vaut que « pour l'avenir », comme mesure de précaution.
L'attribution d'une fraction de la TIPP (taxe intérieure sur les produits pétroliers) aux régions est inscrite dans la loi de finances 2005 :
400 millions d'euros sont ainsi transférés aux régions
l'effectivité de ce droit à compensation sera vérifiée par la Commission consultative d'évaluation des charges, présidée par un élu et qui sera instituée le 8 février 2005.
la TIPP est une ressource dynamique : entre 2001 et 2004, son produit a progressé de 8 %.
si son rendement devait diminuer de telle sorte que son produit ne couvrirait plus le droit à compensation, c'est l'Etat qui compenserait cette perte aux Régions.

Selon la gauche, l'Etat se désengagerait des contrats de plan… C'est faux :
L'Etat tient ses engagements : l'état d'avancement du contrat de plan est satisfaisant. A la fin de l'année 2004, le taux de mise en œuvre était d'environ 55 %.
Le Premier Ministre a d'ailleurs débloqué des fonds de manière à ce que les chantiers en cours ne soient pas interrompus, et 300 millions d'euros supplémentaires seront débloqués pour honorer l'ensemble des signatures de l'Etat.

Selon la gauche, les transferts de personnels ne seraient ni maîtrisés, ni financés… C'est faux :
Depuis le 1er janvier 2005 et jusqu'en 2008 au plus tard, les personnels transférés sont mis à disposition et rémunérés par l'Etat.
La concertation continuera en 2005 pour rédiger les décrets de transfert définitif en 2006 après avis des commissions locales tripartites (Etat, collectivités locales, personnels). A compter de 2006, les agents auront deux ans pour opter ou non pour la fonction publique territoriale.
Dans ces conditions, aucune incidence financière pour les collectivités territoriales ne se fera en 2005 ou même en 2006.

Selon la gauche, les Conseils régionaux dénoncent la baisse des concours financiers de l'Etat…

C'est faux :
Les concours de l'Etat représentent globalement plus de la moitié des ressources des Régions, la fiscalité en représentant le tiers.
Ces concours augmentent de façon significative en 2005 :
la reconduction du contrat de croissance et de solidarité a permis d'augmenter la DGF en loi de finances 2005 de + 3,3% (soit plus de 1,5 fois plus qu'en 2004 où la hausse était de 1,9%) : cela se traduit pour les Régions par une augmentation équivalente de leur DGF qui passe de 4,78 milliards d'euros à 4,94 milliards d'euros.
la dotation forfaitaire des Régions augmentera d'au moins 2,5% et la dotation de péréquation entre régions d'au moins 54% en 2005 en soutenant en priorité celles qui sont le plus en difficultés.
les transferts de l'Etat hors DGF augmente également : + 3% pour la dotation régionale d'équipement scolaire

2) Oui, les élus de gauche devront assumer l'explosion de la fiscalité régionale

Une fois de plus, la gauche au pouvoir est synonyme de flambée des impôts :
On l'avait déjà constaté par le passé : à la fin de l'exercice précédent, la fiscalité dans les régions de gauche était supérieure de 10 points à celle des régions de droite.
On le voit à nouveau aujourd'hui en pire : la région Alsace, seule région administrée par la majorité, vient d'adopter un budget qui ne prévoit que 3,8% de hausse de fiscalité ; pour le Nord-Pas de Calais, la hausse votée dans le budget est de 14% : c'est 3,5 fois plus qu'en Alsace ;
les autres régions gérées par la Gauche prévoient des hausses encore plus exorbitantes :
- pour Poitou-Charente, la hausse prévue est de 14% : c'est 3,5 fois plus qu'en Alsace. Cette hausse porte un nom : c'est l'impôt Royal…
- pour l'Ile-de-France, la hausse prévue est de 25% : c'est 5 fois plus qu'en Alsace, c'est l'impôt Huchon…
- pour PACA et la Picardie, la hausse prévue est de 30% : c'est près de 8 fois plus qu'en Alsace, ce sont les impôts Vauzelle et Gewerc…
- pour les Pays-de-la-Loire et l'Aquitaine : la hausse prévue est de 20% : c'est 5 fois plus qu'en Alsace, ce sont les impôts Auxiette et Rousset…
- la palme pour Languedoc-Roussillon, avec l'annonce d'une hausse prévisionnelle « entre 40 et 80% » ! L'impôt Frêche bat tous les records !

Quand on y regarde de plus près, les hausses de fiscalité sont dues :

1) aux promesses électorales des exécutifs régionaux
Ce que les Français vont payer, ce sont les promesses démagogiques des socialistes.
Quelques exemples de ces dépenses nouvelles qui pèsent lourd sur les budgets régionaux et dont certaines ne relèvent même pas des missions prioritaires des Régions :
Création « d'emplois-tremplins » : leur coût a été estimé à 15.000 euros par contrat et les régions comptent en recruter de 500 à 1500 par an durant leur mandature. A cela s'ajoute le coût de formation de 1500 euros par emplois ; l'Ile-de-France compte ainsi créer 1.000 « emplois-tremplins » dès 2005, le Poitou-Charentes, 1500 ; Gratuité des livres scolaires et amélioration de la vie lycéenne : les seules actions périscolaires coûteront 10 millions d'euros dès 2005 en Poitou-Charentes et 20 millions d'euros en Ile-de-France.

Ces choix politiques peuvent se comprendre, mais ils doivent être assumés.

2) aux augmentations du « train de vie » de certains exécutifs :
Les augmentations des budgets de fonctionnement des régions sont la principale raison des hausses de fiscalité : la région Rhône-Alpes augmente ses dépenses de fonctionnement de 6,6 % en les passant à 941 millions d'euros ; la Région Ile-de-France augmente ses dépenses de fonctionnement de 11% et de 19,5% les frais de fonctionnement du seul conseil régional; la Région PACA augmente ses dépenses de fonctionnement de 621 à 705 Millions d'euros (+13,5%). Elle décide d'augmenter de 87 à 101 millions d'euros les charges de fonctionnement du seul conseil régional.

On est entré dans le bal des hypocrites :
Les présidents de régions de gauche, en première année de mandat, tentent de se constituer une belle cagnotte fiscale, en essayant de faire porter le chapeau à la décentralisation.
Le PS ne doit pas se défausser : c'est celui qui décide l'impôt qui l'assume !

3) Notre décentralisation est loyale et transparente sur le plan financier
Pour la première fois, un véritable verrou constitutionnel est prévu
La révision constitutionnelle rend ainsi impossible tout transfert de charges sans compensation financière équivalente. Nous avons voulu éviter pour l'avenir les dérives observées par le passé :
pour le transfert de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), le Gouvernement Jospin avait prévu de transférer 800 millions d'euros…alors que cette compétence a coûté 3 fois plus en 2003
dans les 10 ans qui ont suivi le transfert des lycées aux Régions, les dépenses réelles des Régions ont décuplé…alors que les dotations correspondantes n'ont même pas quadruplé.
Le nouvel article 72-2 de la Constitution constitue donc l'assurance qu'aucun texte de loi n'échappera à la vigilance du Conseil constitutionnel.
Notre démarche s'inscrit donc dans le long terme. Elle est guidée par un esprit de responsabilité et de loyauté.
Nous avons défini des relations de confiance entre l'Etat et les collectivités locales
La loi organique relative à l'autonomie financière des collectivités locales met en œuvre la garantie constitutionnelle d'autonomie financière des collectivités locales et renforce ainsi la crédibilité de l'Etat envers celles-ci.
Elle a défini un seuil d'autonomie financière en-deçà duquel il ne sera plus possible de descendre.
Avec la gauche, l'autonomie financière des collectivités locales était mise à mal :
le Gouvernement Jospin a transformé une grande part des recettes fiscales locales en dotations de l'Etat : suppression de la vignette, de la part régionale de la taxe d'habitation…
Au total, c'est plus de 14 milliards d'euros de recettes fiscales qui ont été transformées en dotations de l'Etat aux collectivités locales.
Les transferts de charges seront compensés à l'euro près
Le Gouvernement va transférer aux collectivités territoriales une fiscalité dynamique, avec, à terme, pouvoir de fixer les taux :
transfert de la TIPP aux régions
transfert d'une part de la Taxe sur les Conventions d'Assurance aux départements.
Les transferts de charges seront donc compensés intégralement, à l'euro près. Tout a été fait pour que les régions n'aient pas à augmenter les impôts.
C'est l'inverse des pratiques qui existaient sous la gauche :
les 35 heures imposées à la fonction publique territoriale ont fait exploser les charges de personnel. (Ex : les charges de personnel des départements et régions ont augmenté de 8,9% en 2002 et 7,9% en 2003).
les 35 heures expliquent également très largement l'explosion de la contribution des communes, regroupements de communes et départements au financement des Services Départementaux d'Incendie et de Secours, qui a presque triplé sous le Gouvernement Jospin (1 milliard d'€ en 1997 ; 2,7 milliards d'€ en 2002).

Jean-François COPÉ

EUROPE : LA FRANCE NE GASPILLE PLUS SES CREDITS

Tout ce qui n'est pas dépensé est perdu. C'est le principe du "dégagement d'office", une règle européenne qui stipule que toute part de crédits engagés au plan communautaire et non justifiée par des dépenses dans les deux années suivantes, n'est pas récupérable. Au titre de l'année 2004, la France devrait ainsi perdre 15,7 millions d'euros de fonds européens qui n'ont pas été consommés alors qu'ils avaient été programmés en 2002. Cette somme ne représente que 0,8 % des 2,2 milliards qui ont été mobilisés en 2004 pour contribuer au développement local en France, dans des domaines aussi différents que les aides aux entreprises, les actions de formation, la protection de l'environnement ou l'aménagement urbain et rural.
Pour Frédéric de Saint-Sernin, le secrétaire d'État à l'Aménagement du territoire, il s'agit d'un "excellent résultat" qui s'explique par "une mobilisation importante des service de l'État et des collectivités locales". Il faut dire qu'il y a encore trois ans, la France faisait office de mauvais élève en matière de programmation et de consommation des crédits européens.
Depuis, le gouvernement a pris des mesures pour simplifier et favoriser l'utilisation de ces fonds visant notamment à soutenir les régions de l'Union en retard de développement, ainsi que les territoires industriels, urbains et ruraux en crise. Des mesures qui ont porté leurs fruits puisqu'au printemps dernier, la France a bénéficié d'une dotation supplémentaire destinée à favoriser ses bonnes performances.

Profession Politique du 12 janvier 2005

EQUITE

« Celui qui travaille plus que les autres doit gagner davantage. D'une certaine façon, l'égalité par le nivellement, c'est injuste. »

Nicolas Sarkozy - 20 Minutes du 18 janvier 2005

7.000

C'est le nombre de fonctionnaires de l'Education nationale bénéficiant d'une décharge syndicale, c'est-à-dire syndicalistes permanents rémunérés par leur administration. Ils seraient des dizaines de milliers au sein des administrations et de quelques grandes entreprises.

SOURCE : Rapport du sénateur Adrien Gouteyron cité par «Marianne» du 11 au 17/122004

30.000

C'est le nombre d'islamistes recensés en Allemagne par les services spéciaux, dont seulement 200 seraient potentiellement dangereux. Mais l'imam de Berlin Yakup Tasci a récemment été filmé lors d'un prêche particulièrement hostile aux Allemands, qualifiés d'«athées» irrécupérables qui, de surcroît, « puent ». Le secrétaire général de la CDU, Laurenz Meyer, estime ainsi que l'Allemagne se trouve sur un « baril de poudre »…

SOURCE : « Le Figaro » du 23/11/2004

MIL-VIGILANCE N° 06/2005
Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 7/2005 La lettre des adhérents du M.I.L.

JAMEL DEBBOUZE

Michel et Marlène Admette sont prêts. En fin d'après-midi, armés de leurs pancartes et entourés des membres de leur famille et de leurs amis, ils vont manifester à la mémoire de leur fils Jean-Paul, happé par un train lancé à 150 km à l'heure en gare de Trappes, dans les Yvelines, le 17 janvier 1990. Ils vont aussi, une fois de plus, dénoncer avec force ce qui constitue leur vérité depuis la tragédie. Leur fils n'est pas mort dans un accident, mais poussé par un homme, Jamel Debbouze. Le fantaisiste, qui devait donner quatre spectacles à Saint-Gilles en ce début du mois de décembre, a fait savoir au dernier moment qu'il ne pouvait venir à la Réunion, pour des raisons de santé. Son certificat médical n'est pas contestable. "C'est faux, se sont empressés de dire Marlène et Michel Admette. S'il n'est pas venu, c'est qu'il redoutait d'avoir à nous affronter et d'être confronté à la vérité".

Depuis le début de l'année 1990, les époux Admette soutiennent la même thèse. Jamel Debbouze serait venu chercher leur fils Jean-Paul en bas de leur domicile. Il l'aurait incité à prendre le bus avec lui, puis auraient rejoint d'autres garçons. Ils auraient pris ensuite le train pour Trappes. Là, il y aurait eu bagarre avant que Jamel pousse Jean-Paul sous le train et ne soit lui même gravement blessé au bras. Cette version est naturellement férocement contestée par Debbouze qui assure être descendu du train directement sur la voie avec Jean-Paul. Que lui Jamel marchait devant sans s'occuper de Jean-Paul… et que le train est arrivé.

Pour faire la lumière, la justice a été saisie sur plainte des parents Admette avec constitution de partie civile contre Debbouze pour homicide involontaire. Après l'instruction, puis audiences en première instance et cour d'appel, les magistrats ont conclu tour à tour à un non-lieu en faveur de Debbouze. Les juges n'avaient trouvé aucun témoin qui ait mis Jamel Debbouze en cause.

"Les témoins n'ont pas voulu témoigner, affirment les parents Admette. Un jour, ma collègue de la cantine où je travaillais m'a pris à part pour me raconter que l'enfant qui avait été tué par le train avait été poussé. Elle ignorait que j'étais la maman. Lorsque je le lui ai appris, elle m'a proposé de me cacher dans sa cuisine pour écouter son témoin. Ce qui a été fait. Mais quand j'ai demandé à la jeune fille qui semblait tout savoir de me faire, à moi, un récit détaillé, elle a refusé. Et quand les juges l'ont entendue, elle s'est rétractée. Et malheureusement, elle n'a pas été la seule à avoir cette attitude", avoue Marlène. Depuis ces échecs judiciaires, forts de leur conviction, les parents de Jean-Paul ruminent leur rancœur : "Je ne peux pas faire mon deuil tant que la vérité n'est pas connue", regrette Marlène. Depuis que Jamel Debbouze est devenu célèbre, elle recueille et collectionne toutes les coupures de presse et de magazine qui parlent de lui… et de préférence en mal. Il ne lui manque rien de ses déboires avec la police ou des "mensonges" qu'il aurait proférés pour expliquer sa fortune, son infirmité, etc. Un vrai dossier noir qu'elle a joint à son propre dossier. "Aujourd'hui, demain, et les jours suivants, nous dirons, nous expliquerons l'homme que Jamel Debbouze est vraiment, préviennent Michel et Marlène Admette. Il nous a pris notre vie. Et qu'il ose prétendre venir à la Réunion, à quelques mètres de la tombe de notre fils, nous a encore bouleversé."

Même en pleine forme, il n'est pas certain que Jamel Debbouze programme de nouveau une série de spectacles au théâtre de Saint-Gilles.

Le Journal de l'Ile du 04 décembre 2004

"UN RETOUR AUX SOVIETS"

"Un retour aux soviets" au conseil régional d'Ile-de-France : c'est, en ironisant, ce que craint l'élu UMP Roland Patrzynski, lequel s'inquiète, dans un document interne, de la multiplication annoncée des "conseils" et autres "observatoires" par Jean-Paul Huchon, le président PS de la Région. Le conseil régional s'apprête, en effet, à créer pas moins de cinq nouvelles structures : conseil régional des Jeunes, conseil régional consultatif des citoyens handicapés, conseil régional de l'égalité, conseil consultatif des résidents étrangers, enfin, un observatoire des engagements, réclamé par les alliés Verts et communistes d'Huchon pour… veiller à l'application de son programme ! " Non seulement cela aura un coût, estime Patrzynski, mais encore ces outils vont à l'encontre de la démocratie, puisqu'ils n'ont pas pour base l'élection mais le… tirage au sort ".

Valeurs Actuelles du 14 Janvier 2005

LA FRANCE DES INTERDITS

Depuis quelques années les lois s'accumulent et, petit à petit, notre pays, dans une parfaite inconscience, s'enfonce dans une société d'interdits. Ce glissement subreptice mais bien réel ne choque malheureusement plus personne. Les élus comme les citoyens acceptent sans broncher – ou si peu ! – une limitation générale du droit à la parole, du droit de penser, du droit d'agir, bref du droit d'être différent.

Bien entendu, dans toute société, il faut, pour que les libertés individuelles puissent être préservées, des interdictions sociétales. C'est justement cet équilibre entre les unes et les autres qu'il est difficile de trouver. Actuellement, notre société bascule vers les interdits au détriment des libertés individuelles.

Au risque de choquer, je dirais que plus la société va mal, plus elle s'effrite et plus les citoyens réclament des lois d'interdiction. Alors, dans cette France qui se délite, les clans, les ethnies, les communautarismes se renforcent, et s'imposent en s'opposant. Pour tenter d'enrayer cet émiettement sociétal, les interdits pleuvent qui ne font que l'accentuer. Une loi contre la xénophobie, une autre contre l'homophobie, est-ce ainsi qu'on va rendre aux Français le goût de vivre ensemble ? Bien souvent, les prohibitions excessives aboutissent à l'inverse de l'effet recherché. Et, s'agissant des "groupes" qu'elles prétendent protéger, elles ne font qu'aggraver leur stigmatisation en faisant apparaître leurs prétendues différences avec plus d'acuité, chaque communauté s'abritant derrière "sa" loi pour revendiquer toujours plus de droits au détriment du droit commun, seul en mesure de protéger l'égalité des citoyens…

Et voici que la fierté d'appartenir à la nation disparaît pour être remplacée par celle d'appartenir à un groupe ou une communauté. Recroquevillés dans une multitude d'alvéoles, les Français en oublient ce qui les unit, et la responsabilité individuelle de chacun fait place à l'assistance généralisée.

Interdiction de fumer, interdiction de faire la moindre publicité pour le vin : l'interdiction remplace l'éducation et la coercition se substitue à la raison. Dans cette furie normative, certains députés demandent même qu'il soit interdit aux femmes enceintes de boire de l'alcool et de fumer. J'entends dire aussi qu'il faut faire une loi contre l'obésité, une autre contre le McDo ou les friandises à l'école !

Décidément, l'interdiction tous azimuts n'est bien souvent que le masque de l'impuissance. Il est temps, grand temps, de rendre à l'Éducation nationale son rôle d'apprentissage de la responsabilité individuelle, corollaire de la liberté. Respecter l'homme, c'est lui apprendre d'abord à se respecter, ce n'est pas le considérer comme un éternel mineur.

Si nous n'y prenons garde, tous nos actes seront bientôt codifiés puis surveillés. La science et le fichage informatique, s'ils peuvent contribuer à la libération de l'homme, peuvent aussi l'aliéner.

Nos corps deviennent transparents ; bientôt nos cerveaux le seront aussi. Il ne restera plus alors aux technocrates qu'à normaliser nos intentions après avoir contrôlé nos actes…
Pour retrouver notre liberté, sachons donc redevenir responsables, faute de quoi la réalité ressemblera à un mauvais film de science-fiction !

Bernard Debré, député de Paris - Valeurs Actuelles du 14 Janvier 2005

"PAN, PAN, T'ES MORT !"

La formation militaire britannique n'est plus ce qu'elle était. A défaut de disposer de munitions à blanc en quantité suffisante pour leurs lance-grenades, les soldats de Sa Gracieuse Majesté en sont réduits à simuler des tirs par des cris. "Pan, pan, t'es mort", titre le Daily Telegraph, qui ironise sur le ridicule d'un tel subterfuge. Mais l'affaire est très sérieuse, car il est question des troupes qui se préparent à combattre en Irak. Victime de coupes budgétaires, le ministère de la Défense britannique (MoD) n'a, semble-t-il, pas bien géré ses moyens...
En effet, non seulement "le MoD n'a pas assez d'argent pour commander suffisamment de lance-grenades accompagnant le fusil d'assaut britannique SA 80, car tous ceux disponibles ont déjà été envoyés en Irak", mais en plus, ajoute le quotidien londonien de droite, il n'a pas prévu assez de balles à blanc pour s'entraîner. De même, une autre arme, le fusil-mitrailleur Minimi Light Machinegun, est inopérable à l'entraînement en raison d'une pénurie d'accessoires de nettoyage.
Ainsi, "les troupes qui se rendront en Irak en avril 2005, une douzaine de brigades mécanisées, vont passer les trois prochains mois à s'entraîner avec des armes qu'elles ne pourront pas utiliser correctement quand elles arriveront sur le terrain".

Courrier international du 3 janvier 2005

POLICE : UNE CIRCULAIRE A SE FLINGUER !

La place Beauvau se fait du souci pour ses fonctionnaires dépressifs. L'année dernière, 42 policiers se sont suicidés. Pour endiguer le phénomène, le ministère de l'Intérieur a diffusé une circulaire surréaliste à l'attention des chefs de service. Le problème est que personne n'y comprend rien. «C'est du charabia de technocrates», ironise un officier.
La circulaire de neuf pages propose comme technique de prévention le « defusing individuel ou collectif » afin de « mieux informer, repérer et alerter pour limiter tout processus de décompensation préjudiciable au maintien de l'intégrité physique et de l'opérationnalité professionnelle du policier ». Ce qui est clair, par contre, c'est le faible nombre de psychologues dans la police : 43 pour 145 000 fonctionnaires.
Heureusement, chaque policier va recevoir, à l'issue d'une « réunion de sensibilisation », un « support guide » pour lui apprendre à détecter ses collègues suicidaires. En prélude, il est expliqué que « le suicide n'est pas une maladie mentale mais l'expression d'une souffrance ». Suit une série de facteurs précurseurs à identifier. Parmi lesquels les «messages verbaux» : « Je vais me tirer une balle, me faire péter le caisson », « Je voudrais dormir pour toujours »...

Le Point du 13 janvier 2005

LES AIGUILLEURS DU CIEL ITALIENS PREFERAIENT TAPER DANS LA BALLE

Le parquet de Milan a requis des peines de six à 19 mois de prison à l'encontre de 36 contrôleurs aériens, accusés de s'être absentés pendant leurs heures de travail pour aller faire des courses ou jouer au football.
Le procureur Fabio Roia a révélé devant un tribunal que durant l'enquête qu'il avait menée, seule la moitié des 40 "aiguilleurs du ciel" de permanence à l'aéroport de Milan-Linate étaient effectivement présents à leurs postes de travail. L'enquête a été lancée en 2000 après un incident dû au manque de personnel présent à l'aéroport de Linate. Pendant ces investigations, la police a filmé plusieurs contrôleurs aériens en train de faire leurs courses ou de jouer au football alors qu'ils étaient censés être au travail. Ces derniers ont été accusés de fraude envers l'Etat.

Agence Reuters du 14 janvier 2005

LES VERTS PREFERENT LEUR NOMBRIL A LA PLANETE

Ridicules, mais lucides. Empêtrés dans d'interminables tractations pour le renouvellement de leur direction, les Verts ont honte. Honte notamment de n'avoir pas su se faire entendre sur des sujets aussi fondamentaux pour eux que les ravages du tsunami dans l'océan Indien ou l'échec de la conférence de Buenos Aires sur le changement climatique. Depuis plus de six mois, les cadres du parti consacrent l'essentiel de leur énergie politique à négocier, au nom des courants qu'ils représentent, des postes au collège exécutif ou des virgules dans un texte de synthèse.

Libération du 15 janvier 2005

LIONEL JOSPIN PLUME PAR UN CORBEAU SOCIALISTE

Vacheries sous X. Concentrées en moins de cent pages d'une lettre-livre adressée à Lionel Jospin, elles se résument en quelques lignes : «S'il advenait que tu te décides à solliciter à nouveau nos suffrages militants pour être candidat à la présidentielle, ne compte pas sur moi. J'ai déjà donné, cela suffit. Reste sur ton île, écris-y tes mémoires, elles seront passionnantes [...] Je ne suis pas convaincu que l'île de Ré soit le meilleur endroit pour la retraite et la sérénité auxquelles tu as droit. Cette île n'est qu'une presqu'île, la tentation du retour y est beaucoup trop facile. Préfère lui le véritable isolement d'une île avec tous ses tourments. L'île d'Yeu serait beaucoup plus appropriée.» Signé : «Un camarade qui, au fond, te veut du bien.» Un certain «Monsieur X».
C'est cette signature qui fait le sel de cet Au secours ! Lionel revient !. Beaucoup plus que son contenu sorte de concentré de reproches qu'une majorité de dirigeants du PS peuvent adresser à leur ancien mentor , ce pamphlet vaut surtout pour l'identité de son auteur. Ou plutôt pour son anonymat, qui donne lieu à toutes les spéculations. Lesquelles permettent, elles-mêmes, de mener une opération marketing sur le thème : lirez et vous devinerez l'identité de l'auteur.
C'est sans l'avoir lu que le sénateur PS, Jean-Luc Mélenchon, voit la marque de François Hollande dans ce texte : «Il a déjà écrit des livres anonymement.» Jean-Christophe Cambadélis, qui a eu connaissance d'un jeu d'épreuves, y voit la griffe d'un journaliste devenu conseiller de Laurent Fabius. Dominique Strauss-Kahn n'a pas voulu lire l'ouvrage, ne supportant pas «la lâcheté de l'exercice». Manuel Valls, ex-conseiller de Jospin, nie vouloir régler ses comptes avec son ancien patron. Quant à Arnaud Montebourg, énigmatique, il se dit déterminé à empêcher le retour de Jospin «par tous les moyens».
Les éditeurs de ce «livre de combat», Guy Birenbaum et Pierre-Louis Rosynes, jurent que son auteur est «responsable du PS», membre de ses instances dirigeantes. Ils sont 500 à avoir ce profil. «S'il avait signé de son nom, se justifie Birenbaum, la signature aurait été plus forte que le texte.» Et d'ajouter que cet anonymat est aussi un «clin d'oeil à la clandestinité» de Lionel Jospin, militant trotskiste infiltré au PS. Le «Monsieur X» a d'ailleurs failli se nommer Ramon Mercader, du nom de l'assassin de Léon Trotski...
Le destinataire de cette lettre l'a lue. Sollicité par Libération, il n'a pas tenu à y répondre. Trop occupé sans doute à écrire son propre livre. Qui ne sont pas ses mémoires.

Libération du 15 janvier 2005

+ 9 %

C'est le taux de croissance économique observé en Chine en 2003 (+ 8 % en 2002). Ce pays, qui fabrique déjà 75 % des jouets, 58 % des vêtements et 29 % des téléphones mobiles vendus dans le monde, devrait devenir le 3e exportateur mondial d'ici 2008 et son économie devrait dépasser celle de la France avant 2010.

SOURCE : « China Today », The McKinsey Quartely, cité par Luc Fayard, directeur de la rédaction de 01 DSI

MIL-VIGILANCE N° 07/2005
Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 8/2005 La lettre des adhérents du M.I.L.

BERLUSCONI PROTEGE DE HAUT

L'agression dont Silvio Berlusconi a été victime, fin décembre, sur la place Navone à Rome, met les services secrets italiens dans l'embarras. Selon le quotidien Il Riformista, le chef du gouvernement n'apprécierait pas du tout les nouvelles mesures de sécurité autour de sa personne. Sportifs et expérimentés, ses nouveaux gardes du corps seraient trop grands pour lui... Maniaque de son image, le Cavaliere redouterait de se trouver en leur compagnie devant les caméras. Jusqu'à présent, il était parvenu à duper son monde en s'entourant d'une escorte de petite taille, qu'il avait personnellement recrutée lorsqu'il n'était qu'un homme d'affaires. Issus des services secrets, ses nouveaux anges gardiens mesurent, eux, plus de 1 m 75, ce qui risque de l'obliger à rehausser ses talonnettes...

Libération du 15 janvier 2005

A L'UDF, GILLES DE ROBIEN SE "DESOLIDARISE" DES PROPOS DE FRANÇOIS BAYROU

Les "cartons rouges", François Bayrou y est habitué. Surtout quand ils viennent de l'UMP. Celui que lui a délivré le président du groupe des députés UMP, Bernard Accoyer, au lendemain des nouvelles critiques qu'il a formulées à l'encontre du président de la République et du gouvernement, ne l'aura sans doute guère surpris. En revanche, le président de l'UDF a également écopé d'un "carton rouge" de la part de Gilles de Robien, seul ministre du parti centriste au gouvernement.

"Je ne veux pas être solidaire d'attaques qui m'apparaissent comme des attaques personnelles", a expliqué, au Monde, M. de Robien qui a ajouté, en le regrettant, avoir "la conviction que cette posture ne sert ni la majorité, ni l'UDF, ni même François Bayrou". Jeudi sur France-Info, M. de Robien a confirmé qu'il se "désolidarise" de M. Bayrou. (...)

Le ministre a fait part en privé de son "incompréhension" devant la "violence" des propos du président de l'UDF, et confié qu'une telle attitude commençait à le "gêner". Depuis deux ans, il n'a de cesse de dénoncer l'attitude "trop critique" de M. Bayrou et de regretter que celui-ci n'ait rien fait pour renforcer la présence de l'UDF au gouvernement.

Début décembre 2004, M. de Robien s'était opposé au président de l'UDF qui, à l'instar de l'ancien président de la République Valéry Giscard d'Estaing, avait plaidé une limitation à deux du nombre de mandats présidentiels. Sur la Turquie, le ministre montre aussi sa différence. Quand M. Bayrou estime que l'ouverture des négociations sur l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne signifie, à terme, une adhésion, et ironise sur le référendum promis par M. Chirac "dans dix ou quinze ans", M. de Robien prend, lui, la défense du président de la République.

Le Monde du 14 janvier 2005

VARSOVIE : L'OMBRE DU 17 JANVIER 1945

Il est des commémorations impossibles. Ainsi celle de l'entrée de l'Armée rouge à Varsovie il y a soixante ans, le 17 janvier 1945. Il est aussi des mots impossibles. Ici, celui de libération. Le régime communiste s'obstina à l'employer, quarante années durant, pour fêter cette date. Elle ne fut jamais une fête. Ni par la suite ni ce lugubre mercredi où, presque sans tirer une rafale de pepesza, les soldats de Joukov et de Berling (l'Armée populaire polonaise sous commandement soviétique) investirent la ville enneigée dont les nazis venaient de fuir.

Un océan de ruines et, comme l'écrit l'historien Andrzej Kunert, personne, ennemi ou ami, pour les accueillir, personne, en Pologne ou dans le monde, pour croire qu'ils arrivaient en libérateurs. «Varsovie prise, Varsovie est aux mains des Russes», titra en France Libération, le 18, à l'heure où le nouveau pouvoir s'installait dans les décombres. Non, ce n'était pas «Varsovie libérée». Mais «l'ordre règne à Varsovie», une fois de plus.

Et, surtout, le néant. Seize mois après l'écrasement des héroïques insurgés du ghetto en mai 1943, l'insurrection générale de la capitale contre les Allemands, déclenchée le 1er août 1944 par l'Armée de l'intérieur (AK), a capitulé au bout de sept semaines, faute du soutien promis par Staline : l'Armée rouge est restée l'arme au pied sur la rive droite de la Vistule, fermant même ses aérodromes aux Alliés occidentaux. Le carnage a fait près de 250 000 morts, les combattants survivants ont été emmenés en captivité dans le Reich, les civils chassés, parqués, déportés. La ville est détruite à 87%. Les nazis se sont acharnés sur elle après la bataille, arrachant jusqu'aux rails de tramway et aux canalisations. Dans la cité fantôme, où il faut circuler à la boussole entre des montagnes de gravats, seuls errent des Robinsons faméliques : insurgés ou civils troglodytes, dont quelques juifs réchappés de l'enfer du ghetto, tel le pianiste Wladyslaw Szpilman. Sous le linceul de neige et de cendre, des milliers de tombes, des dizaines de milliers de corps.

Les Polonais exècrent cet anniversaire. S'il marque la fin du martyre infligé, pendant cinq ans, à Varsovie par l'occupant hitlérien, il leur rappelle aussi le début de l'autre occupation : en fait, le retour de l'envahisseur du 17 septembre 1939 qui, dans la partie orientale du pays, avait massacré quelque 25 000 officiers et officiels, déporté en Sibérie plus d'un million et demi d'habitants, dont il périt le quart. Cet envahisseur communiste étant lui-même l'héritier de l'envahisseur tsariste si longuement combattu.

L'été dernier, dans la capitale pavoisée aux couleurs de l'insurrection d'août-octobre, dont elle célébrait avec ferveur les soixante ans, un seul, parmi les innombrables lieux de mémoire qui jalonnent les rues, n'était pas fleuri : la stèle aux libérateurs du 17 janvier 1945. Ni bouquet blanc-rouge ni bougie pieuse, une tige noircie dans un vase renversé, comme en écho au «ni fleurs ni couronnes» rageusement lancé par le poète Kazimierz Wierzynski à l'annonce, le surlendemain de l'entrée des Soviétiques, de la dissolution de l'AK et de ses prestigieuses unités. Juste retour des choses de l'Histoire... et peut-être même injuste, eu égard aux soldats du général Berling tombés aux côtés des insurgés lors d'une percée sur la rive gauche, à la mi-septembre 1944. Mais la pire injustice a bien été le crime de Staline, arrêtant l'élan de ses troupes au moment où éclatait l'in surrection. Puis, quelques semaines plus tard, cette farce dans le style grinçant des dramaturges polonais : la reprise en 1945 du duo de 1939 réunissant les deux larrons totalitaires, cette fois condamnés à se succéder et non plus à oeuvrer de concert.

Priorité fut donnée à l'élimination de l'Armée de l'intérieur. Les nazis s'étaient certes chargés de l'essentiel, mais sans réussir à tuer ou à capturer tout le monde. Les Russes, bien placés pour savoir qu'une armée de partisans, par nature, a des partisans dans le peuple tout entier, devaient à la fois ratisser large et viser au coeur. Commença donc la traque de l'AK. Avec le même zèle qu'avaient mis les hitlériens à anéantir Varsovie après leur victoire, le NKVD s'employa à liquider la résistance nationale : ses survivants, ses réseaux, ses sympathisants, mais aussi son immense crédit spirituel que les vainqueurs de la grande guerre patriotique russe, quoique matérialistes, ne pouvaient sous-estimer. Dès les premières heures du déploiement soviétique, tracts, panneaux et haut-parleurs annoncèrent la couleur : l'Armée de l'intérieur était en réalité une bande fantoche à la solde du fascisme et avec pour seul but, malgré les apparences, de défendre Hitler ! Pour protéger ses hommes, le général Okulicki, chef de l'AK depuis la capitulation, lança le 19 janvier un ordre de dissolution pathétique, leur enjoignant de demeurer «des guides pour la nation». Arrêté deux mois plus tard, emprisonné à Moscou et condamné à dix ans de goulag, il fut assassiné dans son cachot à Noël 1946.

Ce 17 janvier n'est pas seulement le dernier mauvais souvenir de la catastrophe historique, du déluge, comme disent les Polonais des

invasions du milieu du XVIIe siècle, que fut la guerre de 1939-1945. Articulant, par la logique des ruines, les quarante ans du déluge communiste aux cinq ans du déluge nazi, cette date porte la marque d'un destin qui s'acharne, d'un calvaire interminable, d'une défaite du sens. Ce moment de l'ombre la plus longue résume tout ce que la nation polonaise a eu dès lors à coeur de dépasser.
La page est en train d'être tournée. Il y a trois ans, le 17 janvier 2002, le président Aleksander Kwasniewski accueillait Vladimir Poutine à Varsovie pour sa première visite d'Etat. La Pologne ne reçut pas les excuses qu'elle attendait, et d'ailleurs attend toujours. Mais ce jour-là le président russe déposa une gerbe au monument de l'AK : fleurs et couronnes, juste retour...
Elisabeth G. Sledziewski - Enseignante à l'université Robert-Schuman de Strasbourg (Institut d'études politiques), auteur de Varsovie44, récit d'insurrection (Autrement, 2004).

Le Figaro du 17 janvier 2005

LES DELINQUANTS DE PLUS EN PLUS JEUNES

Bien mais peut mieux faire... Cette appréciation propre au carnet de notes scolaire pourrait s'appliquer aux résultats enregistrés en termes de lutte contre la délinquance en 2004 dans les Yvelines. (…)
« Les délinquants mineurs sont de plus en plus jeunes et de plus en plus violents. » Le préfet avait déjà fait cette analyse après les incidents de la Saint-Sylvestre, où 45 véhicules avaient été incendiés. Lors de leurs interventions, les policiers avaient constaté que, parmi les auteurs des incendies criminels, certains étaient des mineurs âgés de 10, 11 et 13 ans.

Le Parisien du 18 janvier 2005

900 POLICIERS PARISIENS BLESSES EN 2004

En un an, le nombre de policiers blessés durant des interventions à Paris est passé de 802 à 907. (…)
La violence se banalise. Les policiers sont de plus en plus souvent confrontés à des réactions violentes lors de leurs interventions. « Il ne se passe pas une journée sans qu'on ait un problème, raconte un policier qui travaille notamment dans le nord de la capitale. Dès qu'on fait un contrôle d'identité, il y a des gens qui veulent s'en mêler. Ce genre de situation peut très facilement dégénérer. » L'implication de délinquants de plus en plus jeunes a aussi ses effets : « Ils n'ont pas peur de nous, résume Fabien Vanhemelryck, responsable du syndicat Alliance à la PUP. Quand on intervient, ils sont de plus en plus hostiles et se laissent de moins en moins faire. »

Le Parisien , mardi 18 janvier 2005

VILLEPIN ET LES REACTIONS AUTOMATIQUES

Le 6 janvier dernier, plus de 8.000 policiers et gendarmes étaient mobilisés, par les ministères de l'Intérieur et de la Justice, pour une vaste opération dite « de sécurisation des établissements scolaires ». Contrôles d'identité, fouilles … Résultat : 101 interpellations, dont 75 pour infraction à la législation sur les stupéfiants et 13 pour port d'arme prohibé !
Aussitôt, syndicats (de policiers, de magistrats et d'enseignants) et partis de gauche dénonçaient une insupportable «opération de communication». Sans parler de certains médias qui, avec le même autoritarisme, stigmatisaient la «démagogie» de Villepin et l' «esbroufe» de cette «opération sécuritaire» visant à «remplacer la politique éducative par la police éducative».
Peut-on décemment dénoncer l'intrusion de la violence à l'école, le racket, le trafic de drogue aux abords des établissements scolaires et fustiger, dans le même temps, un ministre qui tente, fût-ce maladroitement, d'envoyer un signe fort à tous les pêcheurs en eaux troubles ? A croire que les leçons de la présidentielle de 2002 n'ont toujours pas été assimilées par la gauche…

L.N. - Marianne du 15 janvier 2005

UN PEDOPHILE A CHASSE UN CHRETIEN

Spécialiste de propos à l'emporte-pièce, Rocco Buttiglione, catholique conservateur, s'en prend cette fois à l'eurodéputé Daniel Cohn-Bendit. Ses déclarations homophobes et misogynes l'avaient privé en novembre d'un poste de commissaire européen. Buttiglione se pose depuis en « victime innocente » de « l'intolérance » des eurodéputés. Son attaque contre Cohn-Bendit fait référence à des écrits datant de 1975. En 2001, l'eurodéputé Vert s'était expliqué sur l'esprit provocateur de ses textes et avait démenti tout acte pédophile.

Le Point du 20 janvier 2005

ESPRIT CIVIQUE

Il existe un degré d'esprit civique plus ou moins grand selon les époques et selon les pays. Je suis convaincu que l'on enseigne pas assez aux jeunes français le « comment et pourquoi vivre ensemble ». C'est cela que l'on appelle l'intérêt général. Nos politiques sont, peut-être plus que dans d'autres pays, réceptifs à l'expression des intérêts catégoriels. Après tout, il est humain que chaque profession, chaque groupe social tente d'éviter de voir ses avantages ou ses privilèges remis en question. Mais ce que je comprends moins, c'est que l'on ose plus promouvoir l'esprit civique, que l'on ne mette pas assez en avant la notion de contrat social. Prenez le cas des Etats-Unis : derrière l'individualisme que l'on brocarde souvent, il existe une fierté d'être américain. Résultat : les relations sociales relèvent du contrat, de la discussion plutôt que du coup de force. (…)
En France, les dirigeants redoutent de se voir confrontés à des manifestations violentes s'ils veulent changer de cap trop brutalement. La grande question qu'ils ont en tête est toujours la même : jusqu'où peut-on aller sans que les risques de dérapage soient trop important ? Ils se montrent donc d'une grande prudence, souvent excessive.

Francis Mer, ancien ministre de l'Economie
Le Figaro Magazine du 8 janvier 2005

E.T.

« Nous ne sommes ni dans la majorité, ni dans l'opposition, nous sommes ailleurs ! »
François Sauvadet, porte-parole de l'UDF- Libération du 24 janvier 2005

L'ISLAM DANS LA REPUBLIQUE

En novembre 2000, un rapport du Haut Conseil à l'intégration sur « l'Islam dans la République » citait le collège Edgar-Quinet de Marseille comme l'exemple de ces établissements où la concentration d'élèves musulmans peut provoquer des remous : en 1999, le jour de la fête de l'Aïd, 32 élèves seulement étaient présents sur 650. Cette mauvaise publicité, associée à l'incident d'avril 2003, quand Naïma, 17 ans, avait été ligotée et jetée dans une poubelle avec des mégots allumés parce qu'elle portait des vêtements trop féminins, a effarouché l'Education nationale, qui refuse l'entrée du collège aux journalistes. Trop de violence, trop de tension.

Marianne du 15 janvier 2005

MIL-VIGILANCE N° 08/2005
Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 9/2005 La lettre des adhérents du M.I.L.

EDUCATION : LA SCHIZOFRENIE

C'est au point que, par crainte de trop en pleurer, la nation rit presque du suicide collectif dans lequel elle est engagée depuis des années. Comment faire autrement quand elle constate que ses dépenses d'éducation sont parmi les plus élevées du monde et que, ces dix dernières années, elles ont crû de 24% , alors que les autres dépenses de l'État n'augmentaient que de 7% ? Ou qu'en sept ans le nombre d'élèves a baissé de 276.000 tandis que celui des enseignants s'accroissait de 18.000. Ou que 30% des 1.400.000 agents de l'Éducation nationale n'ont jamais vu un élève.

Le Figaro du 21 janvier 2005

SECOUONS NOUS !

M. Gaymard se refuse à parler de *"marasme"* mais, *"depuis une quinzaine d'années, il y a une sorte de dépression nerveuse, de sinistrose, où on a l'impression qu'ailleurs l'herbe est toujours plus verte et on se complaît dans cette autoflagellation".*
"Il faut vraiment sortir de cet état d'esprit. Nous sommes un grand pays", estime Hervé Gaymard. *"Les Français sont formidables, nom de nom ! Secouons-nous et arrêtons de toujours cultiver la dépression et la mélancolie, ça commence à faire !"*

Le Monde du 23 janvier 2005

LES MOTS POUR LE DIRE

A la fin de 2002, dans une suite d'un hôtel bruxellois, Chirac, en pleine négociation agricole avec Schröder, lui lança soudainement : «Un couple, ça doit coucher. Si tu ne veux pas coucher, il suffit de le dire, et nous ne commémorerons pas le traité franco-allemand.» Le 40e anniversaire du traité de l'Elysée fut célébré, comme prévu, en 2003. Chirac l'Européen n'est jamais loin de Chirac le politicien. Et réciproquement.

L'Express du 24 janvier 2005

LE MRAP DERAPE

Au moins, les choses sont claires. En réclamant la pénalisation du blasphème, comme il l'a fait le 13 janvier sur France 3, Mouloud Aounit, secrétaire général du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (Mrap), a pris un tournant édifiant dans l'histoire de l'association. En entendant cet appel à la répression, par la justice, de toute critique contre Dieu ou la religion, on comprend que le Mrap s'apparente désormais moins à la lutte antiraciste qu'au combat intégriste. Non seulement Mouloud Aounit fait mine d'oublier que la liberté de critiquer la religion est un droit fondamental en France, mais il rejoint les revendications des réseaux intégristes catholiques, sous la houlette de Bernard Antony, l'un des piliers du Front national. Qu'en penserait le noyau de militants, souvent communistes, souvent juifs, qui ont créé le Mrap en 1949 ?
Ces dernières années, malgré l'opposition d'une partie de ses militants, le mouvement a tenté de persuader l'opinion qu'il fallait se battre prioritairement contre l' «islamophobie», diabolisant au passage tous ceux qui critiquent l'islam ou les musulmans et accordant à demi-mot l'indulgence à certains errements antisémites. Puis, accueillant des associations fondamentalistes musulmanes en son sein, il a pris position contre la loi sur le voile. Si le délit de blasphème était rétabli, pourrait-on encore dénoncer les excès de la charia, les fatwas ?
Mouloud Aounit a précisé plus tard qu'il ne pensait pas au blasphème religieux, mais aux atteintes «à l'intégrité de la personne». Son lapsus, si cela en est un, n'est peut-être pas innocent. Il sait que le blasphème est prohibé dans beaucoup de pays européens.

Jacqueline Remy - L'Express du 24 janvier 2005

POLICE : LES SANCTIONS PLEUVENT

Le nombre de révocations a doublé en deux ans. L'Intérieur n'est pas tendre avec ses flics. Les sanctions disciplinaires ont en effet considérablement augmenté ces dernières années. C'est ce que montrent les statistiques établies Place Beauvau, auxquelles L'Express a eu accès. Les révocations - sanctions les plus lourdes - sont ainsi passés de 45 en 2002 à 72 en 2003, puis à 93 en 2004. Soit un doublement en l'espace de deux ans, comme l'a récemment indiqué Dominique de Villepin. L'année dernière, la plupart des indicateurs étaient à la hausse, qu'il s'agisse des exclusions temporaires (327), de la mise à la retraite d'office (23) ou des rétrogradations (8)...
Les affaires les plus graves étudiées en conseil de discipline concernent des brutalités et des tirs injustifiés. Sont également évoqués les soupçons de corruption, comme à Marseille, où des policiers, dont un commissaire, auraient investi dans un club échangiste et alimenté un réseau de prostitution. Ils ont été immédiatement suspendus - à la mi-janvier. Mais il arrive que se dessinent certaines situations cocasses. Un gardien de la paix, en «congé de longue maladie», ouvre un karaoké et anime le Noël de ses collègues. Un autre développe une conception très personnelle de la lutte contre la violence routière : il ne contrôle que les automobilistes femmes, seules au volant. Un troisième met en ligne, sur Internet, ses ébats (en tenue) avec un couple d'échangistes (sans tenue). Plus classiquement, d'autres cumulent leur emploi avec une activité au noir. La hiérarchie n'est guère épargnée : une procédure engagée à l'initiative de Nicolas Sarkozy lors de son passage Place Beauvau a conduit au licenciement d'un commissaire pour «insuffisance professionnelle». Une première, contestée devant les tribunaux administratifs par son avocat, Me Ursulet. Ce dernier vient justement de déposer plainte, soutenant avoir été malmené lors d'un contrôle routier, le 6 janvier.
Accroissement du nombre de bavures ou sévérité accrue de l'administration ? Dominique de Villepin affirme que cette situation est la conséquence directe des mesures prises pour faire respecter «les règles de déontologie et le principe de l'Etat de droit». «Nous disposons de structures de contrôle à de multiples niveaux, qu'on ne retrouve pas forcément dans d'autres administrations», estime Olivier Damien, secrétaire général adjoint du Syndicat des commissaires et des hauts fonctionnaires de la police nationale (SCHFPN). Dans son dernier rapport, rendu en mai 2004, la Commission nationale de déontologie de la sécurité évoque une autre hypothèse pour expliquer l'accroissement du nombre de plaintes contre les forces de l'ordre: trop de jeunes fonctionnaires inexpérimentés seraient envoyés se frotter aux délinquants sans encadrement adapté.

Eric Pelletier - L'Express du 24 janvier 2005

LE FLICAGE ELECTRONIQUE

L'ordinateur et le téléphone portable vont-ils devenir les pires ennemis du journaliste ? Pour savoir qui informe les médias en dehors des voies officielles, la justice compte désormais sur des indics d'un nouveau genre : les mouchards électroniques.
Quand un journaliste se retranche derrière le secret des sources, comme la loi l'y autorise, on saisit son ordinateur pour le confier à des experts qui vont le faire parler. Première étape, démonter la bécane pour en extraire le disque dur. On peut ainsi récupérer tout ce que le journaliste a un jour tapé sur son ordinateur. Même si vous avez pris soin d'effacer notes, contacts, brouillons d'articles, e-mails... la police

saura les retrouver au fin fond du disque dur. C'est de cette façon que, les 13 et 14 janvier, les experts de la brigade d'enquêtes sur les fraudes aux technologies de l'information (Befti) ont soumis à la question deux Macintosh du Point. Sept heures durant, ils ont tenté de démasquer à coups de mots clés ceux qui nous avaient renseignés.
Peine perdue. Les journalistes ont pris l'habitude de ne pas confier de secrets à leur ordinateur. Il n'empêche, les policiers pénètrent ainsi dans les coulisses d'une rédaction. Et ce avec des moyens disproportionnés, habituellement réservés aux malfaiteurs. Les policiers ont aussi relevé l'identité des télécopieurs de la rédaction pour pouvoir fouiller leur mémoire. Remontant ainsi dans leur filet tous ceux qui ont communiqué par fax avec Le Point.
Mais le super-indic qui renseigne sur les moindres faits et gestes du journaliste, c'est le téléphone portable. Grâce à lui, la police va retrouver sur une période d'un an tous les appels passés et reçus par le journaliste. Et même pouvoir retracer ses déplacements grâce aux bornes téléphoniques qui sont activées chaque fois que son mobile passe à proximité. Reste ensuite aux policiers à vérifier si le portable d'une source potentielle ne se trouve pas lui aussi dans les parages, ce qui pourrait signifier un éventuel rendez-vous entre le journaliste et son informateur. Une surveillance souvent plus efficace que les écoutes téléphoniques ordonnées par les juges à l'encontre des journalistes afin de découvrir leurs sources.
Autant de méthodes policières que tous les voyous connaissent par coeur. Et dont le journaliste doit désormais tenir compte.

Jean-Michel Décugis, Christophe Labbéet Olivia Recasens
Le Point du 20 janvier 2005

BONNE GESTION

Impôts et taxes ont rapporté l'année passée à l'Etat 9,2 milliards d'euros de plus que ce qu'il avait initialement prévu. Le déficit a été ramené de 56,9 milliards à 43,9 milliards d'euros en un an.
En novembre 2004, en préparant la loi de finances rectificative pour 2004 - elle ajuste les comptes de l'Etat avant la fin de l'année -, le gouvernement avait déjà constaté que la collecte d'impôts avait rapporté 5 milliards d'euros de plus que prévu. Depuis la mi-novembre, les rentrées fiscales ont encore progressé de 4 milliards d'euros, permettant de ramener le déficit budgétaire sous la barre des 44 milliards d'euros, soit à un niveau inférieur à celui que le gouvernement Raffarin avait trouvé à son arrivée (44,6 milliards d'euros).
C'est l'impôt sur les sociétés qui affiche la progression la plus forte : 4,55 milliards de plus que prévu en loi de finances, soit près de 39 milliards d'euros au total. "Cela confirme ce que l'on savait déjà : c'est un impôt dont nous avons beaucoup de mal à prévoir l'évolution", indique un haut responsable du ministère du budget. Cet impôt avait provoqué l'effondrement des recettes fiscales en 2003 et le creusement vertigineux du déficit budgétaire.

La TVA (2,5 milliards d'euros de plus, soit 121 milliards d'euros) a également réservé de bonnes surprises au gouvernement. La bonne tenue de la consommation en décembre a permis d'encaisser 400 millions d'euros qui n'étaient pas prévus dans le collectif. L'impôt sur le revenu n'est pas en reste : il rapporte à l'Etat 1,4 milliard d'euros supplémentaires (soit 53,4 milliards), malgré la baisse de 1 % du barème accordée en 2004. Depuis la loi de finances rectificative, l'Etat a engrangé 400 millions d'euros qui n'étaient pas attendus. Le résultat satisfait le ministre du budget : "En 2004, on a récolté le fruit de deux années d'efforts pour que le système de recouvrement des impôts soit plus efficace (mensualisation, prélèvement automatique)."
La fiscalité pétrolière, elle, rapporte moins que prévu. Certains députés, comme Didier Migaud (PS, Isère), soupçonne toutefois le gouvernement d'avoir majoré les prévisions en début d'année. En fait, les automobilistes ont davantage utilisé le diesel, moins taxé que l'essence. Les mesures de sécurité routière semblent aussi avoir eu un impact sur la consommation. Bilan : 858 millions d'euros de recettes en moins. L'augmentation du prix du pétrole et des carburants a toutefois généré des recettes de TVA supplémentaires, qui ont amené le gouvernement à décider, en fin d'année, d'attribuer une prime aux titulaires du minimum-vieillesse (70 euros).
Au total, les recettes fiscales supplémentaires de 2004 excèdent largement les 4,1 milliards d'euros de baisses d'impôt (baisses des cotisations pour les entreprises incluses) décidées par le gouvernement dans le budget 2004.
Mais elles n'ont pas été gaspillées, insiste M. Copé. "On n'a pas dépensé un euro de plus que ce qui était prévu par le Parlement" (soit 283,7 milliards d'euros), insiste le ministre. Tout juste 1 milliard d'euros de dépenses aurait été reporté sur 2005. "La totalité des plus-values fiscales a été affectée à la réduction du déficit." Résultat : ce dernier se réduit de 56,9 milliards d'euros en 2003 - un record absolu - à 43,9 milliards d'euros, bien en dessous du chiffre prévu par la loi de finances pour 2004 (55 milliards), puis par le collectif (49,3 milliards d'euros).
M. Copé se félicite que cette réduction du déficit "soit la plus forte jamais enregistrée". Il souligne qu'en une année, avec une croissance encore assez hésitante - elle a marqué un arrêt brutal au troisième trimestre de 2004 -, le gouvernement Raffarin a réduit plus fortement le déficit que ne l'avait fait le gouvernement Jospin entre 1997 et 2000 (11,6 milliards d'euros de mieux). En 2000, le solde était toutefois encore très inférieur à ce qu'il est à fin 2004 : 29,2 milliards d'euros.
C'est ce qui renforce M. Copé dans sa conviction qu'il faut poursuivre la politique menée jusqu'à présent. Malgré ces rentrées fiscales spectaculaires, M. Copé ne s'attend pas à ce que le déficit global des finances publiques, surveillé par la Commission européenne, s'améliore. Annoncé à 3,6 % du produit intérieur brut, il resterait proche de ce niveau, du fait notamment du creusement du déficit de l'assurance-chômage et d'une rentrée des cotisations sociales moins dynamique que celle des recettes fiscales en fin d'année.

Sophie Fay - Le Monde du 25 janvier 2005

PS : LES ADHERENTS « AU RABAIS »

Le projet d'accueillir de nouveaux adhérents au Parti socialiste à travers un nouveau statut, distinct de celui des militants, a été approuvé par une majorité des dirigeants du parti réunis en bureau national. La discussion, qui a duré plus d'une heure, a été qualifiée d'"historique" par le député parisien Jean-Christophe Cambadélis. "Au bout d'un siècle, nous changeons de culture", s'est réjoui ce proche de Dominique Strauss-Kahn. Le premier secrétaire de la fédération du Nord, Marc Dolez, a cependant voté contre cette réforme en estimant qu'elle changerait "la nature" du programme que le PS s'apprête à élaborer pour les élections présidentielle et législatives de 2007. Il redoute qu'elle aboutisse à déplacer le centre de gravité du parti sur une ligne moins à gauche.
Présenté par le numéro trois du PS, François Rebsamen, secrétaire national chargé des fédérations, le projet relatif aux adhérents qui rejoindront le parti pour une durée déterminée.Ces derniers, qui recevront une carte spéciale, pourront alors participer aux débats et aux travaux du parti durant toute la période d'élaboration de son programme, prévue jusqu'à la fin de l'année 2006. (...)
Mais plusieurs responsables, notamment parmi les partisans de Laurent Fabius, ont manifesté des réticences sur la création, moyennant une cotisation de 5 à 10 euros, d'un statut d'adhérents "au rabais". Avant la réunion, le fabiusien Pascal Popelin, premier secrétaire de la fédération de Seine-Saint-Denis, se disait ainsi "personnellement très réservé" par rapport à un dispositif qui, assure-t-il, "changera la manière dont a fonctionné le PS depuis 1971" - date de son congrès fondateur d'Epinay. "Le risque, explique-t-il, est de créer un réflexe consumériste dans la manière dont on s'adresse à lui."

Isabelle Mandraud - Le Monde du 26 janvier 2005

MIL-VIGILANCE N° 09/2005
Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 10/2005 La lettre des adhérents du M.I.L.

LES PREMIERES LEÇONS DU PROCES DES ECOUTES DE L'ELYSEE

En 1981, l'arrivée au pouvoir des socialistes bouscule les habitudes au sommet de l'État. François Mitterrand se méfie de la fonction publique, doute de la loyauté républicaine de la police. En outre, il est confronté en 1982 à une vague d'attentats meurtriers. La solution ? La création d'une équipe hybride – la cellule antiterroriste confiée au commandant Christian Prouteau – qui n'a de comptes à rendre qu'au président et agit hors des circuits balisés de l'administration. Le résultat ? Un désastre, selon le journaliste Georges Marion, témoin au procès.

Face au défi terroriste, les gendarmes de l'Élysée, avides de succès immédiats, se seraient comportés comme «des Pieds nickelés». «Toute l'habileté du président était de ne pas donner d'ordre mais de laisser entendre... au cas où cela tournerait mal, a suggéré le journaliste. Il y avait des décodeurs du texte sacré. Gilles Ménage (alors directeur de cabinet du président) était l'un de ces décodeurs». Malgré une première bavure – l'affaire des Irlandais de Vincennes – aucun garde-fou ne va limiter les dégâts. En quatre ans, les écoutes pratiquées vont violer l'intimité de quelque 150 personnes et, par ricochet, de plusieurs milliers de leurs interlocuteurs.

Alors ministre de l'Intérieur, Pierre Joxe a affirmé au tribunal s'être opposé en vain à ces dérives : «J'avais dit au président : «Vous ne devriez pas conserver ce système bâtard, tordu.» (...) Car, un service de renseignements, s'il n'est pas contrôlé, peut mal tourner.»

Excepté Gilles Ménage, qui s'acharne à défendre l'Élysée et son patron, rares sont les voix où ne pointent pas l'amertume. Celle de Christian Prouteau, d'abord, qui se décrit en soldat trahi par les politiques : «Tout le monde nous a lâchés en haut de la colline et c'est encore le cas aujourd'hui parmi ceux qui ont eu un rôle éminent.» Parmi les parties civiles, Me Antoine Comte, avocat des Irlandais de Vincennes, engagé à l'extrême gauche dans sa jeunesse, ému pour dire son «écoeurement» face à ces «pratiques dictatoriales». Tout comme le journaliste du Monde, Edwy Plenel, venu du trotskisme, qu'on imaginait blindé face aux manoeuvres du pouvoir.

Chez les politiques, deux attitudes se dessinent. Celle de Pierre Mauroy, par exemple, expliquant avec franchise son impuissance de premier ministre : «Il y a une hiérarchie dans la République. Lorsque l'ordre venait de l'Élysée, on était obligés d'accepter.» Et celle de Paul Quilès, ministre de la Défense à l'époque, ou de Laurent Fabius, à Matignon de 1984 à 1986, qui affirment n'avoir quasiment rien su des écoutes, absorbés qu'ils étaient par l'ampleur de leur tâche... Une autre façon de prendre le sujet avec des pincettes est de renvoyer la responsabilité aux morts. Ils sont nombreux dans le dossier. François Mitterrand n'est plus là pour répondre. Il aurait, dit-on, ordonné de placer sur écoutes Plenel ou le polémiste Jean-Edern Hallier et exigé d'être destinataire des enregistrements «les plus intéressants». Les noms d'autres disparus – le ministre Charles Hernu, le conseiller du président, François de Grossouvre – sont encore facilement prononcés pour éluder les questions gênantes.

Quelques débats de fond donnent lieu à des échanges passionnants. Le risque que prend une démocratie à donner du pouvoir à un électron libre est un thème récurrent. D'autant que la cellule s'était employée à habiller ses pratiques d'une légitimité administrative. Des formulaires d'«interceptions» étaient remplis, les ministres signaient, les tampons étaient apposés... Et personne ne s'en offusquait. Un général a ainsi justifié son absence de contrôle sur les écoutes : «Je n'avais pas mauvaise conscience, je me sentais couvert par le ministre.» Et que penser de cette remarque benoîte du général Charroy, prévenu au procès en tant qu'ancien patron du GIC, centre opérationnel des écoutes, pour relativiser son manque de vigilance : «Vous savez, en l'espace de seize ans (à la tête du GIC), j'ai écouté 50 000 personnes !»

Marie-Amélie Lombard-Latune - Le Figaro du 25 janvier 2005

HAUSSES D'IMPOTS : LES REGIONS SOCIALISTES DERAPENT

Les Présidents de Région, comme ils l'avaient promis, sont passés à l'offensive. Alors que se bouclent en ce moment la plupart des budgets, les hausses des taux pour 2005 affichent des niveaux vertigineux. Les responsables socialistes qui détiennent 20 Régions sur 22 dénoncent l' « impôt Raffarin », c'est-à-dire le coût de la loi de décentralisation qui n'est pas financée selon eux. Du côté du gouvernement, on assure que « les nouvelles charges liées aux transferts de compétences sont financées à l'euro près ». Parmi les Régions les plus sages, on trouve des augmentations qui s'étalent de 4 à 15 %, un niveau déjà exceptionnel. De nombreuses régions, elles, dépasseront probablement les 20 à 30 % de hausse, alors que le Languedoc-Roussillon détient la palme avec une envolée de 40 à 80 % de sa fiscalité. Ces chiffres, qu'il convient de relativiser par la part assez faible que représentent les région sur la feuille d'impôts (cela équivaudra selon les cas entre 3 et 10 euros sur l'année), font plutôt mauvais effet alors que le gouvernement vient d'annoncer son intention de poursuivre la baisse de l'impôt sur le revenu.

Même si la fiscalité locale est décidée par chaque région concernée, et pas par le gouvernement, ce choc de chiffres contradictoires est plutôt néfaste pour la confiance des Français. D'autant que les responsables socialistes accusent le gouvernement Raffarin de les avoir contraints à de telles mesures. La loi de décentralisation, voulue par le Premier Ministre, qui transfère notamment la gestion des TOS (personnels techniques) des lycées, a induit des coûts supplémentaires qui ne seraient pas financés. Mais à l'UMP on note que les mesures contenues dans la loi ne prendront effet qu'en 2006 . En réalité, la plupart des présidents de Région ont plutôt orienté leurs attaques , tout en critiquant la loi Raffarin, sur le désengagement de l'Etat dans les contrats de plan Etat-Région sur la gestion de leurs prédécesseurs de droite. Parmi les anciens présidents mis au banc des accusés, on retrouve Jacques BLANC, qui était à la tête de Languedoc-Roussillon, et Jean-Pierre SOISSON, en Bourgogne. Parallèlement, l'inquiétude sur les plans Etat-Région monte. Cette semaine, l'Association des régions de France a tiré la sonnette d'alarme, en remettant un rapport à la DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire) qui demande la sécurisation des engagements financiers de l'Etat et la pérennité de ces contrats essentiels aux stratégies régionales, par exemple en terme de transport. Au-delà des dépenses qu'ils qualifient d' « imposées », les présidents de Région doivent enfin financer les actions résultant de leurs promesses électorales, comme par exemple la gratuité des livres scolaires ou des mesures en faveur de l'emploi et de la formation. Pour Martin MALVY (PS), Président de Midi-Pyrénées, celles-ci ne justifient toutefois qu'une petite partie de la hausse. « Nos propres politiques auraient conduit à augmenter la fiscalité d'un peu plus de 4 % »sur 20 % au total, souligne t-il. 3 QUESTIONS A Roger KAROUTCHI Vice-président de l'observatoire sur la décentralisation , Président du groupe UMP au Conseil Régional d'Ile de France « Une augmentation de circonstance, liée aux promesses électorales » 1 - Que pensez-vous des augmentations d'impôts prévues en Région Ile de France ? C'est scandaleux . Si dès 2005 on avait à subir le transfert de charges aux régions on pourrait comprendre, mais le document budgétaire de la Région indique que ces augmentations d'impôts sont à périmètre législatif constant. Cette fois, c'est une augmentation de circonstance liée aux promesses électorales faites par les socialistes pendant la campagne . Si ça n'était pas le cas, comment expliquer que des régions comme l'Alsace s'en sortent sans augmentation ? 2 - Ce qui signifie qu'il y aura de nouvelles augmentations en 2006 lors du transfert ? Bien évidemment, et c'est pour ça que je considère que l'attitude des socialistes est irresponsable. Ils ne vont pas pouvoir crier au loup une deuxième fois. Je leur ai dit : « attendez qu'un état des lieux soit fait ».

Ensuite on négocie avec le gouvernement pour qu'il mette en place une bonne compensation financière, et à ce moment-là seulement, si on considère que l'on a raté les négociations, on pourra discuter. Mais on n'en est pas là. 3 - Selon vous, on assiste à un coup médiatique organisé par les socialistes ? Tout est malheureusement devenu politique. Ca n'est plus le président de l'Association des Régions de France (ARF) qui décide, mais François HOLLANDE ; Or ça n'est pas à nous, collectivités locales, de jouer le rôle de contre-pouvoir au gouvernement. Au Sénat ou à l'Assemblée on peut le faire, mais dans les collectivités locales ça n'est pas défendre l'intérêt que de dresser les élus les uns contre les autres. Mais ils n'arriveront pas à tromper l'opinion publique. Ces augmentations, ça n'est pas un impôt Raffarin, c'est un impôt socialiste.

Communiqué du groupe UMP de la Région Ile-de-France, le 25/01/05

«SYSTEME GALILEO : L'EUROPE SE SABORDE

Pour plusieurs milliards d'euros, l'Union européenne et l'Agence spatiale européenne ont décidé de financer le développement du système indépendant Galileo de navigation et de positionnement par satellite.
L'opposition farouche des Américains au développement, par les Européens, de capacités satellitaires autonomes, donne la mesure de la portée potentielle d'une telle initiative. Le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, a développé le concept de "space dominance", en vertu duquel le recours aux technologies spatiales est devenu un élément-clé de la stratégie planétaire des Etats-Unis. D'où l'intérêt manifesté pour Galileo par la Chine, l'Inde et même Israël, qui y voient le moyen de s'affranchir de la tutelle de l'armée américaine sur le GPS, le système concurrent qu'elle contrôle.
Galileo doit donc donner à l'Europe, dans ce domaine stratégique, l'autonomie requise par le rôle qu'elle entend jouer. Quel rôle ? Quelle autonomie ? Les Européens ont défini une très modeste politique de sécurité et de défense (PESD) centrée sur la gestion des crises et les missions humanitaires. Et ils ont fait le constat de leur faiblesse en dressant la liste des lacunes à combler. Les capacités manquantes concernent, pour près des trois quarts, des applications et des technologies spatiales. Presque tout fait défaut, pour le positionnement, la navigation, le guidage de précision, pour l'observation, la surveillance, la reconnaissance, l'écoute, l'alerte avancée, les communications par satellite.
Pourquoi de telles lacunes ? Les entreprises européennes ne souffrent pourtant pas de handicaps rédhibitoires. A l'image du succès d'Airbus, elles ont démontré, sans attendre l'Europe politique, leur capacité à se regrouper, investir, innover, gagner des marchés. Les obstacles ne sont pas davantage financiers. Le coût d'un système satellitaire capable de répondre à l'ensemble des besoins des militaires européens est marginal par rapport à certains budgets de l'Union : il ne dépasserait pas 5 à 6 % des dépenses de la politique agricole commune. Il n'y a pas non plus de confusion sur les objectifs. Les exigences satellitaires des militaires sont bien connues, formalisées, consensuelles même, tant elles sont fondamentales pour le succès des missions que l'UE s'est assignées.
Les difficultés sont politiques. Comme à l'accoutumée, quelques-uns tentent d'y aller de leur propre développement, sur une base purement nationale, multipliant d'autant les coûts en réduisant l'efficacité. D'autres, qui refusent toute avancée, se donnent bonne conscience en arguant d'une séparation étanche entre espace militaire et espace civil. Ces derniers sont pourtant frères siamois, pour reprendre l'image célèbre du physicien suédois Alfvén à propos des atomes pour la paix et des atomes pour la guerre.
Pire, face au veto et à la pression des uns et des autres, les Européens ont finalement décidé de se doter d'un système de navigation et de positionnement autonome, mais en excluant a priori son utilisation à des fins militaires. Un programme civil sous contrôle civil, aux ambitions commerciales, au service de cette Europe des marchands tant décriée. De sorte qu'à l'avenir, les forces armées européennes pourraient dépendre, pour leurs opérations, du bon vouloir de leurs collègues américains et de leur GPS. Autant dire que les Etats-Unis ont atteint leur objectif sans même devoir combattre : le concurrent s'est sabordé ! Une défaite politique pour l'Europe spatiale, à l'image de ses contradictions, ses confusions et ses manquements.
Quels sont-il ? Les limites du système intergouvernemental d'abord, en panne d'ambition spatiale après de grands succès. Les intérêts nationaux, réduits au plus petit commun multiple -"retour" industriel ou nominations partisanes -, tiennent lieu de stratégie. Mais aussi l'impuissance de l'UE. Engluée à vingt-cinq, elle a réduit le poids des Etats sans réussir à leur substituer une véritable autorité politique, confortée par les citoyens. Alors qu'en son sein, la Commission, hier force motrice indépendante, pensante et visionnaire, est aujourd'hui affaiblie, à la fois par les efforts conjugués du Conseil et du Parlement, en lutte pour le leadership, et par les Etats membres eux-mêmes, accrochés à leur souveraineté, qui restent frileux dans le domaine de la défense, craignant de perdre leur légitimité au bénéfice des "fonctionnaires de Bruxelles".
Le futur Ministre des affaires étrangères de l'Union, hybride communautaire et gouvernemental, capable d'activer à la fois la Commission et l'Agence d'armement, en ligne avec les états-majors et les diplomates, pourrait assurer la cohérence qui fait défaut aujourd'hui entre espace militaire et espace civil. Et développer des applications spatiales duales, par exemple pour gérer le désastre actuel dans l'océan indien et en prévenir la répétition, ou aider nos forces armées dans les Balkans, en Afghanistan, ou ailleurs demain.
Il n'y pas si longtemps, en prétendant sauver la paix, des hommes politiques s'étaient condamnés au déshonneur et à la guerre, selon la fameuse formule de Churchill prononcée après Munich. Aujourd'hui, alors qu'ils rechignent à se doter de capacités spatiales autonomes au service à la fois des civils et des militaires, leurs successeurs européens feraient bien de s'en souvenir.

Jean-Pol Poncelet, ancien ministre belge de la défense, est directeur de l'Agence spatiale européenne – Le Monde-10.01.05

PUSILLANITE DROITIERE

Les électeurs de gauche, la plupart fonctionnaires, employés des services publics ou assistés, sont conséquents avec eux-mêmes : ils vivent des subsides de l'Etat et leur seul souci est de les conserver, qu'ils les obtiennent par leur travail ou la solidarité. Partout où la gauche a gagné, elle gouverne à gauche avec détermination, sans complexes ni états d'âme. Les politiciens de droite restent inhibés face à l'image intellectuelle sociale et généreuse de la gauche. Ils s'ingénient à s'aligner et renient leurs valeurs. Cela, sans parler de leurs combats de chefs. La popularité actuelle de Sarkozy vient ce que lui semble avoir compris que ce n'est pas le FN qui fait gagner la gauche, mais la droite en ne faisant jamais une politique de droite parce qu'elle a peur des mouvements de rue. Ce qui manque à droite, ce ne sont pas les idées, c'est l'opiniâtreté et le courage.

Courrier des lecteurs - France Soir du 2 février 2005

L'URBANISME TRES POLITIQUE DE BERTRAND DELANOË

Selon un élu écologiste, Jean-François Blet, Bertrand Delanoë se serait ainsi offert un «outil» pour changer la sociologie de Paris d'ici à 10 ans. «L'urbanisme est un formidable moyen pour un maire de choisir sa population, donc ses électeurs», dit-il.

Rodolphe Geisler - Le Figaro du 2 février 2005

IMPOTS LOCAUX

Premier résultat d'une étude interne au PS : la hausse des impôts locaux décrétée par les présidents de régions socialistes n'a aucun impact négatif auprès des militants socialistes (75% d'entre eux sont déjà exonérés de l'impôt sur le revenu).

Minute du 2 février 2005

MIL-VIGILANCE N° 10/2005
Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 11/2005 La lettre des adhérents du M.I.L.

RELANCER LA POLITIQUE INDUSTRIELLE : ENFIN !

Quel soulagement ! La belle unanimité affichée autour du retour annoncé par le Président de la République à une politique industrielle volontariste et de la création d'une Agence pour la promotion de l'innovation industrielle clot, je l'espère, la sinistre période pour notre économie des faux prophètes de la société de la connaissance, des thuriféraires austères d'une politique européenne zélée de la concurrence, des fossoyeurs de l'action publique au service de l'économie. Toutes erreurs fondées sur une compréhension approximative des mécanismes de l'économie de marché et sur une méconnaissance des réalités de la mondialisation.

Il y a tout juste deux ans, lorsque je débutais ma mission pour le Premier ministre concernant une politique publique d'intelligence économique (1) parle de politique industrielle ne déclenchait que quelques sourires compatissants ou dédaigneux. Comme quelques observateurs attentifs et doués de mémoire, je note donc avec plaisir la conversion enthousiaste de certains économistes et représentants du patronat à travers leurs derniers rapports.

Je crois pour autant que nous ne sommes qu'au milieu du gué.

Certes le constat est maintenant partagé : pour pallier aux délocalisations (2) qui vont s'accélérer, il faut combler notre décrochage technologique et créer des activités industrielles nouvelles sur des marchés d'avenir. Notre histoire industrielle et nos réussites emblématiques -Concorde, le TGV, Ariane, Airbus...- montrent que nous avons la capacité de lancer et de mener à terme de grands projets : nous savons les penser, nous avons les Grands Corps, les ingénieurs pour les développer et les ouvriers qualifiés pour les construire. Mais la seule constitution d'une Agence pour l'Innovation Industrielle sans autre accompagnement ne suffira pas à imposer au marché nos technologies. Le penser serait faire abstraction de l'évolution du monde depuis les Trente Glorieuses. Nous devons inventer un mode de pensée et d'action conforme à notre époque.

Il me semble d'abord nécessaire d'inviter l'Agence créée à mutualiser les expertises publiques et privées. De même qu'Airbus doit autant à l'expertise administrative et aux décideurs politiques qu'aux industriels, le choix des secteurs d'intervention d'une Agence pour l'Innovation Industrielle ne peut être laissé aux seuls technologues. Il appartient également aux Pouvoirs Publics, garant de l'intérêt général et seuls dotés d'une capacité de synthèse, voire à la représentation nationale, de participer à ses choix. La vision et le champ technologique retenus constitueraient ce que j'appelle le « périmètre stratégique » de notre économie.

L'action publique ne peut ensuite se limiter à la seule avance de fonds. Contrairement aux projets des Trente Glorieuses, l'innovation seule ne suffit plus à imposer un produit ou une technologie au marché. La mondialisation de l'économie, l'arrivée des nouveaux acteurs que sont les organisations intergouvernementales, la montée en puissance et l'organisation des ONG impliquent d'accompagner les avancées technologiques par une analyse de leur environnement normatif, juridique, commercial ou financier. Là également, l'Etat à un rôle à jouer.

Il serait par exemple intéressant de se pencher aujourd'hui sur les conséquences du début de l'exploitation commerciale de l'espace actuellement entreprise aux Etats-Unis. Quel droit va s'imposer à ce domaine ? Quelles conséquences pour l'industrie spatiale européenne ?

Ces grands projets industriels s'inscivent dans la durée. Ils impliquent la mobilisation des meilleurs chercheurs, ingénieurs et ouvriers. Nous devrons donc également accompagner cet effort par une adaptation d'autres politiques publiques : formation, recrutement, attraction de chercheurs étrangers, etc.

Le dynamisme des PME en matière d'innovation doit également être intégré à ces grands projets industriels. Il y aura ainsi sans doute une articulation à trouver entre les travaux de l'Agence et les pôles de compétitivité dont la réalisation est déjà décidée par le Gouvernement.

Le dévelopement de ces PME innovantes pourrait par ailleurs être favorisé par la mise en place d'un Small Business Act européen.

Je rejoins enfin l'invitation du Président de la République à ce que ces projets industriels soient d'emblée européens. Les implications politiques de ce type de partenariats montrent bien que l'Agence pour la promotion de l'innovation industrielle doit être accompagnée politiquement.

Rien n'empêche par ailleurs de mettre en place dès aujourd'hui au service des grandes entreprises fraçaises un soutien plus actif et coordonné dans la conquête des marchés stratégiques, marchés de puissance et d'influence - ceux pour lesquels la qualité et le prix ne sont pas les seuls facteurs-clés de succès.

L'efficacité d'une politique industrielle nationale ou européenne repose ainsi sur un « portage politique » du plus haut niveau de l'Etat ce que vient de signifier le Président de la République- et la mise en place de collaborations actives public-privé . L'Agence pour la promotion de l'innovation industrielle en est un maillon. Elle ne peut être à elle seule la politique du Gouvernement en ce domaine.

Bernard CARAYON - Député (UMP) du Tarn - 6 janvier 2005

TOUT LE MONDE EN PARLE - EMISSION DU 22/1/05 THIERRY ARDISSON / LUC FERRY INTERVIEW "DROITE OU PAS ?"

TA : Vous répondez par oui ou par non. Est-ce que vous trouvez que vous payez trop d'impôts ?

LF : Oui.

TA : Pensez-vous que seuls les plus forts survivront et c'est très bien comme ça ?

LF : Non, ça non.

TA : Pensez-vous que si les gens sont au chômage, c'est quand même leur faute avant tout ?

LF : Non plus. Ca c'est complètement idiot.

TA : Est-ce que vous pensez qu'il faille interdire toute consommation de cannabis ?

LF : Là, je vais me faire tuer, mais non. Non.

TA : Est-ce que vous êtes absolument contre le mariage entre homosexuels ?

LF : Oui.

TA : Est-ce que vous êtes contre l'adoption d'enfants par un couple gay ?

LF : Alors curieusement, non. D'ailleurs, je vais vous dire, c'est déjà largement le cas. En vérité, vous avez le droit d'adopter un enfant sans être marié. Donc, vous pouvez parfaitement adopter un enfant en étant homosexuel sans le dire. Donc, ça n'a pas de sens d'interdire et en plus, je pense que ce qui compte dans l'éducation d'un enfant, c'est 2 choses : c'est l'amour et la loi. C'est l'élément chrétien et l'élément juif... L'adoption par les homosexuels ne me choque pas du tout. En revanche le mariage ! c'est juste parce que le mariage a un autre sens. C'est idiot, on confond les choses.

TA : Est-ce que vous pensez qu'il n'a pas assez de policiers dans les rues en France ?

LF : Non je ne pense pas ça, il faudrait mieux qu'ils soient... Non, la différence entre un car de flics et une bonne lessive, c'est que, dans la lessive il y a un agent actif.

TA : Est-ce que vous êtes favorable à la suppression de l'ISF ?

LF : Je n'ai pas d'idée là-dessus. En tout cas je ne le paie pas et je le regrette.

TA : Est-ce que vous êtes favorable à la peine de mort dans certains cas très précis ?

LF : Non, totalement défavorable.

TA : Est-ce que vous êtes heureux que le pauvre Alain Juppé n'ait pas été trop lourdement condamné par les juges ?

LF : Oui, j'en suis plutôt content.

TA : Pensez-vous que les Français sont une population d'assistés ?

LF : Non.

TA : Pensez-vous qu'il y a quand même trop d'arabes en France ?

LF : Vous me posez des questions d'extrême droite, là ! Non évidemment pas.
TA : Etes-vous contre la délivrance organisée d'héroïne pour limiter le trafic ?
LF : Vous parliez tout à l'heure du cannabis, je trouve que c'est un autre problème. L'héroïne, je crois que c'est vraiment une saloperie.
TA : Etes-vous favorable aux mesures répressives à l'encontre des prostituées et de leurs clients ?
LF : Je ne suis pas enthousiaste de la chose.
TA : Trouvez vous Jean-Pierre Raffarin bel homme ?
LF : Non. Il est sympathique, il a du charme mais il n'est pas un bel homme.
TA : Pensez-vous qu'il faille donner aux entreprises les moyens d'être flexible en favorisant les licenciements rapides ?
LF : Oui. Si je suis honnête, oui. Je pense que le traitement social du chômage, ça n'a jamais été la solution.
TA : Trouvez-vous normal qu'on emprisonne quelqu'un qui siffle La Marseillaise ?
LF : Non. La prison n'est pas adaptée à ça.
TA : Aimez-vous Yves Duteil ?
LF : Moi j'ai joué un quart d'heure de guitare avec lui, il a été adorable.
TA : Pensez-vous que le combat de José Bové soit ridicule ?
LF : Assez grotesque, oui. C'est pas ma tasse de thé.
Source : http://toutlemondeenparle.france2.fr/emission/invites/emission.html
La folie gagne lorsqu'on n'est plus ministre….

LES DISSIDENTS DU FN CORSE FONT FRONT

Un nouveau mouvement clandestin vient de voir le jour en Corse. Un de plus. Et, cette fois encore, il naît d'une scission au sein du Front. Pas celui auquel font habituellement référence les sympathisants nationalistes, le Front national de libération de la Corse, mais au sein du Front national tout court, celui de Le Pen. Des nationalistes également, mais version tricolore. Comme les autres, la petite boutique lepéniste dispose maintenant sur l'île de deux «canaux» : l'un, «historique», que prétend incarner sa tête d'affiche débarquée lors des régionales de l'année dernière, Olivier Martinelli, directeur de cabinet du président du FN, et l'autre, «habituel», rebaptisé Frontistes de Corse-mouvement du 17 mars 2004, sa date de création à quelques jours des territoriales. Des règlements de comptes sur fond de débâcles électorales répétées puisque l'extrême droite stagne dans l'île sous la barre des 5 % des voix.
Les «dissidents» inondent la presse locale de communiqués dûment authentifiés et se sont dotés d'une direction collégiale avec un exécutif dont les membres conservent... l'anonymat. Ils se refusent à tout contact avec les médias. «Nous n'avons pas intérêt à faire savoir qui appartient à cette direction pour ne pas déclencher des mesures de rétorsion lancées de Paris», confie un ex-militant frontiste, officieusement chargé de jouer les porte-parole des clandestins du 17 mars. Pas encore mûrs pour aller tenir une conférence de presse encagoulée dans le maquis, ces frontistes-là ne ménagent déjà pas leurs anciens camarades du Front national-Fiamma corsa.
A l'origine de cette brouille, la décision de Le Pen de dépêcher sur place Olivier Martinelli pour mener la liste aux territoriales de mars 2004. Un autre Corse d'origine, Marcel Ceccaldi, le numéro 2 du service juridique du FN, s'est chargé de l'aider sur le terrain. Une désignation pas franchement concertée avec les vieux caciques frontistes du cru et qui a suscité quelques rancoeurs. Surtout, la ligne identitaire défendue par Olivier Martinelli hérisse le poil de ces militants FN qui ne voient le salut de la Corse qu'au sein de la «République une et indivisible sous les trois couleurs du drapeau français». «Il est venu en Corse avec un discours totalement contraire au nôtre. Il est allé chasser sur les terres des indépendantistes. Il aurait même eu des contacts avec eux. Il a renié la politique que nous avons toujours menée», s'emportent les frontistes du 17 mars. Pire pour eux, «le discours de Martinelli va dans le sens du démantèlement de la nation».
Christophe Forcari - Libération du 26 janvier 2005

LE PS SE PREND LE CHOU

« Il faut une opposition frontale et non pas une opposition en caoutchouc » Laurent Fabius
«A force de tirer sur le caoutchouc, on se le reprend dans la gueule !» François Hollande
Libération du 2 février 2005

CANNABIS, L'ETAT D'ALERTE

Avec 850.000 fumeurs réguliers, dont 450.000 quotidiens, les jeunes Français sont parmi les plus gros consommateurs européens de cannabis. Pour la première fois en Europe, une campagne choc d'information sur les méfaits de cette drogue va tenter de les convaincre qu'en fumer peut avoir des effets néfastes sur leur vie : repli sur soi, déscolarisation... Mais le cannabis a aussi de graves conséquences pour la santé – hallucinations, bouffées délirantes, schizophrénie –, comme le montrent des études scientifiques récentes.
Le Figaro du 2 février 2005

ZERO POINTE EN ORTHOGRAPHE

Absolument nuls en orthographe. Tel est le constat dressé par le collectif Sauver les lettres après avoir fait rédiger une dictée du brevet à quelque 2 300 élèves de classe de seconde. Le résultat s'est révélé «catastrophique. Plus d'un élève sur deux (56,4%) a obtenu un zéro», note ce collectif de professeurs de lettres.
Compte tenu de la longueur du texte, «plus d'un quart des élèves ne peut écrire sans commettre au moins deux fautes par ligne», ajoutent-ils. Dans le détail de l'enquête, un peu plus de 9% des élèves ont fait plus de trente fautes. A l'opposé, pas plus de 6% des élèves ont obtenu une note supérieure à 15.
Plus inquiétant encore, ce résultat est bien plus mauvais que celui obtenu en 2000 avec le même texte d'Alphonse Daudet tiré des Contes du lundi, et auprès d'un échantillon équivalent d'élèves. A l'époque, «seuls» 28% des élèves avaient obtenu un zéro.
Selon les membres de l'association, ce score désastreux n'a rien de bien étonnant même si «nous n'imaginions pas une telle chute entre 2000 et 2004», commente Michel Buttet, l'un des responsables. Et de dénoncer les «méthodes globales (ou apparentées) d'apprentissage de la lecture», les cours au collège qui se feraient dans la continuité de programmes «destructeurs» du primaire, y compris ceux mis en place en 2002 et, enfin, «des horaires de français en chute libre depuis 1969».
Marielle Court - Le Figaro du 2 février 2005

TROIS ISLAMISTES FRANÇAIS CAPTURES EN IRAK

Des trois islamistes français détenus en Irak, deux ont un nom et un visage : Chekou Diakhabi et Peter Cherif. Le troisième, dont l'existence nous a été confirmée hier par des sources diplomatiques françaises et militaires américaines, n'a pas été identifié. Chekou Diakhabi et Peter Cherif ont quitté Paris pour l'Irak au printemps 2004 avec une demi-douzaine de membres de leur petit groupe d'amis du XIXe arrondissement (lire ci-dessous). L'objectif de cette petite bande : participer au djihad irakien. Moins d'un an plus tard, le bilan est lourd : trois d'entre eux – Redouane el-Hakim, Tarek Ouinis et Abdelhalim Badjoudj – sont morts quelque part entre Bagdad et Faludja. El-Hakim a été tué dans un bombardement à Faludja le 17 juillet, Ouinis a été fauché par les tirs d'une patrouille américaine le 17 septembre et Badjoudj est mort dans un attentat suicide le 20 octobre. Un quatrième larron, Boubaker el-Hakim, le frère aîné de Redouane, attend d'être fixé sur son sort au fond d'une geôle syrienne.
Jean Chichizola - Le Figaro du 4 février 2005

MIL-VIGILANCE N° 11/2005
Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 12/2005 La lettre des adhérents du M.I.L.

LA REVISION CONSTITUTIONNELLE ADOPTEE A UNE TRES LARGE MAJORITE

Le projet de loi constitutionnelle préalable à la ratification du traité constitutionnel européen a été adopté à une large majorité par les députés. Il y a eu 450 voix pour et 34 contre. La plus grande partie des groupes UMP (329 sur 362), UDF (28 sur 31) et socialiste (90 sur 149) ainsi que 3 des 12 non-inscrits ont voté pour la réforme. Ont voté contre les 22 députés communistes, 7UMP et 5 non-inscrits (dont l'écologiste Martine Billard et le radical de gauche Emile Zuccarelli). Il y a eu 64 abstentions (56 au groupe socialiste, 4 UMP et un non-inscrit). Enfin, outre Jean-Louis Debré, qui présidait la séance, 27 députés (21 UMP, 3 socialistes et 3 non-inscrits) n'ont pas pris part au vote.

Seule une petite minorité de «souverainistes» intransigeants a donc voté contre à l'UMP. Outre les deux têtes d'affiche du souverainisme, Jacques Myard (Yvelines) et Nicolas Dupont-Aignan (Essonne), il s'agit de Patrick Labaune (Drôme), secrétaire général de Debout la République, de Philippe Pemezec (Hauts-de-Seine), proche de Charles Pasqua et fédérateur d'un groupe de 90 députés UMP hostiles à l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne, de Lionnel Luca (Alpes-Maritimes) et François-Xavier Villain (Nord). Les quatre abstentionnistes du groupe UMP sont Thierry Mariani (Vaucluse), Christine Boutin, Jean-Jacques Guillet (Hauts-de-Seine) et Jérôme Rivière (Alpes-Maritimes). Les abstentionnistes du groupe UDF sont Jean-Christophe Lagarde (Seine-Saint-Denis), qui votera non au référendum pour marquer son opposition à l'entrée de la Turquie, Philippe Folliot (Tarn) et Jean Lassalle (Pyrénées-Atlantiques).

A l'intérieur du groupe PS et apparentés, les frontières ont très peu bougé depuis l'automne et la campagne du référendum interne. Quatre-vingt-dix députés ont voté pour et 56 se sont abstenus. Parmi ces derniers se trouvent 5 radicaux de gauche et 51 socialistes, alors que 62 députés PS s'étaient prononcés contre la Constitution européenne lors du référendum interne. La déperdition est donc assez faible dans le camp du non. Il est vrai que ces derniers jours les chefs de file des courants minoritaires et les proches de Laurent Fabius avaient battu le rappel. In fine, sur les 51 abstentionnistes socialistes, on compte 28 fabiusiens, 7 membres non fabiusiens de la majorité du PS, 8 élus du NPS d'Arnaud Montebourg et 7 du courant Nouveau Monde d'Henri Emmanuelli, ainsi que le député du Nord, Marc Dolez.

Elsa Freyssenet et Olivier Pognon - Le Figaro du 2 février 2005

CGT : DE GRAVES CARENCES DEMOCRATIQUES

« Les débats et les votes du Comité Confédéral National mettent en évidence de graves carences en matière de démocratie interne et de respect des règles de vie commune entre les organisations qui composent la CGT. »

Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT - L'humanité du 4/2/05

35 HEURES : REPERTOIRE DES IDEES FAUSSES

Les Députés ont commencé à examiner la proposition de loi reprenant les nouveaux assouplissements destinés à finaliser la réforme des 35 heures.

Il est temps de remettre les pendules à l'heure et de dire la vérité aux Français, pour dissiper les malentendus, apaiser les inquiétudes…et aussi en finir avec la désinformation.

A la démagogie ambiante, répondons par un travail de pédagogie.

1) Selon l'opposition, le Gouvernement veut détruire les 35 heures par « revanche idéologique »

C'est faux : L'objectif n'est pas d'abroger les 35 heures : nous ne faisons pas d'idéologie, mais du pragmatisme. La réforme que nous proposons n'est pas dirigée contre les 35 heures, mais contre leur rigidité.

On ne casse pas la machine, on met simplement un peu d'huile dans les rouages : la durée légale reste 35 heures ; nous introduisons de la souplesse et le principe du libre choix : celui qui veut travailler plus pourra désormais le faire.

Notre objectif est simple : passer du temps de travail imposé, subi, au temps de travail choisi dans lequel chacun (salarié et entreprise) s'organise !

Au nom de quoi la gauche veut-elle interdire la liberté de choix ? La nostalgie ? L'idéologie ?

2) Selon l'opposition la réforme des 35 heures c'est « travailler plus pour gagner pareil »…

C'est faux : L'opposition oublie de rappeler que dans les entreprises passées à 35 heures, l'évolution des salaires a été inférieure d'un point en moyenne à celle constatée dans les entreprises restées à 39 heures : les 35 heures ont donc freiner la progression du pouvoir d'achat.

Les nouveaux assouplissements vont permettre aux salariés qui le souhaitent de travailler plus pour gagner plus : tout travail supplémentaire fera l'objet d'une majoration salariale fixée par l'accord collectif ; les salariés vont gagner en pouvoir d'achat

Ces nouveaux assouplissements s'inscrivent dans la continuité de notre politique en faveur du pouvoir d'achat des salariés : l'harmonisation par le haut du SMIC a permis une croissance annuelle de 4% du pouvoir d'achat ; l'impôt sur le revenu a baissé de 10%

3) Selon l'opposition, les salariés n'auront pas le choix et devront travailler plus

C'est faux : Contrairement aux lois Aubry qui s'imposaient à tous, sans distinction et sans discussion, notre réforme repose sur le principe du libre choix : ceux qui veulent rester à 35 heures pourront le faire ; ceux qui veulent travailler plus pourront également le faire, ce que ne permettaient pas les lois Aubry

Rien ne se fera sans l'accord du salarié ou des ses représentants syndicaux : pour la fixation du contingent d'heures supplémentaires et l'utilisation du compte épargne temps, les négociations se feront au niveau des branches et des entreprises ; « l'accord sur le temps choisi » va permettre aux salariés qui le veulent d'effectuer des heures supplémentaires au-delà du contingent conventionnel applicable dans l'entreprise. Ces « heures choisies » seront réalisées selon la règle du double accord : accord d'entreprise ; accord du salarié

Souplesse, pragmatisme et liberté sont les trois principes qui guident notre action.

4) Selon l'opposition, l'augmentation du contingent d'heures supplémentaires abroge de fait les 35 heures

C'est faux : Le Gouvernement ne remet en cause ni la durée légale de 35 heures, ni les contingents conventionnels qui ont été négociés au niveau des branches ou des entreprises

Le relèvement du contingent d'heures supplémentaires à 220 heures (au lieu de 180 depuis la loi Fillon et 130 avec les lois Aubry) s'appliquera à défaut d'accord de branche ou d'entreprise

Ce relèvement du contingent d'heures supplémentaires va en priorité bénéficier aux petites et moyennes entreprises qui, souvent, ne sont pas couvertes par un contingent conventionnel. 93% des entreprises comptent moins de 20 salariés : cette mesure concerne 1,3 million d'entreprises et 4,6 millions de salariés.

5) Selon l'opposition, la majorité des salariés et des entreprises serait défavorable aux nouveaux assouplissements

C'est faux : Notre préoccupation, c'est de ne pénaliser personne, mais que chacun puisse y trouver son compte.

L'égalitarisme version Aubry était pénalisant pour les salariés qui voulaient augmenter leur pouvoir d'achat, pour les entreprises et notamment les PME.

Qu'ils ne représentent que 30%, 20% ou même 10% des salariés, il n'y a pas de raison d'empêcher ceux qui veulent travailler plus de le faire.

La réforme des 35 heures va instaurer le libre choix pour tous : les 35 heures restent la règle ; mais la possibilité de travailler au-delà existe pour ceux qui le souhaitent

6) Selon l'opposition, la réforme des 35 heures est la « réforme MEDEF »

C'est faux : Cela figurait dans le programme présidentiel de Jacques Chirac : nous respectons les engagements pris devant les Français.

C'est une réforme pour les salariés et leur pouvoir d'achat, mais aussi pour les entreprises et leur compétitivité.

L'ensemble des partenaires sociaux a été associé aux discussions conduites par le Premier Ministre et le Ministre délégué aux Relations du Travail : on a fait l'inverse des lois Aubry.

Après le temps du dialogue et de la concertation, est venu le temps de la décision : nous prenons nos responsabilités, dans l'intérêt des salariés, mais aussi des entreprises qui créent la richesse et l'emploi.

Jean-François COPÉ

20.000

C'est le nombre de feux de voitures enregistrés chaque année en France par les services de police et de gendarmerie. Une récente enquête conduite à l'échelle du département de la Seine-Maritime tente de cerner le phénomène, unique en Europe par son ampleur : la principale motivation des auteurs est la destruction du véhicule pour effacer toute empreinte digitale après la commission du vol ; viennent ensuite pour l'essentiel le « jeu » et le « désoeuvrement » ; en 3e position, les différends familiaux, dépits amoureux et autres mauvaises relations de voisinages ; en 4e position mais de façon excessivement marginale, l'escroquerie à l'assurance, pourtant régulièrement présentée dans les médias, soucieux de ne pas « stigmatiser » quelques populations ou quartiers déjà « défavorisés », comme la véritable explication de l'explosion de ce phénomène : il est vrai que l'automobiliste est, quant à lui, « criminalisable » à gogo !

SOURCE : Rapport de la Direction centrale de la sécurité publique de Seine-Maritime, cité par « Le Figaro » du 4/1/2005

LUTTE CONTRE LA DELINQUANCE

Après plusieurs années de hausse ininterrompue, la spirale de la délinquance a commencé à s'inverser durablement : après 2003, 2004 est la deuxième année consécutive de baisse de la délinquance.

Le Gouvernement, ne souhaite pas pour autant relâcher l'effort : sous l'impulsion de Dominique de Villepin, Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité intérieure et des Libertés locales, il a clairement affiché son souhait d'aller encore plus loin.

N'en déplaise au PS, la délinquance continue de reculer en 2004

Pour la deuxième année consécutive, la délinquance recule en 2004 :

La délinquance avait déjà diminué de 3,38% en 2003

Cette tendance d'une baisse durable de la délinquance se confirme en 2004 : la délinquance générale constatée par les forces de police et de gendarmerie a baissé en 2004 de 3,76% (3.825.442 faits constatés contre 3.974.694 en 2003) ; c'est la baisse la plus forte depuis 1995

La délinquance de voie publique a baissé de 8,45% : pour la première fois elle passe sous la barre des deux millions d'infractions (1.926.636) c'est le niveau le plus bas depuis dix ans.

Le taux de criminalité pour 1.000 habitants diminue de trois points en passant de 66,66 à 63,86, soit une diminution de 4,20%.

Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, 315 personnes ont été interpellées au cours de l'année 2004 : ce bilan est en hausse de 27,53% par rapport à 2003 (247 personnes avaient été interpellées en 2003) ; sur les 315 interpellations de 2004, près du tiers (101) l'ont été dans le cadre du terrorisme d'origine islamique, 154 relevaient du nationalisme corse et 60 du nationalisme basque

Le PS conteste et critique, mais oublie son propre bilan :

Certains amnésiques au PS estiment que près de 4% de baisse de la délinquance ce n'est pas assez

Il est vrai que le bilan Jospin en matière de lutte contre l'insécurité est édifiant : la délinquance a augmenté de 7,7% en 2001 et même de 4% sur les 4 derniers mois du Gouvernement Jospin ; Au total, la délinquance a augmenté de 16% sous le Gouvernement Jospin : le nombre des crimes et délits dépassaient 4 millions, soit un toutes les 4 secondes.

En 2005, il n'y aura pas de pause dans la lutte contre la délinquance

La lutte contre les violences physiques contre les personnes sera la première priorité pour 2005 :

Avec une baisse de 0,25% en 2004, les violences physiques contre les personnes commencent à décroître pour la première fois : cette tendance doit être confirmée et accentuée.

A titre de comparaison, ces violences avaient augmenté de 12% en 2000 et de 14,60% en 2001.

La fusion des fichiers police-gendarmerie sera poursuivie :

Depuis l'automne 2004, chacun des deux services de police et de gendarmerie peut avoir accès aux informations de l'autre. Auparavant, les fichiers de délinquants de la police (STIC) et de la gendarmerie (JUDEX) étaient distincts.

Il s'agit d'aller plus loin dans la généralisation de cette coopération :
en 2010, on peut prévoir la fusion des deux fichiers.
en attendant, en 2006, les échanges seront généralisés sur Internet sécurisé.

Le développement des fichiers automatisés des empreintes digitales et génétiques sera accéléré :

En 2004, le fichier automatisé des empreintes digitales (FAED) a permis de procéder à 192.812 identifications. Le FAED comprend un fond de 1.981.615 empreintes (12,50% de plus qu'en 2003)

Le fichier national automatisé des empreintes génétiques (FNAEG) :
ce fichier a géré en 2004 47.503 profils (83,29% de plus qu'en 2003) et a déjà permis 525 rapprochements d'affaire. La base actuelle du fichier comporte 31.894 profils génétiques
l'objectif est de porter en 2005 la capacité de ce fichier à 400.000 empreintes.

Jean-François COPÉ

MIL-VIGILANCE N° 12/2005
Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 13/2005 La lettre des adhérents du M.I.L.

L'ISLAMISME DE COMBAT N'A PAS SA PLACE EN FRANCE

De toute évidence, des organisations politico-religieuses "travaillent" ces élèves, parfois dès l'école primaire. Elles tentent de les dresser contre l'école.

Ce n'est pas Oriana Fallaci, la pasionaria anti-islamiste, qui écrit ces lignes. Ce sont dix inspecteurs et chargés de mission de l'Éducation nationale qui ont, d'octobre 2003 à mai 2004, parcouru la France des collèges, lycées et lycées professionnels (au total, soixante et un établissements dans vingt départements) pour interroger proviseurs, enseignants et surveillants.

Leurs conclusions, qui font l'objet d'un rapport de trente-quatre pages remis au ministre de l'Éducation nationale François Fillon sous le titre les Signes et manifestations d'appartenance religieuse dans les établissements scolaires, sont effarantes. Le foulard islamique, sur lequel l'attention s'est focalisée depuis le vote de la loi de décembre 2003, si violemment contestée dans tout le monde musulman, n'est qu'un détail parmi d'autres d'une offensive préméditée et très organisée. « *Il serait naïf de croire qu'il s'agit là de réactions en quelque sorte naturelles et spontanées* », avertissent nos inspecteurs, libérés de la langue de bois qui prévalait jusque-là dans l'administration "mammouth". Qu'ont-ils découvert en effet, bien que chacun de leurs interlocuteurs leur eut d'abord déclaré (tant la peur et le refoulement sont grands) « *qu'il ne se passait rien dans sa classe, son établissement ou son secteur de responsabilité* » ? Que l'entreprise de destruction de notre République s'attaque à tous les aspects de la vie du quartier et de l'école : habitudes vestimentaires mais aussi alimentation, sport, calendrier des fêtes, comportement en famille, traitement des jeunes filles. Sans compter (et l'on peut penser que c'est bien plus grave que le port du foulard) le contenu de l'enseignement : en littérature, en histoire, en sciences et même en mathématiques !

Souvent "*rampante*", cette offensive peut prendre un tour très agressif. Le rapport cite les "*violences bien ciblées*" qui ont fini par faire fuir les dernières "*familles françaises*" d'un quartier vitrine de la mixité sociale dans les années 1970. Même phénomène à l'école, où les "*grands frères*" ont pour mission de faire redécouvrir aux jeunes issus de l'immigration leur identité religieuse. Ils les incitent à exiger des parents et des enseignants le respect de "*leurs*" règles et les poussent à brutaliser leurs sœurs si elles ne se comportent pas comme elles devraient le faire en Iran, et à garder leur mère prisonnière à la maison. L'objectif des "*groupes ouvertement ségrégationnistes*" qui les manipulent serait donc déjà en partie atteint puisqu'il s'agit, selon les auteurs du rapport, de "*les dissocier de la nation française pour les agréger à une vaste nation musulmane*".

Question : pourquoi ce rapport explosif a-t-il été pratiquement passé sous silence depuis sa remise, en juin, au ministre ? La presse, qui s'en fit l'écho en juillet, chercha-t-elle à calmer le jeu en relativisant le nombre et la gravité des faits rapportés ? À l'époque, par exemple, le refus de certains élèves de tracer le signe "*plus*" (une croix) ou de lire Madame Bovary fit beaucoup rire. Ah, qu'ils étaient drôles ces petits "*sauvageons*" !

Six mois plus tard, on ne rit plus du tout. Certes, la rentrée scolaire ne s'est pas mal passée. « *Moins de quatre-vingts cas problématiques* » (de foulard à l'école), se félicitait, en octobre, François Fillon. Oui. Mais, dans le même temps, à Roubaix, à Lyon, à Marseille, de plus en plus d'élèves réclamaient de la nourriture halal à la cantine. À Noël, le traditionnel sapin était contesté, par exemple dans ce lycée Van Dongen du Val-de-Marne, où le proviseur se résigna à le faire disparaître. Mais c'est tous les jours que des enfants juifs, menacés ou tabassés, doivent quitter l'école publique. Madame J., principale d'un collège en banlieue parisienne, en témoigne : « *Des parents, juifs libéraux, sont venus me voir. Ils veulent se cotiser pour ouvrir une école privée, non confessionnelle, et m'ont demandé d'en prendre la direction. Sans cela, m'ont-ils dit, nos enfants, chassés des écoles publiques, n'auront pas d'autre choix que de s'inscrire dans des écoles religieuses où l'on fera d'eux des juifs intégristes.* »

Cela se passe aujourd'hui en France. Au moment où le président de la République, célébrant l'anniversaire de la libération d'Auschwitz, proclame que « *l'antisémitisme n'a pas sa place en France* ».

L'islamisme de combat non plus.

Christine Clerc - Valeurs Actuelles du 21/01/05

« AUGMENTER LES IMPOTS REGIONAUX, C'EST DE L'ESCROQUERIE FISCALE »

Vous êtes très remonté contre les augmentations d'impôts régionaux qui ont été votées récemment.

Patrick Ollier. Il s'agit d'une manipulation politico-fiscale de la part des présidents de région de gauche. Ils se sont entendus avec le Parti socialiste pour engager une augmentation considérable et coordonnée de leurs impôts. Ils tentent d'en faire porter la responsabilité au gouvernement. En réalité, ils veulent se constituer des trésors de guerre pour avoir les moyens financiers de faire de l'électoralisme à coup de subventions. C'est de l'escroquerie fiscale pure et simple.

Les présidents de région mettent en cause la décentralisation…

La décentralisation n'est pas encore engagée, à l'exception d'une infime partie, compensée à l'euro près par l'Etat. De plus, nous avons modifié la Constitution, afin qu'à tout transfert de compétences au niveau local corresponde une compensation financière équivalente. En Alsace, région restée à droite, la fiscalité augmente d'environ 3,8 %. En Ile-de-France, la hausse décidée par Jean-Paul Huchon est de 23 %, ce qui est très choquant.

Que pensez-vous de la demande d'audit formulée par la gauche ?

Un audit ne se justifie pas : si un conseil régional vote une augmentation d'impôts, il est libre de le faire. Ce n'est pas la légalité des augmentations qui est ici en cause, c'est leur opportunité. Le niveau global des prélèvements en France est insupportable pour les Français.

Les élus locaux soulignent qu'ils ont à supporter le coût du RMI…

C'est vrai que l'Etat doit encore faire des efforts. Avec la réforme du RMI, dont la gestion va être changée, il y aura moins de conséquences financières pour les collectivités qui en ont la charge. Se défausser sur les collectivités locales, comme l'a fait le gouvernement Jospin pour l'allocation personnalisée pour l'autonomie, était d'une hypocrisie monumentale.

Certaines des plus fortes hausses ne concernent-elles pas des régions précédemment cogérées par la droite et le Front national ?

Moi, ce que je constate, c'est que chaque fois que la gauche arrive au pouvoir, son premier geste est de surcharger la barque fiscale de manière inacceptable. Or, plutôt que d'être consacrés à l'investissement, ces impôts financent des dépenses de fonctionnement, lesquelles ont explosé de 20 % en Ile-de-France… 24 régions sont désormais gérées par les socialistes. Ce n'est pas Ali Baba et les 40 voleurs : c'est le PS et les 24 voleurs.

Patrick Ollier, député (UMP) - Le Parisien du 14/02/05

PS : TRAVAIL AU NOIR, HARCELEMENT MORAL ET DISCRIMINATION RACIALE

Salarié du PS, Karim Rhaouti, 36 ans et 17 années de militantisme, ne mâche pas ses attaques contre le parti qu'il vient d'assigner devant les prud'hommes. Motif ? Non-respect de la réglementation sur les … 35 heures, et non-application des lois Aubry sur les heures supplémentaires. Au PS, on a vu rouge : Rhaouti, ex-trésorier du MJS (Mouvement des jeunes socialistes), s'est retrouvé à la porte du jour au lendemain. François Hollande, le premier secrétaire, l'a reçu pour confirmer le licenciement et lui proposer un arrangement. En vain. Car Karim

Rhaouti a longtemps cru au PS. Il avait adhéré après les manifs lycéennes de 1986. Bientôt le voilà salarié du parti, en CDD pour la campagne de Lionel Jospin en 2002, puis dans l'équipe du premier secrétaire. Ces contrats sont renouvelés. A temps partiel, Karim Rhaouti ne compte pas ses heures. Lorsqu'il demande un plein temps, son chef de service appuie sa demande. Ne voyant rien venir, il demande l'application du droit du travail sur les heures supplémentaires. Alors le climat se détériore. Vexations, voire soupçons quand un ordinateur portable disparaît avant d'être retrouvé. « *Il est plutôt parano* », suggère-t-on à la direction du PS après la polémique qui a suivi la rencontre entre Karim Rhaouti et Stéphane Le Foll, le directeur de cabinet de François Hollande. Qui lui aurait dit : « *On en a marre de toi. Retourne dans ta banlieue !* » Ce que, parole contre parole, Le Foll dément. Aujourd'hui, Jean-Pierre Mignard, l'avocat du PS, assure : « *M. Rhaouti n'a pas accompli correctement les missions qui lui avaient été confiées.* » Seulement, dans sa fiche individuelle d'évaluation professionnelle, sa responsable hiérarchique a écrit : « *Karim s'implique pleinement et donne satisfaction au sein du service de presse.* » Du coup, l'avocat du PS estime que si les prud'hommes suivent la demande de Karim Rhaouti, cela reviendra à interdire à l'employeur de rompre unilatéralement un contrat de travail. « *Si les prud'hommes suivent la direction du parti, tous les salariés de France devront s'inquiéter* », estime le délégué CGT des employés du PS.

Le Figaro Magazine du 19/02/05

DERIVE LEGISLATIVE : L'AVERTISSEMENT DE PIERRE MAZEAUD

Le président du Conseil constitutionnel a profité de ses vœux au président de la République pour remettre quelques pendules à l'heure. Extraits.

Au poste d'observation qui est le nôtre, nous constatons, Monsieur le Président de la République, une dégradation de la qualité de la loi…

Il y a d'abord la malfaçon législative pure et simple.

Comme cet article 17-I de la loi sur la protection des données personnelles qui modifie un article du « *code des postes et télécommunications* » abrogé par une loi dont l'encre était encore fraîche au Journal officiel en juillet 2004…

Autre symptôme frappant de mauvaise santé législative : la loi qui tâtonne, hésite, bafouille, revient à bref intervalle sur le même sujet dans un sens ou dans un autre, selon les réactions réelles ou supposées de la société…

Un troisième vice de la législation contemporaine est son manque de clarté et d'intelligibilité.

Nous l'avons maintenant jugé à plusieurs reprises : la loi doit être précise et claire, ce qui ne veut pas dire encombrée de détails… Sont donc contraires à la Constitution les dispositions dont l'impact sur l'ordonnancement juridique est incertain…

J'en reviens maintenant à une dérive de la loi contre laquelle, je l'avoue, je ne peux retenir une sorte de colère sacrée : les dispositions non normatives, si bien appelées « *neutrons législatifs* » par mon ami et maître Jean Foyer.

La loi n'est pas faite pour affirmer des évidences, émettre des vœux ou dessiner l'état idéal du monde (en espérant sans doute le transformer par la seule grâce du verbe législatif ?)

La loi ne doit pas être un rite incantatoire. Elle est faite pour fixer des obligations et ouvrir des droits. En allant au-delà, elle se discrédite…

La dégénérescence de la loi en instrument de la politique spectacle, la loi d'affichage, nous en avons eu des illustrations récentes, et pas seulement dans des propositions de loi adoptées au creux propice de niches parlementaires…

Comment ne pas avoir l'impression, parfois, que l'on veut une « *grande loi* » sur tel sujet majeur, avant d'avoir une idée bien définie de son contenu ? Et que, lorsqu'elle est finalement promulguée, la « *grande loi* » est devenue un catalogue de mesures utiles certes, mais hétéroclites et très en retrait de l'exaltant dessein premier ?

« *La loi est l'expression de la volonté générale* », énonce l'article 6 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. Il faut en tirer les conséquences. Ces conséquences, les voici : sous réserve des dispositions particulières prévues par la Constitution (je pense aux « *lois de programme* » en matière économique et sociale ou aux annexes des lois de finances ou de financement de la Sécurité sociale), la loi a pour vocation d'énoncer des règles.

Jusqu'à présent, le Conseil s'est abstenu de censurer les dispositions non normatives, considérant que, dépourvues d'effets juridiques, elles ne pouvaient être utilement arguées d'inconstitutionnalité. (Il) est prêt à censurer désormais les « *neutrons législatifs* ».

Valeurs Actuelles du 21/01/05

TERRORISME : UN PROJET D'ATTENTAT AU CYANURE DEJOUE A PARIS

Les terroristes avaient ciblé la tour Eiffel mais envisageaient aussi une attaque au gaz cyanuré ! Intervenant hier devant le Sénat, le ministre de l'Intérieur a en effet révélé que certains groupes radicaux avaient changé leur méthode en tentant « *d'accéder à des armes de destruction massive, notamment chimiques, bactériologiques et radiologiques* ».

Les déclarations de Dominique de Villepin reposent sur l'avancée de l'enquête ouverte en novembre 2002 sur les « *filières tchétchènes* » qui a révélé l'existence de projets d'attentats chimiques en France. Le démantèlement de la cellule de Romainville-La Courneuve, basée en Seine-Saint-Denis, en décembre 2002, et celle de Vénissieux, en banlieue lyonnaise, en janvier 2004, continue d'apporter des éléments étayant ces funestes plans. Le ministre de l'Intérieur a ainsi confirmé que les membres de la cellule de la région parisienne préparaient un attentat au gaz cyanuré. Le produit choisi ne constitue pas une surprise. Du bleu de méthylène, pouvant servir d'éventuel antidote à des poisons cyanurés, avait été retrouvé lors de perquisitions.

Dominique de Villepin a également chiffré avec précision la somme d'argent amassée par la cellule grâce à la fabrication de faux documents : 100.000 €. « *Une partie de ces fonds était destinée aux camps d'entraînement* », a ajouté le ministre qui a par ailleurs dressé un catalogue complet des mesures prises en France et en Europe depuis les attentats du 11 septembre 2001 à New York et du 11 mars 2004 à Madrid.

La confirmation d'un projet d'attentat au gaz cyanuré vient s'ajouter aux terrifiantes confidences de Maamar Ouazane, qui figure parmi la vingtaine de personnes mises en examen dans le dossier des « *filières tchétchènes* ». Interrogé début 2005, il a reconnu que des projets d'attentat avaient été évoqués contre la tour Eiffel, mais aussi contre un magasin de prêt-à-porter dans le quartier des Halles, des commissariats et des intérêts israéliens. Selon Maamar Ouazane, l'objectif était de frapper « *les mécréants, les juifs et les chrétiens* » et de devenir un « *chaïd* », autrement dit un « *martyr* » en arabe. Il a aussi expliqué que les bombes devaient être placées dans des cartons, mais qu'aucune date n'avait été fixée. Du matériel aurait été ramené de Vénissieux à plusieurs reprises, notamment des bouteilles contenant des liquides de couleur dont les étiquettes avaient été arrachées, des sachets remplis de granulés « *comme du Nescafé* », des batteries électriques et des atomiseurs « *de type déodorant* ». Quant aux deux suspects arrêtés dans le cadre de cette même enquête le 15 mars à Vénissieux et à Grenoble (Isère), ils ont été remis en liberté.

Le Parisien du 23/03/05

LES ELEVES VONT APPRENDRE «LA MARSEILLAISE»

L'apprentissage de l'hymne national, «*La Marseillaise*», est rendu obligatoire en primaire à la suite de l'amendement du député UMP Jérôme Rivière, afin de «*transmettre à chaque élève l'histoire d'un peuple uni autour des valeurs de liberté, égalité et fraternité*». Jean-Pierre Chevènement avait essayé de faire adopter cette mesure, sans succès, en 1985.

Le Parisien du 20/02/05

MIL-VIGILANCE N° 13/2005

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 14/2005 La lettre des adhérents du M.I.L.

"LA DELINQUANCE EST LE FAIT DES IMMIGRES"

La commission Bénisti (commission prévention du groupe d'études parlementaire sur la sécurité intérieure) a remis son pré-rapport en novembre 2004 au ministre de l'Intérieur. Le rapport définitif est à venir sous peu, synthèse de propositions de lois sensées mettre un terme à la délinquance par la suppression du bilinguisme avant 12 ans, le placement en structures spécialisées, parallèles, des sanctions, etc.
Le bilinguisme est le lit de la délinquance chez les populations immigrées. Voilà en teneur la saisissante équation théorisée par Jacques-Alain Bénisti, député UMP du Val de Marne et maire de Villiers-sur-Marne.

Votre pré-rapport a été très décrié dans la presse et sur Internet. On vous reproche notamment de stigmatiser les populations étrangères et d'origine étrangère. Quelle est votre position concernant ces accusations ?

J-A. Bénisti : Soyons clairs. La délinquance est majoritairement le fait des immigrés. Selon l'Observatoire national de la délinquance, il y a une augmentation impressionnante des délits commis par les jeunes issus de l'immigration. Je n'invente rien, les chiffres sont là. Sachant cela, deux solutions s'offrent à nous : soit on n'en parle pas, soit on règle le problème.

A quoi est dû cet état de fait selon vous ?

En fait, la politique française de l'immigration a échoué. Toutes les solutions n'ont pas été données aux immigrés et, aujourd'hui, on en paye le prix. C'est dans cette optique que la proposition de loi intervient.

Supprimer le bilinguisme pour supprimer la délinquance... ?

Il ne s'agit en aucun cas de supprimer le bilinguisme. Mais le schéma est le suivant : sur une semaine complète, soit 168 h, un jeune d'origine étrangère entendra parler 28 h de français à l'école et 140 h du dialecte de son pays à la maison. Forcément, il va finir par connaître des difficultés scolaires et au bout du compte, décrocher, se replier sur lui-même. Ce qui entraînera encore une augmentation de son retard. Plus grave encore, non seulement ce jeune en difficulté fait des bêtises, mais il nuit aux autres élèves, les faisant même régresser. Mais à force de fustiger le cancre, de l'isoler, son besoin d'exister va trouver son épanouissement dans la délinquance. On peut d'ailleurs le constater par l'augmentation de la délinquance mineure depuis 1996. En ce qui concerne la langue, le jeune ne doit toutefois pas perdre de vue ses origines et son dialecte maternel, comme l'arabe par exemple ou le "gambara", comment dit-on déjà ? Cependant, et j'insiste sur ce point, son apprentissage ne doit se faire qu'à partir de 12 ans, lorsque l'on est sûr que le jeune maîtrise parfaitement notre langue, le français.

Vous voulez certainement parler du bambara, Monsieur Bénisti. Toutes les études convergent pourtant vers la même conclusion : la langue, comme élément de l'identité, reste fondamentale dans la construction d'un individu. Alors plus encore qu'une question de langue, la délinquance ne tiendrait-elle pas à d'autres facteurs plus notables, comme les difficultés économiques ou la démission des parents ?

Il y a, bien entendu, divers facteurs qui interviennent dans le parcours d'un délinquant et ceux-ci en font partie. La principale raison reste néanmoins la difficulté d'apprendre la langue, à laquelle s'ajoutent des problèmes d'éducation, notamment chez les Maghrébins et les Africains. En fait, les problèmes se cumulent et les difficultés se manifestent de manière concrète. Par exemple, bon nombre de jeunes ne peuvent passer le permis de conduire à cause de la barrière linguistique et ont donc plus de mal à trouver un travail.

Dans ce cas, concrètement, quelles sont les solutions que vous proposez d'apporter ?

Il ne s'agit pas de jeter la pierre aux écoles, mais dans toutes les Z.E.P (Zones d'enseignement prioritaires), on envoie des jeunes enseignants qui finissent par saturer de trop de problèmes. Dans ce pré-rapport, nous proposons la création d'une structure au sein de l'école, qui offrirait un programme d'alphabétisation et d'accompagnement des élèves difficiles par un personnel professionnel et adapté : pédopsychiatres, psychiatres, médecins scolaires, professeurs, etc. L'acteur principal de cette structure, avec le jeune en difficulté, serait le référent, qui pourrait être un enseignant à la retraite, chargé de surveiller et de superviser un petit groupe d'élèves difficiles. Ce programme pourrait éventuellement concerner les jeunes dyslexiques, les jeunes en situation familiale difficile ou en échec scolaire, mais resterait essentiellement basé sur les jeunes immigrés car, comme je vous l'ai dit, la délinquance est causée par ces mêmes jeunes. Le maire doit être au cœur du dispositif car il connaît sa population et les problématiques qui la concernent. Il interviendrait en cas de danger de mort, d'inceste, de pédophilie, etc. Les travailleurs sociaux devraient en conséquence partager leur secret avec lui : c'est la notion de secret partagé. A partir de cela, le maire pourrait décider d'un placement par exemple.

N'est-ce pas là le rôle d'un juge pour enfants ?

Non, pas spécifiquement. Bien souvent, les travailleurs sociaux hésitent à solliciter un juge. Le maire, qui connaît bien ses administrés, constitue un excellent intermédiaire et déciderait immédiatement de la marche à suivre, dans les cas graves uniquement. Car les familles africaines ne reconnaissant qu'une autorité : " Le chef de la tribu ", en l'occurrence, le maire, qu'ils écoutent. Ce système éviterait bien des procédures longues et fastidieuses.

Vous revenez également beaucoup sur le rôle de l'enseignement professionnel et de l'internat dans votre rapport...

Les internats sont des structures idéales pour rectifier le tir, et non des lieux de stockage des jeunes en difficulté, comme me l'a reprochée une mauvaise presse. En ne revenant que le week-end dans un environnement peu propice à son épanouissement, le jeune ne peut pas tomber dans la délinquance. Quant à l'enseignement professionnel, il rentre en ligne de compte uniquement quand toutes les autres solutions ont échoué. Dès la sortie de l'école primaire, au lieu de suivre le cycle normal, le jeune de 12 ans entrerait dans une Faculté des métiers, qui sont l'équivalent du C.A.P. En trois ans, il apprendrait à lire, écrire et compter correctement. Pas d'encombrement inutile avec l'histoire, la philosophie, l'anglais ou autre, car ces matières ne lui plaisent pas. Doué de ses mains, il pourrait apprendre le travail du bois, du fer, l'informatique, l'électronique, l'électricité, etc. Tous ces métiers manuels dont nous avons besoin, en somme. La première année, il apprendrait les fondamentaux, pour savoir au moins faire une lettre d'embauche correcte. A 14 ans, il commencerait l'apprentissage de tous les métiers que propose la Faculté. Puis à 15 ans, il pourrait choisir sa voie définitive et faire des stages en entreprise. Enfin, à 16 ans, il entrerait dans la vie active ou continuerait d'aller à l'école. Il faut également souligner l'importance du sport, car le sport peut sauver. Prenons le cas des sports collectifs. Ceux-ci inculquent un esprit d'équipe, une logique de règle. Ils permettent de cadrer les jeunes. Les arts martiaux participent aussi à cet état d'esprit et enseignent une maîtrise et une philosophie de vie. Ils permettent également de récupérer le jeune.

Quand vous dites " cadrer " le jeune et le " récupérer ", sous-entendez-vous un contexte de délinquance ?

Oui. Et à ce titre, il existe une graduation de la délinquance. Pour la replacer dans l'idée du bilinguisme, il y d'abord la consommation de drogues douces, le " shit ", pour se valoriser. En effet, le jeune qui a des problèmes d'élocution consomme du shit car il lui permet de mieux s'exprimer. Ensuite vient l'escalade et le jeune se met aux drogues dures.

Vous êtes également maire de Villiers-sur-Marne. Quelles sont les actions que vous menez pour pallier les problèmes d'intégration ?

Intégration signifie la fin de la délinquance et la fin de la délinquance signifie la fin du racisme. Récemment, le poste de police s'est fait attaqué au cocktail Molotov par une bande de jeunes Africains accompagnés de quelques Maghrébins. Imaginez ce que peuvent alors penser les personnes qui regardent ce triste spectacle par leur fenêtre. En tant que maire de Villiers-sur-Marne, j'ai créé des cours d'alphabétisation,

pour les femmes maliennes notamment, et, déjà, il y a des tentatives d'instaurer le français à la maison. Toutefois, les maris maliens sont assez réticents et préfèrent apprendre le " bamboula " (lapsus de J-A. Bénisti qui voulait dire bambara, ndlr) à leurs enfants. Les femmes doivent donc trouver des solutions cachées pour continuer à parler français et parler français à leurs enfants. Lors du naufrage de l'Erika, j'ai envoyé des jeunes de la ville nettoyer les plages en échange d'un travail, si tout se passait bien. Hormis un seul que j'ai mis à l'écart à cause d'un petit vol, chacun a respecté sa part du contrat. J'ai donc tenu parole et placé les autres dans les équipes de la mairie. Certains constituent les équipes de « détaguage », d'autres sont dans la sécurité, et d'autres encore ont réalisé leur projet d'ouvrir une boucherie hallal. Je les prends comme des modèles de réussite pour les autres. Quant aux réunions de citoyens et des communautés de la ville, elles nous confirment une chose indiscutable. Par exemple, les Béninois de Villiers sont tout à fait conscients de l'importance d'apprendre impérativement le français aux enfants et plébiscitent largement notre démarche. Ceci est aussi valable pour les Congolais et les Ivoiriens, qui sont par ailleurs très attachés à la France. Il est vrai que le français est déjà incorporé dans l'éducation des parents donc le transmettre aux enfants n'est pas un problème.

Ce modèle ne peut-il pas s'adapter aux autres communautés, comme celle des Asiatiques par exemple ?

Non, pas vraiment. Chaque origine a sa spécificité. La France doit s'adapter. Par exemple pour la communauté Tamoul, la donne change : l'individu doit s'épanouir dans le travail, à l'identique de toutes les communautés asiatiques. Ils parlent français avec l'enfant, mais lui enseignent également le tamoul, de même que l'arabe pour comprendre le Coran. Et c'est par un travail acharné que l'enfant acquiert toutes ces langues. Quand les autres jouent, lui ne s'amuse pas, il travaille et ne s'arrête que pour manger. Bien souvent d'ailleurs, les Tamouls ou les asiatiques sont premiers de la classe, tout en maîtrisant plusieurs langues. Ce qui n'est pas le cas des Maghrébins ou d'autres.

Et les parents dans tout ça ?

Beaucoup d'enfants égale beaucoup d'allocations. Je propose dans le rapport de sanctionner pécuniairement les parents dans l'intérêt de l'enfant car les pères de famille sont sensibles à cet argument. Il faut travailler avec les parents et tenir compte des réalités de chaque famille. Fréquemment, la mère est seule car le père est parti au pays ou avec une autre femme. Il y a un manque évident d'autorité. On doit donc aider la mère, qui ne serait jamais sanctionnée financièrement, bien sûr. En fait, il faut faire prendre leurs responsabilités aux mères par une politique de peur et par une politique de pression financière vis-à-vis du père. Cette " Epée de Damoclès " est la seule efficace pour inciter les pères à écouter.

Afrik.com du 15 mars 2005

SCANDALE DU CREF : LA JUSTICE INTERPELLEE

Sans précédent, l'événement en dit long sur l'exaspération des 45.000 fonctionnaires spoliés dans l'affaire du Complément retraite de la fonction publique (Cref) que Valeurs Actuelles fut le premier à évoquer en juillet 2001… Sept mois avant que la justice ne décide de mettre en examen pour « *abus de confiance* » l'ancien ministre René Teulade et huit des dirigeants de l'Umrifen, la mutuelle qui servait ce produit…

En effet, quelque 400 membres du Comité de défense des sociétaires du Cref sont venus manifester devant les grilles du pôle financier du tribunal de Paris, afin de se rappeler au bon souvenir du juge Sylvia Legendre, chargée du dossier. Celui-ci se décompose en trois plaintes distinctes.

Un recours devant le tribunal administratif contre l'Etat, auquel les adhérents du Cref reprochent de ne pas avoir retiré son agrément à leur mutuelle qui, dès 1988, fonctionnait illégalement en ne respectant pas le code de la mutualité qui l'obligeait à abandonner le système par répartition et à provisionner ses engagements (résultat : une quasi-faillite et une baisse drastique du point de retraite dès novembre 2000).

A quoi s'ajoutent un recours au civil, pour les mêmes motifs, contre la mutuelle ; enfin, et surtout, un recours pénal contre ses ex-dirigeants, visant les nombreuses irrégularités relevées dans leur gestion (gaspillages de tous ordres, avantages en nature inclus, soupçons de financement politique au profit du PS, etc.). Or, en dépit de nombreuses perquisitions, d'auditions accablantes et de témoignages concordants, tout se passe comme si le dossier n'avançait plus. Pis, les parties civiles ne sont toujours pas autorisées à verser à la procédure le rapport on ne peut plus officiel de l'Inspection des affaires sociales (IGAS) qui, en 1999, avait mis le feu aux poudres et sur lequel Valeurs Actuelles s'était appuyé pour rendre publique l'affaire !

Il est vrai que l'enjeu est de taille : si la justice donne raison aux 45.000 adhérents du Cref qui ont vu leurs revenus fondre comme neige au soleil, ce n'est pas seulement l'édifice de prévoyance mutualiste qui sera touché de plein fouet. C'est son autorité de tutelle, autrement dit l'Etat, qui devra réparer… son imprévoyance !

Valeurs Actuelles du 04/02/05

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES AUX PERSONNES

Depuis le mois de mai 2002, le Gouvernement de Jean-Pierre Raffarin agit quotidiennement pour faire reculer l'insécurité, protéger tous nos concitoyens et garantir leur liberté.

Le 17 mars 2005, lors du séminaire des 95 directeurs départementaux de sécurité publique de France, Dominique de Villepin, Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Intérieure et des Libertés Locales, a fixé ses priorités en matière de lutte contre l'insécurité, et plus particulièrement en ce qui concerne la lutte contre les violences aux personnes.

1) Le Gouvernement de Jean-Pierre Raffarin reste très vigilant dans son combat contre l'insécurité

Sur 5 ans, entre 1997 et 2001, la délinquance a progressé en France de 16% , alors qu'ailleurs elle baissait ou progressait bien plus lentement.

Depuis le mois de mai 2002, la délinquance générale et la délinquance de voie publique n'ont cessé de reculer : L'année 2004 a été marquée par le plus forte baisse de la délinquance générale dans les 10 dernières années : -3,76% par rapport à celle enregistrée en 2003. Les forces de police et de gendarmerie sont tout autant mobilisées en 2005. Les faits constatés reculent de 5,1% . Les délits de voie publique diminuent de 9,5% . Les violences aux personnes après avoir été stabilisées en 2004 (+0,7%), commencent à reculer (-2%). Ces résultats sont le fruit du travail remarquable que conduisent les services de police.

2) Tous les policiers de France sont mobilisés pour lutter prioritairement contre la violence aux personnes

En fin d'année 2004, les violences aux personnes ont été stabilisées après cinq années de hausse consécutive. Depuis le début de l'année, elles baissent de 2% . Deux priorités ont été fixées aux chefs de services de la police nationale :

Première priorité : mieux organiser les services de police avec un souci de réactivité : Procéder à un véritable diagnostic, département par département. Renforcer en temps réel, par des opérations ciblées, la présence policière dans les lieux les plus dangereux (galeries commerciales, les abords des gares, les parkings, les quartiers difficiles…). Mobiliser tous les moyens et tous les acteurs pour mieux suivre les auteurs de violences : Le taux d'élucidation de violences aux personnes doit progressivement être porté à 60% . Utiliser tous les instruments à disposition : les outils statistiques, la main courante informatisée, le canonge (les fichiers image de reconnaissance des auteurs de violence). Avant le 1er janvier 2006, la gendarmerie et la police échangeront des données numérisées sur les auteurs de violence.

Deuxième priorité, mieux protéger les victimes, notamment les plus vulnérables : Il est capital de renforcer la protection des personnes les plus vulnérables. En 2004, plus 670.000 personnes vulnérables ont été victimes de violences. 71.000 mineurs. 95.000 personnes âgées de plus de 70 ans et 500.000 femmes.

La protection des victimes est également une priorité : Améliorer l'accueil dans les commissariats, grâce à la charte de l'accueil du public et de l'assistance aux victimes, et en veillant à l'information régulière et continue des plaignants. Protéger les témoins : il existe des procédures, peu utilisées, qui sont autant de marges de manœuvre pour garantir la sécurité des témoignages. Protéger plus particulièrement les victimes de violences intrafamiliales : les services de police doivent faire preuve de vigilance (détection des situations de crises), de fermeté en consignant par écrit les observations et en les adressant à l'autorité judiciaire, et de coopération.

Jean-François COPÉ- mars 2005

MIL-VIGILANCE N° 14/2005

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 15/2005 La lettre des adhérents du M.I.L.

UN IMAM RADICAL DE NICE EXPULSE

Il a suffi, l'autre soir, d'un banal contrôle routier effectué sur la promenade des Anglais, à Nice (Alpes-Maritimes), par des motards de la gendarmerie pour que soit intercepté un imam radical algérien, soupçonné de liens avec la mouvance terroriste. Visé par un arrêté d'expulsion, Bordhane Eddine Benyahia, 33 ans, était connu pour ses liens avec les milieux islamistes et ses prêches extrêmement violents dans les cités chaudes de la région niçoise. Marié à une Française, sans profession, il changeait régulièrement d'hébergement. Il se manifestait depuis quelque temps de façon répétée auprès des jeunes des cités sensibles de la banlieue niçoise : celles de l'Ariane et des Moulins. Il trouvait là des auditoires particulièrement perméables à ses propos sulfureux. Entre des déplacements mystérieux entre Londres, le Pakistan, l'Iran et aussi la région parisienne, il réapparaissait sur la Côte d'Azur pour y prôner « *la guerre sainte et la loi islamique* ». Des discours tels qu'ils avaient fini par inquiéter les anciens de la communauté musulmane locale, plutôt modérés. Ces derniers s'étaient d'ailleurs sentis visés par des menaces indirectes venant de cet homme qui les considérait comme « *trop mous* ».

L'affaire était remontée jusqu'aux renseignements généraux. Fin 2004, un arrêté ministériel d'expulsion avait été pris contre cet agitateur systématique. Une mesure que le texte définissait alors « comme une nécessité impérieuse pour la sécurité de l'Etat ». Il restait à appréhender cet homme méfiant, qui changeait fréquemment de lieu de résidence. C'est finalement parce que le véhicule à bord duquel il circulait avait été suspecté volé que les enquêteurs l'ont arrêté lors d'un contrôle routier.

La suite de la procédure a été rondement menée. Le tout en moins de vingt-quatre heures, en dépit des protestations et des menaces de retour prochain de l'intéressé. L'imam s'est vu retirer sa carte de séjour, placer dans une cellule au centre de rétention de Nice sous bonne garde. Puis, dès le lendemain, il a été embarqué par les policiers de la police de l'air et des frontières dans une cellule sécurisée, à bord du premier ferry en partance de Marseille pour l'Algérie. Cet épisode s'est déroulé de façon aussi rapide que discrète, en application de l'arrêté d'expulsion qui, selon la préfecture des Alpes-Maritimes, fait état de motifs tels que « *des liens actifs et des contacts internationaux avec des mouvances islamistes et des organisations à caractère terroriste* ».

Le Parisien du 17/01/05

CES JUGES QUI PIETINENT NOS LIBERTES

Perquisitions dans les journaux, instructions médiatiques, mais surtout écoutes téléphoniques désormais pratiquées à grande échelle forment une nouvelle et triste exception française.

Les perquisitions du 13 janvier au sein des rédactions du Point et de l'Equipe n'ont pas fini de faire des vagues : les juges d'instruction Katherine Cornier et Isabelle Prévost-Desprez, du tribunal du Nanterre, cherchaient les sources d'information des journalistes ayant publié procès-verbaux et articles sur l'affaire de dopage de l'équipe Cofidis durant le Tour de France 2003. Reporters sans frontières rappelle que « *les journalistes ne sont pas des auxiliaires de police* » et « *appelle les autorités judiciaires à respecter le droit à la protection du secret des sources, garanti par l'article 109 du Code pénal et par l'article 10 de la Convention européenne des droits de l'homme* ». Réaction corporatiste d'une profession qui se croit au-dessus des lois ? Pas seulement : la protection des sources est une des conditions de la démocratie. Sans elle, il ne reste que l'information officielle.

Il est significatif que l'une des deux juges en cause, Isabelle Prévost-Desprez, ait déjà été remarquée pour ses instructions à tiroir et à grand spectacle qui ne débouchent sur rien ou pas grand-chose (affaire Gérard Longuet, accusation de blanchiment contre Daniel Bouton, patron de la Société générale, affaire dite « *de l'Angolagate* », etc.). En 2001, elle place en détention un rabbin, Haïm Chalom Israël, qu'elle suspecte de blanchiment d'argent. Après cinq semaines de détention, la chambre de l'instruction ordonne la remise en liberté du rabbin. Quand elle l'apprend, Isabelle Prévost-Desprez va le cueillir à la porte de la prison de Fresnes, le remet en examen pour les mêmes motifs et le renvoie en prison ! Comme si elle décidait seule de la liberté de chacun, au mépris de la loi… Le rabbin sera libéré trois jours plus tard par la chambre de l'instruction avec un attendu sévère pour la juge, qui sera, plus tard, discrètement exilée à Nanterre.

Isabelle Prévost-Desprez est loin d'être la seule juge d'instruction prête à fouler aux pieds liberté et présomption d'innocence, au nom d'une prétendue efficacité. On a vu ce que pouvait donner une instruction uniquement à charge, sans véritable écoute, avec le procès d'Outreau. Parmi les juges médiatiques en charge de grosses affaires, Renaud Van Ruymbeke, fait désormais figure d'exception.

Au moment où se déroule le procès des écoutes illicites de l'Elysée, de nombreux avocats s'inquiètent de l'extension extravagante de telles pratiques, légales lorsqu'elles sont sous la responsabilité des juges d'instruction. Ceux-ci en ont ordonné plus de 20.000 en 2004, contre 16.200 en 2003. Depuis quatre ans, leur nombre a doublé ! Quant aux demandes d'identification présentées par les juges à Orange, à SFR et à Bouygues (qui a appelé qui, quand et à quelle heure), elles atteignaient en 2002 le chiffre hallucinant de 600.000 personnes. Si la courbe se prolonge, le million de personnes devrait être atteint cette année. Les messageries sont régulièrement écoutées. Commentaire de l'avocat Jean-Pierre Versini, pour qui les juges agissent en la matière « *selon leur bon plaisir* » : « *Nous sommes face à une vaste entreprise de violation d'un des droits essentiels de la personne.* » Le budget « *interceptions téléphoniques* » de la chancellerie atteindrait 70 millions d'euros, alors que le coût unitaire a été divisé par 15 en dix ans. L'écoute d'un téléphone mobile pendant un mois, pour le monde entier, est aujourd'hui facturée 1.500 euros. « *L'écoute est devenue en quelques années un moyen banal d'information judiciaire, à tel point que les écouteurs ne se posent même plus la question de savoir si c'est légitime au regard du principe fondamental de la liberté de communiquer* », affirme Me Versini. Alors qu'en Grande-Bretagne aucune écoute ne peut être versée dans un dossier pénal, s'agissant d'une «*preuve déloyale*». La systématisation des écoutes conduit de nombreux hommes d'affaires soucieux de garder des secrets à utiliser des portables étrangers. Tout comme les délinquants avisés.

Le pire est sans doute que les juges d'instruction s'autorisent désormais l'écoute des conversations entre un suspect et son avocat, jusque-là totalement protégées, au nom des droits de la défense. Alors que la France fait exception parmi les grands pays démocratiques, personne ne semble vouloir contester aux juges cette capacité à écouter n'importe qui, sans même avoir à justifier d'un risque de délit. Il s'agit, pour eux, d'une sorte d'avantage acquis, dans l'indifférence générale. C'est d'ailleurs après avoir essuyé le refus de Franz-Olivier Giesbert, patron du Point, de livrer les numéros de téléphone portable de tous ses journalistes que les deux juges de Nanterre sont allés perquisitionner les locaux et enlever des ordinateurs.

France Soir du 19/01/05

UN LONG CHEMIN DE LA CROIX CELTIQUE…

Patrick Devedjian (actuel ministre de l'Industrie), s'évadant nu comme un ver en pleine rue, après avoir été séquestré et frappé par des camarades politiques qui lui ont aussi infligé le supplice de la baignoire. Gérard Longuet (aujourd'hui au Sénat) affrontant à la « *matraque télescopique* » le trotskiste Henri Weber. Qui a rejoint, lui aussi, le palais du Luxembourg, où se poursuivent des joutes moins blessantes. Alain Madelin – désormais partisan de la guerre en Irak – se rendant à Bagdad pour rencontrer des proches de Saddam Hussein.

Et tout ce beau monde publiant ou diffusant des journaux et des tracts prônant « *l'élimination physique* » des communistes ou dénonçant « *la fable des six millions de [Juifs] morts* ».

C'était les années 60, et le journaliste Frédéric Charpier en décrit le cours tumultueux dans son livre : «*Génération Occident* » (Seuil). Occident, comme ses analogues, Jeune Nation, Groupe Union Droit (GUD), Ordre nouveau, était avant tout un mouvement de jeunes et d'étudiants excités, mélange de fachos, d'anti-marxistes, de nationalistes, de romantiques de la violence et du coup d'Etat.
De ce creuset douteux sont sortis des militants devenus, plus tard, ministres (les trois précités, plus Frédéric de Saint-Sernin, actuellement chargé de l'Aménagement du territoire), députés (Hervé Novelli, Bernard Carayon, Guy Teissier), élus UMP (Claude Goasguen, Didier Schuller), syndicalistes (Jean-Luc Cazettes, patron de la CGC) mais aussi journalistes (Patrick Mahé, de «Télé 7 jours», Patrice Gélinet, de France Inter, François d'Orcival, de « Valeurs actuelles »).
Des parcours insolites y ont commencé : la réalisatrice Catherine Breillat, prédicatrice de la libération sexuelle, y a fait une courte apparition. Le jeune Xavier Raufer, aujourd'hui expert en «*terrorisme international* », y a fait partie des plus enragés, etc.
Beaucoup de ces militants, écrit Charpier, ont en commun un goût prononcé pour l'aventure « *héroïque et brutale* », une fascination de l'échec, une habitude de la trahison. Le métier d'indic, qui permet à certains d'arrondir leurs fins de mois, est un travail gratifiant mais temporaire. Dans les années 70, les services d'ordre de Giscard ou de Pasqua offrent des débouchés plus sûrs. Mais plus encore les officines patronales – et cette saga, très enlevée, est un peu rapide sur le sujet -, qui accueillent, sans regarder à la dépense ni au casier judiciaire, ces enfants perdus de l'extrême-droite.
De ce point de vue, Anne Méaux, l'une des rares présences féminines en ce rude milieu, offre l'exemple d'une trajectoire accomplie. Aujourd'hui, sa société en stratégie médiatique, Image 7, « *compte comme clients le nec plus ultra du patronat français : François Pinault, les groupes Pechiney ou Areva, ou encore la banque Lazard* ».
Si l'année 1981 représente pour beaucoup de trotskistes et de maos l'année du grand ralliement à la gauche, le plus gros de la génération Occident boucle son parcours en 1986. Cette année-là, comme pour faire contrepoids à l'arrivée du Front national à l'Assemblée, beaucoup d'ex-militants nationalistes se retrouvent promus par la droite modérée. Longuet et Madelin entrent au gouvernement Chirac. William Abitbol, Alain Robert et Bernard Carayon deviennent conseillers au ministère de l'Intérieur, et Claude Goasguen au ministère de l'Education. Jean-Jacques Guillet et Didier Schuller deviennent des hommes clés de Pasqua dans les Hauts-de-Seine.
A la buvette du Palais-Bourbon, Roger Holeindre, nouveau député FN, aborde, menaçant, son ex-compagnon Madelin : « *Si tu nous attaques en nous traitant de gens d'extrême-droite, je monte à la tribune et je dis à tout le monde qui tu es, compris ?* » Et Madelin, penaud : « *Roger, tu me connais, je ne te ferai pas ce coup-là.* »
On ne pense plus vraiment pareil, mais on se comprend.

Le Canard enchaîné du 16/02/05

L'OBSESSION DE LE PEN

A quelques jours du 60e anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz, les propos de Jean-marie Le Pen sur l'occupation allemande « *qui, en France du moins, n'a pas été particulièrement inhumaine* », et le massacre d'Oradour-sur-Glane, « *sur lequel il y aurait beaucoup de choses à dire* », ont suscité condamnation et indignation jusque dans ses propres rangs : « *Des déclarations étranges et inopportunes* » (Marie-France Stirbois). « *Il serait urgent de convoquer un congrès du FN* » (Jacques Bompard, maire d'Orange). Mais le vieux chef frontiste n'en est plus à une provocation près. A 76 ans, il n'a qu'un souci en tête : resserrer autour de lui la ligne dure du parti, renvoyant ainsi aux calendes grecques la date de sa succession.
Marine, sa fille cadette, qu'il avait pourtant imposée non sans mal aux figures historiques du mouvement pour reprendre le flambeau, devra attendre. En quelques lignes, son père a mis en pièces ses tentatives de « *dédiabolisation* » du parti d'extrême droite, mot qu'elle déteste d'ailleurs ! Son tour n'est pas venu. Le silence obstiné – portable branché sur la messagerie – de celle qui voulait incarner une relève « *soft* » en dit assez sur sa déception d'avoir été désavouée aussi brutalement.
Quant à Bruno Gollnisch, l'autre prétendant au trône, le voici contraint de se ranger « *sans état d'âme ni hésitation* » derrière le leader du Front. Joint par le JDD, le numéro 2 du Front affiche une « *solidarité totale* » avec son président. D'autant plus totale qu'il fait actuellement l'objet de poursuites pour contestation de crimes contre l'humanité. Le 11 octobre 2004, Bruno Gollnisch, tout en assurant « *ne pas remettre en cause les déportations* », ni les « *millions de morts* » des camps nazis avait déclaré : « *Quant à savoir la façon dont les gens sont morts, le débat doit avoir lieu.* » Interdit d'accès depuis le 2 décembre 2004 des locaux de l'université Jean-Moulin Lyon III, où il enseigne le droit international et la civilisation japonaise, Gollnisch a été rétabli dans ses droits par le Conseil d'Etat, qui, sans se prononcer sur la procédure disciplinaire en cours, a émis « *un doute sérieux* » quant à la légalité de l'arrêté pris le 2 décembre 2004 par le président de Lyon III.
Ainsi, à deux ans de l'élection présidentielle et à quelques mois d'une campagne référendaire dans laquelle sa voix peinait à se faire entendre depuis ses résultats mitigés aux élections régionales, cantonales et européennes de 2004, Le Pen revient en force sur le devant de la scène médiatique. « *C'était son seul but* », note Julien Dray, porte-parole du PS, pour qui la « *monstruosité* » du moyen utilisé ne mérite que « *mépris et silence* ». En attendant que justice passe. « *Depuis l'affaire du « détail », en 1987, Le Pen a compris que ses électeurs ne lui tenaient pas longtemps rigueur de ses débordements. Qui aurait pensé qu'il serait présent au deuxième tour de la présidentielle 2002 ? Son obsession, c'est 2007 !* » analyse Jean-Yves Camus, politologue et spécialiste de l'extrême droite.

Le Journal du Dimanche du 16/01/05

FLICS ET PROXOS

Une affaire digne des Ripoux défraie ces jours-ci la chronique marseillaise, pourtant déjà fournie. Quatre fonctionnaires de police et un truand présumé viennent d'être mis en examen pour proxénétisme aggravé par la juge d'instruction Fabienne Adam. En tête d'affiche, un brigadier-chef en charge des geôles du palais de justice de Marseille.
Ce policier avait trouvé un moyen original d'arrondir ses revenus tout en prenant du bon temps, et en rendant des services à un petit réseau d'obligés. Il avait en effet, selon des sources policières et judiciaires, monté un réseau de prostitution dans un discret local marseillais, connu de quelques initiés. Des parties fines tarifées s'y déroulaient sous couvert d'une association sobrement baptisée l'Extravanganzia. Plusieurs prostituées, professionnelles ou occasionnelles, y monnayaient leurs charmes.
Outre le brigadier-chef, écroué, un brigadier également en poste au dépôt du palais de justice et un gardien de la paix sont mis en examen, tous deux soupçonnés d'avoir animé cette structure d'un genre particulier. Un proxénète marseillais vivant avec l'une des prostituées est également poursuivi, et a été écroué. Enfin, un commissaire de police soupçonné d'avoir investi de l'argent dans l'affaire et d'avoir rabattu des clients a, lui aussi, été mis en examen. En poste à Carpentras (Vaucluse), ce commissaire était, selon une source proche du dossier, sur le point d'être nommé à la police des frontières (PAF) du port autonome de Marseille. Un poste particulièrement sensible en raison des marchandises qui y circulent et des tentatives du « *milieu* » de s'y implanter. La petite bande de policiers proxénètes avait aussi jeté son dévolu sur un club échangiste de la région, dont le gérant avait réussi à les éloigner.
S'agissant de policiers chargés de faire respecter la loi, et notamment de lutter contre le proxénétisme, l'affaire comporte des circonstances aggravantes. Le procureur de Marseille, Jacques Beaume, l'a rappelé vendredi : le proxénétisme aggravé est passible d'une peine maximale de dix ans de prison. Les quatre policiers ont été suspendus. Quant aux clients, on ignore s'ils seront poursuivis.

Le Journal du Dimanche du 16/01/05

MIL-VIGILANCE N° 15/2005
Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 16/2005 La lettre des adhérents du M.I.L.

BERNARD DEBRE : « LE ROMAN DE SHANGHAI »

Pour un candidat à la mairie de Paris, publier « le Roman de Shanghai », n'est-ce pas surprenant ?
Bernard Debré. Je ne dis pas que je n'écrirai pas le roman de Paris en son temps ! En fait, avec ce livre, je confie ma fascination pour la Chine. C'est un bloc fantastique : des hommes et des femmes qui retrouvent une certaine liberté, se remettent en marche et vont très vite.
Pourquoi cette fascination pour Shanghai ?
D'abord, parce que mon service d'urologie de l'hôpital Cochin est jumelé avec l'hôpital est de cette ville. Aujourd'hui, je suis chef de service là-bas, j'opère et j'envoie chaque mois des équipes sur place. Ensuite, parce que cette ville est envoûtante. C'est un volcan. Un lieu de démesure en perpétuel mouvement.
D'où la nécessité d'une Europe forte…
C'est une évidence. La Chine devient la première puissance consommatrice du monde, ce qui explique la flambée des prix des matières premières et, bientôt, elle sera la première puissance exportatrice. Seule une politique européenne peut lui résister. Le danger est d'autant plus grand que nous avons à faire à un pays communiste avec une économie libérale, où il n'y a pas de lois sociales. Pour les Chinois, la Constitution européenne est beaucoup trop sociale !
Justement, que pensez-vous du débat européen en France ?
Je suis attristé. Personne ne parle de la Constitution européenne, tout le monde parle de sa carrière. Il y a trop d'hypocrisie, trop d'ambiguïtés personnelles. Certains affirment, il faut voter oui mais c'est dommage que la Turquie… La question n'est pas là ! La Turquie ne doit pas entrer dans l'Europe. D'ailleurs, la Constitution permettra de s'y opposer. Si ça n'avait pas été le cas, j'aurais voté non. Alors qu'on arrête avec cette pusillanimité ! Le oui doit l'emporter. Et Jacques Chirac doit s'impliquer à fond dans la campagne.
L'onde de choc de l'affaire Gaymard peut-elle faire grossir le camp du non ?
Celui des abstentionnistes, peut-être. Mais je ne vois pas au nom de quoi on voterait oui ou non au référendum parce que M. Gaymard a commis une bêtise. Je ne dis pas une malhonnêteté, je dis une maladresse et une bêtise. Mais on aurait pu se passer de cette affaire. Elle contribue à alimenter le slogan « tous pourris ».
La tâche de Thierry Breton, son successeur à Bercy, s'annonce difficile…
Je suis très surpris devant les déficits publics. Cela traduit le manque de colonne vertébrale des politiques qui n'osent pas dire les vérités. J'ai un souvenir de mon père, alors ministre des Finances en 1967, prenant la parole à la télévision pour dire : il n'y a plus un sou de dettes ! Je souhaite à Breton d'avoir les mains libres pour réduire les déficits, sachant que cela ne se fera pas sans un certain nombre de difficultés politiques.
Jean-Pierre Raffarin a écarté toute médiation de Didier Julia dans l'enlèvement de Florence Aubenas en Irak…
Dans les affaires d'otages, il n'y a que de la diplomatie parallèle ! J'aurais aimé qu'il n'y ait pas d'apostrophe de Julia par le Premier ministre. J'aurais aimé aussi que Julia y mette du sien. S'il peut aider qu'il aide. Si ce n'est que de la tchatche qu'il se taise. Ou alors c'est inadmissible.
Vous avez été le chirurgien de François Mitterrand, comment expliquez-vous le regain de la Mitterrandie aujourd'hui ?
Il y a quelque chose de malsain et d'intéressant. On a cette résurgence au moment même où se déroule le procès des écoutes, c'est-à-dire le côté le plus noir, le plus monarchiste de Mitterrand. Même Louis XVI n'osait même plus le faire ! Cela n'empêche pas que cet homme avait du charisme. Mais je ne comprends toujours pas pourquoi, pendant près de vingt ans, ceux qui connaissaient ses mensonges, ne les ont pas révélés. Mazarine et sa mère ont vécu au crochet de la République…
Etes-vous admiratif devant le courage du Pape ?
Tout homme qui souffre et qui combat force l'admiration. Mais tous ceux qui sont autour de lui et racontent des bobards absolus sur sa santé m'agacent. La seule question valable : faut-il qu'il reste ? En ayant eu une éducation jésuite, je peux dire : oui. Qu'est-ce que représentent quelques années de plus au regard de l'éternité ? Mais je peux affirmer le contraire : avec la montée de l'islamisme, il serait préférable d'avoir un pape valide, vaillant et déterminé.
Etes-vous candidat à la mairie de Paris quoi qu'il arrive ?
Je suis candidat. Mais j'ai toujours dit que s'il y avait quelqu'un qui était incontestablement meilleur que moi, je lui céderais la place. Je ne ferai pas perdre mon camp. Une certitude : il faut un changement d'hommes à droite. Comment peut-on imaginer prendre la même équipe pour gagner ce que l'on a déjà perdu ?

Bernard Debré, député de Paris, professeur de médecine.
Le Roman de Shanghai » (Ed. du Rocher, 204 pages, 19,90 €)
Le Parisien du 06/03/05

« LES REPERCUSSIONS PSYCHOLOGIQUES DE L'AVORTEMENT PEUVENT ETRE GRAVES »

Dans les pays anglo-saxons, il y a des dizaines et des dizaines d'études publiées sur ce sujet, particulièrement aux Etats-Unis ; je suis donc étonné qu'en France, où il y a 220.000 avortements par an, il n'ait pas été décidé d'en faire de semblables. Initialement, les interruptions volontaires de grossesse, que les médecins pratiquent conformément à la loi, devaient être une pratique exceptionnelle. Or, c'est devenu tout à fait courant, il faut quand même le rappeler.
Les médecins affirment que cela a forcément des conséquences sur la femme en général et sur la jeune fille en particulier. Une femme ne peut pas être l'objet d'une interruption volontaire de grossesse sans que cela ait des conséquences, pas simplement physiques, mais surtout psychologiques. Les témoignages des femmes qui ont subi des IVG confirment : elles y pensent toujours. Un avortement perturbe également les membres d'une famille, on le sait aussi. Certains médecins vont beaucoup plus loin et estiment – cela apparaît notamment dans les études anglo-saxonnes- qu'une IVG peut même avoir des conséquences sur l'enfant qui naît après que sa mère a précédemment avorté.
Dans notre société, on se préoccupe de l'obésité ou de la vitesse excessive des automobilistes, mais pas des répercussions psychologiques de l'avortement, qui peuvent pourtant être d'une grande gravité. C'est la raison pour laquelle je demande que le ministère de la Santé mette en place, sous la forme d'un comité de pilotage, une analyse sur les conséquences psychologiques de l'avortement.

Jean-Marc Nesme, député UMP - Minute du 02/03/05

LA FRANCE DES INTERDITS

Depuis quelques années les lois s'accumulent et, petit à petit, notre pays, dans une parfaite inconscience, s'enfonce dans une société d'interdits. Ce glissement subreptice mais bien réel ne choque malheureusement plus personne. Les élus comme les citoyens acceptent sans broncher – ou si peu ! – une limitation générale du droit à la parole, du droit de penser, du droit d'agir, bref du droit d'être différent.
Bien entendu, dans toute société, il faut, pour que les libertés individuelles puissent être préservées, des interdictions sociétales. C'est justement cet équilibre entre les unes et les autres qu'il est difficile de trouver. Actuellement, notre société bascule vers les interdits au détriment des libertés individuelles.
Au risque de choquer, je dirais que plus la société va mal, plus elle s'effrite et plus les citoyens réclament des lois d'interdiction.
Alors, dans cette France qui se délite, les ethnies, les communautarismes se renforcent, et s'imposent en s'opposant. Pour tenter d'enrayer cet émiettement sociétal, les interdits pleuvent qui ne font que l'accentuer. Une loi contre la xénophobie, une autre, contre l'homophobie, est-ce ainsi qu'on va rendre aux Français le goût de vivre ensemble ? Bien souvent, les prohibitions excessives aboutissent à l'inverse de l'effet recherché. Et, s'agissant des « groupes » qu'elles

prétendent protéger, elles ne font qu'aggraver leur stigmatisation en faisant apparaître leurs prétendues différences avec plus d'acuité, chaque communauté s'abritant derrière « sa » loi pour revendiquer toujours plus de droits au détriment du droit commun, seul en mesure de protéger l'égalité des citoyens…
Et voici que la fierté d'appartenir à la nation disparaît pour être remplacée par celle d'appartenir à un groupe ou une communauté. Recroquevillés dans une multitude d'alvéoles, les Français en oublient ce qui les unit, et la responsabilité individuelle de chacun fait place à l'assistance généralisée.
Interdiction de fumer, interdiction de faire la moindre publicité pour le vin : l'interdiction remplace l'éducation et la coercition se substitue à la raison. Dans cette furie normative, certains députés demandent même qu'il soit interdit aux femmes enceintes de boire de l'alcool et de fumer. J'entends dire aussi qu'il faut faire une loi contre l'obésité, une autre contre le McDo ou les friandises à l'école !
Décidément, l'interdiction tous azimuts n'est bien souvent que le masque de l'impuissance. Il est temps, grand temps, de rendre à l'Education nationale son rôle d'apprentissage de la responsabilité individuelle, corollaire de la liberté. Respecter l'homme, c'est lui apprendre d'abord à se respecter, ce n'est pas le considérer comme un éternel mineur.
Si nous n'y prenons garde, tous nos actes seront bientôt codifiés puis surveillés. La science et le fichage informatique, s'ils peuvent contribuer à la libération de l'homme, peuvent aussi l'aliéner.
Nos corps deviennent transparents ; bientôt nos cerveaux le seront aussi. Il ne restera plus alors aux technocrates qu'à normaliser nos intentions après avoir contrôlé nos actes…
Pour retrouver notre liberté, sachons donc redevenir responsables, faute de quoi la réalité ressemblera à un mauvais film de science-fiction !

Bernard Debré - Valeurs Actuelles du 14/01/2005

COHN-BENDIT PEDOPHILE ?

Le ministre italien aux Affaires européennes, Rocco Buttiglione, qui avait été contraint de renoncer en novembre à un poste de commissaire européen pour avoir déclaré que l'homosexualité est un péché, a soulevé une violente polémique en Italie en traitant l'eurodéputé Daniel Cohn-Bendit de pédophile.
Au cours d'une rencontre à Bari, dans le Sud, Rocco Buttiglione a affirmé qu' « *un pédophile a chassé de la Commission européenne un chrétien* », précisant ensuite qu'il pensait à Daniel Cohn-Bendit. « *Buttiglione est un vulgaire calomniateur. Il doit démissionner* », a jugé le président des Verts italiens, Alfonso Peccoraro Scanio.
« *Daniel n'est pas un pédophile, il a simplement écrit dans un livre que les enfants, même les petits, ont une sexualité propre. C'est une considération banale, une histoire qui a été soulevée il y a déjà quatre ans, éclairée et enterrée* », a souligné Monica Frassoni, coprésidente avec Cohn-Bendit du groupe des Verts au Parlement européen.
Catholique conservateur, proche du Vatican, Rocco Buttiglione, 56 ans, avait été pressenti pour le porte-feuille européen à la justice, la liberté et la sécurité, avant de rater son audition devant le Parlement européen avec ses affirmations musclées sur l'homosexualité et des commentaires très conservateurs sur le mariage. Récusé par une majorité des députés européens, il avait été contraint de se retirer pour éviter une grave crise institutionnelle.

Le Journal du Dimanche du 16/01/05

DIEUDONNE PIRE QUE JEAN-MARIE

SOS Racisme a dénoncé lors d'un conseil national à Jussieu « *le danger beaucoup plus grand que Le Pen* » que représente le comédien Dieudonné dont « *les propos sont d'autant plus pernicieux et scandaleux* » qu'ils sont tenus au nom de l'antiracisme.

Le Journal du Dimanche du 16/01/05

SOS RACISME S'OFFUSQUE DES PROPOS DE BARRE SUR GOLLNISCH

SOS Racisme s'est offusqué des « *propos stupéfiants* » tenus par Raymond Barre à propos du délégué général du Front national Bruno Gollnisch, « *quelqu'un de bien* » et « *un homme sympathique* », de l'avis de l'ancien Premier ministre. « *On ne badine pas avec la haine et M. barre, par l'émotion qu'il a immanquablement soulevée, doit présenter ses excuses aux personnes qui se sont senties blessées par la réduction de propos négationnistes à une simple outrance verbale* », a réclamé le président de SOS Racisme, Dominique Sopo.

Libération des 05 et 06/02/05

JEAN-MARIE LE PEN CONFORTE BRUNO GOLLNISCH

Patience. Encore et toujours. L'heure n'est pas venue. Les candidats à la succession de Jean-Marie Le Pen n'ont plus qu'à se résigner. Deux semaines après une opération à la hanche, le président du Front national, âgé de 76 ans, est apparu en relative bonne forme devant la presse au siège du parti d'extrême droite, à Saint-Cloud.
La mise en scène avait été minutieusement préparée. Les caméras n'ont pu filmer que l'arrivée de M. Le Pen dans la salle. D'un pas encore prudent et amaigri par l'intervention chirurgicale le député européen a pris place devant l'assistance avant de lire un texte sur la révision constitutionnelle adoptée à Versailles et sur la campagne référendaire.
Au préalable, M. Le Pen avait réuni son bureau politique. En l'absence de deux de ses opposants internes, le maire d'Orange (Vaucluse), Jacques Bompard, et la conseillère régionale de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Marie-France Stirbois, les querelles d'appareil sont restées sous le boisseau. Les débats ont tourné autour de la situation politique du pays et de la préparation de la traditionnelle manifestation du 1er-Mai.
Face aux médias, M. Le Pen n'a pas pu éviter, en revanche, les questions sur ses rapports avec sa fille, Marine. Comme prévu, la vice-présidente du FN, qui a décidé de "*prendre ses distances un moment*" après les propos de son père sur l'occupation allemande en France, n'a assisté ni au bureau politique ni au bureau exécutif.
En vacances avec sa famille aux Menuires, Marine Le Pen s'est attelée à la rédaction d'un livre qu'elle pourrait présenter lors de la fête des "*Bleu-blanc-rouge*" au mois d'octobre. "*On ne la voit plus ? Ce n'est pas un problème, il y a plein de personnes que je ne vois plus*", a noté M. Le Pen, avant de lâcher, cinglant : "*Il n'a jamais été question qu'elle postule à ma succession, elle-même ne l'a pas évoqué.*"
En novembre 2002, le président du FN avait pourtant confié au Monde que sa fille avait "*l'étoffe pour devenir le jour venu présidente du Front national*". Depuis, M. Le Pen se sent rajeunir : "*Je ne suis pas diabétique et je n'ai pas le sida. Mais peut-être suis-je mort sans le savoir.*"
Comme nul n'est immortel, le chef de l'extrême droite française a pris soin de préciser qu'il recommandait le délégué général Bruno Gollnisch "*pour assumer la responsabilité de notre mouvement*", le cas échéant.

Elie Barth - Le Monde du 2 mars 2005

ACT UP EN CORRECTIONNELLE

Huit membres d'Act Up comparaissaient devant le tribunal correctionnel de Paris pour avoir lancé des bouteilles de faux sang sur l'Elysée, le 30 novembre dernier, lors de la journée mondiale de lutte contre le sida. Act Up voulait ainsi dénoncer les défaillances de la politique de prévention contre la maladie. Une centaine de personnes sont venues soutenir les prévenus et dénoncer « *la criminalisation de l'activisme* ». la procureure a souligné le coût énorme de l'entretien des monuments, et requis une peine d'amende de principe.

Libération du 28/01/05

JEUX PERSO

«Les jeux perso ne sont pas des jeux d'avenir. Ceux qui ne jouent pas le jeu de l'équipe freinent l'action et sont coupables»

Jean-Pierre Raffarin - TF1 le 24/03/05

MIL-VIGILANCE N° 16/2005
Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 17/2005 La lettre des adhérents du M.I.L.

EXPLOSION DES DEPENSES DE COMMUNICATION ET DE PERSONNEL DES SOCIALISTES DANS LES REGIONS

Dans un document rendu public l'UMP critique les hausses d'impôts dans les 20 régions présidées par la gauche. Elle pointe le manque d'investissements, l'explosion des dépenses de communication et de personnel, et récuse le désengagement de l'Etat.

C'est un petit livre bleu de 140 pages, qui s'intitule Tout ce qu'on ne vous a pas dit sur la gestion socialiste..., un brûlot sur un an de gestion de la gauche à la tête des régions.

Ce document, violemment polémique été distribué aux 200 élus régionaux et parlementaires UMP et UDF, réunis au conseil régional d'Ile-de-France - en présence de Nicolas Sarkozy, président de l'UMP et de plusieurs ministres - pour une journée dédiée au bilan critique des régions détenues par le PS.

Subventionné par l'UMP et tiré à 5.000 exemplaires, l'"*ouvrage*" coordonné par Roger Karoutchi, président du groupe UMP de la région Ile-de-France, fait flèche de tout bois contre les "*abus*", les "*dérives*" des politiques régionales de gauche et dénonce avant tout les "*hausses faramineuses*" des impôts. Sur les 20 régions PS, seule la Haute-Normandie a fait preuve de stabilité fiscale. Les autres ont voté une hausse des impôts pour 2005 de plus de 20 % en moyenne.

Le document conteste les arguments des présidents PS qui, pour justifier cette hausse, invoquent principalement les désengagements financiers de l'Etat et les nouvelles charges liées à la décentralisation : "*Les compétences transférées ne concerneront en 2005 que 2,4 % des dépenses des budgets régionaux, prétend le document. Tous les concours de l'Etat, qui représentent plus de la moitié des ressources régionales, augmenteront, cette année, de plus de 3 %.*"

Les prélèvements fiscaux augmentent, alors que les investissements dans les secteurs-clés des régions stagnent, voire reculent, tente de démontrer le texte. En Ile-de-France, la hausse des impôts de 24 % ne donne lieu, lit-on, à "*aucune dynamique d'investissement*" : les crédits pour les lycées, l'enseignement supérieur, l'apprentissage, la formation et les transports sont en baisse. M. Huchon cherche uniquement à "*solder les ardoises qu'il s'est laissées à lui-même*" ces dernières années, en multipliant les autorisations de programmes. En Lorraine, où la fiscalité croît de 8,85 %, les dotations pour les transports diminuent, selon l'opuscule de l'UMP. Le budget 2005 de la Bourgogne ne "*prévoit rien en 2005 pour l'acquisition de nouveaux matériels*" TER. L'Aquitaine consacre "*moins de la moitié de son budget à l'investissement*". Les régions PS sont accusées de "*saupoudrer*" leurs crédits, mais aussi de prodiguer des "*petits cadeaux*". En Limousin, les "*pays*" financés par la région sont devenus des "*terroirs-caisses*", lit-on sous la plume caustique des élus UMP.

En Ile-de-France comme ailleurs, les nouveaux impôts serviraient, en réalité, à financer "*l'empilement de dépenses sans logique et de mesures démagogiques*". Dont les "*emplois-tremplins*", dont le coût est "*pharaonique*" alors qu'ils "*ne seront pas plus durables que les emplois-jeunes qu'ils sont censés remplacer*".

En Ile-de-France, le dispositif coûtera 150 millions d'euros chaque année à la région pour 10.000 emplois créés en 2010. Sans compter qu'ils risquent de se télescoper avec les "*contrats d'avenir*" prévus par le plan Borloo sur la cohésion sociale.

Ce Livre bleu dresse aussi un tableau accablant de "*l'explosion*" des budgets de communication et les "*dérives*" des frais de personnel. La Franche-Comté, dont la fiscalité croît de 25 %, a augmenté de "*près de 20 %*" ses coûts de personnel.

Le budget de rémunération des membres du cabinet de Raymond Forni, nouveau président PS, "*a augmenté, lit-on, de 62 %*". La Bretagne a "*multiplié les postes de cabinet*", "*nommé des directeurs adjoints*" pour "*doubler les anciens directeurs*" installés par la droite, "*attribué des secrétariats privés aux vice-présidents*". En Pays de la Loire, chaque vice-président aurait obtenu, à en croire l'UMP, "*un collaborateur supplémentaire*".

Quasiment toutes les régions sont accusées d'avoir "*abondé leurs frais de réception et de représentation*". L'Auvergne aurait augmenté "*ses frais de réception de 67 %*", "*doublé ses frais de communication*" et s'apprêterait à construire un nouvel hôtel de région sur un terrain acquis "*pour 3,2 millions d'euros*".

La virulence du document en fait un instrument de propagande supplémentaire dans le cadre de la campagne lancée depuis un mois par l'UMP, sous forme de tracts et de pétitions, contre le "*matraquage fiscal des régions*". M. Sarkozy, le 2 février, avait organisé une conférence de presse sur ce thème.

Les régions PS mettent en place une "*communication agressive*", qui vise à "*critiquer et entraver la politique gouvernementale*", affirme le brûlot. "*Il est clair que ce n'est pas l'Association des régions de France qui leur donne des directives,* prétend le document, *mais la Rue de Solférino –siège du PS-, qui mène depuis onze mois un programme d'instrumentalisation des régions.*"

L'UMP s'efforce ainsi de "*nationaliser*" le débat régional. Son Livre bleu sera diffusé à tous les élus de droite, en France. Et vendu aux militants au prix de 5 euros.

Béatrice Jérôme - Le Monde du 15 mars 2005

MAUVAISE PASSE

Elections régionales, cantonales et européennes, référendum interne: en 2004, dans le jeu de l'oie des présidentiables socialistes, François Hollande a avancé à petits pas, mais sans faux pas; en 2005, 20 jours l'ont vu tomber dans de multiples ornières.

Il y eut d'abord le voyage désastreux de Guéret (Creuse), le 5 mars : croyant défendre les services publics ruraux, il se retrouve otage, sous les boules de neige, des partisans du non et de l'extrême gauche. «Ce fut comme Lionel Jospin chez les salariés de LU, en 2002, compare un maire de grande ville. Ou, pis, comme Guy Mollet recevant des tomates à Alger, en 1956. Le signe d'un leader qui n'a pas saisi la situation.» François Hollande, en perte de lucidité.

Puis il s'afficha à la Une de Paris Match, le 17 mars, au côté de Nicolas Sarkozy et dans le même costume. Persuadé que Jacques Chirac ne «rempilera» pas, Hollande veut coller à «Sarko» pour devenir son adversaire naturel. Là, il a semblé plutôt faire le clone. «Pour incarner le "oui de gauche", il y avait mieux», témoigne un «éléphant». «Dans une carrière politique, explique un président de région, il y a toujours six ou sept crétins pour te dire: "Coco, t'es présidentiable." C'est ce qui est arrivé à François. Il n'est plus le même depuis cet été. Il s'est solennisé.» François Hollande, en perte d'identité.

Ensuite vint la présentation du comité de soutien au oui, très «gauche paillettes», le 21 mars. Un aréopage de la France d'en haut, évoquant celui qui entoura Jospin en 2002, alors que le PS avait su, depuis, se garder de tels shows. François Hollande, en perte d'originalité. Enfin, il y eut la sanction contre les socialistes qui battent les estrades du non, promise puis écartée le 22 mars. «Cela donne le sentiment que la direction prend acte qu'il y a une double campagne socialiste», s'inquiète un partisan du oui. Et montre un Hollande qui a battu Laurent Fabius lors du référendum interne, le 1er décembre 2004, mais «se couche» devant Jean-Luc Mélenchon. François Hollande, en perte d'autorité.

Une mauvaise passe n'est pas le bout du chemin. «Congrès, élections... chaque fois, on a dit qu'il ne s'en sortirait pas, et il s'en est sorti», remarque un sénateur. Mais Hollande sait désormais qu'il joue son poste et son avenir à quitte ou double le 29 mai. Aucun des présidentiables ne l'a d'ailleurs défendu, alors que les succès qu'il a bâtis depuis deux ans sont le socle de leurs ambitions et de leurs espoirs. «Ils veulent être libres, mais ne savent pas être justes», déclarait Sieyès...

Christophe Barbier, Aude Rossigneux - L'Express du 28 mars 2005

DRAY ET DIEUDONNE

Invités du « *Grand Rendez-vous* » d'Europe 1, Julien Dray, porte-parole du PS, a très vivement mis en cause Dieudonné dont le dernier spectacle à Paris a été marqué, a-t-on dit, par des phrases et un ton odieusement antisémites, qu'on ne tolérerait pas si c'était Le Pen qui était sur scène.

La Parisien du 26/01/05

L'UDF EST POUR RETROUVER L'ENTHOUSIASME DE 1981 !

« *Il faut retrouver l'enthousiasme de 1981, celui d'un pays qui croyait que c'était possible de réformer la société, et même le monde. C'était aussi le cas de de Gaulle en 1958.* »

Hervé Morin, président du groupe UDF à l'Assemblée
Le Canard enchaîné du 02/03/05

DIEUDONNE : « BEN LADEN PLUTOT QUE BUSH »

Dans une interview à l' «*Echo des Savanes*», en février 2002, Dieudonné déclare : «*Je préfère le charisme de Ben Laden à celui de George Bush.*» Cinq mois après le 11 septembre, la déclaration fait scandale. Elle lui vaudra de comparaître devant le tribunal correctionnel de Paris en 2003 pour «apologie d'actes de terrorisme». Il sera relaxé. En janvier 2002, il avait affirmé dans «*Lyon Capitale*» : «*Juifs et musulmans pour moi cela n'existe pas. Donc antisémitisme n'existe pas parce que juif n'existe pas. Ce sont deux notions aussi stupides l'une et l'autre. Pour moi, les Juifs, c'est une secte, une escroquerie.*» Poursuivi, il est également relaxé.
L'an passé, il est candidat aux élections européennes en Ile-de-France, en deuxième position sur la liste Euro-palestine, qui déclenche vite une polémique. Pour ses détracteurs, elle a pour but d'importer le conflit israélo-palestinien en France. Elle réunit au final 1,83 % des suffrages.

Le Parisien du 19/02/05

« QUELQU'UN DE BIEN », SELON BARRE

Raymond Barre, l'ancien Premier ministre de Giscard d'Estaing, interrogé par la chaîne parlementaire – France Info dans le cadre de l'émission Questions d'info, a pris la défense de son collègue universitaire lyonnais Bruno Gollnisch. « *Je le connais bien, c'est un collègue, c'est un homme sympathique* », a-t-il déclaré, ajoutant : « *il est parfois emporté par un langage outrancier. Mais c'est quelqu'un de bien. Il a des propos, mais cela lui échappe, et dans le fond je ne crois pas qu'il y croit.* »

Libération du 04/02/05

DISCRIMINATION POSITIVE : LES CESARS DU CINEMA

Les césars ont toujours navigué entre deux écueils : voler au secours du succès ou encourager ces particularismes qui font parfois du cinéma français l'un des plus rébarbatifs qui soient. Le palmarès de la trentième édition, s'il a bien évité le premier, s'est échoué en beauté sur le second. Si les deux gros succès de l'année, les Choristes et Un long dimanche de fiançailles, n'ont récolté que des récompenses techniques, les deux triomphateurs de la soirée, Quand la mer monte de Gilles Porte et Yolande Moreau (meilleur premier film et meilleure actrice) et l'Esquive d'Abdellatif Kechiche, illustrent bien une certaine tendance du cinéma français.
Passons sur le monumental ennui de Quand la mer monte, mélange d'esprit sinistre à la Deschiens et de misérabilisme grisâtre. Le cas de l'Esquive est plus intéressant. D'abord parce que son triomphe intervenait peu après que la cinéaste Yamina Benguigui eut cru bon de dénoncer les discriminations dont seraient victimes les minorités ethniques dans notre pays, avant de remettre le césar du court métrage à un réalisateur d'origine algérienne. Quatre césars pour le film d'Abdellatif Kechiche, dans une soirée présentée par Gad Elmaleh et présidée par Isabelle Adjani : s'il y a discrimination, elle serait plutôt positive… D'autant que l'Esquive ne paraît guère à la hauteur de cette avalanche. Meilleur scénario ? Il tient en une phrase : un lycéen de banlieue se met à jouer Marivaux pour mieux draguer la tête d'affiche. Meilleur réalisateur ? Il y a plus de talent dans un seul plan de Jean-Pierre Jeunet que dans les sempiternels gros plans tremblés de l'Esquive. Meilleur film ? Deux heures de « *je vais te niquer ta race, sur la tête de ma mère* » entrecoupées de charcutages de Marivaux, ça lasse vite.
D'autant que, comme l'ont prouvé les remerciements un rien abrupts de Sara Forestier, meilleur espoir féminin, la vertu civilisatrice de la langue de Marivaux ne semble pas prouvée par le film.
Certains spectateurs, pourtant, rient à gorge déployée de l'inculture de ces jeunes de 16 ans qui semblent en avoir 10, de l'insuffisance de leur vocabulaire, comme de voir une jeune Française « *de souche* » jalonner ses moindres phrases d' « *Inch'Allah, mon frère* ». On peut choisir de trouver cela drôle, en effet, mais aussi de s'en affliger. Contrairement aux apparences, il y a plus de mépris dans ces rires que dans cette affliction.

Valeurs Actuelles du 04/03/05

ARRACHEURS D'AFFICHES TABASSES

Trois membres du Tagar, mouvement de jeunesse juif extrémiste, comparaissaient devant le tribunal correctionnel de Paris pour avoir agressé quatre jeunes lors d'une manifestation anti-Le Pen. Sur l'itinéraire du défilé, le 23 avril 2002, les étudiants sionistes avaient apposé des affiches. Choqués par les propos anti-palestiniens de ces placards, quatre manifestants en ont arraché un. Ils furent alors pris en chasse, rattrapés et roués de coups par les colleurs d'affiches. Deux prévenus ont assumé et regretté leurs actes ; le troisième a nié toute participation. Le procureur a requis de quatre à huit mois de prison avec sursis.

Libération du 28/01/05

LICENCIE POUR AVOIR ENVOYE UN MAIL RACISTE ?

Pour la première fois, l'année dernière, un salarié a été licencié pour faute grave après avoir adressé, sous une adresse e-mail permettant d'identifier son employeur, un mail d'injures et de menaces antisémites à une personne extérieure à l'entreprise, qui a porté plainte auprès de l'employeur (Cour de cassation, 2 juin 2004).
Tenir des propos racistes ou antisémites sur Internet est un délit à multiples facettes. S'il s'agit de provocation à la violence ou à la haine raciale, la loi sur la presse de 1881 (modifiée le 31/12/2004) prévoit des peines de 45.000 euros d'amende et d'un an d'emprisonnement. Plusieurs particuliers ont déjà été condamnés pour avoir diffusé des tracts et messages incitant à la haine antisémite. La vente d'objets nazis sur le Réseau est également visée par le texte. Devant le juge, il suffit de démontrer que le message est «*susceptible*» d'entraîner de la part des internautes des «*réactions hostiles*» au groupe racial visé et que l'auteur voulait susciter une telle haine. Les mêmes peines s'appliquent à la diffamation à caractère racial, où l'auteur tient des propos mensongers à l'encontre d'une personne en raison de son appartenance à une race, à une religion ou à une nation (par exemple, le fait de traiter telle personne de voleuse puisqu'elle appartient à tel groupe religieux). L'injure raciale est punie de six mois d'emprisonnement et jusqu'à 22.500 euros d'amende. Si, en revanche, le message illicite est diffusé par courrier électronique à quelques personnes, l'auteur risque 1.500 euros d'amende. Enfin, les textes révisionnistes ou négationnistes se rattachent au délit d'«*apologie de crime contre l'humanité*» (45.000 euros d'amende et cinq ans d'emprisonnement). Dans tous les cas, les victimes ont un an pour agir à compter de la publication des propos (loi du 9/3/2004). Tout internaute est invité à signaler à son FAI (fournisseur d'accès à Internet) les contenus douteux qu'il décèle sur le Réseau afin que ceux-ci soient portés à la connaissance des pouvoirs publics

Laurence Neuer - Le Point du17/02/05

MIL-VIGILANCE N° 17/2005
Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 18/2005 La lettre des adhérents du M.I.L.

LA VERITE SUR L'ISLAM A L'ECOLE

Voici les principaux extraits du rapport de l'Inspection générale de l'Éducation nationale remis à François Fillon.

Les régressions de la condition féminine
C'est sans doute le côté le plus grave, le plus scandaleux et en même temps le plus spectaculaire de l'évolution de certains quartiers… Alors que l'on observe de plus en plus de fillettes voilées, les adolescentes font l'objet d'une surveillance rigoureuse, d'ailleurs exercée davantage par les garçons que par les parents. Un frère, même plus jeune, peut être à la fois surveillant et protecteur de ses sœurs. Ne pas avoir de frère peut rendre une jeune fille particulièrement vulnérable. À côté des fréquentations et des comportements, le vêtement est souvent l'objet de prescriptions rigoureuses : comme le maquillage, la jupe et la robe sont interdites, le pantalon est sombre, ample, style "*jogging*", la tunique doit descendre suffisamment bas pour masquer toute rondeur. Dans telle cité, on nous dit que les filles doivent rester le week-end en pyjama afin de ne pouvoir ne serait-ce que sortir au pied de l'immeuble. Dans tel lycée, elles enfilent leur manteau avant d'aller au tableau afin de n'éveiller aucune concupiscence. Presque partout la mixité est dénoncée, pourchassée, et les lieux mixtes comme les cinémas, les centres sociaux et les équipements sportifs sont interdits. À plusieurs reprises, on nous a parlé de la recrudescence des mariages traditionnels, "*forcés*" ou "*arrangés*", dès 14 ou 15 ans. Beaucoup de jeunes filles se plaignent de l'ordre moral imposé par les "*grands frères*", peu osent parler des punitions qu'on leur inflige en cas de transgression et qui peuvent revêtir les formes les plus brutales.

Les écoles primaires.
Les inspecteurs d'académie ne signalent que peu de cas concernant le comportement des élèves. Il semble en revanche que les tensions avec des parents deviennent plus fréquentes…
La plupart concernent la tenue vestimentaire "*religieuse*" des mamans. Le conflit s'envenime dans le cas, de plus en plus fréquent, où la personne voilée n'est plus du tout identifiable. Ainsi, une école a dû organiser un "*sas*", sans fenêtre, où la directrice peut deux fois par jour reconnaître les mères avant de leur rendre leurs enfants. Les pères viennent plus rarement à l'école mais ce peut être l'occasion d'autres types d'incidents comme le refus de serrer la main des femmes ou même de leur adresser la parole…
L'obsession de la pureté est sans limite : exemple, ces élèves d'une école primaire qui avaient institué l'usage exclusif des deux robinets des toilettes, l'un réservé aux "*musulmans*", l'autre aux "*Français*".

Les signes et tenues vestimentaires.
On peut espérer de l'application de la loi sur le voile qu'elle fasse cesser confusions et rumeurs, et surtout qu'elle mette un terme aux marchandages auxquels certains se sont livrés, et qui n'ont guère contribué à faire comprendre et accepter par les populations issues de l'immigration l'un des principes fondateurs de la République, la laïcité. Certains récits de "*discussions*" et de compromis sont en effet proprement ahurissants, surtout si l'on sait qu'ils ont pu se dérouler en présence de représentants des autorités académiques : ici on a négocié la couleur du foulard, là sa taille, ici il s'est agi de découvrir le lobe de l'oreille, là de laisser voir une mèche de cheveux, ici on l'a interdit en classe ; sans parler de ce lycée où les classes ont été composées et les emplois du temps constitués en séparant les professeurs favorables et défavorables au voile !

La nourriture.
Les cuisiniers et les gestionnaires des établissements se trouvent depuis peu devant une nouvelle difficulté : le refus par un nombre croissant d'élèves de consommer toute viande non abattue selon le rituel religieux. Ce mouvement est apparu il y a peu de temps mais s'est très vite répandu, souvent sous l'impulsion des garçons les plus jeunes, arrivant en sixième au collège, en seconde au lycée…
Les chefs d'établissement et les gestionnaires réagissent de façon différente. Ceux qui n'ont encore rien modifié à l'organisation antérieure jettent la viande non consommée. Certains confectionnent quotidiennement un menu végétarien et d'autres proposent systématiquement du poisson. Un proviseur a cru bon aussi d'imposer la viande halal à l'ensemble des rationnaires, provoquant d'ailleurs la démission de son gestionnaire.
Enfin, dans d'autres établissements scolaires, on a institué une ségrégation entre "*musulmans*" et "*non-musulmans*" en composant des tables distinctes ou en imposant un menu à chaque catégorie : ici, par exemple, l'agneau est "*interdit aux non-musulmans*", là les tomates sont "*réservées aux musulmans*".

Le calendrier et les fêtes.
La première manière de manifester une appartenance religieuse est de contester le calendrier ou les fêtes scolaires. La fête de Noël est de ce point de vue la plus contestée par certains élèves et parents. En plus d'un endroit on nous a rapporté la demande de supprimer "*l'arbre de Noël*" et la fête scolaire traditionnellement organisée à cette occasion par l'école ou le collège ; ce qui a parfois été obtenu…
Les fêtes religieuses musulmanes, principalement les deux grandes fêtes traditionnelles du Maghreb, la "*grande fête*" (aïd el-kébir) célébrant le sacrifice d'Abraham, et la "*petite fête*" (aïd el-seghir) marquant la fin du carême, sont l'occasion d'un absentéisme de plus en plus massif de la part des élèves. Les établissements, parfois presque vides, réagissent ici en ordre dispersé : certains ne changent en rien les activités prévues, d'autres ferment en donnant congé aux personnels…
Le mois de carême musulman est également une occasion de tension dans beaucoup d'écoles, de collèges et de lycées. Massivement suivie, pratiquée par des enfants de plus en plus jeunes (depuis le cours préparatoire), l'observance du jeûne est manifestement l'objet de surenchères entre organisations religieuses, qui aboutissent à l'émergence puis à la diffusion de prescriptions de plus en plus draconiennes, et de pratiques de plus en plus éprouvantes pour les élèves : ainsi de l'interdiction d'avaler le moindre liquide, y compris sa propre salive, qui entraîne la pollution des sols par les crachats et les refus de la piscine.

Le prosélytisme.
Dans certains collèges, il est devenu impossible pour les élèves dont les familles sont originaires de pays dits musulmans de ne pas se conformer au rite… En témoignent ces reliefs de repas qui souillent fréquemment les toilettes, ces démissions d'élèves et, plus dramatique, cette tentative de suicide d'un élève soumis aux mauvais traitements de ses condisciples. Sous ce type de pression, ou plus simplement pour se conformer aux normes du groupe, certains élèves d'origine européenne observent aussi le jeûne sans que leur famille en soit forcément informée. C'est pour certains, filles et garçons, le début d'une démarche de conversion. Il est clair que les pratiques des établissements scolaires ne permettent pas aujourd'hui de protéger la liberté des choix spirituels des familles pour leurs enfants mineurs…
Les personnels aussi, en particulier s'ils sont d'origine maghrébine, sont de plus en plus souvent interpellés par des élèves sur leur observance du jeûne et parfois, pour les surveillants et assistants d'éducation, mis à l'écart en cas contraire. Il semble aussi que dans plus d'un endroit, pour "*acheter*" la paix sociale ou scolaire, on ait imprudemment recruté quelques "*grands frères*", au zèle prosélyte notoire, comme "*emplois-jeunes*". Ainsi, dans un collège, les élèves trouvés en possession d'un document du Tabligh appelant explicitement au châtiment corporel des femmes répondent qu'il a été distribué par un surveillant…

L'antisémitisme et le racisme.
On observe la banalisation, parfois dès le plus jeune âge, des insultes à caractère antisémite. Le mot "*juif*" lui-même et son équivalent "*feuj*" semblent être devenus chez nombre d'enfants et d'adolescents une insulte indifférenciée, pouvant être émise par quiconque à l'endroit de

quiconque. Cette banalisation ne semble en moyenne que peu émouvoir les personnels et les responsables.
Ces agressions, parfois ces persécutions, ravivent des souvenirs particulièrement douloureux chez les familles dont les enfants en sont les victimes. Elles ont notamment pour effet, dans certaines grandes agglomérations où l'offre scolaire et les transports en commun le facilitent, le regroupement des élèves d'origine juive, dont la sécurité n'est plus assurée dans nombre d'établissements publics, dans des établissements privés.
Il est en effet, sous nos yeux, une stupéfiante et cruelle réalité : en France les enfants juifs – et ils sont les seuls dans ce cas – ne peuvent plus de nos jours être scolarisés dans n'importe quel établissement.

Les contestations politico-religieuses.
Beaucoup de collégiens interrogés sur leur nationalité répondent de nos jours "*musulmane*". Si on les informe qu'ils sont français, comme dans ce collège de la banlieue parisienne, ils répliquent que c'est impossible puisqu'ils sont musulmans !
Leurs héros sont à la fois les adolescents palestiniens qui affrontent à mains nues les blindés israéliens, et dont les images des corps ensanglantés passent en boucle sur les chaînes satellitaires des pays arabes, et les chefs "*djihadistes*" responsables des attentats de New York et de Madrid.
Dans la plupart des établissements visités, les instants de recueillement national organisés à la suite de ces événements tragiques ont été contestés ou perturbés de l'intérieur, parfois de l'extérieur, ou bien n'ont pu avoir lieu, ou encore ont été détournés de leur objet officiel par des chefs d'établissement soucieux qu'ils puissent se dérouler dans le calme (par exemple en invitant les élèves à se recueillir sur "*tous les morts de toutes les guerres*"). Comme dans la plupart des pays musulmans, Oussama ben Laden est en train de devenir, chez les jeunes de nos "*quartiers d'exil*", la figure emblématique d'un Islam conquérant, rejetant en bloc les valeurs de notre civilisation.

Les lettres et la philosophie.
Il y a d'abord le refus ou la contestation, assez fréquents, de certaines œuvres et de certains auteurs. Les philosophes des Lumières, surtout Voltaire et Rousseau, et les textes qui soumettent la religion à l'examen de la raison sont particulièrement visés : « *Rousseau est contraire à ma religion* », explique par exemple à son professeur cet élève d'un lycée professionnel en quittant le cours. Molière, et en particulier Tartuffe, sont également des cibles de choix : refus d'étudier ou de jouer la pièce, boycott ou perturbation d'une représentation. Il y a ensuite les œuvres jugées licencieuses (exemple : Cyrano de Bergerac), "*libertines*" ou favorables à la liberté de la femme, comme Madame Bovary, ou encore les auteurs dont on pense qu'ils sont étudiés pour promouvoir la religion chrétienne (Chrétien de Troyes…).
Il y a enfin la difficulté à enseigner le fait religieux et notamment les textes fondateurs des grandes religions du Livre. Certains contestent cette faculté au collège et aux professeurs (« *Je vous interdis de parler de Jésus à mon fils* », vient dire un père à un professeur…). D'autres difficultés surgissent autour du caractère sacré du Livre : nombreux refus, que le professeur touche ou lise le Coran, refus de lire soi-même la Bible.
L'histoire est l'objet d'une accusation d'ensemble de la part de certains élèves et de ceux qui les influencent : elle serait globalement mensongère et partiale, elle exprime une vision "*judéo-chrétienne*" et déformée du monde. Tout ce qui a trait à l'histoire du christianisme, du judaïsme, de la chrétienté ou du peuple juif peut être l'occasion de contestations. Les exemples abondent, comme le refus d'étudier l'édification des cathédrales ou encore d'admettre l'existence de religions préislamiques en Égypte ou l'origine sumérienne de l'écriture. Cette contestation devient presque la norme et peut même se radicaliser et se politiser dès qu'on aborde des questions plus sensibles, notamment les croisades, le génocide des juifs (les propos négationnistes sont fréquents), la guerre d'Algérie, les guerres israélo-arabes et la question palestinienne. En éducation civique, la laïcité est également contestée comme antireligieuse.
La réaction la plus répandue des enseignants est sans doute l'autocensure. Une mauvaise expérience d'une première année d'enseignement, et on décide de ne pas aborder telle question sensible du programme. Cette attitude est sans doute largement sous-estimée, car les intéressés n'en parlent qu'avec réticence ; mais elle ne constitue pas vraiment une surprise. Il n'en est pas de même du second type de réactions, qui consiste, devant l'abondance des contestations d'élèves s'appuyant sur le Coran, à recourir au livre sacré pour tenter de légitimer l'enseignement. Ainsi ce professeur qui déclare en toute candeur s'appuyer sur les élèves inscrits à l'école coranique («*Mes bons élèves*», dit-il), garants de l'orthodoxie musulmane, afin d'invalider les contestations venant d'autres élèves. Le comble est sans doute atteint avec ce professeur enseignant avec le Coran sur son bureau.

Les mathématiques.
La seule difficulté mentionnée par des professeurs de cette discipline, en des endroits fort éloignés, qui dénote la même obsession ou le même endoctrinement, est le refus d'utiliser tout symbole ou de tracer toute figure (angle droit, etc.) ressemblant de près ou de loin à une croix.

Christine Clerc - Valeurs Actuelles du 21/01/05

COLLEURS DE TOUS PARTIS, ON SE PASSE DE VOUS !

Quel point commun entre les colleurs d'affiches d'Arlette Laguiller (LO-LCR) et ceux de Jean-François Copé (UMP) ? Réponse : ils appartiennent à la même société, Clear Channel, qui est en train de rafler partout en France le marché du collage officiel. « *C'est la fin des bagarres nocturnes entre militants* », se réjouit Philippe Jay, responsable du développement chez Clear Channel. L'explication est simple. Depuis les lois de moralisation et de transparence de la vie politique adoptées au début des années 1990, l'Etat rembourse le collage des affiches officielles sur les panneaux électoraux pour toutes les listes dépassant 5 % des voix. Les autres listes seront seulement remboursées de la moitié des frais.
Filiale de Dauphin, leader français de l'affichage extérieur, la société Clear Channel a donc démarché les candidats pour leur proposer ce service « *gratuit* », payé par les contribuables. Les mandataires financiers de chaque liste signent un papier (une « *subrogation* ») qui permet à la société de percevoir l'argent directement auprès des préfectures. Soit 1,60 euro par affiche et 0,85 euro par bandeau. Sachant qu'il y a 83000 bureaux de vote devant lesquels sont placés les panneaux électoraux et que certains candidats exigent deux ou trois affiches par panneau, le marché est rentable…
Pour Philippe Jay, ce « *service* » rendu aux candidats a l'avantage d'être « *sécurisant* » : les colleurs sont tous des professionnels qui opèrent habituellement dans les gares ou sur les panneaux 4 par 3 dans les rues. Ils portent une chasuble jaune fluo avec des bandes réfléchissantes pour qu'on les voie la nuit. Et sont siglés « *affichage officiel* » pour ne pas se faire courser par les militants du coin. D'ailleurs, celui qui ouvrirait leur camionnette aurait la surprise d'y découvrir des affiches de toutes les couleurs : LO-LCR, PCF, Verts, UDF, UMP… mais pas le FN, ni le MNR. Philippe Jay, qui ne veut pas tomber sous le coup d'un « *refus de vente* », explique que son *« plan de charge* » ne lui permet pas d'accepter de nouveaux clients…
Dans les autres partis, en revanche, il a été accueilli à bras ouverts. « *Ils m'ont contacté par mail et j'ai découvert à cette occasion que la préfecture remboursait le premier collage,* témoigne Bastien Millot, directeur de campagne de Jean-François Copé. *Ils nous ont promis de couvrir l'Ile-de-France en trois jours. Et ils l'ont fait.* » La liste socialiste de Jean-Paul Huchon, elle, a été informée par la préfecture. « *On leur a demandé de ne s'occuper que des zones rurales. En ville, on a conservé une affichage militant qui permet de motiver les troupes* », explique un proche de Huchon. « *C'est tout bénef pour nous,* renchérit le directeur de campagne d'André Santini (UDF). *Ça libère nos militants pour faire du tractage, du « boitage », de la présence sur les marchés…* »
Bref, tout le monde se félicite de cette privatisation du collage électoral. Mais les colleurs militants ont encore de beaux jours devant eux. Non seulement pour remplacer les affiches dégradées, mais surtout pour pratiquer leur sport préféré : l'affichage sauvage.

Libération 18/03/04

MIL-VIGILANCE N° 18/2005
Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 19/2005 La lettre des adhérents du M.I.L.

LES FRERES MUSULMANS SONT PARMI NOUS

Emmanuel Razavi sait de quoi il parle. Grand reporter, sur le terrain depuis plus de sept ans, il a enquêté au sein même de mouvements islamistes tels que le Hezbollah libanais et le Hamas en Cisjordanie. Il a suivi le parcours de jeunes militants convertis par les "*Frères*", à travers les filières islamistes de Paris à Londres, de Hambourg à Bruxelles, en passant par Le Caire, Amman et Riyad, avant de couvrir les opérations de l'armée américaine en Afghanistan. Il a fait partie des premiers journalistes à suivre les Forces spéciales françaises (COS) qui traquent Ben Laden et ses affidés à la frontière afghano-pakistanaise ; un reportage publié l'an dernier par Valeurs Actuelles.
Emmanuel Razavi est d'origine iranienne. Sa famille a largement souffert de la révolution des ayatollahs de Téhéran. Il écrit sans détour aucun, refusant de mâcher ses mots : nos démocraties sont en danger. Les Frères musulmans, organisation créée en 1928 par l'Égyptien Hassan al-Banna, n'ont jamais renoncé à leur profession de foi : « *Dieu est notre but, le Prophète notre chef, le Coran notre constitution, le djihad notre voie, le martyre notre plus grande espérance* ». Extraits.

France : loi de 1901, business et religion.
(…) Ainsi que l'analyse un cadre opérationnel des Renseignements généraux en charge des réseaux islamistes : « *Dans l'Hexagone, ils* (les islamistes) *se politisent. Les Frères musulmans ont compris que l'action terroriste n'était pas utile, à moins qu'ils ne se retrouvent en situation de blocage. Auquel cas, la France ne serait pas à l'abri d'une action de grande intensité. Mais aujourd'hui, on ne semble pas être dans cette configuration, puisqu'ils ont obtenu beaucoup de la République.* »
En effet, la patrie des droits de l'homme a énormément donné : création d'un Conseil français du culte musulman au moment même où on nous assomme de laïcité, intégration en son sein des plus fondamentalistes, à savoir les représentants de l'Union des organisations islamiques de France (UOIF), ouverture de centres islamiques créés sous forme d'associations loi 1901, ce qui permet à leurs dirigeants, qui prônent pourtant la transparence, d'évoluer dans l'opacité financière, les associations de ce type n'ayant aucune obligation de publier leurs comptes. Bref, la France a offert sur un plateau son arsenal législatif aux islamistes.
Le même officier des Renseignements généraux reprend : «*La troisième guerre mondiale a commencé dans la tête des islamistes. Une guerre dont les prémisses s'inscrivent dans la droite ligne de Munich. Les femmes et les hommes politiques de ce pays ne pourront pas dire qu'ils ne savaient pas, car il y a maintenant plus de dix ans qu'on les a mis en garde. Mais ils n'ont cessé de continuer à accueillir des intégristes musulmans sur le territoire comme s'il s'agissait d'une minorité qui avait des droits acquis. À croire qu'on les considère comme nos Indiens d'Amérique ! À Munich, il y avait une alternative. Soit on choisissait la voie du courage, soit on se couchait. On a choisi la seconde solution. On a vu ce qui s'est passé. N'a-t-on pas retenu les leçons de l'Histoire ?*»
Les propos de cet homme ne font que refléter l'ambiguïté dans laquelle évolue la France face à l'islamisme. L'un de ses confrères, travaillant également à la cellule opérationnelle, me dit un jour : « *Nos islamistes s'achètent une conduite. Ils côtoient les cercles politiques, deviennent présidents d'associations, s'impliquent dans la vie des quartiers, posent en photo avec des élus. Puis ces photos sont publiées dans la presse quotidienne régionale ou nationale. Comment voulez-vous, après ça, qu'on arrive à les expulser ? Ils deviennent des gens importants et bénéficient dès lors de soutiens.* » (…)
Madame Mitterrand (…) a usé de toute son influence pour que l'Institut européen des sciences humaines (IESH), qui est probablement le plus grand centre de formation des imams d'Europe (créé par l'UOIF, NDLR), ouvre ses portes en 1990 à Saint-Léger-de-Fougeret, en Bourgogne, sur les terres d'élection de feu son mari, sans se préoccuper un instant du fait que ses dirigeants s'inspiraient de la philosophie des Frères musulmans. (…)
Les "*services*" (RG et DST) étaient notamment intrigués par l'organisation de ces fameux stages et colonies de vacances où l'on enseignait l'arabe et où l'on étudiait le Coran. Mais tous ceux qui connaissent l'IESH savent combien son cadre enchanteur peut inciter à l'étude ! (…)
Selon certaines sources opérationnelles des services de renseignement français, « *des islamistes auraient pu profiter de ces retraites pour embrigader les plus fondamentalistes* ». Ces derniers auraient ensuite pu être envoyés par leurs recruteurs en Angleterre, dans des centres de formation salafistes, afin d'y parfaire leur éducation. Dans les faits, les services en question ont toujours supposé que certains d'entre eux avaient pu gagner la Tchétchénie ou l'Afghanistan, via des associations humanitaires, pour venir en aide à leurs coreligionnaires défavorisés. Surprenant ! Malgré tous ces indicateurs plus qu'alarmants, notons que l'IESH et ses dirigeants n'ont jamais été inquiétés officiellement et qu'ils sont considérés par l'ensemble de la classe politique française comme les représentants d'un islam tout à fait respectable ! (…)
Autre problème, celui du financement des lieux de culte. Les islamistes jouent là encore sur du velours, profitant des failles du système législatif français. Ainsi que je l'ai évoqué à plusieurs reprises, ils créent à tour de bras des associations à objet socioculturel. De sorte qu'ils ne sont pas obligés de publier leurs comptes. La loi de 1901 sur les associations est utilisée sans limites. (…) L'Union des organisations islamiques de France est sans aucun doute celle qui a su exploiter au mieux la loi de 1901 sur les associations. (…)

Califat et République
(…) L'objectif de ces fondamentalistes est d'être représentés dans toutes les couches socioculturelles de la population, d'intégrer l'ensemble de nos institutions, à commencer par la police et l'administration fiscale. (…)
La polémique qui a lieu à propos du voile est à ce titre révélatrice de ce que préparent les intégristes en France. En encourageant leurs filles et leurs femmes à aller à l'école ou sur leur lieu de travail vêtues du hidjab (voile), ils testent les limites de la République. Et la réponse que leur a opposée celle-ci était inadaptée. Revenir sur le cadre d'application de la loi de 1905 était une aberration. Sans compter que le port du voile ne fait pas partie des cinq piliers de l'islam. Il n'est que le reflet de traditions ou de coutumes inhérentes à certains pays musulmans. Du reste, entre le tchador, la burqa et tous les autres, il existe plus d'une quinzaine de voiles différents. (…)
Raisonnablement, la France aurait dû utiliser le cadre législatif existant et se contenter de renvoyer dans leurs chaumières toutes celles qui ne l'appliquaient pas à la lettre. (…)

Recrutement, mode d'emploi
(…) On les abrutit à coup de versets du Coran qu'on leur fait écouter en guise de musique de fond, ces mêmes versets dont ils se repassent les cassettes ou les CD dans leurs voitures, jusqu'à ce qu'ils les aient appris par cœur. On leur montre des films vidéo sur la vie dans les Territoires palestiniens et en Afghanistan, dans lesquels sont pointés du doigt « *les oppresseurs juifs et américains* ». Bien sûr, on les forme à l'arabe – le leur étant généralement limité –, obligatoire pour étudier le Coran dans le texte. Bref, tout est fait pour couper l'individu de ses points de repère initiaux.
Ayant fréquenté depuis plusieurs années un nombre important de fondamentalistes, je peux malheureusement assurer que cette forme d'endoctrinement fonctionne la plupart du temps très bien. Sans compter que ces jeunes, généralement issus des milieux étudiants et des quartiers défavorisés, sont souvent aidés financièrement par leurs aînés. Qu'ils n'aient pas de travail, et on leur en trouve. Qu'ils n'aient pas de toit, et il y a toujours l'un de leurs coreligionnaires pour les héberger (…). Seulement, à ceux qui s'acquittent de leur tâche avec zèle, on va demander des coups de main qui ont valeur de tests. Par exemple, il va

falloir qu'ils remettent des sommes d'argent en liquide à un interlocuteur de passage, ou encore qu'ils conservent des papiers d'identité (faux ?) en attendant que quelqu'un vienne les chercher. Et puis il y a toujours un moment où l'on en vient à discuter de l'avenir de la jeune recrue, parfois un converti. Est-il prêt à se donner totalement à l'islam ? Veut-il partir aider ses frères opprimés en Europe de l'Est ou en Asie centrale ? A-t-il envie de se rendre à Londres ou à Bruxelles quelques jours pour participer à une conférence privée sur la charia ? Voilà comment on estime, officiellement, à plus de trois cents le nombre de Français qui sont partis rejoindre Al-Qaïda en Tchétchénie, au Pakistan et en Afghanistan. (…)

Afin d'éviter que les dirigeants de l'UOIF ne se défaussent à la lecture de ces propos, je les renvoie à l'un des discours de Youssef al-Qaradawi, éminent membre du conseil scientifique de l'IESH (…) : « (…)

Aujourd'hui encore, cinq martyrs sont tombés sous les balles israéliennes. Tous les jours, nous entendons parler de ces martyrs (…). Et moi alors, aurais-je plus de valeur que tous ceux-là ? (…) Aurais-je plus de valeur que les martyrs tombés pour la cause de l'Islam (…) ? Les caravanes de martyrs poursuivent leur chemin et elles doivent poursuivre le chemin. »

Au cas où cela leur aurait échappé, Al-Qaradawi cite là les noms de membres du Hamas, du Djihad islamique, de l'organisation des Frères musulmans et, bouquet final, du mentor de Ben Laden, qu'il érige en modèles. Est-ce avec ce type de discours que l'UOIF entend former les futurs cadres de l'islam en France ?

Que les musulmans évoluent en France, en Angleterre ou dans toute l'Europe en tant que citoyens paraît la moindre des choses. Ils doivent avoir les mêmes droits que les habitants du pays dans lequel ils ont choisi de s'installer, dès lors qu'ils ont opté clairement pour sa nationalité. Mais à l'inverse, pourquoi les pays adoptants auraient-ils à prendre en compte les revendications religieuses de tel ou tel immigrant ? C'est peut-être la question qu'il faut se poser. (…)

Franck Hériot - Valeurs Actuelles du 4 Mars 2005

DIEUDONNE, L'ENIGME

Dieudonné Mbala Mbala, dit Dieudonné tout court à la scène, père camerounais, mère bretonne, avait longtemps fait tandem avec Elie Semoun, juif pied-noir. Les deux artistes pratiquaient volontiers la provocation : on se souvient d'une affiche où le premier posait en militant encagoulé du Ku Klux Klan et le second en officier SS. Mais cela restait de l'humour, au premier ou au second degré.

À la fin des années 1990, Dieudonné semble tenté par un certain militantisme. Il soutient un mouvement demandant « *une meilleure représentation des peuples noirs de France* » (10 % des citoyens français) à la télévision, dans les autres médias et dans l'ensemble de la société. En clair, la première revendication de quotas communautaires, analogues à ceux qui sont pratiqués aux États-Unis. À l'époque, Dieudonné semble subir l'influence de Louis Sala-Molins. Auteur d'une thèse sur le Code noir, les lois régissant l'esclavage des Africains aux colonies sous l'Ancien Régime, ce dernier est aussi un athée militant, auteur d'un opuscule violent contre la Bible. Plus tard, un autre entourage apparaîtra. Ginette Skandrani d'abord, qui, fondatrice des Verts, a versé dans le militantisme propalestinien, puis dans l'antisémitisme pur et simple. Et qui est très liée à Mondher Sfar, un "*dissident*" tunisien passé, quant à lui, de l'antisionisme au négationnisme.

Maria Poumier ensuite, que Pierre-André Taguieff, dans Prêcheurs de haine (Éditions Mille et Une Nuits), une enquête sur la nouvelle judéophobie en Europe, décrit comme une « *ancienne militante communiste éblouie par la révolution cubaine puis séduite par les orientations de Roger Garaudy* », l'ex-philosophe officiel du parti communiste converti à l'islam. « *J'épouse globalement l'aventure intellectuelle de Garaudy, avec sa redécouverte du religieux, et sa relecture de l'islam comme source d'une nouvelle jeunesse pour la pensée en Europe* », écrit en effet cette spécialiste de la langue et de la civilisation hispaniques, maître de conférences à Paris-VIII. Une adhésion qui se traduit par des activités incessantes de propagande en faveur d'auteurs antisémites et négationnistes d'extrême-droite ou d'extrême-gauche.

Et enfin l'écrivain Alain Soral, auteurs de textes érotiques divers, qui commence par s'en prendre à Dieudonné dans un de ses ouvrages, avant de succomber à son charme et de mettre sa plume à son service.

Entretemps, Dieudonné aura déjà infléchi son discours. D'une revendication communautaire noire, qui peut avoir sa légitimité, il passe à un anti-américanisme et un antisémitisme de plus en plus affichés. En 2002, il déclare dans une interview à l'Écho des savanes qu'il préfère «*le charisme de Ben Laden à celui de George Bush…*». Au magazine Lyon capitale, il déclame que «*le racisme a été inventé par Abraham*». Dans un meeting électoral à Sarcelles, il se démarque «*en tant qu'homme noir, fier de sa couleur, mais se défiant de tout communautarisme*», de Dominique Strauss-Kahn, «*qui soutient les intérêts d'Israël*».

Le duo avec Semoun a été dissous. Celui-ci observe, en restant fidèle pour une dernière fois à l'esprit de dérision tous azimuts qui avait marqué leurs sketches : « *J'ai l'impression d'avoir été marié pendant des années à un pédophile.* » Puis, sur un ton plus grave : «*Je l'ai souvent entendu dire que les juifs sont partout alors qu'il n'y a pas assez de Noirs dans les médias.*» (…)

Au début des années 2000, Dieudonné monte de nouveaux spectacles, en solo, notamment Cocorico qui contient de nettes allusions antijuives. À la télévision, en décembre 2003, Dieudonné se costume en "*juif nazi*" : affublé d'un chapeau et de papillottes, il lève le bras droit et crie «*Israheil !*». Un show, le Divorce de Patrick, sans caractère politique ni antisémite, devait être repris à l'Olympia : la direction annule ses engagements après cet incident. Divers procès lui sont intentés. Il est finalement relaxé. Trop tard pour prendre, comme il en a été question, la tête de la liste Europalestine aux élections européennes. Mais assez nettement pour se lancer dans un programme "*revu et corrigé*" : Mes excuses.

Un sociologue qui s'intéresse au phénomène Dieudonné depuis 1999 note : « *Les spectacles précédents de Dieudonné pouvaient encore passer pour de l'humour à connotation politique, vieille tradition française. Mes excuses, c'est un meeting politique entièrement centré sur l'antisémitisme. Du jamais vu en France – et en Europe – depuis les années 1930.* »

L'assistance ? Des Noirs et des Maghrébins, sans doute. Mais aussi des "*Français de souche*", issus des classes moyennes. Notre sociologue poursuit : «*Dieudonné est un personnage charismatique. Quelque chose d'électrique se passe entre le public et lui. J'ai enfin compris ce que j'avais lu dans les livres sur les débuts d'Hitler*».

Le spectacle Mes excuses culmine au Zénith, à la fin janvier. Cinq mille personnes. Jean-François Kahn, le directeur de Marianne, peu suspect de sympathie envers le président du Front national, reconnaît sur France 3 : «*On tolère de Dieudonné mille fois plus que ce qu'on acceptait de Le Pen* »

Michel Gurfinkiel - Valeurs Actuelles du 25 Février 2005

POLYGAMIE : UN COUT DE 300 MILLIONS D'EUROS PAR AN

Député-maire UMP de Courbevoie (Hauts-de-Seine), Jacques Kossowski publie, sous forme d'une brochure de 24 pages, son deuxième "bilan d'action parlementaire", sous le titre volontairement provocateur d'Être de droite aujourd'hui. Kossowski défend notamment l'idée d'une «intégration sans concession». Assurant qu'« il existe entre 10.000 et 20.000 familles polygames en France représentant un coût (de) 150 à 300 millions d'euros», il dénonce «un détournement abusif de notre protection sociale» et réclame «la plus grande fermeté à l'égard des pratiques coutumières».

Valeurs Actuelles du 1 Avril 2005

« LES VERTS COMPLIQUENT TOUT »

« *Les Verts feront ce qu'ils veulent, mais on a l'impression qu'ils s'intéressent davantage aux problèmes électoraux et à leurs propres problèmes internes qu'à l'intérêt des parisiens. C'est une de leurs faiblesses.* »

Jean-Marie Le Guen, député PS de Paris - Le Parisien du 22/02/05

MIL-VIGILANCE N° 19/2005
Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 20/2005 La lettre des adhérents du M.I.L.

A PARIS, LES CASSEURS INFILTRENT LA MANIF

A paris, « *la manif a capoté* », résume une lycéenne, « *dégoûtée* ». Dès 14 heures, place de la République, des groupes sont venus « *terroriser* » les lycéens. Capuche sur le visage, col camionneur zippé très haut. Un millier, selon la police, venue bien plus nombreuse qu'habituellement. Des bouteilles de verre explosent sur des boucliers. Reculade. Un lycéen saigne. Un autre pleure. Des bandes fondent sur des lycéens, les plaquent contre un mur et les dépouillent. Ou se glissent à l'intérieur du cortège et tabassent. Un agent des renseignements généraux voit tout : « *C'est trop compliqué d'intervenir.* » Un policier en civil arrive en courant à la rescousse d'un jeune et hurle : « *Montre-moi qui t'a fait ça !* » Le lycéen, pétrifié, n'ose pas dénoncer. Une copine le pousse à détaler : « *Les casseurs ont vu que j'avais appelé les flics. Ils vont nous lyncher !* »

Avant 16 heures, de nombreux lycéens ont déserté le cortège. Comme ce groupe de Sartrouville (Yvelines) : « *C'est trop chaud, on vu trop de trucs pas normaux, faut partir.* » Les services d'ordre lycéens – aidés par les renforts de la CGT et de l'Unsa police – n'ont pas réussi à protéger le cortège. A 16h30, les organisateurs arrêtent la manifestation aux deux tiers du parcours. Ils ont aussi pris des coups. Plus de slogans. « *Si on avait voulu passer aux lycéens l'envie d'aller manifester, on ne s'y serait pas pris autrement* », commente une élève.

Métro Bastille, un policier interpelle un jeune : « *T'es venu pourquoi ?* »
Le jeune répond : « *La réforme Fillon.* » Le policier : « *Et c'est quoi, cette réforme ?* » Silence. Un jeune calme ses camarades qui s'en prennent à un cameraman : « *C'est qu'une poignée qui fout la merde. Faut voir ce qui s'est passé hier à la Goutte d'Or.* » Plus loin, un autre groupe : « *Ca part en couille.* » Ils ont peur qu'on ne retienne que ça. A terre, un jeune se fait tabasser par un groupe de dix. Un policier indique les bouches RATP : « *Allez, on rentre, on prend le métro, on va voir les Feux de l'Amour. Si vous y allez tranquillement, il n'y a pas de problème.* » Un autre résume à son portable : « *C'était une manif à la con. Les banlieusards sont venus piquer, on pouvait pas interpeller.* » Quai de la Rapée, le métro est bloqué, inaccessible, bloqué par les CRS. Des jeunes sont alignés contre des barrières, d'autres assis, tête baissée. C'est l'heure des interpellations. Des policiers expliquent que des vols ont encore lieu dans les rames.

Libération du 09/03/05

ENSEIGNEMENT : LE GRAND GASPILLAGE

Pendant l'année scolaire 2003-2004, l'équivalent de 32.000 postes d'enseignants ont été gaspillés. Des milliers d'heures de cours qui auraient pu être données à des élèves du primaire et du secondaire. C'est le constat d'un rapport de la Cour des comptes que son président, Philippe Séguin, a remis au début du mois de février à celui de la commission des finances de l'Assemblée nationale, Pierre Méhaignerie. Les magistrats de la Rue Cambon, qui ont reconstitué l'ensemble du temps de travail «perdu», l'estiment à «*32.000 équivalent temps plein d'enseignants sans classe et sans activité pédagogique*». Les magistrats relèvent que «*8% de la ressource enseignante recrutée formée et gérée spécifiquement pour exercer son art au profit des élèves du second degré n'est pas affectée à cette tâche*».

Ce document de 60 pages, dont Le Figaro a eu connaissance, a été demandé par Pierre Méhaignerie comme, l'y autorise l'article 58 de la loi organique de 2001. En début d'année, au moment où la loi de finances est appliquée, les députés sont harcelés par des parents hostiles aux fermetures de classes. Pierre Méhaignerie voulait un état des lieux des personnels enseignants. Incapables de lui fournir une réponse exhaustive, les magistrats ont recentré leur travail sur une question plus provocante : combien d'enseignants n'exercent pas et pour quelles raisons ?

Pour l'instant, Pierre Méhaignerie n'a pas publié les critiques de la Cour des comptes. C'est qu'elles risquent d'ajouter de l'huile sur le feu du conflit entre gouvernement et profs. Car le rapport n'épargne personne. «*L'administration de l'Education nationale reste responsable des choix de gestion par lesquels elle satisfait les besoins objectifs du système* (...). *Elle seule doit aujourd'hui assurer les dérives éventuelles que cette enquête a pu mettre au jour. Mais il est juste de reconnaître que les principes fondateurs du système éducatif et les enseignants sont souvent les premières causes des contraintes et des coûts de gestion de l'enseignement scolaire*», commente la Cour dans son introduction.

L'étude porte sur 803.000 personnes physiques employées dans le premier et le second degré. Les nombreux temps partiels ont obligé les magistrats à convertir cet effectif en 665.000 «*équivalent temps plein d'enseignants*» (ETP). Il s'agit donc d'une reconstitution artificielle d'emplois de professeurs à partir d'heures de cours. Les 10.000 congés maladie et 5.000 congés maternité mis à part, la Cour considère que 650.000 ETP auraient dû se retrouver devant des élèves. Or, d'après ses calculs, 97.000 sont occupés à d'autres tâches dont le tiers n'ont aucune activité pédagogique...

A l'échelle du «*mammouth*», ces chiffres peuvent paraître faibles, mais les magistrats pensent le contraire. Car les 32.000 équivalent temps plein non utilisés coûtent 1,5 milliard d'euros au contribuable. Une paille pour le budget de l'Education nationale - 70 milliards d'euros - mais qui représente tout de même l'équivalent de la moitié du budget de la Culture. (...)

Parmi les enseignants qui ne voient pas d'élèves, la Cour s'est intéressée à ceux qui ont été mis à disposition d'autres institutions. Les magistrats ne cachent pas leur étonnement à la vue des conditions dans lesquelles étaient «prêtés» ces personnels. On retrouve des professeurs dans des univers très différents : Fondation Jean-Jaurès, associations de parents d'élèves (Peep et FCPE), Association des marais mouillés du Poitevin, chaînes de télévision (TV 5), associations culturelles ou sportives (rugby, Association du Québec...), mutuelles comme la MGEN, fondations comme celle de Nicolas Hulot ou encore l'Institut François-Mitterrand et celui du Monde arabe.

La Cour n'a pas été jusqu'à contrôler la réalité de ces emplois. Les magistrats ont cependant été surpris par la diversité des situations de ces mises à disposition. Certains bénéficiaires ont signé des conventions avec l'Education nationale. D'autres, comme la Cité des sciences qui en accueille 47, remboursent rubis sur l'ongle le traitement des fonctionnaires prêtés. Enfin certains «*employeurs*» se voient gratifiés d'une main-d'oeuvre gratuite et exonérée de charges sociales.

Marie-Christine Tabet, Marielle Court - Le Figaro du 11 mars 2005

LE FN SE FAIT DES CHEVEUX POUR SON CANDIDAT A LA PRESIDENTIELLE

Et si Le Pen ne pouvait pas se présenter en 2007 ? Le risque apparaît suffisamment élevé pour qu'un des permanents du Front national ait récemment rédigé une note sur le sujet, un texte qui circule depuis quelques jours dans les coursives du «Paquebot», le siège du FN à Saint-Cloud. Ce document alerte les dirigeants frontistes sur les difficultés prévisibles en 2007 pour recueillir les 500 signatures d'élus nécessaires pour se présenter à l'élection présidentielle. L'auteur pointe tous les obstacles que le parti d'extrême droite devra franchir pour réussir cette quête. A commencer par la faiblesse des structures internes. A deux ans de l'élection, rien n'est en place. Promise depuis trois ans, la réactivation du «gouvernement fantôme» du FN, propre à tisser des réseaux dans le pays, ne s'est jamais concrétisée. L'auteur souligne également la faiblesse des effectifs militants, insuffisants pour quadriller un territoire afin de décrocher les précieux paraphes.

La troupe se laisserait aussi gagner par le découragement. Après le coup d'éclat de 2002, beaucoup de militants ne croient plus aujourd'hui aux chances de victoire de Jean-Marie Le Pen et affichent une démotivation accentuée d'une part par les bisbilles internes, d'autre part par les dernières saillies du chef et de son lieutenant, Bruno Gollnisch. En janvier, le premier a jugé que «l'occupation allemande n'avait pas été aussi inhumaine que cela», tandis que trois mois plus tôt le second remettait en cause l'existence des chambres à gaz. «Je sais bien que l'élection présidentielle a lieu dans deux ans. D'ici là, l'eau aura coulé sous les ponts, estime un secrétaire départemental. En attendant, nous devons corriger le tir et ce n'est pas facile...»

Les frontistes rament. Et ce ne sont pas leurs 156 conseillers généraux qui suffiront à mettre Le Pen en lice en 2007. «Après la scission mégrétiste de 1999, nous n'avions plus dans nos rangs que 130 conseillers régionaux sur 275 élus en 1998. Nous repartons sur les mêmes bases», minimise le gendre de Le Pen, Eric Iorio, chargé des élections.
Justement, en 2002, le FN était passé tout près de la catastrophe. Au final, après avoir savamment mis en scène le suspense, Le Pen avait réussi à déposer 532 signatures au Conseil constitutionnel. «Cela n'a jamais été évident pour nous. En 1995, nous n'avions recueilli que 601 signatures», rappelle Carl Lang. Le secrétaire général souhaite que la structure de campagne présidentielle se mette en place dès l'automne. «Le Pen devra alors décider qui sera son directeur de campagne et qui sera chargé de la collecte des signatures. Tout en ayant conscience que les suites judiciaires données à ses propos sur l'occupation allemande auront une influence déterminante», analyse Carl Lang. Avec bien d'autres questions en toile de fond.
Après avoir soigné un cancer de la prostate, Le Pen vient d'être récemment opéré de la hanche. Sera-t-il en état de mener, en 2007, à 79 ans, une cinquième campagne présidentielle ? D'ici là, choisira-t-il de passer les rênes du parti à un autre lors du congrès de 2006 pour conforter son image de présidentiable au-dessus des partis ? «Tout cela pèsera bien évidemment sur la manière dont nous conduirons la campagne», confie le secrétaire général.
«Le Pen est le plus à même de recueillir les signatures», tranche Eric Iorio. Ce qui n'empêche pas certains de briguer déjà l'héritage électoral du doyen de Montretout. A commencer par Philippe de Villiers, qui pronostique que le tollé provoqué par les déclarations de Le Pen minimisant les crimes de la Gestapo pendant l'occupation l'empêchera d'obtenir les 500 signatures. «Vous voyez les maires donner leurs signatures à Le Pen alors qu'il n'y a pas un village de France sans un monument dédié aux victimes de la Seconde Guerre mondiale ? Ils peuvent comprendre qu'il vante la police, mais pas la police allemande...», s'exclame l'élu de Vendée, qui surfe sur l'absence du FN dans la campagne référendaire.
«Ni Villiers, ni Mégret et certainement pas Gollnisch ne peut récupérer la frange la plus populaire de notre électorat qu'a su séduire Le Pen. C'est un pari idiot», estime un des cadres du mouvement lepéniste. La collecte des signatures risque toutefois d'être d'autant plus difficile que nombre d'édiles hésiteront à donner leur paraphe un acte rendu public à Le Pen à l'approche des municipales qui auront lieu à l'automne 2007 ou au printemps 2008. «Mais les maires qui ne brigueront pas de nouveau mandat seront d'autant plus libres...», se rassure Eric Iorio. D'autres dirigeants frontistes redoutent de faire les frais du prévisible affrontement Chirac-Sarkozy, les deux étant décidés, selon un cadre frontiste, à «tout faire pour que Le Pen ne se présente pas».
En attendant, l'intéressé poursuit sa convalescence et reprend du poil de la bête. «Avec une roue neuve, j'en ai maintenant pour vingt-cinq ans», fanfaronne-t-il. En route pour la présidentielle de 2032 ?

Christophe Forcari - Libération du 29 mars 2005

LES CRS SONT-ILS TROP NOMBREUX ?

Les CRS font des jaloux dans la police. Nombre de directeurs départementaux de la sécurité publique (DDSP), invités à plus de «réactivité» dans la lutte contre les violences par le gouvernement, considèrent que le temps est venu de tirer les conclusions du «surdimensionnement» de cette force civile créée en 1944. Certains estiment même qu'un tiers des quelque 15.000 CRS pourraient être progressivement affectés dans les commissariats.
La revendication n'est pas nouvelle. Depuis plus de vingt ans, du rapport Belorgey en 1982 au rapport Carraz-Hyest de 1998, des études officielles préconisent la réduction du nombre de forces mobiles, la France ne connaissant plus de mouvements insurrectionnels du type mai 68. «A la Sécurité publique, deux écoles se distinguent, reconnaît Jean-Marie Salanova, secrétaire général du Syndicat des commissaires: d'un côté, des DDSP – peut-être une majorité –, partisans de l'intégration en douceur d'un quart à un tiers des CRS ; de l'autre, des directeurs qui considèrent qu'au lieu de toucher aux effectifs, mieux vaut repenser leur façon de travailler. Et cette école-là a eu gain de cause.»
Les CRS sont en fait devenus (avec 17.000 gendarmes mobiles) la «variable d'ajustement» de la politique de sécurité. Ils ont été mis à disposition des préfets selon un découpage en sept zones de défense et la part la plus importante de leur activité est désormais consacrée à des missions de sécurisation, notamment dans les quartiers en renfort de la police locale.
Mais voilà : la coopération tourne parfois à la simple cohabitation, car les forces mobiles n'obéissent qu'à leur hiérarchie. «Les hommes, d'un dévouement total, ne sont pas en cause, tient à préciser un commissaire divisionnaire. Ce qui cloche, c'est le système.» Parmi les griefs formulés: la lourdeur du dispositif des forces mobiles, inadapté à une délinquance des banlieues qui «pétille d'incidents».
«En terme d'arrestations, leur bilan traduit surtout une activité de sécurité routière, avec des outrages et des rébellions, ou de police des étrangers», constate un DDSP de l'Ouest. «Leur coût de fonctionnement est exorbitant ! renchérit un collègue. Dès qu'ils quittent leur casernement, outre l'hôtel et les primes, leur temps de transport est décompté du temps d'activité et sur une vacation de huit heures, ils ne passent parfois que deux à trois heures sur le terrain.»
«Pour le coût de l'une de leurs plus petites unités, la camionnette Peugeot Boxer, je pourrais équiper trois Renault Scenic, avec deux hommes à bord, et couvrir un terrain beaucoup plus vaste», se prend à rêver un directeur départemental. Puis il s'emporte : «Quand je pense qu'il arrive que Paris croise les compagnies pour faire profiter à tous des frais de déplacements, sous la pression des syndicats, les CRS de Lille allant travailler à Nice et inversement !»
La «zonalisation» des forces, en tout cas, est censée mettre fin à ces pratiques. Tout comme ont cessé depuis 2003 les «refus de cantonnement» (lorsqu'une unité n'accepte pas l'hôtel qui lui est proposé) et les subites épidémies de certificats médicaux pour contourner l'interdiction de droit de grève.
Reste que l'implantation de certaines des 61 compagnies de CRS n'est plus toujours cohérente. «Est-il bien judicieux de maintenir les CRS de Bergerac, Lannemezan ou Périgueux ?», interroge ainsi un fonctionnaire de la grande couronne parisienne. A la direction centrale des CRS, on réfute ces arguments. «Trop chers les CRS ! Nous avons réalisé en 2004 plus de 8 millions d'euros d'économie par rapport à 2003 et nous sommes les seuls à être passés au contrôle de gestion», proteste un cadre. «La sécurité publique réclame toujours plus d'effectifs, mais c'est le tonneau des Danaïdes ! s'indigne un officier. Nous, nous apportons la souplesse indispensable, que ce soit les soirs de Saint-Sylvestre ou durant l'été pour les renforts saisonniers et nous acceptons en masse le rachat des jours de RTT.»
«Le temps de travail des CRS, c'est plus de 46 heures par semaine», rappelle le secrétaire général de l'Unsa-police, Joaquin Masanet, qui fait la pluie et le beau temps dans cette maison syndiquée à plus de 90%. «Alors, c'est vrai, confie-t-il, on distribue les timbres amendes que certains DDSP délaissent et cela fait gonfler la statistique. Mais pour nous, il n'y a pas de tâches ingrates.» En 2004, les CRS ont arrêté et mis à disposition des officiers de police judiciaire plus de 24.000 personnes, contre 10.700 l'année précédente. Les DDSP peuvent lorgner sur «ses» troupes, Jo Masanet n'est pas inquiet : «Nous sommes le dernier rempart, dit-il, mais aussi les plus flexibles. Et de nos jours, cette sécurité-là n'a pas de prix.»

Jean-Marc Leclerc - Le Figaro du 29 mars 2005

Nous pensons qu'il faut des effectifs importants !

JOURNALISTE CONDAMNE POUR OUTRAGE

Le tribunal correctionnel de Paris a condamné hier le journaliste de l'AFP Patrick Brosselin à verser 300 euros de dommages et intérêts à un policier pour outrage et rébellion. L'altercation avait eu lieu, le 30 mars 2004, dans le métro, alors que la police procédait à une interpellation musclée.

Libération du 12 et 13/03/05

MIL-VIGILANCE N° 20/2005
Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 21/2005 La lettre des adhérents du M.I.L.

LA FRANCE AU VITRIOL

« La France, petit œil de la Terre, se croit investie d'une mission de propagande et de guide universel. » Mais il est bon de rappeler que son histoire s'est construite sur la guerre, les haines et des réformes avortées. Voici un état des lieux très caustique d'une situation nationale peu glorieuse, dont le but est simple : « Vitrifions le vitriol du passé ! »… pour mieux penser à l'avenir.

« L'Euro sauve enfin la France des folies inflationnistes et des dévaluations des années 46-47, ou 55-58, ou 81-83… que sais-je encore ! Nos finances publiques semblent à l'abri d'un déséquilibre grave et durable.

Les situations de monopole d'Etat deviennent plus difficiles à maintenir. Les politiciens et leurs clientèles de fonctionnaires et de faux chefs d'entreprise les maintiendront quelque temps, mais pas indéfiniment.

Les abus de notre système judiciaire sont peu à peu réformés par les arrêts de la Cour européenne, qui s'efforce de faire respecter les droits de l'homme.

L'aberration de subventions agricoles, dont le coût par ménage français est gigantesque, perd le soutien de la plus grande partie des Etats européens.

Les prix européens en Euros et le commerce électronique permettent aux consommateurs français d'acheter moins cher en faisant jouer la concurrence.

(…) C'est de l'extérieur que nous vient l'espoir. D'abord l'Europe. »

Un livre de Christian Borromée

A commander sur www.publibook.com ou au 0147056910

LA PASSION COMME MOTEUR DE VIE

Médecin retraité dans la Gascogne de ses ancêtres, Pierre de Vernejoul n'est pas prêt à mettre un terme à ses multiples activités.

S'il signe de temps à autre par amitié quelques articles sans concession, dans nos colonnes, c'est que l'homme est entier et entend défendre ses convictions avec énergie, comme il a mené toute sa vie, tambour battant. Ce descendant d'une très ancienne famille du comté de Foix remontant au XIe siècle est attaché à sa terre, bien que ses ancêtres en furent chassés à plusieurs reprises et plus encore au sens de l'histoire. Homme de tradition, prônant un certain conservatisme, le médecin, ingénieur au commissariat à l'énergie atomique, se réjouit des progrès médicaux incessants, estimant que l'on ne parviendra jamais au bout.

Docteur en médecine nucléaire et ès sciences, agrégé de physique médicale, Pierre de Vernejoul fut l'un des fondateurs de la médecine nucléaire en France, qu'il développera en créant le service de cardiologie nucléaire à l'hôpital Necker à Paris. Il convient que ce terme fasse toujours peur en France, mais ce procédé s'intéressant aux organes de manière dynamique, permet un diagnostic d'une grande précision. En cardiologie, par exemple, cela met en évidence l'importance de la lésion et aide considérablement le chirurgien qui doit intervenir.

Loin de rester à l'ombre de son laboratoire, le médecin chercheur s'intéresse à la société et s'engage en politique au sein du Mouvement Initiative et Liberté, un cercle de réflexion et de formation politique créé par Jacques Foccart. « *C'est un lieu où l'on développe des convictions fortes, qui ne sont pas considérées aujourd'hui comme politiquement correctes* », précise Pierre de Vernejoul avec un humour qu'il aime manier à froid. Il fut entre autres, chargé de mission auprès du ministre de l'Education nationale pour les rythmes scolaires et la santé des élèves. Il est également membre du comité national du CNRS.

Depuis l'adolescence passée pendant l'occupation (sous un nom d'emprunt alors que son père était actif dans la Résistance) dans le Tarn au collège de Sorèze, alors dirigé par des pères dominicains, Pierre de Vernejoul découvrit une passion pour le cheval qu'il nourrit toujours. Il est d'ailleurs délégué régional des Amis du Cadre Noir de Saumur. Breveté parachutiste au cours de son service militaire de 30 mois (1957-1959), qu'il acheva comme médecin capitaine, il fut également pilote passionné de voltige aérienne, pendant ses années à Saclay.

Il acquit une propriété dans le Gers, sur les terres ancestrales de son épouse en 1981 et ils bâtirent une maison qu'ils habitent en permanence depuis l'heure de la retraite en 1996. Mais alors que celle-ci approchait, notre scientifique craignit l'inactivité et l'ennui. C'est alors qu'il engagea une thèse de doctorat en histoire (sociologie et généalogie d'une vieille famille française), soutenue à la Sorbonne en 2001. Sa retraite gersoise est donc des plus actives, entre recherches, publications d'ouvrages historiques du Moyen-Age à la seconde guerre mondiale et les chevaux, sans totalement abandonner des activités politiques au niveau national. Et pour la bonne bouche, Pierre de Vernejoul dévoile avec gourmandise le projet sur lequel il travaille actuellement. Cela concerne tout simplement la généalogie et la personnalité de d'Artagnan…

La Gazette du Gers du 19/02/05

DEFENSE : L'ARMEE DE L'AIR OFFRE 4900 EMPLOIS…

L'armée de l'air a lancé sa campagne de recrutement pour 2005, offrant 4.900 postes d'officiers, de sous-officiers et de militaires du rang aux jeunes Français pour assurer « *le renouvellement et la continuité* » de ses effectifs. Sont ainsi recherchés 183 officiers, 1.500 sous-officiers (dont 370 mécaniciens-électroniciens) et 2.750 militaires techniciens de l'air (dont 320 fusiliers-commandos et conducteurs de chiens). 500 postes de volontaires sont aussi à pourvoir, destinés principalement aux jeunes en difficulté d'insertion, a précisé le général Switzer, chef du Sirpa-air, qui présentait la campagne. Celle-ci s'adresse aux 7 millions de jeunes de 15 à 24 ans.

Le Figaro du 11/03/05

ESPAGNE : LA FATWA CONTRE BEN LADEN

Une fatwa lancée contre Oussama Ben Laden et des prêches axés sur la « *condamnation sans appel du terrorisme* » : les musulmans d'Espagne ont souhaité être partie prenante des commémorations des attentats islamistes du 11 mars 2004 à Madrid, où ont péri 191 personnes.

Alors que le roi du Maroc et commandeur des croyants Mohammed VI assistait aux cérémonies d'hommage aux victimes, la Commission islamique – interlocuteur officiel du gouvernement – a ainsi décrété une fatwa, un texte de cinq pages qui décrète « *hors de l'islam Oussama Ben Laden, Al-Qaeda et tous ceux qui prétendent justifier le terrorisme en se fondant sur le Coran* ».

L'initiative est venue des deux secrétaires généraux de cet organe représentatif des quelque 500.000 musulmans d'Espagne : l'imam Riay Tatari, d'origine syrienne, qui contrôle l'Union des communautés islamiques d'Espagne (Ucide), ultramajoritaire ; et Mansour Escudero, un Espagnol converti, à la tête de la Fédération des entités religieuses islamiques (Feeri). A couteaux tirés pendant des années, ces leaders ont été contraints de s'entendre au lendemain des attentats d'Atocha. « *Nous, musulmans, devons chaleureusement remercier l'ensemble du peuple espagnol* », a déclaré Riay Tatari à la radio Ser, en soulignant que les Espagnols ont su « *différencier clairement terrorisme et population musulmane* » et voir que ces attentats étaient le fait d' une « *minorité animée d'une haine psychopathe* ». La fatwa contre Ben Laden remercie aussi *« la société et l'administration espagnoles* » de s'être montrées « *exemplaires* » et de s'être abstenues de « *mesures disproportionnées* » contre leur communauté. Au lendemain du 11 mars 2004, des tensions étaient apparues entre le gouvernement Zapatero, vainqueur des législatives du 14 mars, et certains dirigeants musulmans. La plupart des poseurs de bombe ayant assidûment fréquenté certaines mosquées de Madrid, le ministre de l'Intérieur avait exigé un

« *contrôle* » des imams. L'annonce avait scandalisé la Commission islamique, avant qu'elle n'accepte vite l'idée d'une « *vigilance renforcée dans les petites mosquées* ».
Sur le plan diplomatique, Zapatero a orchestré un rapprochement spectaculaire avec le Maroc, avec lequel Madrid, sous Aznar, avait été au bord d'un conflit armé en 2002 pour le contrôle de l'îlot Perejil (Leila, au Maroc). A l'automne dernier, Mohammed VI a exprimé sa « *honte que la plupart des responsables [du 11 mars] soient d'origine marocaine* ». Depuis un an, hormis quelques cas isolés, aucun acte islamophobe majeur n'est à déplorer en Espagne. Dans le quotidien El Pais, un Marocain installé depuis quatorze ans à Madrid témoigne. A un commerçant qui refusait de lui louer un local « *à cause de la tuerie du 11 mars* », Farid Itaiben a répondu : « *Je sais bien de quoi tu me parles. Mon frère y est mort* ».

Libération du 12 et 13/03/05

VOLEURS DE PORTABLES AU TRIBUNAL

Ils sont lycéens. Ils ont agressé pour voler. La police en a interpellé 32. La plupart ont commis leurs forfaits en marge de la manifestation lycéenne. Parmi eux, 19 mineurs. Quatre des majeurs poursuivis comparaissaient hier à la 23e chambre du tribunal correctionnel de Paris. Ils vivent en Seine-Saint-Denis. Comme Djibrill, Courneuvien en deuxième année de système mécanique automatisé. Le prévenu revenait avec Moïse dans le métro sur la ligne 5, gare du Nord. Il se trouvait avec les autres, contre, dit-il, cette réforme « *qui va retirer des cours de dessin et de musique* ». Il est accusé d'avoir arraché le portable d'une mère accompagnée d'un gamin de 24 mois. Le portable est, selon la victime, « *passé de main en main* ».
Djibrill se dit innocent : « *Pourquoi la dame se trompe ? Je ne sais pas, elle a pris au moins cinq minutes pour dire que c'est moi* ». Dans le métro, quelqu'un s'est interposé, a ramassé le téléphone. « *Il était bien ce garçon, il a eu la courtoisie de le rendre à sa propriétaire* », dit le président. Djibrill n'avait pas ses papiers : « *Je perds vite mes affaires.* » Il a déjà été interpellé pour vol et dégradations.
Arrive Mambi, 19 ans, de la cité Gagarine à Romainville ; et son copain Gora, de Noisy-le-Sec. Ils sont respectivement en formation de magasinier et d'électricien. La manif, ils y sont allés « *parce qu'il y avait des meufs* », selon leur avocate. A l'audience, ils racontent y avoir effectué un simple passage. Elle ne les « *concernait pas* ». « *Il y avait du boucan* ». Au retour, ils auraient « *soustrait* » une mallette, avec violence, à un trentenaire. « *En rigolant, l'un deux l'a donné à quelqu'un d'autre, puis ils m'ont bloqué pour que je ne la récupère pas* », explique la victime. Mambi et Gora n'ont « *rien vu* ». Gora a déjà été condamné à quatre mois pour vol.
Amadou est lycéen en bac pro. Il est de Villetaneuse. Mais il n'est pas allé à la manif. Lui, c'est à République qu'il a rencontré, avec un autre comparse, la victime. A peine une heure après le départ du cortège, Amadou est tombé sur un fonctionnaire de police qui téléphonait. « *Je suis parti pour lui arracher et il ne s'est pas laissé faire, il m'a cassé la figure.* » Et le policier a gazé ses agresseurs à la bombe lacrymo. Bilan : huit jours d'ITT pour Amadou, nez cassé. Là, le président s'énerve : « *Ca devient insupportable, la façon décontractée avec laquelle vous racontez les faits me fait peur, cela ne paraît pas vous déranger.* » « *Si, si* », dit Amadou. Amadou dit qu'il veut faire du droit. « *Pourquoi faire du droit ?* », demande le président. « *En principe, les métiers du droit sont accessibles à ceux qui ont un casier vierge.* » Amadou ne répond pas. Djibrill a été relaxé, Gora condamné à six mois ferme et Mambi à six mois avec sursis, Amadou condamné à huit mois dont quatre ferme.

Libération du 11/03/05

GUET-APENS : DES POLICIERS REVIENNENT DE LOIN …

Une patrouille de police, qui escortait dimanche soir les sapeurs-pompiers appelés pour un faux incendie d'appartement, est tombée dans un guet-apens dans la cité sensible de Grigny-II (Essonne). Une vingtaine d'individus masqués ont endommagé le Scénic du commissariat à coups de barres de fer et de bouteilles. Enfermés dans leur véhicule, les agents ont été tirés de ce mauvais pas par des renforts de la brigade anticriminalité. La BAC a d'ailleurs dû faire usage de leur flash-ball et d'une grenade lacrymogène pour disperser les assaillants. Ceux-ci auraient agi ainsi pour commémorer la mort, le 13 mars 2004, de deux jeunes du quartier, qui s'étaient tués dans un accident de la route, à Thiais (val-de-Marne), en échappant à un contrôle routier.

Le Parisien du 15/03/05

VOILE : 48 EXCLUSIONS DEPUIS LA LOI

Un an après le vote de la loi du 15 mars 2004 interdisant le port des signes religieux ostensibles à l'école, les adversaires du texte y vont de leur bilan. Dans un rapport rendu public hier, le Collectif contre l'islamophobie en France (CCIF) parle d' « *une loi discriminatoire* » aux « *effets néfastes* ». Selon lui, quarante-deux jeunes filles ont été définitivement exclues de leur établissement pour avoir refusé d'enlever leur voile. C'est également le cas de six garçons sikhs portant le turban. Une autre élève serait sous le coup d'une exclusion avec sursis. Par ailleurs, dix-sept jeunes filles auraient choisi de poursuivre leur scolarité dans des établissements privés, dont une dizaine en Belgique. Enfin, le CCIF relève un cas d'abandon de scolarité et attend « *des précisions concernant une vingtaine d'autres* ». Pour effectuer ce comptage, le Collectif s'est basé sur des témoignages, plaintes, articles de presse. Et sur les données du Comité 15 mars et libertés, créé par Thomas Milcent, médecin converti à l'islam, pour apporter un soutien juridique et psychologique aux exclues. Les chiffres du ministère de l'Education nationale ne sont guère différents. Le 20 janvier, François Fillon avait affirmé que « *le nombre d'exclusions fut limité à quarante-huit élèves* ». Avant d'ajouter que « *plus de 550 de ces situations ont trouvé une solution par le dialogue* ». Dans son rapport, le CCIF fustige l'autosatisfaction du gouvernement : « *Occultant une triste réalité et notamment la souffrance de jeunes filles déchirées entre leurs convictions profondes et leur soif d'instruction et de réussite sociale, le Premier ministre et le ministre de l'Education nationale se féliciteront du faible nombre d'exclusions rapportées, et de la soumission de celles qui retireront tout couvre-chef.* »
Enfin, le CCIF, qui dénonce une chasse au voile, indique qu'une dizaine d'étudiantes portant le foulard auraient été interdites de cours dans l'enseignement supérieur.

Libération du 16/03/05

JEAN TIBERI OBTIENT UN NON-LIEU DANS L'AFFAIRE DES HLM DE PARIS

Onze ans après son ouverture, l'enquête sur les marchés des HLM de Paris se referme sans révélations fracassantes ni prévenu vedette. Au terme de cette instruction à rebondissements, longtemps instruite par le juge de Créteil (Val-de-Marne) Eric Halphen et conclue par son collègue parisien Armand Riberolles, le seul élu important poursuivi dans cette affaire, Jean Tiberi, député (UMP) et ancien maire de la capitale (1995-2001), a bénéficié d'un non-lieu, le magistrat n'ayant établi aucune charge à son encontre. (…)
Pour le successeur de M. Chirac à la Mairie de Paris, la décision du juge Riberolles marque l'épilogue d'une épreuve judiciaire qui aura pesé sur sa carrière politique. Déplorant l'absence de solidarité des dirigeants du RPR, qui lui avaient préféré Philippe Séguin pour conduire leur liste dans la capitale en 2001, M. Tiberi était entré en dissidence jusqu'à être exclu du parti, au mois d'octobre 2000. Le scrutin avait finalement vu la sévère défaite de M. Séguin face à Bertrand Delanoë (PS) et la chute du bastion parisien de M. Chirac - cependant que M. Tiberi conservait de haute lutte la mairie du 5 e arrondissement. (…)
Avant M. Tiberi, deux autres personnalités politiques avaient été poursuivies avant d'être exonérées de toute charge : les anciens ministres Michel Roussin, qui a bénéficié d'un non-lieu en 1995, et Robert Pandraud, dont la mise en examen a été annulée en 2000.

Hervé Gattegno - Le Monde du 22 février 2005

MIL-VIGILANCE N° 21/2005
Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 22/2005 La lettre des adhérents du M.I.L.

QUAND L'EXTREME GAUCHE PARLE DES SOCIALISTES…

Qu'a donc dit Henri Emmanuelli qui déclenche ce hourvari dans les hautes sphères du parti socialiste, auquel une presse bien-pensante n'a pas manqué d'en rajouter dans l'indignation vertueuse (« dérapage », « ligne jaune », etc.) ? Voyons voir : « Il n'y a pas de ligne infranchissable. Il y a eu une majorité socialiste pour envoyer le contingent en Algérie, ce n'est pas pour autant que cela a été une bonne chose. Il y a eu une majorité pour voter les pleins pouvoirs à Laval, ceux qui ont résisté sont passés à la postérité. Ceux qui ont approuvé ont été couverts d'opprobre. La ligne infranchissable dépend des moments et des causes. » Il était question, bien sûr, de son opposition déclarée au traité constitutionnel et de son choix de faire campagne pour le « non » malgré le vote majoritaire des socialistes dans le référendum interne du PS. Deux exemples historiques, parfaitement irréfutables, pour montrer qu'en certaines circonstances le choix majoritaire (en l'occurrence des socialistes français) était une lourde erreur, une faute grave, et que le courage, la lucidité et l'honneur étaient du côté des minoritaires. Rien de plus, rien de moins. Le député des Landes n'a pas dit : « Voter "oui" au référendum sur le TCE est de même nature que le vote des pleins pouvoirs à Pétain » (et non à Laval, qui en était l'instigateur) « ou que cette guerre imbécile et criminelle conduite par la SFIO de Guy Mollet en Algérie », ce qui serait peut-être, en effet, excessif (encore que...). Il a simplement souligné que le fait majoritaire n'avait pas toujours raison, qu'il est un point aveugle de la démocratie (même s'il ne peut être remis en cause, sauf à nier la démocratie) qui peut l'entraîner dans des impasses, parfois mortelles n'oublions jamais que Hitler est parvenu au pouvoir au terme d'un processus démocratique irrécusable.

Il aurait pu prendre d'autres exemples, Emmanuelli. Tiens, le vote sur Maastricht : avec le recul, bonne ou mauvaise chose ? Ou cette fidélité sans faille à Mitterrand, ses ambiguïtés, sa francisque, ses copains collabos, ses copains coquins, et ce choix, dès 1983, de renoncer à toute volonté de transformation sociale pour se soumettre aux lois du marché et admettre « le caractère indépassable du capitalisme » : il y a beau temps que les socialistes (et Emmanuelli avec eux) se trompent et trompent leurs électeurs.

Mais ils ne supportent pas qu'on le leur dise. Surtout quand ça vient de leurs rangs, et que celui qui le dit n'est pas n'importe qui : un ancien Premier secrétaire, fidèle de toujours (et qui a payé cher sa fidélité), ayant jusqu'ici avalé toutes les couleuvres et qui soudain se rebiffe, renoue avec ses racines prolétaires, casse son image de notable pour dire tout fort : « Le roi est nu ! » Ah ! Ils n'aiment pas. Ça leur fait mal, pardi ! Le vote des pleins pouvoirs à Pétain, le 10 juillet 1940 à Vichy, par l'Assemblée nationale du Front populaire (article unique) : « L'Assemblée nationale donne tous les pouvoirs au gouvernement de la République sous l'autorité et la signature du Maréchal Pétain [...] à effet de promulguer par un ou plusieurs actes une nouvelle Constitution de l'État français [...] qui devra garantir les droits du travail, de la famille, et de la patrie »), fut acquis par une majorité de 569 voix sur 649 votants (les 61 députés communistes étaient alors déchus et 27 parlementaires, dont Pierre Mendès France, embarqués sur le Massiliadans l'espoir de poursuivre la guerre depuis la Tunisie...) contre 80 seulement et 20 abstentions. Ce vote-là, qui effaçait la République, ouvrait la page de la Collaboration avec le nazisme, à la chasse aux juifs, comment pourraient-ils l'oublier ? Et comment oublier 1956, cette chambre élue sur la promesse d'une paix rapide en Algérie, aussitôt reniée sous les tomates des ultras d'Alger ? Et plus généralement, comment oublier que les socialistes furent d'ardents colonisateurs et couvrirent, au nom du Progrès, tant de massacres et d'humiliations sur toutes les plaques roses de nos cartes de géographie, encore en vigueur quand les gens de mon âge étaient écoliers ?

Certes, le PS n'est pas la SFIO. Les fils ne sont pas comptables des erreurs des pères. De belles résistances (dont celle de Mitterrand) ont en partie réparé le ralliement honteux, en 1940, au « Père de la patrie ». Et très nombreux sont les socialistes d'aujourd'hui qui furent (au PSA, puis au PSU notamment) des opposants courageux à la guerre d'Algérie et à la colonisation en général.

Ce qui explique le tollé qui a suivi les déclarations d'Emmanuelli, et qu'il soit lâché même parmi ceux qui font aussi campagne pour le « non », comme Mélenchon, et que lui-même, sous la pression, revienne en partie sur ses propos (« deux exemples pas très bien choisis »).

Il n'a pourtant aucune raison de battre sa coulpe. La démonstration est recevable qui, encore une fois, ne vise pas à comparer des situations incomparables, mais à alerter sur le caractère prétendument infaillible du nombre sur la minorité. Il arrive, et oui, et souvent, que des minorités aient raison, même si c'est plus facile de s'en aviser après coup, avec le recul de l'histoire. D'ailleurs, pour rendre la potion moins amère, le Landais aurait pu prendre un troisième exemple : en refusant la loi du Komintern, en 1920 à Tours, qui avait raison, à la SFIO, de cette majorité qui fonda le parti communiste ou de cette minorité qui choisit, avec Blum, de rester « pour garder la vieille maison » ? Le naufrage corps et bien du « socialisme réellement existant » a tranché. Il a fallu quelques années pour s'en convaincre.

Politis du 14 mars 2005

BRUXELLES CONTRE L'EUROPE

Qui a lu la Constitution européenne ? Sûrement les membres de la Commission de Bruxelles. À voir l'intensité de leur campagne de provocations (déclarations méprisantes à l'égard de la France, plaidoiries pour les délocalisations, refus d'amender la directive Bolkestein, etc.), on se dit qu'ils cherchent à faire monter le "non" français à ce texte et qu'ils y trouvent sans aucun doute leur intérêt. Si les Français votaient non le 29 mai, comme l'indiquent les derniers sondages, la Constitution préparée par Valéry Giscard d'Estaing et ses conventionnels serait mort-née. Les Anglais n'auraient même plus à se prononcer. On en resterait au système actuel, vieilli, grippé, d'une Europe à vingt-cinq qui ne se gouverne plus ; la France, avec ses prétentions à harmoniser les politiques économiques, sociales, fiscales, ses ambitions de coopérations renforcées et le reste, serait plongée par sa faute dans une belle crise européenne, et risquerait d'être privée pour un bon moment de son influence. En revanche, un "non" français restituerait ses pleins pouvoirs à la Commission, qui ne demande que cela ! Ceux qui en veulent à "Bruxelles" et à sa bureaucratie devraient donc voter oui…

Mais comment a-t-on fait pour exaspérer notre opinion publique ? Illustration parfaite du procédé : la directive Bolkestein, rebaptisée "Frankenstein". À l'origine, il s'agissait de faciliter les échanges des activités de services au sein du marché européen, conformément aux traités qui ont bâti l'Union depuis cinquante ans. Mais sa rédaction était si confuse que l'on finissait par comprendre, pour simplifier, qu'un artisan polonais, tchèque ou balte pourrait venir travailler chez nous aux conditions économiques et sociales de son propre pays. Aberrant !

Du coup, toutes nos entreprises de services, toutes nos professions libérales se révoltent : les "gens de Bruxelles" veulent-ils détruire nos emplois, favoriser l'immigration, encourager le dumping fiscal et social des nouveaux pays membres ? "Retirez ce texte ou réécrivez-le", demandent d'une même voix le président de la République, le premier ministre et nos parlementaires. Au lieu de s'expliquer, de gommer aussitôt ce qui fâche, la Commission s'entête. Il aura fallu un sommet européen pour la faire plier. Et voilà comment on a gonflé le mouvement du "non".

C'est pourtant le "oui" qui devrait s'amplifier. Mais il faudrait pour cela que nos dirigeants, ministres du gouvernement, porte-parole de nos grandes formations aient eux-mêmes relu le texte de la Constitution pour pouvoir l'expliquer aux Français autrement qu'en enchaînant des banalités (sur la paix et la prospérité…). Pourquoi n'a-t-on pas dit qu'avec cette nouvelle Constitution, la directive Bolkestein n'aurait pas existé ? Et pour au moins deux raisons : d'abord parce qu'elle serait

inconstitutionnelle, ensuite parce que la Commission aurait déjà dû la retirer devant l'opposition de nos gouvernements.
Inconstitutionnelle, en effet. Il suffit de se reporter au texte (comme le font nos lecteurs et en particulier M. Jean-Pierre Nicod, du Plessis-Trévise) : l'article III-145 définit les services qui peuvent circuler librement dans les pays de l'Union, activités à caractère industriel, commercial, artisanal et professions libérales ; mais l'alinéa 2 de ce même article précise alors : « Le prestataire peut, pour l'exécution de sa prestation, exercer, à titre temporaire, son activité dans l'État membre où la prestation est fournie, dans les mêmes conditions que celles que cet État impose à ses propres ressortissants. » Et non pas celles du pays d'origine – comme dans la directive Bolkestein ! On peut poursuivre : l'article II-94 prévoit que toute personne se déplaçant légalement à l'intérieur de l'Union « a droit aux prestations de sécurité sociale et avantages sociaux conformément au droit de l'Union et aux législations et pratiques nationales ». Autrement dit, ce qui n'est pas conforme aux pratiques nationales ne peut être admis. La Constitution va plus loin encore (article III-136) : un État qui estimerait qu'un texte européen porte atteinte à son système de protection sociale (ce serait le cas de la directive en question) pourrait saisir le Conseil européen et obtenir de la Commission une nouvelle rédaction…
Bref, avec le nouveau traité constitutionnel, la Commission cesserait d'être toute-puissante et hors de contrôle. La future Constitution fixe une hiérarchie des institutions qui rétablit la démocratie dans leur fonctionnement : au sommet, le Parlement élu, puis le Conseil européen (des chefs d'État et de gouvernement, également élus), et le Conseil des ministres (des gouvernements) qui a, au même titre que le Parlement, le pouvoir législatif et budgétaire. La Commission est remise à sa place, ses attributions, ses pouvoirs de proposition et d'exécution précisés. Son président est élu par les députés du Parlement qui ont le pouvoir de la censurer ; elle est soumise à la "mise en alerte", au droit de pétition des citoyens. En cas de désaccord entre Parlement et Conseil des ministres sur un texte, celui-ci ne peut entrer en vigueur…
La construction européenne était depuis l'origine un processus technocratique et irréversible dont les peuples avaient été prudemment ou imprudemment tenus à l'écart. Les conventionnels ont voulu qu'il en soit autrement : la Constitution rend le dernier mot aux électeurs, y compris même pour leur permettre de changer d'avis et de se retirer de l'Union s'ils le veulent. Comme dans toute démocratie, rien ne serait plus irréversible. Mais est-ce bien sur ce texte que les Français voteront le 29 mai ? Il y a là une question de confiance au plein sens du mot : confiance ou pas en eux-mêmes, confiance ou non dans leur avenir.

François d'Orcival - Valeurs Actuelles du 25 Mars 2005

QUE FONT LES PROFESSEURS QUI NE SONT PAS DEVANT LEURS ELEVES ?

32.000* ENSEIGNANTS SANS CLASSE ET SANS ACTIVITE PEDAGOGIQUE

- 1.000 remplaçants incapables d'enseigner (non immédiatement disponibles pour un poste par exemple car ils remplissent une mission)
- 1.900 en surnombre dans leur discipline
- 700 enseignants en réadaptation
- 900 mis à disposition
- 3.100 enseignants affectés à des fonctions administratives
- 1.400 en décharge syndicale (sommes des heures)
- 7.800 en décharge statutaire hors animation sportive (des heures de laboratoire, de documentation, de préparation diverses)
- 1.700 en décharge pour animation sportive
- 4.000 en décharge non statutaire
- 9.500 remplaçants inoccupés

18.000* ENSEIGNANTS NON PRESENTS DANS LES CLASSES MAIS EXERÇANT DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES

- 550 en surnombre dans leur discipline
- 1.400 enseignants en réadaptation (mi-temps thérapeutique…)
- 650 enseignants en réemploi au CNED
- 7.050 en décharge de leurs cours car ils dirigent une école
- 4.500 en décharge de leurs cours pour des missions d'animation sportive au sein de leur établissement, ou pour des interventions extérieures ponctuelles…
- 500 mis à disposition et prêts de personnel
- 3.350 conseillers pédagogiques

26.500* ENSEIGNANTS HORS SECONDAIRES OU HORS MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

- 26.000 enseignants dans les Instituts universitaires de formation des maîtres, les formations pour adultes, dans les prisons…

21.000* ENSEIGNANTS TEMPORAIREMENT HORS DU SYSTEME EDUCATIF

- 21.000 enseignants en service détaché hors enseignement et en disponibilité

* Equivalents temps plein

Le Figaro du 11/03/05

AU PS, LES SALAIRES NE SENTENT PAS LA ROSE

Comme si Fabius, Emmanuelli et les autres ne lui suffisaient pas avec leur non à la Constitution européenne, François Hollande doit faire face à un malaise social grandissant au siège du PS, rue de Solferino, à Paris (VIIe). Et la centaine de permanents pour la plupart encartés au PS doivent tenir une assemblée générale juste avant la réunion du bureau national. Ils dénoncent «un simulacre de dialogue social» et demandent à Hollande «un Grenelle des salaires». Exactement ce que réclame le premier secrétaire à Jean-Pierre Raffarin lorsqu'il s'agit du traitement des fonctionnaires.
A l'origine du malaise : un gel global des salaires avec, parallèlement, des hausses substantielles accordées à certains hauts revenus du parti. Contractuellement, représentants de la direction et des salariés doivent se retrouver au sein d'une «commission mixte paritaire» (CMP) qui fixe collectivement les niveaux et augmentations de salaires. La CGT (largement majoritaire) a boycotté cette CMP. Les représentants syndicaux estiment «ne servir à rien» : les augmentations sont décidées sans eux. «On est passé du paritarisme au népotisme», affirment-ils dans un tract. Premier visé : le nouveau secrétaire général administratif, arrivé il y a six mois. Ce quadragénaire membre du Conseil d'Etat, ancien responsable administratif de la région Ile-de-France, perçoit 11.881 euros bruts par mois. Ce qui fait s'exclamer un ancien ministre, membre du secrétariat national : «Il gagne près de 3.000 euros de plus que moi !»
L'autre salariée du Parti socialiste incriminée par les syndicats est responsable du secteur fédération auprès du numéro 3 du PS, François Rebsamen. La jeune femme, qui vient d'être nommée chef de service, est encartée au PS à Dijon (la ville dont «Rebs» est maire) et vient de Tulle, en Corrèze (la ville dont Hollande est maire). Selon des salariés de Solferino, cela expliquerait «une prime à la signature», en janvier, de 5.628 euros et un niveau d'indice salarial à 51 points, alors qu'à équivalence de poste le niveau moyen de rémunération se situe à l'indice 46. Plus globalement, la CGT constate dans son tract un «rapport entre le plus bas et le plus élevé des salaires de 1 à 7, contre de 1 à 3,5 en 1998».
François Hollande a accepté de recevoir une délégation de salariés. Ils se sont ensuite retrouvés dans le bureau de François Rebsamen, lequel leur a proposé la mise en place d'un «audit de gestion». Où tout serait mis à plat : non seulement les salaires mais aussi l'organisation du travail. Refus de la CGT, qui craint que certaines tâches soient sous-traitées à l'extérieur du parti. Depuis, les salariés menacent de se mettre en grève.

Didier Hassoux - Libération du 29 mars 2005

MIL-VIGILANCE N° 22/2005
Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 23/2005 La lettre des adhérents du M.I.L.

LES VIOLENCES DE LA MANIFESTATION LYCEENNE VUE PAR DES PARENTS, MILITANTS DE GAUCHE

Pour nous, parents de lycéens agressés le 8 mars, ce qui s'est passé ce jour-là nous laisse un goût amer. A la fois parce que ce sont nos enfants qui manifestaient et qui ont été blessés et traumatisés et parce que nous sommes depuis longtemps engagés dans le combat contre les politiques de relégation dont ces violences sont le résultat.

Mais ce désarroi est aussi redoublé par le silence gêné que l'on observe chez nombre de nos amis politiques, à gauche et à l'extrême gauche, comme si voir et penser cette situation nouvelle dérangeait le confort de leur représentation du monde. A la difficulté de faire partager l'expérience des victimes s'ajoute ainsi le déni de ceux qui devraient en être solidaires. Nous sommes convaincus que refuser de penser cette réalité revient seulement à laisser les démagogues de tous bords s'en emparer, au risque de l'aggraver.

Ne nous y trompons pas : les violences du 8 mars, loin d'être un incident isolé, sont révélatrices de la crise qui traverse la société depuis de nombreuses années et annoncent de nouveaux lendemains qui déchantent. Si la présence des adultes et des services d'ordre syndicaux, à la manifestation du 15 mars, a permis de contenir de nouvelles agressions, elle n'est en rien une solution.

Nous qui avons fait nos premiers pas dans les luttes sociales à la fin des années 1970 sommes bien placés pour savoir que la jeunesse a besoin d'affirmer son autonomie politique et que les lycéens n'ont pas les moyens de s'auto-organiser efficacement pour affronter cette violence, sauf à se transformer eux-mêmes en milices d'autodéfense, ce que nous ne pouvons leur souhaiter. C'est donc la liberté même de manifester qui est remise en question.

D'abord, il faut rappeler les faits. Ceux qui n'ont pas assisté aux violences du 8 mars ou qui ne sont pas parents de victimes ont du mal à mesurer l'ampleur et la gravité de ce qui s'est passé ce jour-là. Contrairement aux années 1990, il ne s'agit pas d'actes isolés débordant la colère incontrôlée de "casseurs" révoltés, mais d'une violence massive (on parle d'un millier de "casseurs" pour 9 000 manifestants) et dirigée de façon exclusive et systématique contre les manifestants. Visages ensanglantés, filles traînées par les cheveux, lycéens en pleine crise de nerfs, bandes s'acharnant à dix, à coups de pied et de bâton, sur des gamins à terre.

Tous les témoignages décrivent ces scènes de cauchemar. Ce sont des centaines d'agressions qui ont eu lieu le 8 mars et des dizaines de gamins qui se sont retrouvés à l'hôpital, blessés et traumatisés. Sans parler des effets de cette violence sur l'imaginaire social de la jeunesse et de la terreur qu'elle a durablement installée dans l'esprit des plus tièdes. (…)

Les agresseurs ne sont pas plus proches du prolétariat que les agressés de la bourgeoisie. Ils appartiennent plutôt à cette couche d'exclus née de la délocalisation massive du travail ouvrier à partir des années 1970 et de l'éclatement des anciennes solidarités qui y étaient liées. Discriminés par leurs origines sociales et ethniques, relégués dans des ghettos, orientés malgré eux dans des filières sans avenir, certains de ces jeunes plongent dans les mirages de l'économie parallèle et assouvissent leur fantasme de toute-puissance dans l'hyperviolence à la Orange mécanique, dernier réceptacle d'un capital corporel qui ne trouve plus à s'employer. Exclus du système éducatif, ils le sont aussi des combats pour sa transformation et n'entretiennent plus avec ceux qui luttent que ressentiment et jalousie sociale.

Loin de contester le système, les identités refuges qu'ils se fabriquent au sein de leur sous-culture de ghetto le reproduisent jusqu'à la caricature : conquête de territoires, consommation effrénée de marques, haine de la différence, machisme, cynisme, business, guerre de tous contre tous. Plus que les "prolétaires", ces exclus des exclus rappellent le lumpenprolétariat, cette "armée de réserve du capital" décrite par Marx, qui constituait la "phalange de l'ordre" de Bonaparte ou qui servait d'auxiliaire de choc aux troupes d'Hitler et de Mussolini.

Comme on l'a vu le 8 mars, l'ordre néolibéral se nourrit de cette forme contrôlée d'illégalisme. Utilisée ponctuellement pour briser une manifestation parisienne, cette violence est en général maintenue à la périphérie, mais elle justifie en même temps un quadrillage généralisé et elle est forcément coupée des classes populaires puisque celles-ci en sont les premières victimes. Elle est politiquement sans péril et économiquement sans conséquences. Bouc émissaire de toutes les inquiétudes sociales, elle permet de fabriquer un "ennemi intérieur" face auquel l'Etat peut se constituer comme garant de l'ordre et justifie d'autant l'apartheid social et la logique sécuritaire qui en est le corollaire.

Le racisme est évidemment une composante de ce ressentiment. Tous les témoignages sur le 8 mars le corroborent et certains des agresseurs le revendiquent. Si, et il est essentiel de le souligner, nombre de manifestants étaient eux-mêmes issus de l'immigration, les bandes qui les attaquaient étaient bien des bandes ethniques. Elles traquaient surtout les "petits Blancs" et de préférence les petits blonds, même si elles ne se gênaient pas pour frapper les lycéens de couleur qui s'interposaient, traités de "suceurs de Blancs" pour l'occasion.

A défaut de nous plaire, ce constat ne devrait pas nous surprendre. Pourquoi les Juifs, les Arabes ou les Noirs, qui subissent l'explosion du racisme, comme viennent de le confirmer les travaux de la Commission nationale consultative des droits de l'homme, ne deviendraient-ils pas, pour certains, racistes à leur tour à l'encontre de ces "petits Blancs" érigés en victimes expiatoires de leur exclusion sociale ?

L'histoire nous démontre que la pulsion raciste, l'exclusion de l'autre, et son contraire, le dépassement de l'altérité par l'affirmation d'une société commune, n'ont cessé de se livrer une lutte sans merci en tous lieux et depuis l'aube de l'humanité. La bête immonde sommeille en chacun et l'éclatement communautariste qui accompagne la barbarie libérale lui prépare encore de beaux jours.

Voir et penser ce racisme à l'envers est nécessaire pour comprendre le degré de fracture au sein de la jeunesse. Il ne s'agit en aucun cas de stigmatiser l'ensemble des jeunes issus de l'immigration, qui dans leur immense majorité ne le partagent pas.

Brigitte Larguèze, Frédéric Goldbronn et José Reynes

Brigitte Larguèze, sociologue, Frédéric Goldbronn et José Reynes sont parents de lycéens blessés lors de la manifestation du 8 mars.

Le Monde du 01/04/05

LA FRANCE NE PARVIENT PAS A ENDIGUER LES DEMANDES D'ASILE

En 2004, les demandeurs d'asile en provenance d'Europe ont été plus nombreux que ceux originaires d'Afrique. C'est un phénomène inédit. En tout, la division Europe de L'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) a enregistré plus de dossiers que tous les autres départements réunis. Ce sont les mineurs qui accompagnent leurs parents qui ont fait basculer la proportion. Les «réfugiés» des ex-Républiques soviétiques et des Balkans arrivent généralement en famille, alors que les Africains sont plus souvent célibataires.

Ces statistiques sont à prendre avec précaution car elles correspondent à des zones définies par l'Ofpra et ne reflètent pas exactement la réalité géographique. La division Europe de l'Office instruit les demandes des ressortissants des pays de l'Europe orientale, de l'ex-URSS et des Balkans mais aussi du Moyen-Orient, de Turquie et une partie des Algériens. Les dépôts de dossiers effectués par des Serbes et des Monténégrins ont augmenté de 32% , de 15,5% pour les Moldaves et de 167,2% pour les Bosniaques. Inversement, les requêtes de ressortissants de la République démocratique du Congo ont chuté de 25% ...

Selon des données confidentielles et provisoires, au cours de l'année 2004, la division Europe de l'Ofpra a enregistré 18.208 requêtes nouvelles, contre 21.899 à celles qui gère l'Amérique et l'Afrique et 10.216 pour l'Asie. Dossiers de réexamen compris, la demande d'asile en France en 2004 s'est élevée à 65.500, soit une progression de 5,7% par rapport à 2003. Les premières requêtes ont reculé de 2,3% , mais les demandes de réexamen ont triplé.

Pour le gouvernement qui a fait de la baisse de la demande d'asile un de ses objectifs prioritaires, ces chiffres ne sont pas satisfaisants. Dans une note confidentielle, l'Office reconnaît que «les premières données disponibles pour l'année 2004 chez nos principaux partenaires européens font état d'une diminution sans précédent du nombre global des demandeurs (mineurs et réexamens inclus) et ce dans la quasi-totalité des pays : Autriche (- 24%), Pays-Bas (- 27%), Norvège (- 49%), Suède (- 26%), Suisse (- 32%)... Pour la Grande-Bretagne, la baisse pourrait être de 30% et de plus de 60% par rapport à 2002».
En 2004, toujours selon les données provisoires de l'Ofpra, l'Office n'a accordé un statut de réfugiés qu'à 9,3% des dossiers étudiés au cours de cette période. Le taux d'admission global après annulation de la Commission de recours des réfugiés (CRR) atteint 16,5%, ce qui écarte près de 85% des demandeurs.

Marie-Christine Tabet - Le Figaro du 30/03/05

NOUS AVONS DIT « NON » A MAASTRICHT NOUS DISONS « OUI » A LA CONSTITUTION EUROPEENNE…

Nous avons voté « non » à Maastricht ; nous voterons « oui » à la constitution européenne. Nous mènerons campagne en patriotes, c'est-à-dire en responsables politiques qui croient en l'Europe mais qui n'attendent pas tout d'elle, qui veulent enraciner le projet européen sans déraciner la France. Nous nous engageons avec la ferme volonté de voir un jour notre continent incarner un modèle de civilisation ordonnant la mondialisation et équilibrant la puissance américaine. Nous abordons ce scrutin avec le regard et les convictions de ceux qui furent en 1992 mis à l'index par le microcosme politique et intellectuel et qui n'entendent pas, aujourd'hui, stigmatiser leurs adversaires, mépriser leurs doutes et leurs craintes.
Notre « oui » est celui des républicains attachés à la responsabilité du politique et celui des souverainistes de raison, parce que cette constitution répond à plusieurs des critiques que nous avions émises au moment de Maastricht. Qu'avions nous dit à l'époque ? Que le traité de Maastricht avait été préparé dans un huis clos de technocrates, ce qui n'a pas été le cas cette fois ci; qu'il voulait créer la monnaie unique sans définir, au préalable, les objectifs économiques et sociaux de l'Union ; qu'il ignorait les instruments indispensables à l'Europe politique. Bref, que tout cela nous entraînait dans une Europe bureaucratique à vocation fédérale.
Sur ces points, la constitution propose des avancées potentiellement décisives à condition que les Etats et les peuples s'en saisissent. Elle propose des instruments politiques qui clarifie les responsabilités de chacun et accroît le fonctionnement démocratique de l'Union. Le renforcement du poids de la France au conseil européen, l'accroissement du rôle du Parlement européen, la création d'un droit d'initiative populaire grâce auquel la pétition d'un million de citoyens obligera la Commission à agir, l'affirmation du principe de subsidiarité placé sous le contrôle des Parlements nationaux, tous ces éléments vont dans le bon sens.
En articulant l'économie de marché au progrès social, en reconnaissant la nécessité des mécanismes de protection sociale, des services publics, de la cohésion territoriale, la constitution peut être, par ailleurs, l'acte fondateur de l'Europe sociale de demain. Si nous ajoutons à tout ceci le récent assouplissement du pacte de stabilité voulu et obtenu par le Président de la République, nous estimons qu'il existe les ingrédients d'un contrepoids pour opposer à la loi du marché les régulations que nous appelons de nos vœux.
Mais ces instruments, comme l'ensemble de la constitution, doivent être appréciés à l'aune d'un fait majeur qui change la donne : l'élargissement.
Il est temps de dire qu'avec l'élargissement à 25, l'Europe ne pourra plus devenir ni fédérale, ni intergouvernementale. Ni le fantasme des Etats-Unis d'Europe, ni l'impuissance de l'Europe des Etats ne pourront désormais voir le jour. Entre ces deux visions désormais dépassées, cette constitution offre aux européens les outils pour faire l'Europe qu'ils décideront. La possibilité de créer des coopérations renforcées que la constitution confirme est à cet égard essentielle : si certains Etats membres veulent demain aller plus loin dans certains domaines ils le feront sans exclure de l'Union ceux qui ne veulent ou ne peuvent se joindre à eux. Cette Europe à géométrie variable, nous l'avons défendue en 1992 au nom de la souplesse et de l'efficacité. Elle va désormais s'imposer. A tous ceux qui pensent voter « non » au référendum du 29 mai, nous disons donc que cette constitution n'est que le point de départ d'une nouvelle histoire européenne à écrire et non pas le point d'arrivée de l'Europe d'hier. On ne peut, à la fois, ressusciter les arguments qui prévalaient contre Maastricht, dénoncer les dérives et les échecs de l'Europe, et refuser dans le même élan la « boîte à outils » qui permettra précisément de construire une autre Europe !
Si vous êtes contre la technocratie européenne, si vous trouvez que l'Europe libérale va trop loin, si vous voulez une Europe plus politique et plus démocratique, plus respectueuse des citoyens, bref si vous n'aimez pas l'Europe telle qu'elle est, c'est l'occasion d'en changer en votant «oui». La constitution offre les moyens du changement. Il faut s'en saisir!
Voter «non» à la constitution, ce n'est pas dire «oui» à une autre Europe. On en restera aux traités de Maastricht et de Nice. L'Europe en restera à tout ce que les partisans du «non», à tort ou à raison, rejettent.
Notre « oui », n'est pas un « oui » politiquement correct, docile, résigné. Nous ne prétendons pas que cette constitution puisse tout régler car, pour nous, l'aventure européenne reste la somme des volontés nationales. Cette constitution permet l'expression de l'énergie française qui doit être portée par un patriotisme éclairé, c'est à dire ouvert sur les horizons d'un continent au centre duquel la voix de notre nation doit résonner avec force.
Contre la certitude délétère du statu quo, nous voterons « oui » pour une constitution équilibrée qui n'est ni de droite, ni de gauche, ni libérale, ni socialiste. Nous saisirons le « oui » pour bâtir une autre Europe !

Par François Fillon, Ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ; Jean-Paul Anciaux, Député de Saône-et-Loire ; Michel Bouvard, Député de la Savoie ; Richard Dell'Agnola, Député du Val-de-Mame ; Gérard Hamel, Député d'Eure-et-Loir ; Roger Karoutchi, Sénateur des Hauts de Seine ; Alain Cousin, Député de la Manche ; Daniel Garrigue, Député de la Dordogne ; Serge Vinçon, Sénateur du Cher ; Michel Heinrich, Député des Vosges ; Jean-Michel Couve, Député du Var ; Eric Diard, Député des Bouches-du-Rhône ; Jean-Marie Geveaux, Député de la Sarthe ; Jean-François Legrand, Sénateur de la Manche ; Michel Terrot, Député du Rhône ; Dominique Braye, Sénateur des Yvelines ; Jean-Pierre Nicolas, Député de l'Eure ; Alain Marty, Député de la Moselle - Tribune parue dans le Figaro du 31 mars 2005

CITATION

« *Le vice du capitalisme, c'est le partage inégal de la richesse. La qualité du socialisme, c'est le partage égal de la misère.* »
Winston Churchill, Le Meilleur de Sir Winston, éditeur Michel Lafon

Le Parisien du 20/02/05

ET LA DGSE RECRUTE

Le service action de la DGSE (Direction générale de la sécurité extérieure), sortant de sa réserve habituelle, « *recrute des nageurs de combats* », annonce la revue du ministère de la Défense Armées d'aujourd'hui dans son numéro de mars 2005. « *Métier : agent secret. Spécificité : nageur de combat. Quotidien : la clandestinité. Mission : traquer, renseigner et le cas échéant agir, lorsque les intérêts de la France le justifient* », écrit la revue. Une telle annonce de la DGSE dans la presse ne s'était jamais vue.

Le Figaro du 11/03/05

CANNABIS

Christophe Girard, adjoint (Verts) du maire de Paris, a avoué hier fumer du cannabis de temps en temps et a dénoncé l'hypocrisie consistant à « faire comme si les adultes ne fumaient pas ». Le gouvernement a lancé une campagne de sensibilisation, « Le cannabis est une réalité » pour tenter de convaincre les Français que l'usage de cette drogue pouvait créer de sérieux problèmes de santé.

Le Parisien du 19/02/05

MIL-VIGILANCE N° 23/2005
Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 24/2005 La lettre des adhérents du M.I.L.

INFLUENCE DE JEAN PAUL II SUR L'EGLISE DE FRANCE : «IL EST ALLE CHERCHER DES HOMMES HORS DU SYSTEME»

Jean Paul II laisse-t-il une Eglise plus forte ?
Il y a aujourd'hui deux puissances mondiales : les Etats-Unis, qui représentent la force militaire, et le Saint-Siège, pour son pouvoir spirituel. Et cela est aussi son oeuvre. Après avoir contribué à la chute du mur de Berlin, grâce à une diplomatie très subtile, le pape avec ses nombreux voyages a été présent sur tous les continents. Après l'attentat de 1981, Jean Paul II a opéré un basculement graduel. Tout en conservant sa vision d'une centralité de l'Europe au nom de ses racines chrétiennes, il s'est mis à travailler au développement du catholicisme en Afrique, en Amérique latine et en Asie. D'autre part, il a réalisé un rapprochement historique avec Israël jeune Polonais pendant la guerre, il a été confronté à la Shoah , ce qui a grandement contribué au renforcement du dialogue judéo-chrétien. Il a en revanche échoué aux portes de la Chine, tout comme Paul VI, car les dirigeants chinois ne veulent pas que le pape devienne un symbole. Tout comme il a échoué dans son rapprochement avec l'orthodoxie à cause d'une hiérarchie religieuse russe hostile par slavophilie et nationalisme. Son côté visionnaire, c'est d'avoir montré que les chrétiens peuvent jouer un rôle social et solidaire à l'échelle de la planète. A ce titre, une de ses plus belles encycliques est Centisimus Annus («Après cent ans», en référence à Rerum Novarum de Léon XIII), dans laquelle il affirme que le capitalisme n'a pas le droit de dominer les espoirs déçus du socialisme. Peu connue, cette encyclique est un texte de référence de son pontificat. La grande idée sociale de Jean Paul II, c'est qu'il faut maintenir l'égalité des chances entre les individus en garantissant l'égalité entre les pays. Que les riches aident vraiment les plus pauvres...
En quoi a-t-il influé sur l'Eglise de France ?
Il a essayé de la transformer notamment par une politique subtile de nominations, en choisissant des personnalités originales. Par exemple, pour l'archevêché de Paris, Jean-Marie Lustiger, qui est d'origine juive, ce qui représentait un symbole fort. Des gens de grande qualité aussi comme monseigneur Jean-Pierre Ricard, archevêque de Bordeaux et président des évêques de France. De manière générale, il a fait en sorte de nommer des hommes représentatifs de ce qu'est la vocation. Ce qui l'a conduit à aller chercher des hommes hors du système, mais de grande valeur. Comme l'actuel évêque de Mende, Robert Le Gall, un ancien prieur supérieur dans un monastère. Ou un ancien missionnaire du Prado, comme Olivier de Berranger, qu'il a nommé à la tête du diocèse de Saint-Denis... Mais il n'a que partiellement réussi à transformer l'Eglise de France, car la France n'est qu'un point sur la carte et il y a des centaines et des centaines de millions de catholiques. C'est aussi aux responsables français de prendre en charge les problèmes de l'Eglise. Cependant, la France n'a jamais été négligée : Jean Paul II l'a visitée sept fois ! Le paradoxe, c'est que ce n'est pas un pontificat de transition alors que l'Eglise de France est en période de transition, ne serait-ce que numériquement. Jean Paul II laisse une génération d'évêques plus prêts à l'engagement, mieux formés théologiquement, mieux informés de la situation française, plus cultivés, et davantage décidés à affronter, à manifester leur foi.

Spécialiste du Vatican, professeur à Paris X-Nanterre et membre de l'Institut universitaire de France, Philippe Levillain est notamment l'auteur du Dictionnaire historique de la papauté.
Recueilli par Daniel LICHT – Libération du 2/4/05

QUI EST PATRICK PELLOUX

Qui est Patrick Pelloux, ce médecin encensé par les médias et dont les hommes politiques s'arrachent les bonnes grâces ? Un urgentiste provocateur qui a pour seul objectif de faire progresser la qualité des soins ? Un narcissique qui rêve de faire parler de lui et d'apparaître à la télévision ? Un syndicaliste qui ne vise qu'à défendre sa corporation ? Un militant politique ?
Jadis, on le croisait à l'université d'été du Parti socialiste. Ces deux dernières années, il a eu droit aux honneurs appuyés des politiques de tous bords, espérant profiter de son aura médiatique : on l'a vu dans des meetings avec Bernard Kouchner, Jean-François Mattéi, François Bayrou, Philippe Douste-Blazy...
Pourtant, nul n'est prophète en son pays. S'il est ménagé par l'univers médiatico-politique, il en va tout autrement au sein du monde médical. Certains de ses pairs se montrent plus réservés à son égard. Accusé de fomenter une guerre entre urgentistes et généralistes, il vient de s'attirer les foudres de plusieurs syndicats médicaux. L'Union régionale des médecins libéraux de Midi-Pyrénées vient de décider de porter plainte contre lui «pour allégations diffamatoires». Le trublion attribue en effet aux médecins de ville une bonne part de responsabilité dans les difficultés chroniques des urgences.
Patrick Pelloux, médecin urgentiste à l'hôpital Saint-Antoine à Paris, a bâti son image sur l'alerte lancée le 10 août 2003 : il avait annoncé le premier à la télévision avoir comptabilisé cinquante décès liés à la canicule en région parisienne (il y en avait déjà plus de 6 000 dans le pays). Sous son impulsion, ce drame a pris un tour de scandale national, alors qu'il est établi aujourd'hui que la vague de chaleur exceptionnelle d'août 2003 a provoqué des milliers de décès dans plusieurs pays voisins (Italie, Espagne, Allemagne, Hollande, Portugal).
Après ce drame que nul n'avait pu prévoir, le gouvernement a mis au point un «plan canicule» définissant les mesures à prendre en cas de nouvelle crise. Bien entendu, Patrick Pelloux a été convié aux dizaines de réunions préparatoires. Selon des médecins qui y ont participé de manière assidue, notre urgentiste n'a assisté qu'à l'ultime séance portant sur les recommandations médicales, et encore pas plus d'un quart d'heure...
Sa notoriété et son dynamisme n'ont pas évité au président de l'Amuhf de subir nombre de revers dans son propre fief hospitalier. Candidat en 2002 aux élections du Comité consultatif medical (CCM), une sorte d'assemblée législative des médecins de l'hôpital, il n'a pas été élu.
Par ailleurs, le statut de professeur des universités vient de lui être refusé. Juste après avoir été nommé ministre de la Santé en mars 2004, Philippe Douste-Blazy s'était empressé de passer une nuit aux urgences de Saint-Antoine, au côté de Patrick Pelloux. Puis pour complaire au bouillant urgentiste, le ministre de la Santé a demandé à ce que l'on examine la possibilité de le faire nommer professeur des universités. D'ordinaire, ce titre n'est accordé qu'à ceux qui ont publié des articles scientifiques dans des revues internationales de haut niveau, prouvé leur aptitude à encadrer des recherches et soutenu une thèse d'Etat. La candidature du docteur Pelloux, examinée par un jury d'experts – dont certains internationaux –, n'a pas été retenue. «Il a pris cette affaire comme une claque, pensant qu'il était au-dessus de ce type d'évaluation. Si l'on veut que les titres aient un sens, il est impératif de respecter les fondements et les règles universitaires», souligne un proche du dossier.
Un dernier sujet de mécontentement attend le président de l'Amuhf. Candidat à la succession de son chef de service à Saint-Antoine, bientôt à la retraite, il pourrait rater le coche.

Martine Perez - Le Figaro du 01 avril 2005

ADOPTION DEFINITIVE DE LA PROPOSITION DE LOI UMP SUR LA REFORME DES 35 HEURES

Le Parlement a définitivement adopté la proposition de loi UMP réformant la législation des 35 heures, à la suite d'un ultime vote des députés qui se sont prononcés en faveur de ce texte, en deuxième lecture, par 350 voix contre 135.
Comme en première lecture, cette proposition de loi a été approuvée par la majorité (UMP et UDF) et rejetée par l'opposition (PS et PCF).
Conformément au voeu du gouvernement, les députés UMP s'étaient abstenus de modifier la version du texte issue des travaux du Sénat lors de ce nouvel examen, la semaine dernière.
Co-signée par quatre députés UMP (Patrick Ollier, Hervé Novelli, Pierre Morange et Jean-Michel Dubernard), la proposition de loi comporte quatre articles, dont trois concernent directement l'organisation du temps de travail dans les entreprises privées.
Ceux-ci portent sur une extension considérable des possibilités de recours aux comptes épargne-temps (CET), la création d'un régime d'«heures choisies» permettant de travailler au-delà du contingent annuel d'heures supplémentaires, et la prorogation du régime spécifique de rémunération des heures supplémentaires dans les entreprises de 20 salariés au plus.

AFP du 22 mars 2005

COMMUNISME : LE PROCES DES KHMERS ROUGES

La traduction devant un tribunal des derniers dirigeants khmers rouges encore en vie est de nouveau en vue. "Je crois que nous pouvons commencer", a déclaré Kofi Annan.
Le coût de ce procès, celui des responsables présumés de la mort, entre 1975 et 1979, de 1,7 million de Cambodgiens, soit le quart de la population de l'époque, a été évalué à 56 millions de dollars.

Jean-Claude Pomonti - Le Monde du 30 mars 2005

MANIF POUR LES 60 HEURES

Les routiers danois ont manifesté à Copenhague. Pourquoi ? Parce qu'ils s'opposent à une directive européenne qui limite leurs horaires de travail à … 48 heures ! Ils travaillent généralement 60 heures par semaine. Et ils craignent que cela ne provoque une baisse de leur salaire. Il faut leur présenter Martine Aubry.

Marianne du 5 mars 2005

CORSE : LE RACKET DE NOUVELLES FRONTIERES

Jacques Maillot, ancien PDG de Nouvelles Frontières, a confirmé au procès de Charles Pieri l'existence d'un racket dont a été victime le voyagiste au profit du Sporting Club de Bastia (L1 de football) et de l'hebdomadaire nationaliste U Ribombu entre 1994 et 2003.
En 1993, six attentats ont visé les agences de la société, en Corse mais aussi à Paris, Marseille, Cannes et Toulon. Trois d'entre eux ont été revendiqués par le FLNC-Canal historique et deux autres par une émanation du même mouvement.
"C'était clair : on nous a dit vous sponsorisez le Sporting et U Ribombu et ça se passera normalement. J'ai été un sponsor désigné", déclarait à la barre M. Maillot, fondateur de Nouvelles Frontières, qualifiant ce racket "d'absolument scandaleux", U Ribombu de "journal lamentable, absolument illisible" et vilipendant l'inertie des pouvoirs publics quant à ces attentats.
"Je m'en suis entretenu à l'époque avec diverses personnalités politiques dont le président de l'assemblée territoriale, Jean-Paul de Rocca Serra, qui m'a dit qu'il existait beaucoup de sensibilités dans l'île et qu'il fallait s'entendre avec toutes les sensibilités", a expliqué M. Maillot.
"Puis j'ai été contacté par l'ancien président du club de Bastia, Jean-François Filippi, pour que Nouvelles Frontières sponsorise le club. Je précise que je ne m'intéressais pas au football et que Nouvelles Frontières ne faisait pas de sponsoring."
"Il y a eu beaucoup d'insistance. Nous étions très marqués par les attentats. M. Filippi m'a présenté son successeur, François Nicolaï. On nous a proposé le contrat de sponsoring et on a signé", a poursuivi M. Maillot.
Au total, Nouvelles Frontières a versé 6,6 millions d'euro au SCB et à U Ribombu en dix ans, selon l'accusation.

Tourisme express info du 25 mars 2005

PS : L'"EFFET REPOUSSOIR" DU COMITE DE SOUTIEN

La présentation, le 21 mars, du "comité de soutien" de la campagne du PS pour le "oui", rameuté par Jack Lang, a fait réagir les partisans socialistes du "non". C'est ainsi qu'un fidèle d'Henri Emmanuelli ironise sur ce "copié-collé" du comité de soutien de Jospin à la présidentielle qui, rappelle-t-il, "ne lui avait pas porté chance". À quelques exceptions près, ce sont en effet les mêmes "femmes et hommes de culture, de science, de recherche et du sport", ainsi que les a présentés Lang, qui composent les deux comités de soutien : BHL, Pierre Arditi, Jean Lacouture, etc. Pis encore, selon le directeur d'un grand institut de sondage : « Toutes nos études le démontrent, ce comité de soutien "paillettes" est une erreur. Aujourd'hui, cela ne marche plus auprès de la "France d'en bas", qui s'apprête à voter "non". Non seulement ces comités de soutien "à l'ancienne" n'ont plus d'effet incitatif, mais encore ont-ils désormais un effet repoussoir. »

Valeurs Actuelles du 25 Mars 2005

LA DISCRIMINATION POSITIVE A SCIENCES-PO A EU CHAUD

Déjà malmené par les enseignants et les lycéens, le gouvernement a failli essuyer une nouvelle tempête à l'Assemblée nationale. En jeu : la politique de recrutement d'élèves de condition modeste menée depuis quatre ans par Science-po Paris (IEP). Aussi médiatique que contestée, cette expérience de « *discrimination positive* » qui ouvre les portes de la prestigieuse école à un quota d'élèves (132 depuis 2001) scolarisés dans une vingtaine d'établissements en zone d'éducation prioritaire (ZEP), a été remise en cause par une initiative de Dominique Tian, député UMP de Marseille. Une polémique qui a fait valser deux jours durant les plus hautes sphères de l'intelligentsia nationale.
Tout se passe jeudi matin au cours des débats sur la loi d'orientation sur l'école. Un premier amendement du député Tian, qui vise nommément la politique ZEP de l'IEP, est retiré sur demande de François Fillon, ministre de l'Education nationale. Quelques instants plus tard, un second amendement du même député visant à améliorer l'accès à l'enseignement supérieur des élèves de milieux défavorisés est adopté. Il incite les établissements universitaires à conclure des conventions d'association avec les lycées de zones défavorisées. A priori, rien à redire puisque Sciences-po le fait déjà.
Le soir même rue Saint-Guillaume (l'adresse de l'IEP), on se dit pourtant « *abasourdi* » par le vote de ce texte. «*C'est la fin de notre travail commun avec les lycées conventionnés*», déplore un communiqué. Pourquoi tant de crainte ? Tout tient dans une phrase apparemment anodine de l'amendement : «*Pour respecter le principe constitutionnel d'égalité, chacune des procédures d'admission est obligatoirement ouverte à tous les individus remplissant les questions d'âge ou d'expérience professionnelle requise, titulaires des titres et diplômes exigés.*» Or, Sciences-po fait passer un concours spécifique à 300 élèves choisis par ses propres soins, ce qui devient contraire à l'esprit de la nouvelle loi.
Dans l'entourage de François Fillon, on s'agace fortement de la réaction de Richard Descoings, le patron de l'IEP Paris. Vendredi, Dominique Tian lui écrit que son amendement ne remet « *pas en cause la procédure spécifique de l'institut* ». Ca ne suffit pas à apaiser les craintes de la direction de l'école, où l'on multiplie les coups de téléphone au plus haut niveau de l'Etat, histoire de s'assurer (avec succès) que l'Elysée et Matignon soutiennent toujours sa politique de mixité sociale.
Retour à la case départ. Pour éviter de laisser enfler cette nouvelle polémique, le ministère finira par proposer de retirer l'amendement, en recourant à une subtilité juridique : un amendement contradictoire sera mis en délibération à la fin de l'examen du texte de loi. L'Assemblée nationale a achevé cette nuit l'examen du projet de loi d'orientation sur l'avenir de l'école. Finalement, la «*discrimination positive*» de Sciences-po a été rétablie.

Le Parisien du 19/02/05

CITATION

- Jean-Luc Benhamias (ancien secrétaire national des Verts) : "Le miracle permanent des Verts, c'est que les gens nous attendent encore pour refaire le monde".
- Valéry Giscard d'Estaing (ancien président de la République et ex-président de la Convention européenne, parlant du projet de Constitution européenne) : "C'est un texte facilement lisible, limpide et assez joliment écrit: je le dis d'autant plus aisément que c'est moi qui l'ai rédigé".
- Manuel Valls, député-maire PS d'Evry (Essonne) : "J'étais partisan du non, mais face à la montée du non, je vote oui".
- Michel Barnier (ministre des Affaires étrangères) : "Que l'on soit pour ou contre la Turquie, on ne pourra pas changer l'endroit où elle se trouve".
- Malek Boutih (secrétaire national du PS à propos de la venue de Lionel Jospin aux universités d'été du PS) : "Cela fait toujours plaisir de revoir ses grands-parents".
- Bernard Poignant (PS, parlant de Laurent Fabius) : "L'an dernier, les carottes étaient râpées, cette fois elles sont cuites".
- Jean-Pierre Raffarin : "Les veuves vivent plus longtemps que leurs conjoints".

AFP - mardi 29 mars 2005

IMPÔTS

« Il y a une majorité nationale qui veut baisser les impôts et une majorité dans les régions qui veut les augmenter (…) À gauche, l'impôt a du goût. À gauche, l'impôt a de la saveur. À gauche, l'impôt sert à financer la démagogie »

Jean-Pierre Raffarin - L'Alsace du 31/03/05

MIL-VIGILANCE N° 24/2005
Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 25/2005 La lettre des adhérents du M.I.L.

UN ENTREPRENEUR SOUPÇONNE DE FINANCER LA MOUVANCE ISLAMISTE

En 2003, Nouari K. avait attiré l'attention par son rôle de fer de lance dans diverses manifestations pour le port du voile islamique. L'homme avait notamment été l'un des organisateurs des défilés parisiens du 21 décembre 2003 et du 17 janvier 2004, manifestation organisée par le Parti des musulmans de France (PMF) et à l'issue de laquelle les «médias juifs» avaient été conspués.
Nouari K. avait poursuivi son engagement en participant à la mobilisation contre la «colonisation» israélienne. Sur les sites Internet qu'il avait créés, il hébergeait des discours très radicaux. Par ailleurs, il était l'un des membres actifs du Collectif contre l'islamophobie en France, très engagé dans la dénonciation des difficultés rencontrées par les femmes voilées. Pour un spécialiste de l'islamisme, «Nouari K. représente un islam très politique et plutôt radical flirtant en permanence avec l'islamisme». Au-delà de cet engagement politique, tout à fait légal, un détail attirait l'attention des policiers : l'activiste était aussi un créateur d'entreprises. Ses sociétés, spécialisées dans l'import-export et l'informatique, avaient toutefois la particularité de fermer aussi vite qu'elles étaient créées. Aux yeux des RG, leur activité était susceptible de dissimuler diverses irrégularités.
L'affaire allait permettre d'innover dans deux domaines. L'enquête était tout d'abord confiée au groupe financier créé en 2004 au sein de la section antiterroriste de la brigade criminelle. Une cellule présentant la particularité de faire travailler des spécialistes du terrorisme et des experts des affaires financières. Ce groupe financier concluait à l'existence d'irrégularités, en soulignant les liens de l'intéressé avec la mouvance islamiste. Le parquet de Paris a ouvert une information judiciaire pour «association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste, financement du terrorisme, abus de biens sociaux et banqueroute en relation avec une entreprise terroriste».
Jean Chichizola - Le Figaro du 21 avril 2005

«LES BLANCS SONT PLUS FACILES A CHOPER»

Sortie de cours d'un lycée professionnel en Seine-Saint-Denis. Dans le hall d'entrée, un petit groupe d'élèves revient sur les incidents du 8 mars et les motivations des casseurs.
«Ces casseurs sont des fouteurs de merde, explique une de ses copines. Ils s'attaquent aux Blancs parce qu'ils sont plus faciles à choper, que ce sont des bourgeois, qui ont peur. Dès qu'on leur dit: "Donnez votre portable", ils le donnent sans se défendre. Ces Blancs, ils ont peut-être galéré pour avoir leur argent, mais, par rapport à nous, ils sont plus éduqués, c'est pas comme les Arabes. Si on les attaque, eux vont se défendre. Mais on ne se vole pas entre Arabes et Noirs. On se tient entre nous, peut-être parce qu'on est tous des immigrants.» Le passé aussi nourrit la colère d'Awa, une Sénégalaise de 19 ans: «Les Blancs ont trop fait souffrir les Noirs. Nous, on pourra pas oublier l'esclavage. Peut-être que c'est à cause de ça que tout ce qui est blanc, c'est notre ennemi.» «S'ils nous avaient pas vendus, l'Afrique serait riche aujourd'hui. Ils ont volé notre richesse, on va foutre la merde ici jusqu'à ce qu'ils soient fatigués, pouffe sa copine, une Malienne née en France mais qui se sent "kimphe", africaine. On est ici pour faire de l'argent, et on repartira après.»
Caroline Brizard - Le Nouvel Observateur du 14 avril 2005

"HOMOPARENTALITE" : OFFENSIVE DE LA GAUCHE

Le Pacs n'aura pas suffi. Profitant du débat sur la réforme de l'adoption internationale, la députée Verte Martine Billard a déposé un amendement permettant aux couples homosexuels d'adopter des enfants. Selon elle, aucun refus d'agrément « ne peut être motivé par la constatation de l'orientation sexuelle du demandeur ou de sa situation conjugale ». Soutenu par les élus de gauche présents dans l'hémicycle, ce texte a finalement été repoussé par la droite. Jusqu'à la prochaine offensive : le socialiste Patrick Bloche, qui préside la mission parlementaire sur la famille et les droits de l'enfant, a promis à l'Inter-LGBT (lesbienne, gaie, bi et trans) de soumettre ses revendications à ses collègues parlementaires.
Valeurs Actuelles du 15 Avril 2005

FRECHE : FAIRE PAYER LES ELECTEURS !

Président PS de la Région Languedoc-Roussillon, Georges Frêche s'est vu poser cette question lors de son audition par la commission d'enquête parlementaire sur la fiscalité locale : «Pourquoi avez-vous augmenté la taxe professionnelle de 70 % ?» Réponse de Frêche («Paris Match», 25/5) : «arce que je ne pouvais pas l'augmenter plus (…). En 2004-2006, je matraque ; en 2006-2008, on oublie, et, en 2008-2011, je cueille les fleurs en me faisant réélire.»
Le Canard enchaîné du 25 mai 2005

JEAN-LOUIS DEBRE : «SI NOUS ECHOUONS, LES FRANÇAIS ZAPPERONT»

LE FIGARO. – Vous qui vous battez pour la revalorisation du rôle du Parlement, jugez-vous que le gouvernement a raison de légiférer par ordonnances pour faire adopter son plan sur l'emploi ?
Jean-Louis DEBRÉ. – Il s'agit d'une procédure prévue par la Constitution, à laquelle la plupart des gouvernements de la Ve République, de droite comme de gauche, ont eu recours. Légiférer par ordonnances est-il une nécessité ? Oui, parce qu'il faut prendre des mesures d'urgence. Or le délai pour l'adoption d'une loi par la procédure parlementaire normale est de quatre à six mois. Mais je serai très vigilant à ce que le droit d'amendement ne soit pas remis en cause, et que le Parlement ne soit pas dépossédé de ses prérogatives. Le projet de loi d'habilitation comme le projet de loi de ratification des ordonnances pourront être amendés, et les amendements pourront modifier le texte.
Que pensez-vous des premiers pas du gouvernement Villepin ?
J'ai été très agréablement impressionné par le gouvernement Villepin et par son plan pour l'emploi. C'est un plan simple, concret et lisible, capable de mobiliser tout le monde. Les mesures sont parfaitement identifiables et faciles à mettre en oeuvre.
Le tandem Villepin-Sarkozy peut-il fonctionner jusqu'en 2007 ?
Les Français ne veulent plus de querelles de personnes. Ou nous réussissons tous ensemble, et alors, certains pourront donner libre cours à leurs ambitions, ou nous échouons, et alors les Français zapperont. Il n'y aura pas de succès individuel sur une défaite collective. Ne retombons pas dans ces guerres inutiles, stériles, qui nous éloignent des préoccupations de nos concitoyens. Je souhaite que nous travaillions tous ensemble, au service du gouvernement, sous l'autorité du président de la République. J'appelle tous mes amis à s'écarter des jeux périlleux de la politique politicienne.
Le président Jacques Chirac est très affaibli par la victoire du non. Que doit-il dire aux Français ?
Au niveau international, c'est la France qui est affaiblie. Au niveau national, les cotes de popularité, ça va, ça vient. Après l'échec du référendum, la France s'interroge, doute, s'impatiente. Ce n'est pas la première fois qu'un chef de l'Etat subit les conséquences d'une crise politique. François Mitterrand en 1984, puis en 1991-92, n'était pas non plus dans une situation très brillante. La vertu des institutions est justement de protéger le président de la République de ces crises politiques. Personne ne sait comment vont évoluer les Français.
Le président doit être clair sur les objectifs à atteindre dans le domaine national. Il doit être l'homme qui rassemble, qui apaise, qui calme. Il faut aussi que Jacques Chirac dise que l'Europe demeure notre ambition et qu'il se prononce très vite pour une Europe qui protège nos peuples contre une mondialisation anarchique, mais inéluctable. Il faut qu'il défende une Europe des projets, porteuse d'ambitions dans les domaines de la recherche, de l'innovation, de l'environnement et, bien sûr, de l'emploi.
Les députés UMP ont des états d'âme. Comment l'expliquez-vous ?
Nous traversons tous une période difficile. Oui, nous avons la gueule de bois après le non français. Agissons, assignons-nous des ambitions fortes. Les états d'âme, les humeurs, il faut savoir les surmonter. Le groupe est animé d'une même volonté, que le gouvernement réussisse son plan emploi et que la France retrouve la place qui est la sienne en Europe et dans le monde. Il faut agir. Notre vocation est de continuer à réformer : l'Education nationale, la politique de recherche, les mécanismes de protection sociale ou encore les procédures administratives paralysantes pour les élus.
L'UDF, qui n'a pas voté la confiance au gouvernement, fait-elle toujours partie de la majorité ?

J'ai beaucoup de mal à suivre le cheminement de mes amis de l'UDF. Quand on est au milieu de l'épreuve, soit on renonce, soit on agit. Etre ailleurs n'a jamais été une posture favorable.

Que pensez-vous des attaques de Bayrou contre Jacques Chirac ?

Il ne faut jamais se tromper d'adversaire.

Sophie Huet et Philippe Goulliaud - Le Figaro du 22 juin 2005

RUGBY GAY : OU VA-T-ON ?

Los Valents, association gay de rugby, organise le premier tournoi européen gay de rugby à Montpellier. Un des objectifs est de démontrer qu'il est possible pour les homosexuels de s'intégrer dans le milieu rugbystique. Pourtant, un tournoi exclusif pour homos, n'est pas une forme d'auto-exclusion ?

Le premier objectif, c'est de jouer au rugby, faire une rencontre sportive. Le deuxième objectif est de montrer aux parents de jeunes homos, que l'homosexualité, ce n'est pas uniquement la Gay Pride et la vie de la nuit. L'homosexualité, c'est la vie de tous les jours et il y a des homosexuels qui peuvent faire un sport violent comme le rugby. On fait un tournoi pour homos car, pour l'instant, il est plus difficile de dire qu'on est homosexuel quand on fait un sport collectif et le rugby, en plus, est un sport un peu particulier, un peu « macho ». Le phénomène de rugby gay en France est très récent, il faut encore qu'on fasse nos preuves par rapport à la Fédération française. C'est plus facile pour nous d'accueillir des équipes gays que de jouer contre les équipes traditionnelles.

Dans Los Valents, il y a quelques hétéros, envisagez-vous devenir une équipe traditionnelle ?

Par principe, on essaye de faire une équipe mélangée pour ouvrir le monde gay. Nous voulons sortir du ghetto gay. L'objectif est de s'insérer dans le paysage local de rugby. On ne veut pas que Los Valents soit une équipe identitaire. Mais je sais très bien que tout le monde saura qu'on est l'équipe homo, même s'il y a trois joueurs hétéros.

Vous dites que le milieu sportif et rubystique local semble mal à l'aise par rapport à ce tournoi et que les associations gays restent très sceptiques vis-à-vis de ce type d'initiative. Comment expliquer tant de réticences ?

Il y a une interrogation parce que c'est la première fois qu'on voit des gays faire un sport comme le rugby et, automatiquement, les clubs demandent : « Qui êtes-vous ? est-ce que vous êtes des gens un peu rigolos ? » Pareil pour la population gay « traditionnelle », constituée de gens qui sortent beaucoup la nuit. Ils se posent la même question : « Vous jouez au rugby, vous êtes homosexuel, comment ça se fait ? » Là, c'est mon rôle d'expliquer qui on est, d'expliquer l'enjeu sportif, qui est réel, et qu'on peut vivre notre homosexualité de plusieures manières.

La Gazette du 15 avril 2005

AFFAIRE BONNET : L'ETAT NE REMBOURSERA PAS LA PAILLOTE INCENDIEE !

L'ex-préfet de Corse Bernard Bonnet savoure sa revanche. La cour administrative d'appel de Marseille a débouté l'assureur qui demandait à l'Etat le remboursement des indemnités versées à l'exploitant de la paillote Chez Francis, incendiée en 1999. Motif : l'exploitant ne peut être considéré comme le propriétaire d'un bien construit illégalement sur le domaine public maritime. « J'ai été condamné pour la destruction d'un bien appartenant à autrui. L'infraction n'existait pas ! La cour a confirmé que cette paillote était la propriété de l'Etat, qui en avait demandé la destruction depuis 1995 », réagit Bernard Bonnet, qui a écopé de trois ans de prison dont un ferme. « Cet arrêt ne fait que renforcer notre recours devant la Cour européenne des droits de l'homme », ajoute Me Portejoie, avocat de l'ex-préfet, dont l'application de la peine est en cours d'examen.

Le Parisien du 15 avril 2005

NORD-PAS-DE-CALAIS : LA LOI C'EST LA LOI

Un député du Pas-de-Calais, déjà sous le coup d'une condamnation avec sursis pour conduite en état d'ivresse, a refusé de se soumettre à un contrôle d'alcoolémie le 8 février dernier à la suite d'un accident. Gilles Cocquempot, député (PS) de la 7e circonscription, comparaîtra le 12 mai devant le tribunal correctionnel de Saint-Omer. Il encourt cette fois deux ans d'emprisonnement, 4.500 € d'amende, trois ans de suspension de permis et risque une mesure d'inéligibilité.

Le Parisien du 15 avril 2005

« PLUS ÇA VA, PLUS J'AI ENVIE DE PARLER LIBREMENT ».

A Montpellier, le chef de l'UMP a gardé son calme, sauf quand un adolescent a éprouvé le besoin de lui hurler des slogans dans les oreilles, comme si l'accompagnement incessant du tam-tam ne suffisait pas à empêcher le dialogue. « Soit tu arrêtes de gueuler comme un âne, soit tu t'en vas », lui a lancé Nicolas Sarkozy.

L'ex-ministre de l'Economie a promis d' «essayer» de leur organiser une rencontre et les a encouragés à appeler dans quelques jours le chef de sa sécurité, pour connaître le résultat de ses efforts. Il leur a même donné le numéro de portable de l'officier, geste très apprécié des jeunes mais beaucoup moins de l'intéressé.

«Pourquoi quand on est socialiste, on n'est jamais ultra, alors qu'on est toujours ultra quand on est libéral ? Le libéralisme est une idéologie qui n'a jamais assassiné personne dans le monde !»

Le Figaro du 15 avril 2005

UN DEPUTE SOCIALISTE CHEZ LES TROTSKYSTES

François Hollande, petit-fils de Joseph Staline ? « Les socialistes ont retouché la photo de Jaurès parlant devant un drapeau rouge pour le remplacer par le drapeau européen comme de vulgaires exécuteurs de Staline », s'enflamme Daniel Gluckstein, secrétaire national du parti des travailleurs (PT), samedi soir, salle de la Mutualité, à Paris, lors d'un meeting du Comité national pour le non à la Constitution européenne, faux nez de l'organisation d'extrême gauche. Plus loin, assis à la tribune, le député socialiste du Nord, Marc Dolez, opine du chef. Ovationné par une salle comble, 2500 personnes qui scandent son nom, le patron de la fédération PS du Nord, commence par préciser : « Je ne m'exprime pas ici au nom du Parti socialiste… » « Pour assurer la victoire du non, poursuit-il, nous avons besoin de la plus grande unité à gauche sans exclusive aucune. C'est le sens de ma présence ici, porter le non socialiste à gauche, le non européen et antilibéral », poursuit Marc Dolez. Et tant pis s'il voisine avec un parti qui a critiqué sans retenue le gouvernement de Lionel Jospin et la gauche plurielle.

Dolez, « militant socialiste en conscience et en conviction », juge qu'une victoire du non « permettrait de tirer enfin les leçons du 21 avril et de construire une véritable alternative à gauche ». Daniel Gluckstein voit, lui, dans la poussée du non « un mouvement qui vient de très loin, chargé de toutes les colères, de toutes les révoltes et les indignations vécues depuis l'adoption du traité de Maastricht. Le non ne provoque pas la crise. C'est la crise qui amène le non ». Ce rejet de la Constitution est relayé par le Belge Jean-Maurice Dehousse, ancien vice-président du groupe socialiste au Parlement européen. « Si le oui l'emporte, lance-t-il, nous perdrons tous ensemble. Si le non gagne, nous gagnerons tous ensemble. Nous ne sommes pas dans un championnat d'Europe des référendums. La France porte haut et fort les espérances de tous ceux qui ne pourront pas voter. Et quand on me dit « tu votes comme Le Pen », je réponds que je n'ai pas de leçons à recevoir de gens qui tiennent le discours de Berlusconi. Ne laissez pas à l'extrême droite la défense de l'identité française. »

Libération du 18 avril 2005

LE CHEF DE L'UMP VEND L'EUROPE AUX VIGNERONS

«Je mesure l'enjeu de la viticulture, c'est capital pour nos exportations. Dès qu'on vend trois Airbus, on lance des cocoricos et il faudrait presque s'excuser de vendre du vin ! La viticulture française, c'est l'équivalent de 103 Airbus.». Une voix dans la salle : «Quelle garantie a-t-on que la Constitution européenne améliorera les choses ?» Nicolas Sarkozy, piqué à vif : «Ce que je vais vous dire vous déplaira peut-être mais je le pense. Je ne peux pas vous garantir qu'en disant oui à la Constitution, vous obtiendrez ce que vous demandez. En revanche, je vous garantis qu'en votant non, vous garderez ce qui vous handicape aujourd'hui. Et la France pèsera zéro pour changer les choses».

Midi Libre du 15 avril 2005

MIL-VIGILANCE N° 25/2005

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 26/2005 La lettre des adhérents du M.I.L.

ERIC RAOULT : « LE STOCK D'ETRANGERS EN SITUATION IRREGULIERE A LA PARTICULARITE D'ETRE TRES DEMANDEUR EN AIDES SOCIALES »

J'ai été amené à m'intéresser aux problèmes des dépenses des départements en matière d'aides sociales à l'occasion de la campagne menée par les socialistes sur les désengagements de l'Etat en matière de décentralisation. Nous sommes un certain nombre d'élus de droite à avoir interrogé le président communiste du conseil général de Seine-Saint-Denis à propos de ce qu'il reprochait à l'ancien premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, sur le plan du désengagement de l'Etat. Au début, il avait indiqué une somme globale. Nous lui avons donc demandé de ventiler cette somme. Il a expliqué qu'il y avait un montant très important d'allocations versées à des primo-arrivants dans le département. Puis il a précisé qu'il y avait des dépenses supplémentaires concernant la part du département sur le fonds de solidarité logement à destination des familles nombreuses qui perçoivent des allocations familiales : vous voyez ce que je veux dire… Il nous a ensuite informés que l'aide médicale d'Etat pour les étrangers était en progression de 30 %. Il a souligné que les classes de primo-arrivants dans les collèges étaient également en progression.

Cela a conduit le député Hervé Mariton, dans le cadre de l'enquête parlementaire sur la fiscalité locale, à demander à Hervé Brami, président du conseil général de Seine-Saint-Denis, de venir répondre aux questions des députés. A cette occasion, je l'ai interrogé sur chacun de ces points. Il a été obligé de reconnaître que, sur les différentes allocations liées à la famille, la santé et la jeunesse, on assistait à une explosion des dépenses qui était due au nombre particulièrement important de familles primo-arrivantes, en situation irrégulière ou non. Dans un département où il y a une forte immigration, les dépenses sociales sont en train d'augmenter considérablement. C'est la raison pour laquelle je viens d'interroger le gouvernement sur ce sujet, car cette remarque peut être validée dans d'autres départements comme les Bouches-du-Rhône, le Var, les Alpes-Maritimes, le Rhône ou le Nord…

Il est vrai que quelqu'un qui est en situation irrégulière ne touche pas les allocations familiales. Cependant, on est bien obligé de loger ces gens, qui ne peuvent pas rester dans la rue. En l'occurrence, ces dépenses de solidarité pour l'aide au logement sont versées à titre collectif aux centres d'hébergement et de réadaptation sociale. En ce qui concerne l'aide médicale d'Etat, elle est prise en charge pour les étrangers en situation régulière comme pour ceux en situation irrégulière… Par ailleurs, lorsqu'il y a des familles en situation irrégulière, on est bien obligé de scolariser les enfants. Il y a des dépenses de prise en charge de scolarité et de cantine. Certaines peuvent nous reprocher cette situation, mais on ne peut pas laisser crever une famille même en situation irrégulière, devant sa mairie…

Dans ce contexte, je dis qu'il faut être attentif aux conséquences des régularisations. Une régularisation, c'est une demande de places de crèche, d'école, de logement et de boulot… on s'interroge sur le problème des quotas, mais tout accord de régularisation génère des dépenses sociales supplémentaires. On dit que l'on est passé de 6.000 à 11.000 reconduites à la frontière. Mais il faut bien voir que le stock de déboutés du droit d'asile, d'entrées en situation irrégulière et de régularisations sur validation de mariage pèse considérablement sur les dépenses sociales des collectivités. Je ne veux pas jouer à celui qui peut apparaître comme plus à droite que le Front national, ce ne serait pas crédible, je veux simplement exprimer le fait qu'une politique de régularisation de titres de séjour a un coût politique, mais aussi social.

Les communistes et les socialistes reprochent à l'Etat de se retirer mais, en réalité, ce qui coûte cher, c'est la conséquence des textes Chevènement : le stock d'étrangers en situation irrégulière a la particularité d'être très demandeur en aides sociales et cela a un coût non négligeable. Or, tout cela n'est pas pris en charge par l'Etat. Je vais prendre un autre exemple : dans ma circonscription, il y a le Centre français d'entraide aux rapatriés de Vaujours. C'est différent parce que ce sont des nationaux. Cependant, ce centre accueille nos ressortissants de Côte-d'Ivoire, du Togo, du Sénégal et le coût social du CFER est pris en charge par l'Etat dans les dépenses individuelles. Or, lorsque les mômes vont à l'école, ils vont à Vaujours et le maire ne reçoit pas de compensation financière. Donc, il est vrai qu'il y a des charges plus importantes pour les collectivités : toutefois elles ne sont pas liées à la décentralisation Raffarin mais aux régularisations des années passées qui maintenant pèsent sur le budget des communes.

Ce n'est pas une question que j'aborde pour faire plaisir à des gens qui, de toute façon, ne votent pas pour moi, mais j'entends poser cette problématique aux socialistes et aux communistes. Je sais que d'autres avant moi, comme le professeur Jean Mottin, ont évoqué le coût social de l'immigration. A l'époque, son livre (*publié par le MIL*) avait fait hurler les bonnes consciences, mais ce qu'il a écrit il y a une vingtaine d'années est malheureusement toujours d'actualité.

Auparavant, il y avait parfois des familles maghrébines avec deux, trois, quatre ou cinq enfants. Lorsque c'est une famille malienne ou sénégalaise avec sept ou huit enfants, cela génère une situation particulière…

Eric Raoult, ancien ministre - Minute du 15 juin 2005

LES MULTIRECIDIVISTES, ÇA SUFFIT !

Intervention de Nicolas Sarkozy, Ministre d'Etat, de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire France 2 vendredi 24 juin 2005

Françoise Laborde : Alors on le voit… il ne vous a pas échappé que votre formule sur le nettoyage a pu choquer, il y a eu des critiques qui ont été émises un peu partout…

Nicolas Sarkozy : A choqué qui, Françoise Laborde ?

FL : A l'Assemblée nationale, les gens des cités…

NS : Non, non, juste un mot si vous me permettez, ça a choqué ceux qui n'ont jamais mis les pieds dans cette cité, ça n'a pas choqué les habitants. J'ai passé deux heures et demie dans cette cité et qu'est-ce qu'ils m'ont dit, les habitants ? Qu'ils n'en peuvent plus et qu'ils ne comprennent pas pourquoi l'Etat tolère ce que nous ne tolérions nulle part ailleurs. Alors ce qui poussent des cris d'orfraie et qui sont choqués par le verbe "nettoyer", je le confirme, mon devoir, c'est de nettoyer la Cité des 4.000 des trafics et des trafiquants.

FL : Vous maintenez vos termes.

NS : Mais bien sûr. Et vous savez ce qui me choque, moi ? C'est que des individus soient capables de tirer sur un petit garçon de onze ans et je n'ai pas à trahir de secret mais quand on voit le curriculum vitae des gens que nous avons déférés à la justice, j'avais promis qu'on arrêterait les coupables, nous en avons trois sur quatre et je n'arrêterai que quand on aura le quatrième. J'avais promis qu'on irait nettoyer la cité, tous les jours, nous envoyons la police pour obtenir des résultats parce que les plus pauvres et les plus démunis de nos compatriotes, ils ont besoin de la sécurité…

FL : Mais le fait d'envoyer la police, ce n'est pas ça sur quoi effectivement il a pu y avoir des critiques, c'est j'allais dire l'organisation des choses, le fait d'annoncer à l'avance une descente de police, la venue du raid, est-ce que c'est un gage d'efficacité ?

NS : Vous voyez le décalage phénoménal entre ce que disent certains responsables politiques et ce que vivent les Français ? Certains responsables politiques bien au calme et bien au chaud, qui ne connaissent pas les problèmes de l'insécurité, sont choqués par une expression que tout le monde emploie et que tout le monde comprend ; moi je suis choqué par la mort d'un enfant de onze ans et je ne l'accepte pas.

FL : Les armes dans la cité, ils en ont retrouvé, les policiers ?

NS : Tous les jours, nous retrouvons des choses mais ce n'est qu'un début et je retournerai la semaine prochaine pour rencontrer les jeunes et pour essayer de mettre les bases d'une politique de sécurité. Alors vous pourriez me dire : pourquoi vous ne l'avez pas fait la dernière fois ? Je ne l'ai pas fait pour une raison simple, c'est que je n'ai pas l'intention de dialoguer pour rétablir l'ordre ; je veux qu'on rétablisse l'ordre et ensuite seulement on dialogue. Pas l'inverse. J'ai passé deux heures et demie là-bas, j'y retournerai. Et la Cité des 4.000, les habitants doivent le savoir, ils auront droit à la même sécurité que les autres. C'est mon devoir, je le ferai. Voyez, c'est simple, j'essaie de me faire comprendre…

FL : Vous mettez la sécurité et après la prévention. Mais ce sera quoi, la prévention ? Parce qu'on dit beaucoup les associations justement prévention… elles ont moins de moyens qu'avant etc, il y a une contradiction dans l'action gouvernementale ?

NS : Vous savez, la meilleure des préventions, c'est que les voyous qui trafiquent sachent et comprennent qu'enfin maintenant ils vont risquer quelque chose…
FL : C'est la peur du gendarme…
NS : La peur de la répression, la peur de la punition. Comment voulez-vous que des jeunes se lèvent tôt le matin quand ils voient d'autres jeunes de la cité dealer et trafiquer de la drogue et gagner beaucoup plus que quelqu'un qui se lève tôt le matin ? Moi je respecte la France qui travaille et je n'ai pas l'intention de me laisser impressionner par les professionnels de la pensée unique qui depuis trente ans, décrivent les phénomènes de la violence, restent les bras croisés et abandonnent nos compatriotes les plus exposés à des situations intolérables.
FL : Donc quand Carl LANG dit qu'il y a une lepénisation des esprits, c'est une formule que vous trouvez totalement déplacée ?
NS : Alors chaque fois qu'on dit quelque chose de bon sens, on se rapproche de monsieur LE PEN ? J'ai toujours combattu Jean-Marie LE PEN. C'est moi qui ai aboli la double peine, c'est moi qui ai voulu que les musulmans de France aient une instance, c'est moi qui me bats pour la discrimination positive. Et ceux qui ont profité de Jean-Marie LE PEN pendant les deux septennats de François MITTERRAND viennent me donner des leçons aujourd'hui ? Quand je veux lutter contre la voyoucratie, contre les délinquants ? Alors qu'est-ce qu'il faut faire ? Donner des leçons à tout le monde ? Oui, j'ai vu que le récidiviste, c'était moi à la une d'un journal, mon Dieu ! Quand il y a un gosse de onze ans… Que m'a demandé la famille de ce gosse ? Qu'est-ce qu'ils m'ont dit ? Monsieur SARKOZY, arrêtez les coupables. Ils m'ont dit une deuxième chose : on en a assez que dans notre pays, les coupables soient arrêtés et qu'ils ne soient pas punis.
FL : Mais là vous avez une obligation de résultats en l'occurrence, vous vous êtes engagé.
NS : Mais j'ai une obligation de résultats là et ailleurs. Pourquoi j'ai été nommé ministre de l'Intérieur ? Pour commenter les phénomènes ou pour les combattre ? Et je les combattrai. Et par ailleurs une des leçons du 29 mai, je vais vous le dire très simplement, c'est que les Français ne supportent plus d'avoir une classe politique qui emploie des mots que personne ne comprend. Il y a un trop grand décalage entre ce que vivent les Français et ce que nous disons.
FL : Alors vous avez aussi secoué la magistrature si je puis dire lorsque vous avez…
NS : Je n'ai rien secoué du tout !
FL : Un peu quand même. Je rappelle les faits : le meurtrier d'une jeune femme, Nelly KREMEL, tuée d'une balle dans la tête alors qu'elle faisait son jogging à La Ferté-sous-Jouarre, ce meurtrier présumé donc était un criminel déjà condamné à la réclusion à perpétuité et qui avait bénéficié d'une libération anticipée. Vous avez dit alors que le juge d'application des peines devrait payer pour sa faute et voici les réactions suscitées par vos propos.
FL : Alors Nicolas Sarkozy , à la lumière des faits, cette remise en liberté était effectivement une erreur mais est-ce qu'il fallait parler de faute ? Parce que la procédure a été respectée ?
NS : Alors revenons aux faits si vous voulez. J'ai été à l'enterrement de madame KREMEL. Il y avait à côté du cercueil sa fille de douze ans et son mari d'une dignité remarquable. Je suis représentant de l'Etat. Comment vous dites à ce père et à cette petite fille que l'Etat a laissé un criminel condamné par une cour d'assises, souveraine, à la perpétuité parce qu'il avait déjà assassiné ; treize ans après, ce monsieur est libéré et on me dit : Monsieur SARKOZY, la loi est appliquée, il n'y a pas de problème ! Il est libéré et il assassine une jeune femme pour vingt euros dans des conditions d'une sauvagerie inacceptable. Moi je suis ministre de l'Intérieur. Qu'est-ce que je dis à ces gens ?
FL : La loi est mauvaise.
NS : Alors il faut la changer ! Et combien de temps va-t-on tolérer qu'un individu condamné à la perpétuité parce qu'il a tué, ressort treize ans après pour retuer ? Alors je demande plusieurs choses : la première, c'est que les conditions de l'application des peines, il n'y ait pas que des magistrats qui décident…
FL : Il y en a trois normalement, il y a une collégialité.
NS : Parfait. Eh bien au lieu de décider entre eux, je propose une chose, qu'il y ait désormais systématiquement un représentant des victimes et des associations de victimes…
FL : Est-ce que ça ne risque pas d'entacher la sérénité de la justice qui doit prendre un peu de recul par rapport… c'est un peu ça la règle du jeu ?
NS : Je vous rappelle qu'une femme a été assassinée par un récidiviste. Ce n'est pas autre chose… La deuxième chose que je veux dire, c'est que **les multirécidivistes maintenant, ça suffit**. Il faut prendre des mesures pour que ceux qui ne comprennent pas, comprennent enfin et je demande qu'il n'y ait plus de sursis lorsqu'il s'agit d'un multirécidiviste, qu'il n'y ait plus d'aménagement de peine lorsqu'il s'agit d'un multirécidiviste…
FL : C'est-à-dire qu'ils effectuent leur peine jusqu'au bout.
NS : Exactement, et qu'il y ait comparution immédiate quand il s'agit d'un multirécidiviste parce que les policiers et gendarmes, vous savez, ils en ont assez de courir pour arrêter les mêmes qui recommencent. Et puis il y a une troisième chose qui est le problème difficile de la responsabilité et j'aimerais qu'on y réfléchisse calmement…
FL : La responsabilité des magistrats, c'est ça que vous voulez dire ?
NS : Bien sûr, parce que là j'ai vu beaucoup de décisions et de déclarations corporatistes. Quand un médecin vous opère et qu'il commet une erreur d'appréciation, il est traîné devant les tribunaux et il est condamné. Quand un homme politique se trompe, il est condamné. Quand un Français se trompe dans sa déclaration sans intention, il doit payer les conséquences. Je voudrais poser calmement la question : est-ce qu'il peut exister un pouvoir, le pouvoir des juges, sans responsabilité ? L'un d'entre eux a dit quelque chose de formidable, de très intéressant, monsieur BILGER : la responsabilité, ce n'est pas une malédiction, c'est une chance. Alors j'ai voulu poser le problème parce qu'une erreur d'appréciation qui conduit à un meurtre, qui conduit à une famille dans le désastre le plus total, qu'est-ce qui est choquant ? Que je pose cette question ou que cette femme ait été assassinée ?
FL : Disons que ce n'était peut-être pas la bonne formule…
NS : Pardon ? La faute n'est pas une bonne formule ? Parce qu'une décision qui conduit à ce qu'une femme qui fait son jogging, est assassinée, vous appelez ça simplement une faute ? ! J'appelle ça un drame qui doit nous appeler à réagir et pour une fois à agir…
FL : Alors revenons sur la responsabilité des magistrats. Vous dites qu'en effet, on doit réfléchir, ça veut dire quoi ? Qu'il faut mettre des instances, que vous allez travailler là-dessus avec Pascal CLEMENT parce qu'après tout, c'est lui le Garde des Sceaux ? Comment vous envisagez les choses ?
NS : Ca veut dire qu'au moins, il faut poser le problème et réfléchir à la question. Alors on me dit que je mets en cause l'indépendance de la justice, mais c'est une plaisanterie ! J'ai mis en cause quelle indépendance ? Je dis simplement que quand on se trompe au point où se sont trompés ces trois magistrats – ça peut arriver…
FL : Mais il faut quoi ? Que le Conseil supérieur de la Magistrature prenne des sanctions ?
NS : Quand vous pensez que la jurisprudence du Conseil supérieur de la Magistrature s'interdit de donner des sanctions sur une erreur d'appréciation des juges… Alors regardez, dans votre journal, il y a quelques mois, on a parlé d'Outreau où des gens ont fait trois ans de prison pour rien ; dans votre journal, on a parlé de l'affaire – pardon pour Dominique BAUDIS – il n'y était pour rien, on a brisé des vies parce que deux prostituées ont fait des déclarations invraisemblables. Eh bien permettez-moi de vous dire : dans le divorce qui existe entre la justice et les Français… il y a aussi le sentiment que le Français de base est responsable et que le Français qui n'est pas de base, n'est pas responsable. Et je voudrais poser une question aux Français qui nous regardent : est-ce que ce n'est pas le rôle d'un responsable politique de poser des vraies questions ? De lancer ce débat ? Et le scandale, est-ce qu'il vient de la part de celui qui lance un vrai débat ou de ceux qui se sont trompés au point de se trouver devant la catastrophe à laquelle nous sommes confrontés ? Et je voudrais dire une dernière chose, c'est que j'ai été heureux que le président de la République annonce deux décisions importantes : qu'on revoie les conditions d'application des peines et qu'on travaille d'arrache-pied pour trouver une solution sur les multirécidivistes. Vous voyez, j'ai voulu qu'on agisse, le gouvernement décide d'agir ; alors les professionnels de la pensée unique, tous ceux qui parlent sans rien faire depuis si longtemps, eh bien aujourd'hui, ils doivent s'inquiéter parce qu'on a décidé d'agir.

DES BOUFFONS, DES PETITS FRANÇAIS AVEC DES TETES DE VICTIMES …

« Si j'y suis allé, c'est pas pour la manif (des lycéens du 8 mars 2005), mais pour prendre des téléphones et taper les gens. Il y avait des petits groupes qui couraient, qui faisaient de l'agitation. Et au milieu des bouffons, des petits Français avec des têtes de victimes».
Heikel, 18 ans, de nationalité française et tunisienne
Le Monde du 15 mars 2005

MIL-VIGILANCE N° 26/2005
Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 27/2005 La lettre des adhérents du M.I.L.

LE PARTI SOCIALISTE AU BORD DE LA PARTITION

Ci-gît le PS. La violence de la campagne entre partisans et opposants à la Constitution européenne augure-t-elle la fin de la vieille maison socialiste ? En cent ans, elle en a certes vu d'autres. Du désaccord sur la Communauté européenne de défense (CED) dans les années 50 au congrès de Rennes de 1990, de la création du PSU dans les années 60 au départ de Jean-Pierre Chevènement lors du référendum sur le traité de Maastricht, l'histoire du PS rime avec fractures et scissions (lire ci-contre). François Hollande, l'actuel premier secrétaire, qui se décrit en «garant de l'unité» du PS, est-il en train d'écrire une nouvelle page de cette histoire ? Chaque jour qui passe en tout cas nourrit le spectre de la scission. «Et encore, on n'a pas tout entendu», rit jaune un membre de la direction, craignant une radicalisation des positions d'ici à la fin de la campagne. «Il y a deux partis», résume un eurodéputé.

L'ancien président de la Commission européenne Jacques Delors a qualifié de «joueurs de flûte» les partisans du non. L'ex-ministre Pierre Moscovici a parlé «d'apprentis sorciers». En face, le sénateur de l'Essonne, Jean-Luc Mélenchon, a dénoncé «la pitoyable manoeuvre» de la direction du PS qui fait «l'amalgame» entre le non de gauche et celui d'extrême droite. C'est la fédération des Landes, celle d'Henri Emmanuelli, lui aussi partisan du non, qui a annoncé qu'elle boycotterait le meeting en faveur du oui, prévu le 14 avril à Mont-de-Marsan en présence d'Elisabeth Guigou et d'Hubert Védrine. Leitmotiv du moment dans les deux camps : «On réglera les comptes après le 29 mai.»

Fédérations après fédérations, ces amabilités prospèrent en raison de la division à la tête du parti. Depuis six mois, le premier secrétaire, François Hollande, et le numéro 2, Laurent Fabius, se regardent en chiens de faïence. L'ambiance est à ce point calamiteuse que la question se pose de savoir si elle ne met pas en danger les procédures classiques de désignation aux élections, présidentielle (lire page 6), mais aussi législatives.

La question du schisme au sein du PS dépasse évidemment cette accumulation d'aigreurs ou l'exacerbation des rivalités personnelles. Le PS y a déjà survécu. Il saura y survivre une nouvelle fois, sauf à considérer que le référendum sur la Constitution européenne sonne aussi l'heure d'une clarification idéologique, latente depuis la fameuse «mise entre parenthèses» de «l'expérience socialiste» après le «tournant de la rigueur» en 1983. Mais que ni l'exercice du pouvoir par Lionel Jospin, ni le vide du «réformisme de gauche» théorisé par François Hollande n'ont finalement tranchée. «Quel que soit le résultat, il faudra un congrès de clarification. Il faudra réaffirmer une ligne sociale-démocrate ou revenir aux lunes de la rupture», analyse le député du Nord Bernard Roman. Jean-Christophe Cambadélis parle «d'implosion idéologique». Les soubresauts actuels étant, selon lui, la preuve que «le PS est en train de faire sa mue dans la douleur».

Aujourd'hui, si personne à la direction du PS ne pleurerait le départ d'un Marc Dolez, patron de plus en plus isolé de la fédération du Nord, voire d'un Jean-Luc Mélenchon, qui «ne pèse pas grand-chose en dehors de l'Essonne», la perspective d'un schisme salutaire ne fait pas recette. «Tout le monde a intérêt à se calmer. Nous aurons collectivement à gérer les lendemains du référendum», pronostique Claude Bartolone, fidèle de Fabius. Hollande ne nie pas qu'il existe «une tension profonde. Mais elle ne peut pas mettre en cause notre unité». Il rappelle que tous «les fractionnistes l'ont payé cher. Et l'on fait payer cher au PS».

Le patron du parti rappelle aussi que «la tentation de créer à la gauche du PS un pôle de radicalité est une vieille histoire». Aussi vieille que l'extrême gauche. «Elle a cru après le 21 avril 2002 que le PS était fini. Elle le croit encore avec le référendum, rapporte une de ses proches. Ce qui est inquiétant, c'est qu'au PS les tenants du non travaillent sur toutes les options possibles. Sortir du parti, ou espérer le prendre.» Un quitte ou double suspendu à un oui ou à un non.

Paul Quinio - Libération du 11 avril 2005

EN 2015, UN POLICIER SUR TROIS SERA UNE FEMME

«Les femmes pulvériseraient les scores d'admission dans la police, si on ne les barrait pas par des critères physiques.» Un arrêté impose en effet à tout candidat, quel que soit son sexe, outre une taille de 1,60 m, un indice de masse corporelle (IMC, poids divisé par la taille au carré) compris entre 21 et 30. Or, ce sont surtout les femmes qui en pâtissent et pas seulement les plus rondes. Avec 1,77 m pour 64 kg, une athlète comme Christine Arron, par exemple, serait recalée d'office aux concours de la police, son IMC plafonnant à 20,42.

De l'aveu de l'un de ses hauts cadres, «la Place Beauvau a conscience d'avoir placé la barre un peu haut pour les filles et envisage de revoir sa grille de sélection». Il faut dire que l'engouement des femmes pour ces métiers n'est pas simple à gérer. «A l'écrit, elles réussissent mieux que les garçons et pas seulement dans les concours de la police», rappelle Frédéric Ocqueteau, chercheur au CNRS et membre de l'Observatoire national de la délinquance. Elles étaient même majoritaires, il y a deux ans, chez les lauréats du concours externe de commissaire.

Aujourd'hui, tous grades confondus, les femmes représentent déjà près du quart des effectifs policiers globaux (environ 33 000 sur 145 000) et un tiers des effectifs de la police judiciaire ou des renseignements généraux). Si elles forment toujours le gros des troupes dans l'administration, les femmes gagnent partout du terrain dans les services actifs, dirigeant même des unités de CRS.

«Au contact de leurs collègues masculins, elles jouent un rôle pacificateur», assure Frédéric Ocqueteau. «La police ne doit pas avoir peur de cette féminisation, trop souvent vécue comme une perte symbolique de l'autorité des hommes», dit-il. Le sociologue argumente : «Dans la justice, majoritairement féminine depuis dix ans, les magistrates apparaissent finalement plus légalistes et plus répressives que leurs collègues masculins. Ce qui bat en brèche le cliché d'une femme que le sentiment maternel pousserait à plus de tolérance.»

Au sein de la police, la montée en puissance des filles va se poursuivre. «C'est mathématique, explique-t-on à la Direction du personnel du ministère, puisque les agents qui partent en retraite, essentiellement des hommes, sont remplacés par des promotions féminisées à près de 40% .» La direction prévoit même que, «dans les dix ans à venir, un policier sur trois sera une femme».

Côté syndical, on se réjouit de cette évolution. «Les femmes apportent aux équipes leur technicité, notamment en matière de procédure», se félicite Jean-Claude Delage, adjoint au secrétaire général d'Alliance, le premier syndicat de gardiens et gradés. «Quoi de plus efficace qu'un couple de policiers en civil pour assurer une filature ! Les malfrats, baignés dans une culture radicalement machiste, ne se méfient pas», renchérit Bruno Beschizza, le patron de Synergie-Officiers.

«Les femmes policiers sont très performantes dans la lutte contre la prostitution ou les violences intrafamiliales», poursuit sa collègue, Martine Vellard. Mais l'officier se veut réaliste : «Il faut ne pas rompre non plus les équilibres car les femmes ne sont pas taillées pour les opérations musclées contre la délinquance.»

Nouveau secrétaire général du Syndicat général de la police (SGP), Nicolas Comte va plus loin : «Ce n'est pas seulement une question de force physique. Dans certains quartiers où une partie de la population masculine a du mal à concevoir une femme autrement que voilée, on accepte difficilement l'autorité d'une femme en uniforme.» Autant de contraintes du terrain qui imposent, selon lui, dans la gestion des effectifs féminins «un certain pragmatisme.»

Jean-Marc Leclerc - Le Figaro du 7 avril 2005

LYCEENS OU CASSEURS ?

Lycéens contre loi Fillon, le bras de fer continue. Un rassemblement dans l'inspection académique de Seine-Saint-Denis a dégénéré : bureaux détruits, coups de barres de fer dans les dispositifs d'entrée. « Des agissements intolérables », a réagi le recteur de l'académie de Créteil. Une manifestation a également eu lieu devant le lycée Adolphe-Chérioux à Vitry-sur-Seine (94). La police est intervenue et a été la cible de pierres et de projectiles. Sept jeunes ont été arrêtés, sept policiers ont été blessés et deux voitures de police endommagées. La veille, quatre autres jeunes avaient été interpellés aux abords de l'établissement. A Taverny (95), cinq lycéens ont été arrêtés lundi soir après des affrontements avec la police devant le lycée Louis-Jouvet. Enfin, le lycée Montaigne (6e) est resté fermé hier après l'occupation de lundi et les lycées Honoré-de-Balzac (17e), Diderot (19e), Louis-Armand (15e) et Sophie-Germain (6e) ont été perturbés.

20 Minutes du 13 avril 2005

MGR RATZINGER (BENOIT XVI) : «LA FOI CHRETIENNE A SON MOT A DIRE SUR LA MORALE»

Nous sommes pour la laïcité, bien entendu. Mais nous sommes opposés à un laïcisme idéologique qui risque d'enfermer l'Eglise dans un ghetto de subjectivité. Ce courant de pensée souhaite que la vie publique ne soit pas touchée par la réalité chrétienne et religieuse. Une telle séparation serait certainement un danger pour la physionomie spirituelle, morale et humaine de l'Europe. Nous espérons donc que la vitalité de l'Eglise en France soit suffisante pour aider toute l'Europe à répondre à cette provocation, à ce défi. J'ai l'impression qu'il y a de fortes initiatives visant à réévangéliser la France, à redonner à la foi une présence forte dans la vie publique. Il faut comprendre – dans un plein respect du pluralisme culturel, de la liberté religieuse et d'une saine laïcité – que la foi chrétienne a quelque chose à dire pour la morale commune et pour la composition de la société. La foi n'est pas une chose purement privée et subjective. Elle est une grande force spirituelle qui doit toucher et illuminer la vie publique. (…)
L'Etat doit être le garant de la liberté de pensée et de religion. Nous ne cherchons pas à imposer notre foi aux autres par le biais de la politique. Mais nous sommes par ailleurs convaincus que la foi est aussi une lumière pour la raison et que l'homme politique catholique doit pouvoir transmettre cette lumière dans son combat politique. En ce qui concerne le droit de vivre, il doit être protégé par tout Etat, du premier instant de la vie au dernier. C'est une évidence de la raison, ce n'est pas une position de foi. Mais il serait contre la foi de s'opposer à cette évidence. Un politicien qui prend une position différente, qui ne respecte pas l'image de Dieu et l'inviolabilité de la personne humaine est aussi en opposition avec les composantes rationnelles de la foi. Dans ce sens, il s'oppose à un élément fondamental de la conscience chrétienne. Les évêques américains ont publié une déclaration, à la suite du débat portant sur le fait de savoir si un homme politique catholique favorable à l'avortement pouvait ou non accéder à l'eucharistie. Ils ont rappelé que l'examen de conscience précédant l'eucharistie ne valait pas seulement pour les politiciens mais aussi pour tous ceux qui y participent, et que cet examen ne concerne pas uniquement leur position envers l'avortement, mais qu'il concerne toute leur vie de chrétien. (…)
L'Europe est un continent culturel et non pas géographique. C'est sa culture qui lui donne une identité commune. Les racines qui ont formé et permis la formation de ce continent sont celles du christianisme. Il s'agit d'un simple fait de l'histoire. J'ai donc des difficultés à comprendre les résistances exprimées contre la reconnaissance d'un tel fait incontestable. Si vous m'affirmez qu'il s'agit d'un temps lointain, je vous réponds que la renaissance de l'Europe après la Seconde Guerre mondiale a été rendue possible grâce à des hommes politiques qui avaient de fortes racines chrétiennes, qu'il s'agisse de personnes comme Schuman, Adenauer, de Gaulle, De Gasperi ou d'autres. Ce sont eux qui se sont confrontés aux destructions provoquées par des totalitarismes athées et antichrétiens. Se taire sur cette réalité est une chose très étrange et aussi dangereuse. Je crains que derrière cette opposition se cache une haine de l'Europe contre elle-même. (…)
Nous avons parlé de l'Europe comme d'un continent culturel et non géographique. Dans ce sens, la Turquie a toujours représenté un autre continent au cours de l'histoire, en contraste permanent avec l'Europe. Il y a eu les guerres avec l'Empire byzantin, pensez aussi à la chute de Constantinople, aux guerres balkaniques et à la menace pour Vienne et l'Autriche... identifier les deux continents serait une erreur. Il s'agirait d'une perte de richesse, de la disparition du culturel au profit de l'économie. La Turquie, qui se considère comme un Etat laïc, mais sur le fondement de l'islam, pourrait tenter de mettre en place un continent culturel avec des pays arabes voisins et devenir ainsi le protagoniste d'une culture possédant sa propre identité, mais en communion avec les grandes valeurs humanistes que nous tous devrions reconnaître. Cette idée ne s'oppose pas à des formes d'associations et de collaboration étroite et amicale avec l'Europe et permettrait l'émergence d'une force unie s'opposant à toute forme de fondamentalisme. (…)
Le Figaro magazine du 13 août 2004

CHEVENEMENT AU CONGRES DU SNALC

Président du Syndicat national des lycées et collèges, Bernard Kuntz a réuni "un beau plateau" pour fêter cette semaine les cent ans de son organisation : Vincent Mahé, conseiller éducation à l'Élysée, Rachid Kaci, Armel Pecheul, président de l'association Enseignement et liberté, et, surtout, Jean-Pierre Chevènement, «que nous avons toujours considéré comme un excellent ministre de l'Éducation nationale», commente Bernard Kuntz. Chevènement devait plancher sur les vertus de l'école républicaine : transmission des savoirs, sens de l'effort, récompense du mérite… «Autant de valeurs que nous partageons avec lui », explique Kuntz. Précision : le Snalc, qui recueille 10 % des suffrages enseignants dans le secondaire, est le seul syndicat important qui ne soit pas de gauche !
Valeurs Actuelles du 8 Avril 2005

"POURQUOI TU NOUS REGARDES ?"

Nicolas Vidal-Naquet a 42 ans, il vit à Paris, est vétérinaire à Saint-Denis. Le 22 mars dernier il passe un appel dans le hall, face à la porte vitrée. Sur le trottoir opposé, quinze jeunes tiennent les murs, « dont beaucoup sont connus de moi, et inversement ». Trois s'approchent de son cabinet ; eux, il ne les a jamais vus. Le vétérinaire entrouvre la porte et s'entend dire : «T'as un problème ? Pourquoi tu nous regardes ?» Puis ils le frappent au ventre, à la mâchoire, aux genoux. L'un d'eux balance : «Tu n'as pas à nous regarder, sale Blanc de ta race de merde.» Vidal-Naquet tombe à l'intérieur du cabinet, la porte se referme, et le trio se sauve. La scène a duré deux minutes. Tête gonflée, dent cassée, il s'évanouit deux fois à l'hôpital. Une semaine de convalescence. Les jeunes assis sur le trottoir d'en face pendant l'agression n'ont pas bougé ni témoigné.
Le Nouvel Observateur du 14 avril 2005

DES POLICIERS DENONCENT DES «REPRESAILLES»

La voiture personnelle d'un policier incendiée, le fils d'un autre menacé... Le syndicat de police Alliance a fustigé les «représailles» dont seraient victimes certains fonctionnaires d'Aubervilliers (93) après la mort accidentelle, vendredi dernier, d'un jeune originaire de la ville. Celui-ci a chuté de son scooter alors qu'il était poursuivi par un véhicule de la brigade anti-criminalité.
Dans les nuits qui ont suivi l'annonce du décès, plusieurs dizaines de jeunes ont saccagé des vitrines, des Abribus et brûlé de nombreuses voitures dans la ville. Omniprésente sur place, la police a interpellé une trentaine de jeunes, dont certains ont été condamnés dès cette semaine à des peines de prison ferme. Alliance aurait écrit «aux plus hautes autorités» pour demander que cessent «les représailles et les menaces» que subissent, depuis lors, leurs collègues. Le syndicat s'est par ailleurs «étonné» de la polémique née après le drame. En début de semaine, le procureur de la République de Bobigny a en effet déclaré que «le décès n'était pas dû à un impact avec le véhicule de police». Dans son communiqué, Alliance précise «ne pas tolérer que l'on suspecte constamment à tort les policiers». L'organisation souligne aussi que la victime était « très défavorablement connue des services» et qu'il y a quelques semaines, dans d'autres circonstances, elle avait déjà perdu le contrôle de son scooter.
20 Minutes du 8 avril 2005

FRIC-FRAC CHEZ LES VERTS

Stupeur chez les Verts : leur matériel de campagne en faveur du oui (le mouvement écolo s'est prononcé à 53 % en faveur de la Constitution) a subitement disparu. Au total, des milliers d'affiches, d'autocollants et de tracts qui étaient stockés au local des Verts d'Ile-de-France, rue d'Arcueil (XIVe). «A la fin de la semaine dernière, on s'est aperçu qu'on n'avait plus rien à envoyer aux responsables de province qui en faisaient la demande, raconte un dirigeant. C'est alors qu'on a réalisé qu'il s'était passé quelque chose d'anormal.» De fait, c'est le quart du matériel de campagne prévu au plan national qui s'est volatilisé. Il a fallu commander en urgence des retirages d'affiches. Qui a fait le coup ? L'hypothèse de cambrioleurs passionnés étant a priori exclue, les tenants du oui portent un regard suspicieux en direction de leurs camarades favorables au non, particulièrement présents en Ile-de-France. «Qui à part eux pouvait monter une telle opération ?» accuse un responsable. Très embarrassés par cette affaire qui pourrait ouvrir une grave crise interne, les Verts préfèrent laver leur linge sale en famille. Malgré le préjudice financier, aucune plainte ne sera déposé.
Le Parisien du 20 avril 2005

MIL-VIGILANCE N° 27/2005
Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 28/2005 La lettre des adhérents du M.I.L.

LA FIN D'UN CYCLE

Les modèles sociaux, fiscaux et européens, après 50 ans de bons et loyaux services, ont besoin d'une révision générale.

Tout fout le camp, entend-on dire ! Le modèle social français ? Il est périmé. Trop de chômage, trop de Rmistes, pas assez d'heures travaillées. « Pour financer notre modèle, il faut travailler plus », a rappelé mardi Thierry Breton. Le modèle fiscal ? Il délire. Trop de prélèvements, mal répartis qui plus est, trop d'expatriations fiscales. Le modèle européen ? Contesté comme jamais, il craque.

Voilà, après cinquante années de bons et loyaux services, qui ressemble furieusement à la fin d'une époque. Mieux : la fin d'un cycle long de cinquante ans. Soit la durée d'une vie active bien remplie qui, depuis le palais de l'Elysée jusqu'aux dorures de feu la Rue de Rivoli, en passant par la puissante administration de Bruxelles, aura permis à deux générations d'acteurs, privés et publics, de façonner un certain modèle économique français, voire européen. Maintenant que la génération des Chirac, Giscard D'Estaing, Mitterrand, Barre, Balladur, Delors a laissé ou se prépare à laisser sa place à de nouveaux responsables politiques –en France et en Allemagne principalement-, le temps de la reconstruction est venu. Il impose d'accepter quelques vérités.

Le maintien du modèle social français n'est structurellement possible qu'en favorisant une croissance forte et durable. Fruit des Trente Glorieuses, ce modèle a su, aussi longtemps que la croissance dépassait en moyenne les 3 % par an, vivre sans créer ni dettes ni déficits. A partir du tournant des années 80, le ralentissement de la croissance d'une part, l'outrageuse sollicitation des comptes publics d'autre part ont creusé les déficits et la dette. Cette irresponsabilité s'exprime à travers un taux désormais connu : celui de l'endettement des comptes publics (Etat, Sécurité sociale, collectivités locales) qui, à plus de 1.000 milliards d'euros, atteint 67 % du PIB. Soit un peu plus de 16.000 euros par habitants. Or la réalité est plus préoccupante encore. La retraite des agents publics de l'Etat n'étant pas provisionnée, celle-ci devrait également être comptabilisée comme une dette supplémentaire. Une récente étude des Finances, prenant un taux d'actualisation de 2,5 %, concluait que cette provision pour retraite pourrait s'élever à 940 milliards d'euros. De sorte que la dette publique totale approcherait plutôt 2.000 milliards d'euros, soit plus de 130 % du PIB.

Seule une amélioration de la compétitivité de l'Etat et du marché du travail permettront de dégager une richesse suffisante pour supporter le fardeau de cette dette, laquelle, sans cela, ne trouverait de solution que dans le retour à une forte inflation ou dans un moratoire financier à la mexicaine. Recréer de l'emploi figure en tête des préoccupations de Dominique de Villepin. C'est pourquoi aucune des trois mesures phares qu'il a proposées lors de son discours de politique générale ne doit être rabotée au contact de la rhétorique syndicale. Le relèvement des seuils de 10 à 20 salariés pour les petites entreprises, la création d'un « contrat nouvelle embauche » de deux ans et la suppression de la contribution Delalande concernant les quinquas vont dans la bonne direction. N'y touchons plus.

Le modèle fiscal français reposant sur l'équité et la redistribution a depuis longtemps quitté le territoire de l'efficacité. Quel système économique peut en effet accepter longtemps que plus d'un Français sur deux (52 %) ne paye pas d'impôt sur le revenu (même si celui-ci devait rester minime, et même si la CSG complète de plus en plus l'IR), sachant que la progressivité de cet impôt est telle que 10 % des redevables à l'IR assurent 73 % de son rendement (55 milliards d'euros en 2004). A cette distorsion politico-technique s'ajoute l'impôt dogmatique de l'ISF, qui détruit définitivement plus de valeur pour le pays qu'il n'en apporte. 300.000 foyers fiscaux se sont acquittés de cet impôt en 2003, chiffre en constante progression du fait de la flambée des prix immobiliers (plus de 70 % depuis six ans). La direction des impôts avait fait connaître l'an dernier le nombre de foyers qui avaient choisi de s'expatrier en 2002 pour fuir cet impôt ! Un peu plus de 300 pour une déperdition estimée à l'époque à 11 milliards d'euros. Un chiffre doublement fâché avec la réalité : non seulement cet impôt est assis, dans son principe, sur une valeur de patrimoine virtuelle (un patrimoine n'a de valeur marchande que s'il doit être vendu), mais il masque de surcroît un appauvrissement global, en privant l'économie française, du fait des délocalisations, à la fois de valeur ajoutée, de taxes sur le revenu et la consommation, et d'emplois.

En outre, les statistiques d'expatriation fiscale ne s'appuient que sur la liste des personnes déjà soumises à l'ISF et qui ont choisi de partir. Elles passent sous silence les dirigeants propriétaires de leur entreprise qui, au moment de vendre, et n'étant plus protégés par l'exonération liée à l'outil professionnel, partent sans passer par la case ISF. Or les patrons issus du papy-boom, qui parviennent à l'âge de la retraite, vont être plus nombreux au cours des années à venir. Un immense gâchis.

Le modèle européen n'est plus considéré comme le totem politique au pied duquel les pays membres doivent se prosterner. Les fortes divergences apparues ces derniers mois avec les nouveaux entrants et avec le Royaume-uni sur la question du budget communautaire sont éclairantes. Même si un compromis est toujours possible, entre un Tony Blair qui souhaite réorienter les subventions européennes vers la recherche et l'investissement (« l'Europe du XXIe siècle ») et un Jacques Chirac qui entend faire respecter les engagements déjà signés sur la période courant jusqu'en 2013 (notamment la PAC, qui absorbe 40 % du budget général), ces disputes opposent au grand jour deux mentalités. Celle d'un Royaume-Uni qui, après avoir chèrement payé, pendant vingt-cinq ans, une douloureuse remise à niveau, entend en tirer une nouvelle légitimité. Et celle d'une France et d'une Allemagne qui, solidaires jusque dans leurs difficultés, tardent à se réformer. Il n'est que temps de regarder la vérité en face.

Yves Messarovitch, Le Figaro magazine du 25/06/05

TENSIONS A L'UDF

C'est peu dire que la réaction de François Bayrou, contestant la mise en berne des drapeaux en hommage à Jean-Paul II, a particulièrement surpris, voire choqué… au sein même de l'UDF.

Valeurs Actuelles du 8 Avril 2005

ANNIVERSAIRE : LA FRECHIE FETE AVEC FASTE L'AN II DE LA SEPTIMANIE

Georges Frêche très en verve… Extraits :

« Moi, je préfère en définitive être président de Région que maire de Montpellier. Depuis, on m'offre des asperges, des truffes, des châtaignes, du miel. Ca vaut le coup et je me régale. Sans compter ce qu'on m'offre pour picoler. » ; « Je demande à Blanc de laisser tomber sa lubie de prendre la présidence du parc des Cévennes. Qu'il laisse M. Lhéritier poursuivre son œuvre. Sinon, il n'aura aucune aide. » ; « La politique c'est pas la haine. Je ne m'attaque à la statue que pour la déboulonner. Et, comme je n'ai peur de rien, quand on a affronté Mitterrand, on peut s'attaquer à Sarkozy, cela ressemble même à des vacances » ; « C'est le président d'un parti qui passe son temps à massacrer le président en exercice. Ils n'ont qu'à régler leurs comptes ensemble et en silence. La guéguerre des chefs, j'ai connu ça avec Mitterrand qui tapait sur Rocard ». S'il a juré de ne plus l'appeler le « mamamouchi aux talons compensés », Georges Frêche ne s'est pas privé de cibler plus bas : « Sarko ? J'aime bien les petits mais ceux qui travaillent ». Frêche a ironisé sur l'avenir qui attend le président de l'UMP : « Deux choses portent malheur : la première c'est de suivre sa femme ; la seconde c'est d'être Premier ministre. Pour l'instant, il a eu droit à la première. Pour la seconde, Chirac va s'en charger dans les trois ans à venir. »

Midi Libre du 15 avril 2005

LE SECTARISME CONSTANT DE LA GAUCHE

Roger Karoutchi, Sénateur des Hauts-de-Seine, Président du Groupe UMP au Conseil Régional d'Ile-de-France, proteste contre le fait que l'exécutif de la Région Ile-de-France ait refusé de mettre en berne, à l'occasion des obsèques du Pape, les drapeaux sur les bâtiments de la Région. Sans avoir à juger sur le fond, il considère que c'est un manquement grave par rapport à la décision prise au niveau national. Décidément, le sectarisme est constant…

Communiqué du 08 avril 2005

ÉCOUTES : L'OUTIL PRIVILEGIE DES JUGES

Les derniers chiffres du ministère de la Justice ont de quoi rendre paranoïaque. En 1999, les juges avaient mis sous surveillance 6 000 lignes téléphoniques et 600 numéros de portables. En 2004, les grandes oreilles se sont considérablement allongées. Le nombre de mobiles espionnés a été multiplié par 45 pour atteindre 27 000. Le contrôle des lignes fixes a quant à lui été réduit à 2 000 par an. «Il faut relativiser ces chiffres, pondère un conseiller du ministère de la Justice, certains suspects possèdent plusieurs appareils. Le nombre de personnes écoutées n'a donc pas connu une courbe aussi exponentielle.» La progression n'en reste pas moins très importante. Jean-Pierre Versini-Campinchi, avocat pénaliste, vient de remettre un rapport sur la question au Conseil de l'Ordre pour condamner l'atteinte faite aux libertés par cette pratique. Il estime que ce sont 500 000 personnes dont les conversations sont interceptées en France chaque année. L'avocat a considéré qu'une personne sous surveillance communiquait en moyenne avec 25 interlocuteurs pendant la période légale d'une écoute, soit quatre mois.

Le téléphone donne beaucoup d'autres renseignements. Les puces des mobiles permettent les localisations des individus, leurs mémoires détaillent l'historique des mouvements et des contacts. Les relevés des facturations fournissent les adresses... Ainsi en 2004, outre les écoutes téléphoniques «classiques», la justice a ordonné 4 millions de réquisitions auprès des opérateurs, France Telecom, Bouygues, SFR et Orange...

«Le procédé est ancien et il se calque sur le mode de vie des individus, explique Claude Choquet, président de l'Association française des magistrats instructeurs, Afmi. Avant la police contrôlait les cabines téléphoniques, ensuite les numéros des domiciles privées, aujourd'hui les portables et demain le courrier électronique.»

«C'est vrai, reconnaît un magistrat du pôle financier de Paris, on a de plus en plus tendance à demander la surveillance téléphonique. C'est un acte assez simple qui permet de cerner très rapidement un individu.» Les juges y ont d'autant plus recours que les policiers sont très demandeurs. La surveillance d'un téléphone est plus confortable et souvent plus informative que les heures de «planques» devant le domicile ou une filature. «Il y a une véritable logique administrative dans l'augmentation des interceptions téléphoniques, raconte Stéphane Berthomet du syndicat d'officiers de police Synergie, les chefs de service ont leurs équipes sous la main au bureau. Les jeunes préféreraient être sur le terrain.»

Grâce aux évolutions technologiques, l'écoute est devenue un outil de grande consommation. «A partir d'une certaine échelle, remarque Me Olivier Metzner, il est légitime de s'inquiéter du respect des droits des individus. Le téléphone est un moyen de communication très pernicieux. Il y a une forme de relâchement dans les conversations. Les propos dépassent souvent la pensée.» La loi de 1991 encadre les écoutes téléphoniques. Elles doivent être autorisées sur commission rogatoire par un juge d'instruction pour un période maximale de quatre mois renouvelable. Seuls les propos intéressants directement l'enquête peuvent être retranscrits. Certains magistrats qui doivent contrôler simultanément près de 400 écoutes reconnaissent parfois qu'ils n'arrivent pas à suivre tous les dossiers avec autant d'acuité.

Depuis octobre 2004, la loi Perben 2 donne la possibilité aux parquets d'ordonner eux aussi des écoutes téléphoniques après accord du juge de la détention et des libertés. Depuis six mois, le bureau du procureur de la République de Paris a procédé à 45 écoutes. «Les périodes sont de courtes durées, huit jours renouvelables un seule fois, précise Guillaume Didier, vice-procureur au tribunal de grande instance de Paris. Ces écoutes nous sont utiles pour évaluer l'ampleur d'un dossier. Cela permet de classer certaines affaires et d'alléger les cabinets d'instruction.» Les affaires de terrorisme, de grand banditisme et de stupéfiants sont les plus consommatrices d'interceptions téléphoniques mais les branchements s'étendent progressivement à d'autres domaines comme la délinquance financière et la santé publique.

Marie-Christine Tabet - Le Figaro du 20 avril 2005

LA MENACE D'UN DUEL A LA PRESIDENTIELLE

«On n'est pas au RPR !», s'emporte François Hollande, premier secrétaire du Parti socialiste, à l'évocation d'une possible double candidature PS à la présidentielle de 2007. Au PS, «il ne peut y avoir qu'un seul candidat», affirme Hollande à Libération. «Le vote des militants est la clé de tout», assure le député de Corrèze. C'est précisément la question que soulève la transgression de la consultation militante organisée par le PS le 1er décembre 2004 sur la Constitution européenne. Jean-Luc Mélenchon, sénateur de l'Essonne, Henri Emmanuelli, député des Landes, et, dans une moindre mesure, le numéro 2 du PS, Laurent Fabius, se sont lancés malgré la victoire du oui dans une campagne pour le non. Ce schéma n'est-il pas reproductible après la désignation du candidat socialiste pour 2007 ?

Jack Lang s'est énervé un jour dans les couloirs de la rue de Solférino, le siège du PS, en disant qu'il ne voyait pas «au nom de quoi il pourrait y avoir deux campagnes sur l'avenir de la France en Europe et pas deux candidats à la présidentielle». «Moi aussi, je peux m'adresser directement au peuple !», se serait emporté l'ex-ministre de l'Education. L'intéressé confie aujourd'hui vouloir «tout faire pour recoller les morceaux» du PS après le 29 mai, mais il semble décidé à ne pas accepter «n'importe quoi». Notamment un candidat qui aura «fusillé le PS» en «abandonnant la règle commune». «Sans rassemblement des socialistes, il ne peut pas y avoir de rassemblement de la gauche», rappelle Claude Bartolone, député de Seine-Saint-Denis, proche de Fabius. Dans la campagne référendaire qui s'annonce, ce dernier se montre nettement plus prudent que les deux cofondateurs du courant Nouveau Monde, Mélenchon et Emmanuelli. «C'est qu'il a envie d'être investi par le PS !», fait remarquer un membre de la direction.

Hollande, lui, avance un autre argument pour repousser cette perspective : «Tout le monde sait que si le PS ne respectait pas sur cette question le vote majoritaire, le risque d'élimination dès le 1er tour serait réel.» Pour faire respecter la discipline du parti, il mise en fait sur la peur d'un nouveau 21 avril 2002.

Paul Quinio - Libération du 11 avril 2005

CRISE A L'ASSOCIATION DES DEPARTEMENTS DE FRANCE

L''Assemblée des départements de France (ADF) est-elle menacée de scission ? Jamais, depuis que la majorité gouvernementale a perdu, le 4 mai 2004, la présidence de l'institution représentative des conseils généraux, au profit de Claudy Lebreton, président (PS) des Côtes-d'Armor, le départ des conseils détenus par la droite n'a été évoqué avec une telle insistance. Son premier vice-président, Louis de Broissia, président (UMP) de Côte-d'Or, l'affirme clairement : "Le Rubicon est proche." "Soit on reste, mais pas dans ces conditions, soit on divorce et on part", ajoute M. de Broissia.

La guerre des nerfs est montée d'un cran à l'occasion des assises de Nantes, où près de deux mille conseillers de tous bords étaient réunis, du 5 au 7 avril. Le discours d'ouverture prononcé par le président du Sénat, Christian Poncelet, a été, à plusieurs reprises, couvert par des sifflets et des huées : "Il a été un peu chahuté, et la droite en a pris ombrage", convient M. Lebreton. "Une attitude antirépublicaine", selon M. de Broissia.

C'est la venue, le lendemain, du président de l'UMP, Nicolas Sarkozy, également président du conseil général des Hauts-de-Seine, qui a mis le feu aux poudres. Celui-ci souhaitait s'adresser aux conseillers de droite dans une des salles attenantes de la Cité des congrès. Traversant les allées du salon, il a été accueilli par des slogans hostiles. Quelques manifestants ont pénétré dans la salle réservée par la droite, au son des sifflets et de L'Internationale. "Trop, c'est trop", constate M. de Broissia, pour qui l'ADF s'est, désormais, mise en situation de "contester les lois de la République" en s'opposant à certains transferts de personnels prévus dans la loi de décentralisation. "L'ARF, l'Association des régions de France, a donné le ton, l'ADF court derrière. Elle sont devenues des courroies de transmission du PS."

Patrick Roger - Le Monde du 12 avril 2005

MIL-VIGILANCE N° 28/2005

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 29/2005 La lettre des adhérents du M.I.L.

NATURALISATION : UN "GUIDE DES DROITS ET DEVOIRS DU CITOYEN FRANÇAIS"

Désormais, tous ceux qui souhaitent acquérir la nationalité française seront soumis à un jeu de questions. "Qu'est-ce que représente pour vous l'égalité entre l'homme et la femme ?" "En France, peut-on obliger son enfant à se marier ou l'empêcher d'épouser une personne de son choix ?" "Peut-on manifester une croyance dans un emploi public ?" "Le vote est-il obligatoire ?" "Quelle est la couleur du drapeau français ?" "Qui célèbre le mariage en France ?"

Modifié par la loi Sarkozy du 26 novembre 2003 relative à la maîtrise de l'immigration, au séjour des étrangers en France et à la nationalité, le code civil exige que toute personne souhaitant être naturalisée ait une "connaissance suffisante, selon sa condition", non seulement de la langue française, mais également des droits et devoirs conférés par la nationalité française.

C'est l'objet du Guide des droits et devoirs du citoyen français que devait présenter, lundi 11 avril, Nelly Olin, ministre délégué à l'intégration, lors d'une visite de la direction de la population et des migrations, à Nantes. Dorénavant, chaque demandeur se verra remettre ce guide au moment de retirer le formulaire de naturalisation à la préfecture. Et dans les mois qui suivront le renvoi de ce formulaire, il sera convoqué à un examen linguistique et désormais civique.

Le contrat d'intégration instauré par la loi Sarkozy, aujourd'hui proposé à tout nouvel arrivant légal sur le territoire français, prévoyait déjà une formation, prise en charge par l'Etat, comprenant des cours de français ainsi qu'une initiation civique aux spécificités de la société française : fonctionnement des administrations et des services publics, explication des notions de laïcité et de citoyenneté, rappel de l'interdiction de la polygamie, de l'excision et des mariages forcés. Cet apprentissage, non obligatoire mais fortement conseillé, permet d'obtenir plus facilement une carte de résident et d'accéder à la naturalisation.

Fruit d'un long travail commun entre les ministères de la cohésion sociale, de l'intérieur, de la justice et le Haut Conseil à l'intégration (HCI), le guide va au-delà de cette initiation. Il a pour dessein de présenter "les grands principes et les valeurs qui fondent la République", et que doit "intérioriser" tout prétendant à la nationalité française, explique-t-on au ministère de la cohésion sociale.

Introduite par l'article premier de la Constitution, la brochure commence par expliquer l'organisation administrative et politique des pouvoirs en France, puis décline la devise nationale Liberté, Egalité, Fraternité ainsi que les deux principes Fraternité et Solidarité qui, est-il souligné, "constituent le lien social et garantissent la cohésion de la société française".

Le texte porte l'empreinte du récent débat sur la laïcité. Le principe de la liberté religieuse est affirmé, non sans rappeler que "la manifestation exagérée d'une appartenance religieuse est interdite dans certains lieux comme l'école publique ou dans l'exercice de certaines professions, dans l'administration notamment".

De même, le principe d'égalité de traitement des individus, quels que soient leur origine, leur sexe, leur âge, leur religion, leurs moeurs, ne s'entend pas sans un respect par chacun "des usages et des pratiques reconnus au sein de notre société. Par exemple, insiste le texte, il n'est pas possible pour un usager de choisir ou de refuser la personne qui s'occupe de sa situation dans un service public, dans un hôpital, etc."

Laetitia Van Eeckhout - Le Monde du 12 avril 2005

GROGNE SOCIALE AU CONSEIL REGIONAL DE RHONE-ALPES

« Malaise », " souffrance au travail" "confusion", "harcèlement". Environ 60 % des 900 agents du conseil régional de Rhône-Alpes ont observé, jeudi 7 avril, un arrêt de travail d'une heure, pour dénoncer les méthodes de travail du nouvel exécutif socialiste. Les deux syndicats représentés, FO et CFDT, estiment que la réorganisation des services entreprise par l'équipe du président (PS) Jean-Jack Queyranne, qui entrera en vigueur le 1er juin, s'opère "sans aucune concertation". Le principal grief est la constitution d'un cabinet pléthorique destiné, selon les syndicats, à contourner les services. "En un an, Jean-Jack Queyranne a constitué un cabinet de plus de 50 collaborateurs, souligne Olivier Tasserit, membre de la CFDT. Nous assistons à la mise en place d'une double administration. Les directions ne sont plus consultées. Le cabinet paralyse la vie de la région." "Nous constatons une confusion croissante des circuits de décision", renchérit Laurent Malnoé, représentant de la CFDT et membre de la direction des finances.

Les syndicalistes se défendent de soutenir un mouvement catégoriel et d'être des "réfractaires au changement", comme le soutiennent certains élus de gauche. "Nous sommes des fonctionnaires républicains, nous ne sommes pas des millonistes revanchards, poursuit M. Malnoé. Nous ne sommes pas contre une réorganisation. Ce que nous voulons, c'est améliorer le fonctionnement de la région et le travail avec l'exécutif. Mais ce dernier doit reconnaître la compétence de ses agents."

Une délégation a été reçue par M. Queyranne, qui a promis de réduire " les dysfonctionnements" dénoncés. Pour Thierry Braillard, vice-président (PRG) chargé de l'administration générale, "la région vit une sorte de crise de croissance", due à l'augmentation des effectifs dans l'exécutif, passés, dans la nouvelle mandature, de 7 à 20 vice-présidents et délégués. Faute de majorité, Anne-Marie Comparini (UDF), à laquelle a succédé M. Queyranne, avait dû se contenter d'une équipe restreinte.

Le malentendu est profond. Même au sein de l'équipe de M. Queyranne, certains conseillers régionaux estiment que le président socialiste "s'est trompé de vision du fonctionnaire" et qu'il a sous-estimé l'importance du dialogue social. D'autres parlent de l'attitude "méprisante" de plusieurs vice- présidents.

Sophie Landrin - Le Monde du 9 avril 2005

HOULEUX DEPART POUR COHN-BENDIT

Daniel Cohn-Bendit se lance. Et le chahut commence. A Montpellier le président du groupe des Verts au Parlement européen tenait le premier de la vingtaine de meetings pour le oui qu'il a prévue en France. Et la soirée fut houleuse. Un groupe local des Verts, le Croac (Collectif de résistance et d'offensive anticapitaliste) avait invité ses sympathisants à dire à l'«ex-homme de gauche ce [qu'ils pensaient] de la Constitution libérale». Avant la réunion, il avait semé dans les rues des étrons factices ornés de drapeaux européens, décernant à «DCB» un «étron d'or». Lors du meeting, ces opposants au traité l'ont bombardé d'oeufs tandis que d'autres brandissaient des panneaux «Menteur» ou «Verts de honte». «La dernière fois que j'ai été accueilli de cette façon, c'étaient par les fachos chasseurs. Vous êtes de la même espèce», leur a lancé Cohn-Bendit, tandis que les lumières de la salle s'éteignaient à plusieurs reprises. Un épisode qui illustre à nouveau à quel point l'eurodéputé allemand qui ne cache pas son opposition aux «gauchistes» est violemment contesté chez les Verts hostiles à la Constitution. Ils ne lui pardonnent pas ses positions «libérales-libertaires» et moins encore sa décision de défendre le traité aux côtés de François Hollande, François Bayrou ou Michel Barnier. En proclamant que «le oui n'a pas d'odeur », il avait fait fi de la ligne des Verts, favorables à une «campagne autonome».

Alain Auffray - Libération du 9 avril 2005

DELINQUANCE : STATISTIQUES ALLEGEES

Le contrôleur général Guy Desprats, directeur départemental de la sécurité publique en Gironde vient d'être débarqué sans préavis par la Place Beauvau. Officiellement pour cause de mauvais chiffres de la délinquance dans la région. Selon nos informations, le départ de cet ancien membre du cabinet de Nicolas Sarkozy coïncide avec un audit de l'Inspection générale de la police nationale (IGPN) portant sur l'enregistrement des statistiques de « crimes et délits » au commissariat central de Bordeaux. La descente des « boeufs carottes » a été ordonnée par le ministre de l'Intérieur, Dominique de Villepin, à la suite d'un courrier du syndicat du personnel administratif, daté du 25 janvier 2005, qui dénonçait des « manipulations douteuses » dans les chiffres de la délinquance et réclamait une étude « large et objective » dans les services. D'autres audits sont en cours dans plusieurs hôtels de police. Le 8 mars, l'IGPN a débarqué au commissariat d'Amiens et, depuis le 21 mars, la police des polices est à Angers, où elle passe au crible chaque case du « 4001 », la grille des statistiques de la délinquance. Selon nos informations, des policiers angevins auraient avoué que leur chef de service les avait mis plusieurs fois en congé en fin de mois afin d'alléger les statistiques mensuelles de la délinquance. La manipulation consistait à garder sous le coude le maximum de plaintes et de faits constatés. Toujours à Angers, une autre anomalie aurait été décelée dans les statistiques 2004 : l'augmentation des « code Q ». En clair, les délits déclassés en contraventions, qui sortent du « 4001 ». Exit par exemple les « destructions et dégradations de véhicules privés ».

Jean-Michel Décugis, Christophe Labbé et Olivia Recasens
Le Point du 04 avril 2005

KHMERS ROUGES

Le 17 avril 1975, les Khmers rouges s'emparaient de Phnom Penh et mettaient sur pied un des régimes les plus sanguinaires que le monde ait connus. En quatre ans, les disciples de Pol Pot allaient provoquer la disparition d'environ 1,7 million de Cambodgiens. Trente ans plus tard, les survivants de l'« autogénocide » devraient enfin avoir gain de cause : après des années de négociations, un tribunal international pourrait voir le jour avant la fin de l'année. L'Onu et les autorités de Phnom Penh sont tombées d'accord sur une formule originale, mêlant juges cambodgiens et étrangers. Et surtout, le 31 mars, lors d'une conférence à New York, les pays donateurs du petit royaume khmer ont promis un financement dont le total se rapproche du budget colossal du tribunal, soit 38 millions de dollars sur 56. Le Japon, soutien indéfectible de la reconstruction cambodgienne depuis quinze ans, a mis à lui seul 21 millions sur la table. La France, avec 4,8 millions, est le deuxième contributeur. La Chine, qui a soutenu les Khmers rouges, et les Etats-Unis ne mettront pas la main à la poche.

Le Point du 04 avril 2005

PAS ASSEZ DE MICROBES !

A force d'aseptiser notre assiette, l'industrie agroalimentaire a créé malgré elle de nouvelles menaces pour notre système immunitaire. L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) vient de mettre en place un groupe de travail afin d'évaluer ce risque dénoncé par de nombreux chercheurs. « Le dogme du zéro microbe dans notre assiette est une aberration », prévient Philippe Sansonetti, responsable de l'unité de pathogénie microbienne moléculaire à l'Institut Pasteur. Particulièrement pour les enfants : « Les micro-organismes présents dans les aliments jouent un rôle important dans le développement du système immunitaire. Un enfant qui avale une nourriture débarrassée de toute bactérie sera moins bien armé à l'âge adulte pour faire face à une agression microbienne. » Une nourriture trop propre pourrait être en partie responsable de l'explosion des maladies allergiques, comme l'asthme, la rhinite, l'eczéma.

Christophe Labbé et Olivia Recasens - Le Point du 4 avril 2005

LA «POLICE DES POLICES» DEFEND L'HONNEUR DE L'UNIFORME

Après avoir passé au crible une trentaine d'affaires de violences commises par des policiers depuis 1991, Amnesty conclut que «la plupart des dossiers ont abouti à des relaxes, des classements sans suite ou à des sanctions sans rapport avec la gravité des faits». L'organisation souligne en outre «la forte disproportion du nombre d'étrangers ou de personnes d'origine étrangère soumis aux contrôles».
Daniel Herbst, patron de l'IGPN, «police des polices», a rétorqué que «cette charge a choqué par sa partialité». «La méthode employée est contestable et caricaturale car on ne peut critiquer le fonctionnement des forces de sécurité sur la base d'une trentaine de dossiers en treize ans», à titre indicatif, que la police nationale a effectué pour la seule année 2004 plus de 380 000 gardes à vue et mis en cause 717 867 personnes, dont 176 990 étrangers. Daniel Herbst a réfuté tout soupçon de discrimination raciale : «Les fonctionnaires interviennent là où il faut, en ne se fondant pas sur la couleur de peau des uns ou des autres.»
La hiérarchie policière insiste sur la «violence qui marque les rapports sociaux» et dont les policiers en tenue font les frais jour et nuit. Chiffres de l'Observatoire national de la délinquance (OND) à l'appui, elle remarque que les agressions visant les dépositaires de l'autorité (policiers, gendarmes, enseignants ou encore contrôleurs de transports en commun) ont explosé de 90,19% entre 1996 et 2004, avec 21 723 victimes. L'an dernier, pas moins de 3 842 policiers ont été blessés en mission et une cinquantaine d'autres ont trouvé la mort en service, entre 1991 et 2004... «Dans les secteurs les plus déshérités, une action soutenue a été menée pour que la loi des cités recule au profit de la loi républicaine. Cela ne se fait pas sans heurt, car là où la police baisse la tête, les voyous relèvent la leur.» Cette reconquête du terrain s'est traduite l'année dernière par une augmentation de 18,5% des plaintes pour des bavures, mettant en cause 724 fonctionnaires. Après enquête administrative, près de 20% des faits reprochés ont été avérés et 10% ont suscité des doutes de la part de l'administration. Ce qui équivaut à dire que les 70% cas restants ont été classés sans suite, faute de preuve. En cas de dérapage flagrant, l'IGPN affirme être intraitable : pas moins de 157 policiers, impliqués dans des affaires graves, ont été révoqués ou radiés l'année dernière.

Christophe Cornevin - Le Figaro du 13 avril 2005

FUMEURS MIGRATEURS

Pendant que la neige bloquait les cols d'accès vers l'Espagne et Andorre, les ventes de tabac des départements frontaliers ont curieusement enregistré des ventes record. + 20% sur Toulouse, des stocks pillés en deux jours pendant le week-end, entre + 10 et + 50% dans l'Ariège selon les buralistes... «J'ai vu débarquer des clients que je n'avais pas revus depuis deux ans», raconte Jean-Marc, patron du bar-tabac la Gazelle, dans un quartier nord de la Ville rose. La météo a eu au moins le mérite de mettre en évidence une réalité.

Carol Isoux - L'Express du 11 avril 2005

L'«EXCEPTION FRANÇAISE»

Les soins 100% gratuits pour les sans-papiers représentaient 500 millions d'euros en 2002 ; les allocations versées aux familles polygames, situation interdite par la loi, sont estimées à environ 300 millions par an.

Yvan Rioufol - Le Figaro du 18 mars 2005

MIL-VIGILANCE N° 29/2005
Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 30/2005 La lettre des adhérents du M.I.L.

« JEUNES DES CITES »

Il y a eux, et les autres. Des « bourges », des « victimes de chez victime », des « baltringues », incapables de se défendre. Entre la jeunesse des cités et celle de la capitale, le gouffre se creuse. Propos haineux, violences faciles et ressentiment social s'y mêlent dans une terrible escalade. C'est vrai, ils disent ça … Que « les Français, y savent même pas se battre ». Que les Français, en plus d'être « des balances », « c'est des radins qui partagent jamais ». Que c'est « des peureux, les Français, parce qu'ils baissent les yeux ». Et puis, les Français, ils sont « beaucoup chouchoutés », ils ne connaissent rien de « la rue ».
Une victime ? C'est par exemple « un batbou, un Français, quoi », auquel un petit groupe de dominants a demandé de rapporter 2 euros le lendemain au collège. « Il l'a pas fait, on l'a victimisé. » Frappé, humilié. Ca commence dés l'école primaire, « et puis ça passe, on grandit », raconte Alioune. Certains pourtant n'en voient pas la fin, et s'enfoncent. C'est le cas de Steeve. Il débarque de sa campagne, il y a une quinzaine d'années, timide et réservé. « Alors à Cachan, on m'a vite marché dessus. Etre une victime c'est ça … Ca part des injures et ça va jusqu'à l'hospitalisation. Et là, il n'est pas question de racisme, c'est surtout le délit de sale gueule. Le simple fait d'avoir une tête de gentil. » Pas de grands frères, peu d'amis, des bonnes notes à l'école. Pour s'intégrer, Steeve a « basculé », en fumant des joints. Il n'avait pas d'argent pour acheter, alors il a trouvé des clients à son dealer. Jusqu'à vendre à son tour, pour le compte de « ce gars qui règne ». Une « descente aux enfers » grâce à laquelle Steeve a fini « par se faire un nom, une place dens ce système à part ». Voilà, Steeve était protégé, «personne ne m'emmerdait plus, j'étais devenu un soldat proche du plus haut gradé. Je n'avais plus d'identité, je n'étais plus ni un Français ni un pigeon, je faisais partie de l'espèce dominante: les voyous. C'est valable pour tout le monde, ça. Quelle que soit ta couleur de peau, ce qui compte dans le quartier, c'est d'en être.» C'est donc l'histoire du petit Français qui avait 16 de moyenne en 5e, 4 en 4e, et qui doit son intégration dans la cité à la délinquance. Aujourd'hui il a 23 ans, un enfant qu'il ne voit plus, une vie «pleine de vices», six condamnations judiciaires. Il dit qu'il est allé en prison plusieurs fois, qu'il n'en est pas fier, mais quand même «ça a ajouté à ma notoriété». Et maintenant? «Je ne peux plus revenir en arrière. Si je sors de ce système, je redeviens un baltringue, une victime.»
La victime, c'est le «pigeon» qu'on envoie chercher des cigarettes, des canettes, qui fait les courses pour tout le monde. Testé par les plus forts. Et sévèrement réprimandé quand il se rebelle, quand il «prend la confiance». Khraï est français d'origine malaisienne. Il a grandi dans un quartier des Hauts-de-Seine. Il a eu ses «victimes», des «garçons de service, en fait», continuellement sollicités. «On squatte chez eux, on les dépouille, on les emmène quand on sort pour qu'ils raquent. Quand on a fait une connerie, quand on se fait serrer, on donne leur nom, et ils assument parce qu'ils ont peur.» Khraï explique que «les victimes de chez victime», les «meilleures cibles», c'est les «fils à papa qui ne connaissent rien de la réalité, de la rue».
Elsa Vigoureux - Le Nouvel Observateur du 14 avril 2005

DROIT D'ASILE : LA FRANCE PLUS STRICTE POUR SEPT PAYS

Bénin, Cap-Vert, Ghana, Mali, île Maurice, Sénégal, Mongolie. Les ressortissants de ces sept Etats seront désormais soumis à un régime particulier lorsqu'ils demanderont l'asile politique en France. Ils appartiennent en effet à la première liste des «pays d'origine sûrs» que le ministère des Affaires étrangères vient d'établir en collaboration avec l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra). Ces Etats bénéficient du label «sûrs» parce qu'ils sont réputés respectueux des droits de l'homme. Les demandeurs d'asile en provenance de ces pays verront leur dossier examiné selon une procédure «prioritaire» n'excédant pas quinze jours. Contrairement aux autres réfugiés, les préfectures ne leur délivreront pas d'autorisation provisoire de séjour, ils ne percevront pas d'allocation d'insertion et n'auront pas droit à un hébergement. Enfin, si le statut de demandeur d'asile leur est refusé, ils pourront s'adresser à la Commission des recours des réfugiés (CRR) comme auparavant mais ce recours ne sera pas suspensif. En clair, ils pourront être renvoyés chez eux dans l'attente de la décision contrairement aux autres demandeurs qui ne sont pas expulsables pendant cette période. Avant d'épuiser les procédures, certains étrangers peuvent ainsi se maintenir en toute légalité sur le territoire pendant plusieurs années. «Il faut en moyenne un an pour traiter un dossier standard», explique un spécialiste de l'Ofpra.
Avec cette liste la France veut décourager les demandes «opportunistes». Certains étrangers misent en effet sur les délais administratifs pour s'installer en France. Il s'agit davantage d'immigrants économiques que de réfugiés politiques. Près de 85% des demandeurs d'asile qui sollicitent une protection de la France essuient un refus. Mais lorsque la famille est installée et les enfants scolarisés, il est très compliqué d'organiser leur retour. «Nous avons beaucoup de réticences à éloigner les déboutés, avoue le secrétaire général d'une préfecture. Les associations se mobilisent. Cette situation n'est pas humainement satisfaisante.» Depuis trois ans, le gouvernement compte sur une accélération des procédures pour endiguer les arrivées au titre de l'asile. En vain. La France est devenue en 2003, le pays européen le plus sollicité. En 2004, quand la Grande-Bretagne et l'Allemagne enregistraient une baisse respective de 33% et 26,1%, la France affichait une progression de 5,8%.
Le principe de la liste des pays sûrs a été fixé par la loi sur la réforme de l'asile en janvier 2004. La France a décidé de l'établir sans attendre l'Europe. Et pour cause. Les Quinze n'ont pas été capables de s'accorder sur les pays qui doivent y figurer. Les Britanniques auraient bien voulu y inscrire des Etats du Maghreb quand la France s'y opposait. Paris poussait en revanche la «candidature» du Mali contre l'avis des Allemands. En France, un consensus n'a pas été simple à trouver non plus. Il fallait respecter certaines contraintes diplomatiques. «Au sein du gouvernement, explique un conseiller, certains ministères auraient aimé que la Turquie y figure. Car c'est une des toutes premières provenances en nombre mais aussi un des membres potentiels de l'Union.» En revanche, la présence du Mali a fait grincer des dents. Certains considérant que l'excision et les mutilations sexuelles n'en font pas un modèle de respect des droits... des femmes. Devant la difficulté de l'exercice, les Affaires étrangères ont choisi une version a minima de la liste. Au départ, une vingtaine de pays avaient été envisagés. La Bosnie-Herzégovine a par exemple été écartée contre l'avis de l'Intérieur. Car plus de 60% des demandeurs qui en venaient ont obtenu le statut de réfugié l'an dernier !
En 2004, les sept pays retenus ne représentaient que 1 500 demandes, soit moins de 6% du total. La liste ne va donc pas provoquer une baisse brutale des arrivées. Pour le gouvernement, il ne s'agit en fait que d'un premier jet. L'inventaire devrait rapidement s'allonger. Les pouvoirs publics veulent tester les réactions des associations qui soupçonnent le gouvernement de vouloir réguler la demande grâce à ce filtre.
Marie-Christine Tabet - Le Figaro du 13 avril 2005

SNCM: LA GREVE VIRE A LA BATAILLE NAVALE

Céline et Thomas devaient partir vendredi matin en ferry pour la Tunisie. Lundi, en fin de matinée, ils attendaient encore « d'avoir des informations » devant la grille du Port autonome de Marseille, bloquée par un conteneur. Au loin, sur les quais, deux carcasses de voiture brûlent. Les cornes de brume des ferries Méditerranée et Danièle-Casanova se répondent. En grève, les marins CGT de la SNCM, dont plusieurs sont cagoulés, s'y sont retranchés après que les CRS les ont repoussés des entrées à coups de gaz lacrymogènes. Arrivés à bord, ils ont riposté avec des lances à eau, des boulons et même une partie de la vaisselle du Méditerranée. Les grévistes ont transformé le port en camp retranché. Conteneurs, chevaux de frise et engins de chantier ont été postés à tous les ronds-points pour empêcher la circulation. Certains sont encore devant la grille. « Ils ont pas hésité, les CRS : ils ont frappé les marins ! », accuse l'un d'eux.
A hauteur d'Arenc, une façade a été taguée d'un « SNCM vivra » et d'un « Non au Medef maritime » en protestation contre le projet de nouveau pavillon français. Selon la préfecture, une quarantaine de voitures neuves, qui attendaient d'être embarquées, ont été détériorées. Certaines ont été jetées à la mer. Après une rencontre avec le préfet, les responsables CGT ont accepté de lever le blocage.
Frédéric Legrand - 20 Minutes édition Marseille du 19 avril 2005

PAROLE DE LYCEEN … SUR INTERNET

Je répondrais pour ma part à la question du taxage "d'anarchiste"... je suis à l'intérieur du mouvement lycéen et j'appartiens au lycée faidherbe et en effet on entend souvent cela dans les AG " Faidherbe, une bande d'anarchistes"...
Alors moi sa me fait hurler de rire sérieux, ce terme il a été inventé par les petit-e-s chefs de l'UNL et de la FIDL parce que dans leur AG ils fonctionnent de manière unilatéral : je m'explique, une meuf parle, snob les questions qui remettent en cause sa petite autorité, oriente les décisions avant les votes et la plupart des lycéens présents ne relèvent pas, au contraire, ils sont même heureux de pouvoir suivre un leadeur, plutôt bonne oratrice, et qui semble tout à fait propre sur elle....
Sauf que cette demoiselle en question marche pour l'UNL et donc pour le PS (elle fait partie de la fameuse délégation partie pleurnicher chez la mère aubry). Dans les occupations elle se fait plutôt discrètes, devant les médias, elle est omniprésente ! Son créno c'est de se montrer en figure de proue du mouvement, c'est de faire du mouvement un truc unitaire derrière ses valeurs à elle.... la gôôôôche ! ! ! Ne vous inquiétez pas elle marche déjà comme une future élue, elle se balade dans la manipulation de l'opinion, et elle me fout déjà la haine...
Sauf que nous à faidherbe depuis le début on reste indépendant, et on fonctionne de manière autonome... dans ces assemblée inter-lycée nous sommes donc quelque peu choqué de ces prises de paroles autoritaires alors on lui rappel les modes de fonctionnement d'une véritable AG... depuis le début des occupations, on lui marche sur la gueule devant son assemblée de fidèle quitte à se faire huer.
Alors le terme anarchiste qualifit notre mode de fonctionnement : autogéré et qui, en effet, diffère du sien, et lui sert aussi pour nous marginaliser... C'est des Anar on en parle plus (car malheuresment la plupart des lycéens ne savent pas de quoi il parle quand il cause d'anarchie)
Récupération mon cul ! ! De quelle récupération peut on parler lorsqu'on ne parle pas d'échéance électoral ? ? en Effet la CNT nous soutient plus ou moins mais n'a pas la prétention d'influer sur les avis, ce sont les étudiants concernés par les reformes libérales et qui sont syndiqués CNT qui sont présents au quotidien... (pas de notre faute si ce sont eux les seuls à se mobiliser ! !) Mais quand vous voulez les profs de gôôôôche pour rejoindre la lutte...
A l'inverse, UNL FIDL et tout le tralala, ramènent les élus socialo à la fin de la lutte pour venir parader avec nous... non mais sérieux, qui parle de récupération ? ? ? Et puis je rassure tout le monde on a besoin de personne pour faire durer notre mouvement, on sait très bien s'organiser et ne pas s'isoler, on sait faire la différence entre soutient et récup'... ceux qui en doute n'ont qu'a venir faire un tour sur Faidherbe...
Auteur : NiTo - le 7/04/2005 à 20h50

RMI : UN SOCIALISTE CRAINT L'AFFLUX D'ETRANGERS

Alerte sur les minima sociaux et les finances locales ! Le fabusien Christian Bourquin, président PS du conseil général des Pyrénées-Orientales, est monté au créneau cette semaine pour dénoncer le système d'attribution du RMI, qui selon lui est censé générer un afflux massif d'Européens « issus des pays de l'Est ».
« Le RMI peut atteindre 540 euros par mois, alors que le salaire mensuel moyen en Lituanie est de 113 euros. Cette différence de niveau de vie peut mettre en difficulté le système social français », a-t-il affirmé. Christian Bourquin fait état de dossiers de ressortissants d'Europe de l'Est, arrivés dans ses services en avril, et qui représentent 143 % des demandes européennes. « La population de notre département n'est pas d'accord pour financer le déficit social européen. Les finances départementales n'y suffiront d'ailleurs pas en cas de dérapage, d'autant que l'Etat est mauvais payeur », a-t-il poursuivi, regrettant que « personne ne semble vouloir faire face à la réalité ».
La charge de Christian Bourquin n'est pas du goût de Jean-Louis Borloo, le ministre de la Cohésion sociale, qui lui a sèchement répondu, mercredi, par voie de communiqué. « Votre analyse est complètement erronée », lui a-t-il lancé. Les services du ministère ont fait parvenir à l'ensemble des conseils généraux une circulaire rappelant la loi vis-à-vis des ressortissants communautaires. Selon ce texte, les membres de l'Union, et assimilés, qui se trouvent en France ont le droit de toucher le RMI dans les mêmes conditions que les Français « dès lors qu'ils disposent d'un droit au séjour en France ». Mais ce droit de séjour est lui-même subordonné à la possession de ressources « suffisantes », d'une assurance-maladie, et de l'apport de la preuve d'une installation « pleine » sur le territoire. De plus, le texte rappelle que la décision d'attribution ou de rejet de l'allocation du RMI est depuis le 1er janvier 2004 de la compétence du président du conseil général. « C'est donc à ces collectivités qu'il appartient d'apporter une réponse à chaque demande », rappelle la circulaire. Bref, il faut comprendre qu'un ressortissant européen, fût-il letton, ne peut pas se rendre directement aux guichets du conseil général pour toucher son dû. Et que ce dernier a les moyens politiques et juridiques de rejeter les dossiers douteux.
Le Figaro 14 mai 2005

NOUVELLE GENERATION

« Nous voyons arriver une nouvelle génération de terroristes, très jeunes, qui avaient entre 12 et 16 ans au moment des attentats du 11 septembre 2001, qui ont baigné dans la fascination de cette violence terroriste et qui constituent un réservoir de centaines, voire de milliers de jihadistes ! Ils sont de plus en plus liés à la grande criminalité, ce qui leur donne des facilités pour se procurer des armes et vivre dans la clandestinité »
Claude Moniquet, directeur du Centre européen du renseignement et de la sécurité (ESISC) - Le Parisien du 11 mars 2005

DES DEÇUS DU FN ET DU MNR CREENT LE PARTI POPULISTE

Cinq anciens cadres du FN et du MNR ont annoncé qu'ils lanceraient, au lendemain du 29 mai, une nouvelle formation politique, le «Parti populiste». Elle sera présidée par Christian Pérez, ancien conseiller municipal FN de Courbevoie, et aura pour porte-parole Franck Timmermans, ancien secrétaire général adjoint du FN et ancien secrétaire général du MNR.
Les fondateurs du nouveau parti avaient suivi Bruno Mégret en 1998, lors du congrès de Marignane. Plus exactement, explique aujourd'hui Franck Timmermans, «ils avaient eu l'imprudence» de le suivre. Le nouveau mouvement n'a jamais décollé et ses résultats électoraux sont vite devenus marginaux. Bruno Mégret ayant amorcé un recentrage de son mouvement à l'été 2002, ses deux lieutenants, Jean-Yves le Gallou et Franck Timmermans avaient quitté le MNR. Une bonne partie des cadres et militants fit de même.
Aujourd'hui, donc, ceux-là espèrent en la reconstitution du FN d'avant la rupture – un FN où Franck Timmermans, par exemple, a milité dès l'âge de 16 ans en 1972. Pour l'heure, cependant, «les conditions ne sont pas requises» pour qu'ils retournent au FN, en raison de la persistance de rancoeurs et aussi de «divergences sur certains sujets».
Ils entendent y travailler dans la perspective de «l'après Le Pen». Il s'agit dès maintenant de «reprendre sur le terrain le flambeau pour assurer la pérennité de nos idées», a dit Franck Timmermans. «Il s'agit pour nous de préparer l'avenir et les conditions d'une réconciliation qui de toutes les façons est inéluctable», a assuré l'ancien secrétaire général du MNR. D'où l'idée de constituer «une formation politique originale qui aura soin de ne jamais se mettre en guerre avec le FN». Elle ne participera ni à l'élection présidentielle ni aux élections législatives. Seules les municipales de 2008 pourraient intéresser le «Parti populiste», dans le cadre d'accords locaux avec le FN.
L'initiative, selon le porte-parole, sera de toute façon positive : «Si l'avenir s'oriente vers un rapprochement tant mieux, s'il s'oriente vers des agrégats, nous récupérerons les restes.»
Le Figaro du 26 avril 2005

33000 TELEPHONES SUR ECOUTE

Les 33000 téléphones officiellement sur écoute engendreraient l'écoute sauvage de « centaines de milliers de Français » qui ont le seul tort de leur passer un coup de fil ou d'être appelés par les écoutés. Faute de contrôles, des officines privées en feraient un système d'écoutes parallèles, assure l'hebdomadaire le Point.
Libération du 28 avril 2005

MIL-VIGILANCE N° 30/2005
Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 31/2005 La lettre des adhérents du M.I.L.

INTERNET : Nous diffusons régulièrement des informations et des analyses grâce à internet. Si vous ne recevez rien, cela signifie que nous n'avons pas votre adresse de courriel. Pour remédier à cela, il suffit de nous la transmettre en nous envoyant un courriel à mil-inscription@noos.fr en indiquant votre nom, votre prénom et votre qualité d'adhérent du MIL.

«JE SUIS FIER D'ETRE GAULLISTE»,

a déclaré Raoul Béteille, conseiller honoraire à la Cour de cassation, ancien député RPR, président du MIL.

ET VOUS ? SI VOUS AUSSI VOUS ETES FIER D'ETRE GAULLISTE, RENVOYEZ-NOUS CETTE DECLARATION

Nom : . . . . . Prénom : . . . . . .

Adresse : . . . . . Numéro d'adhérent. . . . . .

Code postal : . . . . . Ville : . . . . . Courriel : . . . . . @ . . . . . .

Profession / âge / responsabilités éventuelles : . . . . . .

. . . . . .

- ❑ OUI, MOI AUSSI, JE SUIS FIER D'ETRE GAULLISTE !
- ❑ Je commande l'insigne du MIL (format 1 cm) (5 € pour les adhérents à jour de cotisation, 15€ pour les autres)
- ❑ Je souhaite recevoir le diplôme (format 29.7x21 cm) et l'attestation (format 8x5 cm) du MIL (20 €)
- ❑ Je souhaite recevoir le porte clé du MIL (5 € pour les adhérents à jour de cotisation, 15€ pour les autres)

« Toute ma vie, je me suis fait une certaine idée de la France. »
« La France n'est réellement elle-même qu'au premier rang. »
Charles de Gaulle
Le MOUVEMENT INITIATIVE ET LIBERTÉ (MIL)
atteste que
Monsieur Alain ESSAI
a solennellement déclaré
« Je suis fier d'être gaulliste ».
FIER D'ÊTRE GAULLISTE
MIL
la droite civique gaulliste patriote

« JE SUIS FIER D'ÊTRE GAULLISTE »
Alain ESSAI
l'a solennellement déclaré
carte N°0002984/25-02-2004
MIL - 75 rue Louis-Rouquier 92300 Levallois-Perret

« Toute ma vie, je me suis fait une certaine idée de la France. »
« La France n'est réellement elle-même qu'au premier rang. »
« Chaque Français fut, est ou sera gaulliste. »
MIL : la droite civique, gaulliste et patriote

Date : Signature :

MIL, BP 84 - 92303 Levallois-Perret cedex

Conformément à l'article 27 de la Loi n°78-17 du 6/1/78 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les réponses aux différentes rubriques de ce bulletin sont facultatives. Les informations qu'elles contiennent sont à usage strictement interne et ne peuvent être communiquées qu'à des responsables désignés par le Bureau National. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification sur justification de votre identité.

EMPREINTES : LA REVOLUTION NUMERIQUE

Finis la tablette et l'encreur. En 2004, des « bornes de signalisation » ont commencé à être installées dans les commissariats. Au moyen d'un scanner, d'un ordinateur et d'un appareil photo numérique, la photo et les empreintes (doigts et paume) des personnes mises en cause sont enregistrées sous forme numérique dans l'ordinateur. « Pour nous, c'est une des plus importantes révolutions depuis des années », confie un des officiers de l'identité judiciaire de Toulouse. Mais la force de ce système est de pouvoir comparer le résultat obtenu avec le Fichier automatisé des empreintes digitales (FAED) qui existe depuis 1992. Pour établir une corrélation entre une empreinte et une trace relevée sur une affaire, il ne faut pas moins de douze points de concordance. « L'avantage, c'est qu'en une minute nous avons la réponse. Avant, il nous fallait de quarante-huit heures à trois semaines », dit un policier expert en dactyloscopie

Alain Thomas - Le Point du 14 avril 2005

ILS TENTENT DE CASSER UNE REUNION DE SARKOZY

Salut Voici un petit compte rendu d'une action spontanée lors du meeting d'hier à Lille
Bon ben voila c'est l'histoire de quelques personnes qui se rejoignent au début de la contre manif avant le meeting de sarko.Et puis à plusieurs petits groupes ils se séparent du cortège font le tour et se dirigent vers le Zenith de lille. Sur la route on tente de cacher nos stigmates vestimentaires de personne de "gauche". On évite les flic-ette-s pas encor vraiment déployé-e-s... et nous voila devant le premier rideau de SO formé de trois bonhommes... qui étaient occupés à demander à une petite vieille qui essayait de rentrer avec sa stella de la finir cul sec (bon en gros il lui ont pas demandé ça... mais tout de même de la finir avant de rentrer dedans).
Pas encore devant la porte...nous v'la interpeler par deux militants zélés... "vous avez une invit ? Ben j'ai envoyé un mail hier soir à la fédé, mais j'ai pas pu repasser voire mes mails donc je ne l'ai pas là... Mais... Bon OK, allez y-"
d'accord .... Nous on fait ce qu'on nous dit de faire, on est super gentil-les. Et vl'la tipa qu'on se retrouve devant toutes une rangée de SO de

l'ump (moustachu, musclé et super équipé). "poser vos objet métallique ici" Bon il me scanne ça commence à sonner un peu (les badges ?).. mais la fouille s'interrompt car une petite vieille essaye de passer entre les maille des détecteurs de métaux. "madame, madame... si vous plait ", l'autre "mais laisser moi rentrer j'ai vu nicolas ce midi et il nous a dit de venir". Le collégue du mec qui se prend la tête avec elle me fait signe de rembarquer mes métaux lourd et de rentrer...
Le petit groupe est passé entiérement ... sans problème à peine un étonnement avec la vu du kéffié dans le sac d'un pote... ça roule. On attend un peu dans le hall, que d'autres arrivent. Et on se retrouve là entre une affiche du tour de france, du musée de l'arme et du livre historique, et des stands de vente de T shirt de DVD de discours de "Nicolas" (pour tout achat une carte postale de Nicolas Sarkozy). ça tourbillonne autour de nous mais c'est pas les grands soirs du Zenith. On remarque un stand courageux "femmes une dynamique à l'ump" (plus tard sur la tribune il y aura une fille pour une quinzaine de mec...). La faune de ce soir est étrange et on peut se lancer dans une rapide observation de l'umpiste moyen. Alors nous avons les logoté-e-s.... une grosse partie c'est à dire ceux-celles qui courent partout avec leur T-shirt "jeune populaire" ou leur doudoune rouge pour les plus jeune. Les plus vieux ont des casquettes "ump marqc en baroeul"... Bref la classe Les non logotés sont eux-elles habillé de polo ou de petit pull sympa-ch-ique. D'une manière générale c'est assez masculin . Les gens ont de jolie cheveux propre et peignés, sentent le parfum et rigole fort aux blagues. En tout cas ils sont pressé et se touche beaucoup. genre tapeti sur l'épaule, bonne poignée de mains bien sur que je te tiens ma copine pour montrer que c'est à moi...
Bref nous au milieu de tout ça on est un peu tout con...d'autres nous rejoignent on est à peu près 6-7. On rentre dans la salle.
Celle ci est faiblement garni, la fosse est pleine de gens assis mais le tribune sont que légérement rempli au centre (c'est pas grâve les caméras n'iront pas filmé la haut). En tout au total autour de 600 personnes. [le site de l'UMP annonce 3500 personnes... je sais que c'est difficile de mesurer mais bon 3500... c'est absolument impossible] On se pose dans un endroit et la commence une longue attente. Certains n'y resisteront pas et capituleront en sortant.C'est vrai qu'il fallait en vouloir nous voila dans une salle ou il fait super chaud entouré par les jeune de l'ump (PMU en verlant.... tiens c'est rigolo) qui raconte que : " delarue c'est un mec super cool car il est super sympa..." [...] "que en fait on nous prend pour les élites mais c'est pas vraiment ça on est plus des modèles pour les autres." [...] "Que les turques mais c'est ouf t'imagines même pas comment ils sont trop nombreux"[...] "que le zenith de lille c'est nul par contre le zenith de paris c'est trop la classe."... [c'est ces vraix phrases dites pas des personnes réelles] De plus moi je suis comme un con avec mon bonet pour pas qu'on voit ma coupe de cheveux "bizare" et mon gros manteau pour cacher mon sweet capuche cradingue qui c'est vrai aurait fait bizare la bas, alors qu'il fait au moins 30° c'est un calvaire. Et le pire de tout c'est qu'on a droit à presque une heure de reggae (j'ai cru qu je ne m'en remettrais pas).
Bref voila... on se dit allez on reste encore 10 minutes et on se casse... quand le grand chaud commence.
Un clip avec plein d'effet spéciaux et sonor pour nous montrer que Sarko c'est "un grand homme... pour un grand destin.... pour la france". Les gens aplaudissent ils sont content, ils s'achéteront le DVD à la sortie.
et là c'est l'arrivée des stars... que des mecs sauf Tokia Saïfi qui servira de caution jeune / fille / et personnes d'origines étrangère... ça doit être dure. Le chauffeur de salle pousse les gens à faire "ouh" dès qu'il dis "Martine", "PS" ou "gauche". On le fait pas étonné par la méthode... mais le coeur y est. En tout cas... c'est le grand chaud les projos sont allumé les journalistes et cameraman avale du cliché et la musique est là...
Bon nous passerons rapidement sur le mec qui nous dira qu'il faut aider les jeunes de banlieue qui n'ont pas d'avenir et que lui il va en donner.... et puis surtout la présentation de nicolas le sauveur... qui fait de la politique différemment "pour vous avec vous auprès de vous..." c'est mignon.
Nicolas fait son entrée sur scène avec un jingle, les cameramans se bousculent les gens se lévent en agitant nerveusement les drapeaux qu'on vient de leur prété.... Les gens s'agitent... on reste assis interloqué..... Sarko monte sur scène est salut la foule, tous les sbires qui sont sur le podium viennent lui dire bonjour le félicité... tout le monde aplaudi. Là je me demande si c'est pas déjà terminé, car tout le monde est en train de taper la pause sur scène (les gens de l'ump c'est pire que les guitaristes de métal) et ça se bouscule un petit peu pour être à côté du président du parti sur les photos.
2 copins décident de se barrer effaré...
On se regarde on prend nos affaires et on se dirigent vers la sortie... sur le chemin de la sortie on se dit que ça coûte rien de tenter quelquechoses. Du coup c'est partie on commence à gueuler "ouvrez les frontières partagé les richesses"... au premier slogan les gens commencent à se tretourner... et on continue on continue... c'est super fort ça résonne et ça s'entend.. sarko nous regarde étonné... commence à bloquer et s'arrête dans son speach.... et on gueule et on gueule... jusqu'à ce qu'on se fasse happer par le SO sous les yeux des militant-pmu'iste tout étonné. On a droit à une traversé du hall à grande vitesse bien aidé par les vigiles et leur clé de bras... on se fait sortir ... et là arrive "le chef de la sécu" derrière sa cravate qui me mets la gueule contre la palissade... Les copin-e-s s'énerve et devienne sa cible appuyer par une poignée lourdos (mais bien musclé quand même). Ils nous font partir le moustachu repart à l'intérieur en traitant les copines de putes je me retourne en lui demandant de répéter j'ai droit à une bon gros coup de pied qui me fous par terre... la tension remonte... mais on se casse on compris on est moins fort et en plus ça fait quand même mal.
Un mec restait à l'intérieur nous a raconté que quand nous nous faisions embarqués sarko à demander "à rester calme avec nous car nous n'avions pas été violent" (c'est mignon). Donc en gros cette action à permis de montrer qu'il y avait pas que des gens pas super content, et de couper le discours de sarko dans son portrait idéal des choses et de rendre pas utilisable ce discours par vidéo ou de manière audio. Bref voila, c'est vraiment pas terrible comme action, et c'est pas ça qui fera la révolution. Mais bon je pense qu'il y a quand même quelques enseignements à en tirer... 1 c'est qu'il y a des failles dans l'organisation de ce genre d'événement et qu'il est possible d'y mener des actions 2 rien de tel que les actions spontanés pour être efficace 3 pas besoin d'être super nombreux-ses pour faire des choses
allons y ! sabotons leurs événements !
Forum Internet d'extrême gauche – le 29 janvier 2005

PAROLES DE MILITANTS D'UN PS CENTENAIRE

Pas très serein, ce 100e anniversaire. Alors que le spectre du 21 avril et la menace d'une implosion à l'issue du référendum obscurcissent son avenir, le Parti socialiste fête son centenaire demain. Cent ans de scission, d'unification, de refondation… Paroles de militants et d'élus sur ce long fleuve pas très tranquille. Anne- Charlotte Keller, conseillère municipale à Paris. « Je suis socialiste parce que j'ai en tête un idéal révolutionnaire. De formation marxiste, je suis minoritaire dans mon pays. Si je ne suis pas dans un parti marxiste, c'est qu'au PS, les minorités peuvent exister et se faire entendre. J'ai commencé d'adhérer au moment de la victoire de 1997 et alors j'ai eu l'impression d'être utile. La désillusion que je peux vivre actuellement ne vient pas de l'échec du 21 avril, mais du fait que la direction actuelle n'en a pas tiré les leçons. Le PS reste l'outil du salariat, c'est le parti vers lequel les électeurs se tournent quand ils ont un message à faire passer. »
20 Minutes du 22 avril 2005

DONS DETOURNES AU SECOURS POPULAIRE

Une dirigeante du Secours populaire de la Haute-Garonne aurait détourné 600 000 euros de dons. Placée en garde à vue, elle est soupçonnée d'avoir encaissé des chèques sur le compte de son fils. Dans un communiqué, le Secours Populaire « choqué », annonce l'avoir « suspendue de toutes ses fonctions au sein de l'association ». Par ailleurs, un audit et des mesures de protection juridique vont être lancés.
20 Minutes édition Toulouse du 21 avril 2005
Le Secours Populaire est l'une des organisations satellites du parti communiste

MIL-VIGILANCE N° 31/2005
Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 32/2005 La lettre des adhérents du M.I.L.

REBONDISSEMENT DANS L'AFFAIRE DES VOLS DE JOURNAUX

Les investigations ayant mis au jour une vaste filière de distribution de journaux volés mèneraient-elles à l'existence d'une caisse noire tenue par le puissant Syndicat du livre CGT ? Cette hypothèse, même si elle est encore considérée avec prudence par les enquêteurs, est soulevée après le discret coup de filet mené les 19 et 21 avril dernier par la première division de police judiciaire en région parisienne.
Tour à tour, les fonctionnaires ont interpellé un coursier dans les locaux du magazine L'Express, un cariste travaillant sur une plate-forme de distribution de presse ainsi qu'un ouvrier du Livre employé à l'imprimerie de Roissy-Print (Val-d'Oise) où est fabriqué Le Figaro. Affecté à la salle des départs d'où sont expédiés les journaux, ce dernier est soupçonné d'avoir soustrait du circuit des centaines de cartons d'exemplaires pour le compte d'une filière clandestine de distribution. Les numéros détournés étaient ensuite chargés dans des véhicules stationnés aux abords, au beau milieu d'une noria de camionnettes de livraison chargées d'alimenter quotidiennement les points de vente.
Selon un enquêteur, le suspect aurait reconnu les faits en garde à vue, tout en réfutant un quelconque enrichissement personnel. Évoquant les états d'âme que provoquait chez lui ce trafic, il se serait dit presque soulagé de laver sa conscience. Lors de son audition, il aurait révélé avoir agi sur consignes de sa hiérarchie, évoquant des coutumes syndicales ayant toujours eu cours et visant à enrichir une caisse noire. Sans entrer plus avant dans le détail et pour diluer sa responsabilité, il aurait aussi livré les noms de plusieurs cadres soi-disant impliqués dans le trafic.
« Je ne m'explique pas ce genre de déclarations et je démens formellement toute implication de notre organisation ou de la CGT dans ce dossier dont on ignore l'ampleur, affirme au Figaro Marc Norguez, secrétaire général du Syndicat du livre. Nous sommes uniquement financés par les cotisations de nos adhérents… » Se déclarant « désolé par la tournure que prend cette affaire », Marc Norguez rappelle que « notre métier est de faire des journaux, pas de les voler », avant d'ajouter : « S'il y a réseau, il y a enrichissement personnel et, dans ce cas, les coupables devront être punis. »
Les trois arrestations de ces dernières semaines marquent une nouvelle étape dans une affaire découverte en mai 2003 grâce à un « tuyau » parvenu à un capitaine de police du commissariat du VIIIe arrondissement. A ce jour, les recherches menées par la première DPJ ont permis de confondre une quarantaine de personnes. Il s'agit d'employés d'imprimerie, de livreurs et de kiosquiers indélicats soupçonnés de percevoir un pourcentage sur la revente des journaux détournés. Un dépôt de presse clandestin avait été découvert en juin 2004 dans un local de la rue Riquet (XIXe) qui abritait des piles de quotidiens et de magazines tels que Paris-Match, Télé 7 Jours, Télérama ou Voici. Une vingtaine d'éditeurs se sont constitués partie civile. Le Figaro, qui a déploré la disparition de 3000 exemplaires par jour, estime le montant du préjudice à environ un million d'euros par an.
Ce trafic durait depuis au moins cinq ans, voire dix ans. Si les soupçons de caisse noire se confirmaient, la procédure pourrait être transmise en théorie aux experts des Affaires économiques et financières (AEF) de la police judiciaire de Paris, déjà en charge du présumé financement occulte de la CGT par le comité d'entreprise d'EDF.
Le Figaro du 06 mai 2005

L'ANCIEN PORTE-PAROLE DU PS CONDAMNE POUR ESCROQUERIE ET TRAFIC D'INFLUENCE

Fin piteuse de l'affaire Destrade, que l'intéressé avait tenté en vain de transformer en affaire de financement du PS pour essayer de justifier les invraisemblables flux financiers (20 millions d'euros) entre ses 67 comptes ouverts dans 25 banques.
Dans un premier temps, l'ex-hiérarque socialiste s'est dit victime d'un racket de l'ETA, puis, du fond de sa cellule, a mouillé ses anciens camarades en se disant mandaté par le PS pour collecter des fonds occultes auprès des grandes surfaces, en contrepartie d'autorisations d'implantation d'hypermarchés. Qualifié alternativement de «fabulateur pathologique» ou de «sympathique aspirateur à fric», Destrade a fini par avouer, en bout de course, que la mise en cause du PS (et du PRG) ne relevait que d'une «simple déduction» de sa part. Mais ses accusations ont initialement porté : Henri Emmanuelli (trésorier du parti de 1988 à 1992), Aïssa Khelifa, Laurent Azoulay et Gérard Peybernes (anciens membres de la commission de financement du PS), Richard Moatti (ami de trente ans de Lionel Jospin) et Michel Dary (ancien trésorier du PRG) ont été mis en examen avant de bénéficier d'un non-lieu l'été dernier. Au final, l'accusation ne retient qu'un «enrichissement personnel» sans lien avec un «financement politique» au niveau national. A la barre, Destrade se défend en prétextant la prise en charge de ses frais politiques locaux, «douze campagnes électorales en seize ans».
L' ancien porte-parole du PS, actuel conseiller général divers gauche des Pyrénées-Atlantiques, a été condamné à trois ans de prison, dont un an ferme, pour trafic d'influence, escroquerie et dénonciation de délit imaginaire.
Renaud Lecadre - Libération du 22 avril 2005

POMPIERS VOLONTAIRES

Dominique de Villepin a fait la promotion du volontariat des sapeurs-pompiers. Les 200 000 sapeurs-pompiers volontaires « sont essentiels à notre organisation des secours, notamment en milieu rural. Le volontariat représente également une forme d'engagement civique que le gouvernement souhaite promouvoir. Les volontaires participent activement à l'animation de la vie sociale», « les sapeurs-pompiers volontaires doivent donc être en mesure de concilier les exigences opérationnelles de leur mission avec leur situation professionnelle».
Après la loi du 13 août 2004, qui instaure notamment la prestation de fidélisation et de reconnaissance, «équivalente à un véritable avantage de retraite», le ministre a décidé de rechercher de «nouvelles voies de progrès». Un groupe de travail sur la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires a donc été installé au ministère de l'Intérieur. Autour des responsables du ministère, il a réuni des représentants des sapeurs-pompiers volontaires, des élus locaux ainsi que des chefs d'entreprises et des artisans, et procédé à un premier état des lieux du volontariat. Le ministre de l'Intérieur a souhaité que ce groupe lui soumette avant l'été des mesures destinées à mieux reconnaître les compétences particulières des volontaires au sein des entreprises comme dans les services publics et les administrations de l'État. Le groupe a souhaité expertiser des dispositions visant à mieux intégrer les contraintes de formation ou d'intervention des sapeurs-pompiers volontaires dans le monde du travail.
Maire Info du 22 avril 2005

C'EST LUI MEME QUI LE DIT

«Pour cette année, la décentralisation, cela représente trois fois rien. Ce sera pour 2006. (…) Et puis c'est plus facile d'augmenter les impôts en début de mandat. Les gens oublient au bout de six ans !»
Georges Frêche, président socialiste de la région Languedoc Roussillon qui a augmenté les impôts régionaux de + 52%, devant la commission d'enquête parlementaire.
Le Figaro du 20 avril 2005

PRIORITES EUROPEENNES POUR LA DIRECTION GENERALE DE L'ARMEMENT

Lancée lors du sommet de Saint-Malo en 1998, l'Europe de la défense a véritablement pris son envol en 2003, avec les opérations militaires européennes Concordia en Macédoine et Artemis au Congo. En 2004, la passation de pouvoir entre l'Otan et l'UE en Bosnie et la montée en puissance de l'Agence européenne de défense (AED) ont confirmé l'essor de la défense européenne. La Direction générale pour l'armement (DGA), qui présentait hier ses résultats pour l'année 2004, a réaffirmé l'importance primordiale qu'elle accorde à l'Europe de la défense, au service de laquelle elle a oeuvré toute l'année dernière.
«Il est de notre devoir de tout faire pour que l'Agence européenne de défense, qui représente notre futur, soit un succès», a affirmé hier François Lureau, délégué général pour l'armement, au cours d'une conférence de presse. En 2004, la DGA a participé au développement de l'Agence en mettant à sa disposition du personnel de haut niveau : neuf Français ont été sélectionnés. Le délégué a cependant déploré le fait que l'AED n'ait pas encore les moyens de ses ambitions. «Il faudrait que les 25 pays de l'Union contribuent financièrement à un budget de

l'Agence pour assurer la défense et la sécurité de leurs enfants. Malheureusement, ce n'est pas encore le cas.»
Afin de soutenir la jeune Europe de la défense, la DGA a également proposé en 2004 des projets visant à la maîtrise des compétences pour une autonomie stratégique européenne. 27% des crédits ont été investis dans des programmes en coopération, qu'il s'agisse de l'avion de transport européen A400M ou des frégates Horizon. L'A400M est censé remplacer les vieux avions de transport français, les Transall, qui sont en bout de course. Mais beaucoup craignent qu'il arrive trop tard sur le marché pour pouvoir compenser à temps les faiblesses de plus en plus inquiétantes des Transall.
Pays leader dans la défense européenne, la France a appliqué en 2004 son «nouveau concept politique» : «l'autonomie compétitive». «Concrètement, cela signifie que la France accepte de dépendre d'un autre pays pour ses équipements», affirme le délégué. Y compris sur des sujets sensibles comme le renseignement. «La question est aujourd'hui d'identifier les lieux où se trouvent les savoirs et de rassembler nos forces. La concurrence doit être à la fois grande et pilotée. Pilotée, car il faut être sûr de disposer des bonnes compétences.»
En 2004, la DGA, dont la mission première est d'être au service des forces armées françaises – elle gère 78 programmes en cours de conception ou de réalisation –, a passé 9,87 milliards d'euros de commandes à l'industrie pour les équipements des armées. L'année 2004 a été marquée par la mise en service du nouveau sous-marin nucléaire lanceur d'engins (SNLE) Le Vigilant. Trois Rafale sont entrés l'année dernière dans les forces. Enfin, le satellite de renseignement Hélios 2A, très attendu, a été mis en orbite. Des étapes importantes ont également été franchies dans des programmes majeurs de l'industrie d'armement française, notamment la production du missile balistique M51, qui doit équiper les SNLE nouvelle génération de la force océanique stratégique à partir de 2010.
Isabelle Lasserre - Le Figaro du 22 avril 2005

PERQUISITION

Une perquisition a eu lieu dans les locaux du Syndicat Général de la Police (SGP) dans le cadre d'une enquête, sur une escroquerie liée à la vente d'encarts publicitaires, instruite par le pôle économique et financier de Paris.
Le Parisien du 27 avril 2005

LETTRE A UN GRINCHEUX

Tu dis avoir été choqué que la France rende un hommage solennel à Jean-Paul II en mettant ses drapeaux en berne. J'avoue ne pas comprendre ton attitude : Jean-Paul II a été vraisemblablement l'homme le plus remarquable de la fin du XXe siècle. Il est allé rejoindre non seulement Charles de Gaulle, Winston Churchill, le Mahatma Gandhi, mais aussi certains autres, et ils sont peu nombreux, qui par le rayonnement de leur action et la force de leur verbe, ont changé la face du monde. L'appel du 18 Juin de De Gaulle, discours fondateur de la résistance à l'hitlérisme ; le sang et les larmes annoncés par Winston Churchill, appelant au combat ; la non-violence comme moyen de lutte proclamé par Gandhi. Homme de paix, Jean-Paul II a détruit le communisme par ses simples mots : « N'ayez pas peur ! » Te rappelles-tu cette phrase de Staline : « Le pape, combien de divisions ? » Il n'a pas eu besoin d'armes ni de divisions pour faire tomber le mur de Berlin et faire souffler la liberté sur les pays opprimés. Peut-on s'opposer à de telles paroles de paix ?
Homme de foi, il a été à l'opposé des prosélytes intransigeants et sectaires qui enflamment aujourd'hui le monde. Il a sans cesse tenté de rapprocher les religions et les religieux. As-tu vu ces images étonnantes et émouvantes du pape en Israël, dans certains pays arabes, dans le monde entier ouvrant les bras et forçant les cœurs ? Pourquoi penses-tu que tous les puissants de la planète se soient déplacés pour s'incliner devant un simple cadavre ? C'est bien parce qu'il représentait tellement plus qu'un être de chair et de sang, il incarnait la volonté et la paix, il transcendait les religions, il était toutes les religions.
Quel spectacle étonnant, n'en conviens-tu pas, que le mélange incroyable des juifs, des musulmans, des orthodoxes, des bouddhistes ou d'athées ! Ils étaient tous là, place Saint-Pierre à Rome. Aucun d'entre eux n'a, un instant, abdiqué sa religion ou sa foi. Personne n'a imaginé les convertir au christianisme. Idée déplacée, dérisoire et injurieuse. Ils étaient là, un point c'est tout.
N'as-tu pas été interpellé par cette foule immense qui n'a pas hésité à parcourir des milliers de kilomètres pour être présente à cet adieu planétaire ? Jeunes ou vieux, croyants ou mécréants, ils étaient là, silencieux et tristes, pour lui rendre un dernier hommage. Eux aussi étaient là, un point c'est tout.
Si l'Etat, et donc notre République, se doit de respecter toutes les religions, il ne doit en rejeter aucune. Mais il ne doit pas, hypocrisie suprême, refuser de reconnaître certaines valeurs, celles justement que le pape incarnait. Arrêtons donc la démagogie « laïcarde », ces drapeaux en berne ne sont pas les prémisses de l'abandon de la laïcité d'Etat. Cessons de nous dissimuler pour ne pas déplaire à ceux qui ostensiblement veulent imposer une autre religion, celle-là parfois conquérante et souvent intolérante. C'est en étant fier de ce que l'on est que l'on peut accepter l'autre dans sa diversité. A force d'être grincheux, et de tout critiquer, tu vas t'attirer au mieux l'indifférence, au pire l'agacement des Français…
Bernard Debré, député de Paris - Valeurs actuelles du 29 avril 2005

UN AMBASSADEUR PRIS EN EXCES DE VITESSE

Il s'agit de Ghubash Hussein, ambassadeur des Emirats arabes unis. Selon le syndicat Alliance, il aurait ensuite menacé un des agents: « Tu es un salaud, même s'il faut que je quitte la France, je te retrouverai, je ne te lâcherai pas, je te chasserai. C'est inadmissible, mon pays aide économiquement la France depuis trente quatre ans. » Aucun membre de l'ambassade n'a pu être joint pour commenter l'incident. Couvert par son immunité, l'ambassadeur a repris la route en « démarrant sur les chapeaux de roue, manquant de provoquer un accident » , précise encore un policier.
20 Minutes du 26 avril 2005

AFFICHAGE SAUVAGE : LA VILLE PORTE PLAINTE CONTRE LE FN

La ville de Sceaux a déposé plainte avant-hier contre le Front national pour infraction aux règles d'affichage. Les militants de ce parti auraient pris de mauvaises habitudes, selon le premier magistrat centriste, en apposant sur l'ensemble du mobilier urbain de la ville des autocollants de propagande. Les derniers en date appelaient à rejeter le projet de traité instituant une Constitution européenne lors du référendum du 29 mai. « Tout le monde a certes le droit de d'exprimer, estime Philippe Laurent, maire UDF de Sceaux. Mais il existe sur la ville des espaces d'expression à la disposition de tous (les colonnes Morris) et d'ailleurs, tous les partis et mouvements jouent le jeu : à part le Front national, il n'y a plus d'affichage sauvage à Sceaux. » Le courroux du maire a été provoqué par le gaspillage important d'argent public qu'entraîne l'enlèvement de ces affichettes dont la colle, particulièrement résistante, abîme les peintures du mobilier urbain.
Le Parisien du 11 mai 2005

DEUX TRANSSEXUELLES DEMANDENT A SE MARIER A LA MAIRIE DE RUEIL-MALMAISON

Camille et Monica, il est vrai, ne forment pas un couple tout à fait comme les autres. Les cheveux relevés en chignon, Monica a transformé son corps grâce à des injections de silicone mais elle conserve un état civil masculin : son passeport est établi au nom de Benito Martin Leon. Camille, elle, fut, dans sa jeunesse, un homme. En 1999, son état civil a été modifié après une opération chirurgicale et elle a désormais une carte d'identité au nom de Camille Joséphine Barré.
Sur le papier, rien ne s'oppose donc au mariage. Benito Martin Leon, 30 ans, de nationalité argentine, souhaite prendre pour épouse Camille Joséphine Barré, 46 ans, de nationalité française. Mais les frontières du genre et du sexe ont été quelque peu brouillées et une certaine panique s'est emparée de la mairie de Rueil-Malmaison. Après avoir suspecté un mariage blanc Monica dispose d'une simple autorisation de séjour , elle a saisi le parquet de Nanterre. "Je veux être sûr qu'il s'agit bien d'un mariage entre deux personnes de sexe différent, précise le maire (UMP) de la ville, Patrick Ollier. Je ne veux pas de mariage militant, ni de mariage de complaisance."
Anne Chemin - Le Monde du 27 avril 2005

MIL-VIGILANCE N° 32/2005
Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 33/2005 La lettre des adhérents du M.I.L.

QUAND LA GAUCHE ARRIVE AU POUVOIR …

Le président du Congrès des députés, à Madrid, Manuel Marin, a eu du mal à lire le décompte des voix tant les applaudissements étaient bruyants. Par 183 voix pour, 136 contre et 6 abstentions, les députés espagnols ont voté, jeudi 21 avril, en faveur de la législation autorisant le mariage entre personnes du même sexe. Si ce vote est confirmé par la suite, au Sénat, l'Espagne deviendra le troisième pays européen, après les Pays-Bas et la Belgique, à autoriser les unions entre homosexuels. Elle sera même le premier pays à permettre l'adoption par des couples d'homosexuels. A la sortie de l'hémicycle, le ministre de la justice, Juan Fernando Lopez Aguilar, et de nombreux députés ont posé avec les représentants des associations de soutien pour une photo commémorative de cette "journée historique". (…)
Ce vote qui vient concrétiser l'une des principales promesses électorales du chef du gouvernement socialiste, José Luis Rodriguez Zapatero, et a reçu l'aval d'une majorité d'Espagnols, n'a pas fait que des heureux. Le principal parti d'opposition, le Parti populaire, à l'exception d'une députée, a voté contre ainsi que les députés de l'Union démocratique de Catalogne. Le Forum espagnol de la famille a, pour sa part, déposé une pétition rassemblant plus de 500 000 signatures pour s'opposer à ces réformes. Cette pétition s'appuie sur les conclusions d'analyses juridiques rédigées par des magistrats qui considèrent que le texte est "inconstitutionnel" et devrait être soumis à référendum. De son côté, la conférence des évêques espagnols a publié un communiqué qui rappelle "la dignité inaliénable" de l'être humain et s'oppose à une loi qui "défigure l'institution du mariage".

Martine Silber - Le Monde du 23 avril 2005

LE RAPPORT DE LA CNIL

Le dernier rapport de la Commission dénonce des «bavures» dans la gestion des fichiers policiers, principalement, dans le système de traitement des infractions constatées (Stic).
A l'occasion de recrutements dans la police ou pour des postes liés à la sécurité, 1 970 demandes de droit d'accès indirect ont été formulées auprès de la Cnil en 2004, soit 70% de plus que l'an dernier. «Dans 26% des cas, il est apparu qu'il y avait une erreur dans le Stic ou que des informations anciennes n'avaient pas été effacées», explique Alex Türk. Généralement sans conséquence, les inexactitudes du Stic ont pu empêcher certains postulants d'obtenir un emploi ou de passer un concours. Les banques ont également reçu sept avertissements à propos du fichier des incidents de paiement.
La loi du 6 août 2004 a accru les missions et les pouvoirs de la Cnil qui pourra désormais prononcer des sanctions disciplinaires. Le président de la Cnil a également annoncé un effort de communication : «Il est important que les personnes connaissent les enjeux qui concernent leurs données personnelles.» Selon un sondage réalisé pour la Cnil, 78% des Français ignorent que le droit les protège.

Marie-Christine Tabet et Samuel Tillie - Le Figaro du 21 Avril 2005

PS : LES QUATRE POMMES DE DISCORDE

1/ Quelle ligne politique pour le parti ?
Le PS croyait avoir tranché lors du congrès de Dijon en 2003 en faveur du réformisme de gauche, puis le 1er décembre 2004 en faveur de la construction européenne telle qu'elle se présente à travers le traité constitutionnel. Ce sont sur ces bases que se sont construites pour l'instant les fondations du projet socialiste pour 2007 sous le contrôle de François Hollande, Dominique Strauss-Kahn, Jack Lang et Martine Aubry. Une victoire du non au référendum risque de rebattre les cartes. Partisan d'une «opposition frontale» contre le gouvernement, Laurent Fabius, l'ancien chantre de la gauche moderne, plaide pour un PS «résolument ancré à gauche». Dans l'entourage d'Henri Emmanuelli, on entend, en cas de victoire du non, «refermer la parenthèse» ouverte au moment du tournant de la rigueur en 1983. Le député des Landes demande d'ailleurs un congrès pour refonder la ligne du PS : «la question de l'orientation du socialisme français est posée».

2/ Quelles alliances demain ?
Au fur et à mesure de son déclin, le Parti communiste apparaissait de moins en moins comme un partenaire crédible pour le Parti socialiste. La direction du PS, favorable au oui, était par ailleurs persuadée que le parti de Marie-George Buffet s'enfermait dans une impasse en défendant le non au référendum et qu'il ne serait plus en état de négocier un accord politique après le scrutin référendaire. Les Verts, malgré leur instabilité, s'installaient comme partenaire privilégié. C'est d'abord auprès d'eux que le premier secrétaire François Hollande a défendu en février le concept de «gauche durable», c'est-à-dire un accord entre les différents partis de l'ex-gauche plurielle fondée sur un programme de gouvernement. Une victoire du non au référendum imposerait une nouvelle architecture à gauche. Pour l'instant, Henri Emmanuelli demeure prudent sur la question de «l'alternative». Le sénateur de l'Essonne Jean-Luc Mélenchon plaide de son côté pour «une nouvelle union des gauches (...), fondée sur un programme commun de législature (...) préparé par une grande consultation populaire» et ouverte à l'extrême gauche.

3/ Quels électeurs courtiser ?
La campagne référendaire révèle une fracture entre l'électorat de gauche, majoritairement pour le non, et le Parti socialiste, qui a pris position officiellement pour le oui. Les partisans du non justifient leur campagne par le souci de ne pas couper le PS de son électorat traditionnel, notamment les classes populaires. «Il n'est pas imaginable que le PS soit le 29 mai à côté de son électorat comme il l'a été le 21 avril 2002», a déclaré Henri Emmanuelli. Laurent Fabius affiche un même souci en défendant sa théorie des «deux France» : l'une serait «assurée de son avenir» et l'autre en proie «à la désespérance». Les partisans du oui ne se désintéressent du sort des catégories populaires. Mais en l'occurrence, ils se seraient satisfaits d'une abstention de leur part. Pour eux, il n'y a en effet pas de surprise à voir ces électeurs voter non. Les partisans du oui préfèrent donc concentrer leurs efforts sur les classes moyennes et les «bobos» chez qui le non serait «à la mode». Le député de Paris Jean-Christophe Cambadélis se moque aussi du discours des partisans du non : «On nous dit aussi, il faut faire la politique de ses électeurs... sans blague ! Mais il est toujours utile de faire la politique des électeurs de 2005 mais pas de ceux de 1970 !»

4/ Quel candidat pour 2007 ?
Au fond, tout est là : l'absence de leader incontesté au sein du PS n'a pas permis à une ligne de s'imposer. Laurent Fabius a décidé de jouer son va-tout en prenant position en faveur du non à la Constitution. Désavoué en décembre par le parti, il espère qu'un non français amènera quand même les militants socialistes à le désigner comme candidat à la présidentielle. Mais quel que soit le résultat du référendum, ses partisans assurent qu'il ira jusqu'au bout.
C'est dans le camp du oui que se comptent les autres présidentiables : Hollande, Lang et Strauss-Kahn. Pour le premier secrétaire, l'équation est simple : il serait tenu pour premier responsable d'un échec au référendum. La position des deux autres serait évidemment affaiblie en cas de victoire du non.

Le Figaro du 22 avril 2005

UN SALARIE MEURT APRES UN POT, LE PDG JUGE

L'affaire tient en une question inédite. Le patron d'une société et certains de ses salariés peuvent- ils être pénalement responsables du décès d'un employé qui a trouvé la mort dans un accident de la route après un repas d'entreprise copieusement arrosé ? Voici la délicate équation juridique à laquelle a été confrontée le tribunal correctionnel de Lyon. Les faits remontent au 19 décembre 2003. Aurélien Fréry, 23 ans, employé du groupe d'aménagement d'espaces verts Tarvel, se tue au volant de sa voiture après avoir participé à un repas de fin d'année organisé par son employeur, à Charbonnières. Aurélien avait beaucoup bu. A table, il y avait du vin, du kir et un alcool fort en guise de digestif. Le repas a duré trois heures.
Pour la famille Fréry, la cause de la mort d'Aurélien est imputable à l'entreprise. Et en premier lieu à son PDG, Xavier Levrat, qui, pour avoir organisé le repas et laisser l'alcool couler à flots, a comparu pour homicide involontaire, violation d'une obligation de sécurité et mise en danger de la vie d'autrui.

Fabrice Arfi - 20 Minutes édition de Lyon du 26 avril 2005

LA DROITE S'OUVRE, LE PS SE CRISPE ET SE SCLEROSE

Dans la crise de la représentation politique, les partis sont à la recherche de soutien populaire et de modernité pour leurs projets avant les échéances électorales de 2007. Tous recherchent des idées, multiplient les colloques et rencontres avec les réseaux associatifs et professionnels. L'énergie qu'ils déploient dans cette mobilisation extra partisane conduit, selon les politistes Florence Haegel et Nicolas Sauger, à «s'interroger sur la thèse d'une marginalisation de la fonction programmatique des partis».
Depuis 1981, les formations de droite qui avaient longtemps préféré valoriser leur bilan, ont amorcé progressivement leur révolution en empruntant les chemins du PS. Un temps, les méthodes ont convergé, mais la droite a dépassé son modèle. Florence Haegel et Nicolas Sauger montrent comment l'UDF et l'UMP ont entamé leur révolution programmatique sur fond de «compétition accrue entre les différents partis et leaders». Quand la droite joue l'ouverture à la société civile, notamment en direction du monde économique, le PS vit sur ses acquis, se confine dans un cercle militant venant essentiellement du secteur public. La machine programmatique socialiste s'ankylose. Comparés aux «think tanks» du Parti travailliste anglais, les experts du PS font figure d'amateurs tant par leur manque de réactivité que par l'absence de souplesse. Avec le succès que l'on sait, Pierre Moscovici et Julien Dray, auteurs du programme du candidat Jospin à l'élection présidentielle, ont emprunté aux travaillistes britanniques les deux slogans «zéro SDF» et «dur avec le crime et les causes du crime».
Longtemps le tropisme internationaliste de la Fondation Jean Jaurès a confiné celle-ci dans l'ingénierie électorale pour les pays en voie de développement et ceux d'Europe de l'Est. Les périodes de basses eaux électorales sont propices à «l'agitation programmatique» sous l'impulsion de personnalités en mal de visibilité politique ou en quête d'une investiture pour l'élection présidentielle.
Depuis la Charte d'Amiens, le PS n'a jamais réussi à compenser la coupure avec les milieux syndicaux et associatifs, relais courtisés par les Verts, le PCF et l'extrême gauche. Coincés entre les élus et une expertise technocratique, les intellectuels trouvent difficilement leur place. La faute à François Hollande ? L'homme, qui se veut à l'image d'un parti comptant plus de 50% d'élus, se garde de toute rigidité idéologique préférant l'efficacité électorale. Dans un PS pris entre le pragmatisme électoral de ses dirigeants et le corps étranger des «experts», ces attitudes nourrissent la rhétorique militante de l'anti-parisianisme, de l'anti-expertise. La gauche du parti (avant-hier le Cérès de Chevènement, hier les poperénistes, aujourd'hui les amis d'Emmanuelli et de Mélenchon) use de cette thématique pour en faire un enjeu de pouvoir et de légitimation. Ainsi, au congrès de Liévin, la majorité du PS souhaitait la synthèse interne par efficacité électorale quand l'aile gauche réclamait «la synthèse avec la rue». Aujourd'hui, le débat sur le traité constitutionnel européen met au grand jour ce schisme idéologique.
Josseline Abonneau - Le Figaro du 26 avril 2005

CES ENFANTS QUI TRAINENT LEURS PARENTS EN JUSTICE

David a toujours aimé les maths. Elève sérieux et ambitieux, «presque trop» pour ses parents commerçants, avec qui il vit encore à 21 ans, il n'a jamais eu d'anicroche dans sa scolarité, pas plus que dans ses relations familiales. Jusqu'à ce mois de juin 2003 où, presque sans transition, il attaque ses parents en justice pour les contraindre à lui verser une pension alimentaire. Après deux années de prépa, le jeune homme qui devait intégrer l'école de commerce de sa ville, voit désormais plus grand : ce sera un établissement plus réputé, plus cher aussi, à des centaines de kilomètres du foyer familial, assorti d'un «chez lui» où il compte emménager avec sa petite amie. Pris à la gorge par les travaux dans leur nouveau tabac-presse, les parents lui opposent d'abord une fin de non-recevoir, l'engageant à être plus raisonnable. Pas question pour David qui, à défaut de bourses et autres allocations logement, traîne alors père et mère devant les tribunaux. Verdict : les parents doivent lui verser 550 euros par mois. «Moi qui croyais que ça n'existait qu'aux Etats-Unis ou dans les films...» s'étonne encore aujourd'hui Christiane, la mère de David. Les familles françaises à être victimes d'enfants procéduriers, au nom de l'article 203 du Code civil («Les époux contractent ensemble, par le fait seul du mariage, l'obligation de nourrir, entretenir et élever leurs enfants»), sont de plus en plus nombreuses. Si avocats et magistrats rappellent que ces 2 000 litiges par an ne constituent pas l'essentiel des quelque 400 000 affaires familiales jugées chaque année, il n'empêche. La progression sur cette dernière décennie est éloquente : de 30 cas en 1992, les affaires sont passées à 1 800 en 1999 et à plus de 2 000 en 2003, selon les derniers chiffres du ministère de la Justice.
«Cette histoire nous a détruits mon mari et moi, se désole la mère de David. Aujourd'hui, nous avons perdu notre fils, nous ne le voyons plus... Mais nous continuons à payer pour lui. C'est comme un deuil, celui de vingt années de bonheur perdu, où la douleur psychologique s'ajoute à la difficulté financière. Nous ne sommes plus des parents mais une pompe à fric.» (...)
Contesté par bien des parents, l'article 203 du Code civil a fait l'objet de plusieurs tentatives de réformes de la part de parlementaires. En 2000, le sénateur de l'Isère Jean Boyer s'y était essayé puis, en 2002, le député UMP des Yvelines, Pierre Cardo. En vain. Leur but était de définir les limites de l'obligation alimentaire des parents, et non pas de remettre en cause son principe même. En effet, si cet article donne parfois lieu à des abus, il trouve sa légitimité dans de nombreux autres cas, notamment dans les situations de divorce, de décès de la mère divorcée, où le père ne veut pas continuer à payer la pension alimentaire de son enfant majeur.
Ironie du sort, les enfants peuvent se retrouver eux-mêmes poursuivis par leurs parents une fois confortablement installés dans la vie. Et ce, en vertu de l'article 205 du Code civil, qui stipule : «Les enfants doivent des aliments à leurs père et mère ou autres ascendants qui sont dans le besoin.» A en croire la juriste Françoise Augustin nombreux seraient aujourd'hui les parents à réclamer une pension alimentaire à leur progéniture ! «Notre quotidien nous montre que la tendance n'est pas loin de s'inverser, note-t-elle. Nous avons beaucoup plus de demandes de parents âgés pour obtenir une pension de leur enfant que par le passé.»
Delphine de Mallevoüe - Le Figaro du 26 avril 2005

LANGUEDOC-ROUSSILLON : RUGBY GAY

Le premier tournoi gay de rugby réunit plus de 200 pratiquants venus de 10 pays (Angleterre, Pays de Galles, Irlande, Italie, Suède...). Les organisateurs de la compétition, qui se tient au stade de Villeneuve-lès-Maguelone près de Montpellier (Hérault), ont choisi la formule du rugby à sept. Les couleurs françaises seront défendues par trois équipes, les Gaillards de Paris, Los Valents de Montpellier et la Mêlée alpine de Grenoble.
Le Parisien du 05 mai 2005

LES COMMUNISTES, VICTIMES DE HARCELEMENT ?

Réalité ou paranoïa ? Juste une impression accentuée par le contexte d'effervescence politique ? Ou alors le reflet d'une situation vraie et injuste ? En tous les cas, les militants communistes du non à la Constitution européenne manifestent aujourd'hui leur colère parce qu'ils s'estiment victimes d'un harcèlement policier, en particulier dans le Ve. « Depuis le début de la campagne autour du référendum, les militants du non – surtout les plus jeunes- qui distribuent des tracts dans les rues du centre de Paris sont soumis à des pressions, explique Patrice Bessac, élu PC du XXe. Des contrôles d'identité répétitifs, des amendes pour collage d'affiches et même un militant menotté et emmené au poste ! » De quoi inciter le PC à manifester. La préfecture, elle, de son côté, nie toute pression à l'égard du non... ou du oui.
Le Parisien du 29 avril 2005

L'ANCIEN TROTSKYSTE CAMBADELIS TOUJOURS BON POUR LE COUP DE POING

Le député PS de Paris, Jean-Christophe Cambadélis, a été agressé dans le métro à Paris alors qu'il portait aide à un couple de personnes âgées en difficulté à trois malfaiteurs. Jean-Christophe Cambadélis se trouvait sur le quai de la station de métro Saint-Lazare, sur la ligne 14, lorsqu'il s'est interposé entre un couple et trois jeunes agresseurs qui voulaient leur arracher un sac. Le député a été molesté et a reçu un coup violent au visage. Les trois agresseurs ont pris la fuite, sans le sac de leurs victimes.
Le Figaro du 13mai 2005

MIL-VIGILANCE N° 33/2005
Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 34/2005 La lettre des adhérents du M.I.L.

UDF ET UMP DIVERSIFIENT LEURS RESEAUX

La droite a changé. Pendant longtemps, la question du programme, voire du projet, n'a pas été un enjeu essentiel à droite. Dans une perspective conservatrice où il ne s'agit pas de promouvoir une vision transformatrice de la société, dans une situation de parti dominant, installé au pouvoir dans la longue durée, quand, enfin, les phénomènes de personnalisation pèsent fortement, l'élaboration d'un programme n'est pas décisive. Durant les vingt-trois premières années de la Ve République, les partis de droite mettaient donc surtout en avant un bilan gouvernemental, la défense des institutions, une personnalité (de Gaulle), voire la crainte du changement et de l'adversaire (en particulier, l'anticommunisme). La victoire de Valéry Giscard d'Estaing, en 1974, a représenté un premier tournant. Avec la publication de Démocratie française, en 1976, le nouveau président innove en s'adressant directement aux Français pour leur présenter sa vision de la société française et des transformations dans laquelle celle-ci doit s'engager. Mais l'alternance de 1981 a bien constitué un point d'inflexion déterminant dans la mesure où le programme est alors pensé comme instrument de la (re)conquête du pouvoir. Pour surmonter l'échec électoral et reconquérir le pouvoir, il fallait élaborer des propositions alternatives à la gauche en s'appuyant sur le foisonnement de clubs politiques et la mobilisation de nouveaux réseaux. Cette refondation s'est manifestée par une mutation néolibérale et s'est incarnée dans un rapprochement des positions du RPR et de l'UDF, le plus souvent scellés, aux élections législatives, par des plates-formes d'union.

Quel changement depuis la création de l'UMP, en 2002 ? La nouveauté peut être cherchée du côté de l'existence d'une plus forte compétition programmatique au sein même de la droite. Cette évolution tient évidemment à la ligne de différenciation adoptée par François Bayrou dans le cadre de sa stratégie présidentielle. Depuis novembre 2004, elle est également entretenue par la volonté de Nicolas Sarkozy de se démarquer de Jacques Chirac dans la même perspective. Faire entendre sa différence, introduire de nouvelles controverses dans le débat public ou de nouvelles manières de poser les questions semblent être l'objectif de ces deux présidents de partis.

Les thèmes de la discrimination positive, de l'introduction de quota dans la politique d'immigration, de la réforme du statut de contrat à durée indéterminée sont des exemples de cette stratégie de différenciation entreprise par Nicolas Sarkozy. François Bayrou s'est d'abord singularisé par des prises de position critique, le conduisant aux marges de la majorité. Son opposition au lancement des négociations sur l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne a par exemple été l'un des éléments clés de sa différentiation avant que l'UMP ne lui emboîte finalement le pas.

S'inscrivant clairement dans le cadre d'une stratégie présidentielle, ce travail de production de propositions originales, voire parfois iconoclastes, s'accompagne le plus souvent d'une forte personnalisation des idées et même de leurs réseaux de circulation. Les idées de Nicolas Sarkozy, pour beaucoup publiées en 2001 dans son ouvrage Libre, ont été alimentées par des contacts largement extérieurs aux cercles partisans. Cet état de fait n'est pas nouveau à droite ; les réseaux de Raymond Barre, mobilisés en 1988, ou ceux d'Edouard Balladur en 1995 se déployaient déjà largement en marge des frontières partisanes stricto sensu. La droite a une vieille tradition de souplesse, voire de faiblesse, organisationnelle. Le point de gravité de la droite organisée du début du XXe siècle se trouvait quelque part à l'intersection des groupes parlementaires et des conférences de bâtonniers (la IIIe République est celle des avocats) : les idées circulaient dans cet espace social restreint. Au début du XXIe siècle, les lieux de diffusion des idées demeurent encadrés dans ce triangle constitué par les parlementaires, les clubs et les groupes d'experts et le parti. Ce dernier n'intervenait jusqu'à présent que très marginalement, le plus souvent en bout de chaîne. On constate aujourd'hui deux principales inflexions dans ce circuit. La première inflexion est la réintégration des lieux d'échange, si ce n'est de production, programmatiques dans les structures partisanes. Ce mouvement a, par exemple, été marqué par l'introduction de divers lieux de débat à l'UMP, par la création d'instances telles que le Conseil de développement durable, ou par l'organisation de conventions où se côtoient des responsables politiques, des intellectuels et des représentants de secteurs professionnels concernés. Ainsi, la récente convention sociale pour une politique de justice et de responsabilité, qui a abouti à l'adoption de propositions en matière économique et sociale, rend visible la mobilisation de réseaux dans le secteur économique (chefs d'entreprise et organisations professionnelles) et les circuits de production et de circulation des propositions.

La deuxième inflexion dans les circuits de production des idées partisanes est l'entrée en lice de ces nouvelles entreprises que sont les fondations politiques. La France est longtemps restée en marge de ce type de fonctionnement, par ailleurs bien implanté dans d'autres pays européens. A droite existait toute une myriade de clubs : clubs de parlementaires, clubs gravitant à l'intérieur ou autour d'une organisation partisane ou clubs trans ou a-partisans. Mais ils ne bénéficiaient pas d'un budget suffisant pour leur permettre de produire des études et de mobiliser des experts. La fondation Robert-Schuman, sur les questions européennes et en liaison avec le PPE, a été l'une des premières à jouer ce rôle ; la fondation Concorde, prenant le relais du club du même nom, a alimenté le programme de Jacques Chirac en 2002 ; la Fondation pour l'innovation politique en a pris le relais. Au-delà de leur rôle dans la production et la circulation d'idées politiques, ces fondations visent un double objectif : créer et rendre visible un milieu d'experts et d'intellectuels de droite et ouvrir de nouveaux circuits de financement politique.

La diversification des circuits de production et de circulation des idées politiques à droite s'est accompagnée d'une revalorisation des arènes partisanes. Pour saisir cette transformation, il suffit de se rappeler que dans un parti comme le RPR ou même l'UDF les positions ont longtemps été prises sans intervention des instances proprement partisanes. Aujourd'hui, il n'en est pas de même : sur le voile, l'adhésion de la Turquie, le conseil national de l'UMP, sorte de Parlement du parti, a pris position. Mais cette revalorisation du parti ne conduit qu'à un renforcement limité de l'influence des adhérents dans le processus de production des programmes.

Les efforts de démocratisation interne sont bien réels, avec l'introduction de votes systématiques sur des motions à l'UMP comme à l'UDF, avec des votes sur les programmes lors de Conseils nationaux à l'UDF, avec même une consultation des adhérents de l'UDF par questionnaire à l'occasion des élections municipales de 2001. Mais ces réformes statutaires ne peuvent être en aucune manière considérées comme la preuve d'un contrôle des orientations programmatiques des partis de droite par leurs membres. Faire des adhérents l'instance décisionnaire peut par ailleurs être considéré comme problématique. La question est de savoir si les choix des adhérents sont représentatifs de ceux des électeurs. Or la plupart des études montrent que les adhérents ont souvent des positions plus tranchées que celles des électeurs. Ainsi, pour certains, un parti choisissant de faire intervenir les adhérents dans la confection de son programme commettrait la même erreur qu'une entreprise qui prendrait l'avis de ses salariés et non celui des consommateurs pour définir un produit.

Les partis de droite ont donc changé tant dans l'importance stratégique accordée aux programmes que dans les modes de leur élaboration. Les programmes sont aujourd'hui la base d'une compétition accrue entre les différents partis et leaders. Leur élaboration, si elle suit un processus complexe, s'est en partie recentrée autour de cercles partisans élargis. Les partis de droite perdent ainsi une partie de leur spécificité, rejoignant un modèle de fonctionnement aujourd'hui plus proche de celui des partis de gauche, notamment du PS et des grands partis européens.

Florence Haegel et Nicolas Sauger
Directrice et Chargé de recherche au Cevipof (centre d'étude de la vie politique française) - Le Figaro du 26 avril 2005

LA SOLUTION ? TRAVAILLER PLUS !"

Professeur à la Sorbonne, Jacques Marseille, auteur de "la Guerre des deux France", analyse la crise du modèle social français.

Le "modèle social français", c'est la sécurité sociale, plus le droit du travail, plus les services publics. Qu'en dites-vous ?

La sécurité sociale ? Ce n'est pas une exception française et, contrairement à ce qu'on croit souvent, le remboursement des soins est souvent plus faible en France qu'ailleurs en Europe. Le droit du travail ? Cela fait vingt-cinq ans que 10 % des personnes en âge de travailler ne

travaillent pas, alors que beaucoup de nos voisins sont revenus au plein emploi. Le service public ? On le confond avec le secteur public. Or rien n'interdit qu'on puisse confier à des entreprises privées une mission de service public, rien sinon les blocages français.

Que faudrait-il faire ?.

D'abord, je ne crois pas que l'on puisse résoudre en vingt-deux mois les problèmes que l'on n'a pas résolus en vingt-cinq ans. La crise est surtout politique. On n'a pas dit aux Français ce qui les attendait : le paiement des retraites et l'augmentation des dépenses de santé constituent une véritable bombe ! Notre "modèle social" a été conçu en 1945, à une époque où l'espérance de vie à 65 ans ne dépassait guère cinq ans. Aujourd'hui, quelqu'un qui prend sa retraite à 60 ans en jouira en moyenne pendant vingt ans. Or, dans un système par répartition, ce sont les actifs qui paient les retraites des générations précédentes (celles du baby-boom), dont la longévité ne cesse de croître.

Comment imaginer qu'on puisse continuer ainsi, sans poser la question de l'équité ? Qu'entendez-vous par "équité" ?

Prenons un exemple. J'ai calculé mon "patrimoine retraite" en francs. Il suffit de multiplier ce qu'on touchera par son espérance de vie à la retraite. Compte tenu de mon salaire net (28 500 francs par mois), de la retraite que je percevrai (environ 25 000 francs nets par mois) et de mon espérance de vie à la retraite (vingt-cinq ans), mon patrimoine retraite s'élève à 7,5 millions de francs courants indexés sur l'inflation (un peu plus de 1,1 million d'euros). Pour y avoir droit, j'aurai versé 1,4 million de francs de cotisations.

C'est une bonne affaire !.

Oui. Et ce raisonnement vaut pour tous les fonctionnaires. Prenons en revanche le cas d'un ouvrier qualifié du privé, touchant en fin de carrière de 14 000 à 15 000 francs par mois. Sa retraite sera d'environ 8 000 francs. Arrondissons à 100 000 francs par an. Son espérance de vie à la retraite est de seize ans (neuf ans de moins qu'un fonctionnaire). Bref, son patrimoine retraite s'élève à 1,6 million de francs (environ 244 000 euros). Il est près de cinq fois inférieur au mien, alors que son salaire est deux fois moindre. C'est ça, l'inéquité ! Peu de politiques le disent… Parce qu'ils n'ont guère de culture économique et de sens pédagogique!

Que faire ?

Si l'on ne veut pas étouffer nos enfants par notre monstrueux égoïsme, en leur laissant la charge de nos dépenses de santé et de retraite, il faut travailler davantage. Réfléchissons. Le modèle français, c'était la retraite quatre ou cinq ans avant la mort. Aujourd'hui, un jeune entre sur le marché du travail vers 25 ans, et les entreprises mettent à la retraite des hommes de 55 ans, qui vivront jusqu'à 85 ans. On trime trente ans, puis on "bulle" trente ans – alors qu'on voudrait souvent travailler plus longtemps ! Pourquoi interdire aux gens de travailler jusqu'à 70 ans s'ils s'en sentent capables ? Financièrement, le gain ne serait pas mince. S'ils travaillaient autant que les Américains, les salariés français verraient leur revenu croître, en moyenne, de 8 500 euros par an ! Parce que leur productivité est meilleure.

Pourquoi un fonctionnaire des Finances ne pourrait-il pas aller travailler à la Justice après une formation appropriée ?Parce que le statut de la fonction publique décourage cette mobilité….

Eh bien, faisons-le sauter ! Si l'on réformait l'impôt et sa perception il y aurait plusieurs dizaines de milliers de fonctionnaires de moins aux Finances. Laissons-leur le choix : "Soit vous partez à la retraite (ce serait un gain pour les contribuables, car plus un fonctionnaire vieillit, plus il coûte cher à la collectivité), soit vous acceptez d'aller à la Justice, où l'on manque de personnel, et l'on vous augmente." Les fonctionnaires y verraient bien leur intérêt…

Faut-il s'inspirer du modèle britannique pour réformer ?

Je n'aime pas trop la notion de modèle. Mon directeur de thèse disait : « Chaque nation est autre. » La France a une histoire, qui fait qu'elle est ce qu'elle est.

Fabrice Madouas et David Victoroff - Valeurs Actuelles du 17/6/05

LA FACTURE ENERGETIQUE DE LA FRANCE AUGMENTE DE 24,1 % EN 2004

La facture énergétique de la France a "bondi" en 2004 de 24,1 après une hausse de 5,4 % en 2003. Cette facture énergétique représente 1,8 % du produit intérieur brut (PIB), "ce qui demeure en net retrait par rapport aux 5 % connus au début des années 1980". Une hausse de la facture qui "tient principalement à celle des cours internationaux des énergies fossiles, mais aussi pour une moindre part à la hausse des importations en volume". "La crise actuelle des prix des énergies fossiles handicape la croissance des pays importateurs comme la France". "Une telle situation souligne l'importance des efforts dans le domaine des économies d'énergie et renforce les choix de l'énergie nucléaire et des énergies renouvelables". Plusieurs éléments ont contribué à atténuer la hausse de la facture énergétique de la France, à savoir la baisse du cours du dollar par rapport à l'euro, des destockages importants, et une progression de la production d'électricité nucléaire qui s'élève actuellement à 78 %. A la consommation, les prix moyens annuels de l'énergie ont augmenté l'an dernier en France de 5 %, par rapport à une inflation d'ensemble de 2,2 %, a précisé Patrick Devedjian, ministre délégué à l'industrie, soulignant que les produits pétroliers avaient particulièrement pesé, avec une hausse de 8,7 %.

Le Monde du 26 avril 2005

GEORGES FRECHE INSULTE JEAN-PAUL II ET SON SUCCESSEUR

«J'espère qu'il sera meilleur que l'autre abruti» : c'est en ces termes que Georges Frêche, président de la région Languedoc-Roussillon et de Montpellier-agglomération, a commenté l'élection du successeur de Jean-Paul II. Tenus devant les quatre-vingt-dix élus du conseil d'agglomération de Montpellier.

Les dérapages verbaux de Georges Frêche sont devenus habituels, voire rituels, à chacune de ses apparitions publiques. Mais le député de l'Hérault, Jacques Domergue (UMP), les qualifiant d'«outrages» ayant «atteint ces derniers jours des limites inacceptables», souhaite cette fois-ci que soit prise une «sanction exemplaire» à l'encontre de l'élu socialiste qui est également professeur des universités.

«Nous ne pouvons tolérer de telles dérives verbales à l'égard des papes Jean-Paul II et Benoît XVI, de la part d'un enseignant, directement en contact avec la jeunesse», explique Jacques Domergue, qui y voit là, au choix, «l'expression d'une maladie psychiatrique» ou une «faute lourde». Selon le parlementaire, Georges Frêche aurait également déclaré, en parlant du nouveau pape d'origine allemande et du bombardement de Dresde par les Alliés pendant la Seconde guerre mondiale : «C'est dommage, ils en ont loupé un.»

Le Figaro du 26 avril 2005

CONFONDU PAR UN SMS

Interpellé à Trappes (Yvelines) avec 400 cachets d'ecstasy, il assurait qu'il s'agissait de sa consommation personnelle. En pleine garde à vue, il reçoit un SMS lui passant commande de 500 pilules.

Libération du 28 avril 2005

FODE SYLLA INTERPELLE PAR LA PJ

Fodé Sylla, ancien président de SOS Racisme et ancien député européen, a été interpellé mardi dans le cadre d'une affaire de drogue à son domicile en région parisienne par la police. Contrairement à une première information diffusée par l'AFP, les policiers n'ont pas trouvé de crack chez lui. Mais trente galettes de ce puissant dérivé de la cocaïne auraient été découvertes chez l'une des deux autres cibles visées par les enquêteurs de la 2e division de police judiciaire (DPJ) qui tentent de cerner le rôle de Fodé Sylla dans un trafic, où il apparaît en l'état des investigations «comme usager».

Depuis plusieurs semaines, la police travaille sur un trafic de drogue présumé qui, outre Fodé Sylla, a conduit à la mise en garde à vue de deux autres personnes. Fodé Sylla, 42 ans, a été député européen de 1999 à 2004 sur la liste «Bouge l'Europe» de Robert Hue (PCF). Il fut à la tête de SOS Racisme de 1993 à 1999. Membre du Conseil économique et social, il est président depuis 1993 de la Fédération internationale de SOS Racisme.

Libération du 7 juin 2005

240

C'est le nombre de véhicules blindés (chars lourds Abrams M1 et blindés moyens Bradley) perdus par l'armée américaine depuis l'intervention en Afghanistan aux lendemains du 11 septembre 2001. S'y ajoutent 79 avions de combat et de transport, et un nombre non communiqué d'hélicoptères et de drones.

Le Canard Enchaîné du 20 avril 2005

MIL-VIGILANCE N° 34/2005

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 35/2005 La lettre des adhérents du M.I.L.

LA VERITE SORT TOUJOURS !

Lionel Jospin est venu inaugurer, au local du PS, dans le XVIIIe arrondissement de Paris une exposition consacrée à l'histoire socialiste locale. Il a vanné Daniel Vaillant qui apparaît bras dessus bars dessous avec Mitterrand sur une photographie prise porte de la Chapelle, à Paris, le 13 mars 1981, deux mois avant son élection à l'Elysée. « Je savais bien que tu complotais avec Mitterrand » a t-il lancé à Vaillant. Le député a rétorqué : « Il me demandait de récolter des signatures d 'élus pour permettre la candidature de Marie-France Garaud », dissidente gaulliste qui entendait se présenter à la présidentielle. Ce qu'elle fit, privant Giscard et Chirac de 1,33% des suffrages.

Libération du 25 mai 2005

Traitrise ou inconscience ? il n'y a qu'un seul adversaire : la gauche !

QUAND ON EST FRONT, ON EST FRONT !

Côté troupes, tout baigne, les conditions sont également réunies pour une grosse campagne. Entre deux apparitions radio-télé poussives de leur patron, il y a ceux qui expliquent qu'elle est volontairement molle pour « ne pas diaboliser le non ». Finaude, la stratégie… Il y a la nouvelle star du FN, Marine Le Pen, toujours portée disparue, elle écrit un livre. Il y a aussi Jean-Claude Martinez, le vice-président, qui affûte sa plume et s'apprête à publier un bouquin corrosif à l'égard du vieux chef Jean-Marie. Quant au dernier frontiste à la tête d'une ville, le maire d'Orange Jacques Bompard, il a définitivement perdu l'esprit d'équipe. Brouillé avec Le Pen, il ne veut même plus que le Front s'exprime dans sa ville, un vrai scandale !

Bompard vient en effet de décréter l'arrachage des affiches de campagne pour le non du FN collées sur les murs de sa ville par les militants frontistes ! Il a même réquisitionné ses employés municipaux pour faire le sale boulot. Mieux : l'édile a fait savoir qu'il entendait, défense de rire, porter plainte contre son propre parti pour « affichage sauvage et illégal ». Et il est allé s'en vanter sans les colonnes du « Dauphiné libéré » (15/4), en des termes fort courtois : « Je ne peux par porter plainte lorsqu'un parti, quel qu'il soit, agit de la sorte et ne pas le faire lorsque des connards de notre parti font la même chose… »

Voilà qui est bien parlé ! Et qui tombe on ne peut mieux : Bompard, exclu six mois du bureau politique du FN pour ses critiques répétées envers Le Pen, doit y faire son grand retour à la mi-mai. Les « connards » seront sûrement enchantés de le retrouver…

Le Canard enchaîné du 27 avril 2005

SUS AU CHOMAGE!

Petits jobs, travaux d'utilité publique, abandon des 35 heures... Outre-Rhin, tout est bon pour relancer l'emploi .

La France a été choquée d'apprendre l'existence outre-Rhin d'un site Internet au nom volontairement provocateur: Jobdumping.de. Il met en relation employeurs en quête de main-d'œuvre et demandeurs d'emploi prêts à occuper de petits jobs, sur le principe des enchères. L'initiative fait scandale. Elle témoigne aussi de la fébrilité qui s'est emparée de notre voisin européen, chez qui tout est bon pour tenter de stopper l'envolée du nombre de chômeurs - plus de 5 millions de personnes. En fait, pendant que la France s'indigne, l'Allemagne se réforme. Les minijobs relancés par le chancelier Gerhard Schröder et destinés aux personnes faiblement qualifiées (jusqu'à 400 € de revenu mensuel, exonérés de cotisations sociales et d'impôt), n'ont pas forcément permis de réduire le chômage, mais ils ont fait disparaître tout un pan du travail au noir, en offrant des revenus complémentaires aux étudiants, aux retraités et aux femmes au foyer.

Le dispositif Hartz IV, du nom du DRH de Volkswagen, entré en vigueur le 1er janvier dernier, incite les chômeurs de longue durée à retravailler au plus vite, en leur versant un forfait mensuel unique de 345 € au bout de douze mois et en leur proposant des emplois d'utilité publique dédommagés de 1 à 2 € l'heure. Dans la métallurgie, seul secteur où les 35 heures avaient été adoptées en Allemagne, les représentants locaux du puissant syndicat IG Metall ont accepté de revenir à 40 heures de travail hebdomadaires dans plusieurs usines de Siemens, Bosch, DaimlerChrysler et Volkswagen: la durée du travail a été augmentée sans hausse de salaire, mais contre des prestations de santé et de retraite et, surtout, une garantie d'emploi à moyen terme.

Enfin, dans la fonction publique, le gouvernement fédéral, les communes et le syndicat Ver.di sont parvenus à un consensus pour inclure une légère part variable dans la rémunération.

Valérie Lion

L'Express du 23 mai 2005

LES RECONDUITES A LA FRONTIERE, PRIORITE DE SARKOZY

L'immigration figurait en tête des questions que Nicolas Sarkozy avait promis de traiter dans son discours de politique générale, après son élection à la tête de l'UMP. Six mois plus tard, le ministre de l'Intérieur a tenu l'engagement pris par le président du parti majoritaire. La convention qu'il a conclue à l'Assemblée lui a permis de faire d'une pierre deux coups. Il a défini la politique d'immigration «moderne, cohérente, positive mais aussi déterminée» qu'il compte mettre en oeuvre place Beauvau «dans les vingt-deux mois qui viennent». Et il a expliqué quelle réponse il apporterait à la «crise du modèle républicain d'intégration». Comme il a pris soin de le souligner, Nicolas Sarkozy est chargé de «coordonner l'action de l'ensemble des administrations en charge de l'immigration». Ce regroupement n'avait encore jamais pu être réalisé. Lors de son premier passage à l'Intérieur, Sarkozy s'était accroché sur cette question avec son collègue des Affaires étrangères, jaloux de ses prérogatives dans ce domaine.

Le ministre de l'Intérieur s'est arrangé pour que ses propositions pour les vingt-deux mois qui viennent ne heurtent pas les convictions affichées par Dominique de Villepin. Quant à l'objectif d'«augmenter encore de 50% en 2005 les reconduites à la frontière», le premier ministre ne peut que l'approuver puisqu'il s'inscrit dans la droite ligne de sa propre action place Beauvau. Nicolas Sarkozy admet que la solidarité gouvernementale exige des sacrifices, mais refuse de se renier. Question de crédibilité, mais aussi d'équilibre mental, comme il l'a reconnu en glissant à un auditoire complice : «Sauf à être schizophrène, il faut que je tienne mes engagements et que je montre dans les vingt-deux mois qui viennent la politique que je veux mener.»

Mais «libre», le futur candidat de l'UMP ne le sera vraiment que lorsqu'il aura rallié l'UMP à son projet pour 2007. En ce qui concerne la politique de l'immigration, les débats ont montré que ce n'était pas gagné. Les adhérents de l'UMP ont hué les dirigeants de leur famille qui, comme le président de la Cnil, Alex Turk, ont insisté sur le «respect des libertés individuelles» pendant les contrôles d'identité. Et quand Nicolas Sarkozy a entonné son plaidoyer en faveur de la discrimination positive, certains participants d'origine étrangère ont joint leurs protestations à celles de la «base» militante. Nicolas Sarkozy ne s'est pas offusqué de ces réactions, au contraire. «Une UMP qui débat du fond, face à un PS accaparé par les querelles de personnes, c'est une image qui me va, même quand ça discute ferme chez nous», a-t-il commenté. Et ça risque de discuter plus ferme encore dans à la convention que Sarkozy a décidé de consacrer «au service public et aux services publics».

Judith Waintraub - Le Figaro du 10 juin 2005

AUTRUCHES

« Solférino n'est plus le nom d'une victoire. C'est le nom d'un blockhaus administré par des autruches ! »

Arnaud de Montebourg, député PS - Le Parisien du 13 juin 2005

INDOCHINE : PREMIERE JOURNEE NATIONALE D'HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE

Mercredi 8 juin, une cérémonie a eu lieu, pour la première fois, en hommage aux 100 000 soldats français morts pour la France en Indochine. Michèle Alliot-Marie, ministre de la Défense et Hamlaoui Mekachera, ministre délégué aux Anciens combattants, ont participé à cette commémoration.

L'Indochine comprenait la Cochinchine, l'Annam, le Tonkin, le Laos, et le Cambodge. Tous ces territoires ont été colonisés par la France en 1884. A la fin de la Seconde Guerre mondiale, en 1945, les Vietnamiens ont souhaiter déclarer leur indépendance.
Ce fût alors le début de la guerre d'Indochine, avec l'envoie par la France d'un grand nombre de soldats, pour maintenir son contrôle sur sa colonie indochinoise.
En 1954, les forces communistes ont vaincu l'armée française à la bataille de Diên Biên Phu, dans laquelle la France avait envoyé des troupes dans une cuvette avec un sol plat permettant d'installer un aérodrome pour une confrontation classique sans avoir la puissance de feu suffisante. Les colonies acquirent alors leur indépendance.
La journée nationale d'hommage aux "Morts pour la France" en Indochine a été instituée par le décret du 26 mai 2005. Chaque année, le 8 juin sera la date officielle de commémoration des victimes de la bataille de Diên Biên Phu.
Cette date correspond au jour de l'inhumation du soldat inconnu d'Indochine à la nécropole nationale de Notre-Dame de Lorette (Pas-de-Calais) en 1980.
Des cérémonies se sont déroulées à Paris mais aussi dans chaque département, à Mayotte, Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française, à Saint-Pierre-et-Miquelon et dans les îles Wallis et Futuna.
Les préfets ont organisées ainsi des commémorations devant les monuments de leur département les plus appropriés.
Le Mémorial national des guerres en Indochine à Fréjus a été désigné comme le lieu symbolique qui sera honoré à cette date tous les ans.
Lors de la cérémonie en présence de Michèle Alliot-Marie, un cercueil contenant la dépouille d'un soldat inconnu était présent. La ministre de la Défense lui a rendu hommage « *Il est tombé là-bas, il y a plus de 50 ans, quelque part au bord de la Nam Youn, dans la plaine de Diên Biên Phu, ultime théâtre de ce drame dont la grandeur nous dépasse. A travers lui, c'est à l'ensemble de ses camarades que nous rendons hommage* ».
Ce combattant faisait partie d'un groupe de 13 soldats dont les restes ont été découverts en décembre 2004 sur le site de Diên Biên Phu. Il sera ultérieurement inhumé à la nécropole de Fréjus.
Hamlaoui Mekachera, ministre délégué aux Anciens combattants a mis fin à ce premier hommage aux "Morts pour la France" par le ravivage de la flamme, sous l'Arc de Triomphe.
Communiqué du Ministère des Anciens Combattant

PETITS MEURTRES ENTRE AMIS SOCIALISTES

«Ce que les Français attendaient de la direction du PS, c'est qu'elle ait entendu le message du 29 mai. Malheureusement, c'est l'inverse qui a été décidé», déclare-t-il au milieu d'une nuée de caméras. Laurent Fabius n'est plus n ° 2 du PS depuis samedi après- midi.
La direction du parti, soudée derrière son premier secrétaire, François Hollande, a viré celui qui avait bravé la consigne commune et fait campagne pour le «non» lors du référendum. Samedi, le secrétariat national du PS a été purgé des fabiusiens à l'issue d'un conseil national au vitriol. La nouvelle direction des «Hollandais» a annoncé dans la foulée l'organisation d'un congrès «du projet pour 2007» les 18 et 19 novembre en région parisienne. Pour le député fabiusien Claude Bartolone, ce sera plutôt un «congrès de règlements de comptes». Un « congrès d'épuration», selon Vincent Peillon, coleader du Nouveau parti socialiste (NPS).
Les partisans du «non» n'ont pas décoléré samedi devant l'attitude des dirigeants du «oui». Henri Emmanuelli a dénoncé un «verrouillage d'appareil», Arnaud Montebourg, «des bûchers contre les hérétiques». «Hollande dit aux Français je vous ai compris, la preuve, je fusille Fabius, je piétine Mélenchon et j'étrille Emmanuelli. C'est un désastre», a regretté le sénateur de l'Essonne, Jean Luc Mélenchon. Le premier secrétaire a justifié une nouvelle direction «cohérente». Si Fabius est écarté, ce n'est pas parce qu'il a voté «non», a-t-il assuré. Mais parce qu'il n'a pas «respecté le vote des militants», qui avaient approuvé la Constitution par référendum interne. «S'il n'avait pas fait campagne, il serait resté à la direction», a ajouté François Hollande. Les fabiusiens, eux, ont annoncé qu'ils entraient de nouveau en campagne. Pour renverser Hollande au prochain congrès.
Bastien Bonnefous
20 Minutes du 6 juin 2005

INTRUSION A L'ASSEMBLEE NATIONALE

Pendant le week-end du 9 au 10 avril 2005, le bureau du député UMP de la 6ème circonscription du Finistère a été visité dans le but de s'emparer de documents concernant le rapport de la mission d'information sur les OGM. Ouverture du bureau, fermé par carte magnétique, accès à l'ordinateur personnel du député, intrusion dans les fichiers et répertoire, et enfin quatre pages du discours de C. Ménard ont été volées. Au-delà de la simple volonté d'accéder à des fichiers confidentiels, les personnes ayant menées cette opération connaissent les faiblesses du dispositif de sécurité de l'Assemblée Nationale, immeuble Jacques Chaban Delmas. Avant cet incident, plusieurs agents s'étaient déjà sont étonnés de l'absence d'anti-virus sur leur ordinateurs, la multiplication de la technologie WiFi laissant ainsi la possibilité de rentrer, assez facilement, dans les disques durs des assistants parlementaires, la diffusion spontanée des codes d'accès afin de dépanner tel ou tel collaborateurs, et enfin l'essentiel mais la plus simple des intrusions l'accès aux bureaux du 101 rue de l'université sans passer par les portiques de sécurité et sans aucun badge... Un grand sourire, beaucoup d'assurance et le pas alerte suffisent pour rassurer les agents et passer au travers de tout contrôle.
Knowckers du 14 avril 2005

SONDAGE

49%, c'est la proportion de Français interrogés par sondage après l'échec du référendum européen du 29 mai à estimer qu'il y a «trop d'étrangers» en France aujourd'hui. 67% des sondés ayant souligné cette évidence ont voté «non» au projet de traité constitutionnel européen. Parmi les seuls électeurs de gauche à avoir voté non, 41,8% partagent cette opinion, contre seulement 47,5% qui n'y souscrivent pas. Par ailleurs, 22% de l'ensemble des Français «nonistes» ont voulu marquer par leur vote leur opposition à l'adhésion de la Turquie.
Sondage Louis-Harris pour « Libération » et I-télévision
Agence Reuters du 31 mai 2005

BAYROU ET ROBIEN S'AFFRONTENT

Le torchon brûle entre François Bayrou et Gilles de Robien. Le président de l'UDF et le ministre UDF de l'Education nationale s'affrontent comme jamais. Au cœur de leur dispute, la présence de Robien au gouvernement et, au delà la stratégie des centristes d'ici à 2007. Depuis des mois les relations entre les deux ténors centristes ne cessaient de se détériorer. Bien avant la nomination de Villepin à Matignon, Robien avait plaidé (en vain) pour que l'UDF se décide à participer fortement au gouvernement. Il n'avait de cesse de tenter d'infléchir la « ligne Bayrou » trop virulente à ses yeux à l'égard de l'UMP. Son objectif : ancrer davantage l'UDF dans la majorité. Résultat : sans surprendre personne, la semaine dernière, il s'est opposé au choix officiel du parti de ne pas voter la confiance à Villepin. Il a même appelé plusieurs parlementaires UDF pour les convaincre de ne pas suivre pareille voie.
Complication pour un Bayrou persuadé que le retour de Sarkozy Place Beauvau lui redonne de l'oxygène : le cas Robien n'est pas isolé. Le président de l'UDF a aussi un grave problème avec Hervé Morin, le président du groupe centriste à l'Assemblée. Car ce dernier a également plaidé pour une entrée en force dans le gouvernement Villepin, et pour un vote de confiance à ce dernier. Le député de l'Eure supporte, il est vrai, de moins en moins le fonctionnement (trop clanique à son goût) de celui qui est d'ores et déjà en piste pour 2007. Neuf députés, sur trente et un, ont bravé la consigne de Bayrou et voté la confiance à Villepin.
Le Parisien du 13 juin 2005

FRUSTRATION

"On n'entend que des mots commençant par «dé» : déclin, déficit et décrochage (en économie), déroute (à chaque élection), déprime. On est en train de déconstruire la France, en un inquiétant processus de «dé-France» (...) En avril 1968, on disait que les Français s'ennuyaient. Aujourd'hui, ils ne sont pas apathiques, mais en état de grande frustration. Elle peut s'exprimer de manière violente"
Gérard Mermet, sociologue - Le Parisien du 6 juin 2005

MIL-VIGILANCE N° 35/2005
Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 36/2005 La lettre des adhérents du M.I.L.

APRES UNE PARODIE DE MARIAGE GAY A NOTRE-DAME DE PARIS, LE RECTEUR ARCHIPRETRE PORTE PLAINTE

Le recteur archiprêtre de Notre-Dame de Paris, Mgr Patrick Jacquin, blessé dimanche 5 juin à l'occasion d'une parodie de mariage homosexuel dans la cathédrale, a porté plainte contre X pour "violences volontaires en réunion", a annoncé l'archevêché de Paris, dans un communiqué. Mgr Jacquin a été, selon lui et son entourage, légèrement blessé dans des heurts entre membres du service d'ordre de la cathédrale et militants d'Act Up venus célébrer une parodie de mariage entre deux femmes. La police judiciaire a été saisie, dimanche, pour enquêter sur l'incident, qui fait l'objet de versions contradictoires.
En effet, le président d'Act Up Paris, Jérôme Martin, qui participait à la manifestation, a affirmé par téléphone à l'AFP avoir lui-même été frappé et a dénoncé une "mise en scène" du prêtre. "Nous ne voulions pas être agressifs vis-à-vis des croyants. (...) Le service de sécurité, agressif, a voulu arracher notre banderole", a-t-il expliqué.
L'archevêché estime, pour sa part, qu'"un tel acte est d'une extrême gravité puisqu'il porte atteinte de manière intolérable au caractère sacré du lieu et qu'il ridiculise et tourne en dérision la foi de millions de Français". "Les auteurs de ce 'coup médiatique', secondés par la télévision et la radio publiques, visent à imposer leurs opinions par des voies de fait", ajoute le communiqué.
"Il y a eu une manifestation dans la cathédrale, c'étaient des sauvages. J'ai été mis à terre et piétiné, frappé par derrière à la base du cou, c'est scandaleux de s'en prendre à moi et au pape", a déclaré l'archiprêtre.
Une vingtaine de militants s'étaient introduits, dimanche, dans la cathédrale où ils ont procédé en quelques minutes à une parodie de mariage, sous l'œil de fidèles et de touristes. Déguisé en prêtre, un membre d'Act Up a "marié" deux femmes, tandis que les manifestants scandaient : "Benoît XVI, homophobe, complice du sida".
De son côté, l'UMP Paris a vivement protesté, lundi, contre "la manifestation ignoble" organisée par Act Up à Notre-Dame de Paris et "l'agression dont a été victime" l'archiprêtre de la cathédrale. Pour le président de la fédération UMP de Paris, Philippe Goujon, il y a eu "une atteinte à la liberté d'exercice du culte, odieuse et scandaleuse, accompagnée de violences contre des prêtres". Le président du groupe à la mairie de Paris, Claude Goasguen, a demandé des sanctions contre les responsables de cette manifestation.
Le Monde du 7 juin 2005

GRANDE MANIFESTATION A MADRID CONTRE LES MARIAGES D'HOMOSEXUELS

Des évêques et des religieuses se sont joints aux milliers d'Espagnols qui ont défilé à Madrid pour protester contre les mariages entre homosexuels. Le Parti populaire, principale formation d'opposition, a aussi participé à la manifestation. Les organisateurs, qui avaient affrété 300 autocars et six avions, ont revendiqué une participation de 1,5 à deux millions de manifestants. Par une température dépassant 30°C, des personnes de tous âges ont afflué de tout le pays. Les organisateurs ont souligné que le cortège entendait défendre la famille et non pas afficher une quelconque hostilité envers les homosexuels. "Le mariage égale un homme et une femme", "Papa, où est maman?", disaient des banderoles. Nombre de manifestants expliquaient qu'ils protestaient contre le droit à l'adoption et non contre les unions entre homosexuels. Le projet de loi met le mariage homosexuel sur le même pied que les unions hétérosexuelles. Selon les sondages, 95% des Espagnols sont catholiques, mais 25% seulement vont à l'église, et une majorité est favorable aux mariages homosexuels.
Agence Reuters du 19 juin 2005

BEGLES : LES MARIES ETAIENT TROP BELLES

Bègles a les boules. Ses fameux mariés homos se font remarquer. Même TV7, la télé locale bordelaise, enquête sur leur compte ! C'est dire. Mais qu'ont bien pu faire Stéphane Chapin et Bertrand Charpentier pour qu'on s'intéresse à nouveau à eux ? Oh, rien de grave. Des petites entourloupes par-ci par-là. Le couple starisé l'été dernier a un peu profité de sa notoriété. Et quelques victimes de ce succès en ont gros sur la patate…
A commencer par le papetier de Bordeaux qui s'était fait une joie de fabriquer les faire-part de la noce. Ce petit commerçant s'est fait refiler un chèque en bois par les tourtereaux et, depuis un an, il court toujours après la facture. Idem pour un peintre du cru qui a également pignon sur rue dans la capitale girondine. L'artiste avait eu, à la demande des mariés, l'immense honneur d'immortaliser avec la pointe de son pinceau le couple du futur, qui a omis de lui régler le tableau. Le tailleur qui avait fait les costumes, lui, a été plus finaud : malgré l'insistance des clients, il a demandé (et obtenu) un paiement comptant.
Le propriétaire de l'appartement du couple n'a pas eu cette bonne idée. En novembre 2004, il avait accueilli à bras ouverts les nouvelles stars locales, en leur louant un deux-pièces dans le centre-ville de Bordeaux. Las, Stéphane et Bertrand n'ont jamais payé leur loyer. Furibard, leur proprio vient de mettre avocat et huissier sur le coup. Et il veut même les expulser ! En janvier dernier, les locataires lui avaient signé une reconnaissance de dettes : Stéphane et Bertrand s'engageaient à le rembourser au plus vite grâce à une rentrée d'argent (15000 euros) de leur éditeur parisien Michel Lafon, chez qui ils venaient de publier « Les mariés de l'an 2004 ». Mais, depuis, le malheureux attend toujours. En désespoir de cause, il s'est tourné vers la maison d'édition pour récupérer son dû… en vain. « Et n'allez pas croire que je leur en veux parce qu'ils sont homos, prévient-il. Je le suis également ! »
Un patron de bar gay en vogue dans la ville est aussi très remonté contre eux. Ras-le-bol des fiestas avec ardoises monstres à la clé. « Ils débarquaient chez moi avec tous leurs fans et repartaient tranquillement, sans payer », gémit-il. Enthousiasmé par l'aventure de Bègles, il avait pourtant commencé à faire du business avec les tourtereaux. Ensemble, ils avaient monté l'hiver dernier « L'air du temps », une boutique au cœur de Bordeaux qui proposait à ses clients des cannettes d'air pur censées redonner la pêche. Mais l'affaire a pris l'eau et les mariés le large. Tout comme leur propre avocat, qui n'en pouvait plus de ses peu scrupuleux clients.
Mais ne le répétez pas à Noël Mamère, qui avait uni le couple homosexuel voilà tout juste un an sous les flashs et les projecteurs. Ca a le don de l'énerver. D'autant que ce 5 juin, malgré la récente annulation en appel de leur union, Stéphane et Bertrand célèbrent le premier anniversaire de leurs noces. Mais loin de Bègles. De peur, on les comprend, d'être jugés à la dette du client.
Le Canard enchaîné du 01 juin 2005

LA VICTOIRE DE LA « GAUCHE D'EN BAS »

Pauvres socialistes! Les sans-culottes du non leur auront tout fait, même leur prendre la Bastille. Ce fut une belle fête dans ce lieu saint des gauches, une fête de la victoire, pleine de flonflons et de slogans, l'ivresse des soirs de triomphe. Une fête de la gauche, mais dont les socialistes s'étaient exclus. La fête du peuple, mais sans le PS. Contre le PS. La mise à mort du traité constitutionnel européen, mais surtout l'humiliation infligée au «social-libéralisme» honni. Dimanche soir, les «nonistes» de Besancenot, Mélenchon ou Buffet ont mis la main sur la gauche. La révolution a eu lieu : la direction du PS a été lâchée par son électorat, mise en minorité par l'addition des radicaux, comme en 2002. Dimanche 29 mai, la petite gauche s'est sentie devenir la gauche. On le voyait venir depuis des semaines, dans ces meetings du non, dont la ferveur écrasait les réunions «ouistes». La comparaison dessinait le rapport de force. 5000 personnes pour les «nonistes» à Nantes le 25 mai, contre 1200 pour Jospin et Hollande quelques jours plus tôt… Le vote a confirmé le triomphe de la gauche d'en bas.
Gauche d'en bas? La formule suinte la démagogie. Elle s'impose pourtant. Le PS a été vaincu par une troupe hétéroclite, des irréguliers aux uniformes disparates. Minoritaires socialistes, communistes, trotskistes, alternatifs. Mais aussi une gauche des réseaux, des affinités, des structures souples. Une victoire d'internet et des comités de base contre le grand parti et ses anciens ministres. Les révoltés sont étonnamment archaïques dans leurs références. Mais ils sont résolument modernes dans leur manière de les porter. C'est la marque des ressourcements identitaires, des intégrismes de toute espèce que d'allier modernité technicienne et conservatisme doctrinal. En ce sens, la gauche du non est un fondamentalisme. La mondialisation est le retour à l'éternelle

barbarie capitaliste, dont la social-démocratie est l'éternelle caution. Il faut revenir au contrôle de l'Etat, aux nationalisations. Les discours sont classiques. Mais l'organisation est souple, festive, fluide. Et les organisateurs ne sont pas sans talent.
En quelques semaines, la politique a peut-être changé de pied. Elle s'est découvert de nouvelles règles et de nouveaux stratèges. On ne gagne plus en tenant le parti et les grands médias mais en les contournant. Gauche, voici tes nouveaux maîtres? Des économistes keynésiens, des contempteurs de la mondialisation libérale, un vétéran de la gauche contestatrice, inspecteur du travail à la ville, passé il y a onze ans de la LCR au PS sans changer de foi, Gérard Filoche, des maîtres à penser ignorés des médias, mais stars d'internet ou des réunions de quartier, révélés dans une campagne à ras de terre. Ce sont eux qui ont transformé un référendum européen en un débat cathartique sur le néolibéralisme. Ils ont rencontré le ras-le-bol du pays. Le rejet a eu la force de l'évidence. Voici venu le temps des taupes.
C'est le triomphe d'Attac, qui a retourné le terrain idéologique depuis 1998. La victoire de la Fondation Copernic, association d'intellectuels antilibéraux qui a organisé l'unité du non de gauche. L'évidence antilibérale a conquis les esprits avant que le non ne ravisse les cœurs. Elle a imprégné les cadres syndicaux. La FSU, première centrale enseignante, a adopté ces dernières années une ligne toujours plus dure. Le renversement de la ligne européenne de Bernard Thibault par les délégués cégétistes, au début de la campagne, fait écho à la dégringolade de Hue dans le Parti communiste; comme si l'évolution vers la social-démocratie était la promesse de la défaite.
Cette gauche d'en bas n'est pas exempte de contradictions ni de rivalités. Le journaliste Bernard Cassen, président d'honneur d'Attac, refuse d'intégrer formellement son organisation dans une gauche radicale, avec laquelle il a partagé pourtant tribunes et thématiques. Le conseiller d'Etat Yves Salesse, président de Copernic, prétend construire une gauche de la gauche contre le PS. Chaque groupe a son agenda. Mais la campagne a étouffé toutes les divergences. Les meetings du non de gauche étaient interminables, dans une multiplication d'orateurs exprimant les mille nuances du mouvement. C'était voulu. La gauche du non s'affichait diverse. Ses supporters ne demandaient qu'une chose: l'unité contre le libéralisme, cet ennemi des peuples. C'était la continuité de décembre 1995, la revanche du mouvement des retraites de 2003, l'évidence du combat partagé. Les militants célébraient la rencontre, sur les mêmes tréteaux, des leaders politiques, syndicaux et associatifs, la fin des différenciations formelles, l'avènement du melting-pot de la résistance. Ils applaudissaient dans un même élan le socialiste Mélenchon, le trotskiste Besancenot, la communiste Buffet. Chacun son style. Mélenchon, une rhétorique des gauches de toujours, la continuité entre 1789 et 2005. Besancenot, la gouaille et la radicalité au visage d'ange. Buffet, la voix des faibles… Des photos de famille ont été prises. Elles ne s'effaceront pas. La gauche du non s'est inventé une unité d'action, forçant la main à ses leaders. Une parenthèse ou l'amorce d'une restructuration?
C'est ici que le beau rêve se gâte. Car la radicalité, pour l'instant, a toujours achoppé sur la rudesse électorale. Et la victoire du non donne à chacun des envies de récupération. «Tous ensemble, tous ensemble», chantent les «nonistes». Mais pour quoi faire? Un parti? Gagner les législatives? Battre les socialistes à la présidentielle? L'ampleur de la victoire donne aux « nonistes » le vertige de tous les possibles... mais aussi l'angoisse des responsabilités. A peine le champagne bu, les soucis reviennent. On attend le congrès du PS, pour savoir si les copains Emmanuelli et Mélenchon, ou le complice Fabius, parachèveront leur succès. On retrouve les débats internes. Chacun explique que «personne ne peut s'opposer à la volonté unitaire». Mais personne n'a l'intention de fermer sa petite boutique. Pour l'instant, on prolonge la parenthèse. Il faut savoir ne pas terminer une campagne référendaire, cela évite de passer aux choses sérieuses. Les partis ne fusionneront pas. Ils se coordonneront. Ou feront semblant. Les comités du non voient leur vie prolongée. On y débattra des luttes antilibérales et d'une autre Europe, voire d'un programme pour une gauche d'alternance. On rivalise dans le basisme. José Bové veut rédiger des cahiers de doléances. Les communistes et la LCR s'affronteront à fleurets mouchetés dans ces comités locaux, chacun voulant dominer l'autre sans oser rompre le premier. Le PC se met ostensiblement au service des comités. Buffet fait de la générosité une ligne politique et un atout pour la suite. Elle s'arc-boutera sur le succès du non pour rester au centre du jeu, arguera de la «volonté populaire» pour contraindre le PS à un virage à gauche, et interdire à la Ligue un retour au sectarisme. Utiliser Besancenot pour imposer un rapport de force aux socialistes. Mais ne pas laisser Besancenot couper le PC d'un frère ennemi, tellement précieux les jours d'élection. « Toute la gauche doit se rassembler sur un programme antilibéral», plaident les communistes.
A la Ligue, on s'amuse, on exige le départ de Chirac, on appelle à l'incendie social. Et on attend de pousser les communistes au choix. Alain Krivine, le vieux chef, savoure l'instant. En six mois, la Ligue a payé ses dettes, effacé son péché de sectarisme, purgé son errance avec LO, et a remis son postier fétiche en selle. «Olivier a retrouvé toute sa popularité, comme en 2002. Les gens ont totalement oublié nos échecs de l'an dernier!» Besancenot fait partie du patrimoine des foules. Le voici en état d'affronter la présidentielle de 2002 – et de s'opposer à Buffet, comme il a empiété sur le territoire d'Arlette. «Il est trop tôt pour créer un parti anticapitaliste, les débats ne sont pas encore clarifiés, poursuit Krivine. Pour l'instant, les militants du PC redressent la tête, sur une ligne très anti-PS. Ça les rapproche de nous naturellement. Quant aux socialistes, ils vont se rétablir sans changer de ligne. Il y a évidemment deux gauches, l'une qui accepte le libéralisme et la nôtre, qui s'y oppose. Elles vont durer, et elles ne peuvent pas gouverner ensemble.»
Soyons réalistes, expliquons pourquoi rien n'est possible.
Claude Askolovitch - Le Nouvel Observateur du 2 juin 2005

OLIVIER BESANCENOT (LCR) RELANCE PAR LA CAMPAGNE DU NON AU REFERENDUM

Les deux tableaux de bord politiques montrent que le jeune leader profite plus de la victoire du non que ses partenaires. Ainsi avec 57 % de bonnes opinions dans l'électorat de gauche selon l'Ifop, il fait mieux que Marie-George Buffet (PCF) qui obtient 54 % , le député socialiste Henri Emmanuelli (46 %) ou le sénateur (PS) Jean-Luc Mélenchon (19 %). Seul l'ex-leader paysan José Bové le dépasse, avec 69 % .
M. Besancenot se paye même le luxe de devancer François Hollande parmi les sympathisants de gauche : selon Ipsos, le numéro un du PS se situe pour la première fois derrière le dirigeant de la LCR. "En ces temps d'attente de renouvellement du personnel politique, il bénéficie d'une image plus neuve et plus dynamique que celle du PCF" , analysent les responsables opinion d'Ipsos. Un constat partagé par Jérome Fourquet, directeur d'études à l'Ifop : "Les jeunes se retrouvent dans son parler plus direct et les thématiques qu'il développe." Son style mi-Guignols de l'info, mi-titi parisien fait mouche auprès des moins de 35 ans alors que les soutiens d'Emmanuelli et de Buffet sont plus âgés.
Apparu lors de l'élection présidentielle de 2002, le jeune postier a vu son auditoire rétrécir lors de la campagne avec Lutte ouvrière pour les régionales puis les européennes de 2004 à la faveur desquelles il n'a touché qu'un public de convaincus. "On s'est pris une belle banane" , reconnaît-il aujourd'hui. Les meetings avec les autres animateurs du non de gauche l'ont révélé à un public de salariés plus âgés. Et il est apparu percutant sur les plateaux de télévisions. "Le personnage s'est densifié" , apprécie Pierre-François Grond, membre du bureau politique de la LCR.
Le porte-parole de la LCR veut mettre à profit ce rebond. Il a prévu, avec son organisation, d'envoyer une contribution écrite à tous les "collectifs du non" pour expliquer qu'ils doivent se transformer en "structures militantes" menant des actions contre la politique gouvernementale et pas seulement des "clubs de discussion" . "Il faut montrer qu'on peut faire reculer la droite avant les échéances électorales" , insiste-t-il.
Sylvia Zappi

UMP REUNION HOULEUSE SUR L'IMMIGRATION

La convention sur l'immigration organisée le 9 juin par l'UMP a connu plusieurs moments de fortes turbulences. Comme l'explique l'un des cadres du parti majoritaire : « Nicolas Sarkozy, qui avait appelé à un débat "sans tabou", a été servi ! » Ainsi de l'échange plutôt houleux entre une partie de la salle et Amirouche Laïdi, président du Club Averroès, favorable à une plus grande présence des "minorités visibles" dans les médias. Réaction d'un militant UMP au micro : « Moi aussi je fais partie des minorités visibles puisque je suis blond aux yeux bleus ! » Réplique de Laïdi : « Oui, mais vous n'êtes pas l'objet de contrôles de police intempestifs. » Autre moment de tension, lorsqu'un autre militant a expliqué que, selon lui, « la religion musulmane est totalement antagoniste avec la religion chrétienne ». Des propos qui ont provoqué la colère du cardiologue Salem Kacet : « Mais dans quel parti je suis ! Je suis ulcéré… Ce n'est plus un débat, c'est du dénigrement. » Enfin, le secrétaire national de l'UMP Abderrahmane Dahmane, qui proposait de « régulariser une partie des clandestins », a été à son tour copieusement hué…
Valeurs Actuelles du 17 Juin 2005

MIL-VIGILANCE N° 36/2005
Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 37/2005 La lettre des adhérents du M.I.L.

MALEK BOUTIH DANS LE TEXTE

Dans « La France aux Français ? Chiche ! » (Les Mille et une nuits), essai décapant publié en 2001, Malek Boutih livrait déjà le fond de sa pensée. Extraits à méditer pour comprendre l'itinéraire de l'ancien patron de Sos Racisme.

Le beauf français forcément raciste ?

« Il faut en finir avec certains mythes. On a souvent opposé une France des élites, ouverte et tolérante, à une France profonde, réac et raciste. Eh bien, je me demande si ce n'est pas le contraire qui se produit. Bien sûr, on observe parfois un racisme grossier chez les Français de base. Il reste que, dans ses couches populaires, la France est un pays accueillant. Au sein des élites, en revanche, le discours est toujours très ouvert ; mais, en fait, on ne tolère l'étranger ou le fils d'étranger que dans son coin, à sa place, pas comme son égal et encore moins comme son supérieur. Je n'ai jamais entendu dire que des ouvriers se plaignaient de l'arrivée de collègues maghrébins ou africains. Je le répète, dans le domaine du travail, la majorité des plaintes pour discrimination concerne les cadres. Sortons de l'image mythique d'une France raciste éduquée par ses élites ! »

Perte de l'identité française : les véritables coupables

« Je crois que la panne de l'intégration renvoie au doute que la société française a sur elle-même, sur son identité. Les jeunes sont en partie les boucs émissaires de ce doute. Au lieu de s'interroger sur ce qu'est la République, sur la place de la France dans l'Europe, sur la laïcité, l'unité territoriale, on décrète que ceux qui « foutent le bordel » dans l'identité française, ce sont les Blacks et les Beurs. Eh bien, à mon avis, ils « foutent moins le bordel » dans l'identité française que la Commission de Bruxelles. Ils ne sont pas responsables de l'incapacité des élites à défendre l'identité française… »

Le discours de compassion

« Oui, il faut le dire, à Fleury-Mérogis, on compte les Blancs. Et avec un discours de compassion, on fournit une justification au jeune qui dépouille un scooter, qui agresse à la sortie d'un lycée. Alors, c'est vrai, les valeurs morales, les points de repère sont en train de sauter. »

Minute du 08 juin 2005

FARID SMAHI : « JE SUIS HEUREUX POUR MALEK »

Ancien conseiller régional d'Ile-de-France et membre du bureau politique du Front national, Farid Smahi est tout sauf le « beur de service ». La conversation de Malek Boutih le réjouit.

Minute : Votre réaction, face à l'enterrement de première classe du rapport de Malek Boutih ?

Farid Smahi : Indignation et amusement. Indignation, parce qu'une fois de plus mon ami Malek Boutih est traîné plus bas que terre par ses « amis » socialistes. Amusement, parce qu'il y a plus de quinze ans que je demande la suppression de la double nationalité, soutenu en cela par mes amis du Front national, et que Malek me rejoint aujourd'hui.

Tenez, il y a quinze ans, justement, j'étais venu le saluer à un meeting du PS, à Paris. Et après m'avoir longuement serré la main, il m'avait glissé à l'oreille : « T'as pas honte d'exiger la suppression de la double nationalité ? » Aujourd'hui, il a révisé ses positions en la matière et j'en suis sincèrement heureux pour lui. Je ne lui demande évidemment pas de rejoindre Jean-Marie Le Pen, quoique ce dernier, qui a toujours été l'ami des Arabes, le traiterait sûrement mieux que François Hollande…

Dans votre ouvrage, Faut-il brûler les Arabes de France ? (Godefroy de Bouillon éditeur), vous estimez que cette double nationalité est un péril finalement plus grave que l'immigration. Précisez…

Il faut être clair : dans la vie, on a une seule maman. Donc une seule patrie. On ne peut pas faire le grand écart en permanence, comme l'avocat Arno Klarsfeld, par exemple, qui a la double nationalité, française et israélienne. Qui vit en France tout en s'engageant dans Tsahal, pour ensuite revenir faire ici la promotion de son livre, consacré à son passage sous le drapeau d'un pays étranger, pays qui est certes ami de la France, mais ni plus ni moins que ne l'est l'Algérie.

La double nationalité, c'est une sorte de pavillon de complaisance. Et je n'apprécie guère les pavillons de complaisance. Dans le même ordre d'idées, même s'il est présumé innocent, c'est à Zacarias Moussaoui que la France doit être un des rares pays européens à être impliqué dans les attentats du 11 septembre 2001.

Quant à l'immigration, il y en a toujours eu en France et il y en aura toujours. Mais si l'on veut mener une véritable politique d'assimilation, le moins qu'on puisse leur demander est de choisir entre deux allégeances nationales. Moi, j'ai choisi. Et si mon cœur sera toujours un peu arabe, mon idéal sera toujours français. Je suis bien dans ma peau car je suis bien dans mon drapeau : je sais qui je suis. Dans les cités, si les jeunes savaient qui ils sont, eux aussi se sentiraient peut-être mieux dans leur peau. La suppression de la double nationalité consiste à les placer devant ce choix : opter pour la patrie d'origine ou la patrie d'adoption. Les conclusions qui s'imposent en découleront naturellement…

Malek Boutih a eu des mots assez rudes sur Azouz Begag, ministre délégué à la Promotion de l'égalité des chances, en le traitant de « beur de service »…

Là, Malek a perdu une bonne occasion de se taire. Aziz est un ami de longue date, un exemple d'intégration et d'assimilation, un auteur de grand talent qui fait honneur à notre belle langue française et je suis fier de cette nomination. Malek, lui aussi, a longtemps souffert de cette étiquette de « beur de service ». Il est donc assez mal placé pour en affubler un homme qui tente le même parcours d'excellence. Cela dit, qu'Azouz Begag soit d'origine algérienne ne compte pas : ce qui m'importe, c'est qu'il soit un bon ministre et un bon Français !

Minute du 08 juin 2005

L'ARGENT PUBLIC VERSE A FRANCE LIBERTES SERT-IL A DESTABILISER DES GROUPES INDUSTRIELS FRANÇAIS ?

Lorsque Danielle Mitterrand crée la Fondation France Libertés en 1986, elle s'inscrit dans une démarche humanitaire qui cherche à soutenir des projets de terrain. C'est dans cet esprit que l'État, alors dirigé par François Mitterrand, lui attribue une subvention annuelle qui a été maintenue sous les différents gouvernements qui se sont succédés jusqu'en 2005. C'est ainsi que Matignon a versé à la Fondation France Libertés la somme de 915 000 euros en 2002, 400 000 euros en 2003 et 500 000 euros en 2004. On peut comprendre la légitimité de cette subvention dès lors qu'elle s'inscrit dans des actions concrètes dont l'objectif est par exemple d'améliorer les conditions de vie d'une population vivant dans un bidonville ou de lutter contre l'illettrisme. Mais au cours des années, la Fondation France Libertés a pris une orientation politique marquée en s'attachant à dénoncer les régimes dictatoriaux qui bafouent les droits de l'homme et qui portent atteinte aux minorités. D'association à vocation humanitaire, France Libertés est devenue une ONG politisée qui a multiplié les missions d'enquête, les campagnes de sensibilisation, et les interventions auprès des gouvernements et des institutions internationales. L'émergence de l'alter mondialisation conduit Danielle Mitterrand à se rendre en 2001 au premier Forum Social Mondial à Porto Alegre. Cette politisation soulève un problème de taille : l'argent des contribuables peut-il servir à la défense d'une cause politique très orientée politiquement. De par son statut, la fondation France Libertés n'est pas un parti politique, ne présente pas de candidats aux élections et ne peut pas à ce titre bénéficier du financement légal des partis politiques.

Est-il normal dans ce cas d'accorder une rente de situation à une personne sur le simple fait qu'elle a été l'épouse d'un Chef d'État ? Mais il y a plus grave. L'activité de cette fondation est aujourd'hui centrée sur le problème de l'eau. Il suffit d'aller visiter son site Internet pour s'en rendre compte. Une fois de plus les chiffres parlent d'eux-mêmes. Si l'on s'attarde sur le budget prévisionnel de 2004, France Libertés a prévu d'allouer 615 000 euros sur les 1 240 000 euros de recettes (dont 500 000 euros prévus à titre de dotation gouvernementale), à des actions de terrain et de sensibilisation dont une grande partie est sur l'eau. Mais ce problème de l'eau n'est pas traité sur un plan purement humanitaire. Si ces informations sont exactes, on est en droit d'interpeller le gouvernement sur la subvention annuelle qu'il accorde à la Fondation France Libertés dont la finalité a fortement évolué en 20 ans, passant de l'humanitaire à l'action infrapolitique. Dans la période de crise économique que nous vivons, l'argent du contribuable mérite peut-être d'être orienté vers d'autres priorités.

L'utilisation des sommes allouées à une ONG pose un autre type de problème : comment cet argent est-il utilisé ? Le changement de cap de France Libertés s'est traduit par la nomination de Jean-Luc Touly qui est

devenu en 2005 le délégué général de France Libertés. L'arrivée du syndicaliste CGT de Véolia met l'accent sur le débat qui se développe aujourd'hui au sein de certaines ONG, à savoir le poids financier des permanents par rapport aux actions engagées. France Libertés a 10 salariés permanents. En juin 2004, le Trésorier de la Fondation mettait en garde les membres de l'association sur le fait que la masse salariale était devenue maximale par rapport aux ressources et aux dépenses consacrées aux actions. Le second problème est le salaire de Jean-Luc Touly qui toucherait 3200 euros net par mois pour un équivalent de mi-temps. L'esprit de justice sociale revendiquée par France Libertés est-il cohérent par rapport à ce niveau de salaire ?
En proie depuis plusieurs années à une crise interne, la direction de France Libertés a opéré en 2004 une restructuration qui privilégie de plus en plus l'agitation médiatique à finalité politique aux dépens des missions humanitaires qui prévalaient jusqu'alors. Cette orientation n'aurait rien de problématique si elle ne concentrait pas la quasi-totalité de ses forces sur la critique et la déstabilisation des deux groupes français de l'eau. C'est dans cet esprit que fut organisé la conférence de presse du 13 mai dernier, à l'Assemblée Nationale sur le thème «l'Eau pour la vie, pas pour les profits». Et puis il demeure une question subsidiaire non négligeable : comment expliquer que des gens de gauche ressentent le besoin de s'appuyer sur une ONG américaine comme Public Citizen pour défendre l'idée du service public dans le domaine de l'eau (celle-ci a notamment demandé à France Libertés d'héberger dans ses locaux, rue de Milan à Paris, une contractuelle suisse, Giuseppina Pagano, pour orchestrer les manifestations du 13 mai)? La défense du service public n'est pas une idée dominante dans la culture américaine, y compris dans l'univers des ONG. En second lieu, la propagande de France Libertés sur la question de l'eau est très frileuse sur la manière dont les Américains cherchent à s'emparer du marché mondial et à protéger leur sphère d'influence en Amérique latine et aux Philippines. Pour des militants anti-impérialistes comme Danielle Mitterrand et Jean-Luc Touly, il y a là une carence dans leur pensée qui soulève quelques interrogations sur la légitimité de leur action.
Infoguerre du 24 mai 2005

ASSASSIN CHERCHE EDITEUR

En décachetant la lettre, qui avait été soigneusement dactylographiée à la centrale de Moulin-Yzeure (Allier), le 6 mai, le juge Gilbert Thiel a dû avoir un haut-le-cœur. Guy Georges, l'homme qu'il a renvoyé aux assises pour le viol et l'assassinat de sept jeunes femmes, lui demandait de le recommander… auprès de son éditeur. Le «tueur de l'Est parisien», condamné à la prison à perpétuité il y a quatre ans, compte bien profiter de sa sinistre notoriété pour vendre ses Mémoires. «J'ai entrepris, depuis environ un an, de raconter l'intégralité de mon histoire à une personne qui souhaitait écrire ma biographie, révèle-t-il au juge. […] Plus de 200 pages dactylographiées sont déjà écrites, et je crois savoir que cette dernière est d'ores et déjà à la recherche d'un éditeur.» Suit cette invraisemblable requête: «En parlant de recherche, peut-être que votre éditeur serait intéressé? Si tel devait être le cas, qu'il n'hésite surtout pas à m'écrire […]» Il ne s'agirait pas seulement de raconter son enfance, mais bien d'évoquer les sept meurtres. «Je considère la parution de ce livre comme un prolongement du procès en assises. […] Nous verrons bien qui, du livre ou du procès, aura apporté le plus de lumière à ce dossier», promet-il. Cette lettre, au-delà de son indécence, pose une nouvelle fois la question du respect de la douleur des familles des victimes et de l'éventuel versement de droits d'auteur à un criminel. En novembre 2002, la parution du livre de Patrick Henry, l'assassin du petit Philippe Bertrand, avait déclenché une vive polémique. Depuis, une disposition méconnue de la loi Perben II a tranché le débat. Du moins en droit. Les juges peuvent, en effet, interdire la diffusion d'ouvrages écrits par des auteurs de meurtres ou d'agressions sexuelles. Autrement dit, si Guy Georges trouvait un éditeur, son juge d'application des peines aurait la possibilité d'envoyer ses Mémoires au pilon.
Eric Pelletier, Jean-Marie Pontaut - L'Express du 13/06/2005

LA DIRECTION DES VERTS DEBORDEE SUR SA GAUCHE

Yann Wehrling paie-t-il son intransigeance à avoir défendu le oui, en dépit des sondages qui donnaient une majorité de sympathisants écologistes pour le non ? Le vote par le collège exécutif d'un texte appelant les Verts à participer à une manifestation organisée à Paris par les anciens collectifs unitaires du non pourrait le laisser penser. Ce texte a en effet été adopté à la majorité du CE par six voix et cinq abstentions. Pour autant, le secrétaire national des Verts refuse d'y voir un camouflet personnel. «Le référendum est derrière nous, il s'agit maintenant d'aller de l'avant», concède-t-il, tout en émettant «des réserves» sur sa présence à la manifestation. Député européen, Jean-Luc Bennahmias prend la défense de Wehrling : «Yann n'est pour rien dans ce vote.» «C'est la faute à ce collège exécutif qui ne dispose pas de majorité stable», dit-il. Surtout, Bennahmias ne pense pas que cet appel à manifester avec les anciens tenants du non sera de nature à apaiser les débats du Cnir (Conseil national interrégional des Verts) qui aura lieu le lendemain. «Au contraire, notre partenaire naturel, c'est le PS, et, s'il n'est pas en mesure de discuter aujourd'hui, ce n'est pas en nous retournant vers la gauche révolutionnaire qu'on va faire avancer les choses». «Ça va gueuler dans tous les sens», pronostique-t-il.
Porte-parole des Verts, Cécile Duflot voit au contraire dans cette décision du CE un «signal politique» fort : «Les Verts qui avaient milité pour le non auraient de toute façon participé à cette manifestation avec ou sans autorisation de la direction... Autant tenter de recoudre dès maintenant les anciens tenants du oui et du non !». Alain Lipietz, pourtant à la gauche des Verts, se montre moins enthousiaste. «Cette initiative partait sans doute d'une bonne intention parce qu'il faut unifier le parti. Mais, j'ai l'impression que le collège exécutif n'avait pas lu l'appel des organisateurs de cette manifestation, lesquels se revendiquent d'un non dur et souverainiste.» Il est vrai que parmi les premiers signataires de l'appel à manifester le 16 juin se côtoient déjà des trotskistes de la LCR et des souverainistes proches du MRC.
Rodolphe Geisler - Le Figaro du 10 juin 2005

LE 92 FORME SES FONCTIONNAIRES A L'ISLAM

Environ 140 policiers et fonctionnaires des Hauts – de - Seine suivent une formation express à l'islam. La préfecture a invité Antoine Sfeir, le directeur de la revue Les Cahiers de l'Orient , à expliquer les clés de cette religion aux acteurs de terrain qui travaillent principalement dans les quartiers à forte population de culture musulmane. « Dès lors qu'on connaît, on évite les préjugés, estime le préfet Michel Delpuech, initiateur de cette conférence. Il est important que les traditions puissent être respectées, et pour cela elles doivent être comprises. » Outre les policiers, du personnel de mairie, des fonctionnaires chargés de la politique de la ville et un représentant de l'académie se sont portés volontaires pour suivre cette formation. « Elle portera aussi sur les risques liés à certaines dérives radicales » , précise Michel Delpuech. Il y a un an, une première session de formation sur le thème de la prévention et de la lutte contre l'antisémitisme avait été animée par l'avocat Serge Klarsfeld et l'écrivain Alain Finkielkraut. La conférence se déroule à l'école militaire de Rueil, où les unités appelées à intervenir à l'étranger sont formées aux coutumes locales avant leur départ en mission.
Grégory Magne - 20 Minutes du 14 juin 2005

CORSE : ATTENTATS FRATRICIDES

Même les symboles de la « lutte de libération nationale » ne trouvent plus grâce à leurs yeux. En dynamitant l'un des trois bâtiments de la résidence de tourisme que le père d'Yvan Colonna achevait de construire à Cargèse avec des associés italiens, le FLNC Union des combattants a jeté un froid. L'hypothèse d'une bévue est balayée par Jean-Hugues Colonna. « Tout le monde sait que je possède des parts dans la SCI qui construit cet ensemble », a-t-il dit. D'ailleurs, son nom s'étale en toutes lettres sur un panneau à l'entrée du chantier. Alors que le débat fait rage entre nationalistes modérés et radicaux autour de l'abandon de la lutte armée, le FLNC Union des combattants entend signifier qu'il ne mettra pas l'arme au pied. Au risque d'un nouvel affrontement entre tendances rivales. En visant les Colonna, il a atteint non seulement l'ex-député (PS) de Nice , mais aussi ses fils Yvan - en prison - et Stéphane, nationalistes de la première heure, et sa fille Christine, élue indépendantiste à l'Assemblée de Corse.
Dominique Versini - Le Point du 16 juin 2005

MIL-VIGILANCE N° 37/2005
Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 38/2005 La lettre des adhérents du M.I.L.

DOMINIQUE DE VILLEPIN REPOND AUX LECTEURS DU PARISIEN – 1ERE PARTIE

« Comment comptez-vous simplifier le système de retour à l'emploi ? »

« Je veux muscler le service public de l'emploi. Il disposera dès 2006 de davantage de moyens. La coordination avec l'ANPE, l'Unedic et les services de l'Etat sera renforcée. Les maisons de l'emploi et l'ouverture d'un fichier informatique commun faciliteront les démarches pour les demandeurs d'emploi, amélioreront leur accompagnement et accéléreront leur retour à l'emploi. C'est mon objectif principal. Je me suis rendu il y a quelques semaines dans l'agence ANPE du Val d'Europe et j'ai pu mesurer l'engagement et la détermination des agents du service public. Je veux leur donner les moyens d'accompagner personnellement les demandeurs d'emploi, de les conseiller et de les aider pour retrouver un emploi le plus vite possible. »

« Allez-vous réviser le Code du travail ? »

« Le droit du travail est au coeur de notre protection sociale. Mais le droit du travail, c'est également un droit vivant, un droit du quotidien. Il faut le rendre plus lisible et plus accessible si nous voulons protéger les salariés tout en contribuant à une organisation économique plus efficace des entreprises. Il est donc indispensable de l'adapter. Dans mon plan d'urgence pour l'emploi je n'ai retenu que des mesures pragmatiques en veillant à mieux conjuguer initiative et solidarité. Ces mesures permettront de créer des emplois tout en donnant de meilleures garanties aux salariés qui sont aujourd'hui confrontés au chômage ou à la précarité. Prenons l'exemple des seuils : aujourd'hui pour une entreprise de 9 salariés, une embauche supplémentaire c'est un surcoût de 5 000 €. De nombreux patrons hésitent donc à franchir ce seuil. Avec Jean-Louis Borloo, nous avons décidé de financer cette surcharge de l'employeur jusqu'au 20e salarié. Cela ne change rien aux droits collectifs des salariés. »

« Allez-vous faciliter le retour à l'emploi des seniors ? »

« Les difficultés que vous avez rencontrées sont trop fréquentes dans notre pays pour les salariés de plus de 50 ans. Nous nous privons d'une expérience et d'un savoir-faire précieux. Nous devons donc trouver des solutions. L'Etat donnera l'exemple en supprimant les limites d'âge pour l'accès aux concours de la fonction publique. Les partenaires sociaux négocient un accord sur l'emploi des seniors. J'attends beaucoup de cette négociation. Il faut changer les mentalités autant que les règles. Cela vaut aussi pour les jeunes, qui doivent s'engager dans un véritable parcours du combattant pour trouver un emploi. »

« Allez-vous stopper les CDD à répétition ? »

« Trop de salariés sont dans la même situation que vous. Ceux que j'ai rencontrés la semaine dernière à Charleville-Mézières m'ont dit combien ils avaient souffert de ne pas accéder à un emploi durable et stable. Je veux éviter que la précarité pèse toujours sur les mêmes, et en particulier sur les jeunes, qui vont de CDD en CDD pendant plusieurs années avant de décrocher un contrat à durée indéterminée. Le contrat " nouvelles embauches " sera un vrai contrat, avec une vraie rémunération et de vraies perspectives. Un contrat à durée indéterminée avec une période de consolidation de l'emploi de deux ans, qui sera une période de consolidation des droits du salarié. »

« Que comptez-vous faire pour empêcher les délocalisations ? »

« La première règle, c'est d'anticiper. Quand une usine est menacée, il faut réagir vite, trouver des solutions, aider à la reconversion des ouvriers concernés. Pour cela je compte créer une mission de prévention des délocalisations. Il faut aussi inciter les entreprises à rester en France. C'est ce que je ferai en développant la dynamique des pôles de compétitivité. Au-delà, la meilleure façon d'éviter les délocalisations, c'est de garder un temps d'avance sur les autres pays en défendant notre industrie, notre innovation et notre recherche. »

« Quand allez-vous baisser les charges patronales ? »

« Nous faisons un effort considérable dans ce domaine : près de 20 milliards d'euros par an. Car on ne crée pas des emplois avec des charges trop lourdes. Aujourd'hui les allègements de charges portent sur tous les salaires jusqu'à 1,6 Smic. Cela permet de réduire le coût du travail et donc de faciliter l'embauche. J'ai décidé de maintenir ces allègements, qui représentent un effort financier supplémentaire de plus de 2 milliards d'euros pour le budget de l'Etat en 2006, afin d'avancer dans mon objectif principal : l'emploi. »

« Nous aiderez-vous à valoriser les métiers de la restauration ? »

« Comme tous les Français, je suis attaché aux métiers de la gastronomie et à un certain art de vivre. C'est une part de notre identité : il faut la défendre. Nous poursuivons les discussions avec nos partenaires européens sur la baisse de la TVA dans ce secteur. J'attends une mobilisation des restaurateurs pour l'emploi et pour la revalorisation des bas salaires dans un secteur qui peine à recruter. »

« Que ferez-vous contre les discriminations à l'embauche ? »

« Les discriminations sont contraires à l'idée même que je me fais de la République. J'ai nommé un ministre chargé de l'égalité des chances : Azouz Begag. Il a pour mission de lutter contre toutes les formes de discrimination. Pour l'embauche, le premier outil, c'est d'inciter les entreprises à diversifier leur recrutement : 63 grandes entreprises ont déjà signé une charte de la diversité. Je veillerai à ce que ce mouvement se poursuive. Mais l'Etat est aussi le garant du respect de la règle. Lorsqu'il y a une discrimination, il faut la sanctionner. La Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité, qui a été installée le 23 juin par le président de la République, aidera toute personne victime d'une discrimination, en lui donnant les moyens juridiques de se défendre. »

« Aiderez-vous les temps partiels? »

« De plus en plus de salariés sont attirés par le temps partiel : des étudiants, des parents de jeunes enfants, des seniors. Mais travailler à temps partiel doit être un choix et pas une obligation. Ce mode de travail ne doit en aucun cas être source de précarité pour les salariés. Pour que ce choix puisse s'exercer dans de bonnes conditions, les politiques publiques doivent permettre à chacun de mieux concilier vie de famille et vie professionnelle : la prime pour l'emploi devra être mieux ciblée pour aider les temps partiels. »

« Que pouvez-vous faire pour les illétrés ? »

« Chacun doit avoir droit à une seconde chance. Ne pas savoir lire est évidemment un handicap difficilement surmontable sur le marché du travail. C'est aussi une souffrance individuelle et une grande solitude pour ceux qui se sentent ainsi exclus. Nous devons les accompagner, car il n'est jamais trop tard pour combler ses lacunes, aussi grandes soient-elles. Les contrats d'avenir sont faits pour ça. Ils permettent de revenir dans le monde du travail tout en offrant des formations : la lecture, l'écriture mais également l'acquisition de nouvelles compétences en fonction du niveau de formation initiale. Nous mettons en place un autre dispositif pour les jeunes qui quittent l'école sans qualification : c'est le service militaire adapté que Michèle Alliot-Marie va mettre en place en métropole. C'est dès l'école que ces problèmes doivent être détectés et traités, à travers des rendez-vous qui permettront à toutes les grandes étapes de la scolarité de faire le point sur les besoins de chacun. Un élève qui éprouve des difficultés pourra ainsi être immédiatement pris en charge dans des classes relais. »

« Je cherche un logement social, pourquoi on ne me propose rien ? »

« Pour moi, les logements sociaux sont une priorité. Il y a trop de mal logés, trop de familles qui peinent à payer leur loyer faute de pouvoir disposer de logements HLM. J'ai demandé à Jean-Louis Borloo d'accélérer la construction de logements nouveaux. 500 000 sont prévus sur cinq ans. Cela va permettre de rattraper dix ans de retard. En 2004, il y a eu 374 000 logements mis en chantier, ce qui est sans précédent, dont près de 80 000 logements HLM. »

« Aurez-vous une action concrète pour l'accession à la propriété ? »

« Vous évoquez deux problèmes différents. Le premier, c'est la possibilité d'accéder à un prêt quand on a des revenus modestes. Le nouveau prêt à taux zéro répond à ce besoin : plus de 20 000 ménages en bénéficient chaque mois et deviennent ainsi propriétaires. C'est plus du double par rapport à l'année dernière. Mais il y a un deuxième problème : c'est l'envol des prix de l'immobilier dans certaines régions touristiques très recherchées, comme la Bretagne, mais aussi en Corse ou dans le sud-est de la France. Des solutions ont été trouvées, notamment pour le Pays basque : elles méritent d'être étudiées pour d'autres régions. »

« Qu'allez-vous faire pour les précaires qui ne peuvent pas se loger ? »

« Je vois bien les difficultés que vous rencontrez. Trop de personnes en France ont des difficultés de logement parce qu'elles n'ont pas les revenus et les garanties nécessaires. L'article 86 de la loi de cohésion sociale leur donne une priorité d'accès au logement social. Il y aura 100 000 places pour faire face à cette urgence. En outre le gouvernement favorisera la mise en place d'un mécanisme de garantie des impayés pour les propriétaires privés qui accepteraient des locataires qu'aucune assurance ne veut prendre en charge. »

« Baisserez-vous les frais de notaire ? »

« Vous avez raison : trop de Français ne s'y retrouvent pas entre les droits de mutation qui sont des impôts locaux, et les frais de notaire. Nous avons engagé une concertation avec l'ensemble de la profession pour voir comment parvenir à des tarifs plus justes. »

« Comment comptez-vous améliorer les conditions de logement des étudiants ? »

« C'est vrai : il faut davantage de logements pour les étudiants. 50 000 logements étudiants seront construits d'ici dix ans dans les grandes villes universitaires. Nous allons aussi rénover les logements étudiants existants. Des moyens supplémentaires seront dégagés dès 2006. »

« Quelles mesures pour aider efficacement les plus démunis ? »

« La première exigence est d'apporter des réponses rapides à tous ceux qui, du jour au lendemain, se retrouvent sans rien. Les aides sociales, le traitement du surendettement sont faits pour cela : ils permettent d'affronter une période difficile de la vie. Mais pour s'en sortir définitivement la seule solution reste un emploi stable et correctement rémunéré. C'est l'objet des contrats d'avenir qui offrent une vraie activité, une vraie rémunération et de vrais droits sociaux. »

« Comment sauver les services publics en zone rurale ? »

« Tous les Français doivent pouvoir bénéficier de services publics efficaces, à une distance raisonnable, quelle que soit la région où ils habitent. La fermeture d'un bureau de poste n'a pas les mêmes conséquences dans une grande ville ou dans une commune rurale. C'est pourquoi aucune fermeture d'un service public ne doit intervenir sans concertation préalable avec les élus locaux, et sans que des solutions acceptables pour un grand nombre aient été trouvées. »

« Comment allez-vous fluidifier la circulation automobile ? »

« Les Français sont attachés à la fois à la qualité de leurs services publics et au respect de leur liberté individuelle. La clé, c'est donc de parvenir à un meilleur équilibre entre la voiture et les transports en commun. Cela suppose d'investir davantage dans les infrastructures de transports publics.

L'Etat prendra toute sa part dans cet effort. Les collectivités locales, qui ont en charge la responsabilité des transports, notamment en Ile-de-France, sont les premières responsables de ces programmes. »

« Pouvez-vous améliorer la ponctualité des trains de banlieue ? »

« Quand on passe tous les jours plusieurs heures dans les transports en commun, le moindre retard devient insupportable. Je sais que le Syndicat des transports d'Ile-de-France fait tout son possible pour trouver des solutions, tout comme les conducteurs de la RATP et de la SNCF, qui sont très attachés à la ponctualité et à la qualité de leur mission. Je précise quand même que les deux tiers des retards n'ont rien à voir avec le trafic lui-même : il s'agit soit de colis suspects soit de personnes se trouvant sur les voies. »

« Qu'allez-vous faire pour rendre la SNCF plus compétitive ? »

« La SNCF est une entreprise très compétitive, avec un service efficace, sûr, confortable, à des prix raisonnables. Les Français en sont fiers. Mais l'activité du fret rencontre encore de trop grandes difficultés. Elle est pourtant nécessaire à notre économie et à la sécurité sur les routes. Pour la rendre plus compétitive, l'Etat a décidé d'investir 800 millions d'euros. »

« Quand pourra-t-on scolariser ses enfants dans l'école de son choix ? »

« La carte scolaire répond à une exigence essentielle de notre système éducatif : garantir la même qualité d'enseignement à tous. Elle permet également aux écoles de prévoir le nombre d'élèves qu'elles devront accueillir, et de mieux s'organiser. C'est un dispositif à la fois pratique et juste. Face à des situations familiales compliquées, par exemple lorsque des parents séparés ont la garde alternée de leurs enfants, il est possible de choisir l'établissement où ils seront inscrits. A partir du collège, les élèves et leurs familles peuvent choisir leur établissement en fonction des options et des langues proposées. »

« Quand allez-vous accorder un vrai statut aux parents d'élèves ? »

« Les parents ont bien entendu un rôle à jouer au sein de l'école. J'ai demandé au ministre de l'Education de s'entretenir avec les fédérations de parents d'élèves pour définir la place qu'ils pourraient occuper dans l'éducation scolaire. Mais je rappelle que la responsabilité principale des enseignements dispensés revient aux enseignants. »

« Que comptez-vous faire pour relancer les établissements en difficulté ? »

« La réussite scolaire est une condition essentielle de l'ascension sociale. Il faut donc donner aux établissements en difficulté de vrais moyens et de vrais objectifs. Au sein de ces établissements, tous les élèves n'ont pas les mêmes besoins et les mêmes difficultés. Pour y remédier je veux développer le soutien personnalisé, notamment à travers les classes relais. Je veux également encourager le tutorat pour les lycéens des quartiers difficiles. C'est indispensable si nous voulons véritablement permettre à ceux qui partent de plus loin d'avoir les mêmes chances que les autres. J'ai demandé à Gilles de Robien d'ouvrir une réflexion sur l'éducation prioritaire, sur la façon de mieux aider les établissements et les élèves les plus défavorisés. »

« Je n'ai pas choisi mon orientation, pourquoi personne ne m'a aidée ? »

« Je crois qu'on est toujours meilleur quand on peut faire les études ou le métier qu'on aime. Parmi les 60 000 élèves qui quittent le système scolaire sans diplôme ni qualification, il y a en a beaucoup qui renoncent, faute d'avoir trouvé leur voie. Or, les enseignants le savent, chaque élève a un talent, une passion, un domaine dans lequel il a envie de s'engager. Il faut donc mieux prendre en compte les souhaits et les aspirations des élèves dans leur orientation. Le même problème se pose à la sortie du lycée : quelle voie choisir ? quelle filière ? quels débouchés ? Nous éviterions beaucoup d'échecs et de frustrations si les étudiants étaient mieux accompagnés dans leurs choix. J'ai donc décidé la mise en place d'un service public de l'orientation qui aidera les élèves à choisir en connaissance de cause la formation et le métier qui leur conviennent. »

« Pourquoi les profs absents ne sont-ils pas toujours remplacés ? »

« C'est vrai qu'il y a encore des problèmes de remplacement dans l'Education nationale. Mais la situation s'améliore. Pour les absences de longue durée, nous avons réorganisé le système du remplacement. Pour les absences de courte durée, la loi sur l'école prévoit que les enseignants du même établissement devront prendre en charge les élèves sans professeur sur la base du volontariat et le cas échéant de manière obligatoire. Ces heures supplémentaires leur seront naturellement payées. »

« Allez-vous réduire les effectifs dans les petites classes ? »

« En France, nous dépensons plus d'argent pour un élève du primaire que pour un étudiant à l'université. Des problèmes d'ajustement et d'organisation peuvent exister. Ces problèmes, il faut les régler au cas par cas : il est normal que dans des établissements plus difficiles les classes soient moins nombreuses. Mais reconnaissons tout de même que nos enfants sont scolarisés dans de très bonnes conditions. »

« Quelles mesures pour améliorer les conditions de travail des étudiants? »

« Les premières années à l'université sont des années cruciales, où, trop souvent, les étudiants se sentent perdus. Je veux améliorer leurs conditions d'accueil, notamment dans les grandes universités des centres-villes et en premier cycle, pour qu'ils puissent pleinement se consacrer à leurs études. »

« Allez-vous nous donner de vrais moyens pour enseigner ? »

« Je veux donner à l'Education nationale les moyens de bien fonctionner. La loi sur l'école va être appliquée avec détermination. Elle permettra de renforcer l'enseignement des fondamentaux à l'école primaire, ainsi que l'apprentissage des langues vivantes. Maîtriser une ou deux langues à la sortie de l'école sera un atout considérable pour tous les élèves. Avec plus d'enseignants présents devant les élèves, plus d'infirmières, plus d'éducateurs spécialisés pour accompagner les enfants handicapés, l'égalité des chances va progresser dans notre pays. J'ai décidé d'ouvrir à des jeunes de moins de 26 ans sans qualification plus de 20 000 contrats d'accompagnement vers l'emploi. Il y aura donc plus d'adultes pour encadrer les élèves depuis le matin lorsqu'ils arrivent à l'école jusqu'à l'aide aux devoirs le soir. »

« Y aura-t-il plus d'infirmiers dans les hôpitaux ? »

« Les infirmiers sont en première ligne dans nos hôpitaux, ils sont essentiels à notre système de santé. Les Français connaissent leur dévouement et leur esprit de solidarité. Dès 2002 nous avons considérablement augmenté le nombre de places dans les instituts de formation. Nous avons doublé le nombre d'infirmiers formés depuis l'an dernier. Ils commencent à rejoindre les équipes hospitalières. Je souhaite qu'ils choisissent en priorité de travailler dans les régions qui ont le plus besoin d'eux comme l'Ile-de-France ou les zones rurales les moins peuplées. »

« Quand disposera-t-on de solutions d'accueil pour les malades d'Alzheimer ? »

« Un plan d'action est en oeuvre depuis 2004 pour mieux accueillir les malades d'Alzheimer : 13 000 places d'accueil de jour, d'hébergement temporaire et de garde itinérante de nuit vont être créées d'ici à 2007. Mais il faut aussi soutenir les familles des malades dont la vie quotidienne se trouve bouleversée. Des dispositions seront prises dans ce sens par le ministre de la Santé Xavier Bertrand.»

« Pourquoi faut-il huit mois pour voir un ophtalmologiste ? »

« Le problème que vous soulevez touche également d'autres branches de la médecine. Nous réfléchissons à une meilleure répartition des médecins sur le territoire. Dans le cas des ophtalmologistes, il y a une difficulté supplémentaire : leur profession évolue et ils doivent maintenant consacrer beaucoup de temps à des interventions comme la chirurgie ophtalmique ou le traitement au laser, ce qui allonge parfois les délais de rendez-vous. Nous étudions actuellement une solution : déléguer les examens de vision les plus simples à des auxiliaires ayant reçu une formation adaptée. »

« Comment favoriser le bénévolat auprès du troisième âge ? »

« Une société solidaire, c'est aussi une société qui s'occupe de ses aînés. Je veux donc encourager les initiatives qui permettent de renforcer les liens entre les générations. Grâce à l'opération Un toit, deux générations, des étudiants peuvent se loger chez des personnes âgées, à titre amical ou en échange de petits services. Cela va dans la bonne direction. »

« Pourquoi ne pas récompenser les patients qui acceptent la prévention ? »

« Défendre notre système de protection sociale, améliorer la santé des Français, cela passe aussi par la prévention. Avec la réforme de l'assurance maladie, le médecin traitant devient un acteur clé de cette démarche. L'objectif, est de changer les comportements de santé et de responsabiliser les patients. »

« Les honoraires des généralistes vont-ils être augmentés ? »

« Vous avez raison, les généralistes font un travail difficile : ils suivent des patients atteints de maladies graves, font des consultations d'urgence ou des gardes de nuit. La convention médicale qui a été signée le 12 janvier dernier prévoit des revalorisations d'honoraires pour tous ces actes. Elles seront versées directement par l'assurance maladie, sans coût supplémentaire pour le patient. »

« Pourra-t-on un jour de nouveau boire de l'eau du robinet ? »

« La qualité de l'eau potable est strictement contrôlée par le ministère de la Santé et respecte dans la grande majorité des cas toutes les normes de sécurité. Des difficultés peuvent cependant apparaître localement, du fait de pollutions ou d'installations de traitement insuffisantes. Un projet de loi sur l'eau est actuellement en discussion au Parlement. Il permettra de résoudre ces problèmes, notamment en limitant les pollutions agricoles. »

« Pourquoi se soigner coûte-t-il aujourd'hui si cher ? »

« C'est le contrecoup des progrès de la médecine et des traitements. Nous sommes de mieux en mieux soignés. Les diagnostics sont de plus en plus précoces et précis. Les examens et les médicaments sont de plus en plus sophistiqués. Ces avancées ont permis de prolonger l'espérance de vie et d'améliorer le confort des patients. Mais elles ont un coût. La Sécurité sociale est là pour y faire face. Mais elle ne pourra être sauvegardée que si médecins, patients et assurés sociaux ont des comportements responsables et si nous veillons à l'évolution de ces dépenses. »

« Allez-vous enfin soutenir les produits biologiques ? »

« Les Français sont de plus en plus attachés à l'agriculture biologique, qui permet de préserver l'environnement. Le gouvernement et l'Europe soutiennent déjà les agriculteurs qui choisissent de se convertir à ce mode de production en leur versant une aide pendant cinq ans. »

« Pourquoi les médecins de garde ne viennent plus dans nos quartiers difficiles ? »

« Tout le monde a droit à l'accès aux soins. C'est un principe fondamental de notre système de protection sociale. Les médecins doivent donc pouvoir se rendre dans tous les quartiers. Nous avons déjà mis en oeuvre plusieurs mesures pour le permettre. Lorsque les médecins sont appelés dans les quartiers particulièrement difficiles, ils peuvent désormais demander à être accompagné pour que leur sécurité soit assurée. »

« Comptez-vous poursuivre la politique du tout répressif ? »

« Il n'y a pas de tout répressif. Il y a seulement la volonté de garantir avec le plus d'efficacité possible la sécurité de nos concitoyens. Nous devons dépasser les querelles idéologiques entre prévention et répression. Les policiers et les gendarmes qui sont sur le terrain dans les quartiers difficiles, ceux qui vont dans les écoles parler de drogue ou de violence routière vous le diront : l'un ne va pas sans l'autre.La loi Perben 2, que vous évoquez, vise à faciliter la lutte contre le grand banditisme et les faits de violence les plus graves. Cela fait maintenant un an qu'elle est mise en oeuvre et elle a prouvé son efficacité. Comme toutes les lois, elle nécessite à l'usage quelques ajustements. Je veillerai à ce qu'ils aillent dans le sens de la protection de la présomption d'innocence et des libertés individuelles. »

MIL-VIGILANCE N° 38/2005

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 39/2005 La lettre des adhérents du M.I.L.

DOMINIQUE DE VILLEPIN REPOND AUX LECTEURS DU PARISIEN – 2EME PARTIE

« Peut-on revoir les délits d'occupation des halls d'immeubles ? »

« L'occupation des halls d'immeubles entraîne souvent des nuisances qui ne sont pas tolérables pour les habitants. La police a mis en oeuvre, de manière efficace, la loi qui interdit désormais les occupations illicites : il y a aujourd'hui moins de plaintes et de pétitions concernant ces troubles. Si ce type de nuisance persistait, il faudrait alors renforcer notre législation. »

« Allez-vous enrayer la montée de la violence en prison ? »

« Il est inadmissible que des surveillants ou des détenus soient victimes d'agressions dans nos prisons. C'est la raison pour laquelle nous avons amélioré et spécialisé la formation des surveillants. Nous devons également être plus que jamais attentifs aux détenus qui relèvent en partie de la psychiatrie. C'est une priorité que nous devons traiter avec les ministres de la Justice, de la Santé et de l'Intérieur. »

« Comment mieux aider les étrangers dans leurs démarches ? »

« Les agents des consulats et des préfectures font un travail remarquable pour aider les étrangers dans des démarches souvent compliquées. Leur travail est relayé par l'action d'associations, qui mérite d'être saluée. Le contrat d'accueil et d'intégration permet d'ores et déjà de familiariser les demandeurs d'asile avec le droit et les règles de notre société. Il permet également de bénéficier de cours de français gratuits, condition essentielle d'une intégration réussie. »

« Pourquoi les radars ne sont-ils pas installés dans les endroits dangereux ? »

« L'objectif des radars, ce n'est pas de faire du chiffre, c'est de sauver des vies. Ils doivent être installés en priorité aux endroits les plus dangereux. Il s'agit de virages difficiles mais aussi de lignes droites où les conducteurs accélèrent. N'oublions pas en effet que la vitesse est la première cause de mortalité sur les routes. C'est parce que les Français ont su changer leur comportement que nous sauvons plus de 2 000 vies chaque année. »

« Peut-on diminuer le temps d'attente aux guichets ? »

« C'est même un devoir. L'administration est en train de se moderniser. Depuis le début de l'année, les services de l'Etat ont pris des engagements pour mieux accueillir les usagers. Mais la vraie révolution, c'est l'arrivée des nouvelles technologies. Avec l'administration électronique, on ne sera bientôt plus obligé de passer par les guichets, qui pourront se consacrer pleinement au conseil et à l'accompagnement. Je souhaite que les fonctionnaires soient mieux intéressés à la qualité du service rendu aux usagers. La loi organique sur les lois de finance (LOLF) donne aux ministères une plus grande liberté d'action dans ce domaine. La mise en place de la LOLF marque le nouvel an I de la réforme de l'Etat. »

« Pourquoi ne prélève-t-on pas l'impôt sur le revenu à la source ? »

«En France, le revenu est imposé par foyer et différent selon que l'on est marié, célibataire ou que l'on a des enfants. La retenue à la source impliquerait des modifications profondes de notre dispositif fiscal. Cette question mérite donc au préalable un débat politique afin d'en évaluer toutes les conséquences.»

« Pouvez-vous remédier aux lenteurs de la justice ? »

« Nous devons soutenir les victimes de toutes les formes de violence, en particulier la violence routière qui frappe au coeur des familles. Tous ceux qui côtoient les victimes sont aujourd'hui mieux sensibilisés à ce problème et leur proposent systématiquement de l'information et de l'aide. Vous posez également un second problème : celui de la lenteur des procédures judiciaires. Des réformes ont été faites pour simplifier et accélérer les procédures. Mais il ne faut pas oublier que la justice a besoin d'un temps incompressible et de délais raisonnables pour bien faire son travail. »

« Ne doit-on pas augmenter les moyens dont disposent les juges ? »

« Vous avez raison, le budget de la justice française ne doit pas rester au 23e rang européen. Si nous voulons une justice efficace, nous devons nous en donner les moyens. En trois ans, nous avons déjà augmenté son budget de 800 millions d'euros. C'est un effort considérable et nous le poursuivrons. »

« Comment éviter les erreurs judiciaires ? »

« Une erreur judiciaire est toujours un drame. Elle peut briser des vies, nous l'avons vu à la suite du procès d'Outreau. La multiplication des scandales pédophiles a pu donner lieu à des suspicions excessives. Nous avons réformé la procédure pénale afin de renforcer les contrôles et d'empêcher que de telles erreurs se reproduisent : deux magistrats doivent désormais prendre la décision de placer une personne en détention. »

« Allez-vous réglementer les indemnités des grands patrons ? »

« Pour éviter les abus que nous avons connus par le passé, j'ai décidé que la transparence complète devait être assurée sur les rémunérations des dirigeants d'entreprise, y compris les avantages prévus en cas de cessation d'activité. Je crois que la transparence est le meilleur antidote contre les abus. J'ai demandé à Thierry Breton de faire voter une disposition au Parlement avant le 14 juillet. »

« Quand augmenterez-vous significativement le Smic ? »

« Le Smic horaire va augmenter de 5,5 % le 1er juillet prochain. Cela va directement bénéficier à 1 million de salariés. Je rappelle que depuis 2002, le Smic a déjà augmenté de plus de 17 %. Mais on ne résout pas tous les problèmes avec le Smic. Des négociations sur les bas salaires sont engagées : je souhaite qu'elles aboutissent rapidement. J'attache par ailleurs une attention particulière à la question du coût des loyers, qui sont trop élevés pour beaucoup de nos concitoyens. J'ai donc décidé de modifier l'indice d'évolution des loyers pour qu'il soit plus en phase avec le pouvoir d'achat des Français. »

« Etre obligée de travailler à la retraite, est-ce normal ? »

« Je comprends tout à fait votre sentiment d'injustice. La réforme des retraites de 2003 permet désormais de mieux prendre en compte les primes des fonctionnaires dans le calcul des retraites. Au-delà de cette mesure de justice, je suis attaché à la liberté de choix et notamment à la possibilité de cumul emploi-retraite : je souhaite que les négociations en cours entre les partenaires sociaux nous permettent d'aller plus loin. »

« Ferez-vous un geste pour les fonctionnaires au bas de l'échelle ? »

« Le travail et le dévouement des fonctionnaires doivent être mieux reconnus, en particulier pour ceux qui sont au bas de l'échelle. Nous revaloriserons donc les bas salaires de la fonction publique au 1er juillet et certaines échelles de la catégorie C en octobre. Cela s'ajoutera aux revalorisations déjà mises en oeuvre dans le courant de l'année : la rémunération des fonctionnaires aura progressé de plus de 3 % en 2005. »

« Pourquoi des taxes aussi élevées sur le carburant ? »

«C'est vrai, les dépenses en carburant pèsent lourd dans le budget des ménages français. La solution, c'est le développement des transports en commun : il faut investir pour développer le réseau et mieux couvrir le territoire. Quant aux taxes sur les carburants, je vous rappelle qu'elles permettent de financer la construction, l'entretien des routes et la politique de sécurité routière. Elles permettent de développer des carburants plus respectueux de l'environnement.»

« Aiderez-vous les fournisseurs face à la grande distribution ? »

« Oui. C'est vrai que la grande distribution permet au consommateur d'accéder au maximum de produits et à des prix intéressants. Mais c'est vrai aussi qu'elle impose aux fournisseurs des pratiques déséquilibrées et parfois abusives. J'ai donc décidé de renforcer la protection des petits fournisseurs : le projet de loi en faveur des PME actuellement en discussion au Parlement contient plusieurs dispositions pour mieux encadrer et contrôler la coopération commerciale. »

« La pression fiscale va-t-elle vraiment diminuer ? »

« La pression sur les revenus du travail a diminué : depuis 2002, nous avons baissé l'impôt sur le revenu de 10 % ainsi que les charges sociales pesant sur les salaires. Aujourd'hui, il y a une urgence nationale : c'est l'emploi. Pour permettre aux entreprises de recruter plus facilement, j'ai décidé de poursuivre les allègements de charges sociales. Mais pour faciliter le retour à l'emploi il faut également mieux accompagner les chômeurs et renforcer le service public de l'emploi. Cela coûte de l'argent. J'ai donc décidé de faire une pause dans le programme de baisse de l'impôt sur le revenu. »

« Comment mieux rémunérer ceux qui travaillent beaucoup ? »

« Les 35 heures ont entraîné une stagnation des salaires, alors que de nombreux salariés souhaitent travailler davantage et être rémunérés à la hauteur de leurs efforts. Sans remettre en cause les 35 heures, le gouvernement a décidé de leur offrir cette possibilité : nous avons pris des mesures pour faciliter le recours aux heures supplémentaires mieux rémunérées. Je veux laisser à chacun le choix de s'organiser comme il l'entend, de fixer ses priorités et de réaliser ses ambitions professionnelles. »

« Qu'allez-vous faire pour aider Eurotunnel ? »

« Eurotunnel est une société privée. C'est donc à elle, ainsi qu'à ses partenaires industriels et financiers, de trouver une solution à ses difficultés. Le gouvernement suivra avec attention les négociations entre la direction d'Eurotunnel et ses créanciers. Nous soutiendrons également la poursuite de l'exploitation du tunnel, qui est une infrastructure essentielle en Europe. »

« Les prix vont-ils enfin baisser ? »

« Les prix ont déjà baissé dans de nombreux secteurs, en particulier pour certains produits de consommation courante. Je sais que dans le budget d'une famille, cela ne se voit pas encore suffisamment. Je vais donc engager une action volontariste en faveur de la baisse des prix dans la grande distribution. La loi en faveur des PME, actuellement en discussion au Parlement, permettra de mener à son terme la réforme de la loi Galland : la baisse des prix des produits de grande consommation deviendra enfin une réalité tangible. »

« Quelles mesures contre les délinquants récidivistes ? »

«Vous soulevez un problème essentiel. Nous ne pouvons pas accepter que certains individus défient constamment la loi et les forces de l'ordre. Le pacte républicain est fondé sur l'autorité de l'Etat : chacun doit le comprendre.
En tant que ministre de l'Intérieur, j'avais lancé une réflexion sur cette question. J'ai donc demandé au ministre d'Etat Nicolas Sarkozy et au garde des Sceaux Pascal Clément de travailler ensemble pour trouver une solution équilibrée : nous devons faire en sorte que le fait de récidiver aggrave effectivement les peines encourues. Mais nous devons le faire dans le respect de la personnalisation des peines, qui est un principe fondamental de notre système de justice.»

« Les gens ont peur dans ma cité. Que fait la police ? »

«La police et la gendarmerie font un travail remarquable. L'insécurité a fortement reculé depuis trois ans dans notre pays. Mais il reste encore trop de quartiers où les gens ont peur de sortir de chez eux et où des drames peuvent se produire, comme à La Courneuve l'autre semaine. Dans ces quartiers, la police doit être présente en permanence. C'est ce que nous ferons avec Nicolas Sarkozy, en particulier en augmentant le nombre de brigades anticriminalité et d'unités mobiles capables de réagir en cas de crise.»

« A quand une vraie politique de lutte contre la drogue ? »

« Pour lutter contre la drogue, il faut d'abord s'attaquer aux fournisseurs et donc aux grands trafics. Cela veut dire plus de coopération internationale pour agir le plus en amont possible sur les routes de la drogue. Cela veut dire également faire travailler ensemble les services fiscaux et la police pour démanteler les réseaux de blanchiment d'argent sale. Mais la prévention et l'aide aux toxicomanes, qui sont d'abord des victimes, sont également une priorité, et mon gouvernement soutiendra les initiatives comme la vôtre. La France détient le record européen de consommation de cannabis chez les jeunes. C'est un problème d'ordre public bien sûr, mais également un problème de société auquel je suis décidé à m'attaquer. »

« Pourquoi une saisie bancaire pour un simple PV ? »

« Ce qui vous est arrivé montre que nous avons besoin d'une administration plus réactive, plus efficace, qui soit davantage à l'écoute des citoyens. Nous avons engagé d'importants efforts de modernisation et nous allons les poursuivre. Dans certains cas particuliers le médiateur de la République est là pour venir en aide et apporter des solutions concrètes. »

« Est-ce possible d'améliorer la formation des pompiers bénévoles ? »

« Il faut saluer le dévouement des pompiers bénévoles qui sacrifient leur temps et prennent des risques considérables au service de leurs concitoyens. Ils reçoivent une formation initiale et des formations spécialisées. Sans doute est-il possible de leur en offrir davantage, mais il faut le faire dans le respect de leur activité professionnelle. La solution, c'est donc de sensibiliser davantage leurs employeurs, afin qu'ils puissent consacrer plus de temps à leur formation. »

« Que fait-on pour les victimes de la discrimination raciale ? »

« Ce que vous avez vécu est inadmissible. Face au racisme et à la xénophobie, nous ferons preuve de la plus grande fermeté. Chaque plainte donnera lieu à une enquête judiciaire. D'ores et déjà, les peines sont systématiquement aggravées en cas de discrimination ou de racisme. Nous disposons désormais d'un outil supplémentaire : le président a instauré, la semaine dernière, la Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité, qui soutiendra les victimes dans leurs démarches auprès des tribunaux. Il n'y a pas de place pour des discours xénophobes dans notre République. »

« Comment renforcer les contrôles aux frontières ? »

« La clé d'un meilleur contrôle aux frontières, c'est l'Europe. Nous venons de créer une agence européenne de contrôle aux frontières qui travaillera en liaison avec les forces de police de chaque pays. Vous évoquez également le problème des faux papiers. Pour cela, la solution, c'est la biométrie. Désormais, tous les visas pour rentrer dans l'espace Schengen devront comporter des données numériques plus difficiles à falsifier. L'espace Schengen est un espace de liberté mais aussi de sécurité. »

« La France a-t-elle perdu sa tradition d'accueil des étrangers ? »

« La France reste une terre d'ouverture, puisqu'elle accueille, chaque année, 200.000 étrangers. Quant au droit d'asile, la France est le premier pays pour les demandes d'asile, devant les Etats-Unis. Des efforts importants ont été accomplis pour raccourcir les délais, pour améliorer l'accueil et pour faire en sorte que ce droit soit accordé à ceux qui en ont véritablement besoin. Les délais de traitement des dossiers ont ainsi été ramenés de plusieurs années à environ six mois. »

« Pourquoi ne pas faciliter la construction de mosquées ? »

« Nous devons permettre aux musulmans de France de pratiquer leur culte dans de bonnes conditions. Nous pouvons le faire dans le cadre de la loi de 1905 et dans le respect du principe de laïcité. La Fondation des oeuvres de l'islam de France, que j'ai voulu créer, va permettre de redistribuer de manière plus transparente et équilibrée des fonds collectés. Elle travaillera sous l'égide du Conseil français du culte musulman, qui a donné la preuve de son efficacité. Le bon déroulement des dernières élections constitue un nouveau témoignage du sens des responsabilités des musulmans de France. »

« Comment lutter contre la recrudescence d'actes antisémites? »

« C'est vrai, nous avons connu une montée inquiétante des actes antisémites, et notamment des profanations de cimetières. C'est intolérable. Nous avons réagi avec fermeté en protégeant mieux les synagogues et les cimetières. Je serai intraitable face à tout discours raciste ou antisémite, y compris sur Internet. Nous avons les outils pour dissoudre les groupes néonazis et nous le ferons à chaque fois que ce sera nécessaire. Je souhaite également qu'un effort de prévention et de pédagogie plus approfondi soit engagé dans les écoles. »

« Pourriez-vous aider davantage les mères seules qui travaillent ? »

« Quand on élève seul ses enfants, la vie quotidienne devient plus compliquée. Pour une mère célibataire, travailler, cela veut dire des frais de garde d'enfants. Cela veut dire aussi des fins de mois difficiles.

Mais cela ne doit pas conduire à renoncer à l'exercice d'une activité professionnelle. Je souhaite que les mères qui choisissent de travailler puissent cumuler plus facilement revenus du travail et aides sociales. J'ai également décidé de créer des places de crèche supplémentaires. »

« Comment pouvez-vous éviter que le divorce n'appauvrisse ? »

« La meilleure solution pour aider une femme divorcée qui a la garde de ses enfants, c'est de lui permettre d'avoir un emploi stable et correctement rémunéré. Je souhaite qu'un suivi personnalisé, et donc plus efficace, soit assuré, qui prenne mieux en compte la situation familiale. Je veux également permettre aux mères célibataires de mieux concilier vie de famille et vie professionnelle. »

« Allez-vous vous occuper des femmes victimes de violences ? »

« Nous le savons tous, de nouvelles formes d'atteinte à l'égalité des hommes et des femmes sont apparues ces dernières années. Mon gouvernement fera preuve d'une vigilance sans faille pour lutter contre cela. Il compte travailler étroitement avec des associations comme Ni pute, ni soumise qui a été l'une des premières à tirer la sonnette d'alarme et à faire avancer la cause des filles dans les cités. Mon gouvernement défendra aussi la mixité dans la sphère publique et luttera contre les violences faites aux femmes. Aujourd'hui, ce n'est plus à la victime de chercher refuge hors du domicile conjugal, c'est au conjoint violent de le quitter. »

« Etes-vous prêt à accorder aux homosexuels le droit de se marier et d'adopter ? »

« La priorité c'est de lutter contre toutes les formes de discrimination dont les homosexuels sont encore trop souvent les victimes. Le Pacs a permis de progresser dans la voie du respect et de la tolérance. Je présenterai prochainement des mesures pour l'améliorer. S'agissant du mariage et de l'adoption pour les couples homosexuels, la loi ne l'autorise pas aujourd'hui et je n'y suis pas favorable à titre personnel. Mais en tout état de cause il est important que le débat puisse se poursuivre en toute sérénité. »

« Pourquoi faire garder les enfants coûte-t-il si cher ? »

« C'est vrai que la garde des enfants pèse lourd sur le budget familial. Depuis trois ans, des mesures importantes ont été prises pour simplifier et améliorer la prise en charge de cette dépense, notamment avec la création de la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje). Le chèque emploi service universel, prévu dans la loi sur les services à la personne, va diminuer encore les coûts pour la garde des enfants dès le début de l'année prochaine. »

« Quand les immigrés de longue date auront-ils le droit de vote ? »

«Une nation est composée de citoyens. C'est au titre de citoyens qu'ils disposent du suffrage. Comme toutes les autres nations, la France reste attachée à ce principe. Mais la France est une terre d'accueil, dont le modèle d'intégration est d'offrir à tous les étrangers en situation régulière une chance d'accéder un jour à la citoyenneté. Et c'est l'honneur de notre pays que de donner chaque année à plus de 100 000 personnes la nationalité, et donc le droit de vote.»

« Comment améliorer les conditions de vie des handicapés ? »

« L'égalité des chances, cela veut dire donner les moyens à chacun de réaliser le projet de vie qu'il a choisi. L'accès des personnes handicapées aux lieux publics a déjà été amélioré, mais il est clair que des progrès restent à faire. Une loi en faveur des personnes handicapées a été votée. Elle instaure une prestation de compensation. Cela va améliorer leurs conditions de vie quotidienne, en leur facilitant l'achat d'un fauteuil, l'aménagement d'un logement et le recrutement de personnes pour les aider. La loi crée aussi une garantie de ressources propre aux personnes handicapées : cette ressource sera majorée pour tous ceux qui choisissent de mener une vie autonome. Par ailleurs, dès la rentrée prochaine, les établissements scolaires pourront mieux accueillir les élèves handicapés. Des jeunes seront sur place pour les aider. Enfin, les personnes handicapées disposeront dès l'an prochain, dans chaque département, d'un interlocuteur unique pour répondre à leurs problèmes : ce seront les maisons départementales des personnes handicapées. »

« Pourquoi l'Etat ne finance-t-il pas plus de crèches ?»

« Les communes, les CAF et les familles sont les trois principaux acteurs pour le financement des crèches. L'Etat prend déjà une part très importante à cet effort. 20 000 nouvelles places ont été créées, depuis 2002, et j'ai décidé d'en financer 15 000 de plus. Cela permettra de faciliter la vie de jeunes parents qui souhaitent pouvoir conjuguer vie familiale et vie professionnelle. »

« Que faire pour les enfants qui ne peuvent pas partir en vacances ?»

« Comme vous, de nombreuses familles ont pu envoyer leurs enfants en vacances grâce à l'action conjointe des collectivités locales et de certaines associations. Il faut soutenir ces efforts, parce qu'ils sont aussi un élément essentiel de la solidarité dans notre société. »

« Peut-on préserver la diversité des petits commerces de quartier ?»

« Les commerces de proximité sont l'âme de nos quartiers. Ils permettent de garantir la qualité et la diversité des produits. Pour les préserver, nous pouvons nous appuyer sur le fonds d'intervention pour la sauvegarde du commerce et de l'artisanat. Nous veillerons à ce qu'il dispose de moyens suffisants pour mener une action efficace. »

« Comment mieux représenter les personnes issues de l'immigration ? »

« Il nous reste des efforts considérables à faire si nous voulons que la diversité de notre nation soit représentée dans la vie politique, économique et sociale de notre pays. Nous devons le faire dans le respect de notre tradition qui repose sur la reconnaissance du mérite : en luttant avec plus d'énergie contre les discriminations, en ouvrant davantage nos grandes écoles et nos filières d'excellence, en reconnaissant pleinement la diversité des talents. »

« Pourquoi les eurodéputés ne viennent-ils pas rendre des comptes ? »

« Les citoyens français ont le sentiment d'une Europe lointaine qui ne répond pas à leurs préoccupations quotidiennes. C'est pourquoi nous avons réformé en 2004 le mode d'élection des députés européens afin de les rapprocher de leurs électeurs : ils sont désormais élus dans des circonscriptions régionales, où ils reviennent plus régulièrement pour être à l'écoute des électeurs. Les eurodéputés sont à votre service. Il ne faut pas hésiter à leur écrire ou à aller les voir. »

« Allez-vous imposer aux élus un âge de départ à la retraite ? »

« Il n'y a pas d'âge limite pour voter : pourquoi y aurait-il un âge limite pour être élu ? Si un candidat est en mesure d'assurer ses fonctions et que les électeurs lui ont fait confiance, leur choix doit être respecté. »

« Pourquoi le personnel politique ne reflète-t-il pas mieux la société ? »

« Dans une démocratie, chaque citoyen peut être candidat. C'est un droit essentiel, garanti par la Constitution. Ce droit, chacun doit pouvoir l'exercer. Aujourd'hui, beaucoup de femmes mais aussi des citoyens issus de l'immigration aspirent à s'engager dans la vie publique. Il appartient aux partis politiques de leur faire plus de place. »

MIL-VIGILANCE N° 39/2005

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 40/2005 La lettre des adhérents du M.I.L.

DOMINIQUE DE VILLEPIN REPOND AUX LECTEURS DU PARISIEN – FIN

« Et si les hommes politiques démissionnaient en cas d'échec ? »
« La responsabilité est au coeur de l'engagement politique. Encore faut-il avoir le temps de conduire son action. Les hommes politiques sont élus sur un projet, et pour une période déterminée. Certaines mesures tardent à porter leurs fruits. D'autres ne sont pas tout de suite bien comprises. Tout en restant à l'écoute des citoyens, il est important de garder un cap. Aux Français ensuite de porter un jugement sur l'action de leurs élus, au terme du mandat. »
« Plus de transparence dans les décisions, est-ce possible ? »
« C'est indispensable si nous voulons que les décisions soient comprises et acceptées. L'administration doit à tout moment informer les usagers de l'évolution de leur dossier. Le cas échéant, elle doit leur expliquer les raisons pour lesquelles leur demande n'a pu aboutir. Nous avons déjà fait des progrès en ce sens. Il faut poursuivre l'effort, en particulier grâce à l'administration électronique. »
« Les élus ne peuvent-ils pas empêcher les fermetures d'usines ? »
« Une fermeture d'usine, c'est toujours un drame pour les salariés concernés et pour la région touchée. Il faut tout mettre en oeuvre pour l'éviter. Mais lorsqu'il est trop tard, la priorité, c'est de faciliter la reconversion des salariés et de travailler à la création de nouveaux emplois dans la zone frappée. Ce sera le rôle de la mission de prévention des délocalisations que je vais mettre en place. Il n'y a pas de fatalité. La France doit rester une grande puissance industrielle. Elle a des atouts considérables : sa position géographique, ses infrastructures, le savoir-faire de ses salariés, la qualité de ses chercheurs. Je veux rassembler toutes ces énergies pour doter notre pays de grands pôles de compétitivité qui garantiront les emplois de demain. J'ai décidé de doubler la dotation de l'Agence pour l'innovation industrielle qui sera portée à 1milliard d'euros. C'est indispensable si nous voulons rester aux premiers rangs de la compétition internationale. »
« Ne pourrait-on pas interdire le cumul des mandats ? »
« Tout doit être fait pour permettre aux élus de se consacrer le plus possible à leur mandat. Des règles contraignantes ont été fixées depuis cinq ans : les cumuls sont de plus en plus rares. Je veillerai dans mon gouvernement à ce que les règles soient respectées. »
« Pourquoi n'y a-t-il pas davantage de référendums locaux ? »
« C'est une pratique qui me paraît importante parce qu'elle permet de donner vie à la démocratie locale. Depuis 2005, il est plus facile de recourir à des référendums locaux. Mais, pour préserver leur force et leur efficacité, ces consultations doivent rester l'initiative des élus qui sont vos représentants. »
« Comment comptez-vous rapprocher le citoyen des décideurs ? »
« Il n'y a pas d'un côté les citoyens, de l'autre les décideurs. Il y a un Etat qui doit être au service des citoyens. Il y a un gouvernement que je veux de service public. Les Français sont profondément attachés au rôle de l'Etat, mais ils veulent qu'il s'adapte aux problèmes de notre époque. S'adapter cela veut dire se moderniser en utilisant davantage les nouvelles technologies ; cela veut dire se rapprocher des citoyens grâce à une décentralisation équilibrée et maîtrisée ; cela veut dire aussi se recentrer sur ses missions prioritaires comme la santé, l'emploi, la sécurité, la justice ou l'éducation. Dans chacun de ces domaines je donnerai aux agents de l'Etat les moyens nécessaires pour qu'ils puissent répondre aux attentes des Français. »
« Pourquoi ne pas ouvrir les grandes surfaces culturelles le dimanche ? »
« C'est déjà possible dans certains endroits, comme les zones touristiques. Mais, comme vous le soulignez, travailler le dimanche doit être un choix du salarié. Il faut également veiller à ce que cela ne se fasse pas au détriment des magasins indépendants, notamment des libraires et des disquaires, qui ont des effectifs plus réduits et n'ont pas autant de souplesse dans leur organisation. »
« Les prix des livres, des DVD et des CD vont-ils baisser ? »
« Les prix des produits culturels ont déjà tendance à baisser : en un an, le prix moyen d'un DVD est passé de 16,20 € à 13,20 €. Je rappelle également que, grâce au prix unique, la France est l'un des pays d'Europe où le livre coûte le moins cher. Mais je sais que, pour les jeunes, cela reste encore trop élevé. Mon gouvernement poursuit donc son action afin de faire baisser la TVA sur le disque. Je veillerai parallèlement à ce que l'offre des médiathèques et des bibliothèques continue à s'enrichir. »
« A quand un statut plus décent pour les intermittents du spectacle ? »
« Je sais ce que notre vitalité culturelle doit à tous les artistes et techniciens passionnés qui travaillent parfois dans des conditions difficiles. Je souhaite que leur statut, qui répond bien aux contraintes spécifiques de leurs professions, soit conforté et pérennisé. Mais le système ne peut fonctionner que s'il y a un équilibre entre les droits et les devoirs. Le ministre de la Culture devra donc veiller à ce que les abus soient sévèrement sanctionnés. Il faut également préserver l'équilibre de l'assurance chômage des salariés. Nous devons enfin mettre en place une véritable politique de l'emploi dans le domaine culturel. »
« La redevance télé est-elle un impôt utile ? »
« Les Français sont attachés à leur service public, y compris audiovisuel. C'est pour le financer que la redevance TV a été créée. Nous avons, d'ailleurs, simplifié sa collecte, afin d'améliorer son efficacité. »
« Pourquoi ne peut-on pas télécharger de la musique gratuitement ? »
« Télécharger gratuitement de la musique peut conduire à priver certains artistes du fruit de leur travail et des moyens de continuer à créer. Pour autant, Internet peut contribuer à rendre la culture accessible au plus grand nombre. Entre ces deux exigences, nous devons trouver un équilibre. De nombreux sites proposent désormais des solutions respectueuses et originales. »
« Allez-vous intervenir pour stopper les abus des fournisseurs d'accès à Internet ? »
« La France est le pays d'Europe où l'accès à Internet haut débit s'est le plus vite développé et où les tarifs sont les plus bas. Mais il est vrai que les usagers rencontrent encore certaines difficultés, notamment en matière d'assistance téléphonique. Nous travaillons avec les fournisseurs d'accès à Internet pour améliorer la situation. Des progrès ont déjà été réalisés, en particulier en ce qui concerne les frais de résiliation. »
« Les bénévoles du sport vont-ils avoir un vrai statut ? »
« Notre société doit mieux reconnaître la générosité et le dévouement de ceux qui, comme vous, prennent du temps pour permettre à des jeunes de découvrir et pratiquer des activités sportives. C'est souvent cela qui transforme la vie des quartiers et donne à la jeunesse des repères et de nouvelles perspectives. Ce temps et cet engagement sont des qualités qui doivent être valorisées. Pour cela, nous avons lancé le passeport du bénévole. »
« Comment éradiquer la violence dans les stades de foot ? »
« Les valeurs du sport, c'est l'esprit d'équipe, le courage et le respect de la règle. Je n'accepterai pas que ces valeurs soient bafouées par certains comportements violents dans les stades ou ailleurs. C'est aux clubs de prendre l'initiative de combattre la violence à l'intérieur de leurs enceintes, avec l'appui des forces de l'ordre. Je compte renforcer les sanctions et les interdictions de stade. »
« Pourriez-vous aider les arbitres à se faire respecter ? »
« Dans le sport, l'arbitre incarne le respect de la règle. Nous ne tolérerons pas qu'il soit menacé ou que son autorité soit contestée. Je tiens à vous rassurer, le gouvernement sera à vos côtés : nous prévoyons de renforcer la protection des arbitres par des sanctions plus fortes en cas d'agression. Nous souhaitons également clarifier leur statut. C'est essentiel pour défendre les valeurs sociales, citoyennes et éducatives du sport français. »
« Les JO 2012 à Paris vont-ils créer des emplois ? »
« Comme vous, j'attends avec confiance la décision du Comité international olympique le 6 juillet. Vous savez que le président de la République a décidé d'aller lui-même à Singapour défendre le dossier de Paris. Les Jeux seraient pour nous une formidable opportunité : 42 000 emplois pourraient être créés de manière durable dans le sport mais aussi dans le tourisme, le bâtiment ou les transports. Il n'y a pas que Paris qui en bénéficierait mais aussi la Seine-Saint-Denis et les autres départements de la région parisienne qui accueilleraient les compétitions. »

Le Parisien du 28 juin 2005

NICOLAS SARKOZY DROITISE SON DISCOURS

Trois semaines après sa prise de fonctions au ministère de l'intérieur, Nicolas Sarkozy a provoqué l'émotion d'une partie de la gauche, d'associations et de magistrats en déclarant au lendemain du meurtre d'un enfant de 11 ans à La Courneuve (Seine-Saint-Denis) : "Les voyous vont disparaître, je mettrai les effectifs qu'il faut mais on nettoiera la Cité des 4 000." Plus radical encore, le ministre promettait alors, devant la famille de la victime et une journaliste du Monde, de "nettoyer au Karcher" le quartier. Un mot de trop, un coup de menton intempestif, ou un net virage à droite ? Les propos martiaux du numéro deux du gouvernement s'ajoutent en effet à une série de déclarations du président de l'UMP, dans lesquels ses adversaires veulent voir une manière de chercher les électeurs jusqu'aux marches du Front national et au-delà. "Je vais prendre l'UMP par la droite pour l'amener au centre" , disait M. Sarkozy avant de présider l'ex-parti chiraquien. Force est de constater que le ministre suit à la lettre le premier mouvement de sa stratégie. "Je ne suis pas à la tête du deuxième parti socialiste de France" , a-t-il lancé, le 11 juin, à l'intention des cadres de son mouvement qui en douteraient encore.
Ce jour-là, deux semaines après la victoire du non au traité constitutionnel européen, M. Sarkozy avait en effet souhaité tirer "ses" leçons du référendum. A rebours d'une partie de la droite pour qui le vote est l'expression d'un rejet de l'économie libérale, M. Sarkozy a au contraire condamné "l'égalitarisme, le nivellement et l'assistanat" , estimant "naturel" que ceux qui "travaillent plus que les autres gagnent davantage" . "Cessons de culpabiliser la France qui se lève tôt" , a-t-il encore martelé. Estimant que "les Français du milieu" doivent être le "sujet de préoccupation constant" de son parti, le président de l'UMP avait donc expliqué que "notre politique sociale ne peut se résumer à la seule question des exclus" .

C'est dans cette veine qu'il appelle depuis le gouvernement "à faire le tri entre ce qui est un acquis social et le produit d'une habitude, d'une lâcheté, d'un oubli" . Ainsi a-t-il fustigé le trop faible écart entre les revenus du travail et ceux de l'assistance ; exigé "la contrepartie d'une activité" pour "pouvoir bénéficier d'un minimum social" ; dénoncé "l'aide médicale d'urgence plus favorable aux étrangers en situation illégale qu'au smicard qui paye ses cotisations" . "Pour moi, c'est clair, avait-il conclu devant les cadres de l'UMP, il ne peut y avoir d'expression de la solidarité nationale sans que son bénéficiaire fasse un minimum d'effort pour la mériter. Nous sommes généreux, cela doit continuer, mais nous le sommes avec les impôts des Français qui travaillent."
Cette droitisation du discours de M. Sarkozy a, aux yeux des responsables du parti, un premier effet. Une note rédigée par Alain Marleix, secrétaire national aux élections, souligne "le recul de l'extrême droite aux élections cantonales partielles intervenues depuis le 28 novembre 2004" , date à laquelle M. Sarkozy est devenu président de l'UMP. Sur les 24 élections recensées, le FN qui n'a jamais brillé en dehors des scrutins nationaux n'a été en mesure de présenter que 18 candidats et aucun de ceux-ci n'a pu améliorer le score du Front national. Au contraire il accuse des baisses importantes dans les cantons de Nice 7 (22,9 % en 2004, 10,2 % en 2005), de Pont-Saint-Esprit, dans la Drôme (17,2 % en 2004, 6,2 % en 2005) ou encore à Saint-Florentin dans l'Yonne (22 % en 2004, 4,4 % en 2005).
Pour Manuel Aeschlimann, député des Hauts-de-Seine, ces résultats sont la preuve que l'ex-parti chiraquien "peut prendre des voix à la droite dure". "Désormais, explique-t-il, l'électeur se détermine sur des enjeux ponctuels et non plus seulement en fonction de son appartenance idéologique. Ainsi, à l'intérieur de l'électorat frontiste, on estime à 10 % le nombre de personnes qui peuvent voter Sarkozy en privilégiant la question de la sécurité par exemple."
S'il ne provoque par encore de débat au sein de l'UMP, où M. Sarkozy associe assez peu les élus à sa réflexion politique, ce positionnement inquiète. Secrétaire général du parti, Pierre Méhaignerie veut croire que les anciens centristes de l'UMP "sauront l'infléchir" . Reconnaissant une forme de "stigmatisation des chômeurs" , il se contente de noter que "Sarkozy doit simplifier à l'extrême, s'il veut se faire comprendre, sur les limites de l'Etat assistance. Mais sa fermeté est toujours accompagnée d'un souci de justice. En France, nous ne sommes pas habitués à cette liberté de ton. C'est un discours à la Tony Blair ou à la Gerhard Schröder" .
Refusant, jusqu'à l'obsession, d'adopter un discours qui serait le point d'équilibre entre l'aile sociale et libérale du parti, M. Sarkozy ne souhaite pas pour l'instant dévier de sa ligne, estimant que "le langage codé, les périphrases inutiles, la langue de bois éternelle contribuent à l'exaspération des Français" . Le président de l'UMP paraît donc plus disposé à juxtaposer les discours qu'à les confondre. Patrick Devedjian, un de ses conseillers politiques, considère que l'heure viendra bientôt de "faire des offres qui correspondent à la sensibilité de l'opposition, en matière d'égalité des chances notamment" . "Après avoir récupéré l'électorat de droite, il va falloir ensuite s'occuper de décourager la gauche."
Philippe Ridet - Le Monde du 23 juin 2005

CFCM : L'UOIF SORT AFFAIBLIE DES ELECTIONS

Dalil Boubakeur pouvait arborer une mine réjouie en présentant, dans la soirée du dimanche 19 juin, les résultats des deuxièmes élections au Conseil français du culte musulman (CFCM). La fédération de la Grande Mosquée de Paris (GMP), qu'il dirige, a réalisé une percée significative : elle remporte 10 sièges au conseil d'administration du CFCM, contre 6 en 2003. La GMP, d'obédience algérienne, fait ainsi jeu égal avec l'Union des organisations islamiques de France (UOIF), idéologiquement proche des Frères musulmans, qui obtient également 10 sièges, un chiffre en baisse par rapport aux 14 qu'elle avait remportés en avril 2003. Sans surprise, ce sont les Marocains de la Fédération nationale des musulmans de France (FNMF) qui dominent très largement le scrutin. Les pratiquants, en France, sont majoritairement d'origine marocaine.
Xavier Ternisien - Le Monde du 21 juin 2005

PRESIDENTIELLES : ENCORE UN A DROITE !

Le député UMP Nicolas Dupont-Aignant pense à la prochaine présidentielle. «On se pose toujours la question, bien sûr», a confié sur Radio Notre-Dame le président de Debout la République.
Le Parisien du 17 juin 2005

CFCM : RESULTATS DU VOTE ENREGISTRES DANS LES PRINCIPALES REGIONS.

Alsace : Grande Mosquée de Paris-Milli Görüs (GMP, 29 %) ; mosquée de Strasbourg (25 %) ; Union des organisations islamiques de France (UOIF, 22 %) ; Comité de coordination des musulmans turcs de France (CCMTF, 22 %) ; Liste Milcent (2 %).
Aquitaine : UOIF (57 %) ; Fédération nationale des musulmans de France (FNMF, 30 %) ; GMP (13 %).
Auvergne : FNMF (50 %) ; GMP-Milli Görüs (50 %).
Bourgogne : FNMF (41 %) ; UOIF (38 %) ; GMP (13 %) ; CCMTF (8 %).
Centre : FNMF (66 %) ; GMP (34 %).
Languedoc-Roussillon : FNMF (51 %) ; GMP (35 %) ; UOIF (14 %).
Lorraine : FNMF (40 %) ; GMP (27 %) ; UOIF (17 %) ; CCMTF (16 %).
Midi-Pyrénées : FNMF (72 %) ; GMP (28 %).
Nord - Pas-de-Calais : UOIF (35 %) ; GMP (33 %) ; FNMF (32 %).
Haute-Normandie : FNMF (43%) ; liste indépendante (37%) ; CCMTF (20%).
Provence-Alpes-Côte d'Azur : Liste Al-Islah (38 %) ; GMP (27 %) ; FNMF (22 %) ; UOIF (13 %).
Rhône-Alpes : UOIF (37%) ; GMP (36%) ; FNMF (14%) ; CCMTF (13%).
Ile-de-France centre : UOIF (44 %) ; GMP (31 %) ; FNMF (25 %).
Ile-de-France est : FNMF (82 %) ; GMP (18 %).
Ile-de-France ouest : FNMF (33 %) ; GMP (19 %) ; Indépendants (18 %) ; CCMTF (16 %) ; UOIF (14 %).
Le Monde du 21 juin 2005

3,3 MILLIONS

C'était le nombre d'allocataires directs de l'un des neufs minima sociaux français fin 2003 (RMI, API, etc.). En y incluant les conjoints et enfants à charge, ce sont 6 millions de personnes qui vivent en France uniquement de l'assistance (SOURCE : Rapport parlementaire de Valérie Létard, sénateur UC-UDF du Nord)
Le Monde du 19 mai 2005

NUIT D'EMEUTE A NANTES

De violents incidents ont éclatés à Nantes en marge de la fête de la musique, entre 300 jeunes et les policiers, qui comptent 28 blessés dans leurs rangs selon le syndicat de police Alliance qui dénonçait hier « une guérilla urbaine ». A l'issu de quatre heures d'affrontements, 34 jeunes ont été arrêtés dont huit mineurs. « La surprise a été totale raconte un policier. Un noyau dur d'une soixantaine de jeunes s'est formé puis d'autres se sont agrégés. Ils ont d'abord jetés des pierres sur nous, puis sur les camions de pompiers qui venaient éteindre les feux, puis ils sont venus au contact physique. Ils voulaient casser du flic ! ». Un temps les policiers se sont trouvés à court de grenades lacrymogènes pour répondre aux jets de pierres et autres incendies déclenchés dans le centre-ville.
Le Parisien du 23 juin 2005

NANTES : LA FETE DE LA MUSIQUE FINIT MAL BAGARRE, CAILLASSAGES, VIOLENCES ...

« À Nantes pendant la Fête de la musique, il y a moins d'irresponsables qu'ailleurs et jamais d'incidents majeurs »
Un adjoint du député maire de Nantes (Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste à l'assemblée nationale) quatre jours avant.
Ouest-France du 23 juin 2005

LE FILS BLAIR CHEZ LES REPUBLICAINS

« Petit » Blair va-t-il trahir son père ? Le fils du Premier ministre britannique, Euan Blair, 21 ans, va faire un stage auprès de la majorité républicaine à la Chambre des représentants à Washington.
Libération du 27 juin 2005

MIL-VIGILANCE N° 40/2005
Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 41/2005 La lettre des adhérents du M.I.L.

INTERNET : Nous diffusons régulièrement des informations et des analyses grâce à internet. Si vous ne recevez rien, cela signifie que nous n'avons pas votre adresse de courriel. Pour remédier à cela, il suffit de nous la transmettre en nous envoyant un courriel à mil-inscription@noos.fr en indiquant votre nom, votre prénom et votre qualité d'adhérent du MIL.

EXPULSION D'IMMIGRES CLANDESTINS

Le ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy a indiqué que les ministres du G5 allaient organiser conjointement des vols pour expulser des immigrés clandestins. "Tous ensemble, les pays européens, les cinq grands, on va organiser des avions pour rapatrier chez eux des immigrés en situation clandestine en Angleterre, en Espagne, en Allemagne, en France et en Italie".
AFP du 5 juillet 2005

UMP : LES NOUVEAUX ADHERENTS AU CRIBLE

Nicolas Sarkozy vient de recevoir les résultats d'une enquête sur les nouveaux adhérents de l'UMP. Selon certaines indiscrétions, cette étude, réalisée par Ipsos, confirme le sarkozisme des militants : 78 % d'entre eux se sont inscrits pour sa personnalité plutôt que pour les idées du parti. Reste que l'UMP n'ouvre guère son spectre électoral à droite : 5 % seulement de ses nouveaux adhérents se déclarent issus de la droite nationale ou de l'extrême droite, contre 35 % des rangs libéraux et 30 % du gaullisme et du centre droit. En revanche, 14 % des militants inscrits depuis deux ans déclarent venir de la… gauche !
Valeurs Actuelles du 4 novembre 2005

LA PHRASE QUI TUE

« Bertrand Delanoë illustre à quel point la socialbobocratie a pris ses distances avec le peuple et manifeste un esprit de caste. »
Jean- Luc Mélenchon, Sénateur PS de l'Essonne.
Le Parisien- Aujourd'hui du 29 juin 2005

L'ABBE PIERRE DISCIPLE DE MGR GAILLOT ?

Pour le Vatican, le coup est rude. Le vieil abbé qui dit comprendre le désir des couples homosexuels de faire reconnaître leur amour par la société, laisse même la porte ouverte à l'adoption d'enfants par des homosexuels : «On sait tous qu'un modèle parental classique n'est pas nécessairement gage de bonheur et d'équilibre pour l'enfant...»
Ludovic Blecher - Libération du 28 octobre 2005

HONTEUX

« Oui. Je suis favorable à l'adoption par un couple de même sexe. Et ce pour la sécurité de l'enfant, pour sa protection. »
Nadine Morano, députée UMP,de Meurthe et Moselle
Libération du 28 septembre 2005

SNCM : LES GREVISTES NE SERONT PAS PAYES

Dominique de Villepin l'a confirmé : "Nous l'avons dit depuis le début, c'est un principe dans notre pays. C'est d'ailleurs l'honneur du syndicalisme. Il y a des droits mais il y a aussi des devoirs. Donc, les jours de grève ne seront pas payés." Marie-Georges Buffet s'est indignée de cette fermeté, rejetant sur le gouvernement la responsabilité du mouvement. La première secrétaire du Parti communiste a par ailleurs condamné le diktat "intolérable", qui a abouti à la reprise du travail à Marseille.
Eric Mettout - L'Express.fr du 14 octobre 2005

LE BAL DES CHARTERS D'EXPULSES

Le ministère de l'Intérieur espagnol s'est vanté dans un communiqué d'être à son tour à l'origine d'un vol groupé d'expulsion d'immigrants : l'avion parti de Madrid et à destination de Bucarest a fait escale à Paris et Rome pour embarquer son lot de Roumains en situation irrégulière. Ils étaient au final 125 à être rapatriés de force. Cet été, Paris a piloté au moins trois opérations de ce type en partenariat avec l'Espagne. Fin juillet, soixante-dix Afghans sans papiers, jusque-là installés en Grande-Bretagne et en France, ont été renvoyés à Kaboul. Selon nos informations, le décollage du prochain charter franco-anglais d'expulsés est prévu pour mardi. Destination : la Turquie.
Libération du 23 septembre 2005

ABUS DE CHOUCHEN ?

« Je ne suis pas français, je suis breton. Je suis un étranger quand je suis en France. (…) La France, le système administratif français, le système jacobin, ne veut pas de nous ! La culture bretonne n'a pas le droit d'exister. »
Patrick Le Lay, PDG du groupe TF1
Magazine « Bretons », septembre 2005

EN ESPAGNE AUSSI …

Le Parti populaire espagnol vient d'annoncer qu'il allait déposer un recours contre la loi qui autorise depuis peu le mariage des homosexuels. Mais, au sein de la droite, les violons sont loin d'être accordés. Le porte-parole des homosexuels du PPE s'apprête, lui, à convoler en juste noces avec l'élu de son cœur. Son mariage sera célébré par le maire de Madrid … membre, lui aussi, du Parti populaire.
L'Express du 6 octobre 2005

G.I.R

Créés en 2002, les GIR sont des structures permettant de mutualiser les moyens des services de l'Etat (police, gendarmerie, douanes, impôts…) afin de lutter contre l'économie souterraine et les différentes formes de criminalité organisée qui l'accompagnent.
Depuis leur création, les GIR ont participé à des procédures permettant de saisir 1 360 véhicules, plus de 1 240 armes, 4,7 tonnes de cannabis, 67 kg d'héroïne, 48 kg de cocaïne et près de 27 millions d'euros en numéraire, meubles, immeubles ou autres valeurs.
Communiqué de Presse du 14 octobre 2005

VOTE DES ETRANGERS : M. CHIRAC ADRESSE UNE MISE AU POINT A M. SARKOZY

Jacques Chirac a procédé à une ferme mise au point à l'intention de Nicolas Sarkozy : "Dans la conception française et républicaine du suffrage, le droit de vote est lié à la citoyenneté. Nous avons une politique d'intégration qui refuse le communautarisme, c'est comme ça". Pour M. Chirac, il existe un droit à la naturalisation pour les étrangers qui veulent devenir français et c'est à cette seule condition qu'ils peuvent prétendre voter. "Ce sont des principes républicains sur lesquels il n'est pas question de transiger", a-t-il conclu.
Béatrice Gurrey - Le Monde du 27 octobre 2005

358 TERRORISTES DANS LES PRISONS FRANÇAISES

Le ministère de la justice a, pour la première fois, réuni des statistiques sur les personnes détenues dans les prisons françaises pour une incrimination terroriste. Condamnés ou en attente d'une décision, ils sont 358 au total. Les statistiques livrent une vérité surprenante : le plus fort contingent de prisonniers est basque (159 personnes), loin devant les islamistes (94) et les Corses (76). Beaucoup plus loin apparaissent les membres de l'organisation d'extrême gauche espagnole Grapo (13) et ceux d'Action directe (7). On compte 8 terroristes internationaux et un activiste breton. Le nombre important de prisonniers basques s'explique par la collaboration intense entre l'Espagne et la France. Celle-ci n'a jamais été visée par un attentat mortel signé par l'organisation séparatiste basque, mais elle lui sert de base arrière, pour échapper à la pression constante des policiers espagnols et entreposer armes et explosifs. Dans une note datée de décembre 2003, les renseignements généraux (RG) estimaient que, depuis 1992, plus de 350 membres ou collaborateurs présumés de l'ETA avaient été interpellés dans les Pyrénées-Atlantiques. La direction des affaires criminelles et des grâces a également établi un bilan détaillé des 88 condamnations prononcées pour "association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste" en 2001, 2002 et 2003. Le nombre de personnes condamnées a été particulièrement élevé en 2001 (44), puis est redescendu à 21 avant de s'établir à 23 en 2003. Toutes ont eu des peines d'emprisonnement, dont seulement 5 sur 88 avec sursis. Une tendance semble se dessiner : l'allongement de la durée des peines. Le quantum moyen s'élevait à 31 mois en 2001, puis à 36 en 2002. Il a été de 45 en 2003, soit près de quatre ans de prison, en moyenne.
Piotr Smolar - Le Monde du 8 septembre 2005

50% DE MUSULMANS PARMI LES PRISONNIERS

50 % c'est, selon l'estimation du ministre de la Justice Pascal Clément, la proportion de musulmans parmi les 56.000 détenus français.
Dépêche Associated Press du 16 septembre 2005

RECIDIVES

31 % des crimes et délits sont commis par des récidivistes. En 2004, on dénombrait 24 cas de récidives pour des crimes sexuels et 1 154 pour des délits sexuels.
20 Minutes du 12 octobre 2005

LES DISPOSITIONS DE LA PROPOSITION DE LOI RELATIVE A LA RECIDIVE DES INFRACTIONS PENALES

1/ Prise en compte au titre de la récidive des condamnations prononcées par les juridictions pénales d'un Etat membre de l'union européenne.
2/ Elargissement des catégories de « délits assimilés » au sens de la récidive : toute infraction de violences volontaires ou commise avec la circonstance aggravante de violence constitue une même infraction au sens de la récidive.
3/ Prise en compte par les juridictions du passé pénal du prévenu afin d'apprécier la sévérité de la peine.
Impossibilité de bénéficier de plus de deux sursis avec mise à l'épreuve.
4/ Extension du champ d'application du sursis avec mise à l'épreuve aux peines de 10 ans d'emprisonnement et portant le délai d'épreuve maximal pour les récidivistes à 5 ans et à 7 ans pour les multirécidivistes.
5/ Délivrance d'un mandat de dépôt à l'audience à l'encontre des récidivistes en matière sexuelle ou pour des faits de violence.
6/ Expertise médicale semestrielle pour les personnes condamnées pour crime ayant bénéficié d'une suspension de peine pour raisons médicales.
7/ Limitation du crédit de réduction de peine pour les condamnés récidivistes : 1 mois par an au-delà de la première année et 5 jours par mois contre 2 mois par an et 7 jours par mois pour les condamnés non récidivistes.
8/ Allongement du temps incompressible de prison en cas de condamnation à perpétuité de 15 à 18 ans et de 15 à 22 ans pour les récidivistes. Pour les condamnés récidivistes condamnés à une peine à temps, ce délai est porté de 15 à 20 ans.
9/ Suppression, pour les récidivistes exerçant l'autorité parentale sur un mineur de moins de dix ans, de la possibilité de bénéficier d'une libération conditionnelle, à l'issue d'un délai d'épreuve de 4 ans.
10/ Allongement à 25 ans de la période de sûreté.
11/ Suppression de l'obligation d'une motivation spéciale des jugements prononçant une peine d'emprisonnement ferme en matière correctionnelle à l'encontre d'une personne en état de récidive légale.
12/ Elargissement du champ du suivi socio-judiciaire, et par conséquent celui du placement sous surveillance électronique (PSEM), aux auteurs de meurtre, d'assassinat, d'enlèvement et de séquestration, de même qu'aux auteurs de tortures et actes de barbarie.
13/ Participation de psychologues au dispositif de l'injonction de soins et possibilité pour le médecin de prescrire des médicaments entraînant une diminution de la libido.
14/ Rétablissement du fichier judiciaire national automatisé des auteurs d'infractions sexuelles (FIJAIS), supprimé par le Sénat et extension de son champ d'application aux criminels violents.
15/ Aggravation des peines pour les violeurs en série : circonstance aggravante portant la peine encourue à 20 ans d'emprisonnement.
16/ Possibilité pour l'avocat de la partie civile de présenter, à sa demande, ses observations devant le tribunal de l'application des peines ou la cour d'appel, pour les audiences de libération conditionnelle ou de suspension de peine pour des raisons médicales. Les associations de victimes pourront être consultées.
17/ Légalisation des fichiers d'analyse criminelle.
18/ Possibilité de soustraire les auteurs de violences intrafamiliales du foyer conjugal et de les astreindre à une prise en charge sanitaire, sociale ou psychologique.
19/ Maintien de la possibilité, introduite par le Sénat, d'assortir la libération conditionnelle d'un placement sous surveillance électronique mobile (PSEM) dès lors que le condamné est soumis au suivi socio-judiciaire.
20/ Rétablissement de la possibilité, supprimée par le Sénat, du placement sous surveillance électronique mobile PSEM d'une personne condamnée à une peine d'emprisonnement sans sursis supérieure ou égale à 5 ans, en le rattachant au dispositif de suivi socio-judiciaire en vigueur, institué en 1998.
La commission a parallèlement étendu le champ du suivi socio-judiciaire aux infractions graves commises contre les personnes et dépourvues de caractère sexuel, à l'instar des assassinats et des enlèvements. Par ailleurs, le Garde des Sceaux souhaite permettre au juge de l'application des peines d'ordonner la surveillance judiciaire du condamné pour une durée égale à celle des réductions de peines dont celui-ci a bénéficié. Les obligations qui pourront être imposées par le juge seront celles de la libération conditionnelle, du suivi socio-judiciaire et du PSEM. Il s'agit donc d'une modalité d'application d'une peine déjà prononcée par la juridiction de jugement et non d'une nouvelle peine. Cette possibilité d'imposer, à titre de mesure de police, la surveillance du condamné libéré pourra ainsi être d'application immédiate, y compris à l'égard des personnes condamnées pour des faits commis avant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi. La question de la constitutionnalité de la rétroactivité de cette mesure devrait ainsi ne pas se poser, tout comme le Conseil constitutionnel l'a jugé à propos du fichier des auteurs d'infractions sexuelles (décision du 2 mars 2004).
Lettre du groupe UMP de l'Assemblée nationale du 14 octobre 2005
NB : Cette Proposition de loi a été adoptée par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le jeudi 13 octobre 2005.

LES IDENTITAIRES SEDUITS PAR M. DE VILLIERS

Le groupuscule d'extrême droite Les Identitaires se montre sensible au nouveau discours de Philippe de Villiers. "Outre son discours, l'atout principal de Villiers aujourd'hui est sans conteste cet appareil militant qu'il s'attache à développer jour après jour en s'appuyant sur l'expérience et l'enthousiasme de son secrétaire général, Guillaume Peltier", continue l'auteur de la tribune. M. Luyt a brièvement dirigé avec M. Peltier le Forum étudiant, structure créée par le Front national de la jeunesse.
Christiane Chombeau - Le Monde du 12 octobre 2005

IMPOTS REGIONAUX

Le montant est enfin tombé, les pleines pages de journaux locaux payées par la région des pays de la Loire, soit disant pour défendre les lignes de trains corail menacées de fermeture, ont coûté au contribuable 600 000 euros.
Agence Bretagne Presse du 14 octobre 2005

DEFAITES SYNDICALES

Subrepticement, les cinq centrales syndicales représentatives ont dressé un constat d'échec de leur mobilisation. La journée nationale d'action du 4 octobre s'est située un cran en dessous de la précédente, le 10 mars. Le constat est rude : le mécontentement social est bien réel en France et la victoire du non au référendum européen du 29 mai en a aussi été une traduction , mais il ne passe pas par les syndicats. Au bout du compte, les syndicats ont fait une redoutable démonstration : ils peuvent mettre, selon leurs chiffres, plus d'un million de personnes dans la rue et n'obtenir aucun résultat. Il n'est donc pas étonnant qu'ils se gardent bien de décréter une nouvelle journée nationale d'action. Il serait suicidaire d'entretenir pareille spirale de l'échec.
Pour autant, il n'est pas sain dans une démocratie, surtout quand elle est, comme en France, si malade, d'avoir un syndicalisme affaibli ou humilié. Quand la colère ne passe plus par le "filtre" syndical, elle peut donner lieu à bien des débordements, voire à des actes de désobéissance civile. Le climat social peut favoriser de tels dérapages.
Le Monde du 18 octobre 2005

STC

Le syndicat STC, a été créé en 1984 à l'initiative du FLNC (Front de libération national de la Corse). "Le STC, c'est notre syndicat. Il défend la Corse et l'intérêt collectif. Il est indépendant, mais il existe une relation de solidarité politique entre le STC et Corsica Nazione", souligne M. Talamoni. Les syndicalistes du STC ne renient pas cette ascendance, mais plaident leur "totale indépendance".
Le Monde du 8 octobre 2005

MIL-VIGILANCE N° 41/2005
Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 42/2005 La lettre des adhérents du M.I.L.

DEMAIN COMME HIER : LE DANGER C'EST LA GAUCHE

SPECIAL CONGRES SOCIALISTE

EXTRAITS DES MOTIONS PRESENTEES AU CONGRES DU MANS

IMPOTS

Il sera nécessaire d'accroître les ressources fiscales de l'Etat, notamment en abrogeant les allégements d'impôts, accordés par la Droite à sa clientèle électorale. (Motion NPS) . Il faut dire la vérité aux Français : ***les annonces de baisse d'impôts pour 2007 seront remises en cause*** et le redressement de nos finances publiques et sociales sera engagé, même s'il y faudra du temps, et s'il faudra revoir les critères du pacte de stabilité. Mais, il faut se dire aussi la vérité entre socialistes. Nous ne pouvons plus être les champions de la réforme fiscale dans l'opposition et les gestionnaires des archaïsmes fiscaux au pouvoir, quand certains d'entre nous ne se font pas les chantres de la baisse de l'impôt. Le courage, aujourd'hui consiste à dire ***quels seront nos choix et comment nous les financerons, à définir le niveau de présence et de qualité des services publics pour justifier celui des prélèvements obligatoires.*** La réforme fiscale revêt aujourd'hui une double nécessité : elle doit être mieux assise sur la richesse réelle pour gagner en simplicité, en solidarité et en rendement ; elle doit aussi favoriser plus clairement la croissance et l'emploi. Des choix audacieux sont donc à faire. (Motion Hollande) . ***Concernant l'imposition des salaires, les baisses d'impôt des catégories les plus favorisées doivent être stoppées. La logique de la baisse de l'impôt ne fait pas partie de notre logiciel,*** elle implique nécessairement des conséquences en terme de pertes de recettes et pénalise les politiques publiques déjà difficiles à financer. ***La fiscalité est un instrument de redistribution que nous devons pleinement assumer et utiliser.*** Le poids de la dette devra nous conduire à ***assumer la nécessité devant l'urgence nationale d'augmenter les impôts sur les catégories qui ont bénéficié des baisses.*** (Motion NPS) . ***Annulation des baisses d'impôts Villepin-Sarkozy et de la remise en cause d'avantages fiscaux et d'exonérations sociales. Des recettes nouvelles seront dégagées par la réforme de l'impôt sur le revenu, du financement de la sécurité sociale et des mesures ciblées de taxation (comme par exemple l'abus des contrats précaires).*** (Motion Fabius) . Il revient à l'Etat d'intervenir sous forme fiscale par la ***modulation de l'impôt sur les sociétés, selon l'ampleur des bénéfices*** mis en réserve pour l'investissement et la ***mise en place d'une fiscalité écologique*** juste et efficace. (Motion Hollande) . ***A l'idéologie du « toujours moins d'impôts et de charges » nous devons opposer la conception citoyenne des contributions publiques qui est au coeur de notre identité. Celle-ci peut se décliner selon quatre axes : Il ne peut exister de niveau théorique optimal pour les contributions publiques. Nous définissons d'abord le périmètre de l'action publique en termes de besoins,*** en éducation, en formation, en protection sociale. ***Ce sont ces besoins qui déterminent alors le montant total des contributions à lever.*** Poser comme principe la nécessité d'une réduction de la fiscalité revient tôt ou tard à réduire l'action de la puissance publique. Nous devons rappeler à ceux qui pensent bénéficier d'une baisse de la fiscalité qu'ils devront en payer le prix en supportant personnellement un coût supérieur en termes d'assurance ; Le domaine de la progressivité doit s'étendre au détriment de la proportionnalité. ***La fiscalité est un instrument de financement. Elle doit aussi devenir plus qu'aujourd'hui un instrument de redistribution,*** cette dernière ne venant pas seulement corriger les inégalités de revenus, mais également les inégalités territoriales (Motion Hollande) . ***La taxe d'habitation est injuste. Pour corriger cette injustice, il faudra prendre en compte les revenus.*** (Motion Hollande) . L'impôt est la contrepartie des services collectifs. Il permet le financement de l'action publique en même temps qu'il constitue un levier de redistribution de la richesse. ***En 2007, nos chantiers prioritaires nécessiteront des moyens financiers.*** (*Motion Fabius*). ***Nous renforcerons la taxation des plus-values immobilières des sociétés et celle des particuliers les logements restés vacants sans justification seront soumis à une « taxe d'inhabitation » vraiment efficace.*** (*Motion Fabius*) . ***Les allégements fiscaux ne seront donc pas d'actualité.*** Notre fiscalité sera revue dans le sens de l'efficacité économique, de la justice sociale et du soutien à la consommation populaire. Nous sommes attachés au principe de l'impôt progressif. (*Motion Fabius*) . Pour répondre aux exigences d'autonomie fiscale des collectivités locales, il devrait s'accompagner de la possibilité ***d'une taxe additionnelle à l'impôt sur le revenu***, votée par les assemblées délibérantes. (*Motion NPS*) . Nous remettrons à plat le financement de la sécurité sociale : ***fiscalisation sur l'ensemble des revenus dans le cadre d'une fusion entre l'IR et la CSG et, pour les entreprises, instauration d'une cotisation sur la valeur ajoutée.*** (*Motion Fabius*)

LUTTE DES CLASSES

Pour le socialisme de transformation, il n'y a pas de politique progressiste durable sans soutien et mobilisation populaires. Et il n'y a pas de mobilisation efficace sans rassemblement de toute la gauche. La force de la gauche, c'est la mobilisation de sa base sociale : ouvriers, salariés, classes moyennes. Sa faiblesse, c'est sa division, sa tendance au découragement, au défaitisme devant les obstacles que le système met sur sa route. ***Il est donc vital pour les socialistes d'entretenir la dynamique qui les porte au pouvoir. Pour cela, nous devons faire écho à la réalité sociale, à la confrontation sociale.*** (*Motion Fabius*)

TRAVAIL

Nous portons une critique radicale du système capitaliste fondé sur les dogmes de la croissance, de la société de consommation et de la glorification de la " valeur " travail. (*Motion Utopia*) . ***Généraliser la réduction du temps de travail*** : Les 35 heures ont été à l'origine de la création de plus de 400 000 emplois et ont contribué, dans la plupart des cas, à une meilleure organisation du travail et à une qualité de vie quotidienne pour les bénéficiaires. La droite a non seulement cassé le processus, mais remis en cause les règles mêmes de la durée du travail, en relevant massivement les contingents d'heures supplémentaires et en multipliant les dérogations à la durée légale de travail. ***Nous nous engageons à appliquer à tous la réduction du temps de travail et à multiplier les formules de temps choisi.*** (*Motion Hollande*) . ***La réduction du temps de travail, instrument de rétablissement du plein emploi et de partage des richesses doit être relancée. : nous restons favorables à de vraies 35 heures hebdomadaires pour tous, appliquées effectivement, sans baisse de salaire et avec embauches correspondantes.*** (*Motion NPS*) . En s'attaquant aux 35 heures, la droite n'a pas seulement remis en cause une avancée sociale. Elle a aussi aggravé les inégalités de temps de travail entre les salariés. ***Notre objectif doit être***, au contraire, ***d'étendre à tous les bénéfices de la réduction du temps de travail.*** Ce sera à la négociation sociale interprofessionnelle de permettre cette généralisation. Dans les branches et dans les entreprises, la négociation devra aussi aborder lucidement certaines des modalités ressenties négativement pas les salariés concernés (annualisation, flexibilité, modération salariale...) et s'attaquer à la question des conditions de travail, qui se sont dégradées depuis plusieurs années dans de trop nombreuses entreprises. (*Motion Fabius*) . ***Nous militons pour la mise en place d'une nouvelle réduction du temps de travail sur le modèle de la " semaine de quatre jours ", c'est-à-dire une RTT qui dégage de véritables plages de temps libre sur la semaine, le mois ou même l'année. Nous nous prononçons pour une diminution de la durée légale du travail à 32 heures avec une limitation stricte des heures supplémentaires, largement majorées, et ce, dès la première. Cette nouvelle diminution de la durée légale se fera bien entendu sans perte – ni gel ! - de salaire.*** (Motion Utopia) . ***Le « temps de travail effectif » doit être défini comme le « temps où le salarié est subordonné à l'employeur » en intégrant les pauses nécessaires, le temps de trajet imposé, d'habillage et de casse-croûte.*** (Motion NPS) . ***La réduction du temps de travail doit rester un outil majeur de lutte contre le chômage.*** (Motion Utopia)

COGESTION

L'extension des pouvoirs comité d'entreprise et des délégués du personnel, afin d'assurer un meilleur contrôle de la gestion des entreprises par les salariés. Il s'agirait non seulement d'une obligation de consulter ces deux organismes aujourd'hui purement consultatifs, mais d'une obligation de résultat ; dans certains cas (par exemple sur la question des heures supplémentaires), l'avis conforme deviendrait nécessaire. (Motion NPS) ***Pour que le point de vue des salariés soit entendu et que leurs intérêts soient pris en compte dans les décisions stratégiques, nous généraliserons leur représentation dans les conseils d'administration ou conseils de surveillance des entreprises.*** (*Motion Fabius*) . ***La démocratie d'entreprise doit s'étendre au rôle des actionnaires et des salariés dans les organes de décision et de contrôle.*** (Motion Bockel) .

ISLAM

Les municipalités et les intercommunalités ne doivent pas craindre d'autoriser la construction de mosquées ou de salles de prières. Sans remettre en cause la loi de 1905, il est possible de ***favoriser la construction de ces édifices en ayant recours à des associations cultuelles et à des baux emphytéotiques.*** (*Motion Fabius*)

MARIAGE ET ADOPTION POUR LES HOMOSEXUELS

L'égalité pour les couples de même sexe. Pour tirer toutes les conséquences de notre refus des discriminations, le PACS sera amélioré en matière d'inscription à l'état-civil, de régime des biens, de droit de succession, de droit au logement, de droits sociaux et de droits des PACSés binationaux, et ***le mariage sera ouvert aux couples de même sexe.*** (*Motion Hollande)* . La prévention à l'école de l'homophobie est au point mort. L'homosexualité est toujours quasi-absente dans les manuels scolaires. ***Il faut lutter contre l'homophobie dès l'école primaire***, afin d'éviter que des élèves, préadolescents et adolescents subissent insultes, moqueries et mises à l'écart de l'ensemble de leurs camarades pour leur orientation sexuelle réelle ou présumée. (*Motion NPS)* **.** Nous proposons l'extension des droits et garanties du PACS et ***l'amélioration des possibilités à l'adoption pour les personnes LGBT.*** (*Motion Bockel)* . ***Le couple et la parentalité homosexuels sont des réalités***, déjà reconnues par la loi dans nombre de pays européens. Dans notre Parti comme dans la société, nous savons bien que les réponses à apporter ne vont pas de soi, mais une chose est certaine : ***après avoir créé le PACS, nous, socialistes, devrons porter de nouvelles évolutions allant dans le sens de l'égalité des droits.*** (*Motion Fabius)* . ***Il faut avancer sur la question de la parentalité homosexuelle et la reconnaissance du droit à l'adoption.*** Ce débat doit s'ouvrir au sein du PS. Le PACS a constitué une avancée indéniable pour la reconnaissance officielle et les droits des homosexuels. Il est temps aujourd'hui de compléter le PACS de nouveaux droits. Ainsi, le pacte doit être signé en mairie et non au tribunal d'instance, il doit aller plus loin en matière de retraite, de pension de réversion, de veuvage, de successions, ou d'imposition commune qui ne prend effet qu'au terme de trois années de contrat. De plus, ***il faut mettre fin aux difficultés rencontrées par les couples binationaux pacsés pour obtenir un titre de séjour.*** Au nom de l'égalité, du principe de réalité au regard de la situation de nombreux couples, et en prenant exemple sur ce qui s'est passé en Espagne, ***l'ouverture du mariage aux couples de même sexe s'impose aujourd'hui*** comme une réforme que le Parti socialiste devra porter s'il revient au pouvoir. Nous devrons également lever l'hypocrisie qui consiste à autoriser un célibataire à adopter sans que son orientation ne soit prise en compte, et que cette faculté soit refusée aux couples homosexuels. ***L'adoption doit être ouverte à tous les couples, qu'ils soient d'ailleurs mariés, en concubinages ou pacsés.*** (Motion NPS*)*

DROIT DE VOTE AUX ETRANGERS

Droit de vote aux élections locales des étrangers communautaires et non communautaires : la Constitution assure enfin l'éligibilité et la participation aux élections locales des étrangers communautaires et non communautaires, assurant ainsi à ceux qui payent l'impôt local de participer à l'élaboration des choix politiques qui en sont la conséquence. (*Motion NPS)* ***. Lors de toutes les élections locales - municipales, cantonales, régionales - le droit de vote devrait être accordé - enfin ! - aux étrangers établis durablement sur notre sol.*** (*Motion Fabius)*

« SALAIRE » JEUNE

Afin d'assurer leur autonomie financière, sociale et intellectuelle, ***les jeunes majeurs en formation ou à la recherche d'un emploi, doivent pouvoir bénéficier d'une allocation individualisée qui leur permette de sortir de la dépendance familiale ou de celle des petits boulots précaires*** pour réaliser leur choix d'étude et de formation professionnelle. (*Motion NPS)* . ***L'émancipation des jeunes et la mise en oeuvre de leurs propres choix et projets passe par la mise en place d'une allocation d'autonomie universelle et individualisée en fonction de la situation particulière de chaque jeune (rupture familiale,...). Cette aide sera allouée en échange d'une formation ou d'un projet de vie à partir de 16 ans. Elle pourra être maintenue jusqu'au premier emploi.*** Elle doit permettre à chaque jeune de s'émanciper des conditions matérielles de sa famille. (*Motion NPS)* .En Europe, en France, le nombre d'exclus s'accroît, une frange croissante de la population se trouve marginalisée par un système économique qui rejette ceux dont elle n'a pas – ou plus – besoin, entraînant certains à se réfugier dans la violence ou le désespoir. ***Nous avons les moyens et le devoir de permettre à chacun de bénéficier de cette richesse : le revenu d'existence, allocation universelle ou revenu de citoyenneté sont des pistes de réflexion que nous devons mettre en débat.*** (Motion Utopia) .

SECURITE - ARMEES - JUSTICE

Le gouvernement mène depuis 2002 une politique exclusivement orientée sur la répression en se fondant sur de nouveaux textes (lois sur la sécurité, lois sur la justice) votées en hâte et appliqués de la manière la plus spectaculaire et démagogique possible. ***La justice est chaque jour plus répressive*** (prévention de la récidive, libération conditionnelle). Le gouvernement joue sur les peurs pour dresser les Français les uns contre les autres : jeunes contre personnes âgées, pauvres contre riches, citoyens contre « voyous ». (*Motion NPS)* . Le statut général des militaires maintient encore aujourd'hui ceux-ci dans un statut anachronique qui les relègue au rang de citoyens de seconde zone en matière de droits civils et politiques. ***Nous souhaitons compléter le système de concertation en vigueur dans les armées avec la généralisation du principe de l'élection à tous les niveaux des représentants du personnel, la possibilité pour tous les militaires d'adhérer à un groupement professionnel...*** (*Motion NPS)*

FISCALITE : LE RAPPORT QUI ACCUSE LES REGIONS PS

Les présidents de région PS sont seuls responsables des hausses d'impôts spectaculaires qu'ils ont décidées voilà six mois. Telle est la conclusion du rapport de la commission d'enquête de l'Assemblée sur la fiscalité locale, rédigé par Hervé Mariton (UMP, Drôme). Cette commission d'enquête avait été instituée en février à l'initiative du groupe UMP pour étudier les causes de l'explosion de la fiscalité constatée dans de nombreuses régions après les élections du printemps 2004. Depuis ce scrutin, les socialistes dirigent 20 régions sur 22.

Au terme de 400 pages d'analyses serrées, nourries d'une kyrielle de chiffres, comptes rendus d'auditions et comparaisons internationales, Hervé Mariton formule un diagnostic clair : l'emballement des impôts locaux n'a pas pour cause le désengagement de l'Etat ou des nouvelles compétences sans contrepartie financière. En somme, contrairement à ce qu'affirme la gauche, la relance de la décentralisation par Jean-Pierre Raffarin n'est pas responsable de la pression fiscale croissante décidée par les régions. Hervé Mariton l'assure : «La décentralisation n'est pas en cause.» Président du groupe UMP, Bernard Accoyer fait d'ailleurs remarquer «qu'aucune des mesures de décentralisation ne s'applique sur le budget 2005 des régions». Augmenter les impôts dans des proportions massives, observe le rapport, est un choix politique, respectable, mais qui doit être assumé sans faux-fuyant devant les contribuables. «La préoccupation de la commission d'enquête est que ces décisions soient prises dans la clarté», explique Hervé Mariton.

Ainsi, cette année, la fiscalité régionale est caractérisée par «une rupture brutale, et quasi générale, constate le rapporteur : «Les impôts régionaux augmentent en moyenne de 21,1%.» Ces hausses d'impôts sont de 30% au moins dans six régions comme l'Ile-de-France (+ 30,2%). Deux «vainqueurs» incontestés se détachent du peloton : le Languedoc-Roussillon (+ 79,4%) et la Bourgogne (+ 64,2%). A titre de comparaison, les départements ont également augmenté leurs impôts cette année, mais de façon beaucoup plus raisonnable (+ 4,3% en moyenne). Le député de la Drôme souligne que l'explosion de la fiscalité «n'est pas une fatalité» et présente trente propositions techniques pour «mieux responsabiliser les décideurs locaux et nationaux». Le premier ministre Dominique de Villepin a évoqué ce rapport parlementaire, en soulignant que «le souci de maîtrise de la dépense publique doit s'imposer à tous».

Comme on pouvait le prévoir, le PS crie au scandale. «Ce rapport est un procès à charge au parfum de revanche électorale», a lancé Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste à l'Assemblée, qui a accusé Hervé Mariton d'avoir «franchi la ligne rouge». A ses yeux, avec ce rapport, le gouvernement Villepin est «à la recherche d'un dérivatif au mécontentement des Français». S'invitant à la conférence de presse du rapporteur, le président de la commission d'enquête, Augustin Bonrepaux (PS, Ariège), a eu un échange très vif avec le député de la Drôme. «Votre objectif est de préparer l'opinion à une mise au pas des collectivités locales», a-t-il prédit. Présidente de Poitou-Charentes, Ségolène Royal, épinglée dans le rapport, a dénoncé «une approche partisane». Quant au PCF, il a déploré un «règlement de comptes politique après le basculement à gauche de la plupart des régions». Hervé Mariton feint de s'étonner de ces réactions violentes. «La gauche est plus habituée à donner des coups qu'à en recevoir», s'amuse-t-il.

Guillaume Perrault - Le Figaro du 13 juillet 2005

MIL-VIGILANCE N° 42/2005

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 43/2005 La lettre des adhérents du M.I.L.

L'UDF APPELLE LA GAUCHE A L'AIDER A BATTRE L'UMP

L''UDF Olivier Henno tente le tout pour le tout afin de battre l'ancien ministre UMP Marc-Philippe Daubresse, lors du deuxième tour de la législative partielle dans la 4e circonscription du Nord. Après avoir mené une campagne largement basée sur une critique acerbe du gouvernement, et éliminé au premier tour de la candidate socialiste, il cherche désormais à rallier des voix à gauche.
"J'appelle les électeurs de gauche à braver les mots d'ordre des états-majors" des partis "et à envoyer clairement un message au gouvernement", a déclaré M. Henno, en présence du député européen, ancien journaliste de télévision, Jean-Marie Cavada (app-UDF). Le candidat UDF, qui répète son opposition à "la politique néolibérale du gouvernement" cherche à faire passer l'idée que "ne pas voter ou voter blanc revient à voter UMP." Il affirme que "le vote UDF n'est pas un vote partisan mais un vote démocrate" et une "manière de dire non au contrat nouvelles embauches, non à la privatisation des autoroutes et oui au projet de l'humanisme social."
Le président de l'UDF, François Bayrou croit lui aussi qu'il est possible de ramener vers l'UDF les électeurs de gauche qui se sont abstenus au premier tour -l'abstention globale a atteint 68,99 %- ou se sont portés sur la candidate PS, Martine Filleul, devancée de 54 voix par M. Henno. Si "le miracle" , comme l'on dit à l'UDF, se produisait, M. Bayrou y verrait une préfiguration de ce grand centre qu'il appelle de ses voeux.
Marc-Philippe Daubresse, arrivé largement en tête au premier tour, se défend comme un beau diable. Il était lui-même le patron de l'UDF-Nord avant de rallier l'UMP et de devenir ministre du logement dans le gouvernement Raffarin. La tentative de M. Henno et de l'UDF se heurte également au PS. Réunis en bureau fédéral dès le lendemain du premier tour, les socialistes du Nord, soudés autour de leur candidate défaite, Martine Filleul, ont choisi d'appeler au vote blanc. "C'est la seule attitude possible face à deux candidats de droite", souligne le premier secrétaire, François Hollande qui rappelle que "la seule dérogation concerne les cas où l'extrême-droite peut l'emporter" . Le dirigeant socialiste fustige "l'imposture" du positionnement de M. Henno qu'il accuse d'avoir "fait une campagne d'extrême-gauche" . "Ici, on l'appelle Olivier LO", ironise Bernard Roman, député socialiste du Nord.
Philippe Alienne et Isabelle Mandrau
Le Monde du 16 septembre 2005

MERCI BAYROU !

Pierre Moscovici, député européen proche de Strauss-Kahn, estime que le jeu de François Bayrou est une bénédiction pour la gauche. « Pour nous, dit-il, Bayrou est le parfait couillon de service. Il va détruire le candidat de la droite en 2007 et faire passer la gauche. Mais s'il pense en récolter les fruits, il se trompe. On lui dira merci et ciao. »
Le Nouvel Observateur du 22 septembre 2005

MON SOUVENIR POLITIQUE LE PLUS FORT

«Le 10 mai 1981, la première alternance depuis 1958.»
Maurice Leroy, député UDF du Loir-et-Cher
L'Express du 29 septembre 2005

DEBOUSSOLES

«Il faut arrêter l'agressivité vis-à-vis du gouvernement parce que nos électeurs sont déboussolés, ils sont révoltés et ils vont nous quitter. Je crains pour la survie de l'UDF, je crains pour l'élection ou la réélection de nos parlementaires et de nos élus locaux.»
Gilles de Robien, ministre (UDF) de l'éducation
France Inter du 26 août 2005

ESPOIRS DECUS

C'est un des responsables de la formation centriste, bayroutiste, qui l'affirme : « Face à Sarkozy, il est décidément difficile d'exister. François, qui espérait tirer parti de sa nomination au gouvernement pour occuper l'espace médiatique, s'est trompé. Il est inaudible pendant que Sarko est partout. » Le président de l'UDF reconnaît, en privé, être « bluffé » par la suractivité du ministre de l'Intérieur.
Valeurs Actuelles du 15 Juillet 2005

MAURICE LEROY : DU PCF A L'UDF

Maurice Leroy a adhéré à 17 ans au PCF, où il a fait carrière pendant onze ans, avant de tourner casaque. C'était en 1992. Dominique Frelaut, ancien maire communiste de Colombes, s'en souvient: «A l'époque, Maurice était mon directeur de cabinet. Puis il est parti et s'est mis en phase avec ses opinions politiques en rejoignant Charles Pasqua. Mais sans jamais dire du mal de ses anciens camarades.» «Gamin, je n'avais connu que la droite au pouvoir, ce qui m'avait poussé à militer à gauche, explique Maurice Leroy. C'était une erreur, mais je ne regrette rien.» L'ancien fidèle de Georges Marchais est recruté par Charles Pasqua, le leader du RPR, qui cherche des collaborateurs bien implantés dans les municipalités de gauche pour mettre en place son «Pacte 92», un vaste plan lui permettant à la fois de peaufiner son image de «gaulliste social» et de verrouiller son département.
Quelques années plus tard, Leroy opère un nouveau revirement: il quitte la mouvance gaulliste et entre à l'UDF, un parti bien implanté en Loir-et-Cher. Ce qui n'empêche pas le député de Vendôme de continuer à participer aux activités du mouvement altermondialiste Attac, jusqu'en 2001. Un grand écart de plus? Sans doute. Mais le bonhomme est rodé à l'exercice. Comme il le répète à l'envi: «Avoir été dans le parti de la dialectique, ça aide à surmonter ses contradictions.»
L'Express du 13 octobre 2005

AUTISTE

«François Bayrou est plus qu'injuste. Il est véritablement autiste»
Gilles de Robien, ministre (UDF) de l'éducation
Les Echos du 26 août 2005

ROBIEN : «BAYROU, ALLIE OBJECTIF DE LA GAUCHE»

Quand j'entends un parlementaire UDF dire : «Soit on est à 100% derrière François Bayrou, soit on est UMP», je me demande où va l'UDF, qui a toujours porté des valeurs de dialogue et de tolérance. Cessons de mentir aux militants et aux Français. Il est temps que l'on dise clairement avec qui nous travaillerons demain, car nous ne représentons pas une majorité à nous tous seuls. Sous la Ve République, pour être élu député, il faut 50% des voix. L'électorat n'admet pas que les élus UDF, pour qui ils ont voté en toute confiance, quittent leur camp et fassent le jeu de la gauche. C'est une question de loyauté démocratique. L'expression publique de l'UDF est aujourd'hui dans la surenchère verbale avec la gauche. Ce type d'excès n'est pas digne de quelqu'un qui veut exercer des responsabilités. Qu'il l'admette ou pas, François Bayrou est devenu l'allié objectif de l'opposition.
Gilles de Robien, ministre (UDF) de l'éducation
Le Figaro du 27 octobre 2005

NUISIBLE

«Bayrou nuit au gouvernement et il nuit à la France»
Gilles de Robien, ministre (UDF) de l'éducation
I-Télé, le 25 octobre 2005

LES DEPUTES UDF - élus par la majorité - VOTENT CONTRE

Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2006 – 02/11/2005 : Pierre Albertini, François Bayrou, Bernard Bosson, Anne-Marie Comparini, Charles de Courson, Philippe Folliot, Yvan Lachaud, Jean-Christophe Lagarde, Jean Lassalle, Maurice Leroy, Claude Leteurtre, Hervé Morin, Nicolas Perruchot, Jean-Luc Préel, François Rochebloine, Rudy Salles, André Santini, François Sauvadet, Rodolphe Thomas, Francis Vercamer et Gérard Vignoble. **Première partie du projet de loi de finances pour 2006 – 25/10/2005** : Pierre Albertini, Gilles Artigues, François Bayrou, Bernard Bosson, Anne-Marie Comparini, Charles de Courson, Jean-Christophe Lagarde, Jean Lassalle, Maurice Leroy, Hervé Morin, Nicolas Perruchot, Jean-Luc Préel, François Rochebloine, Rudy Salles, François Sauvadet et Gérard Vignoble. **Le Projet de loi habilitant le Gouvernement à prendre, par ordonnance, des mesures d'urgence pour l'emploi – 05/07/2005 :** Jean-Pierre Abelin, Pierre Albertini, Gilles Artigues, François Bayrou, Bernard Bosson, Anne-Marie Comparini, Charles de Courson, Francis Hillmeyer, Michel Hunault, Yvan Lachaud, Jean-Christophe Lagarde, Jean Lassalle, Maurice Leroy, Claude Leteurtre, Hervé Morin, Nicolas Perruchot, Jean-Luc Préel, François Rochebloine, Rudy Salles, André Santini, François Sauvadet, Rodolphe Thomas, Francis Vercamer et Gérard Vignoble. **Le Projet de loi relatif à la régulation des activités postales – 03/05/2005 :** Jean-Christophe Lagarde. **Le Projet de loi d'orientation pour l'avenir de l'école - 02/03/2005 :** Michel Hunault. **Le Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2005 – 02/11/2004 :** Pierre Albertini, Gilles Artigues, Pierre-Christophe Baguet, François Bayrou, Christian Blanc, Bernard Bosson, Anne-Marie Comparini, Charles de Courson, Stéphane Demilly, Jean Dionis du Séjour, Francis Hillmeyer, Michel Hunault, Olivier Jardé, Yvan Lachaud, Jean-Christophe Lagarde, Jean Lassalle, Maurice Leroy, Claude Leteurtre, Hervé Morin, Nicolas Perruchot, Jean-Luc Préel, François Rochebloine, Rudy Salles, André Santini, François Sauvadet, Rodolphe Thomas, Francis Vercamer et Gérard Vignoble. **Le Projet de loi relatif à l'assurance maladie – 20/07/2004 :** Pierre Albertini, François Bayrou, Christian Blanc, Bernard Bosson, Anne-Marie Comparini, Yvan Lachaud, Jean-Christophe Lagarde, Jean Lassalle, Claude Leteurtre, Hervé Morin, Jean-Luc Préel, François Rochebloine, Rudy Salles, François Sauvadet, Rodolphe Thomas et Gérard Vignoble. **Le Projet de loi habilitant le Gouvernement à prendre, par ordonnance, des mesures d'urgence pour l'emploi – 05/07/2005 :** Jean-Pierre Abelin, Pierre Albertini, Gilles Artigues, François Bayrou, Bernard Bosson, Anne-Marie Comparini, Charles de Courson, Francis Hillmeyer, Michel Hunault, Yvan Lachaud, Jean-Christophe Lagarde, Jean Lassalle, Maurice Leroy, Claude Leteurtre, Hervé Morin, Nicolas Perruchot, Jean-Luc Préel, François Rochebloine, Rudy Salles, André Santini, François Sauvadet, Rodolphe Thomas, Francis Vercamer et Gérard Vignoble. **Le Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2005 – 02/11/2004 :** Pierre Albertini, Gilles Artigues, Pierre-Christophe Baguet, François Bayrou, Christian Blanc, Bernard Bosson, Anne-Marie Comparini, Charles de Courson, Stéphane Demilly, Jean Dionis du Séjour, Francis Hillmeyer, Michel Hunault, Olivier Jardé, Yvan Lachaud, Jean-Christophe Lagarde, Jean Lassalle, Maurice Leroy, Claude Leteurtre, Hervé Morin, Nicolas Perruchot, Jean-Luc Préel, François Rochebloine, Rudy Salles, André Santini, François Sauvadet, Rodolphe Thomas, Francis Vercamer et Gérard Vignoble. **Le Projet de loi relatif à l'assurance maladie – 20/07/2004 :** Pierre Albertini, François Bayrou, Christian Blanc, Bernard Bosson, Anne-Marie Comparini, Yvan Lachaud, Jean-Christophe Lagarde, Jean Lassalle, Claude Leteurtre, Hervé Morin, Jean-Luc Préel, François Rochebloine, Rudy Salles, François Sauvadet, Rodolphe Thomas et Gérard Vignoble. **Le Projet de loi relatif au service public de l'électricité et du gaz et aux entreprises électriques et gazières – 29/06/2004 :** Bernard Bosson et Jean Lassalle. **Le Projet de loi constitutionnelle relatif à la Charte de l'environnement - 01/06/2004 :** Christian Blanc, Francis Hillmeyer, Jean Lassalle, Claude Leteurtre, Jean-Luc Préel et Gérard Vignoble. **Le Projet de loi organique relatif à l'autonomie financière des collectivités territoriales – 18/05/2004 :** Jean-Pierre Abelin, Pierre Albertini, Gilles Artigues, Pierre-Christophe Baguet, François Bayrou, Christian Blanc, Bernard Bosson, Anne-Marie Comparini, Charles de Courson, Stéphane Demilly, Jean Dionis du Séjour, Francis Hillmeyer, Olivier Jardé, Yvan Lachaud, Maurice Leroy, Claude Leteurtre, Hervé Morin, Nicolas Perruchot, Jean-Luc Préel, François Rochebloine, Rudy Salles, André Santini, François Sauvadet, Rodolphe Thomas, Francis Vercamer et Gérard Vignoble. **Le Projet de loi relatif à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées - 11/05/2004 :** Pierre Albertini, Gilles Artigues, Pierre-Christophe Baguet, François Bayrou, Christian Blanc, Bernard Bosson, Anne-Marie Comparini, Charles de Courson, Stéphane Demilly, Jean Dionis du Séjour, Philippe Folliot, Francis Hillmeyer, Olivier Jardé, Yvan Lachaud, Jean-Christophe Lagarde, Jean Lassalle, Maurice Leroy, Claude Leteurtre, Hervé Morin, Nicolas Perruchot, Jean-Luc Préel, François Rochebloine, Rudy Salles, André Santini, François Sauvadet, Rodolphe Thomas, Francis Vercamer et Gérard Vignoble. **Le Projet de loi, adopté par le Sénat, relatif aux responsabilités locales - 14/04/2004 :** Francis Vercamer. **Le Projet de loi relatif à l'application du principe de laïcité dans les écoles, collèges et lycées publics – 10/02/2004 :** Pierre Albertini, Jean Lassalle, Nicolas Perruchot et François Sauvadet. **Le Projet de loi autorisant la ratification du traité relatif à l'adhésion à l'Union européenne de la République tchèque, de l'Estonie, de Chypre, de la Lettonie, de la Lituanie, de la Hongrie, de Malte, de la Pologne, de la Slovénie et de la Slovaquie – 26/11/2003 :** Jean-Christophe Lagarde. **Le Projet de loi relatif à la politique de santé publique – 14/10/2003 :** Pierre Albertini, Gilles Artigues, Pierre-Christophe Baguet, François Bayrou, Bernard Bosson, Anne-Marie Comparini, Charles de Courson, Jean Dionis du Séjour, Philippe Folliot, Gilbert Gantier, Yvan Lachaud, Jean-Christophe Lagarde, Jean Lassalle, Maurice Leroy, Claude Leteurtre, Hervé Morin, Nicolas Perruchot, Jean-Luc Préel, François Rochebloine, Rudy Salles, André Santini, François Sauvadet, Rodolphe Thomas, Francis Vercamer et Gérard Vignoble. **La Proposition de loi tendant à modifier la loi du 20 janvier 2001 relative à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie – 18/03/2003 :** Jean-Christophe Lagarde. **Le Projet de loi pour l'initiative économique – 11/02/2003 :** Jean-Christophe Lagarde.
Source : Assemblée nationale

NOUS SAURONS NOUS EN SOUVENIR

"Lorsqu'on vote contre un budget on est dans l'opposition. Il y a abandon et trahison des engagements pris devant les électeurs et devant nous qui les avons soutenus. Nous saurons nous en souvenir."
Bernard Accoyer , président du groupe UMP de l'Assemblée
Le Monde du 27 octobre 2005

BAYROU CHERCHE CERVEAUX POUR 2007

En organisant un colloque réunissant des intellectuels sur «Les racines du mal français», à Paris, François Bayrou ne s'attendait pas à recevoir cet hommage appuyé de Gérard Miller, psychanalyste médiatique et, par ailleurs, électeur communiste, partisan du non le 29 mai : «François Bayrou représente pour moi Astérix.»
Thomas Lebegue
Libération du 21 octobre 2005

MIL-VIGILANCE N° 43/2005
Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 44/2005 La lettre des adhérents du M.I.L.

LA JUSTICE EST PASSEE EN MODE RAPIDE

Désormais, les trois quarts des délits sont jugés en procédures accélérées. Petite délinquance, délits de la route, homicides involontaires, pensions alimentaires non payées... la justice passe hors procès. On la dit trop lente. Serait-elle désormais prise du vertige de la vitesse ? En quelques années, la Justice et le législateur ont démultiplié les procédures accélérées. La plus connue : l'ex-flagrant délit, métamorphosé en comparution immédiate. La plus discutée : le plaider coupable, autrement dit « la comparution immédiate sur reconnaissance préalable de culpabilité », qui a déjà traité plus de 10 000 affaires.
Les auteurs de délits routiers (alcool au volant, défauts de permis notamment) ont, quant à eux, appris à connaître l'ordonnance pénale : pas de comparution au tribunal pour les non-récidivistes, mais une peine qui tombe... par courrier.
Autre innovation, destinée avant tout aux petits délinquants, la procédure dite de composition pénale, soeur du plaider coupable. Comparution, reconnaissance des faits, proposition d'une peine ou d'une amende : si le prévenu accepte, les poursuites sont abandonnées. Désormais, note le sénateur François Zochetto auteur d'un rapport sur la question, « 75 % des délits, en correctionnelle, passent par ce circuit court, contre 45 % à peine il y a dix ans. » Les trois quarts des prévenus se retrouvent devant un magistrat, « dans un délai compris entre deux jours et quatre mois ». Quant aux juges d'instruction, ils ne sont plus saisis que pour 6 % des affaires.
Pour autant la justice s'en trouve-t-elle mieux rendue ? Les avis divergent. La comparution immédiate reste entachée de la réputation des flagrants délits dénoncés par les avocats comme un « simulacre de procès », une justice d'abattage, une machine à emprisonner, avec des enquêtes bâclées et des témoins sous pression policière...
François Zochetto tempère cet état des lieux après visite dans une dizaine de tribunaux. « Cette procédure a mauvaise réputation, mais ce n'est pas toujours mérité. Elle est, dans certains tribunaux, de mieux en mieux maîtrisée. Il faudrait toutefois que les pièces de procédures soient communiquées aux avocats dans des délais suffisants. »
Appliquée « de façon disparate »
La justice en circuit court permet de désengorger les tribunaux, sans s'abonner aux classements sans suite. Elle apparaît plus moderne, « préférant le dialogue à la confrontation » se réjouit le sénateur. Malgré des couacs. Les greffes, mal informatisés, sont débordés par cette avalanche de procédures. En plus, d'un tribunal à l'autre, la justice en accéléré zigzague. À chacun sa politique en la matière. Ici, on préfère la comparution immédiate, là, on adore le plaider coupable. Les uns tiennent à la présence des victimes, d'autres pas. « L'application de ces procédures demeure assez disparate » admet Zochetto. Le principe de l'égalité des citoyens face à la loi est malmené.
Bernard Le Solleu - Ouest-France du 19 octobre 2005

CGT D'EN HAUT ET CGT D'EN BAS

Le gouvernement se heurte à une difficulté majeure à la SNCM : "Nous avons soigné la CGT, mais les divergences entre le siège national et la fédération des Bouches-du-Rhône sont immenses", note un conseiller de Matignon. C'est déjà cette fédération qui avait mis en échec Bernard THIBAULT avant le référendum sur la Constitution européenne.
Profession Politique du 12 octobre 2005

CINQUIEME CONFERENCE DE PRESSE MENSUELLE DU PREMIER MINISTRE.

CHOMAGE. Depuis quatre mois, le chômage est en baisse continue. J'espère que nous passerons bientôt le cap des 100.000 chômeurs en moins". ***FONCTIONNAIRES.*** Il faut que les fonctionnaires qui veulent travailler plus pour gagner plus puissent le faire: je souhaite donc que nous parvenions à un déplafonnement des heures supplémentaires dans les secteurs où il est réclamé, en particulier pour les infirmières à l'hôpital". "Il faut que nous élargissions le principe du rachat des jours de RTT pour ceux qui le souhaitent". "Je m'engage à redistribuer 50% des économies salariales aux fonctionnaires en poste". ***MOBILITE.*** Chaque année, les secrétaires généraux des ministères devront proposer un nombre de postes significatif pour les fonctionnaires d'autres administrations". "Au bout de quinze ans, les fonctionnaires auront un droit à un bilan approfondi qui pourra ouvrir sur une deuxième carrière". Un secrétaire général de l'administration sera chargé de "gérer avec plus d'efficacité" les carrières des "cadres dirigeants de l'Etat". ***HOPITAL.*** Des concertations doivent être engagées rapidement "avec les partenaires sociaux sur les conditions de travail à l'hôpital". "Dans les hôpitaux locaux, les soins les plus courants doivent pouvoir continuer à être dispensés". "Tous les hôpitaux seront informatisés et reliés". ***POSTE, SECU, DEMARCHES.*** Dès le deuxième semestre 2006, "sur la base du volontariat, les services publics de La Poste et de la Sécurité sociale seront ouverts jusqu'à 20H00 une fois par semaine ainsi que le samedi matin dans un certain nombre de grandes villes". "Fin 2006, deux démarches administratives sur trois pourront être faites sur internet" et "en 2008, toutes les démarches". ***SERVICES PUBLICS.*** Une charte des services publics sera publiée" début 2006. ***AREVA.*** L'ouverture du capital ne fait pas partie des projets de mon gouvernement". ***AEROPORTS DE PARIS.*** Je donnerai le moment venu mon accord à l'ouverture du capital" d'ADP. ***PLAN.*** Transformation du Commissariat général au Plan en "Centre d'analyse stratégique" placé sous l'autorité du Premier ministre qui doit pouvoir disposer "d'un outil de réflexion prospectif". ***MINISTERES.*** Chaque ministre rendra "d'ici le 30 novembre un document d'une dizaine de pages sur les résultats de son action au regard des priorités du gouvernement". "Je m'engage à présenter aux Français, en janvier 2006, un document où ils pouront juger, ministère par ministère, l'efficacité de l'action publique". Début janvier, "séminaire gouvernemental sur la détermination des objectifs pour 2006 de chaque ministère". ***AGRICULTURE/OMC.*** Il faut "faire en sorte que cette négociation soit (...) une négociation globale". "Il y a l'agriculture, mais aussi l'industrie et les services". "Dans le cadre de la négociation, il faut que chacun fasse les efforts indispensables". ***AFFAIRE PONCET.*** Il y a une volonté d'aller jusqu'au bout en totale transparence et de prendre les mesures qui s'imposent. Mesures de justice, mesures d'équité: nous n'avons rien à cacher". "Les comportements indignes, scandaleux (...) doivent être sanctionnés". ***GRIPPE AVIAIRE.*** La vigilance s'exerce "pour l'ensemble de notre pays, à la fois métropole et outre-mer". ***DIVERGENCES AVEC SARKOZY.*** "Sur tous les grands sujets, il est normal qu'il y est débat. Mais normal aussi qu'il y ait action et décision".
AFP du 27 octobre 2005

SNCM : UN JOURNALISTE MENACE DE MORT

Des menaces de mort ont été proférées à l'encontre d'un rédacteur en chef adjoint du Parisien , auteur d'un article affirmant que « marins et syndicats » de la SNCM « se partagent depuis des lustres et en toute illégalité une partie importante » des ventes réalisées sur les navires (tabac, alcool, restauration). C'est le jour de la parution de ces révélations contestées depuis par les syndicats, que le journaliste a reçu ces menaces, qu'il décrit comme « très claires » et « qui visent également [sa] famille. « Je suis scandalisé par ce climat de terreur, affirme- t- il. Cela ne m'intimide pas, je continuerai à exercer mon métier normalement. » Le Parisien et la préfecture de police de Paris lui assurent une sécurité rapprochée.
20 Minutes du 19 octobre 2005

EMPLOI : 74 000 CNE SIGNES EN SEPTEMBRE

Les petites entreprises auraient signé quelque 74 000 contrats nouvelles embauches (CNE) en septembre, sur un total de 1 571 500 déclarations uniques d'embauche (DUE). Celles qui emploient moins de 20 salariés, auxquelles ce nouveau contrat est destiné, en auraient conclu quelque 67 300, soit 10,7 % du total de leurs déclarations d'embauche. Il faut y ajouter 6 700 CNE dans les entreprises de 20 salariés et plus, qui profitent de la non-prise en compte dans leurs effectifs de certaines catégories de salariés, comme les apprentis ou les moins de 26 ans.
En comptant les 31 000 CNE annoncés à la fin août, le nouveau contrat instauré par une ordonnance du 2 août dans le cadre du plan d'urgence pour l'emploi du premier ministre, Dominique de Villepin, aurait donc permis plus de 100 000 embauches.
Rémi Barroux
Le Monde du 19 octobre 2005

UN GENERAL SUSPENDU

Le désaveu d'un général doit-il rejaillir sur l'armée française ? En suspendant le général Henri Poncet, 56 ans, ancien patron de l'opération "Licorne" en Côte d'Ivoire, et en faisant planer sur lui le soupçon qu'il a sciemment couvert le meurtre d'un Ivoirien, fût-il un assassin et un violeur, le ministère de la défense a pris une mesure sans précédent depuis la mise en cause des généraux d'Alger. La sévérité du geste est à ce point exceptionnelle que l'on est enclin à se demander s'il ne s'agit pas de stopper net une mise en cause beaucoup plus large des 4 000 soldats français stationnés en Côte d'ivoire.
Le danger serait de pratiquer l'amalgame et de jeter l'opprobre sur une armée qui depuis trois ans a fait preuve de sang-froid, notamment lors des événements de novembre 2004, lorsque l'aviation du président Laurent Gbagbo a bombardé un détachement français à Bouaké, tuant neuf soldats.
Que les militaires français aient eu, sous le commandement du général Poncet et en réaction à cet épisode dramatique, la main lourde pour mater l'éruption de violence qui menaçait alors Abidjan, c'est possible. Mais la tuerie délibérée de Bouaké ne saurait justifier l'éventuelle exécution d'un prisonnier. En l'état, rien n'a encore filtré des faits précis reprochés au général. Les propos de Michèle Alliot-Marie, ministre de la défense, sonnent comme un acte d'accusation : "Il est de mon devoir de prendre des mesures lorsqu'il y a des manquements. Il en va de l'image de nos armées." Par définition, le nord de la "ligne de confiance", qui sépare la Côte d'Ivoire en deux, est une zone de non-droit.
Plus exactement, le droit y est incarné par l'armée française. C'est une lourde responsabilité qui requiert des soldats, dans un climat de guerre civile, d'évoluer en tentant d'imposer, sinon la paix, du moins une trêve. Voilà qui implique un refus sans concession des bavures et une parfaite communication avec la hiérarchie. Or le ministère n'aurait pas toujours été informé en temps et en heure. Si le général Poncet a failli à sa tâche, il doit être sanctionné.
Le Monde du 20 octobre 2005

UN QUATRE ETOILE QUI DERANGE

Le général Poncet passe au sein de l'armée, où il compte autant d'admirateurs que d'ennemis, pour un anticonformiste. A l'évidence, l'homme dérange. « Quand il est sur le terrain, il a tendance à oublier de rendre compte à l'Etat major à paris » confie un officier. Exemple, un jour où ses subordonnées le débriefent dans son PC à Abidjan, Poncet leur lance « Inutile de faire monter ça au boulevard Saint-Germain » Manque de chance, un émissaire de Paris assiste justement à la scéance. Du coup, le général Bentégeat, chef d'état-major des armées, aurait songé plus d'une fois à rappeller Poncet en France.
Henri Vernet - Le Parisien du 19 octobre 2005

TROP SIMPLE

L'armée française n'a jamais lavé son linge sale en famille tout simplement parce qu'elle n'a jamais eu de linge sale à laver. C'est pourquoi on ne peut que s'étonner de ceux qui s'étonnent de la suspension par son ministre d'un important général d'active. Si les experts se creusent la tête pour trouver un précédent à cette banale application du règlement, c'est parce que, la conduite des militaires français étant irréprochable, elle n'a jamais eu d'objet jusqu'ici. Au départ, un triste fait divers dans la brousse, à l'arrivée une ministre vertueuse et rien à voir entre les deux. Ceux qui ne croient pas à cette histoire trop simple, comme ils doutent de l'existence des licornes, devraient être fusillés.
Décrit comme «rigide» et secret dans un milieu où la raideur et la discrétion sont déjà une seconde nature, le général Poncet est un exemplaire survivant d'une espèce pratiquement disparue, celle des officiers de la Coloniale. Formé au baroud mais avec un oeil sur la grande politique, sautant de l'entraînement commando aux antichambres ministérielles (au cabinet d'Alain Richard, ministre de la Défense de Lionel Jospin). Son chemin a croisé les missions les plus controversées de l'armée française en particulier au Rwanda puis en Côte-d'Ivoire. A-t-il été l'instrument seulement soucieux d'efficacité d'une politique qu'il n'a pas décidée ou a-t-il, par rétention ou distorsion de l'information, accumulé des griefs plus graves, qui s'expriment aujourd'hui à propos d'une affaire relativement marginale concernant son commandement ?
A partir du moment où le pouvoir civil a anticipé publiquement une éventuelle sanction d'un militaire de haut rang, ces questions sont légitimes tout comme celle de savoir la part respective prise dans cette affaire par l'état-major et le pouvoir politique, bien qu'officiellement il n'y ait pas entre les deux l'épaisseur d'un papier à cigarette.
Gérard Dupuy - Libération du 19 octobre 2005

QUAND LA CGT LICENCIE ABUSIVEMENT

Un salarié licencié abusivement qui gagne aux prud'hommes contre son employeur et obtient sa réintégration, quoi de plus banal en ces temps de conflit social. Que ce salarié soit ensuite interdit de mettre les pieds dans son bureau après le jugement, l'affaire se corse. Mais quand l'entreprise en question n'est autre que la CGT, voilà qui devient franchement gratiné. Et pour couronner le tout, le salarié en question, licencié en mai 2005 et gagnant aux prud'hommes en juillet, n'est autre que le directeur d'études de l'organisme de formation des conseillers prud'homaux de la CGT ! Aujourd'hui à partir de 8 heures, scène cocasse, un petit comité de soutien de camarades de la CGT va manifester sous les fenêtres du siège de la centrale à Montreuil pour réclamer l'application du jugement des prud'hommes !
Le Parisien du 13 octobre 2005

PROSELYTISME ISLAMISTE DANS LES ENTREPRISES FRANÇAISES

Un rapport effectué par le Centre français de recherche sur le renseignement révèle la « pression islamiste » dans des entreprises de la grande distribution et de la sécurité, notamment, par le biais d'un prosélytisme militant. « Les exemples sont nombreux, même si peu d'entreprises les évoquent ouvertement », souligne ce rapport, qui cite la découverte d' « une dizaine de salles de prière clandestines à EuroDisney ».
20 Minutes du 12 octobre 2005

ENFANTS TERRIBLES – PARENTS PUNIS

Un couple de Maignelay-Montigny (Oise) à été condamné à un mois ferme pour soustraction aux obligations parentales. Leurs enfants sont accusés de terroriser leur voisinage.
20 Minutes du 6 octobre 2005

PRIME AU MERITE

Le ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy a déclaré qu'il fallait "davantage de différence entre la récompense que l'on donne à ceux qui travaillent et l'assistance que l'on donne pour ceux qui ne travaillent pas". "Il ne s'agit pas de pénaliser ceux qui ne travaillent pas, parce que c'est une souffrance, mais il s'agit simplement de récompenser davantage le travail", a précisé le ministre. "La France qui travaille doit être soutenue et encouragée", a-t-il affirmé, ajoutant: "nous devons nous interroger sur la pertinence de notre modèle social". "Quand on a un minima social, on doit rendre à la solidarité nationale en exerçant une activité en complément de cette allocation".
Le Nouvel Observateur du 29 août 2005

COMPTE RENDU DE MANDALES

On a frôlé l'émeute. Bertrand Delanoë faisait halte au gymnase Jean Jaurès (19e), dans le cadre de sa tournée annuelle des arrondissements. Si le ton est parfois monté lors de ces comptes rendus de mandat, jamais le maire de Paris n'avait été confronté à de tels débordements. 700 personnes avaient fait le déplacement, dont un bon tiers particulièrement revendicatives. (…) « Si vous n'êtes pas contents, sortez », rétorque Bertrand Delanoë, relançant de plus belle ses détracteurs qui hurlent qu' « il n'y a pas de démocratie ». Le maire tente de calmer la foule, sous les sifflets, en vain. La moitié de la salle est debout, certains habitants veulent « lui parler personnellement ». (…) Une bagarre éclate. Roger Madec, maire (PS) du 19 e tente de prendre la parole. « Laisse- moi faire », lui ordonne- t- il. Bertrand Delanoë met fin au débat. « Ces actions sont faites par une minorité et je ne veux pas lui donner raison, car je suis la majorité », lance- t- il en sortant.
Magali Grue - 20 Minutes du 6 octobre 2005

MIL-VIGILANCE N° 44/2005
Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 45/2005 La lettre des adhérents du M.I.L.

SARKOZY PRECISE SON PROJET DE PRIMAIRES

Depuis que le système de «congrès virtuel» imaginé par le ministre-candidat pour modifier les statuts du parti a été divulgué dans la presse, les minoritaires de l'UMP s'agitent. Les chiraquiens cherchent une parade à ce que l'un d'entre eux qualifie de «coup d'État statutaire» et les souverainistes accusent Sarkozy de vouloir «étouffer le débat». «Du débat, il y en aura, puisque ceux qui sont contre les primaires pourront s'exprimer. Si on fait voter les adhérents sur Internet, c'est d'abord pour qu'un plus grand nombre de militants s'exprime, et ensuite pour économiser de l'argent. Rassembler dix mille personnes pour un congrès, ça coûte cher !»
Les notables de l'UMP sont largement acquis à la candidature Sarkozy, et n'ont aucun pouvoir de décision sur les procédures internes. La perspective d'une riposte de Dominique de Villepin et de ses partisans inquiète le numéro deux du gouvernement. Il doit obtenir l'accord du bureau politique de l'UMP avant de soumettre son projet de primaires aux militants. Cette instance, dont la convocation est prévue «d'ici à la fin de l'année», compte des poids lourds chiraquiens comme Michèle Alliot-Marie, qui ne devrait pas manquer d'invoquer le sacro-saint adage gaulliste : «La présidentielle, ce n'est pas l'affaire des partis.»
Pour «instaurer la démocratie à l'UMP sans insulter la tradition», selon la formule d'un membre de son entourage, Nicolas Sarkozy envisage de quitter la tête du parti avant de solliciter en «simple» militant son soutien pour la présidentielle, lors d'un congrès qui devrait se tenir en janvier 2007. S'il parvient à respecter le calendrier qu'il s'est fixé, il aura fait valider les investitures et le programme de l'UMP pour les législatives par un Conseil national qu'il a prévu de réunir en septembre 2006. Cette mission accomplie, il compte bien se consacrer entièrement à sa propre candidature.
Le mode de désignation des candidats aux législatives va lui aussi être modifié. Le nouveau système, qui sera également présenté demain aux cadres de l'UMP, est moins «démocratique» que promis. En cas de litige entre plusieurs prétendants, la décision finale reviendra à la commission nationale d'investiture du parti, et non pas aux militants locaux. Le 20 septembre dernier encore, aux journées parlementaires de l'UMP, Nicolas Sarkozy avait pourtant réaffirmé : «Le moment venu, le vote de tous nos adhérents permettra en toute transparence, sans drame, loyalement, de choisir ceux ou celles que nous soutiendrons dans les grands scrutins.»
Le patron de l'UMP avait cité l'exemple de Paris, où le futur adversaire de Delanoë sera effectivement désigné par les militants, à l'issue de primaires. Pourquoi ne pas soumettre les candidats aux législatives au même régime ? Officiellement, à cause des «contraintes» liées à ces élections. «La loi sur la parité prévoit des sanctions financières si l'équilibre hommes-femmes n'est pas respecté, rappelle un proche de Nicolas Sarkozy. Cet équilibre, seule la direction nationale peut le garantir. Elle est aussi la seule à pouvoir imposer des candidats issus de minorités «visibles», et la seule qui pourra négocier avec l'UDF, quand le moment sera venu.» Officieusement, un membre de la direction ajoute que les experts électoraux de la Rue La Boétie ont déjà recensé une bonne cinquantaine de sortants trop fragilisés pour être réinvestis par leur «base». Le chef de l'UMP se réserve la possibilité de jouer les sauveurs de députés en péril, pour le plus grand bénéfice du candidat à la présidentielle.

Judith Waintraub - Le Figaro du 14 octobre 2005

POLITIQUE DE L'IMMIGRATION

Monsieur le ministre de l'intérieur, ma question concerne l'ensemble du Gouvernement, tant elle est complexe. Il y a quelques jours, nous avons tous vu ces images montrant des Africains partant à l'assaut des enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla. Comment ne pas songer au roman prémonitoire de Jean Raspail, Le Camp des saints, qui décrivait cet assaut des habitants du tiers monde contre la forteresse Europe ?
Le gouvernement socialiste espagnol a sans doute joué aux apprentis sorciers en régularisant des centaines de milliers d'immigrés clandestins, suscitant ainsi un formidable espoir pour toutes ces populations qui souhaitent une vie meilleure, mais la rupture démographique qui sépare désormais le Nord du Sud est la principale responsable. Si nous voulons que les populations du tiers monde demeurent chez elles, il n'y a pas d'autre moyen que de favoriser leur développement économique. Toutefois une politique d'immigration ferme demeure nécessaire : gardons-nous de tout angélisme et de toute utopie. A ce sujet, les accords de Schengen, qui créent une zone de totale libre circulation, ouvrent une faille regrettable : plusieurs contrôles vaudront toujours mieux qu'un seul. Quel jugement portez-vous sur cette situation, Monsieur le ministre, et quelles mesures prendrez-vous pour ne pas subir l'immigration clandestine ?

Jacques Myard, Député des Yvelines

Vous avez raison, en régularisant 500 000 personnes, le gouvernement espagnol n'a rien résolu ; il a créé, bien au contraire, un appel d'air. Mais notre pays n'a aucune leçon à donner car il s'est laissé aller à des régularisations massives sous le gouvernement socialiste.
Face à ce problème, nous devons faire preuve de fermeté. 24 000 expulsions de sans-papiers auront lieu cette année, soit quatre fois plus que sous nos prédécesseurs. Ce n'est sans doute pas suffisant, mais on ne peut pas traiter de la même façon des gens qui ont des papiers, et d'autres qui n'en ont pas. Nous devons en outre sanctionner les employeurs qui recourent au travail clandestin... Il n'y a aucune raison que les immigrés en situation irrégulière soient les seules victimes des contrôles. Enfin, les évacuations systématiques des squats indignes seront poursuivies car les immigrés clandestins sont des êtres humains : on ne peut les laisser vivre dans des conditions indignes ! Laisser des personnes vivre dans des squats indignes, c'est irresponsable.
Deuxièmement, il faut de l'humanité, c'est-à-dire améliorer le confort des centres de rétention et traiter les individus dignement. Il faut enfin de la justice : il ne sera pas possible d'endiguer le flot des clandestins sans une ambitieuse politique de développement des pays du Sud, comme la France l'a d'ailleurs demandé. Telle est la seule solution à long terme.
Fermeté, justice, humanité, voilà le triptyque de la politique d'immigration de la France.

Nicolas Sarkozy, Ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire
Lettre du groupe UMP de l'Assemblée nationale du 14 octobre 2005

CGT

Depuis qu'elle n'est plus la courroie de transmission d'une certaine formation politique, la CGT mène un douloureux aggiornamento, plus rapide au niveau confédéral qu'à la base ou même au sein de l'appareil, ainsi que l'a prouvé le désaveu de Bernard Thibault sur l'Europe par le 'parlement' de l'organisation, en février dernier.
Comme la CFDT avant elle, la direction de la CGT tente de s'adapter à une donne économique nouvelle, où l'économie administrée n'est déjà plus qu'un lointain souvenir. Ce réalisme a évidemment du mal à passer au sein d'une organisation nourrie à la lutte des classes dès le biberon et dont les liens consanguins avec le secteur nationalisé avait habitué les cadres à se payer sur la bête. La victoire de Bernard Thibault sur ses marins et sur les durs de la fédération des Bouches-du-Rhône risque de lui coûter cher lors du prochain congrès.

Philippe Waucampt - Le Républicain Lorrain du 14 octobre 2005

LES MILITANTS DU FN JUGENT NICOLAS SARKOZY

Selon Manuel Aeschlimann, député (UMP) des Hauts-de-Seine, une étude commandée par son parti auprès "de chercheurs" montrerait que "la moitié des électeurs du Front national seraient prêts à voter pour Nicolas Sarkozy en 2007". Les militants et sympathisants du FN, tels qu'on les rencontre dans les meetings du parti d'extrême droite sont cependant bien plus mitigés.
"Dès que je l'entends et que je le vois, je zappe", lance ainsi Eric Grogneu, un outilleur de 45 ans vivant en Haute-Saône. "Sarkozy ? Non merci ! Il aime trop tirer la couverture vers lui", renchérit Ludovic Raux, un Normand trentenaire, adhérent récent du parti de Jean-Marie Le Pen. "Il pense plus à lui qu'à la France. Jamais de la vie je ne voterai pour lui", jure Marie Sola, infirmière retraitée, militante en Midi-Pyrénées "depuis toujours". "Arriviste" , "opportuniste" , "traître par excellence" , les adjectifs ne sont pas flatteurs pour le président de l'UMP. M. Sarkozy est comparé à "un écureuil" sautillant ou à "un ventilateur", quand ce n'est pas à "un clown" ou à "un pantin du système". Certains, comme

Claude Rivière, vont jusqu'à dire : "Encore faudrait-il qu'il soit français...", et n'ont qu'un souhait : "Qu'il reste chez lui !".
Le défaut de sincérité est le principal reproche formulé à son encontre. Nelly J., 60 ans, femme de ménage et ancienne électrice socialiste venue au FN depuis deux ans assure "Il n'a rien fait de ce qu'il avait promis". "Il parle bien mais n'applique pas. Il y a deux ou trois ans, il est venu nous voir à la caserne en nous promettant qu'il ferait quelque chose pour notre statut. Depuis, rien", raconte Frédéric Binter. Pour ce sapeur-pompier mulhousien de 33 ans, "si l'élection avait lieu aujourd'hui, ce serait un danger. Mais dans deux ans, tout le monde se sera rendu compte qu'il est inefficace". "C'est un des rares hommes politiques qui dit ce qu'il pense. Il plaît beaucoup mais je ne crois pas qu'il passe vraiment à l'action", doute aussi Julie Henry, clerc de notaire de 33 ans, qui lui reproche "un double langage vis-à-vis du FN".
"Nicolas Sarkozy s'oppose à la préférence nationale, note Christian Jean, un enseignant parisien de 27 ans. Et puis il a organisé les musulmans entre eux. Il essaie de récupérer les électeurs en disant qu'il veut rétablir l'ordre mais au final il ne fait rien, en refusant de reconnaître l'immigration comme le problème principal de notre société." "Il a inauguré des mosquées, travaillé pour les musulmans en France, rappelle Régis J., un ancien mégrétiste, employé lyonnais. Mais l'UMP est en fait pire que nous sur l'immigration. Ils veulent exploiter les immigrés alors que nous sommes pour une reconduction propre aux frontières, par charter."
Les cadres du mouvement relativisent le danger Sarkozy. "La copie n'a jamais détourné les gens de l'original, se rassure Jean-François Parvignon, secrétaire départemental de la Lozère. "Sarko = pipo, résume Jean-Lin Lacapelle, un conseiller régional du Centre, proche de Marine Le Pen. C'est un bon comédien, très bon en communication. Mais au final l'insécurité continue, l'immigration aussi." Les sympathisants ne sont pas plus inquiets. "Nicolas Sarkozy n'a aucune chance de récupérer les militants du FN, pronostique Vincent Touchagues, jeune étudiant de 19 ans. Il est au gouvernement, et ses idées ne sont pas les nôtres."
Christiane Chombeau et Véronique Le Guen
Le Monde du 18 octobre 2005

EMPREINTES GENETIQUES : CA MARCHE !

Un homme de 31 ans soupçonné de six viols entre 2004 et avril 2005, a été interpellé à son domicile. Le suspect a reconnu les faits durant sa garde à vue à la police judiciaire et a été déféré devant la justice. L'homme a été repéré grâce au fichier national automatisé des empreintes génétiques (Fnaeg), mais n'était pas connu des services de police et de justice pour des faits de viols. Il figurait dans ce fichier à la suite de faits de délits de fuite et d'alcoolisme. Une mineure âgée de 16 ans figure au rang de ses victimes.
20 Minutes du 19 octobre 2005

GREVE A LA CASERNE

Une centaine d'agents de la réserve générale de la police fédérale ont bloqué, trois heures durant, le portail d'accès à la caserne opérationnelle De Witte de Haelen. Les agents, dont une bonne part manifestaient en uniforme, ont arrêté le travail et bloqué la sortie de véhicules de la caserne. Selon le responsable du syndicat libéral, ces policiers se plaignent en particulier de recevoir fort tard leur horaire.
Le Soir (Belgique) du 17 octobre 2005

LA MARQUE LE PEN

Cette marque combine deux éléments. Un discours populiste et xénophobe d'une part et, d'autre part, des actes de rupture avec les conventions du système républicain. Cette dernière dimension est associée à l'image du président du FN. L'héritier, quel que soit son nom, ne pourra pas faire aussi bien dans cette stratégie de rupture. Il pourra toujours avoir le discours mais il se montrera toujours moins performant à briser les tabous. A moins de jouer de la surenchère. Ce qui n'est pas a priori la stratégie de Marine Le Pen.
Par nature, dans un parti construit autour de la personne du chef, l'allégeance est totale. Mais imposer sa fille risque d'être l'ordre de trop, celui auquel les militants peuvent être tentés de désobéir. Parce qu'ils ne reconnaissent pas la fille comme fondatrice de leurs parcours militants. On ne peut imposer de reporter son attachement sur une autre personne. Aujourd'hui, le triomphe de Le Pen, c'est qu'il est devenu une Mobylette : une marque passée dans le langage courant.
Pour les jusqu'au-boutistes, délépénisation signifie retour aux fondamentaux, à la marque FN et son discours fasciste. Mais le retour à la doctrine pure entraîne aussi le risque de se voir reléguer aux marges électorales. Avec des conséquences financières énormes pour un parti qui dépend des subventions publiques.
Dominique Reynié, professeur au Centre d'études de la vie politique française (Cevipof)
Libération du 17 octobre 2005

MEIN KAMPF

Kavgam, alias Mein Kampf, est en vente partout en Turquie. Dans les boutiques des aéroports. Dans les librairies universitaires. Au supermarché. Dans les musées, à côté des ouvrages consacrés à Topkapi et Sainte-Sophie. Et il se vend bien. Aux exemplaires exposés en devanture ou à côté de la caisse s'ajoutent, au bas des rayons, les piles en attente. Chose curieuse, cette diffusion massive est le fait de plusieurs éditeurs à la fois. Chose plus curieuse encore, l'ouvrage – broché – ne coûte que 5 ou 10 nouvelles livres turques, alors que le prix moyen d'un livre de cette catégorie se situe au-dessus de 20 livres. Selon certaines sources, plus de cinquante mille exemplaires avaient déjà été diffusés début mars. Le cap des cent mille exemplaires serait largement dépassé aujourd'hui. On imagine le scandale qu'une vente aussi "commerciale" de Mein Kampf susciterait dans un pays de l'Union européenne. Mais les Turcs, candidats à l'Union, n'y trouvent rien à redire. Une "mode passagère", affirme-t-on en chœur dans les élites ou dans la société civile. En fait, Mein Kampf semble répondre à une montée générale des sentiments nationalistes – et antiaméricains. Un rapprochement s'impose avec un autre ouvrage, lancé dans les mêmes conditions et rencontrant un succès analogue : Metal Firtina ("Tempête métallique"). Ce récit de politique-fiction est basé sur un scénario très simple : la guerre d'Irak de 2003 transposée en Turquie. Les Américains détruisent le mausolée d'Atatürk à Ankara lors d'une première frappe. Des colonnes blindées envahissent l'Anatolie. Mais les Turcs, d'abord K-O, organisent la résistance…
Valeurs Actuelles du 1er Juillet 2005

LE MPF TISSE UN RESEAU CHEZ LES POLICIERS

Le mouvement pour la France (MPF) recrute chez les policiers. Pierre Deplanque, président d'un syndicat de police corse créé en juillet 2006, Azzione pulizza Corsu, a adhéré au MPF et a été nommé immédiatement président de la fédération MPF de la Corse. Il rejoint, au sein du parti de Philippe de Villiers, Michel Thooris, secrétaire général d'un autre jeune syndicat de police, Action Police-CFTC, derrière lequel il devrait se présenter aux élections professionnelles de 2006.
Pierre Deplanque n'est pas un inconnu au sein de l'extrême droite. Il avait fait partie de la tentative du Front national (FN) de s'implanter dans la police en montant un syndicat maison, le Front national-Police en novembre 1995. Ce dernier avait obtenu 7,4 % des voix aux élections professionnelles de décembre 1995. Assigné en justice en juin 1996 par les syndicats de policiers FASP et SNPT, ainsi que par la CGT et la CFDT, qui contestaient sa qualité de syndicat professionnel, le FN-Police avait été interdit en mars 1997. M. Deplanque était apparu sur le devant de la scène en mai 1996. Il avait alors mis sur pied un Front fédéral des policiers, destiné à prendre la relève du FN-Police, et qui n'a jamais pris. Plus tard, M. Deplanque a rejoint le Syndicat général de la police, dont il fut limogé fin 2004. Le SGP lui reprochait son engagement auprès du Mouvement national républicain de Bruno Mégret, dont il était le responsable régional pour la Corse. Sur le plan politique, Pierre Deplanque a pratiqué une certaine errance. En 1995, il a été élu conseiller municipal de Pierrefitte (Seine-Saint-Denis) sur une liste RPR. Il a adhéré au FN en 1996 et l'a quitté pour le RPF créé par Charles Pasqua et Philippe de Villiers en 1999. On le retrouve en 2003 au MNR et à présent au MPF. "J'ai décidé de rejoindre M. de Villiers car il peut rassembler la droite traditionnelle et la droite nationale au-delà des appareils politiques, alors que Bruno Mégret est plutôt droite nationale et extrême droite" , explique M. Deplanque. "Maintenant que M. Deplanque a rompu avec Bruno Mégret et qu'il a adhéré au MPF, nous pouvons envisager un rapprochement" , déclare le secrétaire général d'Action Police-CFTC. "Nous étudions la possibilité soit de fusionner soit de faire liste commune aux élections professionnelles de 2006" précise-t-il. M. Thooris, qui était au syndicat national des policiers en tenue avant de passer à la CFTC en 2005 avec, affirme-t-il, "700 adhérents de la région parisienne" , fait aujourd'hui fonction de conseiller au MPF "pour les questions de sécurité" . Il animait une table ronde à l'université d'été du parti, en septembre à Grasse. Jean-Christophe Carne, président d'Action police, était également présent. Interrogé sur ce réseau MPF au sein de la police, Guillaume Peltier, secrétaire général du parti, parle, lui, de "hasard" .
Christiane Chombeau - Le Monde du 6 octobre 2005

MIL-VIGILANCE N° 45/2005
Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 46/2005 La lettre des adhérents du M.I.L.

LES CONVERSIONS A L'ISLAM RADICAL INQUIETENT LA POLICE FRANÇAISE

Le nombre des Français convertis à l'islam est impossible à établir avec précision. Leur pratique religieuse est généralement sans histoire. Néanmoins, le phénomène connaît un tel essor, ces dernières années, que les Renseignements généraux (RG) y prêtent une attention particulière. D'autant que des convertis sont apparus dans de nombreux dossiers terroristes instruits en France depuis le 11 septembre 2001. Dans un rapport remis au ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, à la fin du mois de juin, la direction centrale des RG (DCRG) présente les conclusions d'une étude fouillée qui n'a pas "valeur de recensement" sur 1 610 convertis. Ceux-ci ont été détectés par les policiers en raison de leur prosélytisme actif, de leurs activités délinquantes ou bien de leurs relations douteuses avec des radicaux. Près d'un tiers ont des antécédents judiciaires ou sont "connus défavorablement des services de police" . Parmi eux, 3 % "appartiennent ou gravitent autour de la mouvance islamiste combattante" , selon la DCRG.

Les convertis étudiés par les RG constituent une population jeune, principalement masculine. L'âge moyen est de 32 ans, les femmes représentent 17 % du total. La carte des convertis établie par les policiers indique une concentration dans les zones fortement urbanisées où vit une importante communauté maghrébine pratiquante. L'Ile-de-France, Rhône-Alpes, le Nord - Pas-de-Calais, Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'Aquitaine sont les régions les plus concernées. Dans l'Est, malgré une importante immigration de confession musulmane, mais à majorité turque, les convertis sont peu nombreux.

Jeune Blanc des banlieues sous influence, personne fragile, révolté à la recherche d'une cause, opportuniste : il n'existe pas de profil type du converti. Dans 37 % des cas étudiés, l'environnement social et les fréquentations sont à l'origine de l'apprentissage de l'islam. C'est essentiellement vrai pour les jeunes gens nés en France, dont un ou deux parents sont originaires d'un pays du Maghreb et qui vivent dans les cités sensibles. Près de 44 % d'entre eux optent pour un islam d'inspiration salafiste. "C'est le degré zéro de la religion, une succession de postures rigoristes sans distance critique", souligne le chercheur Jean-Luc Marret, de la Fondation de recherches stratégiques, qui a dirigé un ouvrage de référence intitulé Les Fabriques du jihad (PUF, 2005). Le mariage et le concubinage arrivent en deuxième position (27 %) dans le choix de l'islam, suivi du prosélytisme (15 %). La conversion lors d'un séjour en prison représente 4 % des cas. Les convertis originaires d'Europe du Sud en particulier du Portugal sont fortement représentés (9 %). Parmi eux, 60 % ont épousé une conception rigoriste de la religion, celle des tablighis ou des salafites. Les Antillais représentent 5 % des convertis étudiés.

Les conversions concernent en priorité des personnes jeunes, en rupture avec l'éducation nationale. 49 % d'entre eux n'ont aucun diplôme. Chez les 15-19 ans, seulement 20 % sont étudiants ou lycéens, alors que la moyenne nationale est proche de 95 %. Chez les 20-24 ans, seuls 6 % des convertis étudient, contre un Français sur deux dans cette tranche d'âge. En revanche, à partir de 50 ans, le pourcentage s'inverse : les convertis à l'islam ont fait plus d'études que la moyenne nationale (24 % contre 15,6 %).

La précarité sociale constitue une circonstance récurrente de conversion relevée par les RG. Plus de la moitié des individus étudiés sont sans activité déclarée et un tiers officiellement sans emploi. "Le taux de chômage des convertis est, à lui seul, plus de cinq fois supérieur à celui concernant la totalité des Français" , note le rapport. Au sein du panel étudié, plus de 31 % occupent des emplois à faible qualification (employés, ouvriers, personnels de service). Beaucoup travaillent en particulier dans le secteur de la sécurité et du gardiennage ou sur les zones aéroportuaires, hautement sensibles.

Le taux de commerçants chez les convertis (4,5 %) est supérieur d'un point à la moyenne française. Les policiers soulignent qu'il s'agit surtout de "sociétés modestes, relativement fragiles". "Les convertis chefs d'entreprise sont souvent de petits patrons ou des responsables d'entreprise individuelle ou de société unipersonnelle" , précise le rapport. Surprise : près de 13 % d'entre eux "se sont convertis pour des raisons socioéconomiques, autrement dit par opportunisme" , ce qui témoigne, selon les RG, "de l'émergence de la communauté musulmane en tant que puissance consommatrice" .

L'armée française est également touchée par le phénomène des convertis. Près de 3,5 % de ses effectifs ont embrassé l'islam, dont des officiers supérieurs. Un mariage ou des séjours à l'étranger expliqueraient la plupart des cas. En outre, près de 2 % des 1 610 dossiers étudiés sont des enseignants. Certains ont adopté une attitude prosélyte dans leur travail, selon les RG, citant l'exemple d'une enseignante qui a voulu porter le voile dans une école primaire d'un village du Puy-de-Dôme.

Deux mouvements jouent un rôle décisif dans les conversions de Français à l'islam : le Tabligh (28 % des cas étudiés) et le salafisme (23 %), alors que 30 % des convertis ne semblent rattachés à aucun courant précis de l'islam. En cinq ans, notent les RG, le salafisme a suscité autant de conversions que le Tabligh en vingt-cinq ans. Il se développe sur une idée de rupture par rapport à l'Occident et à ses moeurs corrompues. Les salafites savent également utiliser les nouvelles technologies, surtout Internet, et concilier la religion et les ressources financières.

Très actifs au sein d'associations et autour des lieux de culte des cités, ils possèdent de nombreux petits commerces dans l'édition, la restauration halal et la téléphonie. "C'est un moyen d'offrir des emplois, de créer des solidarités locales , explique M. Marret. Le commerce halal permet aussi, parfois, de blanchir de l'argent sale, comme la mafia avec les pizzerias." Les tablighis, eux, sont censés vivre de l'aumône.

Les salafites "profitent de la vague de réislamisation de la jeunesse maghrébine dans les banlieues, initiée par le Tabligh" , résume l'étude des RG. Mais les deux mouvements ne prospèrent pas selon les mêmes modes. L'influence de l'environnement familial ou amical est déterminante dans près d'un cas de conversion sur deux au salafisme. C'est au contraire le prosélytisme qui arrive en tête (33 %) pour le Tabligh, devant l'entourage (31 %). Cela correspond bien à la nature de ce mouvement, qui s'appuie sur des prédicateurs missionnaires, sillonnant les villes à l'instar des VRP.

Piotr Smolar - Le Monde du 13 juillet 2005

HOMMAGE AU « SHERIF »

Une soixantaine de magistrats, avocats et personnels judiciaires se sont réunis hier à la cour d'appel de Lyon pour rendre hommage au juge François Renaud, alias le « shérif » , assassiné il y a trente ans. « C'était un magistrat hors pair, qui a sans doute inspiré plusieurs générations de jeunes juges » , a déclaré le député Georges Fenech (UMP), qui fut en 1992 le dernier magistrat à instruire l'affaire de l'assassinat du « shérif » , et pour laquelle il a d û rendre un non- lieu. Les membres du commando qui exécutèrent François Renaud de trois balles de 38 spécial dans la montée de l'Observance, durant la nuit du 2 au 3 juillet 1975, ne furent en effet jamais officiellement identifiés. L'ombre du milieu lyonnais a toutefois toujours plané sur ce dossier. Avec son allure cavalière, ses méthodes musclées, le juge Renaud, presque toujours armé, avait déclaré une véritable guerre aux caïds du milieu. « Il est mort victime de son devoir » , assure Georges Fenech, qui a demandé au garde des Sceaux que François Renaud soit cité à l'Ordre de la Nation.

20 Minutes Lyon du 5 juillet 2005

FABIUS-DSK: DE FRERES JUMEAUX A FRERES ENNEMIS

Fauteuil contre strapontin. Samedi, sur invitation de François Hollande, Dominique Strauss-Kahn a pris le siège laissé vacant par Laurent Fabius à la tribune du conseil national du Parti socialiste. Juste à la droite du président de séance Gérard Collomb. Le premier secrétaire, lui, est resté à sa place, à la gauche du maire de Lyon. Quant à Fabius, au vu de l'affluence, il s'est trouvé un strapontin, tout près de la sortie de la salle Victor-Hugo, au troisième sous-sol de l'Assemblée nationale. Ce changement de place préfigure à lui seul le prochain duel du PS. «Sauf accident, Laurent n'a plus qu'un seul adversaire, c'est Dominique», analyse un fabiusien. L'entourage de DSK fait le même constat : «Dominique n'a plus qu'un seul rival, c'est Laurent.»

Le Francilien et le Normand ont longtemps cultivé des ressemblances. Parfois malgré eux. Ils reviennent en effet tous les deux de l'enfer judiciaire : l'affaire du sang contaminé pour Fabius, celle de la Mnef pour Strauss-Kahn. Elus l'un et l'autre de circonscriptions populaires, ces grands-bourgeois se sont succédé à Bercy où ils ont assumé avec zèle

leur social-libéralisme. Après la présidentielle de 2002, ni l'un ni l'autre n'ont tenu à se compter dans le parti. Et se sont retrouvés, au congrès de Dijon en mai 2003, derrière François Hollande. Le temps de réorganiser leurs propres écuries. Durant la campagne référendaire, ils ont publié à quelques jours d'intervalle un opuscule pro-non pour Fabius, pro-oui pour DSK. S'ils ont le même tempo, c'est aussi parce qu'ils sont conseillés par les mêmes stratèges en communication : ceux d'Euro-RSCG. Malgré cette relative proximité, l'énarque héritier de François Mitterrand et l'universitaire filleul de Lionel Jospin ne se sont pas adressé la parole depuis près d'un an. C'était lors de l'université d'été du PS à La Rochelle (Charente-Maritime). DSK avait fait savoir publiquement qu'il passerait «ses jours et ses nuits» à tenter de convaincre Fabius de voter oui au traité constitutionnel européen. «Je n'ai pas envie de passer mes nuits avec toi !» a lâché Fabius.
Depuis, les deux rivaux ont mené des stratégies d'OPA parallèles : Fabius sur la gauche du PS, DSK sur sa droite. Le député de Seine-Maritime a presque fait carton plein : Mélenchon lui a dit oui et Emmanuelli n'a pas dit non. DSK, lui, n'en est qu'aux prémices. Il est loin d'avoir totalement séduit Martine Aubry, Bertrand Delanoë, Jean Glavany et leurs amis. A la mi-septembre, ceux-ci doivent lui soumettre tout comme à François Hollande une synthèse de leurs contributions respectives. Reste le Nouveau Parti socialiste. Avec leurs 17 %, Peillon, passé par l'écurie Strauss-Kahn, et Montebourg, ex-fabiusien, sont très convoités. Au point de se déchirer (Libération des 9 et 10 juillet).
Si les deux duellistes du PS ne se croisent pas, ils se marquent à la culotte. En plein conseil national, Fabius quitte un temps son strapontin. Devant les caméras et les micros qui l'attendent à la sortie des toilettes, il se drape dans ses habits de présidentiable pour souligner que la menace terroriste est «le motif le plus important auquel nous devons réfléchir» deux jours après les attentats de Londres. Un quart d'heure plus tard, DSK éprouve le même besoin et évoque les mêmes amis, la même compassion et la même menace.
A la tribune de la salle Victor-Hugo, ni l'un ni l'autre ne s'expriment. C'est Philippe Martin, député du Gers, qui le fait au nom de Fabius. Il arrache un éclat de rire à DSK et à une bonne partie de la salle lorsqu'il affirme être «opposé à la privatisation du capital d'Electricité de France». Pour tous, Fabius demeure le Premier ministre socialiste champion des privatisations. Celui qui parle au nom de DSK se nomme... François Hollande. La contribution signée par le premier secrétaire a été en grande partie rédigée par le député du Val-d'Oise. Julien Dray y a également prêté sa plume et a trouvé «Dominique cool, brillant, bluffant... mais pas chef de guerre». Lui croit toujours aux chances de Hollande, à moins que Lang...
Dans les couloirs du conseil national, l'ex-ministre de l'Education confie tout net : «Je suis candidat à la candidature. Je m'organise pour cela.» Non loin de là, Ségolène Royal s'applique à montrer qu'il faudra compter sur elle. Au milieu de tout ce bon monde : François Hollande. Auquel revient la lourde tâche d'organiser le débat. A la loyale.
Didier Hassoux - Libération du 11 juillet 2005

LE SCANDALE DU « RAINBOW WARRIOR » A 20 ANS

Triste anniversaire. Il y a vingt ans, dans la nuit du 9 au 10 juillet 1985, le Rainbow Warrior , navire de l'ONG Greenpeace, est saboté par des agents secrets français dans le port néo- zélandais d'Auckland. Le bâtiment coule, avec un homme à bord, le photographe de l'expédition, qui meurt dans l'explosion.
Greenpeace manifestait alors dans la zone contre les essais nucléaires français à Mururoa (Polynésie). Débute alors l'un des plus grands scandales de la présidence de Mitterrand. L'enquête de la police néo zélandaise aboutit en juillet 1985 à l'arrestation et à la condamnation de deux agents français sur place, les « faux époux Turenge » , le commandant Alain Mafart et le capitaine Dominique Prieur. Pendant plusieurs semaines, la France nie toute implication, avant que le Premier ministre d'alors, Laurent Fabius, accuse en septembre 1985 la DGSE. Charles Hernu, ministre de la Défense, démissionnera, et la France paiera 7 millions de dollars à la Nouvelle- Zélande, et 8 millions à Greenpeace.
20 Minutes du 7 juillet 2005

TRI SELECTIF AUX FRONTIERES

Nicolas Sarkozy n'en démord pas : la politique de l'immigration, c'est lui et personne d'autre. Même Chirac et Villepin, très réservés sur le concept d'immigration choisie, ne le feront pas dévier. «S'ils m'ont confié [ces responsabilités], c'est qu'ils me font confiance», a-t-il justifié à Marseille, où il présentait le détail de ses mesures pour «mieux maîtriser» les flux migratoires et «passer d'une immigration subie, où tout le monde est perdant, à une immigration choisie, où chacun est gagnant». Il a proposé d'instituer un «visa à points» pour les étudiants et les actifs qualifiés, qui seront évalués sur des critères d'âge, de diplômes et d'expérience professionnelle. Quant aux effectifs en immigrants «choisis», ils seront déterminés par une mission interministérielle d'évaluation des capacités d'accueil et des besoins de la France en immigrés, qui lancera sa réflexion «dès septembre», et rendra ses conclusions en mars 2006. Sarkozy souhaite aussi un meilleur contrôle des visas de court séjour, «qui ne doivent pas être accordés lorsqu'il existe un risque migratoire», et plus de sévérité dans la répression des «mariages blancs et mariages forcés, qui sont une voie importante d'entrée en France», a-t-il indiqué, préconisant de «faire en sorte que le mariage d'un étranger en situation illégale avec un Français n'implique pas l'octroi automatique d'une carte de séjour».
Dans le même ordre d'idées, le ministre propose une règle simple contre l'immigration culturellement incorrecte : «Polygamie ! Pas de visas !» Quant aux expulsions, il a réaffirmé son objectif d'augmenter «de 50 % le nombre d'éloignements effectifs d'étrangers en situation irrégulière», proposant de reconduire 23 000 personnes aux frontières en 2005, contre 15 000 en 2004. Il compte sur les 1 600 places supplémentaires en centre de rétention administrative d'ici à fin 2006. Et sur les charters de rapatriement, dont il a négocié le principe à Evian, avec ses homologues du G5.
Hervé Vaudoit - Libération du 12 juillet 2005

DISCRIMINATION

Le Centre Gay et Lesbien a été condamné par le tribunal de Prud'hommes à verser 47 100 euros à son ancien directeur, licencié, indique le jugement, en raison de son... « hétérosexualité » !
Valeurs Actuelles du 15 Juillet 2005

COUPER LES VIVRES A LA CGT

C'est la deuxième fois, en très peu de temps, que la CGT montre son vrai visage. Je vous rappelle qu'ils avaient déjà bloqué le port de Marseille il y a quelques années et, souvenez-vous, mon ami Renaud Muselier s'était fait casser la figure devant toutes les caméras de télévision. Marseille a perdu beaucoup de son influence dans le monde méditerranéen à cause de la CGT. Mais nous n'avions jamais atteint une telle situation, à savoir un acte de piraterie !
La France a une image à défendre en matière de sécurité maritime dans le monde et, dans ce contexte, on ne peut pas rester inactif. J'ai trouvé une solution : la CGT a parfois des problèmes financiers, il est important que l'on marque le coup et que l'on décrète une sanction financière à son encontre. Je suis persuadé que les poursuites individuelles et les inculpations n'auront jamais le même impact que la mise en place d'une pénalisation financière. Nous pourrions le faire cette année, à l'occasion du vote des fonds syndicaux versés par les pouvoirs publics. (...)
Le port de Marseille est dans un statut d'extraterritorialité à cause de la CGT. Ce syndicat tend la main pour avoir des millions d'euros de subventions de la part de l'Etat et, dans le même temps, il utilise des méthodes purement staliniennes ! (...)
Dans ce contexte, j'affirme que le point qui fait mal, c'est la caisse... La première fois que les syndicalistes enseignants ont reculé, c'est lorsque nous avons eu le courage de prendre des sanctions financières sur leur salaire ! Il y a un vrai problème de fond. La France est le pays où il y a le moins d'adhérents aux syndicats et, lorsqu'on voit l'attitude de la CGT, j'ai le sentiment qu'il faut faire du karaté pour adhérer à ce syndicat. Ce ne sont pas des autonomes, ce n'est pas la Fraction armée rouge, c'est un syndicat qui a pignon sur rue... Je les connais bien. En 1988, il y avait eu une grève de l'EDF et j'avais eu 17 points de suture sur le crâne, après avoir été manifester devant la CGT ! C'est un mouvement violent qui s'estime tout permis. Alors, la mairie du Raincy (ndlr : Eric Raoult est également maire du Raincy) va peut-être avoir ses vitres cassées à la suite de cet entretien, mais compte tenu de cet empire financier qu'est la CGT, il faut taper à la caisse. Ces gens ne peuvent pas réclamer des millions d'euros de subventions à l'Etat bourgeois pour la formation syndicale et pour la presse syndicale et, dans le même temps, se conduire comme des nervis !
Eric Raoult, député UMP de Seine-Saint-Denis
Minute du 05 octobre 2005

MIL-VIGILANCE N° 46/2005
Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 47/2005 La lettre des adhérents du M.I.L.

DE VILLEPIN / SARKOZY

Dominique de Villepin et Nicolas Sarkozy ont choisi de faire équipe dans le même bateau, ce n'est pas pour le faire verser. On ne fera pas comprendre aux Français que des hommes qui sont dans un même gouvernement se portent de mauvais coups. Je regrette que certains fassent des remarques sur la politique budgétaire du gouvernement. Nous veillons, Bernard Accoyer et moi-même, à ce que dans nos groupes prévale un climat d'union et d'entente et chacun, quel que soit son niveau de responsabilité, doit en faire autant. Dominique de Villepin a de l'autorité. Il sait décider. Il a appris à écouter. Il a révélé des qualités de chef de gouvernement sur lesquelles certains étaient un peu dubitatifs. Ceux qui le connaissaient à l'Elysée découvrent un homme qui a pris une nouvelle dimension. Alors, oui, il a une dimension d'homme d'Etat. On peut en dire autant de Nicolas Sarkozy. C'est un politique averti, fin, créatif. Il a des intuitions fortes sur de nombreux sujets. Le temps de la campagne n'est pas venu. Quant aux petites phrases envoyées de part et d'autre, c'est autant d'énergie qui n'est pas consacrée à l'essentiel. On sait qu'il y a une rivalité entre Tony Blair et Gordon Brown, mais cela ne les empêche pas de collaborer. Essayons d'emprunter à nos voisins ce qu'ils ont de bon.

Josselin de Rohan, président du groupe UMP au Sénat
Le Figaro du 14 octobre 2005

IL EST RARE ...

Il est rare que le gouvernement brave les indépendantistes corses et sorte gagnant de la partie. Il l'est tout autant que le syndicat CGT s'avoue vaincu dans un conflit social qu'il voulait emblématique. Tel est pourtant le bilan de la longue grève de 23 jours de la SNCM, la Compagnie maritime publique Corse-Méditerranée. Seul le gouvernement s'en tire au moins mal. Son plan s'impose. Ses alarmes sur le sauvetage de la Compagnie ont été avalisées. Les bravades syndicalo-indépendantistes ont perdu la face.

Jean-Claude Arbona
La Nouvelle République du Centre-Ouest du 14 octobre 2005

POUR REMPLACER UN LE PEN, RIEN NE VAUT UN AUTRE LE PEN

Dans le cas où Jean-Marie Le Pen se verrait empêcher, à près de 80 ans, de participer en 2007 à sa dernière course à l'Elysée pour des raisons de santé ou en cas d'échec à réunir les 500 signatures nécessaires , certains s'émeuvent déjà de l'hypothèse d'un remplacement au pied levé par Marine Le Pen. Lors de la fête des Bleu Blanc Rouge, les compliments lancés par le président du FN à Ségolène Royal elle risquerait d'être «renvoyée à ses fourneaux par les machos du PS mollissant» ont même été interprétés en interne comme le signe qu'une candidature féminine titillait également le chef vieillissant. Parce qu'elle a marqué sa distance avec les propos de Bruno Gollnisch sur les chambres à gaz comme avec ceux de son père sur l'occupation allemande, Marine Le Pen apparaît aux yeux de ses partisans comme la plus à même de rassembler les 500 précieux sésames pour la présidentielle.

Christophe Forcari - Libération du 17 octobre 2005

DES GENERAUX SEVEREMENT SANCTIONNES

Le "blâme du ministre" infligé au général Henri Poncet, ancien commandant de la force militaire française "Licorne" en Côte d'Ivoire, et à son "adjoint opérations" , le général Renaud de Malaussène, est la plus grave des sanctions disciplinaires prévues par l'article 41 du statut général des militaires. Les deux officiers, à qui il est reproché "d'avoir délibérément occulté des faits graves survenus sur le théâtre d'opérations dont ils avaient la charge", ont également été mutés, par décision du conseil des ministres.

Les trois militaires directement responsables du meurtre de l'Ivoirien Firmin Mahé, "tué par étouffement" à bord du véhicule blindé qui le conduisait de la localité de Bangolo à Man, dans l'ouest de la Côte d'Ivoire, soit l'adjudant-chef Rogel et deux hommes du rang, ont été suspendus de leurs fonctions et seront traduits devant un Conseil d'enquête militaire, qui devra décider de sanctions. Leur chef de corps, le colonel Eric Burgaud, qui commandait jusque-là le 13e bataillon de chasseurs alpins (BCA), sera également entendu par cette instance, notamment parce que l'enquête de commandement n'a pas permis de déterminer si un ordre, fût-il implicite, d'éliminer Firmin Mahé a été ou non donné. Sur ce point, le général Henri Bentegeat, chef d'état-major des armées, a préféré "ne pas apporter de réponse", laissant ce soin au Conseil d'enquête militaire et à la justice.

Le général Bentegeat et le chef d'état-major de l'armée de terre, le général Thorette, ont longuement insisté sur la gravité des sanctions prises à l'encontre des deux généraux (lesquelles ne préjugent pas d'éventuelles poursuites pénales). Les deux hommes, qui pourraient prendre la "décision personnelle" de démissionner de l'armée, auront le titre de "chargé de mission". Leurs responsabilités seront celles que leur chef voudra bien leur accorder, précise-t-on à l'EMA. "Dans les faits, ils sont dans un placard, ils n'auront pas de responsabilités de commandement", précise un officier supérieur. "La confiance ne s'accorde qu'une fois", rappelle Henri Bentegeat.

La question des suites judiciaires reste incertaine. Selon de premières indications, les deux généraux, ainsi que le colonel Burgaud, pourraient être poursuivis pour "non-dénonciation de crime". En réalité, cette infraction, prévue par l'article 434-1 du code pénal, ne paraît pas devoir s'appliquer, dans la mesure où elle concerne un crime "dont il est possible de prévenir ou de limiter les effets, ou dont les auteurs sont susceptibles de commettre de nouveaux crimes", un cas de figure peu en rapport avec la mort de Firmin Mahé, dont la hiérarchie militaire a eu connaissance a posteriori. Ce sera au procureur du tribunal aux armées d'en décider mais, selon un avocat général près la Cour de cassation, l'article 434-1 montre que "le silence pour non-dénonciation de crime n'est pas en soi une infraction pénale".

Les généraux Bentegeat et Thorette ont apporté des éléments de réponse s'agissant des raisons qui ont pu pousser les trois hommes présumés coupables du meurtre de Firmin Mahé à agir, et qui ont incité les trois officiers à "couvrir" leurs subordonnés. Les premiers ont, selon ces témoignages, vécu pendant trois mois dans un climat de crise marqué par les multiples exactions commises par Firmin Mahé et ses hommes, et ils ont donc été incités "à vouloir faire justice eux-m êmes" , a indiqué le général Bentegeat, en précisant que dans l'esprit de l'adjudant-chef Rogel, "il valait mieux que Mahé disparaisse ". Les hommes de ce peloton ont dû agir dans une "situation extrême" , et c'est ce qui a convaincu leurs chefs qu'ils devaient être "protégés des conséquences de leurs actes" . Or "l'éthique n'est pas une variable d'ajustement", a souligné le général Thorette, qui a émis le voeu que l'exemplarité des sanctions permette de "garantir" que de tels actes ne puissent se reproduire.

Les deux généraux se sont montrés confiants dans les réactions de l'armée. Mais certains officiers évoquent une "grogne" face au "lâchage" d'un général qui a couvert ses subordonnés. Après la "grande surprise et l'émotion" initiales, a succédé "un sentiment de stupéfaction et d'horreur, quand les gens ont commencé à saisir ce qui s'était passé", a expliqué le général Bentegeat.

Laurent Zecchini - Le Monde du 4 novembre 2005

MAXIME GREMETZ "PATRON VOYOU ?

« Il parle de "patrons voyous" à la tribune de l'Assemblée, mais avec nous, il a le même comportement qu'eux !" Frédéric Hardy, depuis huit ans l'un des trois attachés parlementaires de Maxime Gremetz, est en mise à pied conservatoire pour faute grave. Une sanction qu'il partage avec Pascaline Annoot, assistante du député communiste de la Somme depuis onze ans. Quant au troisième collaborateur, Vincent Gosset, chauffeur occasionnel du parlementaire, il fait, comme les deux autres, l'objet d'une procédure de licenciement. "Maxime lui avait demandé de le conduire à l'Assemblée nationale. Il a refusé et lui a répondu : "Je m'en vais !" Ce qui se passe est une procédure des plus classiques comme malheureusement de nombreux salariés la vivent dans leur entreprise !", explique Jean-Luc Belpaume, conseiller régional (PCF), ancien secrétaire de l'union locale CGT d'Amiens et proche du député communiste.

On lui a dit qu'on déposait un préavis de grève pour l'après-midi pour pouvoir aller à la manifestation unitaire à Amiens. Il a refusé, nous

disant qu'il fallait assurer un service minimum à la permanence. Cela me dépasse de voir un député communiste en tête d'une manif et dire : "Chez nous, il n'y a pas grève !"", raconte M. Hardy. Les serrures de la permanence ont été changées, les ordinateurs emportés. M. Gremetz se justifie : "Il est normal que je protège la confidentialité des dossiers des gens qui viennent me voir ici."
La fédération de la Somme du PCF, en désaccord politique avec l'unique député communiste picard depuis les élections régionales, soutient les futurs licenciés. M. Gremetz crie au complot politique "parce que, dit-il, je défends une ligne politique qui n'est pas celle de Marie-George Buffet".
Jacques Béal - Le Monde du 30 octobre 2005

UN EURODEPUTE ALLEMAND D'ORIGINE TURQUE SUSPECTE DE RAPT

Né à Ankara en 1942, Vural Öger a émigré à Berlin pour effectuer des études d'ingénieur. Il a ensuite eu l'idée de créer une agence qui, au départ, organisait les voyages en charter de travailleurs turcs regagnant leur pays. Öger Tours est aujourd'hui devenu un important consortium. Son patron était cinquième sur la liste du SPD lors du dernier scrutin européen. M. Öger a été décoré tant en Allemagne qu'en Turquie pour avoir créé une fondation qui oeuvre à la connaissance mutuelle des deux peuples. Défenseur de la Turquie laïque et kémaliste, il milite pour l'adhésion de son pays d'origine à l'Union européenne, reprochant volontiers aux Français leurs "préjugés" , explicables, selon lui, par leur méconnaissance des réalités turques. Il a critiqué récemment certaines de ses collègues, y compris d'origine turque, qui voulaient inclure la question des droits de la femme dans les négociations d'adhésion.
Il admet avoir eu, en 1997, un litige financier avec la victime, qui lui doit 1,5 million d'euros. Il aurait cependant "renoncé depuis longtemps" à récupérer cet argent. Le député déclare également qu'il connaissait "depuis sept ou huit mois" l'un des ravisseurs présumés, Ahmet Y. "Mais je connais beaucoup de gens et je ne peux, à chaque fois, enquêter sur leur passé".
Jean-Pierre Stroobants - Le Monde du 15 octobre 2005

STATISTIQUE

Le nombre de détenus condamnés pour un crime ou un délit sexuel a doublé en dix ans, passant de 3711 personnes en 1994 à 7446 en 2004. Sur les 55 000 détenus en France, 40 % environ le sont pour délits ou crimes sexuels. La part de récidivistes potentiels est de l'ordre de 2-2,5 %, soit 6 à 800 détenus qui, après leur libération, pourraient commettre un nouveau crime sexuel.
Lettre du groupe UMP de l'Assemblée nationale du 14 octobre 2005

UN «CHINOIS» NOMME FRECHE

En juin 1965, la police suisse cueille, à la sortie de l'ambassade chinoise à Berne, plusieurs militants maoïstes français. Garde à vue, interrogatoire puis expulsion manu militari: parmi eux, Georges Frêche, l'actuel président de la région Languedoc-Roussillon, alors âgé de 26 ans. Que fait-il à Berne et pourquoi les autorités surveillent-elles les pro-chinois français avec tant de zèle, deux ans après le schisme sino-soviétique qui marque l'éclosion des mouvements maoïstes?
Georges Frêche apparaît dans cette période comme un jeune universitaire fasciné par les idées nouvelles. Il rejoint les Amitiés franco-chinoises et, dès 1964, adhère à la Fédération des cercles marxistes-léninistes (FCML), que dirigent Jacques Jurquet et André Marty. Il n'est rien de commun entre ces sinophiles de la première heure et les folkloriques «maos» des années 1970. Minigroupuscule, la FCML mène une lutte active contre les «révisionnistes soviétiques». Traduction: le PCF. La petite organisation dépend étroitement de la Chine, qui la subventionne généreusement. Pour des raisons de sécurité et de discrétion, les contacts entre les militants français et les hiérarques chinois s'effectuent en territoire neutre, à l'ambassade de Pékin à Berne. En février 1965 sort le premier numéro d'un organe militant qui prétend concurrencer L'Humanité: L'Humanité nouvelle, journal «marxiste-léniniste», est financée à coups de valises de dollars. Berne est le lieu où les militants reçoivent des consignes, mais aussi la banque secrète de la révolution. Jeune et fringant militant de la FCML, Frêche a l'honneur d'écrire dans L'Humanité nouvelle, sous le pseudonyme de Georges Lierre.
La situation se complique rapidement. A l'instigation des Chinois et des Albanais, des cercles dissidents surgissent un peu partout, provoquant une guéguerre tragi-comique. La FCML domine le sud de la Loire. Au nord, un Centre marxiste-léniniste de France (CMLF) la concurrence, sous la houlette de Claude Beaulieu. Bien que membre de la FCML, «Frêche-Lierre» lorgne avec sympathie sur le CMLF et se rêve en rassembleur du courant maoïste. Les deux mouvements ne pourraient-ils s'unir face à cet ennemi commun qu'est le Parti communiste? Pendant les six premiers mois de 1965, il entreprend de séduire, une à une, les cellules de la FCML, profitant de l'absence de Jurquet et Marty, partis pour l'Albanie en «visite officielle»; il parvient à convaincre plusieurs cercles, dont celui de Paris. La réaction des dirigeants est foudroyante. Le 5 juin 1965, ils adressent une lettre par porteur spécial à l'ambassadeur de la République populaire d'Albanie: «Nous sommes en train de faire face à une situation sérieuse qui vise à saper l'unité de la FCML, et qui est développée par un élément introduit dans nos rangs depuis décembre 1964.» Frêche et les «frêchistes» sont exclus de la FCML. Dans une note confidentielle transmise au gouvernement albanais, le secrétariat de la fédération exprime sa rancœur: «Brillant d'éloquence et faisant étalage d'une grande érudition marxiste-léniniste, ce curieux personnage a pu illusionner quelques honnêtes militants. Mais, en fait, son ambition ne s'est pas retenue longtemps.» Or, Georges Frêche a de la ressource, et il est, lui aussi, en contact avec les Chinois… En juin 1965, il accepte de faire le voyage de Berne: sous les auspices de Pékin, la rencontre vise à réconcilier les parties adverses. Et c'est alors que la police helvétique met tout le monde dans le même panier à salade…
Plus tard, le futur maire de Montpellier rallie le Centre marxiste-léniniste de France, qui adopte très vite une position curieuse, probablement dictée par les Chinois: lors de l'élection présidentielle de décembre 1965, il appelle à voter de Gaulle, pour «barrer la route à Mitterrand, le candidat américain»! Puis Frêche s'éloigne à petits pas du maoïsme et rallie la social-démocratie. Son pseudonyme, Georges Lierre, lui restera néanmoins comme un sobriquet, les maoïstes ayant l'habitude de le surnommer «la plante grimpante».
Christophe Bourseiller - L'Express du 04 juillet 2005

BRUGUIERE : «LA MENACE TERRORISTE EST ELEVEE»

Jamais la radicalisation n'a été aussi forte. Elle est directement liée à la situation en Irak, qui modifie les contours de la menace. Nous assistons en fait à une mutation des réseaux, avec de nouveaux acteurs beaucoup plus jeunes, parfois même mineurs, et donc encore plus malléables. Ils se démarquent des activistes recyclés des organisations islamistes du Maghreb, tel le GIA. Ces adolescents du djihad n'ont pour certains qu'un bagage scolaire ou religieux rudimentaire mais sont prêts à s'enflammer sous l'impulsion d'un émir de circonstance. Le vivier devient de plus en plus instable. Les convertis sont indéniablement les plus durs. Les conversions sont aujourd'hui plus rapides et l'engagement plus radical. Les jeunes recrues sont souvent dépêchées elles aussi sur les théâtres d'opérations, comme en Irak. Des femmes également se convertissent pour la cause, avec un intérêt non négligeable pour les djihadistes venus constituer ou réactiver une cellule : un mariage avec un ressortissant français, c'est l'assurance pour le futur conjoint étranger en situation irrégulière de pouvoir circuler avec des papiers en règle. Le vivier islamiste évolue constamment. Cela tient à la nature même de ces groupes très atomisés qui ont un développement de type viral. Le noyau dur est peut-être constitué de cinquante à cent personnes. Ceux-là ont une trajectoire terroriste avérée. Ensuite, il y a le cercle des radicaux engagés qui apportent leur soutien financier ou matériel au réseau, puis celui des fondamentalistes vindicatifs, certes moins impliqués mais qui peuvent basculer à tout moment. A la différence du grand banditisme où les voyous ont tendance à vivre en vase clos, ici les acteurs, très mobiles, peuvent nouer des contacts avec d'autres activistes sur tous les continents. Ils passent sans cesse d'un cercle à l'autre.
La menace chimique reste d'actualité. Pour la simple raison que certains de ces réseaux ont travaillé sur du chimique ou du biologique primaire de type ricine ou toxine botulique. Ils ont été formés en Afghanistan, dans des camps spécialisés, en Géorgie, en lien avec la mouvance tchétchène et dans le Kurdistan irakien. Le risque de bombe sale ne relève pas de la supputation. Il s'est déjà matérialisé avec l'affaire Jose Padilla, ce taliban américain de Brooklyn interpellé en mai 2002 alors qu'il voulait faire exploser une bombe radiologique aux Etats-Unis.
Les mesures proposées en matière de vidéosurveillance ou de hiérarchisation des peines sont nécessaires. La prolongation de la garde à vue antiterroriste de quatre à six jours est également devenue indispensable. Avec l'internationalisation des réseaux et les moyens techniques qu'ils emploient, les temps d'enquête et d'expertise sont devenus plus longs, et les quatre jours ne suffisent plus.
Jean-Louis Bruguière, juge anti-terroriste
Le Figaro du 05 octobre 2005

MIL-VIGILANCE N° 47/2005
Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 48/2005 La lettre des adhérents du M.I.L.

NICOLAS SARKOZY : «IL N'Y A PAS DE SUJET TABOU»

En organisant une garden-party concurrente de celle de l'Elysée le 14 juillet au cours de laquelle il a dénoncé le règne de «l'immobilisme», Nicolas Sarkozy a semé un peu plus le désordre dans la majorité. Le ministre de l'Intérieur s'explique.

A force de critiquer, voire de moquer Jacques Chirac, ne dévaluez-vous pas la fonction présidentielle à laquelle vous aspirez ?

Je ne crois pas que la volonté de lucidité, le parler vrai et la liberté de ton soient des défauts. Je vois bien que le climat est tendu et que les observateurs montent en épingle la moindre déclaration. Un petit nombre de personnes dans la majorité veulent faire se fâcher les montagnes, et envenimer les choses. Cela ne me détournera pas de mon chemin. Je suis serein et déterminé. Il n'y a pas de crise des institutions parce que le président de la République est élu jusqu'en 2007 et qu'il avait indiqué, à juste raison, que, quel que soit le résultat du référendum, il resterait jusqu'à la fin de son mandat. Et il n'y a pas de crise dans la majorité parce que j'ai fait le choix, au lendemain du 29 mai, d'être garant de notre unité. Si j'étais resté en dehors du gouvernement, l'opposition entre l'UMP et le gouvernement aurait été l'affaire de quelques jours. Avec Dominique de Villepin, nous travaillons main dans la main. Chacun met de l'eau dans son vin. Quant à Jacques Chirac, j'ai toujours respecté sa personne et sa fonction et je continuerai de l'aider pour que le bilan de son quinquennat soit le plus positif possible.

Mais l'affaiblissement de la fonction n'impose-t-il pas de la réformer pour rendre le Président plus responsable ?

Jamais le Président n'a été aussi responsable, à ses yeux comme à ceux de l'opinion publique. Les Français savent très bien que c'est lui, le patron, l'inspirateur. Il ne faut pas confondre l'approbation de l'opinion, qui est fonction de critères circonstanciels, et la force de l'institution. La réponse à la crise de la politique n'est pas institutionnelle. C'est un débat d'idées beaucoup plus libre dont nous avons besoin. J'essaye de le faire avec l'UMP pendant qu'au PS c'est l'encéphalogramme plat ! François Hollande, c'est l'Hibernatus de la politique : je ne dis rien, je ne pense rien, je ne propose rien !

Vous avez dit : «Villepin, c'est Chirac.» Le Premier ministre a-t-il pris la mesure de sa tâche ?

Le Premier ministre tient sa légitimité du président de la République, c'est une évidence. Il a pris la mesure de sa fonction et l'exerce dans les meilleures conditions. Le débat sur le rythme du changement, lui, remonte à 2002. A l'époque, je disais qu'il fallait aller plus vite, plus loin, plus fort. Je n'ai pas changé d'avis et j'ai la conviction même que 2007 ne se traduira pas par un désir d'alternance mais par une volonté de rupture.

Le «plan d'urgence» pour l'emploi ne suffira pas ?

Ce plan est utile et portera ses fruits. Le Premier ministre est allé au bout des marges de manoeuvre qui sont les siennes. Au-delà, le «modèle social français» n'est plus une question taboue. Je ferai des propositions pour l'améliorer afin qu'enfin l'objectif du plein emploi soit possible. J'en ferai aussi pour réformer l'ISF, dont certaines modalités constituent un obstacle à la compétitivité de notre pays, même si le principe d'un impôt sur la fortune est juste. Mais je récuse l'idée qu'un mot ne pourrait être prononcé. Je le répète : il n'y a pas de sujet tabou.

Est-ce toujours un handicap que le Premier ministre n'ait jamais été élu ?

Il n'existe rien de rédhibitoire dans la vie. L'UMP n'est pas au service de son président. Sa chance c'est de compter de nombreux talents. Je ne peux pas être pour la concurrence quand il s'agit des autres et contre si elle me concerne.

Dominique de Villepin peut donc être un concurrent pour 2007 ?

Il n'y a pas de candidat autoproclamé, unique et obligatoire. Représenter sa famille politique se mérite par un travail de tous les instants. J'ai fixé un calendrier, je m'y tiendrai, et je ferai voter les militants.

Vous avez aussi justifié votre retour place Beauvau par votre souci de vous protéger d'«officines». Vous en voulez toujours à Dominique de Villepin et au directeur de la DST, Pierre Bousquet de Florian, d'avoir laissé circuler des accusations vous concernant dans l'affaire Clearstream ?

Nous nous sommes expliqués. Je ne vais pas m'exprimer sur une affaire qui est dans les mains de la justice comme je l'avais demandé. J'ai d'autant moins de commentaires à faire que chacun aujourd'hui est bien persuadé que je suis une victime. La vie politique est encombrée par des officines depuis longtemps. J'ai l'intention d'y mettre de l'ordre. Quant au patron de la DST, il a ma confiance. Elle sera nécessaire dans la période de danger que traversent la France et l'ensemble des démocraties.

Quelles leçons tirez-vous des attentats de Londres ?

Nous devons être beaucoup plus sévères à l'endroit de ceux qui embrigadent les jeunes kamikazes. Je vais relancer les procédures de déchéance de nationalité à l'égard des imams français qui tiennent des discours violents et intégristes, expulser systématiquement ceux qui ne respectent pas nos valeurs et ne sont pas français, et renforcer la vigilance sur les lieux de culte où des habitudes extrémistes ont été ancrées. Ce sera tolérance zéro ! Mais tout ceci n'est possible que si on fait un effort d'intégration.

Dominique de Villepin rejette les quotas d'immigrés que vous souhaitez...

Je ne suis pas un fanatique des quotas, mais s'y opposer par principe, c'est parfois s'interdire de débloquer une situation et de réparer une injustice. D'ailleurs, il en existe déjà, comme la parité ou l'embauche de 6 % de travailleurs handicapés dans la fonction publique. En matière d'immigration, nous allons fixer des objectifs, quantifiés chaque année devant le Parlement. Et ce qui est sûr, c'est que nous ne pouvons plus tolérer les détournements de procédure en matière de regroupement familial, d'aide médicale d'urgence ou de mariages blancs.

Mais vous tolérez la surpopulation dans les centres de rétention...

Si les centres sont surchargés, c'est parce que les procédures d'expulsion sont trop longues et qu'elles ne sont pas assez exécutées. Il faut donc expulser plus rapidement. Le ministre espagnol socialiste de l'Intérieur souhaite des vols européens groupés de retour d'étrangers en situation irrégulière. Les ministres socialistes allemand et anglais sont d'accord. Nous allons donc organiser ces retours groupés. Et tant pis si ça pose un problème à une petite élite française...

Charters, expulsions, déchéances de nationalité, vous enclenchez la «lepénisation» de l'UMP ?

C'est faux et c'est insultant. Y a-t-il un mot de ma part sur l'immigration qui soit antirépublicain ? Avez-vous entendu Le Pen demander des quotas d'immigrés ? Je me fais attaquer par l'extrême droite à propos du Conseil français du culte musulman, de la suppression de la double peine ou de la «discrimination positive», et en même temps, on m'accuse de me lepéniser... On devrait plutôt se satisfaire qu'enfin le débat sur l'immigration se déroule sans exclusive et sans excès.

Et vous voilà applaudi par l'électorat FN...

Et alors ? Ces électeurs étaient républicains avant de basculer au FN. Doit-on les déchoir de leur droit de vote ? Alors ajoutons ceux qui ont voté une fois pour le PC, pour l'extrême gauche, qui ont soutenu Pol Pot ou Mao. J'essaye de ramener dans le giron républicain ceux qui ont voté FN, mais je ne raisonne pas en termes de parts de marché électorales. Il n'y a plus de fidélité immuable des électeurs à un camp ou à l'autre. Mais il n'y a plus non plus de territoire interdit. Il n'y a que des électeurs qui attendent des politiques qu'ils agissent avec vigueur pour changer leur quotidien.

Depuis 2002, rien n'a changé dans des quartiers difficiles comme à La Courneuve...

Au moins les habitants de La Courneuve me savent-ils gré d'essayer de m'occuper d'eux. Mais on ne peut pas régler en trois ans ce qui a été délaissé pendant trente ans. Le grand nombre de voitures incendiées le 14 Juillet montre qu'il reste un énorme travail à faire pour éradiquer ce «sport national». Je ne baisserai pas les bras. Nous finirons par obtenir des résultats. Il le faut pour la République et pour ceux qui vivent dans ces quartiers.

Vous dénonciez déjà l'inefficacité du gouvernement Jospin en la matière. Vous êtes au pouvoir depuis trois ans, pourquoi avez-vous échoué ?

Depuis 2002, la délinquance a diminué de 12,5 %. Sous le gouvernement Jospin, elle n'avait cessé d'augmenter. Il est vrai que lutter contre les violences urbaines est compliqué parce que la répression ne suffit pas. C'est pourquoi je présenterai un projet de loi sur la prévention cet automne. On peut peut-être nous reprocher de ne pas aller assez vite, mais on ne peut pas dire qu'on a échoué. Les

résultats obtenus marquent spectaculairement la rupture avec la «démission» du PS sur ce sujet.
Renaud Dely, Antoine Guiral et Patricia Tourancheau
Libération du 19 juillet 2005

"PISTONNES" PAR LA GAUCHE

Lorsqu'on veut monter au cocotier, mieux vaut avoir la culotte propre ! Conseiller de Paris UMP, Christophe Lekieffre ne croyait pas si bien dire lorsqu'il interpellait Delanoë en citant au conseil de Paris – et à propos du logement social – ce « vieux proverbe africain »…
Quatre ans après son élection en champion de la « transparence », c'est peu dire, en effet, que le système Delanoë – que rien ne permet, pour l'heure, de mettre directement en cause – révèle, à tout le moins, des failles. Comment expliquer autrement les HLM dont bénéficient, depuis peu, trois personnalités de gauche, apparemment pas dans le besoin ? Sont concernés : l'ex-danseur étoile Patrick Dupont, attributaire d'un logement Opac en plein cœur du Marais (IVe) ; la comédienne Valérie Lang, fille de l'ancien ministre, et locataire, avec son seul conjoint, d'un… cinq pièces dans le IXe ; enfin Franck Chaumont, chargé de la communication de l'association Ni pute, ni soumise, très liée au PS …
Plus de 80 000 euros, soit dix-huit ans de son nouveau loyer : c'est ce qu'aura rapporté à Patrick Dupont sa participation à la Ferme célébrité sur TF1, achevée à la fin juin. Car l'ancien danseur étoile s'est vu octroyer un HLM durant son séjour à la ferme de Visan (Vaucluse) – dont il a signé le bail après sa sortie : 40 mètres carrés rue du Temple à 380 euros par mois. « Le tiers du prix », dit un expert immobilier. Interrogé par Valeurs Actuelles, M. Tallec, chef de cabinet de Jean-Yves Mano, l'adjoint PS au logement de Delanoë, reconnaît être « au courant » de cette attribution. Reste que, selon lui, « le logement de M. Dupont a été attribué, non par la Mairie de Paris, mais par la préfecture » (l'un et l'autre se partageant l'essentiel des HLM de la capitale). Estime-t-il cette attribution justifiée ? « Non, répond-il, mais nous n'y pouvons rien. » Le fait que Dupont soit, par ailleurs, propriétaire (d'une maison en Eure-et-Loir), ce qu'interdit le règlement de l'Opac ? « C'est illégal, répond M. Tallec, mais je ne suis pas au courant. »
Concernant Valérie Lang et son concubin Stanislas Nordey (le fils du cinéaste Jean-Pierre Mocky), le chef de cabinet de Jean-Yves Mano se montre plus explicite : « Mme Lang n'a rien obtenu du tout. Elle était déjà là dans un bâtiment que nous avons acheté », pour le transformer en logements dits "intermédiaires". Le hasard faisant bien les choses, la fille de Jack Lang a ainsi vu… diminuer le loyer de son cinq pièces, situé dans un superbe immeuble haussmanien de la rue Jean-Baptiste-Pigalle, non loin de Notre-Dame-de-Lorette : 1 200 euros mensuels, contre « 1 600 à 2 000 euros par mois, selon la surface, pour un cinq pièces dans le quartier », selon le même agent immobilier.
Si M. Tallec reconnaît que les textes interdisent à un couple seul d'obtenir un cinq pièces dans le parc HLM (normalement prévu pour un couple avec trois ou quatre enfants), celui-ci ajoute : « Mais, dans le cas précis, la personne étant déjà occupante des lieux, nous ne pouvons rien faire… » Dommage, simplement, pour la cohérence de son combat, que Valérie Lang ait pris fait et cause pour les… mal-logés !
Reste le cas de Franck Chaumont, proche collaborateur de Fadela Amara, la présidente de Ni pute ni soumise, bénéficiaire d'une subvention de 30 000 euros de la Mairie de Paris. « M. Chaumont était déjà locataire d'un logement social », précise M. Tallec, et n'a obtenu son nouvel HLM qu'à la suite d'un « échange », favorisé par « l'intervention d'une mairie d'arrondissement. » Problème : comme Dupont, Chaumont et sa concubine seraient propriétaires. Cela aussi, le chef de cabinet de Mano dit l'ignorer…
Georges Langlois - Valeurs Actuelles du 15 Juillet 2005

VUS A LA TELE

«La télévision ne prend que les plus beaux», ironise Lucien Degauchy, député UMP de l'Oise. Les autres doivent chaque semaine trouver une stratégie afin de se faire remarquer des caméras de France 3, et donc de leurs électeurs, lors des questions au gouvernement.
L'idéal, pour les élus, c'est de prendre la parole. Mais, sur 577 députés, seuls 12 par séance peuvent poser une question à un ministre. Pour attirer les objectifs, il faut donc ruser. Certains misent sur l'apparence. «Degauchy est connu pour ses tenues voyantes. Il porte souvent des vestes et des cravates rouges ou jaunes», se moque Fernand Tavares, responsable éditorial de France 3. Mais cet élu a plus d'un tour dans son sac. «Il s'arrange toujours pour passer d'un banc à l'autre afin de se placer derrière celui qui va s'exprimer et de faire ainsi partie du cadre».
Quelques-uns comptent sur leur mauvais caractère. Les députés savent pertinemment que, si Jean-Louis Debré, président de l'Assemblée, est amené à les réprimander du perchoir en hurlant «Ça suffit, monsieur X!» ou les interpelle par leur nom, les caméras zoomeront sur eux. Les spécialistes? Maxime Gremetz (PC), Christian Bataille (PS), Jean Glavany (PS), Henri Emmanuelli (PS) ou Jean Auclair (UMP), réputés pour être des «grandes gueules». Degauchy, lui, a même envoyé un petit mot à Debré pour le remercier de l'avoir cité.
Plus calme, François Bayrou (UDF) s'efforce d'apparaître entouré de ses acolytes, comme Maurice Leroy, Hervé Morin ou Nicolas Perruchot, pour montrer, en plan d'ensemble, une équipe soudée.
Déborah Nizard - L'Express du 25 juillet 2005

SUR LES PLAGES, L'UMP INVENTE L'ADHESION PAR SMS

« C' 'est l'été, devenez populaire." Il ne s'agit pas là d'une des répliques du surfeur Brice de Nice, mais d'une invitation de son principal rival cet été sur les plages, Nicolas Sarkozy. Faire débuter la tournée de sa caravane estivale à Nice ne suffira peut-être pas à l'UMP pour entrer au box-office des adhésions. Car l'objectif du mouvement est avant tout "de gagner des électeurs, de gagner des adhérents, d'être la première force populaire du pays", expliquait le président de l'UMP, Nicolas Sarkozy, à l'issue de la conférence de presse présentant l'opération. Et à ce petit jeu-là, tout est bon.
Un maillage étroit du littoral, d'abord. Avec deux caravanes pour sillonner les plages, de la Côte d'Azur aux Côtes-d'Armor, en passant par la côte basque et la côte normande. Au total, une quarantaine de villes-étapes visitées avant d'atteindre La Baule, où se tiendra l'université d'été des Jeunes populaires. "Ce qui est curieux, c'est qu'on soit la seule force politique à prendre ces initiatives", s'est félicité M. Sarkozy.
Anne-Lise Defrance - Le Monde du 27 juillet 2005

LE CAMP DES SAINTS

Environ 350 immigrants clandestins sont parvenus à abattre, lundi à l'aube, une portion de la clôture métallique séparant le Nord marocain de l'enclave espagnole de Melilla, lors d'une nouvelle tentative d'infiltration massive. Cet assaut groupé, impliquant au total quelque 700 clandestins, s'est produit à 5 h 15 sur une portion du grillage déjà surélevée à 6 mètres. Les autorités locales ne pouvaient encore expliquer par quel moyen la clôture a été abattue. L'assaut a notamment été mené à l'aide d'échelles artisanales, a constaté un photographe de l'AFP, auquel une source médicale sur place a indiqué que 350 personnes étaient parvenues à entrer en Espagne. Côté espagnol, environ 300 de ces Africains attendaient déjà à la porte du commissariat afin de se faire enregistrer et d'obtenir l'avis d'expulsion qui leur ouvrira les portes du centre d'accueil local pour immigrants – avec notamment une assistance médicale –, puis celles de l'espace Schengen.
L'enclave de Melilla et celle de Ceuta, toutes deux espagnoles, constituent l'unique frontière terrestre entre le continent africain et l'Union européenne (UE). Les tentatives d'infiltration s'y sont multipliées ces dernière semaines. Cinq clandestins africains sont morts jeudi dernier lors d'un assaut similaire à Ceuta, auquel avaient participé 500 clandestins, dont 200 avaient réussi à franchir la double barrière métallique, selon un bilan espagnol. Et quelque 300 clandestins étaient passés à Melilla mardi dernier lors de deux assauts massifs, ayant impliqué environ 1 000 immigrants au total. Ces événements ont poussé Madrid à accélérer la surélévation des clôtures de Melilla et de Ceuta, qui doit s'achever dans les prochains mois. Le chef du gouvernement espagnol, José Luis Rodriguez Zapatero, s'était dit confiant jeudi dans le fait que ces assauts massifs "conjoncturels" cesseraient lorsque ces travaux seraient achevés. Les autorités espagnoles et marocaines ont aussi déployé la semaine dernière respectivement 480 militaires, et 1 600 policiers et gendarmes en renfort de part et d'autre des frontières pour contrer de telles tentatives.
Le Monde du 4 octobre 2005

MIL-VIGILANCE N° 48/2005
Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 49/2005 La lettre des adhérents du M.I.L.

«LE NATIONALISME CORSE»

« Aujourd'hui la dérive mafieuse est généralisée. On recense à Bonifacio plus de morts violentes que dans certaines grandes villes américaines. C'est comme si on recensait 9 000 assassinats en une année à Paris ! »

Léo Battesti, cofondateur du FLNC en 1976
Libération du 22 août 2005

LES LECONS DU REFERENDUM

La Commission européenne a approuvé le «plan d'action de la Commission relatif à l'amélioration de la communication sur l'Europe» proposé par la Vice-présidente Margot Wallström chargée des relations institutionnelles et de la stratégie de communication. Les cinquante actions prévues par le plan visent à améliorer les capacités et les compétences de la Commission pour informer sur les politiques européennes. Commentant la décision de la Commission, Mme Wallström a déclaré: «le plan d'action reflète de manière très concrète et pragmatique la priorité politique consistant à engager un dialogue avec les citoyens à travers l'Union européenne. Aujourd'hui, nous avons pris une décision sur une méthode de travail qui nous mènera à une approche moderne de la communication dans l'ensemble des services. Cela est indispensable si nous jugeons réellement nécessaire de renforcer le dialogue, la consultation et le débat sur le rôle de l'Union. Toutefois, cette tâche va naturellement au-delà du mandat de la Commission; pour la mener à bien il est essentiel d'établir un partenariat avec l'ensemble des principaux autres protagonistes de la politique européenne dans l'UE – défi que nous relèverons plus tard cette année dans un Livre blanc».

La Commission a adopté une nouvelle approche de la communication basée sur trois principes:

1) L'écoute. Il ne suffit pas d'informer les citoyens de l'UE; il faut également les écouter et tenir compte de leur opinion.

2) La communication: expliquer comment les politiques de l'UE ont une influence sur la vie quotidienne de ses citoyens et quelle est leur valeur ajoutée.

3) Les contacts avec les citoyens au niveau local: adapter les messages au public dans chaque État membre et les transmettre par les canaux que ces audiences préfèrent dans la langue qu'elles comprennent.

Communiqué de la Commission Européenne du 20 juillet 2005

DEUX DEPUTES UMP RECLAMENT DES POURSUITES CONTRE UN RAPPEUR

Deux députés UMP, François Grosdidier (Moselle) et Daniel Mach (Pyrénées-Orientales), ont demandé au garde des sceaux d'engager des poursuites judiciaires contre le rappeur Richard Makela. Ils lui reprochent de véhiculer un discours de "haine" dans une chanson intitulée Fransse , figurant sur son dernier album, Politikment Incorrect .

Le 17 août, M. Mach a adressé une lettre à ses collègues pour les inviter à s'associer à sa requête. Dans ce courrier, il restitue les passages les plus violents tirés des 19 titres de l'album : "La France est une garce, n'oublie pas de la baiser jusqu'à l'épuiser, comme une salope il faut la traiter mec !" , "Moi, je pisse sur Napoléon et sur le général de Gaulle ", "Putain de flics de fils de pute" , etc. L'élu procède aussi à un "bref descriptif" d'un clip du rappeur dans lequel "la France est représentée par deux femmes quasi nues (...), qui s'exhibent en se frottant de façon indécente au drapeau tricolore" .

Dans une autre chanson, Le Monde d'aujourd'hui , que M. Mach ne cite pas , l'artiste parle de "cette injustice que ressentent les fils de damnés" . Il ne ménage pas ses "coups de gueule, coups de gun" contre "Sarkozy et toute sa clique" , Chirac et "la flicaille qui te traite comme de la racaille" . "La France est une mère indigne qui a abandonné ses fils sur le trottoir sans même leur faire un signe" , tonne-t-il. Pour M. Mach, "ce message, reçu par des jeunes fragilisés et malléables, peut légitimer chez eux au mieux l'incivilité, au pire le terrorisme." Et d'appeler à la "mobilisation générale" : "C'est de la sauvegarde de notre pays, de notre démocratie, de notre honneur et de nos valeurs qu'il s'agit" , ajoute-t-il.

Le 12 août, M. Grosdidier avait saisi le garde des sceaux dans des termes quasi identiques. "Son message, s'indignait-il à propos de Monsieur R, reçu par des jeunes déstructurés, peut créer un sentiment de révolte contre la France, l'Occident, voire légitimer la vocation terroriste."

Le Monde du 23 août 2005

A L'UMP, SARKOZY VEUT UNE BOITE A IDEES TOUTE DEVOUEE

Par ici la monnaie... et par là le programme. Pour préparer sa candidature présidentielle de 2007, Nicolas Sarkozy veut une structure à sa botte capable de mouliner des idées pour lui. Et si en plus elle peut être payée par des fonds publics, autant ne pas se priver. Le patron de l'UMP a donc décidé de couper les ponts (et les vivres) avec la Fondation pour l'innovation politique (FIP), créée par Jérôme Monod, conseiller politique de Jacques Chirac, à l'époque où Alain Juppé dirigeait le parti. En partie financé par l'UMP, ce think-tank a eu le tort d'excéder à plusieurs reprises le ministre de l'Intérieur, notamment par ses prises de position favorables à l'adhésion de la Turquie à l'UE. Reconnue «d'utilité publique», la FIP continuera à fonctionner sur des fonds publics (à hauteur de 66 %) et privés mais sans les 550 000 euros que lui versait l'UMP (17 % de son budget). Le moment venu, cette structure chiraquienne pourra toujours se mettre au service de Dominique de Villepin, si le Premier ministre décide de briguer un mandat présidentiel sans se soumettre au vote des militants de l'UMP.

Pour ne pas être en reste, Sarkozy aura lui aussi sa fondation. Et vite. Il veut qu'elle soit opérationnelle début 2006. Dans un étrange mélange des genres, le président de l'UMP va profiter de sa casquette de ministre de l'Intérieur pour accélérer la procédure de reconnaissance d'utilité publique (délivrée par son propre ministère) et pouvoir ainsi disposer de l'argent public afférent. C'est François Fillon, ex-ministre de l'Education débarqué par Villepin, qui en prendra la présidence. «Ne tournons pas autour du pot, le but ce sera d'avoir des idées originales et un projet pour la France dans la perspective de 2007», reconnaît un proche de Fillon. La création de cette fondation numéro 2 a fait grincer quelques dents au sein de l'UMP. Certains auraient préféré renforcer la direction des études, qui joue déjà le rôle de boîte à idées du parti. Mais il fallait aussi donner à François Fillon un titre et distribuer quelques postes au sein du futur organisme.

De son côté, la fondation chiraquienne fait mine de ne pas s'offusquer de l'apparition d'une concurrente. «Il n'y aura pas de rivalité entre nous, puisque l'UMP veut se constituer un programme politique alors que nous, nous travaillons sur la prospective européenne et internationale avec des chercheurs de haut niveau venant de tous les horizons», assure un de ses membres. La FIP ne boxerait donc pas dans la même catégorie... Ayant anticipé sa rupture avec l'UMP, son conseil de surveillance avait récemment entériné la décision de ne plus avoir recours au financement des partis politiques. «La FIP ne servait pas à grand-chose si ce n'est à pondre des documents qui n'avaient aucun rapport avec les prises de position de l'UMP. Elle affirmait ne pas être une fondation UMP depuis que Nicolas Sarkozy a pris la présidence du parti; ça tombe bien, elle ne l'est plus du tout», assène un proche du ministre de l'Intérieur. Pas de rivalité, donc, mais déjà une certaine détestation.

Antoine Guiral - Libération du 26 juillet 2005

600 RMISTES DU RHONE POUR LES VENDANGES

Nouvelle main-d'œuvre pour les viticulteurs du Beaujolais. Plus de 600 RMistes se sont porté candidats aux vendanges auprès de l'ANPE du Rhône. Ils pourront cumuler leurs salaires avec leurs allocations.

Environ 4 600 RMistes demandeurs d'emploi du département avaient été convoqués cet été pour participer à cette opération organisée avec le conseil général, mais très critiquée par les associations de chômeurs

20 Minutes édition Lyon du 25 août 2005

AU CŒUR DES CONTRIBUTIONS SOCIALISTES : UNE FISCALITE ELEVEE

François Hollande l'a annoncé : la protection des services publics impose "un niveau de fiscalité capable de financer les dépenses". Plus personne ne réclame de réduire les impôts, bien au contraire. Le député

Serge Janquin, premier secrétaire de la fédération du Pas-de-Calais, confiait : "C'est le noeud de l'action politique. On ne pourra pas rester à 46 % d'imposition, il faudra plus pour réduire les inégalités".
Le Monde du 12 juillet 2005

LE CHOMAGE RECULE

Petit à petit, le chômage recule en France : 0,9 % en août, après une diminution de 1 % en juillet et en juin. Le gouvernement peut ainsi se prévaloir du cinquième mois d'affilée de baisse, même si le taux de chômage reste à 9,9 % . 2 401 800 demandeurs d'emploi de catégorie 1 personnes recherchant un emploi à temps plein et durée indéterminée, n'ayant pas travaillé plus de soixante-dix-huit heures dans le mois précédant leur inscription à l'ANPE étaient recensés fin août, selon les chiffres publiés par le ministère de l'emploi. Soit une baisse de 21 500 personnes en un mois, après 25 600 en juillet et 35 200 en juin.
Rémi Barroux - Le Monde du 1er octobre 2005

SARKOZY S'INTERROGE SUR SON CALENDRIER

Le candidat déjà déclaré à la présidentielle ne s'interroge pas seulement sur la date de sa démission du ministère de l'Intérieur, dont le principe paraît acquis. Il se demande aussi s'il n'aurait pas intérêt à quitter la tête du parti avant de se jeter dans la bataille de l'Elysée. A la Réunion il a laissé échappé : «Je ne suis pas voué à être président de l'UMP toute ma vie.» (...) Son remplaçant devrait être adoubé par les militants, ce qui exclut les membres de sa garde rapprochée, comme Brice Hortefeux, qui fait déjà office de numéro deux Rue La Boétie. Pour quitter formellement la présidence du parti sans en perdre le contrôle, Sarkozy devrait d'abord se trouver un successeur consensuel. Persuadé que «si le poste était disponible, il y aurait beaucoup plus de candidats» qu'en novembre 2004, il n'exprime pas de préférence, mais certains laissent entendre dans son entourage que le chiraquien François Baroin, déjà conseiller du président de l'UMP, a le bon profil pour le remplacer. Le candidat aurait intérêt à quitter son fauteuil le plus tard possible, mais il est impatient de passer à la prochaine étape.
Judith Waintraub - Le Figaro du 03 octobre 2005

« SI LE PAYS EST PARALYSE, NOUS LEGIFERERONS »

« Les Français ne veulent plus être pris en otages par des minorités. La liberté d'aller travailler est fondamentale. Des mesures ont été mises en place par le gouvernement pour une meilleure information des usagers et pour une amélioration du service lors des grèves. On va voir ce qui sera disponible pour les Franciliens qui doivent aller au travail. S'il y a une privation de liberté, nous en débattrons et nous légiférerons. »
Bernard Accoyer Président du groupe UMP Assemblée nationale. 20 Minutes du 3 octobre 2005

MAUVAIS TIREURS ?

Le Pentagone a calculé que 6 milliards de munitions de petit calibre avaient été tirées en Afghanistan et en Irak depuis 2001. Le nombre d'ennemis tués étant estimé à 20 000 sur ces deux fronts, cela représente 300 000 cartouches par adversaire abattu.
Le Point du 29 septembre 2005

ELECTIONS : RIEN N'EST JAMAIS ACQUIS

Jean Hanot, candidat de l'UMP, avait tout pour emporter haut la main le canton de Nice 7, ancré à droite depuis la Libération. Surprise : la candidate socialiste a triomphé. Une victoire d'autant plus méritoire que l'adjoint au maire à la sécurité était soutenu par le président du conseil général, le sarkozyste Chrsitian Estrosi, nouveau ministre délégué à l'aménagement du territoire. Sur ses tracts Hanot s'affichait en photo avec Sarkozy, lequel vantait dans une letre les « grandes qualités » du candidat et lui exprimait sa « totale confiance ». Cela n'a pas suffi. Pas plus que le soutien du député UDF Rudy Salles ni celui du FN.
Marianne du 25 juin 2005

GREVE : DES ÉLUS UMP DANS LES GARES

Dans la matinée, une centaine d'élus UMP se sont rendus dans les stations RATP et SNCF, dans la capitale et en banlieue. "Le service garanti semble avoir fonctionné. Il a permis à l'Ile-de-France de ne pas être asphyxiée aujourd'hui", s'est satisfait Roger Karoutchi, président du groupe UMP francilien, lors d'une visite à la gare Saint-Lazare, vers 7 h 30. Un "service garanti" a été adopté le 17 juin par le syndicat des transports d'Ile-de-France. Il prévoit, les jours de grève, 50 % des trains sur le réseau RATP et 33 % sur le réseau transilien. "A Saint-Lazare, 40 à 50 % du trafic est assuré. Avec retard, mais assuré", a constaté Roger Karoutchi.
Agence Reuters du 4 octobre 2005

LA FRANCE GUERIE DES ABUS D'ARRETS MALADIE

C'est une révolution. Mais c'est aussi l'une des rare s réussites de la réforme de l'assurance- maladie qui marche. Depuis le début de l'année, le nombre de jours d'arrêt maladie a chuté de plus de 5 %, ce qui représente une économie de plus de 400 millions d'euros. Un succès dû aux renforcements des contrôles et aux médecins traitants. Comme pour la Sécurité routière, la peur du gendarme a freiné les abus. « D'ici à la fin de l'année, nous aurons effectué 220 000 contrôles d'arrêt maladie de courte durée, relate un responsable de l'assurance- maladie. Il y en avait 40 000 en 2003. » La Sécu contrôle systématiquement les assurés qui ont eu, sans raison médicale apparente, de nombreux arrêts de courte durée au cours des douze mois précédents. Et elle peut – mais seulement depuis la publication, cet été, des décrets d'application – infliger des pénalités financières aux assurés et aux médecins qui abusent, récupérant ainsi les indemnités journalières versées.
L'explication d'un tel changement réside aussi dans la mise en place depuis le début de l'année du médecin traitant. Désormais, les prolongations des arrêts de travail ne peuvent se faire que par le médecin qui a délivré le premier arrêt ou par le médecin traitant. « Avant, les gens faisaient quatre, cinq, six médecins avant d'en trouver un qui acceptent de délivrer ou surtout de prolonger un arrêt maladie, raconte un généraliste parisien. Les nouvelles contraintes ont considérablement réduit les tentations.
David Carzon - 20 Minutes du 6 octobre 2005

OU EST PASSE L'ARGENT ?

Selon le journal satirique Le Perroquet Libéré, en 2004, la Ville de Paris, administrée par Bertrand Delanoé, a reçu de la spéculation immobilière 667 millions d'euros de recettes. Dans le même temps, elle n'a consacré que 217 millions d'euros au logement social. Où sont donc passés les 450 millions d'euros de différence ?
France Soir du 24 septembre 2005

LE CHANTIER LE PLUS IMPORTANT, C'EST L'IMMIGRATION

"Le chantier le plus important, c'est l'immigration. Beaucoup de choses restent à faire. A Mayotte et en Guyane, par exemple, plus d'un habitant sur quatre est un étranger en situation irrégulière. En Guadeloupe, le nombre de personnes en provenance d'Haïti ayant sollicité une demande d'asile est passé de 135 en 2003 à 3.682 en 2004. La majorité des reconduites à la frontière concernent l'outre-mer. Si, en métropole, on avait le même taux d'immigration clandestine, cela ferait 15 millions de clandestins sur le sol métropolitain. Vous imaginez les tensions sociales possibles. A terme, c'est tout l'équilibre démographique qui s'en trouvera modifié. (...) Nous sommes confrontés à des politiques de peuplement non maîtrisées. Si l'on ne fait rien maintenant, à terme, ce sera l'explosion sociale. Pour enrayer ce phénomène, nous devons avoir recours à des mesures à caractère exceptionnel. (...) Le droit du sol ne doit plus être tabou."
François Baroin, ministre de l'Outre-Mer
Le Figaro Magazine du 17 septembre2005

VU DEPUIS BRIENNE

Dans son livre qui vient de paraître (Le chêne qu'on relève, Ed. Odile Jacob, 21 euros), Michèle Alliot-Marie ne manque pas de saluer les qualités des militaires et des personnels civils qu'elle a pu rencontrer depuis plus de trois ans. MAM indique que la fréquentation de ce milieu qu'elle ne connaissait pas lui a permis de bâtir le projet politique qu'elle développe dans cet ouvrage : «Cela peut sembler paradoxal, c'est pourtant dans ce ministère — dont les personnels, plus encore que tous les autres serviteurs de l'Etat, soumis à une exigence de neutralité partisane — que j'ai renoué avec les raisons intimes qui m'ont amené à la vie politique — au politique serait plus exact.»
TTU du 28 septembre 2005

MIL-VIGILANCE N° 49/2005
Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 50/2005 La lettre des adhérents du M.I.L.

AU PS, LA HAUSSE DES IMPOTS EST A LA MODE

Le sujet divisait les. Désormais, ils sont tous d'accord : les baisses d'impôts, c'est terminé ! Et au nom de la défense du service public il faudra sans doute envisager une hausse des prélèvements obligatoires. C'est ce qui ressort des contributions rédigées par les différents courants en vue du congrès de novembre. Des textes qui leur permettent d'ailleurs de régler quelques petits comptes entre amis. «Ceux qui ont fait l'apologie des baisses d'impôts ont permis à la droite d'appauvrir l'Etat et d'amoindrir gravement la justice fiscale à travers la réduction de la progressivité de l'impôt sur le revenu», peut-on lire dans la contribution de François Hollande. On se souvient des efforts déployés par Laurent Fabius en 2000 pour obtenir la baisse du taux marginal de l'impôt sur le revenu... Mais, aujourd'hui, tout a changé. «Dans le contexte de forte croissance de la législature précédente, nous avions pu alléger la fiscalité sans porter atteinte aux services publics et sans renoncer à notre objectif de redistribution par l'impôt. La situation en 2007 sera différente, les finances publiques seront en grave déséquilibre initial et les services publics devront être remis en état», expliquent désormais les fabiusiens, avant de conclure : «Les allégements fiscaux massifs ne seront plus d'actualité.» Et de promettre de «rétablir la progressivité de notre système fiscal» et de «stopper le démantèlement en cours de la fiscalité du patrimoine».

Du côté de François Hollande et de ses amis Dominique Strauss-Kahn et Martine Aubry, on va plus loin en proposant, sans entrer dans le détail, de fusionner l'impôt sur le revenu et la CSG «afin de renforcer la progressivité de la fiscalité directe». Et en annonçant «une réforme d'ampleur» de la fiscalité nationale et locale, au nom de «l'efficacité économique et de la justice sociale», sans oublier une «nouvelle contribution de solidarité sur l'ensemble des revenus» pour financer les retraites. Fabiusiens et hollandais se retrouvent pour proposer d'asseoir les cotisations sociales patronales non plus sur les seuls salaires mais pour partie sur la valeur ajoutée, afin de moins pénaliser le travail. Les hollandais veulent supprimer «la fiscalité particulière sur les stock-options». Et aussi les niches fiscales, les fabiusiens souhaitant qu'elles soient «revues et plafonnées». Les fabiusiens précisent aussi que le financement de leurs priorités devra se faire «sans détériorer l'état de nos finances publiques et sans reporter la charge sur les générations futures». Et comme, des deux côtés, on annonce des hausses de salaires dans le public et le privé, mais aussi un renforcement du service public, sans augmentation de la dette ni emprunt, la hausse des prélèvements n'est pas loin. La lutte contre les inégalités nécessite «des finances publiques dynamiques», préviennent d'ailleurs les hollandais.

Henri Emmanuelli, lui, propose «une extension de l'assiette» de l'impôt sur le revenu «avec des taux bas pour les bas revenus» pour «matérialiser la participation du citoyen à la chose publique», compensée par une baisse de la TVA sur des produits de première nécessité et une augmentation des tranches vers le haut. Quant au NPS de Vincent Peillon et Arnaud Montebourg, il affirme tout de go : «La logique de la baisse d'impôts ne fait pas partie de notre logiciel.» Pour eux, il y a «urgence nationale à augmenter les impôts sur les catégories qui ont bénéficié des baisses». Mais peut-on gagner des élections sans promettre de baisse d'impôts ? En 2002, «nous l'avons fait et nous avons perdu», rappelle l'ancien ministre Jean Glavany.

Myriam Lévy - Le Figaro du 26 juillet 2005

IMPOTS REGIONAUX : LES EXCES POINTES PAR LE RAPPORT MARITON

Chère communication : «la progression de ces dépenses est supérieure à 25% pour dix Régions, et cinq affichent une hausse de plus de 50%», souligne le rapporteur. Ce palmarès regroupe la Bourgogne (+ 176%), l'Auvergne (+ 126,5%), la Picardie (+ 71,2%), le Languedoc-Roussillon (+ 53%), l'Aquitaine (+ 48,3%) et Champagne-Ardenne (+ 30,8%). En outre, cinq Régions ont tout bonnement refusé de dévoiler à la commission d'enquête le montant de leurs dépenses dans ce domaine, ce qu'Hervé Mariton juge «troublant».

Les dépenses de cabinet explosent : comme les ministres, les présidents des Régions aiment à s'entourer de collaborateurs. Dans le domaine des dépenses de cabinet, la Bourgogne arrive à nouveau en tête (+ 118%), talonnée par la Franche-Comté (+ 110%), puis, dans des proportions plus modestes, par le Languedoc-Roussillon (+ 33,3%) et l'Alsace (+ 33%), dirigée par l'UMP Adrien Zeller. Seule la moitié des Régions ont bien voulu répondre aux questions de l'Assemblée nationale sur ce point.

Tour de passe-passe sur la taxe professionnelle : le gouvernement envisage de supprimer la part régionale de la taxe professionnelle pour favoriser l'emploi. Comme l'Etat a annoncé qu'il compenserait ce «manque à gagner» pour les Régions, certaines d'entre elles ont délibérément augmenté leur taux de taxe professionnelle pour recevoir un plus gros chèque au moment de la réforme. Le record en ce domaine est détenu par le Languedoc-Roussillon, qui a augmenté sa taxe professionnelle de 79,6% cette année, suivi par la Bourgogne (+ 74,6%). «Des Régions ont fixé le montant d'imposition au niveau maximal autorisé par la loi», déplore le rapporteur.

Quand Ségolène Royal fait du zèle : dès janvier dernier, la présidente de la Région Poitou-Charentes a affecté cinq agents à la gestion des personnels techniques de l'Education nationale, alors que leur transfert n'aura lieu qu'en janvier 2006. Ségolène Royal a également, de son propre aveu, «financé toutes les charges liées aux assurances» de ces agents. Or, constate Hervé Mariton, ces agents sont déjà assurés par l'Etat. «Parmi les causes des augmentations d'impôt, il y a ce genre d'initiative absurde», estime le rapporteur. Le député de la Drôme dénonce aussi des «artifices de présentation» du budget de la Région Poitou-Charentes.

Le Figaro du 13 juillet 2005

UN RAPPORT DRESSE UN BILAN POSITIF DE LA LOI SUR LE VOILE A L'ECOLE

C'est, en substance, l'analyse que dresse l'inspectrice générale de l'éducation nationale Hanifa Chérifi dans un rapport de 72 pages remis en juillet au ministre de l'éducation, Gilles de Robien. Révélé par l'Agence éducation et formation (AEF), le document appelle à la "vigilance" à quelques jours de la rentrée scolaire.

Le bilan quantitatif est jugé satisfaisant. "Le nombre total de signes religieux recensés au cours de l'année 2004-2005 est de 639, soit deux grandes croix, onze turbans sikhs, et les autres signes, tous des voiles islamiques" , ce qui représente, au total, "moins de 50 % des signes recensés l'année précédente" , signale Mme Chérifi, ancienne membre de la commission Stasi sur la laïcité et responsable de la cellule de veille du ministère de l'éducation sur l'application de la loi. "L'essentiel des signes plus de 82 % se concentre dans six académies abritant une population immigrée importante" , indique le rapport. Les académies les plus touchées sont Strasbourg (208 signes), Lille (118), Créteil (70), Montpellier (61), Versailles (38) et Lyon (32).

La grande majorité des élèves (496) ont accepté de retirer leur signe religieux. Les refus ont débouché sur 47 exclusions définitives des établissements (44 pour le port de voiles, 3 pour des turbans sikhs).

Luc Bronner - Le Monde du 27 août 2005

HAUTS FONCTIONNAIRES, GRANDS LOGEMENTS ET TOUT PETITS LOYERS

L'attribution de logements de fonction sous couvert de «nécessité absolue de service» (NAS) ou d'«utilité de service» (US) sert-elle à perpétuer d'incroyables privilèges bénéficiant à une minorité de hauts fonctionnaires logés dans des appartements somptueux gratuitement ou pour un loyer de chambre de bonne ? C'est ce que démontre un rapport cinglant de la mission d'évaluation et de contrôle de l'Assemblée nationale. (...) L'attribution de ces logements du domaine public est loin d'être transparente. Extraits cités par la mission d'évaluation et de contrôle : «L'attribution de ces logements est faite souvent au mépris des dispositions réglementaires [...]. Le ministère n'a pas été en mesure de produire un tableau complet et à jour des logements de fonction situés dans les immeubles de l'Etat.» Cette «carence d'information» permet «à chaque service [d'agir] comme bon lui semble, et sans directive fixant les règles d'attribution». Les plus grandes incertitudes pèsent sur le nombre d'agents bénéficiant de logements. «Ni les domaines ni les ministères ne tiennent de liste à jour, déplore le rapporteur. Il y aurait entre 94 000 et 137 000 logements de fonction pour les agents de l'Etat.» Le premier chiffre résulte d'un agrégat de

données fournies par les ministères. Le second émane de l'Inspection générale des finances. Des carences que l'on retrouve dans toute la chaîne de la gestion immobilière du patrimoine de l'Etat. En ce qui concerne ces logements de fonction, on ignore totalement les critères de fixation des loyers, souvent inférieurs à ceux pratiqués en HLM où logent pourtant des populations défavorisées et dans des quartiers moins chics.
Tonino Serafini - Libération du 19 juillet 2005

UTOPIES FRIPEES

« J'approuve l'idée lancée par Michel Rocard d'affronter les pseudo-marxistes et leurs utopies fripées. Faut-il risquer une scission au sein du PS ? Oui, on a passé le temps des réconciliations de façade. »
Bernard Kouchner, ancien ministre PS de la Santé
Le Figaro du 23 août 2005

JEUX OLYMPIQUES : CHIRAC A JOUE SA PARTITION

«Les merdes, ça vole en escadrille ! » On prête à Jacques Chirac d'avoir un jour prononcé cette phrase définitive. Fort de sa longue expérience politique, le président de la République sait qu'un malheur n'arrive jamais seul. Au lendemain du référendum raté du 29 mai, il doit encaisser l'échec de Paris aux Jeux olympiques de 2012. Pour autant le chef de l'Etat peut-il être tenu pour responsable de l'échec d'une candidature qu'il a soutenue mais dont il n'a jamais maîtrisé les tenants et les aboutissants ? « En ce moment, on le rendrait responsable de tous les maux de la terre », soupire-t-on, philosophe, à l'Elysée, devant les commentaires, notamment, des socialistes. A entendre Elisabeth Guigou, Chirac aurait « plombé » le dossier parce qu'il a « insulté tous les chefs d'Etat et de gouvernement de tous les pays à tour de rôle ». Critique maladroite dans la mesure où c'est sur l'insistance de Bertrand Delanoë lui-même, depuis janvier dernier, que le président s'est rendu à Singapour. La complicité des deux hommes a pu se voir lors du grand oral. Avant l'exposé, Chirac glisse à l'oreille de Delanoë : « Vous répondez aux questions des délégués. Si vous voulez vraiment que ce soit moi, donnez-moi un petit coup de coude. »
Mais surtout, de l'avis des acteurs principaux du dossier, Jacques Chirac a parfaitement joué sa partition. Même ses adversaires politiques ont été « bluffés » lors du cocktail privé du CIO : « Il connaissait tous les membres par leur prénom, demandait des nouvelles des enfants, les tutoyait », commente, admiratif, un membre de la délégation française, qui n'a pu que constater que le président a « apporté la hauteur internationale qu'aucun de nous ne possédait ».
Le Point du 14 juillet 2005

LA POLITIQUE NE S'ARRETE PAS EN VACANCES

Difficile d'adhérer sur une plage ? Pas pour l'UMP, qui lance, après l'adhésion par Internet et celle par téléphone, l'adhésion par SMS. Il suffit de taper UMP, suivi de ses nom, prénom et numéro de téléphone portable et d'envoyer le tout au 31-767. Dans la minute, vous recevez un Texto signé Nicolas Sarkozy, vous remerciant de la confiance que vous témoignez à son parti. Dans l'heure, le service des adhésions de l'UMP prend contact avec vous. Ensuite, vous pouvez recevoir votre bulletin d'adhésion par courrier, et vous n'avez plus qu'à envoyer un chèque pour concrétiser votre adhésion. Ou, pour aller plus vite, vous fournissez vos nom, prénom, date de naissance, adresse et e-mail, ainsi que vos coordonnées bancaires. Quatre minutes à peine et vous voilà adhérent du parti de la majorité.
Anne-Lise Defrance - Le Monde du 27 juillet 2005

LES VERTS ONT DEJA TROIS CANDIDATS A L'ELYSEE

José bové est venu en invité aux des journées d'été des Verts à Grenoble. L'ancien leader de la Confédération paysanne, que chacun à gauche soupçonne de vouloir se présenter à la présidentielle, était venu voir ces potentiels partenaires et leur petit millier de militants qui doivent, durant trois jours, discuter de leur projet pour 2007. Il a donc expliqué qu'il souhaitait "un candidat commun" (sans préciser s'il pouvait être celui-là) entre les Verts, le PCF, la LCR, des organisations syndicales, bref ceux qui ont porté le non à gauche, pour le référendum sur le traité européen. Evidemment, les Verts eux, ont déjà nombre de candidats. Noël Mamère, député de la Gironde, a annoncé dès le 22 août qu'il était "disponible" à condition que le projet des Verts soit "radical" et ne se contente pas de "moraliser le capitalisme". Une façon de critiquer Dominique Voynet, sénatrice de Seine-Saint-Denis, soupçonnée d'un trop grand réformisme. Celle-ci a riposté en expliquant, dans Libération le 24 août, qu'elle a elle aussi "le désir de se lancer dans cette bataille". Le même jour, le sénateur de Paris, Jean Desessard, annonçait aux militants réunis à Grenoble qu'il était lui aussi sur les rangs comme porte-parole du camp du non.
Sylvia Zappi - Le Monde du 27 août 2005

RMI : BON POINT POUR LE RHONE

La gestion du RMI par le conseil général du Rhône, présidé par le sénateur Michel Mercier, est citée en exemple. D'ici la fin de l'année, ses services ont pour objectif de réaliser un entretien-bilan avec les 31 000 bénéficiaires du RMI du département. Un accompagnement précis des intéressés sera ensuite assuré. En contrepartie, Michel Mercier a suspendu le versement du RMI pour 800 allocataires qui n'avaient pas répondu à deux convocations successives du conseil général.
Le Figaro du 13 juillet 2005

UN PARAPLEGIQUE FLASHE A 193 KM/ H

Un Nordiste de 30 ans, devenu paraplégique à la suite d'un accident de la route, a été flashé à 193 km/ h sur l'autoroute A16 au nord d'Etaples. L'homme, qui roulait à bord d'une voiture spécialement aménagée en compagnie de sa femme et de ses enfants en bas âge, s'est vu aussitôt retirer son permis de conduire.
20 Minutes édition Lille du 25 août 2005

DEUX DEPUTES PROPOSENT DES MESURES POUR DEVELOPPER LA PARTICIPATION

Rendre sa force à l'idée gaullienne de participation : telle est l'ambition du rapport de deux députés de l'UMP, François Cornut-Gentille (Haute-Marne) et Jacques Godfrain (Aveyron). Mandatés en avril par Jean-Pierre Raffarin, mais sous la forte impulsion de Jacques Chirac, ces députés gaullistes proposent une dizaine de mesures concrètes et parfois iconoclastes pour développer un dispositif destiné, depuis 1967, à donner aux salariés un complément de rémunération lié aux profits réalisés par leur entreprise.
La première consiste à attribuer à chaque salarié un "livret d'épargne salariale" à son entrée dans l'entreprise, pour "expliquer le dispositif et créer la demande", comme le dit M. Cornut-Gentille. "Il s'agit de créer un choc psychologique . C'est dans la grande tradition des familles françaises, comme on donnait naguère un livret de Caisse d'épargne", observe M. Godfrain. Les deux députés proposent aussi d'étendre la participation, limitée aux entreprises de plus de 50 salariés, à tous les travailleurs intérimaires. Alors que les fonds issus de la participation restent bloqués cinq ans, sauf cas dûment répertoriés, ils préconisent de nouvelles clauses de déblocage : les 18 ans d'un enfant à charge ; le regroupement de salariés pour reprendre leur entreprise.
Les parlementaires ont aussi pensé aux patrons. L'un des freins au développement de la participation vient du fait que les chefs d'entreprise se voient souvent contrôlés par l'Urssaf, longtemps après l'avoir mise en place et dans des conditions très inégales selon les régions. Ils proposent donc de créer un Centre national de la participation, sorte de guichet unique des services de l'Etat et des organismes sociaux pour "sécuriser le développement" de la participation. Les deux députés poursuivent aussi un vaste objectif : améliorer la gouvernance des entreprises en demandant que toutes celles du CAC 40 se voient obligées d'atteindre le seuil de 5 % d'actionnaires salariés dans leur capital. Ils insistent également pour que soient publiés au plus vite les décrets d'application de la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002 bientôt trois ans qui régissent la représentation des salariés actionnaires dans les conseils d'administration.
M. Cornut-Gentille et M. Godfrain montrent, dans un tableau très parlant, le chemin qui reste à parcourir dans ce domaine. Parmi les entreprises du CAC 40 qui ont distribué à leurs actionnaires 22 milliards d'euros au titre des bénéfices 2004, seules huit d'entre elles atteignent cette proportion de 5 % d'actionnaires salariés. Dans le trio de tête figurent Bouygues (11,5 %), Vinci (9 %) et Essilor (8,5 %). Les auteurs savent que leur rapport ne plaira pas à tout le monde. Ils ont vu avec inquiétude se développer les projets de fusion de l'intéressement et de la participation, qui auraient sans doute abouti à faire disparaître cette dernière. Mais dans le débat actuel sur le "modèle français", ils gardent le ferme espoir d'être soutenus par une volonté politique.
Béatrice Gurrey
Le Monde du 30 septembre 2005

MIL-VIGILANCE N° 50/2005
Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 51/2005 La lettre des adhérents du M.I.L.

EN ALLEMAGNE COMME EN FRANCE …

«Le problème ce n'est pas l'Allemagne, c'est la coalition rouge-verte. Ils ont discrédité nos valeurs, l'amour de la performance, l'application, la discipline. Ils ont enterré l'économie sociale de marché»
Edmund Stoiber, président de la CSU (parti de droite Bavarois)
Le Temps du 29 août 2005

LA COUR DES COMPTES ACCABLE LE CE D'EDF

Financement de la Fête de l'Huma, subventions aux intermittents, détournements... «Le Figaro» révèle le pré-rapport des sages de la rue Cambon. Dans une somme de plus de mille pages, la Cour des comptes accable les oeuvres sociales d'EDF-GDF, ce super-comité d'entreprise des industries électriques et gazières, aujourd'hui au bord de l'asphyxie. Les magistrats ont démonté, chapitre après chapitre, les rouages de cette institution historique sur laquelle la CGT règne sans partage depuis la fin de la guerre, forte d'une cagnotte de 400 millions d'euros alimentée par 1% des recettes de gaz et d'électricité en France.
Quelle incidence le rapport de la Cour des comptes peut-il avoir sur l'enquête judiciaire ouverte pour «abus de bien sociaux» au tribunal financier de Paris ? Le juge Jean-Marie D'Huy, qui s'est vu confier cette instruction en février 2004, devra attendre le rapport définitif pour s'en servir. Les informations contenues dans le «relevé de constatations provisoires» peuvent encore être contredites par les personnes mises en cause, à condition qu'elles apportent des preuves irréfutables.
Le rapport relève cependant d'ores et déjà des éléments importants. Il définit la nature juridique des oeuvres sociales dont le statut était assez flou. Pour les magistrats, la CCAS et les caisses mutuelles sont des personnes morales et peuvent être poursuivies en tant que telles.
La procédure judiciaire semble en suspens. En fait, des perquisitions ont été réalisées dans les différents organismes et chez les prestataires de services et fournisseurs. Deux inspecteurs de la Brigade financière se consacrent presque exclusivement à l'étude des documents saisis et aux investigations qui en découlent.
Le juge semble vouloir se constituer un dossier solide avant de commencer ses auditions. Il s'intéresserait dans un premier temps à d'éventuels emplois fictifs – des salariés qui seraient payés par la CCAS mais travailleraient en fait ailleurs, notamment pour la CGT. Pour l'heure, le syndicat affirme que ces détachements se sont effectués dans le cadre de la loi.
Les magistrats se sont penchés sur les oeuvres sociales des industries électriques et gazières, qui comptent trois organismes clés : la Caisse centrale des activités sociales (CCAS), un organisme unique en son genre, qui gère les loisirs des agents ; le comité de coordination des caisses mutuelles complémentaires et d'action sociale (CMCAS) – il existe 106 CMCAS répartis sur le territoire, en charge notamment du régime complémentaire ; et enfin l'Iforep, Institut de formation des personnels des industries électriques et gazières.
Outre EDF et GDF, ces industries comptent quelque 150 entreprises dites non nationalisées. Tous les salariés et retraités de la branche bénéficient du statut particulier créé en 1946 par le ministre de l'Industrie Marcel Paul, par ailleurs syndicaliste et leader communiste. Les oeuvres sociales comptent plus de 600 000 bénéficiaires. (…)
Depuis 1997, sans la moindre convention, le journal L'Humanité a autorisé l'Institut de formation des personnels des industries électriques et gazières (Iforep) à enregistrer l'ensemble des spectacles produits sur la grande scène de sa fête annuelle pour en assurer «la captation» et la «retransmission simultanée» sur l'écran géant de la grande scène de La Courneuve. Les responsables de l'Iforep n'ont jusqu'à maintenant pas convaincu les magistrats en justifiant cet engagement financier par un souci de vouloir constituer un capital culturel, dans la perspective notamment de la création d'une médiathèque. Pour l'instant, les auditeurs n'ont trouvé qu'un contrat de février 2005 signé entre l'Iforep et les organisateurs de la Fête de l'Humanité, mais sans mention des conditions financières de cet accord. La cour considère que les faits tels qu'ils sont connus aujourd'hui pourraient relever «d'une juridiction financière visant un avantage injustifié procuré à autrui ayant entraîné un préjudice pour l'organisme». Entre 1999 et 2003, le rapport évalue à près de 400 000 euros le montant de travaux impayés réalisés pendant la Fête de l'Humanité. Les magistrats ont découvert des documents qui montrent qu'en 2002, c'est la Caisse centrale des activités sociales qui a finalement réglé la note de ces prestations audiovisuelles. La CCAS aurait même acquitté une facture totale de 135 000 euros incluant d'autres services rendus. En fin d'année, la CCAS dans le cadre d'un «débouclage financier» comble en effet les déficits de l'Institut de formation. L'Iforep est une association fondée en 1972 par la CCAS et le comité de coordination des caisses mutuelles d'action sociale. L'Institut dispose d'un budget de quelque 10 millions d'euros et emploie une centaine de personnes. Son activité principale est la formation. C'est la division audiovisuelle (DAV) qui a particulièrement retenu l'attention de la cour. Outre les travaux effectués sur la Fête de l'Huma, les magistrats aimeraient avoir de plus amples explications sur la «captation d'images» au 47e congrès de la CGT. Selon la cour, aucune rémunération n'a été obtenue pour ce tournage, hormis le remboursement des frais de repas, d'hébergement et de transport. La confection d'un cédérom au bénéfice de l'Ugict CGT des métaux en 2001 s'est semble-t-il déroulée dans les mêmes conditions. Les arrangements de l'Iforep avec les organisateurs de la Fête de l'Humanité et la CGT, s'ils ne trouvent pas d'explications comptables, risquent d'être particulièrement ennuyeux pour les dirigeants des oeuvres sociales. Le juge Jean-Marie D'Huy, qui enquête sur d'éventuelles malversations au sein des oeuvres sociales, a justement conduit plusieurs perquisitions au siège du journal L'Humanité et de sociétés satellites. Il devrait se plonger avec intérêt dans la prose de la Cour des comptes.
La CCAS gère 150 restaurants d'entreprises et cantines, qui servent plus de 6 millions de repas pas an. Il s'agit de la deuxième activité de la CCAS après la gestion des centres de vacances, mais l'une des moins bien gérée. Le département restauration est déficitaire et la fréquentation des restaurants en baisse. Les magistrats ont constaté que le coût moyen du repas était de 12 euros quand les grandes centrales de restauration évaluent le leur à 6 euros seulement. (…)
Les centres de vacances. Le coeur même de l'activité de la CCAS – l'organisation des vacances et des loisirs des agents – affiche de tristes performances, démontrent les magistrats. Les vacances représentent plus de 40% des dépenses CCAS et moins de 14% des rentrées. La CCAS refuse expressément de réfléchir en termes économiques, s'étonne la Cour. La doctrine y est privilégiée, et l'on s'y montre incapable de s'adapter aux évolutions de fond du tourisme. Le réseau de centres de vacances qui a fait la réputation de la CCAS est désormais surdimensionné et vieillissant. La Cour note également que la comptabilité analytique est très peu développée, empêchant toute analyse sérieuse des coûts ou des temps de travail... Au plan local, les magistrats ont débusqué de nombreuses irrégularités, comme la confusion de comptes bancaires nominatifs.
Les ressources humaines. Les auditeurs de la Cour ont épinglé une quinzaine de parcours professionnels très atypiques avec, à chaque fois, des dossiers qualifiés de lacunaires, des progressions de carrières étonnantes et souvent des critères de sélection opaques... (…)
Le Forum social européen. Les 13, 14 et 15 novembre 2003, à Saint-Denis, le Forum social européen a été subventionné par la CCAS, et cela en dehors de toute convention ou vote du conseil d'administration.
Le Figaro du 12 septembre 2005

MAYOTTE, L'ILE AUX CLANDESTINS

François Baroin, ministre de l'Outre-Mer, s'est attiré les foudres d'une gauche "bien-pensante" qui n'a des questions d'immigration qu'une approche idéologique. Il a parlé sans détour : outre-mer, « le chantier le plus important, c'est l'immigration. » C'est après un voyage à Mayotte que le ministre a fait ces déclarations. Situé entre la côte est de l'Afrique et Madagascar, ce caillou volcanique de 373 kilomètres carrés est français depuis le 24 avril 1841 : le sultan Andriansouly l'a cédé au commandant Passot contre une rente viagère de 1 000 piastres. Quand les autres îles des Comores optaient pour l'indépendance, en 1974, Mayotte a choisi la France, malgré la distance et le poids des traditions.
La population mahoraise, de religion musulmane, est issue d'un métissage entre la population d'origine bantoue et les différentes vagues d'immigration, principalement malgache. Bien que le français soit langue officielle, les deux tiers des Mahorais le parlent peu ou mal : leur langue maternelle est le shimaoré, d'origine swahilie, ou le shiboushi, d'origine malgache. La maternité de Mamoudzou est la première de France par le nombre des naissances : près de 4 000 par an ! Et 7 500 dans l'île, selon la Direction des affaires sanitaires et sociales… En juillet 2002,

Mayotte comptait officiellement, selon l'Insee, 160 265 habitants. On ne sait pas trop où l'on en est aujourd'hui : l'état civil reste lacunaire. Une seule certitude, fondée sur les chiffres officiels : la population a été multipliée par quatre en trente ans. Selon les projections, Mayotte pourrait compter 400 000 habitants en 2020 !
Cette explosion démographique s'explique par la forte fécondité des Mahoraises (3,5 enfants par femme) mais aussi par l'immigration massive. Plus de 55 000 étrangers vivent à Mayotte : un habitant sur trois ! 96 % viennent des Comores voisines, attirés par un système de protection sociale sans équivalent chez eux, soutenus aussi par des autorités comoriennes qui n'ont jamais accepté l'indépendance de Mayotte. Ils traversent les soixante kilomètres de mer qui séparent l'île d'Anjouan de Mayotte à bord de canots à fond plat, munis de moteurs hors-bord, qui menacent de chavirer dès que la houle se lève. Quatre à cinq mille candidats à l'émigration auraient péri dans un naufrage depuis 1997. Beaucoup de futures mères risquent ainsi leur vie. Parce que l'accès aux soins est gratuit, et parce qu'elles deviennent inexpulsables après la naissance de leur enfant sur le sol français… Parmi les femmes qui accouchent à Mayotte, sept sur dix sont d'origine étrangère ! Les Comoriennes ont plus d'enfants que les Mahoraises : cinq en moyenne. Elles espèrent qu'ils acquerront la nationalité française, en application du droit du sol. Beaucoup cherchent un mari français. « Il est de notoriété publique qu'à Mayotte, la reconnaissance de paternité par un Français est un "service" qui s'achète », souligne François Baroin. Selon la préfecture de Mayotte, il y avait en 2002 moins de 10 000 permis de séjour en cours de validité pour 55 000 étrangers. Cet afflux d'immigrés clandestins, qui s'entassent dans des bidonvilles autour de Mamoudzou, pose d'innombrables problèmes de chômage et de délinquance. Député UMP de Mayotte, Mansour Kamardine s'est alarmé le premier : « La quasi-totalité du rôle de la cour criminelle et 75 % de la population carcérale concernent des clandestins, écrivait-il en 2003. Mayotte est aujourd'hui la première porte d'entrée clandestine en France. Ici, le développement du trafic des papiers d'identité défie tous les records du territoire national. » Il dénonce aujourd'hui cette « invasion insupportable » qui provoque des heurts avec la population locale. « Les services publics sont saturés. Ils ne répondent plus à l'attente légitime de nos compatriotes à Mayotte. » Du coup, de plus en plus de Mahorais quittent leur île. Destination la Réunion : « Beaucoup de jeunes et de femmes, avec un faible niveau scolaire, (qui) vivent principalement des aides sociales », selon l'Insee. Ce qui ne fait que déplacer le problème. Mansour Kamardine a salué « les propositions salutaires » de François Baroin, tout comme Adrien Giraud, sénateur UDF de Mayotte. À l'UMP aussi, des élus approuvent : « Le contrôle des flux de populations étrangères est un défi qui s'impose à nous autant outre-mer qu'en métropole », estime le député de Gironde Jean-Paul Garraud.
Fabrice Madouas - Valeurs Actuelles du 23 Septembre 2005

ARROSEUR ARROSE

Un architecte parisien accuse Pierre-Alain Brossault, un chargé de mission au cabinet de Jean-Pierre Caffet, adjoint au maire chargé de l'urbanisme. Il lui reproche d'avoir usé de sa fonction pour favoriser le rachat de terrains pour le compte d'un marchands de biens « amis ».
« A plusieurs reprises, Pierre-Alain Brossault m'a fait savoir que nous n'obtiendrions jamais le permis de construire. Il a précisé que des amis pourraient se porter acquéreurs. Si je le laissais faire, il s'engageait même à me faire récupérer tout ou partie de mes honoraires perdus à cause du refus de permis de construire, sachant que je devais lui reverser un quart du montant ».
Pierre-Alain Brossault s'était constitué partie civile des emplois fictifs du RPR, demandant l'audition de Jacques Chirac.
Le Parisien du 27 septembre 2005

PAS DE VACANCES POUR LES EXPULSIONS

Pas de clémence estivale pour les demandeurs d'asile. A quelques jours de la rentrée scolaire, les expulsions des familles sans- papiers se poursuivent dans l'agglomération nantaise.
Près de vingt candidats ont en revanche été déboutés cet été. « Depuis le 1er août, ça n'arrête pas, témoigne Frédéric Cherki du collectif Enfants étrangers- Citoyens solidaires, nous constatons que le Préfet profite de la période estivale pour multiplier les expulsions. Rien qu'en l'espace d'une semaine, nous avons assisté à cinq audiences. Résultat : cinq rejets. »
Frédéric Brenon - 20 Minutes édition Nantes du 23 août 2005

UN LOT DE CONSOLATION POUR DELANOE ?

Paris n'a pas eu les JO de 2012, mais pourrait se consoler avec les Gay Games 2010. Cette compétition née en 1982 à San Francisco a lieu tous les quatre ans. Elle est destinée à développer le sport au sein de la communauté LGBT (lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres) pour intégrer les homosexuels dans la société. Alors que la Mairie de Paris dément soutenir formellement le dossier, Paris 2010 peine également à recevoir les soutiens officiels des ministères de la Culture et du Tourisme, qui ont reçu les organisateurs en mai et juillet. Dans la course à l'organisation de ces 8 es Gay Games, Paris, qui lutte avec Cologne et Johannesburg, table sur un budget de 9,9 millions d'euros réparti sur quatre ans. Le financement assuré à 60 % par les droits d'inscription, 25 % par les sponsors, 5 % par la vente de produits dérivés et 10 % par les subventions publiques.
Baptiste Auroux - 20 Minutes du 29 septembre 2005

MARX A L'OMBRE DANS LES RUES D'ARGENTEUIL

Avenue Stalingrad, avenue Marcel- Paul- Vaillant Couturier, rue Henri-Barbusse, boulevard Karl- Marx… autant de noms rappelant le passé communiste d'Argenteuil. Une connotation rouge qui n'est pas du goût du maire UMP, qui a décidé de rebaptiser quelques voies. Georges Mothron a mis fin en 2001 à soixante- quatre ans d'administration communiste dans la ville. Il est en plus le tombeur du président du PCF de l'époque, Robert Hue, aux législatives de 2002. Depuis le mois de juillet, les habitants du boulevard Lénine sont priés de donner comme adresse boulevard du Général Leclerc. L'esplanade Maurice- Thorez est désormais dénommée esplanade de l'Europe. L'avenue Marcel- Cachin prendra le nom du peintre Maurice Utrillo.
Sophie Caillat - 20 Minutes du 26 août 2005

GAUCHE PLURIELLE

« Les socialistes ont besoins qu'on leur rentre dans la gueule tous les six mois, après ils filent doux … »
Sylvain Garel, élu Vert à Paris
Le Canard enchaîné du 28 septembre 2005

CONDAMNATIONS DANS L'AFFAIRE DU CORBEAU

Huit proches du maire viennent d'être condamnés par la cour d'appel de Versailles pour diffamation dans l'affaire dite du « Corbeau », une histoire de tract diffusé pendant la campagne précédant les élections municipales de 2001. Parmi les huit condamnés se trouvent trois militants, l'imprimeur, mais aussi et surtout trois élus de la majorité actuelle, Olivier Chazoule, conseiller municipal et ex-maire adjoint ; Marie-Claude Leclerc, toujours maire adjoint déléguée au logement ; Cyrille Dechenoix, conseiller général et maire adjoint délégué à la culture et enfin, Francis Pourbagher, directeur de cabinet. En dehors de ce dernier, tous reconnaissent avoir été impliqués de près ou de loin dans la distribution de ce brûlot intitulé. Le député-maire UMP, Manuel Aeschlimann, mis en examen en même temps que les autres prévenus, en tant qu'auteur présumé du tract, reconnu comme tel par Cyrille Dechenoix qui s'est finalement rétracté à la dernière minute, n'a pas été inquiété. Le juge de la cour d'appel a en effet estimé que les charges relevées contre lui n'étaient pas suffisantes. L'imprimeur du tract en revanche devra verser 750 € à la plaignante et les sept autres prévenus proches du maire, 500 € chacun.
Le Parisien du 11 juillet 2005

MIL-VIGILANCE N° 51/2005
Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 52/2005 La lettre des adhérents du M.I.L.

FIN DE REGNE : JEAN-MARIE LE PEN OUVERTEMENT DEFIE PAR SES PRINCIPAUX LIEUTENANTS

En fin de règne, Jean-Marie Le Pen se voit ouvertement défié par ses principaux lieutenants. Pour la première fois, Bruno Gollnisch, le délégué général, et Carl Lang, le secrétaire général, ont ainsi refusé d'accorder leur confiance au leader historique de l'extrême droite lors de la dernière réunion à huis clos du bureau exécutif (BE) du FN, le 9 septembre. Ce jour-là, le président du FN est décidé à avoir enfin la peau du turbulent maire d'Orange, Jacques Bompard. Quelques mois plus tôt, une première tentative de sa part s'était heurtée au refus d'une majorité des huit membres du BE. Cette fois, pour emporter le morceau, Le Pen annonce dès le début de la réunion qu'il n'y aura pas de vote sur le cas de l'édile vauclusien proprement dit. Il préfère demander aux siens un «vote de confiance», en clair les pleins pouvoirs, pour agir à sa guise. Le dauphin Bruno Gollnisch, numéro 2 du FN, se rebiffe. Il vote contre. Carl Lang, numéro 3, le suit. «Cette procédure était une tricherie. En plaçant le débat sur le terrain de la confiance, il s'évitait une nouvelle mise en minorité sur le cas Bompard. Il a joué le coup de force», accuse un des membres du bureau exécutif.

Et pour mieux signifier que le chef, droit dans ses bottes, reste incontesté, le lundi suivant, le bureau politique (BP) se fend d'un communiqué laconique dans le plus pur style politburo brejnévien. A la demande expresse du président du FN, la quasi-totalité des cinquante membres du bureau politique réaffirment leur «soutien unanime à la candidature» de Jean-Marie Le Pen «pour l'élection présidentielle de 2007». Pourtant, ce jour-là, c'est la vieille garde frontiste, celle qui se pose en gardienne de l'orthodoxie du parti, qui a regimbé. La décision de virer Jacques Bompard, lui offre en effet l'occasion de monter au créneau à la fois contre Le Pen et contre sa fille, Marine.

Avant même le début du bureau politique, qui se réunit à huis clos au siège du parti, à Saint-Cloud, Christian Baeckeroot, conseiller régional Nord-Pas-de-Calais, a prévenu Le Pen par lettre. Il demande au président du FN que le bureau politique vote sur le cas Bompard et prévient qu'il prendra la parole pour défendre sa position. Sa démarche est soutenue par Pierre Descaves, conseiller régional de Picardie, et par René Bouin, ancien président du groupe FN à la région Bretagne.

Au début de la réunion du BP, Christian Baeckeroot explique qu'il juge que la décision du bureau exécutif «n'est pas conforme aux statuts du parti». «De toute façon, ce n'est pas un mystère que je fais campagne contre Marine Le Pen», lance-t-il. Marie-France Stirbois embraye : «Le FN fait campagne sur des idées qui ne sont plus les miennes.» Une dérive, selon elle, vers les thèmes défendus par Marine Le Pen. Elle trouve par ailleurs «dommage» que le bureau exécutif ait exclu Bompard. Conseillère régionale d'Ile-de-France, Marie-Christine Arnautu, proche de Marine Le Pen, qui ne manque jamais une occasion de voler dans les plumes de Marie-France Stirbois, riposte. Bruno Gollnisch ne dit rien. Seule la motion de soutien indéfectible au chef pour la candidature élyséenne est mise aux voix. Toutes les mains se lèvent. Sauf deux, celles de Christian Baeckeroot et de Pierre Descaves. «De toute façon, maintenant, ils ne manqueront plus une occasion de taper sur Le Pen. Ils n'ont plus rien à perdre», prédit un des jeunes membres du bureau politique.

Christophe Forcaril
Libération du 21 septembre 2005

ARIANE, L'ARMEE REÇOIT CINQ SUR CINQ

Total succès pour le tir civilo-militaire d'Ariane. La fusée européenne a mis sur orbite ses deux satellites de télécoms le Syracuse 3A du ministère de la Défense et Galaxy-15 de PanAmSat, destiné au territoire américain avec sa précision habituelle. Un gage de longue durée d'exploitation grâce à l'économie de carburant nécessaire à leur installation définitive. L'enjeu était gros pour les militaires français qui vont enfin disposer d'un moyen de communication à haut débit et totalement sous contrôle. Puissant, Syracuse 3A , va multiplier par dix les capacités de communications à la disposition de l'armée, sur une zone allant de la Bretagne à l'océan Indien. Il devrait être suivi par une copie, Syracuse 3B, dès l'an prochain afin d'élargir la couverture au sol.

Sylvestre Huet
Libération du 15 octobre 2005

LES JEUNES POPULAIRES RENTRENT DANS LE RANG SARKOZYSTE

L'élection d'un nouveau président, lors de l'université d'été en septembre, sera l'occasion d'évincer les chiraquiens.

Dernier bastion institutionnel de la résistance chiraquienne, les Jeunes populaires s'apprêtent eux aussi à rejoindre le giron sarkozien. Après un an de bisbilles internes, le mouvement de jeunesse de l'UMP devrait connaître un tournant décisif, lors de son université d'été à La Baule, le 2 septembre. Marie Guévenoux, présidente de l'organisation et juppéiste, a décidé de démissionner de son poste, pour rejoindre le cabinet de Brigitte Girardin, ministre de la Francophonie. Cette ancienne attachée parlementaire d'Alain Madelin n'entrait plus dans la ligne du parti définie par Nicolas Sarkozy. Agée de 28 ans, elle avait bénéficié d'une ultime modification statutaire, juste avant la prise de pouvoir du nouveau président de l'UMP en novembre dernier, se faisant élire le 3 septembre 2004 à la tête des Jeunes populaires, pour un mandat de deux ans. Légitime certes, mais trop contradictoire avec la nouvelle orientation des «grands». C'est elle qui, au congrès du 8 février 2004, avait accueilli le président d'alors, Alain Juppé, d'un «Bienvenue chez vous, monsieur le président», avant d'installer Sarkozy au milieu des cornes de brumes militantes, résonnant dans son oreille à chaque mention du nom de Juppé, alors en difficulté judiciaire. Un comportement que Sarkozy ne lui pardonnera pas, décidant de reprendre la main sur l'organisation. Après avoir envisagé de dissoudre le mouvement, il a créé en mars 2005 une commission «nouvelle génération», pilotée par les deux benjamins de l'Assemblée nationale, Edouard Courtial et Laurent Wauquiez. Puis, dans chaque fédération, il a commencé un travail de sape des responsables départementaux locaux. Jusqu'à la démission de certains, comme en Ile-de-France, où deux juppéistes, Julie Decroix et Maël de Calan, annoncèrent dans un courrier interne : «En totale contradiction avec les orientations fixées par Nicolas Sarkozy, qui valorise avant tout l'action et les résultats, il semble que la fédération [de l'UMP] souhaite écarter ceux des cadres qui n'ont pas été nommés par elle.»

Après un an de luttes intestines, Marie Guévenoux s'est retirée, laissant la place à un successeur au nom peu prédestiné, Fabien de Sans-Nicolas, qui devrait prendre ses fonctions le 2 septembre. Avec ce nouveau président, auparavant responsable départemental de l'Isère, la «machine à gagner» tant souhaitée par les sarkozystes pourra s'appuyer sur un rouage en adéquation avec son leader. Et les cornes de brume retentir aux moments opportuns.

Stéphane Allies
Libération du 13 août 2005

C'EST CLAIR ...

"Il serait irresponsable de baisser l'impôt"
Laurent Fabius
Le Monde du 16 septembre 2005

GENERATION VILLIERS

À droite toute, le président du MPF vient d'annoncer sa candidature pour 2007. Enquête sur les "nouveaux villiéristes".

Frédéric et Romain, 50 ans à eux deux, discutent autour d'une bière. Ils viennent de se rencontrer au bar des universités d'été du MPF. Le premier, solide Toulousain à la calvitie naissante, a 31 ans. Receveur dans une société d'autoroutes, il revendique haut et fort ses « origines populaires ». C'est aussi le cas du second, dont la mère est caissière. Surtout, à 19 ans tout juste, cet étudiant en histoire à Dijon ne passe pas inaperçu : ses cheveux dressés en épis sur la tête le font davantage ressembler à un "teufeur" de rave-party qu'à un militant villiériste époque Combat pour les valeurs. Le référendum est passé par là…

C'est au mois d'avril, dans la dernière ligne droite de la campagne pour le non à la Constitution européenne, que Romain s'est décidé à prendre sa carte. Une première. « Je voulais m'inscrire à l'UMP parce que je suis fasciné par de Gaulle, dit-il. Mais l'engagement de Sarkozy pour le oui m'a profondément déçu. » Frédéric, lui aussi, se définit comme « gaulliste ». Il n'a pas encore adhéré au MPF mais s'apprête à le faire.

Fidèle à la « ligne Pasqua », ayant voté non à Maastricht, il soutiendra Balladur (et non Villiers) à la présidentielle de 1995 puis suivra l'ancien ministre de l'Intérieur lors de la création du RPF à l'issue des européennes de 1999. Enfin, il coupera les ponts avec sa famille politique d'origine : alors que sept ans plus tôt, il avait – « malgré tout », souligne-t-il – voté Chirac au deuxième tour, en 2002 il votera Le Pen aux deux tours. « J'en avais assez, s'offusque-t-il, qu'on ne parle jamais des vrais problèmes, et d'abord de l'immigration ! »

Lepéniste, Thomas, 27 ans, vendeur dans un magasin de prêt-à-porter parisien, ne s'est pas contenté de l'être furtivement dans l'isoloir : « Sympathisant depuis toujours, j'ai pris ma carte au FNJ (Front national de la jeunesse) en 1997 », raconte-t-il. « À l'époque, poursuit ce titulaire d'un simple BEP, ayant commencé à travailler à 16 ans, je trouvais Villiers mielleux. » Militant hyperactif, il tracte le jour, colle la nuit. « C'était parfois chaud, confie-t-il, mais qu'importe, quand j'ai des idées, je les défends. » Mieux : il les assume publiquement. « Durant l'entre-deux-tours de la présidentielle de 2002, j'ai accepté d'être interrogé pour l'émission de Karl Zéro. À mon boulot, ils ont fait la gueule… »

Pourtant, l'année suivante, Thomas ne reprendra pas sa carte. Le temps des premiers « doutes ». « J'avais le sentiment qu'on n'avançait pas. Avec ses provocations, son refus de l'enracinement local, c'était comme si Le Pen voulait se cantonner dans l'opposition. » Le divorce est consommé en 2004. « J'ai dit stop quand Le Pen a annoncé qu'il serait encore candidat en 2007. Il faut savoir s'adapter à la société ; un parti, ce ne doit pas être seulement le culte du chef. » Convaincu que le président du FN « n'aura pas ses signatures », il se tourne alors, « dans un objectif d'efficacité », vers celui du MPF.

À eux trois, Romain, Frédéric et Thomas symbolisent bien cette nouvelle "génération Villiers", apparue au grand jour pour la première fois lors du grand meeting du 21 mai au Palais des sports, à Paris. Ce jour-là, à la surprise de tous – et d'abord de Villiers qui avait fait configurer la salle pour une assistance deux fois moindre –, le chef de file du non de droite réunit cinq mille personnes. Plus que Sarkozy une semaine plus tôt. Mais, surtout, le public est étonnamment divers : plus populaire et plus jeune. À l'image des nouveaux adhérents. Un tiers d'entre eux, selon une étude interne, sont désormais ouvriers, employés ou chômeurs ; un quart a moins de 35 ans. Sur cette base-là, affirme Guillaume Peltier, 28 ans, le numéro deux du MPF, « nous avons doublé le nombre de nos militants depuis le référendum : 7 500 sur un total de 15 000 ». Loin, très loin des 160 000 adhérents UMP, mais plus du double, déjà, des Verts. Alors que le soufflé villiériste avait une fâcheuse tendance à retomber après chaque scrutin européen, « la mayonnaise, cette fois, est en train de prendre », assure Peltier, chargé par Villiers de « construire un vrai parti dont l'important est le point d'arrivée et non le point de départ ». C'est ainsi que, comme Romain, 61 % des nouveaux venus n'avaient jamais appartenu à un parti politique ; que, comme Frédéric, 48 % des transfuges d'autres formations sont issus du RPR ou de l'UMP ; enfin, que, comme Thomas, 37 % viennent du Front national. « La clientèle politique de Philippe de Villiers est comprise entre la sortie de messe de 10 heures et la pâtisserie de la place », ironise Jean-Marie Le Pen. Reste que les lignes sont en train de bouger. La preuve, selon Peltier : « La moitié des nouveaux adhérents vit à l'est d'une ligne Le Havre-Perpignan. » Une révolution, pas moins, dans un parti où les troupes se recrutaient essentiellement, jusque-là, dans l'Ouest rural, catholique et conservateur !

Explication : plus que la personne de l'ancien candidat de 1995 (4,8 %), ce sont d'abord ses idées – « un patriote, pas un nationaliste frileux », dit Frédéric – et sa manière de les porter – « il ne retourne pas sa veste et on a vu en Vendée que c'était un élu efficace », poursuit Romain – qui ont progressé. En clair, le sentiment partagé, comme le dit Villiers, d'une « désintégration de la France » et de l'« urgence » de solutions « nationales » a davantage séduit l'opinion que l'homme lui-même. « Il est d'abord en phase avec son époque. Les nouveaux adhérents ne sont pas "villiéristes", comme on le dit des "sarkozistes" ! Chez nous, pas de "Villiers-show" ! », reconnaît Jean-Baptiste Doat, 23 ans, coprésident des JPF (Jeunes pour la France), la structure jeune du mouvement. « Aujourd'hui, Villiers a rendez-vous avec l'Histoire parce que c'est lui qui porte les valeurs de la France. Demain, ce sera un autre. Contrairement, donc, au président "starifié" de l'UMP véritablement happé par ses supporters lorsqu'il se risque (le plus rarement possible) à un bain de foule militant, son homologue du MPF peut tranquillement déambuler et dîner parmi les siens. De la chaleur, oui, un baiser, un encouragement, une photo, une signature, certes. Mais rien à voir avec « le culte de la personnalité qui entoure Sarkozy à l'UMP », comme le dit Werner-Yves, 20 ans, étudiant à Montpellier et adhérent depuis un an. Mais, même plus raisonné, l'enthousiasme est bien là ! Benjamin des participants, Vadim, son frère, aura 16 ans le 23 octobre, et fait rire toute la table : « Ce jour-là, s'enflamme-t-il, je prendrai ma carte ; ce sera mon cadeau d'anniversaire ! »

Villiers, l'anti-Sarko ? Assurément, et pas seulement dans ses rapports avec ses troupes. Hélène, 28 ans, ingénieur commercial à Versailles, lui trouve, certes, quelques circonstances atténuantes : « Il faut reconnaître à Sarkozy d'avoir osé lever des tabous en parlant notamment de l'immigration et des valeurs de la France », dit-elle. Mais, pour les autres, c'est haro sur le ministre de l'Intérieur ! « Sarko aime la politique, Villiers aime la France », résume Guillaume Peltier.

À l'unisson du numéro deux du MPF, pointant notamment « l'homme de la discrimination positive », c'est à qui, étonnamment, le dénoncera avec le plus de virulence : « Il ne s'intéresse qu'à la forme, pas au fond »; « C'est de l'esbroufe » ; « Un opportuniste » ; « Il nomme les problèmes, se déplace, fait des effets, et puis c'est tout ! À La Courneuve, son Karcher devait être en panne, parce que rien n'a changé ! », accuse même Jean-Christophe Carme, 38 ans, le président du syndicat CFTC Police, présent aux universités d'été. Dominique de Villepin a incontestablement la préférence des villiéristes. « Je pense qu'il est honnête. Au moins, il ne promet pas la lune », estime Thomas.

À 20 ans, Clémence, en licence de lettres à la Sorbonne, n'a pas encore adhéré au MPF, qu'elle a réellement découvert à l'occasion du meeting du Palais des sports. Mais « ma décision est prise », dit-elle. À l'occasion de ces universités d'été à Grasse, elle a travaillé aux côtés de Peltier et de la « petite garde rapprochée du président », à l'origine de bien des conversions. Y compris, en partie, celle de Villiers lui-même ? Transfuge du FN, comme plusieurs autres membres de son équipe, son numéro deux le confirme : « Il a longtemps été bloqué, pas suffisamment libre, sur certaines questions. Après ses succès aux européennes, il revenait à un discours plus convenu. Aujourd'hui, il assume sans tabou ce qu'il est vraiment : un homme de vraie rupture. » « Décomplexé », comme le dit encore Peltier, par son nouvel entourage, il était finalement logique que son discours, issu et s'adressant à cette nouvelle génération, le devienne aussi.

Arnaud Folch

Valeurs Actuelles du 16 Septembre 2005

MIL-VIGILANCE N° 52/2005

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 53/2005 La lettre des adhérents du M.I.L.

Le Mouvement Initiative et Liberté vous vous présente ses meilleurs voeux pour l'année 2006.

NOUS FERONS TOUT POUR QUE CETTE ANNEE SOIT MARQUEE PAR NOTRE ACTION CONTRE LA GAUCHE ET LA PREDOMINANCE DE NOS IDEES ET DE NOS VALEURS CIVIQUES, GAULLISTES ET PATRIOTIQUES.

INTERNET : Nous diffusons régulièrement des informations et des analyses grâce à internet. Si vous ne recevez rien, cela signifie que nous n'avons pas votre adresse de courriel.
Pour remédier à cela, il suffit de nous la transmettre en nous envoyant un courriel à mil-inscription@noos.fr en indiquant votre nom, votre prénom et votre qualité d'adhérent du MIL.

LA FRANCE AIMEZ-LA OU QUITTEZ-LA

Raoul Béteille, ancien député de la Seine-Saint-Denis, président du Mouvement Initiative et Liberté (M.I.L), condamne les émeutes urbaines dont les premières victimes sont les habitants des quartiers concernés. Celles-ci sont le résultat, malheureusement prévisible, de la politique de l'immigration irresponsable des années Mitterrand.
Ce sont les enfants des clandestins régularisés massivement dans les années 80 qui défient aujourd'hui la France qu'ils ne respectent pas. Il est grand temps de revenir à la raison et de rappeler quelques évidences : si être Français c'est un état d'esprit et pas une question de religion ou de couleur de peau, être Français ça se mérite aussi !
La France n'a aucune obligation à accueillir ceux qui ne veulent pas s'assimiler à notre culture.
C'est pourquoi le Mouvement Initiative et Liberté (M.I.L) développe une campagne d'information militante sur le thème :

250 000 autocollants et 50 000 affiches sont en cours de diffusion à l'échelle nationale.

Communiqué de Presse du 10 novembre 2005

L'EUROPE ALARMEE PAR LA «GUERILLA URBAINE»

«Intifada des banlieues» ou «soulèvement des immigrés» font des titres choc dans la presse européenne. La France serait face à une «guérilla urbaine» alimentée par la «désespérance», la «colère» et la «haine», sur fond de «lutte pour le pouvoir» entre Nicolas Sarkozy et Dominique de Villepin. Comme bon nombre de médias européens, le journal de Munich Süddeutsche Zeitung (centre gauche) s'en prend au ministre de l'Intérieur, expliquant qu'il est «devenu un visage de haine pour tous ceux qui sont sans espoir dans les banlieues».
A Zurich, le Tages Anzeiger publie en une un dessin montrant Sarkozy en pompier tentant d'éteindre les voitures en feu à l'aide d'une lance à incendie reliée à un bidon d'essence. Dans le quotidien conservateur britannique The Times, le correspondant à Paris, Charles Bremner, relève, lui, le long silence de Jacques Chirac, qui a attendu une semaine pour lancer son appel au calme «depuis le palais de l'Elysée, à seulement 9 kilomètres, mais des années-lumière du "Neuf-Trois"».
Pour le principal quotidien de Stockholm, Dagens Nyheter, c'est Jean-Marie Le Pen qui «gagnera les élections» si la crise continue. En Grèce, Ta Néa (socialiste) titre : «La haine recouvre Paris, les heurts dans les ghettos des immigrés mettent fin aux rêves présidentiels de Sarkozy.» Dans le quotidien praguois Lidove Noviny, la correspondante à Paris décrit Clichy-sous-Bois comme «un monstre de béton» pire que les quartiers de HLM construits en Tchécoslovaquie sous le communisme. A Moscou, les scènes de voitures en feu et de CRS harnachés comme pour la guerre font l'ouverture des journaux télé depuis deux jours, après la «nuit de cauchemar» vécue par un groupe de touristes russes piégés au coeur des «pogroms» de Seine-Saint-Denis. La chaîne NTV a révélé comment «un groupe de vingt-cinq adolescents, essentiellement d'origine arabe», s'est emparé du bus des touristes, alors qu'ils prenaient le thé. Hier, le ministère des Affaires étrangères portugais a même proposé une protection consulaire aux Portugais résidant en région parisienne : «Tout citoyen portugais se sentant en insécurité [...] peut prendre contact avec nos services», a annoncé un porte-parole.
Libération du 4 novembre 2005

LA FRANCE INTERPELLE A TOUR DE BRAS

Plus de 4.700 personnes ont été interpellées en France dans le cadre des enquêtes sur les émeutes qui ont embrasé les banlieues fin octobre et début novembre. L'état d'urgence, instauré lors des émeutes, a été prorogé pour trois mois.
1.540 ont été interpellées depuis la fin des violences urbaines, un chiffre qui vient s'ajouter aux 3.200 émeutiers arrêtés en flagrant délit, a indiqué le ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy. L'action d'interpellation ne s'arrêtera pas avec la fin des émeutes, a-t-il ajouté en réitérant devant l'Association des maires de France sa volonté de mener une éradication des trafics et des trafiquants. Ceux qui ont saccagé, ceux qui se sont comportés en délinquants auront des comptes à rendre à la justice de notre pays, a prévenu le ministre qui n'a pas précisé la part de ceux qui avaient fait l'objet de poursuites judiciaires.
Selon la direction générale de la police nationale, 650 personnes ont été écrouées et 6 à 8% des personnes interpellées sont étrangères.
Le Soir (Bruxelles) du 25 novembre 2005

SAGE AFRICAIN

«Quand il y a un problème, ne cherchez pas d'abord la solution, trouvez la cause. Je crois que cette crise est liée à l'immigration. Nous les Africains, nous qui émigrons, nous avons nos torts. Mais c'est votre faute : vous acceptez des réfugiés qui n'en sont pas, et qui se fabriquent des histoires d'exilés politiques (...). Il y a ceux qui ne veulent pas travailler, ils veulent seulement aller en France, et quand on leur dit de retourner dans leur pays, c'est l'émeute, les défilés. Ils veulent aussi un logement même quand il n'y en a pas. La France doit faire la politique de ses moyens, avec les Français (...) ». « ***La France a été trop laxiste. Sur le regroupement familial, sur l'éducation.*** *Chez vous, on ne peut gronder un enfant, donner une taloche, c'est interdit. On voit des enfants encore mineurs en vadrouille jusqu'à minuit ou 3 heures du matin et on trouve ça normal. Pas chez nous. On ne peut rien dire parce que c'est la démocratie, les droits de l'homme. Mais trop de liberté tue la liberté. Tenez, si on incendie la voiture d'un défenseur des droits de l'Homme, je crois qu'il comprendrait… ».*
Omar Bongo, Président du Gabon - Valeurs Actuelles 25/11/2005

ACCOYER DEMANDE AU CSA DE COMPTER LE TEMPS DE PAROLE DE L'UDF DANS L'OPPOSITION

«Alors que le groupe UDF de l'Assemblée nationale vient de voter majoritairement contre le projet de loi de finances pour 2006, je souhaite attirer votre attention sur le traitement médiatique accordé à cette formation politique», écrit M. Accoyer dans un courrier au président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) Dominique Baudis. «Je vous remercie de bien vouloir comptabiliser désormais les temps de parole de l'UDF dans ceux de l'opposition parlementaire, afin que soit respecté le pluralisme politique à la télévision et sur les radios», « l'attitude de l'UDF est, depuis maintenant longtemps et de façon nette et systématique, celle d'un groupe d'opposition, tant dans ses déclarations que dans ses votes». «Il apparaît important de rappeler que 22 membres du groupe UDF de l'Assemblée nationale sur 31, parmi lesquels le président du

groupe et celui du parti, n'ont pas voté la confiance au gouvernement de Dominique de Villepin le 8 juin dernier», poursuit le président du groupe UMP. Lors de ce vote, neuf députés UDF sur 31 ont voté la confiance et 22 autres n'ont pas pris part au vote.
Le Figaro du 25 novembre 2005

LE FLORILEGE DE LA HAINE

Avec ses textes, le rappeur de Seine-Saint-Denis Monsieur R. se trouve, aujourd'hui, dans le collimateur de la Chancellerie. Extraite de l'un de ses albums (Sachons dire non), la chanson Est-ce ça la France ? insulte sans détour le drapeau tricolore : «*Ça sent le roussi, je lève mon majeur l'étendard saigne/Autant me faire buter plutôt que d'entonner ta Marseillaise*.»
Thème favori des groupes de rap en général, la révolte contre la nation inspire ainsi bien des couplets. «*La France est un pays de pute*» (Smala), «*C'est physique, biologique, au bleu-blanc-rouge j'suis allergique/Je leur en fais baver, ces navets/J'peux les braver, la vie est une manif/la France une vitre et moi le pavé*» (Fabe) ou encore «*J'ai envie de dégainer sur des f.a.c.e.s.d.e.c.r.a.i.e./dommage (...) que ta mère ne t'ait rien dit sur ce putain de pays*» font partie des plus célèbres.
Mais la haine des autorités au sens large, et plus particulièrement de la police, est également exploitée par les chanteurs. Loin du Nique la police du groupe NTM, Lunatic réserve à sa chanson Violence/Délinquance une forte dose de propos «antiflic» : «*J'aime voir des CRS morts/J'aime les pin-pon, suivis d'explosions et des pompiers/Un jour j'te souris, un jour j'te crève/J'perds mon temps à m'dire qu'j'finirai bien par leur tirer d'ssus.*»
Le groupe 113 – deux victoires de la musique – est encore moins timide : «*L'uniforme bleu, depuis tout p'tit nous haïssons/On remballe et on leur pète leur fion/Faut pas qu'y ait une bavure ou dans la ville ça va péter/Du commissaire au stagiaire : tous détestés !/A la moindre occasion, dès qu'tu l'peux, faut les baiser/Bats les couilles des porcs qui représentent l'ordre en France*.» De quoi donner des idées à Boss du groupe 3e Oeil : «*Un par un sur le carreau on va les baiser/Trop d'années qu'on supporte ces cons sans broncher*.»
Les politiques ont, quant à eux, toujours été les cibles des paroliers du rap. Le groupe Sniper n'a d'ailleurs jamais caché son désamour pour «*la France et le latin, son système son baratin*» (extrait de J'aime pas). Et d'ajouter dans La France : «*Pour mission exterminer les ministres et les fachos/La France est une garce et on s'est fait trahir/On nique la France sous une tendance de musique populaire/Les frères sont armés jusqu'aux dents, tous prêts à faire la guerre*.»
Anne-Charlotte De Langhe - Le Figaro du 25 novembre 2005

LA FRANCE EST LE DERNIER PAYS SOVIETIQUE

«Les Français vivent encore très bien mais ils voguent sur le Titanic. Les statistiques et le taux de croissance le démontrent» ; «En France le travail est dévalorisé. Les Français sont des drogués du loisir. S'il y avait des Jeux Olympiques des loisirs, vous auriez à chaque fois la médaille d'or.» ; «Les syndicat français, c'est la force la plus conservatrice du pays, les enseignants mis à part. Ils ne veulent aucun changement de peur de perdre stupidement quelques acquis sociaux.»
«La France est le dernier pays soviétique. Alors les industriels ne viennent pas.» ; «Il faut laisser travailler les Français, baisser la fiscalité et arrêter d'embaucher des fonctionnaires. Le secteur privé est asphyxié. (...)L'inventivité des Français se résume à la création de nouveaux impôts.»
Ted Stanger, journaliste américain - Le Parisien du 11/09/2005

JOSE BOVE CONDAMNE A QUATRE MOIS DE PRISON

La cour d'appel de Toulouse a condamné l'ancien porte-parole de la Confédération paysanne, José Bové, à quatre mois de prison ferme pour un arrachage de maïs transgénique en juillet 2004, à Menville, dans la Haute-Garonne. Gérard Onesta, député Vert européen, et Noël Mamère, député, maire Vert de Bègles (Gironde), ont été condamnés à trois mois de prison avec sursis. Cinq autres prévenus, tous élus Verts et militants écologistes, ont été condamnés à deux mois de prison avec sursis. Il s'agit des élus municipaux toulousains François Simon (ex-PS) et Pierre Labeyrie (Verts), de l'ancien secrétaire national des Verts Gilles Lemaire, du conseiller régional d'Aquitaine (Verts) Michel Daverat et de Jean-Baptiste Libouban, fondateur du mouvement des Faucheurs volontaires. Un neuvième prévenu, Jean-Aimé Gravas, un agriculteur de 85 ans, n'a pas été condamné en raison de son âge. Le parquet n'avait rien requis à son encontre.
Au cours du procès qui s'était déroulé les 20 et 21 septembre 2005, les avocats des faucheurs avaient plaidé la relaxe au nom de l'"état de nécessité". A l'issue d'une longue bataille de procédure, 222 autres faucheurs, qui avaient revendiqué leur participation à la destruction de 130.000 plants à Menville, avaient été écartés du procès, le 14 avril.
Au cours du procès, chaque prévenu avait revendiqué la destruction symbolique d'un épi de maïs pour attirer l'attention face au "danger" représenté par les essais OGM en plein champ.
AFP du 15 novembre 2005

«A GAUCHE, LA VICTOIRE SERAIT CRUELLE»

Au Mans, François Hollande a préféré ressouder les troupes plutôt que de trancher les questions de fond. Cette synthèse circonstancielle pourrait coûter cher. (...) Le PS investi une ligne programmatique qui ne vise plus la simple conservation des «acquis sociaux», mais bien, désormais, leur restauration : nationalisation d'EDF, abrogation du contrat nouvelles embauches, de la loi Fillon sur les retraites... Le PS français paraît prendre le risque de devenir un parti de la restauration dans un monde en pleine révolution. Les efforts de François Hollande, dans son discours de clôture, pour trouver un équilibre entre le devoir de réalisme et l'unité du Parti ne sont pas parvenus à contenir les promesses qui laissent prévoir de grandes déceptions. Ces désillusions feront évidemment les beaux jours des forces protestataires, de gauche comme de droite. Un tel programme de gouvernement mènerait, s'il était mis en oeuvre, à la répétition du dilemme de 1983 : faut-il poursuivre cette politique en assumant la rupture avec l'Union européenne, c'est l'option «sociale-nationaliste», ou bien au contraire faut-il choisir l'Europe et investir l'option sociale-libérale ?
La gauche prend le risque de se retrouver à la fois perdue et isolée au sein de l'Union européenne. La gauche semble préparer, en cas de victoire, ou bien l'échec de sa politique économique et sociale, ou bien la répétition d'un revirement que ses électeurs assimileront, avec raison, à un nouveau reniement, aussitôt la victoire acquise. Certes, on peut considérer que ces discours n'engagent pas, en réalité, le Parti socialiste, que leur utilité est limitée à la victoire électorale, mais une telle hypothèse est déjà porteuse de catastrophes électorales pour la gauche de gouvernement et peut-être pour le pays tout entier.
Dans cette hypothèse, en effet, la victoire sera cruelle. Dans le monde qui est le nôtre, compte tenu de ce que la France doit à son environnement, de notre interdépendance, de la compétition fiscale, de la mobilité du capital, un tel programme ne peut qu'aboutir à un échec retentissant.
Si l'on est socialiste, il serait judicieux d'observer non pas les partis socialistes qui ont réussi à gagner des élections, mais ceux qui ont réussi à être réélus, comme le faisait remarquer François Hollande dans son discours de clôture. C'est le cas du Parti travailliste britannique ou du SPD allemand. Ils ont tous les deux tranché la question doctrinale et sont devenus de puissants partis de gouvernement. Leur pragmatisme contraste spectaculairement avec notre PS, fasciné, aveuglé, par les marges électorales du gauchisme. Cette inclinaison conduit à la défaite économique ou à la débâcle morale, voire aux deux. Les grands partis sociaux-démocrates européens ont pourtant été capables de prendre en charge des réformes nécessaires sans être sanctionnés électoralement, sachant qu'aucun parti démocratique n'est destiné à gouverner toujours. En cela, ils jouent pleinement leur place dans l'histoire de leur pays et tendent maintenant à peser plus que nous sur l'orientation de l'Europe.
Dominique Reynié, Professeur des universités à l'IEP de Paris,
Le Figaro du 22 novembre 2005

PS INFLATION AU SOMMET

Synthèse oblige, et afin de contenter chacun des “courants”, François Hollande a porté à cent un le nombre de membres de son exécutif (secrétaires nationaux, secrétaires adjoints et délégués). « Aujourd'hui, il est plus facile d'être dedans que dehors », ironise Michèle Sabban, élue du Val-de-Marne. Un vieux mitterrandiste rappelant que, du temps de l'ex-président, le nombre de secrétaires nationaux ne dépassait pas… quinze !
Valeurs Actuelles du 16 Décembre 2005

MIL-VIGILANCE N° 53/2005
Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 54/2005 La lettre des adhérents du M.I.L.

CONTROLE DE L'IMMIGRATION : DISCOURS DU PREMIER MINISTRE

Au terme de notre troisième comité interministériel de contrôle de l'immigration, je souhaiterais faire un point rapide de la politique du Gouvernement dans ce domaine et vous fixez notre calendrier de travail. Un premier comité interministériel s'est tenu dix jours après ma prise de fonction à Matignon. Un deuxième s'est tenu sous la présidence de Nicolas Sarkozy, et c'est donc le troisième que nous venons d'avoir. Mais je voudrais d'abord, brièvement, vous dire quel est l'objectif qui est le nôtre.

Je veux que notre politique de l'immigration soit une politique globale, une politique choisie car c'est la condition même de son efficacité.

Cela suppose à la fois de renforcer la lutte contre l'immigration irrégulière, dans laquelle nous obtenons déjà des résultats. Cela suppose aussi de faire respecter les règles qui s'imposent en matière d'immigration régulière et d'être plus exigeants pour garantir une bonne intégration dans notre pays : je pense en particulier aux mariages, à l'accueil des étudiants étrangers et au regroupement familial.

Nous avons, je l'ai dit, déjà obtenu un certain nombre de résultats positifs dans la lutte contre l'immigration irrégulière : **Les reconduites à la frontière sont plus nombreuses et mieux organisées** :

Le nombre d'éloignements d'étrangers en situation irrégulière a plus que doublé depuis 2002 et il devrait dépasser 20.000 en 2005.

Nous avons doublé les places dans les centres de rétention administrative et amélioré, tout au long des derniers mois, les conditions de vie. La durée des procédures de demande d'asile a fortement diminué : elle est maintenant inférieure à 8 mois. Le nombre de nouvelles demandes d'asile a diminué de 7 % environ en 2005 par rapport à 2004. Vous savez que le problème de la durée d'instruction est tout à fait essentiel puisqu'elle conditionne, évidemment, l'avenir de ceux qui font cette demande. Elle était, jusqu'à il n'y a pas très très longtemps, de deux ans, ce qui est évidemment beaucoup trop long. Nous avons donc souhaité - et nous voulons continuer - à raccourcir ces délais d'instruction

Les résultats qui ont été obtenus sont le fruit d'une forte mobilisation : Depuis novembre 2004, les maires peuvent contrôler les attestations d'accueil ; Les premiers visas biométriques ont été délivrés en mars 2005 et nous avons décidé, en juin 2005, d'accélérer leur déploiement dans un plus grand nombre de consulats ; Le contrôle des conditions d'accès à l'aide médicale d'Etat a été renforcé en août 2005 ; L'aide au retour a été rendue plus attractive et mieux contrôlée en septembre 2005 ; Le droit aux allocations familiales pour les étrangers a été mieux encadré par la loi de financement de la Sécurité sociale, afin de les réserver aux familles en situation régulière ; Les allocations versées aux demandeurs d'asile seront réformées par la loi de Finances pour 2006, afin de mieux les contrôler.

Aujourd'hui, nous venons de prendre, dans ce troisième comité interministériel, de nouvelles décisions pour renforcer le contrôle de l'immigration régulière, sur trois grands sujets.

Le premier sujet, ce sont les mariages célébrés à l'étranger :

Ces mariages sont passés de 13.000 en 1995 à 34.000 en 2004. Le nombre de personnes venant en France à la suite d'un mariage avec un Français dépasse aujourd'hui le nombre de personnes qui entrent au titre du regroupement familial. C'est donc **la première source de l'immigration légale.** Pour répondre à cette augmentation, nous devons renforcer nos moyens de contrôle, tout en respectant le droit au mariage des personnes concernées. Il ne s'agit pas de porter atteinte au droit de se marier, mais de vérifier que les conditions d'un véritable mariage sont bien réunies. Sur proposition du Garde des Sceaux, j'ai donc décidé que la transcription des actes de mariage conclus à l'étranger ne serait plus automatique et ne vaudrait donc plus mécaniquement titre de séjour : un contrôle préalable au mariage sera désormais effectué par les Consulats. Ces dispositions devront être adoptées à la fin du premier semestre 2006.

Le deuxième sujet, c'est l'accueil des étudiants étrangers :

La France est aujourd'hui l'un des pays les plus ouverts, avec plus de 50.000 nouveaux étudiants chaque année, juste derrière les Etats-Unis et la Grande Bretagne. C'est bien la preuve que notre pays est attractif sur le plan universitaire.

Nous voulons orienter nos efforts pour accueillir les meilleurs étudiants, les plus motivés, ceux qui ont un projet d'études de haut niveau. Nous contrôlerons donc, et ce dès le pays d'origine, la réalité et le sérieux des projets qui nous sont présentés, grâce à des "Centres pour les études en France", à l'image de ce qui existe déjà en Chine. Ces centres seront animés par des agents du ministère de l'Éducation qui recevront les candidats et donneront un avis sur les projets présentés. Les visas seront délivrés en fonction de ces avis.

En retour, nous faciliterons les démarches des étudiants étrangers. Ceux qui seront passés par les "Centres pour les études en France" se verront immédiatement attribuer un titre de séjour, à leur arrivée en France, sur simple présentation de leur visa. Les étudiants qui iront au-delà du mastère pourront obtenir, à l'issue de leurs études, l'autorisation de travailler en France, sans être obligés de retourner dans leur pays d'origine pour effectuer cette démarche.

Troisième sujet, c'est l'amélioration de la procédure d'asile afin de raccourcir encore le délai de traitement des dossiers :

Mon objectif est de parvenir à une durée maximale de six mois en incluant la procédure de recours devant la commission de recours des réfugiés. Plusieurs mesures administratives en ce sens seront prises par les ministères de l'Intérieur et des Affaires étrangères.

Nous ferons un effort particulier en Guadeloupe, un département qui est aujourd'hui confronté à une pression très forte, avec plus de 2500 demandes d'asile depuis le début de l'année : une antenne de l'OFPRA sera donc ouverte en Guadeloupe, dès le mois de janvier 2006.

Mais il reste encore des procédures à améliorer ou à renforcer pour améliorer l'intégration de ceux qui se sont régulièrement installés en France.

En ce qui concerne les mariages conclus en France avec des étrangers :

C'est le complément des décisions que nous venons de prendre sur les mariages conclus à l'étranger ; La loi de novembre 2003 prévoyait des mesures pour lutter contre les mariages blancs et de complaisance. J'ai demandé à Pascal Clement de bien vouloir en faire le bilan et de me faire des propositions lors du prochain Comité, que je présiderai en février.

Le regroupement familial, qui est aujourd'hui la deuxième source d'immigration après le mariage. Il faut, là aussi, renforcer nos dispositifs.

Ce regroupement familial a concerné 25.000 personnes en 2004. C'est un nombre qui est stable depuis plusieurs années. C'est bien sûr un droit qui est garanti par la Constitution et les conventions internationales : il n'est pas question de le remettre en cause, mais de mieux l'organiser pour faciliter l'intégration des personnes concernées, car le regroupement est généralement le point de départ d'une installation durable en France.

Aujourd'hui la durée du séjour à l'issue duquel on peut faire une demande de regroupement familial est d'un an. Ce délai ne me paraît pas suffisant : deux ans me paraîtraient plus raisonnables.

L'intégration à notre société, notamment la maîtrise de la langue française devrait être une condition pour faire venir sa famille. En effet, l'avenir du conjoint et des enfants est engagé, mais aussi celui de la société toute entière. Nous devons donc être plus vigilants sur le degré d'intégration du demandeur du regroupement familial.

Nous devons également être en mesure de vérifier le respect de la loi, qui interdit la polygamie dans notre pays et sur tous ces points, j'ai demandé au ministre d'État, ministre de l'Intérieur de me remettre ses conclusions en février.

Enfin, nous devons renforcer nos politiques d'intégration. C'est le corollaire de l'effort que nous faisons dans le domaine de l'immigration.

Un certain nombre de décisions ont été prises par la loi de cohésion sociale : j'ai demandé à Jean-Louis BORLOO d'accélérer leur application. Je propose de généraliser, puis de rendre obligatoire, le contrats d'accueil et d'intégration pour tous les étrangers s'installant dans notre pays : c'est un choix de venir en France, cela suppose des efforts de la part des individus et un accompagnement de l'État. Droits donc, mais aussi devoirs

Nous devons également renforcer les critères d'évaluation permettant de juger l'intégration des étrangers qui demandent une carte de résident

de dix ans ou la nationalité française : **un contrôle plus strict de la maîtrise de notre langue me paraît une priorité**.
Ces questions doivent aussi être traitées, bien sûr, à l'échelle européenne. Pour être efficaces dans la durée, nos politiques d'immigration doivent en effet être davantage coordonnées avec l'ensemble des pays voisins. J'aborderai donc les différents points qui viennent d'être évoqués avec les chefs de gouvernement européens lors de nos prochaines rencontres et je m'en entretiendrai aussi avec le président de la Commission européenne, dès le 8 décembre.

Dans tous ces domaines, le Gouvernement veut agir à la fois avec fermeté mais aussi avec le sens des responsabilités :
Fermeté pour faire respecter la règle de droit et éviter les détournements de procédure. Fermeté pour vérifier la volonté d'intégration des personnes étrangères.
Sens des responsabilités, bien sûr, pour donner aux étrangers les meilleures chances de s'intégrer et réussir à trouver une place dans notre société, pour donner également à notre pays les moyens d'accueillir, dans de bonnes conditions, tous ceux dont le projet est compatible avec l'esprit de notre République.
Je souhaite que l'ensemble des mesures législatives nécessaires puissent être présentées très rapidement, de façon à ce qu'elles puissent être déposées devant le Parlement. Voilà les principales informations dont je voulais vous entretenir ce matin. Je vous remercie.
Dominique de Villepin, Premier ministre
Comité interministériel de contrôle de l'immigration,
Services du Premier ministre, le 29 novembre 2005

NICOLAS SARKOZY : « LES BANLIEUES NE VIVRONT PAS TANT QUE LES MAFIAS SERONT LA » (PREMIERE PARTIE)

«Maintenant c'est la présidentielle.» Son entourage le dit désormais comme une évidence. Il n'y a plus que le rendez-vous de 2007 qui compte pour Nicolas Sarkozy. Pendant la crise des banlieues, même si aujourd'hui il s'en défend, le ministre de l'Intérieur, cette première semaine de novembre où la tension partout s'étendait, dans les quartiers mais aussi au sein du gouvernement, s'est demandé s'il «tiendrait». La pression était plus forte encore que celle qu'il avait vécue pendant l'été, exposé aux aléas de sa vie privée. Mais, aujourd'hui, les tempêtes passées, il pense qu'il a franchi un cap et que désormais «les choses s'organisent, s'enracinent et se sédimentent», rendant inéluctable sa candidature à l'élection présidentielle. «Les attaques sont le contraire de celles de l'été. On me disait fragile. Me voici trop ferme», fanfaronne-t-il. Pour Le Point, il tire la leçon de vingt jours de violences urbaines qui, selon lui, sont le révélateur de la fin d'une époque et justifient la «rupture» qu'il défend.
Le Point : Quelles leçons tirez-vous de la crise des banlieues ?
Nicolas Sarkozy : Cette crise a d'abord révélé le souhait des Français de retrouver des valeurs, des valeurs d'équité, de respect de la règle, de bon sens. Les Français veulent que les institutions exercent leurs responsabilités, que les professeurs à l'école, les policiers dans la rue, comme les parents, comme les personnes âgées soient respectés. Que la société fonctionne selon des règles. L'impunité, l'excuse culturelle exaspèrent bien au-delà de ce qu'il est convenu d'appeler la droite traditionnelle. Je constate ensuite que les Français restent un peuple généreux, comme il l'a toujours été, mais qui ne conçoit pas la générosité à sens unique. Troisièmement, ils se sont rendu compte comme jamais de la nécessité d'une politique de rupture. Le modèle social français, nos dispositifs d'intégration, la politique de la ville, tout cela, ils n'y croient plus ; ils ne voient qu'un système à bout de souffle. Et notre devoir, c'est de renouer avec les idéaux qui ont fondé ces politiques, de leur redonner de la réalité.
Quand les jeunes des cités s'en prennent à l'école, ne se retournent-ils pas d'abord contre le symbole de leur échec ?
Non, ils s'en prennent à l'école comme au symbole d'un service public. C'est une façon de dire « ce territoire est le mien », de contester toutes les formes d'autorité ou d'organisation publique au profit des lois de la bande. Ceux qui font cela - que je n'appelle pas des jeunes, mais des délinquants - n'ont aucune envie de revenir dans le système scolaire.
Vous estimez donc que cette crise a agi comme un révélateur ?
En tout cas, pour les élites et les médias. Une fois encore, on a pu percevoir le décalage entre le pays réel et le pays virtuel, comme au moment du référendum où les élites étaient sûres que le oui l'emporterait. On raconte aux Français une histoire qui ne correspond pas à ce qu'ils pensent. Ils rejettent la pensée unique, le prêchi-prêcha social-démocrate, qui explique la délinquance par la pauvreté, qui, de façon excessive, privilégie les zones, les territoires plutôt que l'individu. Je suis convaincu qu'on est en train de sortir enfin de Mai 68 et de tous ses slogans. Il n'est plus interdit d'interdire.

Vous ne doutez jamais d'avoir raison ?
Bien sûr que si, mais lorsque, pendant le week-end du 6 novembre, le nombre des voitures brûlées est passé de 700 à 1 400 et que les violences se sont étendues à la province je me suis dit : « Ou bien c'est leur loi, ou bien c'est celle de la République. Ce ne peut être que celle de la République. » La durée de la crise a bien été le signe de la gravité de la situation. Et cette gravité montre bien à quel point il est nécessaire de réviser nos schémas de pensée. Les Français, du reste, en sont bien conscients. Il y a six mois, lorsque je réclamais la responsabilité des juges, je déclenchais un tollé. Aujourd'hui, le garde des Sceaux demande des sanctions contre les magistrats défaillants dans le procès d'Outreau. Qui, aujourd'hui, défend ce qu'est devenu le modèle social français ? Personne. Quand je parlais de discrimination positive, j'étais minoritaire ; aujourd'hui, cette idée est majoritaire. Sur le droit de vote des immigrés, qui paient des impôts, aux élections municipales, les Français, majoritairement, m'approuvent. Quant à l'axe franco-allemand, dont je contestais qu'il soit le moteur exclusif de l'Europe, qui prétend aujourd'hui qu'il est la solution pour ranimer l'Europe ?
Etait-il vraiment opportun de signer le « dépôt de bilan » des ZEP ?
Qui peut dire que malgré les efforts des enseignants des ZEP, elles aient réussi ? Je propose tout simplement que l'on tire les conséquences de l'échec et que l'on mette enfin en place les moyens qui permettront aux élèves de ces zones de s'en sortir.
Pourquoi persistez-vous à critiquer la loi SRU, qui oblige les communes à se doter de 20 % de logements sociaux ?
Parce que cette règle ne suffit pas. Le problème, ce n'est pas le nombre des logements sociaux, c'est l'absence de mobilité sociale. C'est pourquoi je veux renforcer l'accès des plus modestes à la propriété. Chacun doit pouvoir réaliser son rêve de devenir propriétaire.
Beaucoup d'élus se sont inquiétés de la montée de la haine entre communautés...
La haine est d'abord territoriale : une bande s'approprie un territoire et y fait régner la loi de la force, voilà la vérité. Bien sûr qu'il y a du racisme, des discriminations et des inégalités, mais on ne fera pas vivre les banlieues tant que les mafias seront là. Jamais depuis trente ans on n'a fait autant pour la politique de la ville. Mais ce n'est pas de repeindre les immeubles qui fait vivre les jeunes. On a acheté fort cher le silence pour que les banlieues n'explosent pas et les problèmes n'ont fait que croître.
Vous parlez d'émeutes, le Premier ministre conteste ce terme et évoque des « troubles sociaux »...
Ce qui m'a frappé, c'est l'extrême violence de ces manifestations, une violence rarement vue en France. Une boule de pétanque jetée à la tête d'une femme policier, un bus incendié dont une femme, handicapée, ne peut sortir, un homme frappé à mort pour avoir voulu photographier un lampadaire... On a procédé à 5.200 arrestations. Je pense que nous avons vécu là une minute de vérité. La République a dit : « Maintenant, ça suffit. » L'événement, ce ne sont pas tant les vingt jours d'émeutes que la réaction qu'ils ont provoquée de la part de l'Etat, au nom du peuple.
Mais, tout de même, les mots ont leur importance.
Justement ! Les choses ont changé. Il y a trente ans, on agissait, et puis on communiquait. Aujourd'hui, c'est l'inverse : si on gagne la bataille de la communication, on peut agir. Je sais : on ne dit plus viols, mais tournantes, caïd mais grand frère, émeutes mais troubles sociaux... Pour moi, le choix des mots va avec la qualité du diagnostic. On est dans la situation du médecin qui dit au malade qu'il a une grippe par peur de lui avouer qu'il a un cancer. Il faut dire la vérité si l'on veut traiter les problèmes que nous rencontrons.
Dominique de Villepin, récemment, exaltait le respect, sans lequel c'est la bagarre, la division. Il vous faisait la leçon ?
J'essaie d'ouvrir la voie à de nouveaux débats. C'est mon rôle et ma responsabilité. Je crois les Français assez lucides pour comprendre et accepter qu'on emploie les mots justes pour décrire la réalité. Tout le monde sait qu'il y a des problèmes graves à dix minutes des centres-villes. Oser dire les choses, c'est difficile. Mais il faut le faire. Il n'y a pas deux France, celle qui veut la fermeté et celle qui aspire à la générosité. Ces deux France sont en nous. J'ai demandé la justice et la fermeté en même temps.
(suite de l'article dans le MIL-VIGILANCE N° 55)

MIL-VIGILANCE N° 54/2005
Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 55/2005 La lettre des adhérents du M.I.L.

NICOLAS SARKOZY : « LES BANLIEUES NE VIVRONT PAS TANT QUE LES MAFIAS SERONT LA » (SUITE)

N'assiste-t-on pas à une «dérive droitière» de la société française ?
Une dérive ? Je conteste ce mot employé pour stigmatiser tout ce qui n'est pas conforme à la pensée unique. Je préfère parler du rééquilibrage en faveur de l'effort, du mérite, de la promotion, au détriment du nivellement, de l'assistanat, de l'égalitarisme. Quand on ne parlait pas de dérive droitière, quels étaient les scores du Front national ? Aujourd'hui, il s'effondre dans tous les scrutins.
Certains évoquent, pour s'en réjouir, une « dérive républicaine » ?
Méfions-nous des grands mots ! Mais, c'est vrai, la République n'est pas la pagaille, c'est l'équité au service de l'égalité. Et dans mon esprit, une égalité réelle, pas celle qui n'existe que dans les mots.
N'y a-t-il pas une contradiction à être ministre et à défendre une autre politique comme président de l'UMP ?
Non, je suis dans l'action au service des Français, mais cela ne m'empêche pas de penser à l'avenir. Toutes les présidentielles se gagnent sur le mouvement, le projet.
Le Premier ministre considère, lui, que l'UMP pourrait soutenir davantage le gouvernement.
Je ne crois pas que le Premier ministre soit gêné que l'UMP soit le premier parti de France, qu'il gagne toutes les partielles et accueille chaque jour de nouveaux adhérents. Vous savez, les Premiers ministres pensent toujours qu'ils ne sont pas assez soutenus. Même Alain Juppé le pensait du RPR, que pourtant il présidait...
Vous ne pensez pas, comme Jacques Chirac, que la société française est fragile...
Ce qui est sûr, c'est qu'elle est en panne ! Elle n'est pas si fragile en tout cas qu'on ne puisse rien dire ni rien faire. Le drame, c'est que le débat droite-gauche n'a pas eu lieu en 2002, à cause de la présence de Le Pen au second tour. Du coup, le mandat des Français n'a pas été clair. Voilà pourquoi je me bats pour un projet présidentiel de rupture qui transcende la gauche et la droite.
Beaucoup, dans la majorité, pensent qu'il a fallu trente ans pour constater l'échec de l'intégration et qu'il faudra aussi longtemps pour en revenir. Vous semblez moins inquiet ?
L'Angleterre s'est redressée, l'Espagne aussi. Ce qu'ont fait les autres, nous pouvons le faire, car notre peuple a d'immenses ressources. Je crois en lui. Je ne crois pas à la fatalité. Ou alors, il faudrait renoncer à la politique
Catherine Pégard - Le Point du 08 décembre 2005

EMEUTES

« La part des islamistes radicaux dans les violences a été nulle. »
Pascal Mailhos, directeur général des Renseignements généraux
Le Monde du 26 novembre 2005

L'ISOLEMENT DU PS

L'isolement du PS est réel et une majorité de Français souhaiteraient qu'il se rapproche des syndicats de salariés (69%), des Verts (65%) ou du monde associatif et du mouvement altermondialiste (64%), mais pas des autres partis.
L'alliance, avec une formation comme l'UDF, en particulier, ne séduit pas : 46% des personnes incitent même le PS à s'en éloigner. Toutefois, cette opinion apparaît moins tranchée selon les catégories de sondés. **Chez les électeurs UDF, ce rapprochement est plébiscité par 73% des personnes interrogées**. La distance est plus grande avec le PCF : 51% des Français rejettent l'idée d'un rapprochement, alors que 49% des sympathisants du PS l'approuvent, une proportion qui grimpe à 58% chez les électeurs du non. La réconciliation avec l'extrême-gauche, en revanche, ne fait recette dans aucune catégorie. Au mieux, ils sont 38% à l'espérer dans le camp du non. Les jeunes plébiscitent le rapprochement avec le monde associatif et le mouvement altermondialiste : 84% des 25 à 29 ans l'appellent de leurs voeux.
Le Monde du 15 novembre 2005

EMEUTES DANS LES BANLIEUES

Dominique de Villepin, Premier ministre : " il ne peut pas y avoir de zone de non-droit en France. Nicolas Sarkozy a pris les mesures nécessaires, et je sais que je peux compter sur lui " ; Eric Raoult, député de Seine-St-Denis : il faut " réaffirmer la responsabilité de toute une société qui doit assumer ses quartiers, mais aussi de ses dirigeants qui ne peuvent s'exonérer de la lenteur de leur action, ni de leurs échecs dans des banlieues souvent issues des années Mitterrand" ; Georges Fenech, député du Rhône, a proposé l'instauration " d'un couvre-feu pour les mineurs de 16 ans en état d'errance nocturne ", et " la possibilité d'une mise sous tutelle des prestations sociales pour les parents responsables de carences éducatives répétées ".
Source UMP

DES ENFANTS INTERPELLES

Le bilan des interpellations du week-end est lourd. Parmi les dix- huit personnes arrêtées, dont quinze mineurs, figurent des enfants âgés de 10 à 12 ans, appréhendés pour des feux de poubelles dans différents quartiers. « C'est inquiétant de constater que ce phénomène se propage à des jeunes considérés calmes. C'est le genre de choses qu'il ne faut pas laisser passer, martèle Mohammed Khettab, responsable de la section jeunes du centre socioculturel de Cronenbourg. Il faut agir pour protéger ces enfants qui se mettent eux mêmes en difficulté. »
20 Minutes Strasbourg du 16 novembre 2005

LE DEMENAGEMENT DU MAIRE PS DE CLICHY

Député-maire UMP du Raincy, Éric Raoult, premier maire à avoir instauré un couvre-feu dans sa commune, avait été mis en cause à l'occasion du congrès du Mans par le maire PS de Clichy-sous-Bois, Claude Dilain. Celui-ci, ovationné par la salle, avait fustigé Raoult, accusé notamment d'avoir «profité médiatiquement» des émeutes urbaines alors que Le Raincy serait une ville «calme». Or Dilain, ironise Raoult, n'habite plus à Clichy, mais… au Raincy, où il a déménagé «depuis plusieurs mois». L'occasion pour l'édile UMP de dénoncer, à l'Assemblée, «le double langage des socialistes sur le problème des banlieues».
Valeurs Actuelles du 25 Novembre 2005

80.000 ACTES DE VIOLENCE GRAVE A L' ÉCOLE

Près de 80.000 actes de violence grave ont été recensés dans les établissements scolaires au cours de l'année 2004-2005, soit une hausse modérée (1 %) par rapport à l'année précédente. Le détail de ces violences n'en est pas moins inquiétant. En tête des actes signalés, les violences physiques sans arme (23.094) et les insultes ou menaces graves dont la qualification pénale est évidente ou qui ont fait l'objet d'un signalement à la police (20.732). Sans oublier 1.156 "violences physiques à caractère sexuel", 192 incendies, 40 ports d'arme à feu, 3.049 dommages aux locaux, 1.157 tentatives de racket, etc. À noter aussi la hausse sensible des "autres faits graves" (4.736) où sont recensés des actes hors nomenclature : consommation d'alcool, exhibitionnisme, atteinte à la vie privée dans des blogs rédigés par des élèves…
Valeurs Actuelles du le 9 décembre 2005

QUAND LA CHINE S'EVEILLERA …

Selon une dépêche de l'agence de presse Chine nouvelle, des "centaines de villageois, conduits par quelques meneurs", ont attaqué une centrale électrique, qui est la cause de leur mécontentement. Celle-ci a en effet été construite sur leurs terres et les habitants estiment ne pas avoir été suffisamment dédommagés par la municipalité. La dépêche de Chine nouvelle continue en précisant que "170 villageois armés de couteaux, de bâtons de dynamite et de cocktails Molotov" avaient occupé la centrale électrique avant que des membres d'unités paramilitaires de la Police armée populaire (PAP) soient envoyés en renfort. "La nuit était tombée quand les émeutiers ont commencé à lancer des bouteilles enflammées contre la police. Les forces de l'ordre ont dû tirer. D'un côté les autorités s'efforcent de minimiser l'incident, mettant sur le compte de l'obscurité le fait que des villageois aient été

tués "par erreur". De l'autre, le pouvoir a réagi en arrêtant l'un des officiels du village qui avait donné l'ordre aux policiers de faire feu sur la foule. Une décision rare qui montre à quel point cette fusillade s'inscrivant dans une série de violences rurales à répétition inquiète le pouvoir central. (...) En 2004, 74.000 manifestations, dont certaines violentes, et mouvements de protestations ont eu lieu en Chine, soit 16 000 de plus que l'année précédente. Les raisons du malaise paysan sont la plupart du temps liées à des expropriations de terres par les autorités locales pour des projets industriels.

Le Monde du 13 décembre 2005

QUAND LE RAP DERAPE, LES ELUS SE MOBILISENT

«*J'aimerais voir brûler Paname au napalm comme au Vietnam... J'ai envie de dégainer sur des faces de craies.*» Plus de 200 élus se sont mobilisés contre les textes de certaines chansons de rap comportant, selon eux, des incitations à la haine et à la violence. 152 députés et 49 sénateurs ont signé les six questions écrites au gouvernement rédigées par le député UMP de Moselle François Grosdidier, demandant au garde des Sceaux d'engager des poursuites contre plusieurs groupes ou chanteurs de rap – le chanteur Smala, le groupe Lunatic, le groupe 113, le groupe Ministère Amer, ainsi que Fabe et Salif.

En août dernier déjà, François Grosdidier avait écrit au ministre de la Justice pour lui soumettre les paroles de Monsieur R, et de sa chanson FranSSe, qui chante : «*La France est garce, n'oublie pas de la baiser jusqu'à l'épuiser, comme une salope faut la traiter, mec !*» La Chancellerie a demandé au parquet de Paris l'ouverture d'une enquête sur le cas de Monsieur R – par ailleurs poursuivi par un autre député UMP, Daniel Mach, au tribunal de Melun. Avant le déclenchement des violences urbaines déjà, François Grosdidier, député et maire de Woippy, qui compte 70% d'habitat social, avait estimé que des paroles «véhiculant un substrat de racisme anti-Blancs», constituaient un obstacle aux efforts d'intégration. Les derniers événements ont rallié de nombreux élus à sa cause.

Les textes des rappeurs ont déjà conduit certains devant les tribunaux, souvent à l'initiative de syndicats de policiers, voire du ministre de l'Intérieur. Le groupe Ministère Amer a notamment été poursuivi pour appel au meurtre de policiers pour la chanson Sacrifice de poulets : les musiciens ont écopé d'amendes de plusieurs milliers d'euros. Le groupe Sniper a subi les foudres de Nicolas Sarkozy en 2003. Le ministre de l'Intérieur était alors lui-même monté au créneau à l'Assemblée nationale, dénonçant des textes «racistes et antisémites». Sniper a aussi été poursuivi par Dominique de Villepin. Le parquet de Rouen a cependant requis la relaxe, avant que le parquet général ne fasse lui-même appel de la décision... Cet épisode montre la perplexité des tribunaux devant ce type d'affaires. Les chanteurs à succès de La Rumeur ont également bénéficié, il y a peu, de la clémence du parquet de Paris. «Nous demandons à la Chancellerie de se prononcer, explique le député François Grosdidier, justement parce que cela ne sert à rien de porter plainte si le parquet requiert la relaxe...» En 1996, NTM avait défrayé la chronique après avoir écopé de 3 mois de prison ferme pour délit d'outrage à une personne dépositaire de l'autorité publique après avoir demandé au public d'un concert de lever le majeur et de crier «*Nique la police !*». Plusieurs poursuites ont donné lieu à de simples relaxes. «Les peines les plus fréquemment prononcées, explique Me Dominique Tricaud, avocat pénaliste parisien qui défend plusieurs groupes à succès, sont des amendes. Mais la majorité des affaires ne mènent nulle part en raison de la jurisprudence Baudelaire : le travail d'un artiste doit s'interpréter sur le plan symbolique et non pas réaliste. Les chanteurs de rap théâtralisent énormément leurs paroles, c'est une forme d'exutoire.»

Laurence de Charette - Le Figaro du 25 novembre 2005

LES « QUATRE MORTS » DU PS...

La première remonte au congrès de Tours de 1920. La SFIO décide à 80 % de se transformer en parti communiste et emporte 90 % des cadres, tout le mouvement de jeunesse et L'Humanité, le journal de Jaurès. Sans oublier l'argent et les locaux. D'où le petit mensonge de Léon Blum, qui prétend garder la vieille maison, alors qu'il faut déjà la reconstruire. Il ne restait de la SFIO que le nom et les statuts. Une coquille vide. Le parti, qui a participé au gouvernement pendant la guerre, disparaît une première fois et avec lui l'apprentissage de ce que représente le fait d'être au pouvoir. La SFIO se recrée avec des militants nouveaux sans transmission de l'Histoire. Seize ans plus tard, elle compte 300.000 membres au moment du Front populaire, en 1936. Mais la décision de ne pas intervenir en Espagne va coûter cher : la moitié du parti s'en va. Nous revoilà squelettique. A la Libération, le parti interdit la reprise de carte à quiconque a eu un mandat sous l'Occupation. Or Paul Faure avait toléré que les conseillers municipaux socialistes conservent leur mandat sous Vichy. C'est la troisième naissance, une nouvelle fois, avec uniquement des militants nouveaux et personne pour transmettre l'expérience du pouvoir. Au début de la Ve République, la SFIO est réduite à 60.000 membres, dont la moyenne d'âge est de 60 ans et sont tous conseillers municipaux. La suite, ce n'est que la compétition pour l'OPA à faire sur le réseau municipal de la SFIO entre Mitterrand d'un côté et moi de l'autre. Mai 68 va m'entraîner dans le gauchisme et me faire perdre cette bataille. La quatrième mort ? Ce n'est qu'un coma temporaire. Il intervient en 1993. Le PS sort des élections législatives avec 51 députés, contre 250 auparavant. C'est la pire défaite électorale du siècle. Le PS licencie la moitié de ses permanents, car il n'a plus d'argent. Le parti s'appauvrit de la moitié de sa vitalité. La relance d'après 1993 est encore faite de nouveaux hommes, tout jeunes, imbus de leurs espérances, de leur naïveté, de leurs fantasmes. Mais personne n'est là pour dire : attention les gars, prenez le temps, mieux vaut un pas consolidé que trois après lesquels on est obligé de reculer. Voilà la vraie lecture de l'infirmité de la branche sociale-démocrate française.

Michel Rocard - Le Point du 14 octobre 2005

« VIOLENCE URBAINE » : PAS SEULEMENT LES « EMEUTES »

9.000 : C'est le nombre d'actes de « violence urbaine » recensés par les Renseignements Généraux tous les mois depuis janvier 2005, dont deux tiers d'incendies criminels (plus de 20.000 véhicules ont notamment été incendiés entre le 1er janvier et le 1er septembre). L'année 2005 devrait, en atteignant 100.000 faits significatifs enregistrés, constituer un nouveau record : malgré un changement de système de comptage, les RG n'avaient recensé « que » 28.500 faits en 2000, et l'ensemble des forces de police 50.000 en 2001…

Le Figaro du 9 septembre 2005

COMMUNAUTARISME

Yves Jégo, député sarkozyste de Seine-et-Marne, favorable à la discrimination positive et aux quotas ethniques, se félicite de la création de la fédération (noire - Cran). Parce qu'il est sain que « les minorités et tous ceux qui se sentent exclus s'organisent et s'expriment ».

La Croix du 29 novembre 2005

GREVE A VIDE

Le droit de grève est un principe de "valeur constitutionnelle". Cette reconnaissance lui confère une autorité supérieure à celle de la loi mais elle n'en fait pas un droit absolu : le recours à la grève s'exerce dans le cadre des lois qui le réglementent. Mais il s'use quand on en abuse. A la SNCF, la CGT — 46,94 % des voix aux élections professionnelles et 36,28 % chez les conducteurs — et sa nouvelle alliée, SUD-Rail (14,72 % et 22,24 %), feraient bien d'y réfléchir. Depuis quelques semaines, en effet, elles ont collectionné les échecs. La grève nationale reconductible du 22 novembre a tourné court au bout de vingt-quatre heures, éloignant le spectre de 1995. Après dix jours de grève, les conducteurs du RER D ont repris le travail sans avoir rien obtenu. (…)

Il y a, au moins dans les transports, un glissement de la grève : elle n'est plus l'ultime recours, l'alarme sociale, elle se mue en cri de colère. Tant pis si elle n'apporte aucun résultat. La CGT et SUD-Rail, qui avaient en tête les élections professionnelles de la mi-mars 2006 à la SNCF, verront comment les cheminots sanctionnent, ou non, leur stratégie. Mais la leçon risque d'être, plus globalement, cuisante pour la CGT, qui a déjà essuyé, cet automne, de sérieux revers dans les conflits de la SNCM et des traminots de Marseille. Elle a fait une démonstration d'impuissance, comme si trop de grèves finissaient par "tuer" la grève. À chaque fois, c'est le syndicalisme tout entier qui y laisse des plumes.

Le Monde du 16 décembre 2005

MIL-VIGILANCE N° 55/2005

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 56/2005 La lettre des adhérents du M.I.L.

GREVES : LES SYNDICATS NE MOBILISENT PLUS ...

A la SNCF, la reprise progressive du trafic et la chute à 10% du nombre de grévistes (CGT, SUD rail, FO, Fgaac) ne laissaient plus de doute sur l'issue du sixième conflit national de l'année. "En terme d'image", celui-ci, selon Louis Gallois, "aura fait du mal à l'entreprise et particulièrement au fret". Son coût total, mesures comprises, aura coûté quelques "45 millions d'euros". Les premiers à voter la reprise du travail, dans une ambiance "d'amertume", ont été la soixantaine de cheminots grévistes de l'Exploitation (guichetiers, vendeurs, manoeuvres) de la Gare de Lyon. Ils ont été suivis dans la foulée par ceux des régions de Bourgogne, Auvergne, Bretagne, Normandie, Provence Alpes Côte d'Azur (PACA), Pays de Loire et Centre. Dès midi, la direction de la SNCF a fait savoir que "le retour au service normal sur l'ensemble du réseau sera effectif dès demain matin".Elle a fait état d'un taux de grévistes de 10%, soit une chute de plus de moitié par rapport à hier (22,8% mais autour de 30% selon la CGT-cheminots). Le président de la SNCF, Louis Gallois, a insisté sur la "faible mobilisation" des cheminots: "la plus faible mobilisation des journées de grève" en 2005 et "l'une des plus faibles mobilisations que j'ai connues depuis que je suis à la SNCF", a-t-il affirmé en ajoutant qu'elle allait l'"aider" à promouvoir "la culture du compromis" à la SNCF. La veille, Louis Gallois avait annoncé toute une série de mesures dont l'ouverture de discussions sur le travail de nuit pour les agents de conduite, 700 recrutements plus 200 dans le service client - plus une centaine pour limiter la décroissance du nombre de vendeurs -, une prime de 120 euros, et la hausse des rémunérations de 0,3% au 1er janvier à valoir sur la négociation salariale pour 2006.

Par ailleurs, la grève à la RATP a tourné court, la direction ayant fait état d'une situation "totalement normale" en fin de matinée sur le réseau métro et RER, en dépit de l'appel à la grève de la CGT. En début de soirée , il y avait seulement de légères perturbations sur deux lignes.

Radio France du 23 novembre 2005

La grève des enseignants du secondaire contre les restrictions budgétaires et les remplacements a provoqué une faible mobilisation. Selon le ministère de l'éducation nationale, entre 14 % et 18 % des enseignants du second degré ont suivi l'appel du SNES-FSU. Le syndicat fait état, pour sa part, de 34 % de grévistes en moyenne, 38 % en collèges et 26 % en lycées. Le secrétaire général du SNES, Bernard Boisseau, reconnaît que "la mobilisation n'a pas été très forte".

Le Monde du 26 novembre 2005

LE DROIT DE VOTE DES ETRANGERS NON EUROPEENS AUX MUNICIPALES BENEFICIERAIT A LA GAUCHE

A qui profiterait l'octroi aux étrangers (hors Union européenne) du droit de vote aux élections municipales ? L'IFOP s'est efforcé de répondre à cette question, qui est redevenue d'actualité depuis que Nicolas Sarkozy s'est prononcé en faveur d'une telle réforme.

Les tendances observées par l'institut de sondage, à partir de l'analyse d'un cumul d'enquêtes réalisées en 2004 et 2005, laissent présager que l'actuelle opposition serait la principale bénéficiaire d'une telle mesure. Toutes origines confondues, les étrangers vivant en France seraient nettement plus nombreux que les Français (+ 11,2 %) à afficher leur proximité avec un parti de gauche, et notamment avec le PS (+ 8,4 %).

"Cette sur-représentation de la gauche, note Jérôme Fourquet, directeur d'études à l'IFOP, est encore plus manifeste parmi les étrangers se déclarant de religion musulmane" : ils seraient 56,3 % (contre 46 % des étrangers se déclarant de religion catholique) à se dire proches des formations de gauche. Si l'on estime que les étrangers de religion catholique sont plutôt originaires de pays de l'Union européenne, et disposent donc déjà du droit de vote aux élections municipales, la gauche accentuerait encore son avantage en cas d'adoption de la réforme prônée par M. Sarkozy.

M. Fourquet en conclut que "le projet du président de l'UMP pourrait donc s'avérer dans un premier temps contre-productif électoralement parlant, sauf à penser qu'une partie importante de la population étrangère bascule à droite par reconnaissance". D'autres nuances, toutefois, peuvent être apportées. Ainsi, l'objectif de M. Sarkozy est sans doute moins de voir l'UMP gagner des suffrages, aux élections municipales, parmi les étrangers originaires de pays non européens, que de s'attirer une relative bienveillance de l'électorat de centre gauche lors de sa propre campagne présidentielle.

Au risque de brouiller quelque peu les esprits, l'IFOP a également cherché à mesurer l'impact de la nationalité parmi les personnes interrogées se déclarant de confession musulmane. Il apparaît que "la gauche est encore plus sur-représentée parmi les Français de religion musulmane (63 %) que parmi leurs coreligionnaires non naturalisés (56,3 %)". L'institut de sondage explique ce phénomène par la structure d'âge des deux populations : plus sensibles aux thématiques de gauche que leurs aînés, beaucoup de jeunes musulmans ont acquis la nationalité française par leur naissance sur notre territoire.

Pour expliquer la proximité à gauche que revendiquerait une nette majorité de la population étrangère, l'IFOP avance des éléments d'explication traditionnels : "forte proportion d'ouvriers et d'employés" , "héritage anticolonialiste" et "mobilisations antiracistes des années 1980" . Le premier facteur, de nature socio-économique, relativise la portée de l'étude, qui recherche les spécificités selon la nationalité ou la religion : "Quelqu'un peut se dire de gauche parce qu'il est ouvrier chez Renault et non parce qu'il est maghrébin", relève M. Fourquet. Il est difficile, dans ces conditions, de mesurer le degré d'influence des seuls facteurs religieux et nationaux sur les préférences politiques.

Est-il plus instructif d'observer des tendances ? L'étude de l'IFOP s'est efforcé de le faire, pour ce qui concerne les Français musulmans, en mesurant l'évolution de leur proximité politique sur les deux dernières années. Il apparaît une nette progression de la gauche entre l'automne 2003 et le printemps 2004.

Cette période est notamment marquée par le débat sur le voile et la laïcité. Si la controverse a traversé les rangs de la gauche comme ceux de la droite, on peut présumer que la majorité a été rendue "responsable", aux yeux des Français musulmans, des mesures adoptées. Là encore, il est toutefois malaisé de mesurer la portée de ce seul facteur, puisque la gauche, au cours de la période considérée, a retrouvé les faveurs de l'électorat, bien au-delà des seuls Français musulmans. Paradoxe : selon cette étude de l'IFOP, la proximité avec le FN est le seul résultat (8,5 %) qui soit identique parmi les Français et les étrangers.

Jean-Baptiste de Montvalon - Le Monde du 5 octobre 2005

LE REGARD TRES CRITIQUE DES FRANÇAIS SUR LE PS

Le regard des Français sur le Parti socialiste est sévère. Ils n'ont aucune indulgence pour le premier parti de l'opposition qu'ils jugent replié sur lui-même et déconnecté des réalités. Ils ne lui donnent aucune chance de l'emporter pour l'élection présidentielle de 2007.

Selon l'enquête CSA réalisée pour Le Monde, 60 % des personnes interrogées ne croient pas le PS "capable de remporter" la présidentielle (63 % chez les moins de trente ans, 66 % dans la tranche des 30 à 49 ans). Même chez les sympathisants socialistes, une majorité se dit pessimiste. Un comble.

Les raisons d'espérer pour les dirigeants du PS sont minces. Toutes les questions attirent en effet des réponses négatives. 59 % des Français pensent que le parti remplit "mal" son rôle de principale formation de l'opposition, y compris les sympathisants de gauche en général (52 %), et les sympathisants du PS en particulier (50 %). Chez ces derniers, les plus indulgents sont encore ceux qui ont voté non au référendum du 29 mai, sur la Constitution européenne (48 %). Les cadres et professions libérales (75 % de jugement négatif), mais également les salariés (61 %) et les chômeurs (71 %) sont particulièrement critiques, même si l'institut CSA incite à la prudence pour cette dernière catégorie en raison de la faiblesse des effectifs de sans emploi dans l'échantillon.

Le reste est à l'avenant. A chaque question, une majorité de Français cochent imperturbablement la même case. 52 % estiment que le PS incarne "plutôt mal" un projet de société ; 57 % ne le considèrent pas comme une force de proposition sur les grands dossiers ; 57 % le trouvent fort peu à l'écoute des préoccupations des Français ; 55 % qu'il n'est pas adapté aux évolutions du monde ; 58 % qu'il n'est pas réaliste dans ses propositions ; 57 % pas attentif aux autres composantes de la gauche. Même sur le passé récent, 51 % jugent qu'il n'est "pas au clair" sur les bilans des années Jospin. N'en jetez plus. Le discrédit du PS paraît d'autant plus fort que 50 % des Français considèrent qu'il reste pourtant fidèle à ses valeurs... Pour eux, le socialisme c'est toujours la lutte contre les inégalités et la justice sociale.

Les Français sont persuadés que le PS ne s'en sortirait pas mieux mais ferait "pareil" que le gouvernement Villepin sur toute une série de dossiers : l'environnement, les délocalisations, la construction européenne, les institutions de la France et leur fonctionnement, la sécurité. Sur la crise des banlieues, en particulier, 52 % pensent que le PS agirait "pareil", 25 % "mieux" et 19 % "moins bien". Dans quatre domaines, cependant, les socialistes s'en sortent mieux que leurs adversaires de droite : sur la réduction des inégalités, l'école, le logement et le pouvoir d'achat. Ici aussi, les sympathisants PS qui ont voté non le 29 mai font preuve de davantage de mansuétude que leurs collègues du oui. La querelle européenne a pourtant laissé des traces. 69 % des Français estiment que le débat sur la Constitution et les déchirements qu'il a provoqués au sein du PS vont y laisser des "fractures importantes" (84 % chez les sympathisants d'extrême gauche et 75 % chez les électeurs communistes.) A la veille du congrès socialiste, 51 % des Français croient que ces déchirures peuvent aller

jusqu'à la scission et à l'éclatement des courants pour former différents partis. La proportion est toutefois exactement l'inverse chez les sympathisants de gauche : 51 % n'y croient pas (61 % parmi les électeurs du oui, 54 % pour les non). Pourtant, hormis le PS, le détail des réponses montre que les sympathisants des autres formations de gauche penchent tous pour la séparation : 52 % à l'extrême gauche, 56 % au PCF et 59 % chez les Verts.

Isabelle Mandraud - Le Monde du 15 novembre 2005

REFERE

Le tribunal a débouté hier la CGT, qui l'avait saisi pour interdire à la RTM d'embaucher des CDD pendant la grève. « La RTM a toute liberté de gérer son personnel en fonction des absences pour maladie, en utilisant aussi les chauffeurs non grévistes ».

20 Minutes Marseille du 23 novembre 2005

RTM 46 JOURS DE GREVE POUR RIEN

Après 46 jours de grève, les syndicats de la RTM n'ont rien obtenu sur leur principale revendication : l'abandon de la mise en concurrence pour la gestion du tramway, via une délégation de service public (DSP). « On a obtenu un résultat, assure Alain Vercellone (CGT). Maintenant, tous les Marseillais savent ce qu'est une DSP et que ce n'est pas bon pour le service public. » (…)La décision du tribunal, en référé, jugeant la grève illégale car fondée sur un problème politique et extérieur à la RTM, a désarmé les syndicats. Ce jugement est une première juridique en France.

20 Minutes Marseille du 25 novembre 2005

SARKOZY DESARÇONNE

A tout instant il se passe quelque chose dans la tête de Nicolas Sarkozy ! Et sa volonté d'ouvrir chaque jour un débat, d'être là où on ne l'attend pas, finit par semer le trouble chez ses partisans et par provoquer des interrogations. D'autant que son positionnement apparaît confus. Certes l'homme a des convictions et de la sincérité mais d'aucuns se demandent si, totalement mû par l'objectif qu'il s'est fixé, l'Elisée, il n'est pas amené à s'agiter tous azimuts. Un jour il parle de « nettoyer les cités au Kärcher » ; un autre « il prône le droit de vote des étrangers résidents depuis dix ans en France aux élections municipales » ; un soir, on l'entend sur la dalle d'Argenteuil, alors qu'il reçoit jets de pierres et insultes, crier aux habitants stupéfaits : « On est là pour éradiquer la gangrène, on va vous débarrasser de cette bande de racailles » ; le lendemain, il tient colloque sur la discrimination positive … A le suivre, on a la tête qui tourne !

Florence Murraciole - Le Journal du Dimanche du 30 octobre 2005

LES CHINOIS D'ALGER

Après avoir pris pied dans le secteur du bâtiment, où ils font des prodiges, ils se sont lancés dans le commerce. Avec la même réussite. En moins d'une année, près de soixante-dix sociétés d'import-export sont créées par des Chinois et une centaine d'autres voient le jour avec des partenaires algériens. L'activité est plus que lucrative et les chiffres d'affaires s'envolent : plusieurs dizaines de millions de dollars sur les neuf premiers mois de 2005. Le marché est inondé de produits chinois, au grand bonheur des Algériens, car les prix sont très compétitifs. Les vendeurs chinois s'imposent dans les marchés ruraux aussi bien que dans ceux des grandes villes. Ils ont même appris les dialectes locaux et négocient ferme avec les acheteurs, reproduisant mimiques et gestuelles de la région où ils se trouvent. (…) Les groupes industriels chinois amènent avec eux leur main d'œuvre parce qu'ils y sont contraints. « Un ouvrier chinois revient à 500 euros par mois alors qu'un Algérien coûte cinq fois moins, explique Zhong Li, une architecte dans un projet de barrage. C'est une vraie bénédiction pour le Chinois qui multiplie par trois le salaire qu'il percevait chez lui. Si nous évitons de recruter des ouvriers algériens, poursuit-elle avec une pudeur toute asiatique, c'est qu'ils ont du mal à assimiler nos méthodes. » En fait, les Algériens n'arrivent pas à soutenir le rythme effréné du travail.

Chérif Ouazani - Jeune Afrique du 13 novembre 2005

L'ARMEE PEINE A FAIRE UNE PLACE AUX RECRUES ISSUES DE L'IMMIGRATION

Depuis qu'elle s'est professionnalisée, l'armée compte de plus en plus de militaires issus de l'immigration. Leur proportion est mal connue, les recensements selon des critères ethniques étant interdits en France. Ces nouveaux militaires, de culture musulmane pour la plupart, représenteraient cependant entre 10 % et 20 % des corps. Cherchant à en approfondir sa connaissance, la défense a chargé l'Institut français des relations internationales (IFRI) d'une enquête sur ces nouvelles recrues volontaires. Ce malgré les "réticences initiales d'une partie des hauts gradés quant aux craintes de créer un problème qui, à leurs yeux, ne se pose pas". Elle relève les réticences d'une partie de la hiérarchie face à la pratique musulmane et, plus généralement, une vaste suspicion à l'égard de ces nouveaux militaires issus de l'immigration, dont la loyauté est sans cesse questionnée. Pourtant, leur allégeance, loin de faire défaut, est "totale", relèvent les auteurs de l'étude, Catherine Vihtol de Wenden, directrice de recherche au CNRS, et Christophe Bertossi, chercheur à l'IFRI, tous deux spécialistes de l'immigration. Si ces nouveaux militaires issus de l'immigration ont choisi de s'engager dans l'armée française, c'est parce qu'ils sont patriotes et attachés à la France. Même ceux qui ont la double nationalité s'affirment avant tout français, considérant leur seconde nationalité comme un attachement affectif à leurs racines plutôt que comme un engagement à l'égard d'un autre pays. Tous ont eu l'idée d'être militaires parce qu'ils sont "fiers d'être français ", "fiers de servir la France ". Et s'ils devaient intervenir dans leur pays d'origine, ils demanderaient simplement à rester neutres et à ne pas être envoyés au front. A cela près, ils se disent prêts à participer à tous types d'interventions, jusque dans des pays de culture musulmane.

Pour ces jeunes issus de l'immigration, l'armée représente d'abord un emploi et une rémunération stables. Elle est vécue comme une deuxième chance, une occasion de se laver d'éventuels petits délits commis avant leur engagement et surtout de se professionnaliser alors qu'ils ont des parcours scolaires irréguliers. L'image et les valeurs de l'armée jouent aussi un rôle central dans leur décision de s'engager. Pour eux, l'armée, c'est un uniforme qui est respecté et qui permet d'être reconnu pour ses mérites. "Parce qu'elle se présente comme une institution qui efface toutes les différences sociales et culturelles à travers l'uniforme, l'armée est perçue comme une façon de ne plus revivre les discriminations subies dans le civil" , observent les auteurs de l'étude. Cette vision entre cependant souvent en conflit avec le vécu de ces recrues au sein de l'armée. Alors que les militaires issus de l'immigration adoptent une "attitude républicaine", refusant de mettre en avant un trait particulier, le regard des autres les renvoie à leur différence. Beaucoup font en effet état d'un climat raciste dans leur régiment et souffrent du manque de confiance et de la suspicion que semble avoir l'armée envers eux.

Le racisme auquel ils sont confrontés prend différentes formes. Il s'exprime dans des remarques xénophobes émanant de leurs pairs, qui "déblatèrent " toute la journée sur les "bougnoules", les "basanés", les "rats des îles ", les "négros". Face à cela, ils s'efforcent de faire la part des choses et surtout apprennent à ne "pas craquer pour ne pas donner d'arguments aux autres". Leur hiérarchie peut, elle aussi, user de préjugés. Beaucoup partagent ce sentiment que leurs origines jouent contre eux et qu'il leur faut en faire plus que les autres pour être reconnus pour leurs compétences. C'est à force de travail, d'ambition et d'acharnement qu'ils réussissent à être appréciés par leurs supérieurs et respectés de leurs collègues. Aussi ces nouveaux militaires de culture musulmane ont-ils le sentiment d'être relégués du fait de leurs pratiques culturelles. Le fait de ne pas manger de porc ou de ne pas boire d'alcool attise les remarques racistes. Pourtant, ils ne sont pas, pour la plupart, pratiquants. S'ils respectent certaines traditions alimentaires culturelles, le fait d'être musulman ne s'accompagne pas nécessairement d'une pratique de la religion. "Celle-ci est individuelle et ne fait pas l'objet de prosélytisme, ni d'une identité collective", insistent les auteurs de l'étude.

Ils n'en sont pas moins surveillés par leurs collègues, qui ne comprennent pas la logique de leur "bricolage". Et ce regard est très mal vécu par les militaires musulmans, qui estiment que leurs croyances et leurs traditions culturelles ne doivent pas faire l'objet de discussions au sein de l'armée. Le non-respect des interdits alimentaires musulmans par l'armée ou le fait de devoir manger des repas casher, destinés aux juifs pratiquants, est une source de ressentiment et de frustration pour les militaires musulmans car ils ne se sentent ni reconnus ni respectés. "Pour autant, cela ne génère pas un antisémitisme chez eux", constatent les chercheurs. Dans l'armée, la consommation d'alcool se révèle être très souvent une barrière à l'intégration pour les militaires musulmans. Quand un pot est organisé, il n'y a souvent que de l'alcool. Or le refus de boire entraîne la mise à l'écart. "L'exclusion, observent les chercheurs, est alors particulièrement douloureuse parce qu'elle porte sur l'un des traits essentiels de l'identité militaire même : la vie en collectivité et le sentiment fort de cohésion." Or les valeurs militaires que sont le sacrifice, la discipline, le credo républicain, le patriotisme, le respect et la cohésion occupent une place importante dans la vie de ces nouveaux engagés. "Les militaires issus de l'immigration souffrent particulièrement de toutes ces discriminations car ils sont traités comme s'ils étaient "différents", alors qu'ils souhaitent précisément devenir invisibles. L'armée professionnelle a pour mission, selon eux, d'effacer les appartenances et de ne considérer que les qualités des individus" , notent les auteurs du rapport. C'est davantage "l'exclusion et le racisme qui mettent en péril l'unité du corps de l'armée et non l'expression de la diversité culturelle" .

Laetitia Van Eeckhout - Le Monde du 28 octobre 2005

MIL-VIGILANCE N° 56/2005

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 57/2005 La lettre des adhérents du M.I.L.

PS : « UN JEUNE BLANC HETEROSEXUEL, MALGRE VINGT ANS DE MILITANTISME, N'A AUCUNE CHANCE D'ETRE CANDIDAT»

Plus périlleux qu'un congrès ! Plus risqué que la fameuse synthèse ! Plus osé même qu'un référendum interne ! Les socialistes viennent d'engager la procédure de désignation de leurs 577 candidats aux législatives de 2007. La bagarre doit s'achever en mai 2006, soit un an avant l'échéance. D'ici là, comme l'avoue un secrétaire national, «le parti va ressembler à un bureau des pleurs. Chacun va tenter de montrer qu'il est le meilleur de sa catégorie». Les députés sortants ne veulent pas être sortis, les battus de 2002 veulent leur revanche, les jeunes veulent virer les vieux, les femmes veulent la parité, les «minorités visibles» veulent être vues, les fabiusiens veulent être aussi bien considérés que les hollandais qui ne veulent pas peser moins que les strauss-kahniens, les partenaires du PS ne veulent pas se contenter de miettes, etc. Une équation qui ne peut faire que des mécontents.
Pour éviter d'être une nouvelle fois les «dindes de la farce» électorale, les femmes tentent de prendre les devants. François Hollande les y a bien encouragées. Au Mans, il leur a fait une promesse hardie : un candidat sur deux devra être une candidate. (...)
Laurent Baumel, trentenaire, membre du conseil national et proche de Dominique Strauss-Kahn, estime qu'«il n'est pas légitime de créer une injustice pour en réparer une autre». Autrement dit : la préférence faite aux candidates nuit gravement à l'épanouissement de jeunes candidats. «Le problème c'est la reconduction des candidats dits naturels», ajoute-t-il. Selon la rue de Solférino, «les cent meilleures circonscriptions historiques sont réservées aux mitterrandistes et à leurs héritiers. Dans 90 % des cas, ce sont des hommes». Baumel regrette qu'on n'aborde pas cette question dans le parti. Afin de lever le «tabou», il n'exclut pas de «prendre une initiative avec d'autres camarades». Déjà en 2001, il avait cosigné un texte sur le sujet. Avec lui, le néofabiusien Emmanuel Maurel qui dénonce «un certain terrorisme intellectuel, la mauvaise conscience des socialistes... Un jeune Blanc hétérosexuel, malgré vingt ans de militantisme, n'a aujourd'hui aucune chance d'être candidat».
Didier Hassoux - Libération du 02 décembre 2005

BANLIEUES : LES VERTUS D'UNE CRISE

Les crises, parfois, ont des effets salutaires. Sous le choc, les faux-semblants se fissurent, les vérités établies vacillent, tandis que s'écaillent les illusions confortables à l'abri desquelles prospèrent trop de lâchetés. De ce point de vue, le grand ébranlement qui vient de se produire dans nos banlieues pourrait bien rester comme un de ces moments clefs où la conscience collective bascule. Le gouvernement et sa majorité, depuis quelques jours, multiplient les initiatives.
Education, urbanisme, emploi, lutte contre la délinquance et les discriminations: aucun domaine n'est oublié. Collège unique, allocations familiales, polygamie: les tabous tombent. Qu'il s'agisse du service civil volontaire (Chirac), du droit à l'apprentissage à 14 ans (Villepin) ou de la révision de l'ordonnance de 1945 sur les mineurs (Sarkozy), des idées progressent qui naguère auraient provoqué un beau charivari. Mais de toutes les politiques, c'est sans doute celle de l'immigration, parce qu'elle est au premier chef affectée par les oukases du politiquement correct, qui sera le plus profondément bouleversée par ce retour au réel. Jusqu'ici, les choses étaient simples: officiellement, l'immigration légale était stoppée depuis longtemps et l'immigration clandestine sous contrôle; il n'était que de laisser fonctionner le «modèle d'intégration à la française» pour que, naturellement, les problèmes posés par l'immigration trouvent leur solution. C'est cette fiction rassurante que les émeutes de novembre, dont la dimension ethnique – n'en déplaise aux contempteurs d'Alain Finkielkraut – peut difficilement être contestée, ont fait voler en éclats.
En se saisissant de la question du regroupement familial au sens large, Dominique de Villepin, fort justement, a choisi d'éclairer l'angle mort de notre politique d'immigration. Nul ne lui reprochera de s'attaquer aux mariages de complaisance ou aux unions forcées: si l'on ne veut pas que, dans quinze ans, les enfants des entrants d'aujourd'hui mettent le feu aux banlieues, l'action s'impose. Le contrôle des flux migratoires – légaux et illégaux – est la meilleure chance, pour ne pas dire la seule, de l'intégration. Les choses, c'est l'évidence, n'iront pas en un jour. Il y faudra des efforts de part et d'autre. A la politique de lutte contre les discriminations doit répondre une exigence forte d'adhésion aux valeurs de la République. Jadis, la commission Marceau Long avait préconisé une «manifestation de volonté» des jeunes nés en France avant l'acquisition – désormais automatique – de la nationalité. Pourquoi ne pas y réfléchir? Ce serait assurément une meilleure façon d'encourager le sentiment d'appartenance nationale chez les enfants de l'immigration que de gratter, comme aujourd'hui les socialistes, les vieilles plaies de l'esclavage et de la colonisation. La France, un pays d'exploiteurs et de tortionnaires? Mais qui donc l'aimera si elle ne s'aime pas?
Alexis Brézet - Le Figaro du 29 novembre 2005

EMEUTES : LE RAPPORT DE POLICE

«La comparaison est peut-être audacieuse, mais, comme un chirurgien parle d'une belle opération, nous avons été confrontés à un "beau cas" en matière de sécurité, résume Michel Gaudin, directeur général de la police nationale. Un plan de lutte contre les violences urbaines avait été élaboré le 26 juillet. Nous avons dû l'accélérer en quelques jours, avec des résultats rapides.» Deux phénomènes ont frappé les policiers: la spontanéité des émeutes et leur propagation éclair. Plus de 9 000 véhicules (bus, voitures, motos) ont brûlé partout en France, et 96 bâtiments publics ont été détruits (bureaux de police et de poste, gymnases, écoles, crèches). Au-delà des détériorations matérielles, le nombre et la violence des émeutiers ont surpris. «Chaque soir, des groupes de 200 jeunes en moyenne voulaient en découdre, souligne Philippe Laureau, directeur central de la sécurité publique. Comme à Evreux (Eure), où, lors du saccage du quartier de la Madeleine, une policière municipale a été gravement touchée au visage par une boule de pétanque.» 126 policiers ont été blessés. Plus dangereux: 11 tirs contre les forces de l'ordre ont été recensés, dont 2 à balle réelle.
«Cette violence éruptive s'est nourrie d'une émulation entre les émeutiers, qui se faisaient concurrence, note Pascal Mailhos, directeur des Renseignements généraux. D'ailleurs, la province est partie quand l'Ile-de-France ralentissait. Mais il n'existe aucune coalition entre les bandes, qui restent rivales et fixées sur leur territoire.» Aucun rôle des islamistes n'a été établi par la police, sinon quelques tentatives de récupération. Les plus radicaux, faisant l'objet d'une surveillance discrète, auraient même été plutôt gênés, voire mécontents. Les mouvements d'extrême gauche sont également restés à l'écart. Les blogs diffusés sur Internet étaient particulièrement surveillés, notamment par les RG. Certains étaient sans ambiguïté: en Seine-et-Marne, un blog reprochait au «secteur C 9» d'être «en retard» sur les autres... Du coup, les policiers ont changé de tactique. Les premiers affrontements à Clichy-sous-Bois relevaient du face-à-face classique. «Nous avons vite décidé de ne plus entrer dans leur jeu et d'interpeller les auteurs, explique Christian Lambert, directeur des CRS. A partir du 4 novembre, nous avons constitué des petits groupes très mobiles, de deux à six fonctionnaires, capables d'encercler les incendiaires.» Dès lors, les policiers n'utilisent plus les armes conventionnelles du maintien de l'ordre, comme les grenades lacrymogènes - 822 ont été tirées, dont la moitié le seul premier jour. Des lanceurs de flashballs et des fusils «lance-bliniz» - projectiles qui ressemblent à des galettes - les remplacent. Deux pistolets à peinture, qui propulsent une encre verte, sont également testés. Le Caméscope et l'appareil photo se révèlent des armes plus redoutables encore. A l'instar de ce qu'ils ont appliqué en Corse pour identifier les cagoulés grâce à leurs vêtements, les CRS filment les événements avant même que les troubles commencent. Les images sont ensuite transmises aux RG et à la PJ. De même, la police technique et scientifique relèvera 1 230 traces d'ADN ou d'empreintes digitales en vue d'identification.
Près de 3 000 individus seront ainsi arrêtés, le plus jeune âgé de 10 ans... Au total, 640 personnes ont été écrouées, dont une centaine de mineurs. «80% étaient connus des services de police pour des affaires de droit commun, relève Michel Gaudin. Ils n'ont ni organisation ni revendication. Ils cassent pour casser. Leur explication: faire comme les autres. Ce ne sont donc pas seulement des jeunes en colère, mais surtout des réitérants.» Plusieurs investigations de la police judiciaire l'ont confirmé. Ainsi, à Evry, le 5 novembre, lorsque la PJ a enquêté sur une petite usine de fabrication de cocktails Molotov - 200 bouteilles étaient stockées dans un ancien local de la police municipale. Six jeunes et un «grand frère», au palmarès fourni (violences volontaires, vol avec arme blanche, dégradations de biens privés, etc.) ont été interpellés. Dans le disque dur de leur ordinateur, la police a découvert

des photos et des vidéos, dans lesquelles ces casseurs miment des scènes de guérilla urbaine, tirant dans des parkings et posant, armes à la main, devant des BMW volées. A Evreux, chez les 11 personnes interpellées après les émeutes, la police a saisi des pistolets à plombs, des cagoules et même des sabres! Cette stratégie d'interpellation va continuer. Une cellule opérationnelle, réunissant la sécurité publique, les RG et la PJ, s'est d'ailleurs constituée afin de mettre en commun tous les éléments recueillis lors des émeutes. «J'ai demandé à ce que les affaires en lien avec les cités soient traitées en priorité, indique Martine Monteil, directrice de la police judiciaire. Certains jeunes débutent en effet par les violences urbaines avant de monter l'échelle du banditisme, devenant dealers puis braqueurs. La plupart des 900 dossiers de vol et recel et des 150 affaires de stupéfiants traités par les GIR [groupes d'intervention régionaux] concernent les cités.» Pendant les événements, la PJ a ainsi arrêté un convoi de 600 kilos de résine de cannabis en provenance d'Espagne, destinés à alimenter les réseaux des banlieues de Lyon, de Saint-Etienne et de Besançon. Autre exemple: quatre braqueurs d'une vingtaine d'années, originaires de cités, ont été interpellés à Meaux après avoir emporté 10 800 euros de la caisse d'un supermarché. Ils sont soupçonnés d'être impliqués dans quatre autres vols à main armée.
Dressant le bilan des émeutes, les préfets ont décrété des plans de sécurisation concernant des zones sensibles dans 20 départements. Les CRS y seront désormais visibles une partie de la nuit. «Il va falloir s'habituer à voir du bleu dans les quartiers, assure Christian Lambert. Ces événements ont permis à la police de réoccuper le terrain perdu. Nous ne le quitterons plus.» Mais la police a conscience que la tâche sera ardue. Et qu'une étincelle peut rallumer l'incendie.
Jean-Marie Pontaut, Romain Rosso - L'Express du 24/11/2005

BELGIQUE : LA GAUCHE ET LES LIBERAUX ONT LEGALISES L'ADOPTION PAR DES COUPLES HOMOSEXUELS

La Chambre a adopté la proposition de loi autorisant l'adoption par des couples homosexuels par 77 oui, 62 non et 7 abstentions. Le débat sur la proposition de loi autorisant l'adoption par des couples homosexuels s'est déroulé dans une indifférence assez générale, sans vrai débat.
La Chambre a donc adopté la proposition de loi autorisant l'adoption par des couples homosexuels par 77 oui, 62 non et 7 abstentions.
Les 77 votes pour se répartissent de la façon suivantes: 24 PS (socialistes), 23 SP.A/Spirit (socialiste progressiste alternatif) , 20 VLD (libéraux), 5 MR (réformateurs –centristes), 4 Ecolo (écologistes) et 1 NV-A (atlantiste).
Les 62 votes contre se répartissent de la façon suivantes: 19 CD&V (Chrétiens démocrates – droite), 18 MR (réformateurs –centristes), 17 VB (Vlaams Blok – extrême droite), 7 CDH (Centre démocrate humaniste -centristes) et 1 FN (Front national).
Enfin, il y a eu 7 abstentions: 2 MR (réformateurs –centristes), 2 CD&V (Chrétiens démocrates – droite), 2 VLD (libéraux) et 1 PS (socialiste).
Les socialistes du nord et du sud tout comme le VLD ont été les principaux porteurs de cette proposition tout comme Ecolo. (…) Le MR n'avait donné aucune consigne de vote laissant la liberté à ses parlementaires sur cette question éthique. La majorité du groupe a voté contre. Les 4 Ecolo étaient présents et ont voté en faveur du texte. Au CDH, les 7 députés étaient présents et ont voté contre. Au CD&V, il y a eu deux absentions (Lisbeth Van der Auwera et Jef Van den Bergh). Les 19 autres ont voté contre. Le CD&V s'était d'abord dit favorable à la proposition mais il a ensuite changé d'avis. Au VLD, il y avait 3 absents (Karel Pinxten et Stef Goris tous deux à l'étranger et Pierre Lano qui avait d'abord annoncé qu'il s'abstiendrait). Deux libéraux flamands se sont abstenus: Herman De Croo et Luc Van Biesen. Les 20 autres ont voté en faveur du texte. Au VB les 19 présents ont voté contre. Il y avait 1 absent. Le député FN a voté contre et le député NV-A a voté pour. On retiendra encore de ce vote que sur les trois élus d'origine étrangères socialistes, seul le PS Mohammed Boukourna s'est abstenu. Talbia Belhouari (PS) et Cemal Cavdarli (SP.A, professeur de religion islamique d'origine turc) ont voté en faveur du texte.
Le Soir (Bruxelles) du 2 décembre 2005

HOLLANDE DECOMPTE SES AMIS

Ces temps-ci, il ne fait pas bon être un ami de François Hollande. Il en existe au moins un qui s'en plaint très pudiquement : «Il a manqué de beaucoup de délicatesse.» La majorité de la garde rapprochée du premier secrétaire a, en effet, été sacrifiée sur l'autel de la sacro-synthèse. A commencer par Stéphane Le Foll. Le directeur de cabinet n'est plus secrétaire national à la coordination. Il n'est même plus membre du bureau national, juste directeur de cabinet. Il aurait aimé au moins que cela soit dit publiquement lors de l'annonce de la composition du secrétariat national. Ce jour-là, le nom de Michel Sapin, un ami de Hollande, a lui aussi été omis. Mais ce dernier garde son poste de trésorier. Si Hollande ne l'a pas cité, c'est pour ne pas déplaire à Laurent Fabius, que Sapin avait violemment attaqué avant le congrès du Mans. Quant à Julien Dray, confirmé comme porte-parole, il est contraint de partager son pouvoir avec l'ombre de Fabius, Claude Bartolone, qui retrouve la communication du parti et la responsabilité éditoriale de l'Hebdo du PS. Vexé, Dray, qui a beaucoup oeuvré pour la synthèse, boude. Daniel Vaillant, bien qu'il conserve son «ministère» des relations extérieures, doit le partager avec Henri Emmanuelli (chargé des états généraux), François Lamy (associations) et Jean-Christophe Cambadélis (acteurs sociaux). Quant à François Rebsamen, qui s'imaginait n° 2 du parti parce qu'il en faisait office avant le congrès, il se trouve fondu dans la masse de la commission du projet. Grâce à eux et quelques autres, Hollande est resté premier secrétaire.
Didier Hassoux - Libération du 02 décembre 2005

LE CHOMAGE BAISSE

La baisse du chômage se confirme. Pour le septième mois consécutif, le nombre des demandeurs d'emploi est orienté à la baisse : 130 000 chômeurs de moins depuis avril et 21 700 en octobre. Au total, avec un taux de chômage de 9,7 % — qui reste l'un des plus élevés d'Europe —, la France compte 2 358 100 demandeurs d'emploi de catégorie 1, c'est-à-dire des personnes à la recherche d'un emploi à temps plein, à durée indéterminée et n'ayant pas travaillé plus de 78 heures dans le mois précédent leur inscription au chômage.
Le Monde du 30 novembre 2005

LE ROSE ET LE NOIR

Membre fondateur du Conseil représentatif des associations noires (Cran), créé le 26 novembre, Louis-Georges Tin, 31 ans, est aussi l'une des figures de proue du militantisme homosexuel. Fondateur, en 1997, de l'association gaie et lesbienne de Normale sup, Homonormalités, cet universitaire martiniquais, maître de conférences à Orléans, a coordonné en 2003 la rédaction du Dictionnaire de l'homophobie (Puf) préfacé par Bertrand Delanoë, avant de créer la "journée mondiale de lutte contre l'homophobie". Cet "événement" a bénéficié du soutien du Cercle d'action pour la promotion de la diversité en France : une association dirigée par Patrick Lozès, conseiller national UDF, membre du mouvement politique de Jean-Luc Romero (Aujourd'hui, Autrement) et, depuis peu, président du Conseil représentatif des associations noires…
Valeurs Actuelles du le 9 décembre 2005

LES MUSULMANS PRATIQUANTS PLUS ANTISEMITES

Depuis le regain d'actes antisémites au tournant des années 2000, les sociologues expliquaient la forte implication de jeunes issus de l'immigration par leur antisionisme, l'identification aux Palestiniens, ou encore la jalousie sociale. «Nous avons été étonnés de constater que c'est avant tout la pratique religieuse musulmane qui conditionne les préjugés antisémites», explique Vincent Tiberj (Centre d'étude de la Vie Politique Française). Ainsi, 46% des musulmans pratiquants de l'échantillon manifestent des sentiments antisémites, tandis 28% s'en montrent exempts.
Le figaro du 07 décembre 2005

COMMUNIQUÉ DE L'UMP

Le Bureau politique de l'UMP a approuvé la modification des statuts portant sur : le choix du candidat soutenu par l'UMP aux élections présidentielles par le Congrès en janvier 2007 ; le mode de consultation des adhérents dans la procédure d'investiture des candidats aux élections législatives en septembre 2006 ; la simplification, la démocratisation et l'ouverture aux nouveaux adhérents des instances locales en vue du renouvellement de mars 2006. Le Bureau politique de l'UMP a décidé de convoquer un congrès en janvier 2006.
Paris, le 6 décembre 2005

MIL-VIGILANCE N° 57/2005
Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 58/2005 La lettre des adhérents du M.I.L.

IGPN : LES NOUVELLES METHODES

Ses agents, réputés pour cuisiner à petit feu les policiers indélicats, sont surnommés les «boeuf-carottes». Mais Jacques Lamotte, 57 ans, nouveau chef de l'Inspection générale de la police nationale (IGPN), met tout de suite le visiteur à l'aise. «Le ripou, le corrompu vu au cinéma, c'est marginal : quatre ou cinq affaires par an seulement.» Les violences, les bavures, comme celle de La Courneuve où des policiers molestaient un délinquant venu les provoquer devant le commissariat, sont un autre souci. «724 allégations de mauvais traitement pour 717 687 personnes mises en cause par la police en 2004, soit une accusation pour 1 000 interventions», révèle le chef de l'IGPN. Selon lui, sur les 88 dossiers de violence illégitimes clôturés par ses enquêteurs l'an dernier, 64% étaient infondés, 24% fondés et 12% douteux.

Le commissaire Lamotte rappelle aussi que, depuis trois ans, les révocations et les mises à la retraite d'office ont augmenté de 84% ! Pour lui, «quand les policiers interviennent davantage lors d'événements de plus en plus violents, ils s'exposent inévitablement à des risques de dérapage».

En tant que patron de la maison mère de la police des polices, Jacques Lamotte, qui dirigeait les CRS jusqu'à la veille des émeutes des banlieues, a désormais sous sa coupe 200 officiers de police judiciaire. Ceux-ci travaillent généralement sous l'autorité d'un juge. Et ils doivent redoubler de discrétion. «Car nos clients connaissent les ficelles du métier», précise Eric Meillan, le chef de l'Inspection générale des services (IGS), numéro deux et bras séculier de l'IGPN à Paris et dans les départements de la petite couronne. Il ne dévoilera pas ses recettes. Tout au plus sait-on qu'une dizaine d'écoutes téléphoniques tournent chaque mois pour le compte de ses agents très spéciaux. Certains avouent aussi que, lorsqu'ils font remonter le dossier administratif d'un collègue suspect, ils préfèrent noyer la demande parmi d'autres, histoire de ne pas éveiller les soupçons.

Pour recueillir les plaintes des particuliers, l'IGS dispose d'un guichet spécifique. Le service reçoit aussi beaucoup de courriers. Le public alimente un tiers des affaires. Le reste vient de l'intérieur de la police ou des parlementaires saisis par leurs électeurs. Les corbeaux également font leur oeuvre : deux ou trois lettres anonymes par mois. Elles émanent souvent de collègues jaloux ou d'épouses délaissées. Les lettres seront passées au peigne fin pour détecter leur auteur... qui a intérêt à être sûr de ce qu'il avance.

Pour mieux encadrer la police, le commissaire Lamotte croit aux vertus de la prévention. Elle passe, selon lui, d'abord par l'amélioration de la formation des agents, puis par l'audit compris comme une «mission d'assistance aux services». Et par la diffusion de règlements d'emploi clairs. Son chef des études, le commissaire Christophe Fichot, a ainsi activement participé à l'élaboration des circulaires sur un recours proportionné aux gaz lacrymogènes ou au «menottage». Un autre texte devrait rappeler prochainement le «principe hiérarchique» aux différents échelons de commandement.

«Après chaque inspection, nous reviendrons dans l'année vérifier que nos recommandations ont été suivies d'effet», prévient Jacques Lamotte. Il est loin le temps du «cimetière des éléphants», ce vilain surnom donné à l'IGPN parce que le pouvoir avait l'habitude d'y affecter les chefs de police tombés en disgrâce, en guise de pénitence.

Jean-Marc Leclerc - Le Figaro du 29 novembre 2005

LES PROVOCATIONS DE L'UDF AU CRAN SUPERIEUR ..

Des associations de Français d'origine africaine ou antillaise viennent de fonder à l'Assemblée nationale le Conseil représentatif des associations noires (Cran), pour exprimer le «besoin de reconnaissance» de l'esclavage et du colonialisme. A la tête du Cran, Patrick Lozès, membre du conseil national de l'UDF, et parmi ses promoteurs, Stéphane Pocrain, ancien porte-parole des Verts, et Fodé Sylla, ex-président de SOS Racisme.

Le Point du 1er décembre 2005

PRES DE 40% DES JEUNES MORTS AU VOLANT AVAIENT FUME DU CANNABIS

La consommation de cannabis chez les jeunes conducteurs aurait été multipliée par deux entre 2001 et 2004. Et ce, en dépit de la loi de février 2003. Celle-ci fait de la drogue au volant un délit, au même titre que l'alcool, et punit les conducteurs sous l'emprise de stupéfiants ou de psychotropes de deux ans de prison et de 4 500 € d'amende.

De 2003 à 2004, ont été compilés les résultats issus de douze laboratoires, qui ont procédé à des analyses sanguines par les forces de l'ordre sur des conducteurs de moins de 30 ans décédés lors d'accidents de la route. Sur un échantillon de 2 003 automobilistes, 793, soit 39,6% , avaient consommé du cannabis. Parmi ceux-ci, 579 (28,9%) présentaient encore du THC (la substance active du cannabis) dans le sang, ce qui prouvait qu'ils avaient consommé du cannabis dans les heures précédant l'accident. Dans 80,2% des cas, le cannabis était le seul stupéfiant révélé. Si les statistiques sur la consommation d'héroïne sont restées stables, le pourcentage concernant l'usage de cocaïne a été multiplié par 15. «En 2000, les conducteurs dépistés positifs à la cocaïne étaient rares : 0,2% contre 3% d'après notre étude». La consommation d'ecstasy est également en hausse chez les jeunes automobilistes, passant de 1,4% à 3,1% .

Corinne Caillaud - Le Figaro du 30 novembre 2005

BUDGET : LES SENATEURS UDF NE SUIVENT PAS BAYROU

Au Sénat, les cactus de l'UDF sont moins piquants qu'à l'Assemblée. Alors qu'une majorité de députés UDF, suivant François Bayrou, avaient voté contre l'article d'équilibre du budget, puis contre l'ensemble du projet de loi de finances, au Sénat, 27 membres du groupe UDF sur 33 se sont abstenus sur cet article d'équilibre. Et les six autres ont voté pour. Déjà, les 9 juin et 12 juillet dernier, lors des votes sur la déclaration de politique générale de Dominique de Villepin, et sur la loi d'habilitation aux ordonnances, la plus grande partie du groupe s'était abstenue ou n'avait pas pris part au vote, les autres votant pour, se démarquant du vote hostile d'une majorité de députés UDF. Gilles de Robien s'est félicité hier de ce vote qui montre, selon lui, que «ceux qui souhaitent voir l'UDF sortir de la majorité sont minoritaires».

Olivier Pognon - Le Figaro du 02 décembre 2005

SNCF : LA BETE HUMAINE

« Il n'y a pas de conditions de travail inhumaines pour les conducteurs à la SNCF : un conducteur conduit 182 jours par an, c'est-à-dire un jour sur deux, et pour une durée de service d'en moyenne six heures"

Thierry Mignauw, directeur du Transilien - Le Monde 13/12/2005

UNE SEMAINE POUR SOUTENIR LE DROIT DE VOTE DES ETRANGERS

Le 25 octobre, le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, se prononçait pour le droit de vote des étrangers aux élections locales, élargissant le cercle des responsables s'étant engagés en ce sens. Voulant aller au-delà des promesses, des associations et syndicats ont décidé, pour la deuxième fois, d'appeler les citoyens à une "votation citoyenne", du 5 au 12 décembre. Les participants répondront à une question : "Etes-vous pour la reconnaissance du droit de vote et d'éligibilité des résidents étrangers aux élections locales ?"

Symbolique, l'opération, soutenue par la Ligue des droits de l'homme (LDH) et une soixantaine d'organisations, dont cinq partis politiques (LCR, PCF, PRG, PS et Verts), doit avoir lieu dans cent villes, dans des mairies, sur les marchés, les parvis de gares, dans des cités, des centres commerciaux...

"L'opinion est plus mûre qu'on ne le pense. C'est le courage politique qui manque", estime Said Bouziri, membre du bureau national de la LDH. Un constat partagé par Yves Jégo, député et maire (UMP) de Montereau-Fault-Yonne (Seine-et-Marne), qui fut l'un des premiers à droite, dès octobre 2002, à se prononcer pour le vote des étrangers. L'élu ouvrira un bureau de vote dans sa commune, bien que son parti ne soutienne pas l'initiative. M. Jégo assure cependant que l'idée fait son chemin au sein de sa famille politique. "L'élargissement de l'Union européenne, en avril 2004, a suscité une prise de conscience, dit-il. Comment, en effet, justifier qu'on accorde ce droit aux ressortissants de 25 nationalités, dont certaines n'ont pas de lien culturel fort avec la France, et qu'on le refuse à d'autres étrangers ?"

Laetitia Van Eeckhout - Le Monde du 05 décembre 2005

DES MUSULMANS S'OPPOSENT A LA REPRESENTATION D'UNE PIECE DE VOLTAIRE

Voltaire suscite toujours la polémique, même au coeur du pays de Gex, où il vécut les dix-huit dernières années de sa vie. C'est plus particulièrement la pièce Le Fanatisme ou Mahomet le prophète mise en scène par Hervé Loichemol et programmée jeudi dernier à Saint-Genis-Pouilly (Ain) qui a déclenché les foudres de plusieurs associations musulmanes locales et de représentants de la mosquée de Genève.
Dans des courriers adressés au maire de la commune, ces associations se sont déclarées opposées à la représentation. «Cette pièce est une attaque explicite contre les valeurs de paix de l'islam. Elle constitue une insulte envers toute la communauté musulmane du pays de Gex et est de nature à troubler l'ordre public», était-il indiqué. Des pressions du même ordre ont été adressées au Théâtre de Carouge, à Genève où la pièce était jouée samedi soir. Afin de désamorcer la crise, une réunion avait été organisée en début de semaine à la sous-préfecture de Gex. Deux présidents d'associations musulmanes avaient fait le déplacement, accompagnés du porte-parole de la mosquée de Genève, Hafid Ouardiri, alors que ce dernier n'avait pas été convié à ce rendez-vous. «Les représentants des associations étaient très animés contre ce projet. Mais il était évident pour moi que ce spectacle devait avoir lieu», raconte Hubert Bertrand, maire de Saint-Genis-Pouilly. «J'ai donc refusé de me plier à la demande des associations et à celle de la mosquée de Genève qui semble avoir une influence importante sur les musulmans de notre région», poursuit l'édile radical socialiste. Pour sa part, le sous-préfet de Gex a tenté d'expliquer qu'à travers cette pièce, Voltaire voulait s'attaquer à l'ensemble du fanatisme quel qu'il soit et qu'en 1741, date à laquelle cette oeuvre a été écrite, c'est essentiellement le fanatisme catholique qu'il visait.
La représentation a finalement eu lieu, alors que 30 à 40 personnes venaient de manifester devant le centre culturel. Au cours du spectacle, et malgré la quarantaine de gendarmes à pied d'oeuvre ce soir-là, un véhicule et des conteneurs à poubelle, ainsi que la porte d'entrée d'un collège ont été incendiés. Les interventions des pompiers qui se sont heurtées à des jets de pierres ont dû avoir lieu sous la protection des forces de l'ordre.
Corinne Caillaud - Le Figaro du 12 décembre 2005

ARNAUD MONTEBOURG

Arnaud Montebourg, fils unique d'un fonctionnaire de l'administration fiscale du Morvan et d'une professeure d'espagnol d'origine algérienne, c'est un peu Depardieu en politique, talentueux, théâtral, excessif et vorace, la grande taille en prime. Il ne parle pas, il vit ses dialogues. Il allonge le cou, tranche généreusement l'air du plat de la main, fait de grands moulinets avec les bras. Mais ce qu'il a de plus caractéristique encore, c'est sa voix mondaine, hautaine. Un timbre bien particulier qui fait qu'on lui colle en permanence une particule, un "de" Montebourg tenace. "Ne faudrait-il pas arrêter de parler comme Giscard ?", s'est interrogé le magazine branché Technikart, qui lui a consacré sa couverture au mois d'octobre. "C'est vrai que j'ai une tête de droite", est convenu M. Montebourg. Et une épouse au sang bleu, Hortense de Labriffe, mère de ses deux jeunes enfants, Paul et Adèle, ancienne conseillère d'Edouard Balladur.
Mais le Montebourg roturier, anxieux et contradictoire, diplômé de Sciences Po mais recalé à l'ENA, a tout de même les idées bien arrêtées à gauche, une vocation à guerroyer contre la corruption affirmée et une ambition développée. (…) Elu député en 1997, il a su rapidement, dans le même style, se faire remarquer : rapport sur les tribunaux de commerce, enquête parlementaire avec Vincent Peillon — sur le blanchiment de l'argent — et, bien sûr, son grand projet avorté de faire traduire Jacques Chirac devant la Haute Cour de justice. Arnaud Montebourg va vite. Il a prévu de "donner quinze ans de (sa) vie à la politique" en tant qu'élu. Il lui en reste la moitié.
Le Monde du 13 décembre 2005

FRANÇOIS FILLON S'EN PREND A LA «VULGATE GAULLISTE»

François Fillon, conseiller politique de Nicolas Sarkozy à l'UMP, a réaffirmé que le choix du candidat de la majorité pour l'élection présidentielle devait revenir aux militants UMP, critiquant explicitement Dominique de Villepin. «La vérité, c'est que derrière cette vulgate gaulliste sur la rencontre d'un homme et d'un peuple, il y a un système qui permet à quelques-uns de verrouiller le pouvoir comme dans un système quasi monarchique», a-t-il déclaré sur France 3. «Aux Etats-Unis, en Angleterre, en Allemagne, partout dans le monde ce sont les partis politiques qui désignent leur candidat», a-t-il expliqué. Si la majorité présentait deux candidats à l'élection, «nous courrons le risque de ne pas être au second tour», a-t-il enfin estimé.
Le Figaro du 02 décembre 2005

VILLEPIN «FIER D'ETRE FRANÇAIS»

«Je suis fier d'être français !», s'est exclamé à l'Assemblée Dominique de Villepin, qui a refusé de s'engager explicitement sur le retrait de l'article de loi sur le «rôle positif» de la colonisation, alors que la gauche scandait «Abrogez !». Interrogé par le patron des députés PS, Jean-Marc Ayrault, le premier ministre a réaffirmé que «ce n'est pas au Parlement de faire l'histoire» et qu'il «n'y a pas en France d'histoire officielle». «J'assume toute l'histoire de France. Oui, j'ai l'honneur de servir nos compatriotes et de relever les défis de l'avenir. Tous ensemble, nous pouvons dire, debout, la tête haute, vive la République et vive la France !», a-t-il ajouté sous les applaudissements de l'UMP.
Le Figaro du 15 décembre 2005

ECARTS DE CONDUITE

Le mineur de 16 ans qui conduisait une voiture volée à Montélimar est de nouveau en garde à vue, soupçonné d'avoir incendié deux voitures et détruit la vitrine d'un coiffeur par jet de cocktail Molotov. Le week-end précédent, il avait perdu le contrôle d'un véhicule alors qu'il était poursuivi par la police. Dans l'accident, son copain Habib, 17 ans, avait trouvé la mort.
Le Parisien du 1er décembre 2005

SOUS COUVERT DE LUTTE CONTRE LE SIDA …

À l'initiative des députés UMP Bernard Debré et Jean-Paul Garraud, et en présence de Claude Goasguen, une quinzaine de députés se sont réunis. Objectif : réclamer une "commission d'enquête" sur la politique de la France en matière de lutte contre la toxicomanie. Selon Serge Lebigot, président de l'association Parents contre la drogue, présent à cette réunion, « sous couvert de lutte contre le Sida, des centaines de millions d'euros sont dépensées chaque année pour subventionner des associations pro drogue ». Outre un "audit général" des comptes de ces associations, le groupe de députés se dit prêt à « aller dans les écoles pour faire de la prévention ». « La drogue, c'est comme la banlieue, a expliqué le Pr Debré : depuis trente ans, on se cache la vérité. »
Valeurs Actuelles du 2 décembre 2005

RAZZYE HAMADI A ETE ELU A LA TETE DU MOUVEMENT DES JEUNES SOCIALISTES.

Le Mouvement des jeunes socialistes (MJS) ne fait rien comme son aîné. Réunis en congrès à Paris, les 6.000 adhérents n'ont, eux, pas fait oeuvre de synthèse, après la large majorité emportée par Nouvelle Gauche (proche du NPS, 72 %), devant les partisans de Strauss-Kahn (15,5 %) et ceux de Hollande (12,5 %). Indépendant du PS depuis 1993, le MJS avait appelé à voter non lors du référendum européen. Et voilà qu'il porte à sa tête un président d'origine tunisienne, Razzye Hammadi, quand les «grands» sont à la peine pour promouvoir les fameuses «minorités visibles». «La question ne se pose même pas quand tu vas dans les fédérations, explique un membre du bureau national, les Arabes sont dans les instances dirigeantes naturellement, parce qu'ils se bougent.»
Stéphane Allies - Libération du 12 décembre 2005

EMEUTES : VEHICULES INCENDIES, LE PALMARES

Seine-Saint-Denis (1.422) ; Lille (620) ; Lyon (614) ; Yvelines (591) ; Essonne (549) ; Val-d'Oise (519) ; Seine-et-Marne (443) ; Hauts-de-Seine (350) ; Val-de-Marne (326) ; Toulouse (311) ; Strasbourg (219) ; Saint-Etienne (175) ; Nice (114) ; Evreux (55).
Le Figaro Magazine du 19 novembre 2005

MIL-VIGILANCE N° 58/2005
Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 59/2005 La lettre des adhérents du M.I.L.

L'AGE DE SES ARTERES ...

« On dit que je suis vieillissant. J'aime autant que ce ne soit pas une femme qui le dise parce que je lui montrerais si je suis vieillissant... » Ainsi s'est exprimé Christian Poncelet, 77 ans, président du Sénat, à l'ouverture de séance le 11 octobre après la parution dans « Libération » d'un article faisant état de rumeurs sur l' « âge du capitaine ». Puis, s'en prenant aux « voyous qui répandent ces rumeurs » il poursuivait : « Sauf qu'ils ne viennent jamais le dire en face. Et il vaux mieux pour eux. Parce que, moi qui ai été champion de boxe à 22 ans, je serai bien capable encore de leur casser la gueule»

Le Monde du 13/10/2005

EROSION MILITANTE CHEZ LES VERTS

Les chiffres sont tombés et ils ne sont pas bons. Les Verts ont perdu 1.300 adhérents en un an. Passant de 8.800 personnes à jour de cotisation en 2004 à 7.500 "environ", le parti écologiste accuse le coup de la campagne référendaire.

La nouvelle est dure pour un parti qui avait déjà perdu plus de 2.500 adhérents sur deux ans, en 2002 et 2003, sous la direction de Gilles Lemaire. "Il y a peut-être une baisse, mais pas d'hémorragie", veut croire le secrétaire national, Yann Wehrling. Le jeune leader Vert explique que 2005 est une année sans enjeu interne : "Quand il n'y a pas d'assemblée générale ni d'élection interne, le nombre d'adhésions est moindre et plus tardif", assure-t-il. L'explication ne convainc pas les anciens ténors du non. "En un mois, il ne faut pas espérer rattraper le retard", analyse Francine Bavay, vice-présidente du conseil régional d'Ile-de-France. "Entre une position officielle inaudible et le découragement des militants du non, on a beaucoup perdu", remarque la députée de Paris Martine Billard. Le constat semble plus largement partagé : "La baisse est énorme", admet Sergio Coronado, le porte-parole, qui reconnaît "une délégitimation progressive de la direction".

Sylvia Zappi – Le Monde du 03 décembre 2005

BERNARD TAPIE CONDAMNE A 8 MOIS FERME POUR FRAUDE FISCALE

L'ex-homme d'affaires Bernard Tapie a été condamné par le tribunal correctionnel de Paris à trois ans d'emprisonnement dont 28 mois avec sursis pour fraude fiscale. Le parquet avait requis une peine de deux ans d'emprisonnement, dont un ferme. Toutefois, l'ex-ministre de la Ville ne retournera pas en prison car le tribunal a ordonné la confusion de cette peine avec celles déjà prononcées par la cour d'appel de Douai dans l'affaire OM-VA et par la cour d'appel de Paris dans une précédente affaire de fraude fiscale. Dans ce dossier, l'administration des impôts reprochait à l'ex-ministre de la Ville de ne pas avoir payé 7,1 millions d'euros d'impôt sur des revenus évalués à 14,6 millions d'euros au cours des années 1992 et 1993. Le procureur de la République Jean-Pierre Bernard avait également demandé la publication du jugement en cas de condamnation. Cette affaire judiciaire est l'une des dernières en matière pénale concernant M. Tapie. Il est encore poursuivi pour le délit de banqueroute.

Les Echos du 08 décembre 2005

HAUSSE DES VENTES DE POULET HALAL

Le spectre de la grippe aviaire n'effraie pas les musulmans. Le volailler Duc a affirmé que «le poulet halal [abattu selon les prescriptions de l'islam] était le seul segment connaissant une évolution positive depuis le début de la crise». Tandis que les ventes de volaille non halal ont chuté de 15 % et ne sont pas remontées depuis, celles du halal, «en augmentation constante depuis le début de l'année», ont crû de 5 %. Il y a un an, le septième volailler français, leader des volailles certifiées, s'est lancé sur ce créneau. Avec la caution de la Mosquée de Paris. L'orientation de la chaîne d'abattage a été modifiée et tournée vers La Mecque. Les animaux ne sont pas abattus mécaniquement mais à la main, par des sacrificateurs agréés rémunérés par Duc. Et les volailles, devant être sacrifiées vivantes selon les prescriptions du Coran, subissent un étourdissement avant le sacrifice, moins violent que leurs congénères non halal. Pour l'entreprise, le surcoût est de 6 %. Ce qui se traduit pour le consommateur par un prix jusqu'à 40 % plus élevé. Aujourd'hui, le poulet halal représente 2 000 des 25 000 tonnes produites par Duc. Et 8 % de son chiffre d'affaires.

Catherine Coroller - Libération du 02 décembre 2005

LA JUSTICE CLOT LE DOSSIER MESRINE

La cour d'appel de Paris a confirmé le non- lieu dans l'enquête sur la mort de Jacques Mesrine, ex- ennemi public n ° 1 tué par des policiers à Paris en 1979. Son fils a déclaré qu'il avait « l'impression que son père avait été aujourd'hui tué une nouvelle fois » . « L'Etat français a le droit de flinguer un citoyen français » , a renchéri son avocat. Condamné pour prises d'otages et braquages, Jacques Mesrine, évadé de la prison de la Santé en mai 1978, a été tué au volant de sa BMW, à 42 ans, le 2 novembre 1979.

20 Minutes du 2 décembre 2005

DES QUOTAS POUR PROTEGER LES NATIONAUX ?

Le saviez-vous ? Un vétérinaire français sur trois est formé en Belgique, de même qu'une partie des orthophonistes et des médecins, mais aussi nombre d'architectes et de kinésithérapeutes, sans parler des apprentis cinéastes. Invasion française outre-Quiévrain ? La Belgique est depuis plus d'une vingtaine d'années la filiale de l'enseignement supérieur français. Ainsi, 51 % des diplômés belges en orthophonie et 71 % des futurs kinésithérapeutes... sont français.

Mais les Belges commencent à renâcler. « La mobilité étudiante, c'est un peu comme le cholestérol : il y a le bon et le mauvais, explique Jean-Luc Horward, membre du cabinet de Marie-Dominique Simonet, ministre belge de l'Enseignement supérieur. Le bon cholestérol, c'est la mobilité des étudiants déjà dotés de bagages ; le mauvais, c'est celui qui consiste à contourner les contingentements français pour venir étudier en Belgique. » En 2003, coup de semonce : les Belges instituent un concours d'admission en médecine vétérinaire. Echec : le 6 septembre, lors du concours d'admission au premier cycle vétérinaire, concours unique pour les facultés de la communauté française de Belgique, 75 % des candidats étaient français... et représentaient 75 % des admis. Seuls sont belges 34 étudiants sur les 250 admis. « Nous en sommes à imposer des restrictions à nos concitoyens au profit d'autres membres de la communauté », se plaint-on au cabinet de Simonet. De nouveaux critères sont à l'étude. Seuls ceux qui habitent la Belgique depuis plusieurs années pourraient garder un accès libre à l'enseignement supérieur. Pour les autres, on fixerait des quotas. Le pays s'est donné un an pour rédiger un projet de décret et le faire accepter par la Cour européenne.

Le Point du 1er décembre 2005

UNE CARTE DE SEJOUR REFUSEE POUR CAUSE DE VOILE

Parce qu'elle porte «un voile couvrant entièrement [son] cou et la racine de [ses] cheveux», Chetouani El Khamsa s'est vu refuser un titre de séjour de dix ans. La sous-préfecture de Seine-Saint-Denis a jugé cette tenue «assimilable au hidjab, signe d'appartenance à un islam fondamentaliste». «En conséquence, vous ne justifiez pas d'une intégration républicaine dans la société française, conformément à la réglementation en vigueur», conclut l'administration.

Catherine Coroller - Libération du 17 novembre 2005

MENACES TELEPHONIQUES

La série noire continue pour l'ex-romancier à succès. Paul-Loup Sulitzer est renvoyé devant le tribunal correctionnel de Paris. Dans cette nouvelle affaire, il sera jugé pour « appels malveillants » et risque un an de prison et 15.000 € d'amende. Sulitzer, piégé par le téléphone, est soupçonné d'avoir orchestré une campagne d'appels injurieux et menaçants à l'encontre de sa belle-sœur. A l'époque, la jeune femme, aujourd'hui âgée de 29 ans, reçoit sur son portable une série d'appels inquiétants : « N'oublie pas ton arnica, tu vas en avoir besoin », dit l'un d'eux, faisant allusion à un produit pour soigner les coups. Avocate de profession, Vanessa Jacobson, dont la sœur Delphine est en procédure de divorce houleuse avec Sulitzer, se sent menacée. Les appels se

multiplient, en rafale, et la jeune femme décide de déposer plainte. Les enquêteurs de la brigade d'enquête sur les atteintes à la personne placent Sulitzer et sa compagne Eva en garde à vue. Les policiers effectuent ensuite un travail de bénédictins pour pister les appels litigieux. Après examen du portable de Vanessa Jacobson, ils ont ainsi décrypté vingt-six appels. En retrouvant les numéros appelant les enquêteurs découvrent deux lignes de téléphone : une appartenant à Eric P., identifié comme étant un proche de Sulitzer, et une autre ouverte au nom d'un inconnu, un certain M. Wolf. Ils établissent que Sulitzer est un très bon client d'un magasin de mobiles. Il y achète une foule de cartes à puce et de téléphones, parfois en liquide. « Par souci de discrétion », expliquera-t-il lors de sa garde à vue. Autre découverte : certains appels, une fois identifié le numéro Imei propre à chaque téléphone portable, correspondent au propre portable de Sulitzer. En analysant les bornes téléphoniques, qui permettent les liaisons entre portables, les policiers s'aperçoivent que les coups de fil suspects ont été passés depuis des bornes proches de son domicile ou de ses bureaux. « L'ensemble de ces investigations oriente vers Paul-Loup et son entourage très proche », écrivent les policiers dans leur rapport de synthèse. La juge Muriel Josie a donc décidé d'envoyer le romancier devant le tribunal.

Le Parisien du 23 novembre 2005

GREVE A LA SNCF : « CHOQUANTE » ET « INNACCEPTABLE »

Thierry Mignauw, directeur de Transilien : « Les motifs de ce mouvement sont purement catégoriels. La décision d'augmenter le trafic sur la ligne D correspond à la volonté de la région et du Syndicat des transports d'Ile de- France d'améliorer le service public en Ile- de-France. Et c'est quand même notre métier que de mettre des trains là où il y en a besoin ! Surtout, il n'a jamais été question de demander aux conducteurs d'absorber ces trains supplémentaires à effectif constant. Nous avons donc embauché, dans le souci de ne pas toucher à la durée de travail. » Durée qui n'excède pas «182 jours par an –un jour sur deux travaillé dans l'année – et 6 heures par jour. Ce ne sont pas ce que l'on peut appeler des conditions de travail inhumaines !» Le directeur de Transilien ajoute que les salaires des conducteurs sont de «1.600 net par mois à l'embauche, et de 2.800 net en fin de carrière, pour une moyenne de 2000. Je pense que, sur les 450.000 passagers de la ligne D, beaucoup se satisferaient de ces conditions de travail. » Thierry Mignauw dénonce « la volonté de conflit. Avec la pression qu'un conducteur peut exercer en Ile- de- France sur les usagers, il peut toujours en obtenir plus. Mais cela ne peut pas être sans fin. On a atteint le point de rupture. Il n'est pas légitime d'interrompre pendant sept jours le service sur une ligne parce que vous êtes conducteur. Les habitants de la banlieue n'ont vraiment pas besoin qu'on leur supprime le service public. ».

20 Minutes du 12 décembre 2005

L A BAISSE DU CHOMAGE DEVRAIT SE POURSUIVRE

La baisse du chômage devrait se poursuivre et s'amplifier dans les prochains mois, pour revenir à 9,2 % de la population active à la mi-2006, grâce à la vigueur des créations d'emplois dans le secteur privé, estime l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) dans sa note de conjoncture. Après une année 2004 morose (+ 5 000 postes), les créations d'emplois dans le secteur privé ont redémarré en 2005. Elles ont progressé de 0,3 % sur un an, mais ont stagné au troisième trimestre 2005 selon les données définitives du ministère de l'emploi. Toutefois selon l'Insee, la progression devrait perdurer : au total, 60 000 emplois seraient créés en 2005 et plus de 30 000 au cours des six premiers mois de 2006.

Au total, l'emploi en France devrait augmenter de 117 000 postes sur l'ensemble de 2005, puis de 100 000 pour le seul premier semestre 2006. Cette accélération sera due "à parts à peu près égales à l'augmentation du nombre de bénéficiaires d'un (contrat aidé), à des créations toujours soutenues dans les secteurs non marchands (hors emplois aidés) et à la reprise de l'emploi salarié concurrentiel", selon l'Insee. Elle s'explique aussi par l'accélération de la croissance, qui pourrait atteindre 2 % en 2006 après 1,6 % en 2005. Dans sa note, l'Insee prévoit une croissance entre 0,5 % et 0,6 % par trimestre début 2006. La croissance "revient s'installer sur une trajectoire proche de sa tendance de long terme" souligne Michel Devilliers, chef du département conjoncture de l'Insee. Parallèlement, l'accroissement de l'offre de travail, c'est-à-dire du nombre de personnes travaillant ou souhaitant travailler, devrait s'atténuer (+ 37 000 personnes en 2005, + 10 000 au premier semestre 2006), de nombreux salariés ayant eu des carrières longues profitant de la possibilité de partir à la retraite de façon anticipée. Du coup, le chômage poursuivrait la baisse commencée au printemps dernier : fin 2005, il devrait toucher 9,5 % de la population active, contre 9,7 % en octobre. Selon l'Insee, il descendra à 9,3 % fin mars 2006, puis à 9,2 % fin juin, un niveau qu'il n'avait plus atteint depuis octobre 2002. Cette embellie devrait se répercuter sur les salaires, en créant un climat plus favorable aux salariés lors des négociations.

La forte revalorisation du smic en juillet dernier devrait également contribuer à la hausse des salaires, de même que l'amélioration de la conjoncture, qui favorise l'augmentation des primes et des heures supplémentaires et le basculement de temps partiels en temps complets. Le salaire moyen par tête dans le secteur concurrentiel devrait ainsi augmenter de 2,7 % en 2005 (contre 2,6 % en 2004) puis de 2,9 % au deuxième trimestre 2006 par rapport au deuxième trimestre 2005. Cela entraînerait une hausse du pouvoir d'achat des salaires de respectivement 1,5 % et 1,9 % (contre + 1,1 % en 2004). Dans la fonction publique, le salaire moyen par tête devrait progresser de façon moindre, augmentant de 2,4 % en 2005, soit une hausse de pouvoir d'achat de 1,2 %.

Le Monde du 16 décembre 2005

SONDAGE

« On ne défend pas assez les valeurs traditionnelles en France » : d'accord 73% , pas d'accord 23% ; « La justice n'est pas assez sévère avec les petits délinquants » : d'accord 70% , pas d'accord 25% ; « Il y a trop d'immigrés en France » : d'accord 63% , pas d'accord 31% ; « Il faut donner beaucoup plus de pouvoir à la police » : d'accord 49% , pas d'accord 48% ; « On ne se sent plus vraiment chez soi en France » : d'accord 48% , pas d'accord 50% ; « La construction de l'Europe est une menace pour l'identité de la France » : d'accord 45% , pas d'accord 51% ; « Il faut rétablir la peine de mort » : d'accord 34% , pas d'accord 63%

TNS – SOFRES pour Le Monde et RTL les 7 et 8 décembre 2005

VIOLENCES RACISTES A SYDNEY

Une trentaine de personnes - dont six policiers - ont été blessées après des violences racistes dans le sud de Sydney, les plus graves du genre récemment enregistrées en Australie. Seize personnes ont été interpellées au cours des heurts qui ont éclaté dimanche sur la plage de Cronulla (sud de la ville) où plus de 5.000 personnes protestaient contre l'agression début décembre de deux sauveteurs bénévoles par des jeunes des banlieues. La manifestation a rapidement dégénéré, tournant à l'agression d'estivants d'origine arabe ou jugés comme tels, selon la police. Agitant des drapeaux australiens et scandant des slogans nazis, des groupes de jeunes Australiens, ivres pour la plupart, s'en sont pris à des passants, notamment à une femme de confession musulmane à qui ils ont arraché son foulard, selon des médias locaux. Six policiers ont été blessés ainsi que deux ambulanciers au cours des échauffourées suivies par une série de représailles menées par une soixantaine de jeunes de banlieues voisines. Deux personnes ont reçu des coups de couteau et plus de 40 voitures ont été endommagées à coup de battes de baseball.

Le Soir (Bruxelles) du 12 décembre 2005

GALILEO: UNE "BONNE NOUVELLE POUR L'EUROPE"

Jacques Chirac a salué l'accord industriel sur la mise en place du programme européen de navigation par satellite Galileo. "C'est une bonne nouvelle pour l'Europe", a déclaré le chef de l'Etat lors du conseil des ministres en notant que l'accord était "bon pour Toulouse", qui accueillera le siège de la concession Galileo.

Le président français a rappelé que Galileo, destiné à concurrencer le système américain GPS, était "un projet essentiel pour l'Europe" et que la France et l'Allemagne l'avaient poussé lors du conseil européen de Stockholm en mars 2001. Il a souhaité que le lancement du premier satellite de validation de Galileo soit effectué à la fin de l'année pour tenir l'objectif d'une mise en service en 2010.

Agence Associated Press du 7 décembre 2005

NATALITE

La Seine-Saint-Denis, d'où est partie l'actuelle « révolte des banlieues » est le premier département de la France métropolitaine où les naissances d'enfants d'origine extra-européenne sont plus nombreuses que celles des enfants d'origine européenne.

Abdallah Ben Ali - Jeune Afrique du 13 novembre 2005

MIL-VIGILANCE N° 59/2005

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 60/2005 La lettre des adhérents du M.I.L.

M. JACQUES CHIRAC, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, REPOND AUX QUESTIONS DES LECTEURS DU "PARISIEN" - EXTRAITS

Pourquoi ne pas financer la formation des chômeurs au lieu de les aider à fonds perdus ?

Verser des allocations chômage à des personnes qui ont perdu leur emploi, ce n'est pas "aider à fonds perdus", c'est la solidarité, c'est la justice. Mais, on ne peut pas se contenter d'indemniser. C'est déresponsabilisant pour tout le monde et c'est un moteur de l'exclusion. Le chômage est toujours une épreuve. Mais il faut mettre cette période à profit pour prendre rapidement un nouveau départ. Grâce à la formation, bien sûr. L'ANPE et l'UNEDIC doivent se rapprocher pour créer des guichets uniques sur le terrain et accompagner d'une manière personnalisée tous les chômeurs en donnant une place majeure à la formation. Il y a aussi les questions matérielles : il faut inciter financièrement les chômeurs à reprendre vite un emploi. C'est pour cela que nous avons créé un crédit d'impôt de 1000 euros pour les jeunes qui prennent un emploi dans les métiers qui recrutent. Les personnes au RMI et les femmes qui ont l'allocation parent isolé reçoivent ainsi une prime de 1000 euros lorsqu'elles reprennent un travail.

Pourquoi les policiers qui interviennent dans les quartiers sensibles ne sont-ils pas mieux formés ?

La tâche des forces de l'ordre dans les quartiers sensibles est évidemment difficile. Il faut beaucoup de maîtrise, de discipline, de formation, d'intelligence des situations. **Je tiens à rendre hommage à l'action des policiers et des gendarmes.** Lors des violences que nous avons connues dans certains quartiers, ils ont su, de manière exemplaire, faire face et favoriser le retour au calme. Dans les écoles de police il y a alternance de périodes de cours et de stages dans les services. Discipline, exigence du dialogue et du respect sont au cœur de leur formation, ce qui est essentiel dans l'exercice de leur activité. Et il faut y être très attentif. Pendant les stages, les élèves gardiens de la paix sont affectés dans les commissariats où ils sont encadrés par des collègues plus anciens et associés à toutes les missions.

Pourquoi ne pas mettre en place une vraie police de proximité ?

La police doit à la fois rassurer, protéger les personnes et arrêter les délinquants. Il ne faut pas opposer des missions qui sont complémentaires. La police de proximité existe et, contrairement à ce qui a été dit, elle n'a jamais été abandonnée. Elle a simplement été adaptée à la réalité des problèmes de délinquance que nous connaissons aujourd'hui. Face à la montée de la violence, j'ai voulu en 2002 qu'une analyse lucide et pragmatique de chaque situation locale soit réalisée et que la présence policière soit renforcée aux heures et dans les lieux où la délinquance est la plus forte. Des moyens humains, financiers, matériels importants ont été donnés aux forces de l'ordre par la loi de programmation de 2002. En trois ans, la délinquance générale a reculé de 8 %, celle de voie publique de 20 %. C'est la preuve qu'il n'y a pas de fatalité face à la violence. Et nous allons poursuivre et accentuer notre action, car la sécurité est un droit fondamental pour tous les Français.

Que faire des mineurs déscolarisés et déjà délinquants ?

On constate effectivement que des jeunes commettent de plus en plus tôt des actes graves. Mais il n'y a rien d'irréversible, à condition d'intervenir à temps. Il faut une sanction rapide et systématique. C'est le préalable parce que la loi doit être respectée et chacun doit en avoir pleinement conscience. Il est indispensable, en effet, de marquer tout de suite les limites, d'agir dès la première infraction. La convocation dans des délais plus rapides devant les tribunaux, l'obligation de réparer matériellement les dégâts sont aussi des points essentiels. Et pour les mineurs les plus difficiles, nous avons créé des centres éducatifs fermés : 16 centres fonctionnent actuellement. La réponse doit être aussi éducative. Si nous avons le devoir de ne rien laisser passer, nous avons aussi le devoir de donner à ces jeunes une deuxième chance par l'éducation et par la formation, qui font souvent particulièrement défaut à ces jeunes.

Pourquoi police et gendarmerie ne travaillent pas assez ensemble ?

En 2002, j'ai voulu que la Nation se donne réellement les moyens de faire reculer la délinquance. Pour cela, j'ai voulu que la police -qui agit surtout en zone urbaine- et la gendarmerie -qui couvre la zone rurale- travaillent ensemble. C'est pour cela que **le ministère de l'Intérieur est devenu le responsable des forces de sécurité publique : police et gendarmerie**. Et il fallait aussi se donner des moyens supplémentaires d'action. La loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure donne aux forces de sécurité des moyens nouveaux et très importants. Pour la période 2003-2007 : c'est 13 500 emplois nouveaux et des crédits supplémentaires de 5,6 milliards d'euros qui ont été décidés. C'est considérable. C'est à la hauteur des enjeux.

La Justice sanctionne-t-elle suffisamment les délinquants ?

Face à la délinquance, la sanction doit être rapide et ferme. C'est une exigence vis-à-vis des victimes. C'est aussi la clé du respect de la loi. Si les actes de délinquance ne sont pas systématiquement sanctionnés et les peines exécutées, c'est la fonction même de la justice qui est affectée. C'est pour cela que j'ai décidé de donner des moyens supplémentaires à la justice. C'est pour cela aussi que nous avons développé des procédures de comparution immédiate. Face aux délais de mise à exécution des sanctions qui sont souvent trop longs, nous avons lancé des expérimentations tendant à obtenir le paiement immédiat des amendes et la présentation à bref délai devant un juge d'application des peines, pour exécution de la sanction, des personnes qui sont condamnées à un emprisonnement ou à une peine de substitution. Les résultats obtenus sont très encourageants. Il faut généraliser ce type de procédures.

Les gens ne risquent-ils pas de se faire justice à force de subir des agressions ?

Un des fondements de toute société, c'est qu'on ne se fait pas justice soit même. La sécurité est un droit premier pour tous les citoyens. Pour la garantir, il faut une politique globale de sécurité, qui va de l'augmentation des caméras de surveillance et du renforcement de la présence policière partout où c'est nécessaire jusqu'au démantèlement des trafics organisés. C'est pour cela que les moyens de la police et de la gendarmerie ont été notablement accrus et que de nouveaux moyens ont été déployés dans les quartiers sensibles : 17 compagnies de CRS et 7 escadrons de gendarmerie mobile. C'est pour cela que j'ai créé les groupes d'intervention régionaux (GIR), qui ont montré leur efficacité. Mais il faut aussi s'attaquer aux racines des problèmes. C'est pourquoi j'ai demandé au Gouvernement d'élaborer au plus tôt un plan de prévention de la délinquance. Même s'il reste évidemment beaucoup à faire, la délinquance a reculé depuis 2002.

Comment comptez-vous redonner le sens des valeurs aux jeunes?

C'est bien sûr, d'abord, de la responsabilité des familles. Lorsqu'elles sont défaillantes, il faut les aider. Quand c'est nécessaire, il faut les rappeler à leurs devoirs. L'Éducation nationale, elle aussi a un rôle essentiel. Parce qu'on y apprend les règles de la vie en commun, mais aussi les connaissances et la culture qui aident à se construire en ayant de bons repères. La société doit aussi veiller, en toute circonstance, au respect de la loi, sinon il n'y a plus de repères et les valeurs perdent de leur sens. Enfin, chacun dans son domaine : associations, syndicats, institutions religieuses, justice, ou partis politiques, doivent également prendre toute leur part à cette action. Mais tout cela ne suffit pas. Car pour adhérer pleinement à des valeurs, pour les faire vraiment siennes, pour comprendre que chacun a des droits mais aussi des devoirs, il ne faut pas se sentir exclu d'avance, méprisé, discriminé. Cela, c'est notre responsabilité collective.

Durcir le contrôle de l'immigration, est-ce une réponse ?

La loi doit être appliquée. C'est une question de principe. C'est aussi essentiel pour la réussite de notre politique d'intégration. Celles et ceux qui ont rejoint légalement notre communauté nationale sont les premières victimes de l'immigration irrégulière. J'ai demandé au Gouvernement de renforcer ses exigences en matière de regroupement familial, dont les procédures sont encore trop souvent détournées. Je lui ai aussi demandé de réduire encore les délais d'examen des demandes d'asile. C'est nécessaire pour lutter contre les fraudes et pour assurer au plus vite la protection de ceux qui en ont besoin. Les reconduites à la frontière doivent être beaucoup plus systématiques. On ne peut pas se satisfaire, malgré des progrès récents, de la situation actuelle. Lutter contre l'immigration irrégulière, c'est essentiel. Mais il faut aussi s'attaquer aux racines du problème. La clé, c'est le développement. C'est une priorité majeure pour la communauté internationale. C'est pour cela que je mène le combat pour augmenter massivement l'aide au développement grâce à des financements innovants, comme le prélèvement sur les billets d'avion.

Polygamie : pourquoi ne pas favoriser le retour au pays des femmes qui le souhaitent ?

La loi française interdit la polygamie et ne permet pas la délivrance d'un titre de séjour à une seconde ou à une troisième épouse. C'est notre droit et il n'est pas question de transiger avec cette interdiction car la dignité de la femme fait partie des valeurs fondamentales de la société française. Bien sûr, il faut favoriser le retour au pays des femmes qui le souhaitent et des dispositifs existent. Mais le vrai problème sur le terrain, ce sont les situations humaines inextricables quand les familles polygames sont installées. C'est pour cela que la priorité, c'est le contrôle lors de l'examen des demandes de regroupement familial et de la délivrance des visas. Il doit être beaucoup plus strict qu'aujourd'hui. J'attends du Gouvernement des résultats rapides.

Pourquoi détruire des HLM alors qu'on en manque ?

Parce qu'il ne s'agit pas seulement de garantir à tous nos concitoyens le droit au logement, mais le droit à un cadre de vie digne. Il faut en finir avec ces habitats parfois délabrés et insalubres qui finissent par se transformer en véritables ghettos. Parfois, elles peuvent être réhabilitées. Mais dans certains cas, le

mieux, c'est de détruire. Le risque, c'est qu'on remplace ces logements par des appartements trop chers. Nous y veillons particulièrement dans le plan de rénovation urbaine qui est engagé depuis deux ans. Il est en marche, avec des rénovations, des destructions et des constructions nouvelles. Déjà, 239 quartiers, où vivent un million et demi de personnes, sont en cours de rénovation avec l'aide de l'agence nationale de rénovation urbaine (ANRU). Au total, 600 quartiers seront réhabilités. Jamais un programme d'une telle ampleur n'avait été entrepris. Et depuis très longtemps on n'avait pas construit autant de logements sociaux.

Comment faire revenir les médecins de garde dans les cités ?

Vous avez raison, la bonne réponse au besoin de gardes médicales, ce ne sont pas les seules urgences hospitalières. Et des associations comme SOS médecins font du très bon travail, mais on ne peut pas se reposer sur elles seules. Il y a aussi tous les autres médecins généralistes, qui doivent pouvoir accomplir leurs gardes dans de bonnes conditions, et notamment des conditions de sécurité. C'est particulièrement révoltant que des médecins ou des infirmières qui viennent soigner les gens soient la cible de violences. C'est pourquoi j'ai demandé au Gouvernement d'encourager la création de maisons médicales de garde, comme il en existe déjà plusieurs dans la couronne parisienne. Une maison médicale de garde, c'est un endroit où les médecins généralistes viennent à tour de rôle prendre leur garde et accueillir les patients qui ont un problème de santé la nuit ou le week-end. C'est très rassurant lorsqu'on est malade, car on sait que le lieu sera toujours ouvert. Et les médecins peuvent y travailler en toute sécurité.

Pourquoi nos quartiers sont-ils mal desservis par les transports ?

Les transports sont une question essentielle. Il faut de bonnes dessertes, avec plus de lignes, des fréquences plus régulières et une plus grande amplitude horaire pour aller au travail dans de meilleures conditions et en sécurité, tant pour les voyageurs que pour les agents du service public. (...) Il y a enfin la question du service garanti en cas de grève. Il est en place en Ile-de-France depuis juin. C'est un progrès, on l'a vu lors des récents mouvements. Et il faut généraliser cette garantie partout en France. Mais il y a aussi le problème du trop grand nombre de grèves. La voie normale pour résoudre les conflits, c'est d'abord le dialogue social. La grève ne doit intervenir qu'en dernier recours. S'agissant du mouvement actuel sur les lignes B et D du RER, il me paraît disproportionné pour ne pas dire incompréhensible pour les 700 000 usagers concernés. J'en appelle à la raison et à la responsabilité.

Comment obliger les offices HLM à entretenir leurs immeubles ?

La plupart des offices entretiennent convenablement leurs immeubles et les abords. Mais vous avez raison, il y a aussi des situations révoltantes. Les offices HLM sont des établissements publics qui dépendent des collectivités locales. Ce sont elles qui doivent d'abord veiller à ce que les offices offrent à leurs locataires une bonne qualité de service. Il est évident aussi que le respect des lieux par tous les habitants facilite le maintien de la propreté des immeubles. C'est une question de civisme élémentaire, avec laquelle on ne doit pas transiger.

Faut-il priver d'allocations les familles d'enfants sont des délinquants ?

La suppression pure et simple des allocations familiales n'est pas une solution. Cela pourrait aggraver les dérives. Les allocations familiales sont destinées à aider les parents à élever leurs enfants. Mais je veux le dire très clairement: les parents ont des devoirs vis-à-vis de leurs enfants et de la société. Ils doivent assumer pleinement leur responsabilité parentale, dans l'exercice de laquelle, ni l'école, ni l'Etat ne peuvent les remplacer. Lorsque les parents sont en difficulté, il faut les aider, les services sociaux sont là pour ça. Mais lorsqu'il y a défaillance des parents, ils doivent être rappelés à l'ordre. C'est tout le sens du contrat de responsabilité parentale qui va être conclu avec les parents dont les enfants posent problème, à l'école ou ailleurs. **Si les parents refusent de s'engager dans une telle démarche de responsabilité, alors oui, on doit pouvoir prononcer des amendes ou suspendre provisoirement les allocations familiales et ne les rendre aux parents que quand la situation est rétablie**. C'est ce qu'a décidé de mettre en place le Gouvernement.

Est-ce humain d'expulser des élèves sans papiers ?

Il faut d'abord rappeler que le droit français ne permet pas d'éloigner ou d'expulser des mineurs. Pour les jeunes majeurs scolarisés, les Préfets ont la possibilité de délivrer à ces jeunes une carte de séjour temporaire portant la mention "étudiant" s'ils justifient avoir une scolarité depuis au moins l'âge de 16 ans et s'ils poursuivent des études supérieures, même en l'absence de visa long séjour mais sous réserve d'une entrée régulière en France. Pour ceux qui ne sont pas entrés régulièrement en France, nous prenons en compte les situations humaines les plus délicates. Une circulaire récente du Ministère de l'Intérieur demande ainsi aux Préfets d'apprécier les situations individuelles au regard de la réalité et du sérieux des études poursuivies ainsi que de l'assiduité dont ils font preuve, aussi bien pendant les cours que lors des examens.

L'apprentissage n'est-ce pas condamner les jeunes à un avenir médiocre ?

Sortons des vieux schémas qui opposent apprentissage et enseignement académique. Les deux sont des voies de réussite. Des passerelles doivent exister entre l'une et l'autre et cela à tous les niveaux d'enseignement. Pour des jeunes qui ne trouvent pas leur voie au collège, ou dans les enseignements traditionnels et qui, faute d'autre solution, finissent par sortir du système éducatif sans qualification, l'apprentissage est une nouvelle opportunité. Ils pourront ainsi, à la fois maîtriser le socle commun des connaissances indispensables tout en obtenant un premier diplôme professionnel, CAP ou BEP, dans un métier qu'ils choisiront. C'est une chance nouvelle pour s'insérer dans la vie active, ou bien poursuivre ses études en préparant un baccalauréat professionnel puis un BTS, voire plus pour ceux qui le peuvent ou le veulent.

Pourquoi on ne scolarise pas plus tôt les tout-petits ?

Aujourd'hui, en France, plus de 200 000 enfants de deux ans sont scolarisés : c'est plus d'un enfant sur quatre dans cette tranche d'âge. Cela étant, ce n'est pas une solution miracle. Les tout-petits ont probablement davantage vocation à être accueillis dans des structures plus adaptées que sont les crèches. Les études montrent que la scolarisation précoce a peu d'effets sur la réussite scolaire à l'école élémentaire et nombre d'experts, médecins et spécialistes de la petite enfance, s'accordent même à mettre en garde contre les dangers d'une scolarisation à un âge trop précoce. D'ailleurs, la plupart des autres pays européens scolarisent les enfants à partir de trois, et même quatre ans.

Pensez-vous que les violences urbaines révèlent un problème d'éducation?

La violence n'est jamais une solution. Le respect de la loi est une question de principe, sans laquelle on ne peut jamais rien construire. Mais, c'est vrai, au cœur de la réponse, il y a, bien sûr, l'éducation. C'est à l'école que l'on acquiert les valeurs communes de la vie en société, comme la laïcité, les savoirs fondamentaux et que l'on apprend aussi le respect de l'autre. Mais il y a aussi le rôle fondamental de l'autorité parentale. C'est dans la famille d'abord que l'on acquiert les repères et, ce qui est capital à mes yeux, le respect de la règle. C'est pour cela, que j'attache tant d'importance à la responsabilité des parents sans laquelle on ne pourra rien construire de solide.

Quelle est votre position face aux mots utilisés par Nicolas Sarkozy pour désigner les jeunes ?

En politique, le choix des mots est évidemment essentiel. Je l'ai dit, en France, tous les citoyens sont les filles et les fils de la République. Il n'y a pas de catégorie de Français. Il n'y a que des citoyens libres et égaux en droit. Et **quand une personne commet un délit où un crime c'est un délinquant ou c'est un criminel**. C'est la loi qui le dit. Ce sont ces termes qu'il faut employer. C'est cela la République.

La banlieue fait peur. Comment mettre en valeur ses atouts ?

Dire que la banlieue fait peur n'est pas la réalité. Il y a des endroits où la délinquance est forte. C'est justement pour cela que l'Etat doit y être présent et lutter résolument contre la violence. Mais les banlieues, c'est aussi, comme partout, des lieux de réussites formidables, avec un engagement, une solidarité qu'il faut saluer. La responsabilité des pouvoirs publics, c'est trois choses. D'abord, nous devons apporter une réponse aux aspirations très légitimes de chacun des habitants des quartiers en difficulté: vivre dans un cadre de vie digne, pouvoir progresser, par son travail, ne pas être confronté à des vexations répétées et à des discriminations. Avoir, tous, les mêmes droits et les mêmes chances. Il faut aussi sanctionner ceux qui enfreignent les lois et empoisonnent la vie de leurs voisins. Notre responsabilité, c'est enfin de mettre un coup de projecteur sur toutes les réussites, et notamment celles des jeunes. Sans flagornerie, sans paternalisme. Simplement montrer ce qui existe.

Je m'investis dans la vie locale mais je n'ai pas le droit de vote. Pourquoi ?

Le principe, c'est qu'en France la nationalité et le suffrage sont liés. C'est un principe fondamental de la République. Mais celui qui le veut peut devenir français. Un étranger qui a fait le choix de vivre en France et de s'investir dans notre communauté nationale peut être naturalisé et voter. Bien sûr, certains soulignent que les étrangers ressortissants de l'Union Européenne ont le droit de voter aux élections locales et européennes. Mais nous avons en partage avec nos partenaires européens des éléments essentiels de souveraineté. Et dans le cadre de la construction européenne, nous avons engagé un mouvement vers une citoyenneté européenne qui progressivement viendra s'ajouter à la citoyenneté nationale.

Oserez-vous régulariser les immigrés clandestins qui travaillent ?

Le travail d'immigrés clandestins est d'abord la marque d'une exploitation scandaleuse de la misère humaine. Le courage ne consiste pas à s'accommoder de ces situations mais au contraire à les combattre.

Le Parisien du 13 décembre 2005

MIL-VIGILANCE N° 60/2005

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale